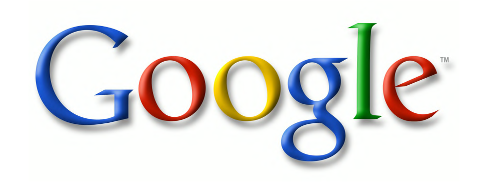
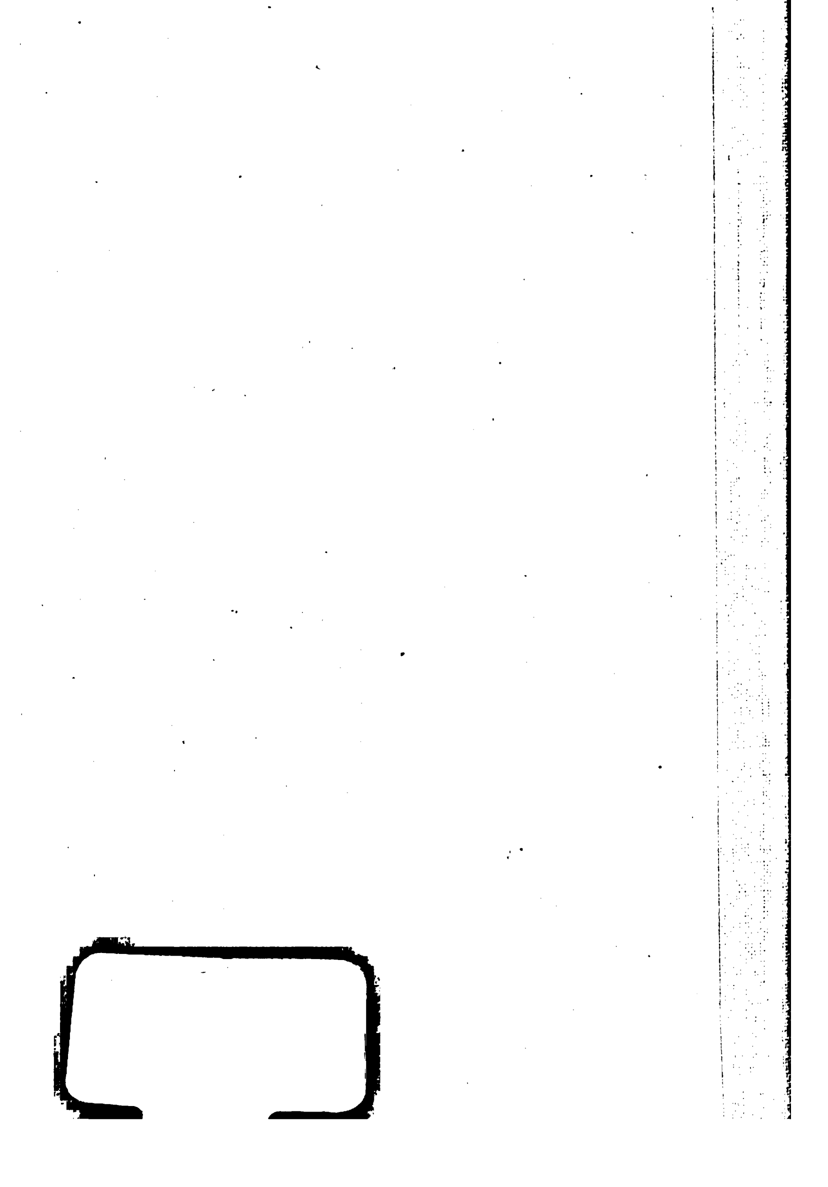
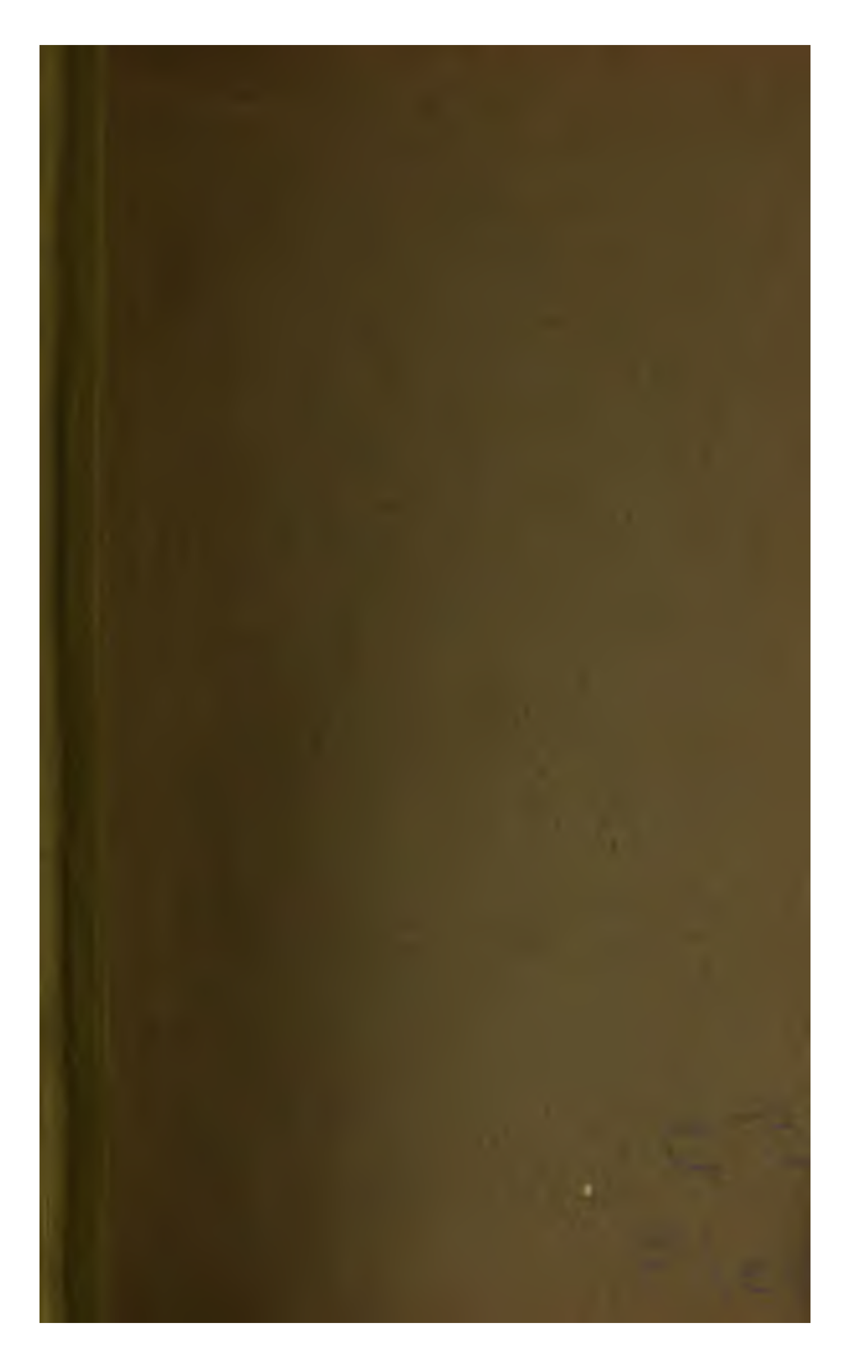






HISTOIRE

UNIVERSELLE

publiée par une société

DE PROFESSEURS ET DE SAVANTS

sous la direction

DE M. V. DURUY

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE SAINT-LOUIS

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (MAISON CRAPELET),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

HISTOIRE
D'ANGLETERRE

COMPRENANT

celle de l'Écosse, de l'Irlande et des Possessions anglaises

AVEC

UNE STATISTIQUE DE CES DIVERS PAYS

PAR

J. A. FLEURY

AGRÉGÉ POUR LES CLASSES D'HISTOIRE

PROVISEUR DU LYCÉE DE DOUAI

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

(Près de l'École de Médecine)

1852



PRÉFACE.

De tous les peuples modernes, un seul, le peuple anglais, a compris et pratiqué la liberté; aussi ne connaissons-nous pas d'histoire plus attachante et plus instructive que celle de la Grande-Bretagne. Montesquieu ne cessa de la méditer, Voltaire de l'admirer; les meilleurs esprits de notre première constituante y trouvaient réalisé leur rêve le plus cher; de nos jours, un grand orateur politique en a fait l'objet de ses plus constantes études; le plus parfait de nos littérateurs lui a dû ses plus éloquentes leçons; et l'un de nos historiens les plus accomplis lui a consacré son principal ouvrage. L'unique nation qui ait su être libre, présente au monde un trop beau, un trop consolant spectacle, pour que tout penseur n'y arrête pas ses regards avec prédilection. Sans doute ce tableau a des ombres, et même des ombres si fortes qu'elles ne sauraient échapper à l'œil du plus partial observateur; mais dans toute chose humaine le mal n'est-il pas à côté du bien, le laid à côté du beau?

Quant à nous, la tâche que nous nous sommes proposée, dans notre insuffisance, est des plus modestes. Nous avons voulu offrir à ceux qui ne peuvent faire de longues lectures, un résumé des ouvrages les plus estimés qui ont paru sur l'Angleterre, et rien ne sera plus facile que de reconnaître dans notre travail de fréquents emprunts aux meilleurs écrivains de la Grande-Bretagne et de la France. On y retrouvera les idées, quelquefois même des passages entiers de MM. Aug. Thierry, Guizot, Villemain, Michelet,

Philarète Chasles, Gustave de Beaumont, Léon Faucher, Audin, Nougarède de Fayet, etc. Nous avons largement mis à contribution Turner, Hallam, Lingard, Mackintosh, Macaulay, Walter Scott. L'histoire, aujourd'hui trop négligée, de Rapin Thoyras, la traduction de Mathieu Pâris par M. Huillard-Bréholle, l'*Histoire d'Angleterre* de MM. Léon Galibert et Clément Pellé, l'*Histoire des États européens* de M. de Beaumont-Vassy, l'*Angleterre en* 1835 du savant Raumer, nous ont été également d'un grand secours.

La statistique placée à la fin du second volume a été rédigée par M. Victor Duruy; nous croyons donc inutile d'insister et sur l'utilité et sur l'exactitude des divers documents qu'elle contient.

L'histoire d'Angleterre se partage pour nous en cinq périodes.

Dans la première (55 av. J. C., 1066 après), sont comprises toutes les vicissitudes par lesquelles la conquête a fait passer l'île de Bretagne. Les indigènes perdent leur indépendance au milieu du Ier siècle de l'ère chrétienne et la recouvrent au commencement du Ve, soixante-dix ans avant la chute définitive de la Rome impériale. Ce n'est toutefois que pour peu de temps. Bientôt arrivent les hommes de race germanique qui refoulent dans l'ouest, réduisent en esclavage ou expulsent les hommes de race celtique. Puis les Anglo-Saxons, après avoir été envahisseurs, se voient envahis à leur tour, et dès la fin du VIIIe siècle paraissent les Danois. Enfin, l'an 1066, les Normands subjuguent et Saxons et Danois. Le peuple anglais, comme le peuple romain, dont il a le patriotisme, l'avidité, l'orgueil, la ténacité, est résulté du mélange de nations diverses.

C'est dans la seconde période (1066-1455), que Saxons et Normands, d'abord seulement juxtaposés, finissent par se confondre en un seul peuple. La nationalité anglaise se ré-

vèle alors, et dans la langue devenue commune aux deux races, et dans la haine de la France (guerre de Cent ans). Du grand fait de la conquête normande découle aussi une autre conséquence : la fondation des libertés nationales qui devaient donner à l'Angleterre un gouvernement représentatif, cinq siècles avant le reste de l'Europe.

Dès 1215 la noblesse anglaise stipule de précieuses garanties en faveur du bourgeois, du vilain comme du gentilhomme, et force le roi à proclamer dans sa *grande charte :* 1° qu'aucun nouvel impôt n'est obligatoire, s'il n'a été voté par le parlement ou grand conseil de la nation ; 2° que nul ne peut être inquiété dans ses biens ou sa personne, si ce n'est suivant les formes légales et d'après le verdict de ses pairs; 3° que les sujets ont le droit incontestable de résister par la force à un monarque violateur des lois. Une fois ces sages limites posées à l'autorité royale, il va s'engager, pour obliger la couronne à les respecter, une lutte à laquelle s'intéresseront toutes les classes de la société, et dont la nation finira par sortir victorieuse, grâce surtout à son énergique aristocratie.

La troisième période (1455-1603) nous présente comme fait dominant le triomphe de la *prérogative* ou toute-puissance royale, triomphe amené par la guerre civile des deux roses, et consolidé par la réforme de Henri VIII et d'Élisabeth. En effet, ce serait ne pas connaître l'humanité, que de croire la liberté fondée en Angleterre parce que la grande charte en avait posé les bases. Tous les successeurs de Jean sans Terre eurent à cœur de briser les entraves que la nation s'efforçait de mettre à leur volonté absolue, et si les Plantagenets n'y parvinrent jamais que momentanément, les Tudors, mieux servis par les circonstances, purent de 1485 à 1603 exercer un pouvoir sans contrôle. Henri VII, à son avénement, trouva l'Angleterre épuisée par trente années de guerre civile, et avide, avant tout, de repos. L'aristocratie, décimée dans vingt batailles, traînée sur les écha-

fauds, frappée de sentences d'exil, ruinée par les confiscations, avait encore plus souffert qu'aucune autre classe de la société. Tout esprit de résistance était dompté par de si effroyables calamités, lorsque Henri VIII, non content de son omnipotence temporelle, se fit le chef spirituel, le pape de l'Angleterre, et appela la noblesse à partager avec lui les dépouilles de l'Église catholique. Tout-puissant et dans les matières civiles et dans les matières religieuses, le monarque anglais devint véritablement pour ses sujets tremblants, ce qu'est le sultan pour les Turcs, *l'ombre de Dieu sur la terre*.

Mais le sol de la vieille Angleterre ne pouvait porter longtemps le despotisme, cette plante de l'Orient, et dans la quatrième période (1603-1688), nous assisterons à la conquête définitive des libertés publiques. La réforme de Henri VIII et même d'Élisabeth était une fausse réforme, en opposition avec le véritable esprit du luthéranisme et du calvinisme, avec cet esprit de doute, d'examen, de liberté, qui forme le trait distinctif des novateurs du XVIe siècle. Les vrais protestants, ce sont les presbytériens, avides d'égalité, d'indépendance, ennemis de toute hiérarchie religieuse, de tout contrôle sur les élans de la foi individuelle, sur les inspirations spontanées de tout fidèle en qui descend l'Esprit saint. Devenue presbytérienne, c'est-à-dire voulant la liberté religieuse, l'Angleterre ne pouvait rester esclave, c'est-à-dire privée de la liberté politique. Sous Charles Ier, le second des Stuarts, le schisme entre le pays et son gouvernement éclate. Charles, supérieur par la dignité de sa vie privée à tous ses prédécesseurs, fut victime de leurs excès et de la colère que leur despotisme avait soulevée. Il paya de sa tête son dévouement à l'anglicanisme, à la cause de l'aristocratie religieuse et de l'omnipotence royale. Jacques II, malgré ce terrible avertissement, voulut essayer une épreuve encore plus difficile : il prétendit faire reculer ses sujets plus loin encore et effacer un siècle et demi de leur histoire, de

leur vie, tentative insensée que les Stuarts devaient expier par un éternel exil.

La révolution de 1648 avorta pour avoir dépassé son but, en allant, en politique, jusqu'à la république; en religion, jusqu'au puritanisme. Celle de 1688 réussit parce qu'elle dota l'aristocratique Angleterre, en politique, de la monarchie constitutionnelle, si bien appropriée à tous ses instincts; en religion, de l'Église anglicane, redevenue populaire par les persécutions du catholique Jacques II.

Dans la cinquième et dernière période (1688-1852), l'Angleterre qui vient de substituer la *royauté consentie* à la *royauté de droit divin*, jouit en paix de ses libertés civiles, politiques et religieuses, dont elle poursuit, par les voies légales, le lent et sage développement. Débarrassée des Stuarts, vendus au chef ambitieux de la maison de Bourbon, au prince intolérant qui a révoqué l'édit de Nantes, elle reprend son rang à la tête de l'Europe protestante, elle redevient l'Angleterre d'Élisabeth et de Cromwell; elle dompte l'Écosse et l'Irlande, elle se crée sur tous les points du globe un immense empire colonial, elle rallie l'Europe entière contre la France de Louis XIV et de Napoléon; enfin, quand les paisibles luttes du commerce ont succédé aux horreurs de la guerre, elle atteint en peu d'années un développement industriel si prodigieux [1] que, chaque jour, la réalité y dépasse les conceptions les plus aventureuses de l'imagination la plus hardie. Elle a même pu, en 1846, forte de sa supériorité, ouvrir ses ports aux divers produits de toutes les autres nations, et inaugurer ainsi l'ère de la liberté commerciale.

Voilà ce qu'a fait dans l'espace d'un siècle et demi une population d'environ dix millions d'hommes. Cependant ce que nous admirons chez les Anglais, ce n'est pas tant leur politique trop souvent entachée au dehors de perfidie

1. Voyez la statistique, à la fin du deuxième volume.

et de cruauté, ce n'est pas tant leur industrie qui recèle sous les plus brillants dehors tant de misères physiques et morales, que leur beau caractère d'hommes libres.

Ceux-là seuls sont vraiment libres, qui ont assez d'empire sur eux-mêmes pour se faire les esclaves non de leurs propres caprices, non de leurs aveugles passions, mais de la loi. Or la loi anglaise, *égale pour tous depuis tant de siècles*, a fini par être l'objet d'un véritable culte pour toutes les classes de la société. C'est là, suivant nous, la véritable cause de cet esprit de légalité qui distingue éminemment la nation britannique, esprit dont il ne faut pas chercher la source dans le caractère, dans la race, dans le sang anglais, mais dans cette habitude invétérée de ne trouver dans la loi qu'une protection égale pour tous, qu'une assistance qui ne tient jamais compte des rangs et des fortunes. Ce n'est que d'hier qu'on jouit dans une partie de l'Europe d'une législation aussi équitable.

Avec le religieux respect que les Anglais portent à la loi, le pouvoir n'a presque jamais besoin de se montrer. Tout le monde le révère, mais nul ne le voit, au contraire de ce qui se passe en d'autres pays où partout on le sent, partout on se heurte à lui. Aussi, n'est-il, là, que trop souvent regardé avec défiance, et ses agents inférieurs vus comme des adversaires. Tandis que l'Anglais s'incline devant le bâton du moindre constable, le Français livre volontiers bataille aux représentans de l'autorité [1]. Il nous faudrait pourtant à la fin comprendre que tout peuple où ne domine pas invinciblement l'esprit de légalité, est un peuple de mutins et non un peuple de citoyens.

Si le propre de l'homme sorti de l'enfance, de l'homme libre, du vrai citoyen, est de faire ses affaires lui-même et de ne recourir que fort rarement à l'assistance de son gou-

1. « Il faut toujours observer qu'en France ni la loi, ni le pouvoir qui en émane ne sont respectés qu'autant qu'ils se font respecter par la crainte. Personne n'obéit quand il sent qu'il peut désobéir impunément. » Mallet Dupan.

vernement, nul mieux que l'Anglais n'a jamais rempli ces difficiles conditions. Préparé par les larges libertés municipales, dont il jouit de temps immémorial, il ne compte que sur lui-même et se lance en avant sans attendre qu'on lui montre la voie où il faut marcher et qu'on l'y pousse, qu'on l'y dirige.

En Angleterre, instruction primaire, secondaire et supérieure; sciences, beaux-arts; établissements de charité; très-souvent poursuite de contraventions et délits; culte religieux pour une notable partie de la population; routes, canaux, chemins de fer, commerce (*free trade*), industrie et expositions nationales, banques et perception des impôts, administration de l'empire indien, etc., etc., tout marche par des forces privées, par la puissance d'associations particulières, dont le dévouement et la persévérance ne se lassent jamais. En France, rien ne se fait que par le gouvernement ou sous sa direction, sous son contrôle. Au nord de la Manche, nous voyons partout le *self-government*, nous le retrouvons jusque dans la liberté à peu près illimitée accordée à des collégiens de douze à quinze ans, jusque dans la faculté laissée aux apprentis instituteurs des *normal-schools* de Londres de parcourir la capitale à toutes les heures de leurs récréations.

Sans doute le *self-government* a ses inconvénients, et nous sommes loin de nous aveugler sur ses défauts; surtout nous ne pensons pas un seul instant qu'il pût être applicable à la France qui, sans cesse menacée, a besoin d'avoir toutes ses forces vives réunies sous la main du pouvoir; mais, en somme, il faut reconnaître que rien ne fait autant d'honneur à la dignité humaine qu'un tel régime. Savoir être libre, sera toujours le plus difficile comme le plus noble but que puisse se proposer un grand peuple. C'est à précéder dans cette voie toutes les autres nations modernes, que l'Angleterre a conquis sa gloire la plus incontestable, et nous devons tenir à honneur de marcher sur ses

traces. Répudions de misérables haines séculaires, pour ne songer qu'à emprunter à nos heureux voisins, cette horreur de la violence, ce respect du pouvoir et de la loi, voire même un peu de cette vénération du passé, de cet attachement aux vieilles coutumes, qu'ils ont toujours su concilier avec l'esprit de progrès et l'introduction de toute réforme devenue nécessaire.

CARTES ET GRAVURES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

CARTES.

GRAVURES.

ERRATA

DU PREMIER VOLUME.

Pag.	Lign.				
17,	33,	*au lieu de* :	Vaspasiana,	*lisez* :	Vespasiana,
27,	7,	*après*	quoique	*suppléez* :	dominant sur des peuples
175,	37,	*au lieu de* :	dans lesquels	*lisez* :	entre lesquels
191,	20,	—	1231-1282	—	1231-1232
327,	7,	—	ouvrit ses portes à Charles VII.	—	reçut Charles VII dans ses murs.
327,	36,	—	des troubles	—	des désordres
332,	8,	—	ce qui se passait	—	ce qui se faisait
342,	34,	—	Saint-Albans (1460).	—	Saint-Albans (1461).

CARTE PHYSIQUE DES ILES BRITANNIQUES avec

HISTOIRE

D'ANGLETERRE[1].

CHAPITRE PREMIER.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DES ILES BRITANNIQUES.

POSITION ET CONFIGURATION GÉNÉRALE. — MONTAGNES, LACS. — MINES, FLEUVES, GOLFES. — CLIMAT.

Position et configuration générale.

Deux péninsules ont dominé dans le monde ancien, la Grèce et l'Italie; c'est à une île, à la Grande-Bretagne, que semble échue, depuis un siècle, la prépondérance dans le monde moderne.

Sur les confins de l'océan Atlantique et de l'océan Glacial, à l'extrémité N. O. de l'Europe, en regard des terres les plus avancées vers l'est de l'Amérique septentrionale, surgissent du sein des flots plusieurs îles, dont la plus étendue, celle de la Grande-Bretagne, en tient une autre, l'Irlande, comme attachée à son flanc, tandis que sa tête est couronnée au N. de plusieurs groupes, les Western ou Hébrides, les Orkneys ou Orcades et les Shetland. Au S.

1. Principaux ouvrages à consulter : *Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoyras, celle de Hume et celle de Lingard; Henry, *History of Great Britain;* Kennet, *Complete history of England;* Hall, *Chronicles of England:* Holingshed, *Chronicles of England, Scotland and Ireland;* Adolphus, *History of England:* Hallam, *Histoire de l'Europe au moyen âge* et *The constitutional History of England from Henry VII to the death of George II* (traduite en français en 1828; la dernière édition anglaise est de 1851); l'*History of England* de sir James MacIntosh ne va que jusqu'à la seizième année du règne d'Élisabeth (traduite); Robertson, *Histoire d'Écosse;* Laing, *History of Scotland;* Dalrymple, *Annals of Scotland;* Leland, *History of Ireland;* Léon Galibert et Clément Pellé, *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.*

se trouve, comme un avant-poste qui couvre Portsmouth et Southampton, la délicieuse île de Wight, le *jardin* de l'Angleterre, plus à l'O. est le groupe des Sorlingues ou Scilley, sentinelles avancées du royaume-uni, sur l'Atlantique et la Manche.

L'espace occupé par toutes ces îles, grandes et petites, est compris entre 0° 34′ et 12° 50′ de longitude occidentale, 49° 55′ et 60° 55′ de latitude boréale. La Grande-Bretagne qui présente la forme d'un triangle presque isocèle, ayant son sommet au N., s'étend de 50° à 58° 40′ de latitude. Sa plus grande longueur depuis le cap Wrath, dans le comté écossais de Sutherland, jusqu'au cap Beachy-Head, dans le comté anglais de Sussex, est de 932 kilom.; sa plus grande largeur, depuis les environs de Walsham, dans le comté anglais de Norfolk, jusqu'à Milford-Haven, dans le comté gallois de Pembroke, de 470. La plus grande largeur absolue se trouve entre Yarmouth, port du Norfolkshire et le cap Land's-End, où elle est de 593 kilom. L'Irlande mesure dans sa plus grande longueur, c'est-à-dire du S. O. au N. E., 567 kilom. et 383 dans sa plus grande largeur. La superficie de la Grande-Bretagne est, en myriam. carrés, pour l'Angleterre : 1305,80; pour la principauté de Galles : 192,45; pour le royaume d'Écosse : 674,26; pour le royaume d'Irlande : 826,14, pour les îles adjacentes et dépendances européennes, telles que Gibraltar, Malte, Helgoland : 125,83; total : 3124,48. Ce ne sont que les trois cinquièmes de la superficie de la France.

Montagnes, lacs.

Pays de plaines et de collines dans ses parties méridionale et centrale, la Grande-Bretagne présente dans l'O. et surtout dans le N. un sol beaucoup plus accidenté. Cependant elle n'offre pas précisément des chaînes suivies, mais des pics isolés, souvent fort éloignés les uns des autres, ou bien des chaînons très-courts et des groupes d'une petite étendue. Ceux-ci sont en allant du N. au S. : 1° le *chaînon septentrional* ou *de Ross* qui, courant du S. O. au N. E., traverse les comtés d'Inverness, de Ross, de Sutherland, et vient finir dans le Caithness, à la pointe N. E. de l'Écosse.

Son sommet le plus élevé (1164m) est le mont Vevis dans le comté de Ross ; 2° les *Grampians* qui ont longtemps séparé les Scots et les Pictes en deux populations distinctes ; ils se prolongent dans une direction parallèle à travers les comtés d'Argyle, de Perth, d'Inverness, d'Aberdeen, d'Angus et de Kincardine ; leurs points culminants sont, dans le comté d'Inverness, le Ben-Nevis, la plus grande montagne de toute l'Écosse (1364m), et dans le comté d'Aberdeen le Ben-na-muich-Duidh (1346m) ; 3° les *Cheviots* qui, renommés par leurs riches pâturages, sont encore plus connus pour avoir été pendant des siècles un rempart impuissant à protéger l'Angleterre contre les invasions écossaises. Leurs principaux pics, le Lowther et le Cheviot-Hill, se détachent, le premier du comté écossais de Lanark, le second du comté anglais de Northumberland. Les monts Cheviots couvrent en effet de leurs ramifications le S. de l'Écosse et le N. de l'Angleterre.

Malgré de fortes interruptions, on peut regarder comme formant un quatrième chaînon, les hauteurs qui traversent les comtés de Cumberland, de Westmoreland, de York, de Lancastre, de Derby, de Stafford, de Worcester, de Warwick et d'Oxford. C'est ce que plusieurs géographes nomment la *chaîne centrale*. Des crêtes plus ou moins élevées la lient aux montagnes du pays de Galles et à celles du Devon et du Cornouailles. Le Snowdon, point le plus élevé du pays de Galles, a 1112m.

Dans l'Irlande, pays de vastes plaines, de collines à pente fort douce, on ne trouve que de courts chaînons ou plutôt de petits groupes isolés. Là, point de gorges profondes, de sommets escarpés où l'indépendance nationale ait pu longtemps se défendre, comme dans les hautes terres de l'Écosse, comme dans les bois du pays de Galles.

Pour les Hébrides, les Orcades, les Shetland, la hauteur la plus considérable est le mont Rona (1124m), dans l'île de Mainland.

L'Angleterre a peu de lacs et ils sont tous d'une petite étendue, mais d'un grand charme pittoresque. Les principaux sont le *Winandermere* qui sépare le Westmore-

land du Lancashire (16 kilom. de long sur 1,6 de large); le *Coniston* ou *Thurston-water*, dans le Lancashire (12 kilom. de long sur 3,4 de large); le *Derwent-water*, dans le Cumberland (6,4 sur 1,6). Ces lacs et les montagnes dont ils sont entourés ont inspiré fréquemment les poëtes anglais, surtout les *lakists* ou *École des lacs*. L'Écosse possède dans le comté de Dumbarton le Loch Lomond (48 kilom. sur 10); dans le comté d'Inverness, le Loch Ness (40 sur 4); dans le comté de Perth, le Loch Tay (28 sur 2), etc. Les lacs de l'Irlande sont encore plus nombreux et plus vastes. Nous mentionnerons celui d'Erne, le plus grand de tous, dans le comté de Fermanagh; celui de Killarney, placé au milieu des sites romantiques du beau comté de Kerry; enfin ceux de Corrib, Ree, Derg et Allen. D'immenses marais ou *bogs* couvrent aussi une partie considérable de l'Irlande.

Mines, fleuves, golfes.

Lorsqu'on étudie les causes de la grandeur de l'Angleterre, on n'accorde peut-être pas une part assez large à la nature, qui a plus fait pour elle que pour aucun autre pays. Car non contente de l'avoir enveloppée d'une mer qui est à la fois son plus sûr rempart et la source la plus féconde de sa prospérité, elle a déposé dans son sein des germes inépuisables de force et de richesse. Sans doute la Grande-Bretagne ne recèle point d'or dans ses flancs et les mines d'argent qu'elle exploite dans les comtés de Cumberland, de Derby, de Flint et quelques autres ne peuvent entrer en parallèle avec celles du Mexique; mais grâce à ses incommensurables dépôts de houille et de fer, à ses mines d'étain, de cuivre, de zinc, double base de son industrie et de son commerce, elle voit affluer chez elle l'or et l'argent du monde entier [1]. Puis, pour que ces richesses ne restent

1. Le charbon de terre se trouve avec abondance dans les comtés anglais de Northumberland, Durham, Cumberland, Stafford, Derby, Lancastre, York, Leicester, etc., etc.; dans les comtés écossais de Lothian, Lanark, Renfrew, Ayr, etc. Les comtés de Stafford, de Shrop, d'York, le pays de Galles, l'Écosse produisent du fer. On tire de l'étain du Devon et du comté de Cornouailles, au S. O. duquel sont situées les fameuses îles Cassitérides, aujourd'hui Scilley ou Sorlingues. Ces deux comtés produisent aussi du cuivre, ainsi que l'Irlande et le pays de Galles. Denbigh, Flint, Cumberland, Northumberland, Durham, York, Derby, etc., donnent tous du plomb, quelques-uns du zinc.

point stériles aux mains des indigènes, des fleuves profonds, navigables en tout temps, coulent les uns vers l'E., les autres vers l'O.; et tandis que l'embouchure de la plûpart de nos fleuves, grands ou petits, est plus ou moins obstruée et dangereuse, celle de presque tous les cours d'eau d'Angleterre est libre. Au premier rang se place la Tamise, par l'importance des services qu'elle rend, beaucoup plutôt que par le volume de ses eaux, peu considérable tant que la marée ne vient point le grossir, mais qui alors permet à de forts navires l'approche des docks de Londres, la *ville des vaisseaux*, comme les Bretons l'appelaient [1].

Après ce magnifique canal creusé par la nature comme pour mettre la capitale de l'Angleterre en communication directe avec tous les points du globe, se trouvent en remontant le littoral oriental, la *Glen* qui va, ainsi que plusieurs autres rivières, porter ses eaux dans le Wash, l'un de ces grands golfes qui découpent si heureusement la côte anglaise; l'*Humber*, vaste embouchure où aboutissent plusieurs cours d'eau qui fertilisent le centre et le N. de l'Angleterre, et qui, comme la Tamise inférieure, est encore plutôt un golfe qu'un fleuve formé par l'union de l'Ouse avec la Trent; le *Forth*, qui donne son nom au golfe creusé à son embouchure par la mer du Nord; le *Tay*, qui, après avoir formé le lac de son nom, aboutit à un golfe de la mer du Nord qui lui emprunte aussi sa dénomination; enfin la *Spey*, dont les eaux se perdent dans une baie du même nom, voisine du golfe de Murray. Sur la côte occidentale, dans la direction de l'Amérique, tandis que la Tamise regarde l'Europe, se jettent la *Severn*, dans le canal de Bristol, et la *Dee*, dans la mer d'Irlande. La *Mersey* est, dans cette même mer, pour Liverpool, ce que la Tamise est, dans la mer du Nord, pour Londres. La *Clyde*, dont le cours supérieur forme une des plus belles cascades de l'Écosse, débouche dans le canal du Nord, emportant avec elle les produits de l'industrieuse

1. La Tamise est navigable jusqu'à Deptford pour les plus grands bâtiments; ceux de quatorze cents tonneaux remontent jusqu'à Blackwell, aux portes de Londres; ceux de huit cents jusqu'aux docks ou bassins. Aux marées du printemps, la Tamise a vingt-deux pieds sous le pont de Londres.

Glascow. On a calculé que les rivières navigables et à marée de l'Angleterre et du pays de Galles ont un cours de 2400 kilom.

La pauvre Irlande est admirablement pourvue de golfes, de baies, mais n'a qu'un grand fleuve navigable et utile au commerce, le *Shannon*. Il semble que la nature ait prévu qu'elle n'aurait jamais à exporter que les plus malheureux de ses enfants.

Climat.

Le climat est le côté le moins brillant sous lequel se montrent les îles Britanniques. Cependant leurs habitants, grâce à l'esprit de nationalité, ne s'en plaignent point. Les brouillards de la vallée de Cona ne plaisent pas moins à Ossian que le ciel de Naples au poëte de Sorrente. D'ailleurs si la température de l'Écosse est rude, l'air vif et pur de ses montagnes communique aux habitants des hautes terres une force qui leur permet d'en braver facilement toutes les rigueurs. L'Irlande elle-même, malgré l'humidité dont elle est imprégnée au milieu de ses mers, de ses lacs, de ses bogs, de ses tourbières, ne voit pas ses enfants en souffrir et lui est au contraire redevable de ces prairies toujours fraîches, qui l'ont fait surnommer la *Verte Erin*, l'*émeraude* des mers. On ne connaît guère dans cette île d'autres épidémies que celles qu'y engendre la misère, et le voyageur ne peut en croire ses yeux, lorsqu'au lieu des spectres qu'il s'attendait à rencontrer, il trouve une population belle encore, quoique minée par la faim, et sous les plus hideux haillons une carnation magnifique. Sur les bords de la Tamise, cette terre classique des brumes épaisses et du spleen, l'hiver est long, sans doute, mais tempéré par les vents de mer, et le froid n'y est jamais plus rigoureux que sur les bords de la Seine.

PREMIÈRE PÉRIODE.

LES CONQUÉRANTS.

(55 ans av. J. C. — 1066 après.)

CHAPITRE II.

LA BRETAGNE INDÉPENDANTE ET LA BRETAGNE ROMAINE[1].

RACE CELTIQUE. — TRIBUS BRETONNES. — PREMIÈRE EXPÉDITION DE CÉSAR (55 AV. J. C.). — SECONDE EXPÉDITION DE CÉSAR (54 AV. J. C.). — CONQUÊTE DE LA GRANDE-BRETAGNE SOUS CLAUDE ET NÉRON (43-61). — AGRICOLA (78-86). — LA BRETAGNE ROMAINE.

Race celtique.

Trois grandes races barbares se trouvaient, dans l'Europe, en présence du monde romain : les Celtes qui, venus les premiers peut-être de l'Asie, occupaient la Gaule, les îles Britanniques, et, mêlés aux Ibères, une partie de l'Espagne, en un mot tout l'occident ; les Germains fixés au centre ; les Slaves flottant à l'orient. Hommes de race celtique, les habitants de l'île de Bryt ou de Prydain (d'où le latin *Britannia*, l'anglais *Britain*), parlaient comme les Gaulois, leurs frères, une langue au fond identique avec les dialectes encore aujourd'hui usités dans notre Basse-Bretagne, le pays de Galles, les campagnes irlandaises et les highlands de l'Écosse. Comme eux ils se distinguaient, au physique, par leur taille élevée, leur peau blanche, leurs cheveux blonds ou roux, leurs yeux bleus ; au moral, par leur courage impétueux et leur affectation à combattre nus, leur amour effréné des plaisirs les plus sensuels, leur goût pour les couleurs voyantes, les colliers,

1. Edw. Davies, *Celtic Researches : the mythology and rites of the British Druids ;* Thackeray, *Ecclesiastical and political state of ancient Britain*, 1843 ; *History of Great Britain and its various races from the earliest period to the Norman conquest*, par le vén. archidiacre Williams.

les bracelets, les bagues, les ceintures; leur infatigable loquacité, la curiosité insatiable avec laquelle ils questionnaient minutieusement l'étranger, toujours accueilli du reste avec empressement. Comme eux, ils acceptaient aveuglément tout ce que leur enseignaient les druides, croyaient aux prophéties des druidesses et des ovates, et s'enthousiasmaient au chant des bardes. L'île de *Mona* (Anglesey) était même un sanctuaire encore plus auguste que la forêt gauloise des Carnutes, et les prêtres les plus révérés, au midi aussi bien qu'au nord de l'océan Britannique, sortaient de cette école bretonne où l'initiation ne durait pas moins de vingt ans. Rien donc de plus naturel que de retrouver sur les bords de la Tamise et de la Severn, la croyance à la métempsycose, le culte du chêne et plus spécialement du gui, enfin ces grossiers monuments druidiques dont le triple caractère, à la fois religieux, politique et funèbre, est si difficile à préciser.

Tribus bretonnes.

Au milieu du dernier siècle avant l'ère chrétienne, la population de l'île de Bretagne, bien loin de former un tout homogène, était morcelée en un assez grand nombre de tribus. Dans le sud-est habitaient les *Cantiens* ou hommes du Kent; à l'ouest des Cantiens, vis-à-vis de l'île *Vectis* (Wight), étaient les *Belges* venus de la Gaule belgique et occupant le territoire correspondant aux comtés actuels de Hamps et de Wilts; à la pointe sud-ouest de l'île, entre la rivière d'Ex qui sort du comté de Somerset pour aller se jeter dans la Manche, à Exmouth, et le *Bolerium promontorium* (cap Land's-End), on trouvait les *Damnoniens*, voisins des fameuses *Cassitérides* ou îles de l'étain. Le long du canal de Bristol vivaient plusieurs tribus, dont la plus puissante, celle des *Silures*, s'étendait de l'embouchure de la Wye, au sud, jusqu'à la Dee, au nord. A l'orient, sur les bords de l'océan Germanique ou mer du Nord, entre la Tamise, au sud, et la Stour, au nord, qui sépare les comtés d'Essex et de Suffolk, dominaient les *Trinobantes* dont Londres était la capitale, et au nord des Trinobantes, les *Icéniens*. Égale-

ment sur la rive gauche de la Tamise, mais en se rapprochant de sa source, on rencontrait deux tribus confédérées, les *Dobunes* et les *Cassiens*, gouvernés par Caswallawn qui opposa à César une glorieuse résistance. Toutefois aucune nation bretonne n'égalait en importance les *Brigantes*, compris entre l'Humber, au sud, et la Tyne, au nord. Au-dessus des Brigantes, habitaient cinq tribus connues sous la dénomination générale de *Maïates* ou hommes des basses terres; et plus loin encore erraient, au milieu des lacs, des montagnes et des forêts de la Calédonie, divers clans demeurés à l'état sauvage et d'une férocité sans égale: c'étaient les *Albans* ou hommes des hautes terres.

La côte orientale envahie par des tribus venues des bords de la Meuse et de l'Escaut, présentait le même aspect que la Belgique. On y voyait un peu de culture, de commerce, et quelques grands villages. Ces germes de civilisation disparaissaient à mesure qu'on avançait vers le nord. Au lieu de la braie et de la saie gauloises, les habitants se couvraient d'une peau de mouton; leurs cabanes grossières, bâties au milieu des forêts, étaient protégées par un abatis de bois, derrière lequel se réfugiaient hommes et troupeaux. Au nord, l'indigène plus sauvage encore, vivait nu, se nourrissant du produit de sa chasse, d'écorces d'arbre et de quelques racines. « Tous portaient de longs cheveux flottants et de longues moustaches; ils se tatouaient le corps avec une substance verdâtre extraite des feuilles du pastel, et se chargeaient les bras et les reins de lourds anneaux de fer. Les Bretons étaient de plus haute stature, mais moins vigoureux que les indigènes de la Gaule. Rien n'égalait l'agilité et la force du montagnard du nord : ni rivières, ni lacs, ni golfes de mer, ne l'arrêtaient; pour guetter un ennemi, ou pour échapper à sa poursuite, il restait quelquefois des jours entiers plongé dans l'eau, n'ayant que la tête seule en dehors. Ils avaient les armes gauloises, le long sabre, le bouclier étroit, l'épieu et l'arc; l'usage du casque et de la cuirasse leur fut longtemps inconnu; ils se servaient des chariots de guerre qu'ils savaient manœuvrer avec plus d'adresse encore que leurs frères du continent.

« Par un bizarre scrupule de religion, les Bretons ne mangeaient ni lièvres, ni poules, ni oies; ils en élevaient cependant par luxe et par plaisir. Soit scrupule du même genre, soit plutôt ignorance ou dédain, ils ne tiraient non plus aucun parti des poissons qui fourmillaient sur leurs côtes. A ce degré de civilisation les formes du gouvernement devaient être simples et grossières : l'aristocratie et la monarchie militaires dominèrent chez les peuples du midi; chez ceux du nord l'association patriarcale de la famille. Tous les membres proches ou éloignés de la même famille vivaient réunis dans la plus étroite intimité : chasse, butin, propriété, tout était commun, même les femmes. Celles-ci ne reconnaissaient pas de mari, comme les enfants ne reconnaissaient pas de pères[1]. »

Tels étaient les peuples qui allaient voir apparaître au milieu d'eux les aigles romaines.

Première expédition de César (55 av. J. C.).

Rome, ou plutôt César, avait résolu de dompter la Gaule. Pour y réussir, il fallait non-seulement vaincre en Gaule même, mais fermer l'entrée de ce pays à tout secours étranger. Dans sa première campagne César avait eu à lutter contre Arioviste et les Suèves; dans la troisième il avait trouvé des Bretons dans l'armée et sur la flotte des Vénètes de l'Armorique. Il était donc urgent d'isoler la Gaule, à la fois de la Bretagne et de la Germanie, de rompre les relations de l'île avec le continent, et de porter sur la rive droite du Rhin la terreur du nom de Rome. Au printemps de l'année 55 av. J. C., le premier de tous les généraux romains, il franchit ce fleuve, rempart de la Germanie, effraya les tribus voisines qui reculèrent au fond de leurs forêts, et au milieu de l'été il revint camper dans le pays des Morins, d'où il pouvait voir facilement, quand le ciel était pur, les blanches falaises qui ont valu, dit-on, à l'île de Bretagne son nom d'Albion. Il voulait avoir encore les prémices de ce monde inconnu, *alium orbem terrarum*, qu'on entrevoyait

1. Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. III, p. 4-6.

par delà l'Océan. Le proconsul mit à la voile le 26 du mois d'août, et, le lendemain matin, s'apprêta à débarquer au sud de la baie de Sandwich, devant l'emplacement où s'élève aujourd'hui la ville de Deal. Déjà les Bretons occupaient la plage, les uns montés sur des chevaux qu'ils lançaient jusqu'au milieu des vagues, ou brandissant des épieux du haut de chars de guerre armés de faux; les autres agitant leurs grands corps tatoués des dessins les plus bizarres, et poussant d'épouvantables clameurs.

A cet aspect les soldats de César hésitèrent, car leurs navires tirant trop d'eau, ne leur permettaient de gagner la terre qu'en se précipitant dans cet océan dont les longues lames étaient pour eux, même après deux campagnes contre les Armoricains, un sujet d'étonnement et d'effroi. Mais la fameuse dixième légion était avec César. « Compagnons, s'écrie le porte-enseigne, suivez-moi si vous ne voulez pas livrer l'aigle aux ennemis; » en disant ces mots il se jette à la mer malgré la profondeur de l'eau, et marche aux barbares: toute la légion, l'armée entière le suivirent; protégés par les projectiles que les machines lançaient des vaisseaux, les Romains prirent terre et l'ennemi intimidé recula. Le lendemain les chefs bretons vinrent livrer des otages à César. Mais le surlendemain une tempête s'éleva; et comme on était au temps des hautes marées de pleine lune, la violente agitation des flots détruisit une grande partie de la flotte romaine. Beaucoup de bâtiments de charge chassèrent sur leurs ancres et vinrent se briser à la côte, tandis que plusieurs des navires tirés à sec sur la grève furent soulevés par le flux, puis entraînés en pleine mer. Une escadre, qui amenait à César sa cavalerie, fut entièrement dispersée. Ce désastre fit abandonner aux Bretons leurs projets de soumission; ils accoururent en foule assaillir le camp des Romains. Ceux-ci les repoussèrent, mais ne purent, avec trente chevaux qu'ils avaient, les poursuivre bien loin. Les Bretons n'en revinrent pas moins à des dispositions pacifiques et demandèrent à traiter. César s'empressa d'y consentir, affecta de parler en maître, voulut avoir un nombre d'otages double de celui qu'il avait exigé la première fois,

et la nuit suivante, sans même attendre la réponse des vaincus, se rembarqua précipitamment. « Les Césariens disparurent, dit un vieux narrateur, comme disparaît, sur le sable du rivage, la neige qu'a touchée le vent du midi. » Cette première expédition avait duré, au plus, trois semaines.

Seconde expédition de César (54 av. J. C.).

César n'avait quitté l'île de Bretagne qu'avec l'intention d'y revenir. Il fut confirmé dans ce dessein par l'arrivée en Gaule de Mandubrat, fils d'un roi des Trinobantes (comté de Middlesex), assassiné par Casswallawn, roi des Cassiens (Oxford); et, au printemps de l'an 54, il fit voile de nouveau d'*Itius Portus* (Calais ou Wissant) pour le pays des Bretons. Là, comme en Gaule, les rivalités intérieures qui déchiraient la race celtique devaient aplanir le chemin aux conquérants. A la vue du formidable armement des Romains (800 vaisseaux, 5 légions, 2000 chevaux), les insulaires s'enfuirent dans leurs forêts, et César débarqua sans opposition, à la même place que l'année précédente. Mais lorsque les envahisseurs s'avancèrent vers la Tamise, dans l'intention d'entrer sur les terres de Casswallawn, les indigènes les suivirent formés en petits corps, les harcelant sans relâche et massacrant les traîneurs. Leurs principaux guerriers, montés sur des chars, rasaient audacieusement la ligne des Romains, et cherchaient des vides où ils pussent pénétrer. On les voyait, au milieu du combat, courant sur le timon, sauter à terre, puis regagner leur poste. Étaient-ils poursuivis, ils abandonnaient leurs chars et, la pique en avant, résistaient à pied aux charges de la cavalerie.

Cependant Casswallawn ne put empêcher les Romains de franchir la Tamise. Ses sujets rangés sur la rive gauche du fleuve s'enfuirent, effrayés, dit-on, à la vue inattendue d'un éléphant recouvert d'écailles de fer poli et portant sur son dos une tour garnie de soldats. Le roi des Cassiens eut alors recours à un moyen désespéré. Par ses ordres, les habitations furent incendiées, les bestiaux emmenés au loin, les provisions cachées ou détruites. Mais Mandubrat, revenu

avec César et que les Trinobantes lui avaient demandé pour roi, fournit des vivres à l'armée romaine et conduisit César à l'enceinte entourée de bois et de marécages où Casswallawn s'était retranché, avec ses plus fidèles combattants et ses troupeaux. Les assiégés ne tardèrent pas à être forcés dans leur retraite, et beaucoup d'entre eux furent pris ou tués. Après avoir exigé du vaincu des otages, un tribut annuel qui ne fut jamais payé, et la promesse de s'abstenir de toute hostilité contre les Trinobantes, César se rembarqua (septembre 54). Comme résultat matériel de cette seconde expédition, il rapporta quelques esclaves et des perles, petites et ternes, destinées à orner, à Rome, le cou de la déesse Vénus, son aïeule; en somme, peu de profit réel, mais beaucoup de bruit. Sa renommée, déjà grande par ses victoires sur les Gaulois, fut éclairée alors de ce reflet magique que peut seul donner ce qui touche à l'inconnu. Les deux descentes du proconsul en Bretagne entourèrent le nom de César de cette éclatante auréole que valut à Napoléon l'expédition d'Égypte. A Rome l'effet avait été prodigieux. Le sénat décréta vingt jours de supplications aux dieux en l'honneur de la première expédition, soixante jours pour la seconde.

Conquête de la Grande-Bretagne sous Claude et Néron (43-61).

Tacite, en parlant de la conquête de la Grande-Bretagne, a dit que César l'avait plutôt indiquée que transmise à ses successeurs. Un siècle en effet devait encore s'écouler avant que les Romains pussent s'établir dans l'île. Horace promet bien, au nom d'Auguste, la Bretagne à l'empire, mais le prince, peu jaloux de réaliser les espérances du poëte, se contenta de lever des taxes sur le commerce de la Gaule avec la Bretagne. Tibère, trouvant l'empire trop étendu, imita son prédécesseur. Caligula changea de politique, sans compromettre davantage l'indépendance des Bretons. Banni par son père, Admin, fils de Cunobelin, le plus puissant des successeurs de Casswallawn, se réfugia auprès de cet empereur et lui fit hommage de l'île entière. L'an 40 après J. C., Caligula arriva sur les bords de la Manche, dans les envi-

rons de *Gessoriacum* (Boulogne), disposa ses machines de guerre, donna le signal de l'attaque et prescrivit à ses soldats de remplir leurs casques de tous les coquillages qu'ils trouveraient sur la grève : *c'étaient les dépouilles de l'Océan qu'il voulait porter en trophée au Capitole*. L'armée le proclama sept fois *Imperator*.

C'est du règne de Claude que date la domination romaine en Bretagne. Cet empereur passa seize jours en Bretagne (43) et vit Plautius, son général, sous lequel servait Vespasien, prendre *Camulodunum* (Colchester), capitale des Trinobantes. Ostorius Scapula, successeur de Plautius, battit (50) les Bretons des bords de la Severn et établit, le long de ce fleuve, des postes fortifiés. Dans cette partie occidentale de la Grande-Bretagne dominait l'héroïque Caractac, roi des Silures, la plus indomptable des tribus bretonnes (sud-est du pays de Galles). Ce chef indigène joignait à beaucoup de courage beaucoup d'intelligence. Il mit une rivière entre les Romains et ses soldats, posta ces derniers sur des collines escarpées et éleva des monceaux de pierres destinés à lui servir de derniers retranchements : tous ces obstacles ne firent qu'exalter l'ardeur des soldats d'Ostorius. La femme, la fille et les frères de Caractac furent pris. Lui-même, obligé de demander asile à Cartismandua, reine des Brigantes, fut livré par elle à Ostorius et conduit à Rome. Le roi des Silures supporta sans faiblesse les regards des Romains et parut avec une noble contenance devant Claude et Agrippine, qui le traitèrent honorablement.

Toute la partie méridionale de l'île, de l'océan Germanique à la mer d'Hibernie, obéissait aux Romains. Sous Néron, Suétonius Paulinus, appelé (59) au gouvernement de la Bretagne, crut ne pouvoir la pacifier qu'en se rendant maître de l'*Ile Sacrée* (*Mona*), ce sanctuaire des druides qui y donnaient asile aux plus implacables ennemis de Rome. Cette île n'est séparée de la côte occidentale d'Albion que par un étroit canal. Mais les soldats romains, au moment de le franchir, s'arrêtèrent en voyant les femmes bretonnes vêtues de deuil, les cheveux épars, agitant des torches, et telles qu'on peint les furies; les druides parcouraient les

rangs, les bras levés vers le ciel et prononçant des imprécations. Suétonius s'élance le premier avec les aigles des légions, dans une des barques destinées au passage, et son exemple entraîne l'armée jusque-là immobile d'étonnement et d'effroi. Elle fond enfin sur les Bretons, précipite les uns dans les feux qu'ils avaient allumés sur la côte, tue les autres, abat leurs forêts sacrées et renverse ces autels où les ovates cherchaient à lire l'avenir dans les entrailles palpitantes des captifs.

Mais, au moment même de la conquête de l'*Ile Sacrée*, éclatait dans toute la partie d'Albion soumise aux Romains une formidable insurrection provoquée par l'établissement de nouvelles taxes, la rapacité des collecteurs, et l'avarice d'un illustre créancier, Sénèque, qui venait d'aggraver la misère du pays en exigeant le remboursement immédiat de quarante millions de sesterces (7 763 000 fr.) prêtés par lui aux Bretons à un intérêt exorbitant. Soixante-dix mille Romains ou alliés furent massacrés. Plusieurs femmes eurent le sein coupé et la bouche remplie de ces chairs sanglantes; d'autres étaient pendues à des arbres ou placées sur des pieux acérés qui leur entraient dans le corps. Suétonius Paulinus n'avait que dix mille soldats, il vint pourtant livrer bataille aux cent vingt mille Bretons, commandés par Boadicée. Cette femme, veuve d'un roi des Icéniens, dépouillée de toutes ses richesses, battue de verges par des centurions, avait vu, sous ses yeux, déshonorer ses deux filles. Le crime ne fut pas puni; les Romains triomphèrent (61), et la malheureuse reine, impuissante à se venger, demanda au poison l'oubli de ses maux. Toutefois ses compatriotes ne renoncèrent point à la lutte; il fallut les talents et la probité d'Agricola, beau-père de l'historien Tacite, pour arracher à cette liberté si bien défendue ses dernières armes.

Agricola (78-86).

Ce grand homme, après avoir une seconde fois soumis l'*Ile Sacrée*, s'avança chez les Calédoniens jusqu'au Tay et, pour protéger les possessions romaines, établit une ligne de forteresses allant du golfe de *Bodotria* ou du Forth à l'em-

bouchure de la *Glota* ou Clyde. Ces précautions prises, il franchit les monts Grampians vainement défendus par ce Galgac si éloquent, du moins dans Tacite, et, le premier des Romains, fit le tour complet de l'île.

Pendant son gouvernement (78-86), Agricola s'efforça par sa douceur et sa justice de réconcilier les Bretons avec la domination romaine, et il y avait réussi, lorsque la jalousie du soupçonneux Domitien le rappela du théâtre de ses exploits.

La Bretagne romaine.

A partir de cette époque, l'histoire de la Grande-Bretagne se confond durant plus de trois siècles avec celle des Césars. Adrien la visita (121), et, préoccupé de la nécessité de resserrer les limites de l'empire, fit construire un retranchement de l'embouchure de la Tyne au golfe de Solway. Toute la portion de l'île qui correspond à l'Écosse actuelle était ainsi abandonnée aux barbares. Sous le règne suivant (138-161), Lollius Urbicus, reportant plus au nord les bornes de l'empire, relia, par un ouvrage continu, *le mur d'Antonin*, les diverses forteresses qu'Agricola avait élevées. Mais l'an 170 les Romains reculèrent encore une fois derrière le mur d'Adrien. Au commencement du IIIe siècle, les Calédoniens franchirent même cet obstacle, et Septime Sévère dut venir en personne (207) les refouler dans leurs montagnes. Cette expédition lui coûta tant d'hommes et de fatigues, que pour mettre à l'abri, dans le reste de l'île, la civilisation romaine, il construisit un nouveau retranchement un peu au nord de celui d'Adrien, de Tynemouth à Bowness, passant par le sommet des montagnes, et qui fut non plus en terre, mais en pierre, de quatre mètres de haut, sur neuf de large à sa base, flanqué de tours de distance en distance, couvert enfin d'un fossé profond dans toute sa longueur.

Septime Sévère mourut à York (211). L'année suivante (212), par un décret de Caracalla, son fils aîné, les Bretons devinrent, ainsi que tous les autres provinciaux, citoyens romains. Le plus clair bénéfice de ce nouveau titre fut pour

les Bretons l'obligation, tout en acquittant les anciens impôts qu'ils payaient comme sujets, d'en subir de nouveaux comme citoyens. Pour comble de misère, environ quarante ans après, les côtes de Gaule et de Bretagne commencèrent à être ravagées par les pirates francs et saxons.

Il fallut établir, au S. E. de l'île, un magistrat, « le comte du littoral saxon, » spécialement chargé de réprimer ces brigandages ; une flotte considérable fut en même temps équipée à *Gessoriacum* (Boulogne); mais on en donna le commandement au Ménapien Carausius, qui laissant passer Saxons, Cauques et Frisons, se contentait d'intercepter leur retour pour piller les pillards. Maximien, collègue de Dioclétien, ordonna la mort du cupide amiral, qui gagna avec ses principaux officiers l'île de Bretagne, y prit la pourpre et y régna sept ans (287-292). Son ministre, Allectus, l'assassina (292); il fut à son tour vaincu et tué par Constance Chlore (294).

La Bretagne fut heureuse sous Constance. Mais ce vertueux prince lui manqua trop tôt; il expira à York (306) dans les bras de son fils Constantin. Lorsque ce dernier divisa l'empire en préfectures, diocèses et provinces, la Bretagne forma le troisième diocèse de la préfecture des Gaules, avec *Eboracum* (York) pour métropole, et renferma cinq provinces : 1° au sud, BRITANNIA I, métropole *Cantium* ou *Durovernum* (Canterbury), tout le pays entre la Tamise et la Severn ; 2° à l'ouest BRITANNIA II, métropole *Isca Silurum* (Caerléon) ; 3° entre l'Humber et la Tamise, FLAVIA CÆSARIENSIS, métropole *Venta Icenorum* (Caster, près Norwich) ; 4° au centre, entre l'Humber et la Tyne, MAXIMA CÆSARIENSIS métropole *Eboracum* (York) ; 5° au nord, entre le mur d'Adrien et celui d'Antonin, VALENTIA, métropole *Victoria* (Stirling ?). Une sixième province, formée sous le nom de VASPASIANA , de la partie de la Calédonie comprise entre les golfes du Forth et de la Clyde, au sud, et les montagnes qui traversent les comtés d'Athol et de Badenoch, au nord, ne subsista que fort peu de temps. Ces provinces étaient soumises, chacune, à un gouverneur spécial, qui recevait les ordres du *vicaire* ou gouverneur

général de tout le diocèse, résidant à York, lequel relevait à son tour du préfet du prétoire des Gaules, qui seul correspondait directement avec l'empereur. Ces hauts fonctionnaires étaient toujours romains; les magistrats municipaux sortaient seuls des rangs des indigènes[1].

CHAPITRE III[2].

ANGLO-SAXONS (455-837).

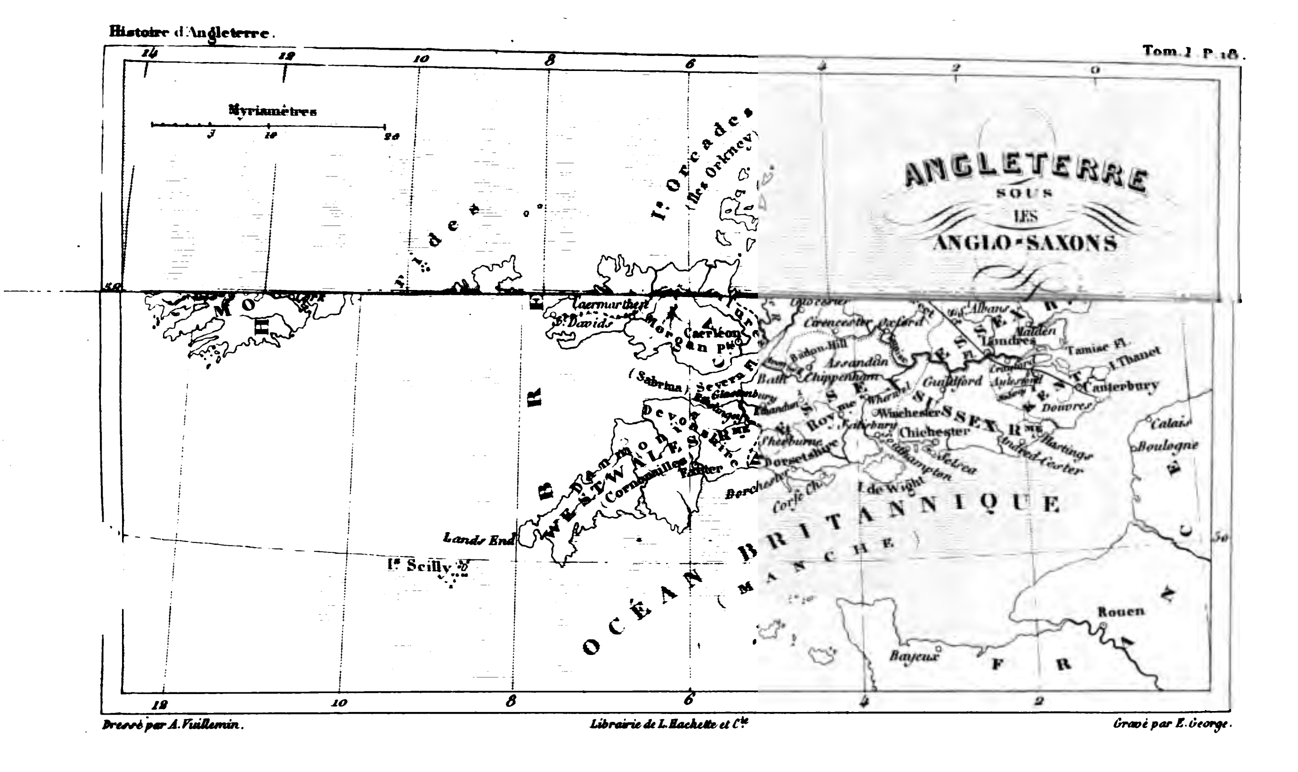
LES BRETONS LIVRÉS A EUX-MÊMES. — HENGIST ET HORSA (449). — FORMATION DE QUATRE ROYAUMES SAXONS (455-526); LE ROI ARTHUR (516-542). — LES TROIS ROYAUMES ANGLES (547-584). — CONVERSION DES ANGLO-SAXONS (597-680). — LES BRETWALDAS. — OFFA, ROI DE MERCIE (757-794). — EGBERT LE GRAND, ROI DE TOUTE L'HEPTARCHIE (827-837).

Les Bretons livrés à eux-mêmes.

Au commencement du v[e] siècle, les ministres du faible Honorius durent rappeler au secours de l'Italie les légions de Bretagne. « Après avoir opprimé l'île pendant quatre cents ans, disent les Annales des Bretons, et en avoir exigé par année le tribut de trois mille livres d'argent, ils repartirent pour la terre de Rome, afin de repousser l'invasion de la horde noire. Ils ne laissèrent à leur départ que des femmes et des enfants en bas âge qui tous devinrent Cambriens. »

Mais cette île qu'ils abandonnaient en quel état se trouvait-elle? Ils y laissaient un peuple très-imparfaitement initié à leur langue et à leur civilisation qui n'avaient pas jeté dans la Bretagne le même éclat qu'en Gaule, écrasé par la fiscalité la plus cupide, épuisé par le recrutement des légions, encore assez barbare pour se morceler, comme avant

1. Voy., sur cette organisation, l'*Histoire des Romains* de M. Duruy.
2. Sharon Turner, *History of the Anglo-Saxons*; Palgrave, *Histoire des Anglo-Saxons* (traduit de l'anglais); Lappenberg, *History of England under the Anglo-Saxon kings* (traduction de l'allemand).



Dressé par A. Vuillemin.

Librairie de L. Hachette et Cⁱᵉ

Gravé par E. George.

la conquête, en une foule de petits États[1], mais dépouillé de sa primitive et sauvage énergie, ayant perdu jusqu'à l'habitude des armes, par conséquent tout prêt pour une nouvelle servitude. Le christianisme qui leur avait été prêché au milieu du IIe siècle faisait naître à ce moment même de fâcheuses divisions, par les querelles théologiques sur le libre arbitre et la grâce, que venait de soulever le trop fameux Pélage.

Une autre cause de faiblesse, c'était que l'île se trouvait, à cette époque ainsi que dans les premiers temps, inégalement répartie entre deux grandes populations : au nord, les Calédoniens; au centre et au sud, les Bretons partagés en Logriens à l'est, et en Cambriens à l'ouest. Les Calédoniens se subdivisaient en Scots, au nord-ouest des monts Grampians, et en Pictes, au sud-est. Mais ces deux populations, dont les chefs résidaient, l'un entre les lacs d'Argyle, l'autre à l'embouchure du Tay, bien souvent en querelle l'une avec l'autre, étaient toujours unies lorsqu'il s'agissait de passer la Clyde dans leurs bateaux d'osier recouverts de cuir, pour aller piller les pays du sud. Jamais elles ne subirent ni le gouvernement, ni la civilisation des Romains, qui furent contraints d'élever de gigantesques retranchements pour arrêter leurs incursions. Les noms de quelques-uns des chefs de ces bandes audacieuses, celui surtout de l'héroïque roi de Morven, le brave et généreux Fingal, nous apparaissent dans un demi-jour fabuleux, comme les poésies mêmes d'Ossian qui les a chantés.

Quand ces remparts ne furent plus défendus par les légions romaines, les montagnards du nord purent ravager impunément le centre et le sud de l'île. On ne cite qu'une

1. « A la place de l'administration romaine, dit M. Aug. Thierry (*Hist. de la conquête*, t. I, p. 37), se releva l'autorité des anciens chefs de tribus, abolie autrefois par les Romains. D'antiques généalogies, conservées soigneusement par les poëtes, servirent à désigner ceux qui pouvaient prétendre à la dignité de chefs de canton ou de famille, car ces mots étaient synonymes dans la langue des anciens Bretons; et les liens de parenté formaient la base de leur état social..... Tout Breton, pauvre comme riche, avait besoin d'établir sa généalogie pour jouir pleinement de ses droits civils et faire valoir ses titres de propriété dans le canton où il avait pris naissance; car chaque canton appartenait à une seule famille primitive, et nul ne possédait légitimement aucune portion du sol, s'il n'était membre de cette famille, qui, en s'agrandissant, avait formé une tribu. »

seule circonstance où les Bretons leur aient résisté avec succès. Un parti de Pictes dévastait les côtes. Saint Germain, évêque d'Auxerre, venu en Grande-Bretagne pour combattre le pélagianisme, prit en personne le commandement des Bretons, qu'il plaça en embuscade dans un défilé. Quand l'ennemi parut, les Bretons poussèrent tout à coup le cri d'*Alleluia* que répétèrent les montagnes environnantes; les Pictes, épouvantés, prirent la fuite, et beaucoup périrent dans les eaux d'une rivière voisine. Ce fait est resté célèbre sous le nom de *victoire de l'Alleluia.*

Hengist et Horsa (449).

Mais qu'était-ce qu'un avantage passager? Pour résister avec plus d'efficacité, les Logriens et les Cambriens résolurent de se placer sous une autorité commune et se donnèrent un chef suprême ou penteyrn. Cette combinaison, bonne en apparence, n'eut pas les résultats qu'elle promettait, parce qu'à chaque élection éclatait une violente rivalité pour savoir qui des deux peuples aurait l'honneur de voir prendre le penteyrn dans son sein. En 449, cette dignité était, depuis quatre ans, aux mains du Logrien Vortigern, lorsque le hasard amena sur la même pointe de terre, où l'an 55 avant J. C. avaient débarqué les légions romaines, trois chiules ou vaisseaux longs de corsaires germains commandés par deux frères descendants d'Odin, Hengist (*étalon*) et Horsa (*cheval*). Ils appartenaient à la tribu des Jutes, établie sur la rive gauche de l'Eyder et l'une des nombreuses peuplades comprises dans la confédération des Saxons (*les hommes aux longs couteaux?*), qui s'étendait du fond de la Chersonèse cimbrique à l'embouchure de l'Ems. Bientôt fut conclu entre les deux chefs jutes et le penteyrn l'arrangement suivant : Hengist et Horsa s'engageaient à repousser avec un corps de troupes considérable les incursions des montagnards, et Vortigern, en récompense, leur abandonnait la petite île de Thanet, formée à la pointe du pays de Kent, d'un côté par la mer, de l'autre par une rivière qui se séparait en deux bras, dont l'un a été depuis comblé. Des vivres abondants devaient être fournis par les Bretons

à ces auxiliaires, sur lesquels ils fondaient les plus brillantes espérances, car la réputation guerrière des Saxons était universelle. C'est d'eux que Julien et Ammien Marcellin avaient dit qu'ils étaient la plus belliqueuse des nations germaniques.

Formation de quatre royaumes saxons (455-526); le roi Arthur (516-542).

Tout alla bien d'abord entre les hommes de race celtique et ceux de race germanique. Les haches saxonnes brisèrent sans peine les piques longues et fragiles des Calédoniens qui furent plus d'une fois mis en fuite, notamment dans la plaine de Stamford. Mais après six ans d'efforts communs, la discorde se glissa entre les Bretons et les Saxons. Ces derniers, qui recevaient sans cesse de nouveaux renforts accourus de l'embouchure de l'Elbe, se montrèrent-ils trop exigeants? Les Bretons, débarrassés pour le moment de toute crainte du côté du nord, devinrent-ils ingrats? Les chroniques bretonnes ne fournissent point à ces questions de réponse impartiale. Peut-être même les torts furent-ils réciproques. Ce qui est constant, c'est qu'en 455 les Saxons avaient fait alliance avec ces Pictes qu'ils étaient chargés de combattre et que les Bretons étaient attaqués à la fois au nord et au midi. L'étendard au dragon blanc des Saxons et l'étendard au dragon rouge des Bretons, qui naguère marchaient de concert, s'avancèrent l'un contre l'autre. Une grande bataille se livra dans le Kent, à Aylesford, sur les bords de la Medway. Horsa fut tué, mais son frère Hengist triompha, et c'est à cette année 455 qu'on fait commencer l'heptarchie par la fondation, au profit des vainqueurs, du premier royaume saxon, celui de Kent, qui eut pour capitale Canterbury. Le penteyrn Vortigern, que les Bretons ont accusé de tous leurs maux aurait, suivant eux, trahi la cause de ses compatriotes pour plaire à la belle Rowena, fille d'Hengist, devenue sa femme. Obligé de céder le commandement à son fils Vortimer qui remporta quelques succès et refoula même un instant les envahisseurs germains jusque sur leurs vaisseaux, il le reprit après la mort

de ce valeureux chef, mais ne put dissiper la défiance de ses sujets, que justifia bientôt, suivant Gildas, une trahison infâme des Saxons. Une entrevue avait été décidée entre trois cents députés de chaque nation. Les Saxons y vinrent portant des armes cachées, et lorsque Hengist se fut écrié : « Tirez vos glaives! » soudain deux cent quatre-vingt-dix-neuf Bretons tombèrent. Vortigern seul n'avait point été frappé. Mais les Bretons n'épargnèrent pas le chef tant aimé de l'étranger; ils brûlèrent dans sa demeure celui qui, en un jour à jamais funeste, avait invité les pirates germains à s'arrêter sur le sol de la Bretagne.

L'homme appelé à gouverner à sa place, Aurélianus Ambrosius, passait pour fils d'un soldat romain que son nom de Constantin avait fait proclamer empereur, en 407, par les légions de Bretagne révoltées contre Honorius. Il avait longtemps vécu dans l'Armorique ; il en revint, en 457, à la tête d'une troupe d'Armoricains accourus au secours de leurs frères, les Celtes de la Bretagne. Ambrosius, brave et prudent, joignait à ces qualités la connaissance de la tactique romaine. Mais il ne put retarder que de quelques années les progrès d'un nouveau chef saxon, Ælla, qui refoula les plus courageux d'entre les Bretons dans un lieu fortifié du nom d'Anderid ou Andred-Cester. Il les y tenait assiégés, quand une armée bretonne vint le cerner lui-même. Chaque fois que les Saxons donnaient un assaut à la place, les indigènes attaquaient leur camp. Cependant Ælla finit par triompher et s'empara d'Anderid, dont il égorgea tous les défenseurs (490). A la suite de ce succès, Ælla créa (491) le royaume de Sussex (Saxe du sud). Quant à Ambrosius, Geoffroy de Monmouth, moine du XII[e] siècle, rapporte qu'il mourut à Winchester, du poison que lui donna un Saxon, qui s'offrit à lui comme médecin; mais on croit qu'il fut tué dans une bataille.

En effet la lutte prenait chaque jour de plus grands développements, car de nouvelles bandes arrivaient continuellement de l'embouchure de l'Elbe. Cerdic, qui prétendait descendre, comme Hengist et Horsa, comme la plupart des rois germains, d'Odin, ce héros divinisé du nord, vain-

quit le penteyrn Natanléod ou Nasaléod, et fonda (516) le royaume de Wessex (Saxe de l'ouest), qui atteignit vers l'occident la rive droite de la Severn. Jusqu'aux victoires de Cerdic, dont la postérité était destinée à régner sur l'heptarchie entière, les Saxons n'avaient guère eu à combattre que des Logriens; mais à partir de ce moment ils trouvèrent dans les Cambriens, ou Gallois, ou Welches, des adversaires plus redoutables. C'est alors qu'apparaît Arthur, roi des Silures de Caerléon, personnage si étrangement défiguré par les bardes gallois, mais surtout par Geoffroy de Monmouth et les trouvères, qui lui attribuent la création de l'ordre des chevaliers de la Table ronde, et dont le nom, trop souvent associé avec celui de l'enchanteur Merlin, semble devoir rentrer plutôt dans le domaine de la fiction que dans celui de l'histoire. On ne peut cependant se dispenser de rapporter les principaux événements de sa vie, d'autant plus que quelques-uns semblent aussi bien constatés que les autres faits importants de l'époque.

Devenu, en 516, chef de la partie méridionale du pays de Galles, Arthur se signala, en 520, par la victoire de Badon-Hill, près de Bath, qui arrêta pour quarante ans les progrès des Saxons du côté de l'ouest. Tranquille pour le pays de Galles, Arthur alla combattre dans le nord, sous les murs d'York, puis à Dumbriton où il délivra son neveu Hoel investi par les Pictes et les Scots unis aux Saxons. Malheureusement des guerres civiles entre les tribus bretonnes et des discordes au sein de sa propre famille paralysèrent tous les efforts du héros breton. Sa femme Guanhumara, fille d'un chef du Cornouailles, et dont les aventures forment le sujet de plusieurs de ces longs romans de chevalerie où elle est appelée Genièvre, le trahit pour un de ses neveux. L'infâme Modred aggrava son crime en invoquant l'assistance des Calédoniens et des Saxons. Arthur voulut venger sa honte mais reçut plusieurs blessures et fut transporté mourant dans une île formée par diverses rivières près de Glastonbury et non loin de ce mont Badon, témoin de ses hauts faits. Il y expira (542). Comme plus tard, pour le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, pour le roi d'Écosse,

Jacques IV, le peuple refusa de croire à sa mort, et attendit le retour du grand chef de guerre qui savait vaincre les Saxons. A la fin du règne de Henri II, vers 1189, son cercueil fut découvert, et on trouva, près de son corps, dont les gigantesques proportions étonnèrent les assistants, une petite croix de plomb, sur laquelle étaient gravés ces mots : *Hic jacet sepultus inclytus rex Arturius in insula Avalonia*. Les victoires d'Arthur n'avaient sauvé que le pays cambrien, la Logrie continua d'être envahie. Le Saxon Erkenwin fonda, en 526, sur la rive gauche de la Tamise, un quatrième royaume, celui d'Essex (Saxe de l'est), dont Londres fut la capitale.

Les trois royaumes angles (547-584).

Trois États restaient encore à créer, pour compléter l'heptarchie saxonne; ils furent élevés par des hommes d'origine germanique, les Angles qui habitaient dans le centre de la Chersonèse cimbrique, au nord des Jutes.

La population des Angles s'embarqua tout entière (547) sous la conduite d'un chef de guerre nommé Ida et de ses douze fils. Leurs nombreux vaisseaux abordèrent entre les embouchures du Forth et de la Tweed. Ils firent alliance avec les Pictes, et s'avancèrent de l'est à l'ouest, frappant les indigènes d'un tel effroi, que le roi des Angles reçut d'eux le surnom d'*homme de feu*. Malgré sa férocité et sa bravoure, Ida rencontra, au pied des montagnes d'où descend la Clyde, une population qui lui résista. « L'homme de feu est venu contre nous, dit un poëte breton contemporain ; il nous a demandé d'une voix forte : « Voulez-vous me « livrer des otages, êtes-vous prêts? » Owen lui a répondu, en agitant sa lance : « Non, nous ne te livrerons point d'ota- « ges; non, nous ne sommes pas prêts. » Urien, le chef du pays, s'est alors écrié : « Enfants d'une même race, unis « pour la même cause, levons notre étendard sur les mon- « tagnes, et précipitons-nous dans la plaine; précipitons- « nous sur l'homme de feu et unissons dans le même car- « nage lui, son armée et ses auxiliaires. » Ce même Urien, à la tête des Bretons du nord, remporta (547-559) plu-

sieurs victoires sur les envahisseurs. Le chef des Germains succomba sur les bords de la Clyde ; mais, dans une bataille décisive, la cause bretonne fut vaincue (560). Il y périt un grand nombre de chefs portant le collier d'or, marque du haut commandement chez les Bretons. Aneurin, l'un des bardes les plus célèbres, y combattit au premier rang, et survécut à cette grande défaite qu'il chanta dans un poëme que nous avons encore.

Tout le pays compris entre le Forth, au nord, et l'Humber, au sud, fut désigné sous le nom de royaume de Northumberland (terre au nord de l'Humber). Cependant il constitua fréquemment deux États soumis chacun à un chef spécial, les royaumes de Deïre et de Bernicie, séparés par la Tyne, suivant Turner, par la Tees, suivant Lingard.

L'an 571, Offa fonda, le long de la côte orientale, entre l'Humber et la Stour, le royaume d'Est-Anglie, capitale Norwich. Enfin Crida compléta (584) l'heptarchie anglo-saxonne, qu'il serait aussi juste, à cause du Deïre et de la Bernicie souvent séparés, d'appeler l'octarchie, par la création, sur les rives de la Trent, du royaume de Mercie, ainsi nommé du mot allemand *mark*, marche, frontière, parce qu'il était à la limite des territoires anglo-saxon et breton.

Il ne restait donc plus, à la fin du VI[e] siècle, aux indigènes, c'est-à-dire aux Cambriens, car les Logriens étaient complétement dépouillés, que l'espace limité vers l'est par une ligne allant de la Manche à l'embouchure de la Clyde et suivant le cinquième degré de longitude occidentale. Dans cet espace étaient compris, 1° au sud-ouest, le pays de Cornouailles (*Cornu Walliæ*) qui constitua le royaume de *Damnonia* ou de Westwales, le plus méridional des trois États bretons demeurés indépendants ; 2° à l'ouest, la Cambrie ou pays de Galles, morcelée en plusieurs principautés indépendantes, parmi lesquelles celles de Powis et de Morgan tenaient alors le premier rang et qui furent réunies (843) par Roderic le Grand ; 3° au nord-ouest, une longue bande de terre, se prolongeant de l'embouchure de la Dee à celle de la Clyde, forma, sous le nom de Cumber-

land, le royaume breton le plus septentrional : de sorte qu'aucun des États fondés par les envahisseurs n'allait, à la fin du VIe siècle, jusqu'au littoral occidental, si ce n'est celui de Wessex qui touchait au golfe dans lequel se jette la Severn. Un peu plus tard, la Northumbrie atteignit la mer d'Irlande, sous Ethelfrid, ce féroce exterminateur des moines de Bangor, qui conquit le Cumberland, et même, en 613, les îles de Man et d'Anglesey. Mais un de ses successeurs, Egfried, ayant tenté contre l'Irlande (684) une attaque malheureuse, vit les Bretons du Galloway et du Cumberland recouvrer leur indépendance, tandis que les Pictes et les Scots reconquéraient tout l'espace compris entre le golfe de Forth et le cours de la Tweed que ne franchirent plus les Northumbriens.

Le territoire où les Cambriens, protégés par des montagnes boisées et des marais, maintinrent, au prix d'efforts sans cesse renouvelés, leur indépendance, servit d'asile à beaucoup de Bretons. D'autres, traversant la Manche, allèrent se fixer dans le nord-ouest de la Gaule, chez leurs frères de l'Armorique, dont la contrée s'appela dès lors Petite-Bretagne, pour la distinguer de la grande qui, du reste, perdait jusqu'à son nom et allait être connue désormais sous celui d'England ou terre des Angles, Angleterre. Les plus malheureux de tous furent ceux d'entre les Logriens qui, ne pouvant ou ne voulant pas quitter le sol natal, y vécurent esclaves des nouveaux venus. Car, si d'autres barbares s'étaient contentés, dans les pays conquis par eux, d'une partie des terres, les Anglo-Saxons prirent la totalité. La quantité de mots d'origine tudesque que l'on compte dans la langue anglaise, prouve en outre que les fondateurs de l'heptarchie étaient nombreux, qu'ils avaient avec eux leurs femmes et leurs enfants, et qu'il y eut non-seulement expropriation complète d'un peuple par un autre, mais sur bien des points extermination ou expulsion presque entière des vaincus libres. Nous verrons, au XIe siècle, les Normands-Français opérer, eux aussi, une expropriation complète, mais ne pouvoir, en présence de la masse des vaincus, assurer définitivement le triomphe de leur langue.

Conversion des Anglo-Saxons (597-680).

A la fin du VI[e] siècle le trône pontifical était occupé par Grégoire le Grand, le premier pape qui ait fait sentir au loin l'influence de Rome. Étant encore moine il passa un jour sur le marché aux esclaves et fut frappé de la beauté et de l'air plein de candeur de quelques jeunes captifs. Il apprit que c'étaient des Anglo-Saxons dont les compatriotes vivaient dans l'idolâtrie quoique depuis longtemps convertis. Il les racheta en s'écriant : « Ce seraient, non des *Angles*, mais des *anges* s'ils étaient chrétiens, » et demanda à Benoît I[er] la permission d'aller prêcher l'Évangile dans ce pays lointain. Il partit ; mais le peuple de Rome contraignit le pape à le rappeler, et, à la mort de Pélage II, l'éleva sur le saint-siége (590). Grégoire le Grand, au milieu des innombrables affaires qui appelaient son attention, n'oublia pas ses Anglo-Saxons. Il acheta de nouveaux captifs de cette nation, leur donna les notions religieuses les plus indispensables et les renvoya dans leur patrie. Ce moyen ne réussissant pas, il fit partir une mission dirigée par le moine Augustin. Les rois francs accueillirent avec respect les envoyés du souverain pontife et leur permirent d'emmener comme interprètes quelques Francs qui, étant, ainsi que les conquérants d'Albion, d'origine germanique, devaient facilement les comprendre.

Mais le plus puissant auxiliaire d'une religion dont l'esprit, tout de douceur et de charité, s'accorde si bien avec les vertus du sexe le plus faible, devait, là encore, être une femme; une princesse franque allait faire pour les Anglo-Saxons ce que Clotilde avait fait pour Clovis et ses compagnons, ce que Théodelinde, précisément à la même époque, faisait pour les Lombards. Berthe, fille du roi de Paris Caribert, était l'épouse d'Ethelbert, roi de Kent, dans les États duquel aborda la mission, car elle prit terre sur cette île de Thanet qui semblait destinée à être la première station des conquérants les plus divers. Cédant aux instances de la reine, le monarque saxon consentit à une entrevue avec les missionnaires; mais, par suite de la croyance dans laquelle

il était, ainsi que ses grossiers compatriotes, que l'influence des mauvais esprits est beaucoup moins malfaisante en plein air, il ne voulut les recevoir ni dans son palais, ni dans sa capitale, et alla les trouver dans leur île, où il fut convenu qu'on se verrait en dehors de toute habitation. A l'approche du roi les prêtres romains s'avancèrent en grand appareil, précédés d'une croix d'argent et d'un tableau du Christ. L'entrevue eut lieu sous un chêne. Dès que l'interprète eut expliqué le but des missionnaires, Ethelbert, sur qui cette pompe avait produit un certain effet, répondit qu'il n'avait nul désir d'abandonner les dieux de ses pères pour un culte inconnu, mais que les intentions des étrangers lui semblaient rassurantes, qu'ils pouvaient donc prêcher sans crainte et qu'ils recevraient de lui des provisions et un logement. Les moines romains firent dans Canterbury une entrée solennelle, chantant : « Seigneur, dans ta miséricorde, détourne, nous t'en supplions, détourne ta colère de cette cité et de ton saint temple, car nous sommes pécheurs. »

La reine avait déjà pris soin de préparer une résidence pour les nouveaux apôtres. On les établit dans l'ancienne église de Saint-Martin, bâtie par les Bretons, et qui venait d'être réparée pour l'usage de Liudhard, prélat chrétien venu des Gaules avec Berthe. La curiosité porta les Saxons à visiter les étrangers ; ils admirèrent les cérémonies de leur culte, leur piété, leur austérité. A la fête de la Pentecôte (597), Ethelbert se déclara lui-même chrétien, et dix mille Saxons ne tardèrent pas à recevoir comme lui le baptême. Augustin prit d'abord le titre d'évêque du pays de Kent, mais Grégoire, en récompense de ses travaux, lui envoya le pallium, emblème de la dignité archiépiscopale : c'étaient deux bandelettes de laine blanche, marquées de croix et pendantes sur la poitrine ainsi que derrière les épaules. Canterbury devint le siége du nouvel archevêché auquel fut attachée la primatie de la Grande-Bretagne, et qui eut pour premiers suffragants les évêques de Rochester et de Londres. Les autres États de l'heptarchie entrèrent en effet, successivement, dans le sein de l'Église : Essex, en 600; le Northumberland, en 627; l'Est-Anglie, en 629; Wessex,

en 635; Mercie, sous le roi Péada; Sussex, quoique limitrophe du Kent, ne renonça au paganisme que le dernier de tous, en 680, à la voix de saint Wilfrid, évêque d'York.

Ces conversions furent mêlées d'incidents divers : celle du Northumberland avait été décidée par les chefs réunis dans le grand conseil national, le wittenagemot ou *assemblée des sages*, et dans la forme où l'on discutait les mesures d'intérêt général. « Le roi Edwin, s'adressant aux assistants, demanda ce qu'il leur semblait de la doctrine nouvelle. Le chef des prêtres parla le premier : « Mon avis, dit-il, est que « nos dieux sont sans pouvoir, et voici sur quoi je me fonde : « pas un homme, dans tout le peuple, ne les a servis avec « plus de zèle que moi, et pourtant je suis loin d'être le « plus riche et le plus honoré. » Un chef de guerriers se leva ensuite et parla en ces termes : « Tu te souviens peut-être, « ô roi, d'une chose qui arrive parfois dans les jours d'hi- « ver, lorsque tu es assis à table avec tes capitaines et tes « hommes d'armes, qu'un bon feu est allumé, que ta salle « est bien chaude, mais qu'il pleut, neige et vente au de- « hors. Vient un petit oiseau qui traverse la salle à tire d'aile, « entrant par une porte, sortant par l'autre. L'instant de ce « trajet est pour lui plein de douceur, il ne sent plus ni la « pluie ni l'orage; mais cet instant est rapide : l'oiseau a fui « en un clin d'œil, et de l'hiver il repasse dans l'hiver. Telle « me semble la vie des hommes sur cette terre et son cours « d'un moment comparé à la longueur du temps qui la pré- « cède et qui la suit. Ce temps est ténébreux et incommode « pour nous. Il nous tourmente par l'impossibilité de le « connaître. Si donc la nouvelle doctrine peut nous en ap- « prendre quelque chose d'un peu certain, elle mérite que « nous la suivions[1]. »

Augustin fut moins heureux auprès des Cambriens, déjà chrétiens, qu'auprès des Saxons encore païens. Les Bretons ne consentaient pas à voir dans l'évêque de Rome le chef suprême de la religion. Ils soutenaient avoir reçu leur foi directement des apôtres, des églises d'Orient, et ils ne vou-

1. Augustin Thierry, *Histoire de la conquête des Normands*, t. I, p. 94-95.

laient avoir rien de commun avec le patriarche d'Occident : en un mot, s'il est permis d'employer, dès le VIe siècle, une expression qui devait jouer, chez les Anglais, un si grand rôle dans les temps modernes, ils abhorraient déjà le *papisme*. Leur dissidence portait même non-seulement sur une question de hiérarchie, mais encore sur des points de foi et de discipline. Leur clergé niait formellement le péché originel, la damnation irrémissible des enfants morts sans le baptême ; il reconnaissait bien une action surnaturelle, un secours immédiat de Dieu, mais il pensait que l'homme, pour obtenir la *grâce*, devait d'abord la mériter, que par sa volonté et sa raison il pouvait s'élever au bien moral. Fille des Églises d'Orient, l'Église bretonne s'écartait beaucoup aussi pour la discipline de celle d'Occident. La forme de la tonsure cléricale et celle de l'habit monastique n'étaient point les mêmes ; on n'y célébrait point la fête de Pâques le même jour. Les Cambriens avaient des évêques, mais, la plupart du temps, sans siége fixe, et leur archevêque résidait indifféremment à Caerléon ou à Menew (Saint-David). Indépendant de toute autorité étrangère, cet archevêque ne recevait ni ne sollicitait le pallium.

Augustin, dans une conférence qu'il avait assignée, sur la rive droite de la Severn, aux prélats cambriens, leur enjoignit (606) de se conformer pour la discipline, comme pour le dogme, aux décisions de Rome, de lui prêter à lui-même obéissance, et d'unir leurs efforts aux siens, afin de convertir les Anglo-Saxons. Les prêtres du pays de Galles, aussi peu disposés à accepter le joug de Rome, que celui des envahisseurs germains, refusèrent la soumission exigée. L'archevêque de Canterbury les congédia durement, en s'écriant d'un ton de menace : « Puisque vous refusez d'enseigner, avec moi, le chemin de la vie aux Saxons, avant peu de temps, par un juste jugement de Dieu, ils seront pour vous des ministres de mort. » L'année suivante (607), Éthelfrid, roi de Northumberland, confondait dans un seul et même massacre douze cents moines du monastère de Bangor, et ruinait de fond en comble leur vaste demeure, élevée sur les bords de la Dee.

En 664 un synode fut convoqué à Whitby, dans le comté d'York, pour amener la réunion du clergé breton avec le clergé anglo-saxon. Il s'ouvrit en présence des rois de Deïre et de Bernicie, et compta, parmi ses membres, saint Wilfrid, qui, élevé dans le monastère de Canterbury, était ensuite allé à Rome, pour s'y instruire à fond des doctrines et des rites de l'Église latine, dont il fut, en cette circonstance, le plus éloquent défenseur. L'évêque breton, Colman, s'efforça de justifier contre lui les usages établis chez les Cambriens, les Irlandais et les Écossais, par rapport à la célébration de la fête de Pâques et à la forme de la tonsure ecclésiastique; le synode se prononça pour l'usage romain, que les prêtres bretons n'adoptèrent toutefois qu'au VIIIe siècle. Quant aux dogmes, toute dissidence avec le saint-siége fut formellement répudiée.

Les bretwaldas.

Si l'on excepte le grand fait de leur conversion au christianisme, rien de moins digne d'étude que l'histoire des Anglo-Saxons dont les sept royaumes se font entre eux des guerres continuelles. Les Germains, voisins des petits États bretons demeurés indépendants, pouvaient s'agrandir par la guerre étrangère, comme ceux du Wessex qui rendirent tributaires (753) les hommes de la pointe de Cornouailles, vainement secourus par leurs frères de l'Armorique; comme Offa, roi de Mercie, qui, vers 780, franchissant la Severn, refoula les Gallois à soixante kilomètres de la rive droite de ce fleuve, et creusa, pour les contenir, un retranchement allant de la Wye à la Dee, l'*Offa-Dike* ou fossé d'Offa. Mais ceux qu'entouraient de tous côtés leurs compatriotes ou la mer, ne pouvaient demander l'accroissement de leur territoire qu'à la guerre civile. Nous trouvons bien trace d'un chef suprême, qui sous le nom de bretwalda, prétendait exercer sur toute l'heptarchie une certaine prééminence; mais cette prééminence plus nominale que réelle ne prévenait aucun désordre, et en engendrait de nouveaux. Car le bretwalda, qui devait son titre moins à l'élection qu'à la vanité personnelle, entrait souvent en lutte

avec les rois qui refusaient de le reconnaître, et, en réalité, il eut moins de puissance sur les souverains anglo-saxons que le penteyrn n'en avait exercé sur les chefs bretons.

Du reste nous sommes fort mal renseignés sur cette dignité de bretwalda, mot dont on ignore jusqu'à l'étymologie, celle qui l'explique par *chef de la Bretagne*, n'étant rien moins que légitime. Il semble hors de doute que cette dignité était à vie; et il est probable qu'elle fut créée, dans le principe, par les Anglo-Saxons pour unir leurs efforts contre les Bretons ou contre les Pictes et les Scots; mais cette tentative pour transformer peut-être l'heptarchie en un seul État, fut bien impuissante, car il n'y eut rien de régulier dans la nomination ni dans les fonctions de ces chefs suprêmes, dont le premier, Ælla, mort en 514, n'eut de successeur qu'en 568. La liste des bretwaldas montre que la prépondérance passa des Jutes aux Angles, puisque, si les trois premiers sont Saxons (Ælla de Wessex (491), Keawlen de Wessex (568), Éthelbert de Kent (593)), les quatre derniers sont rois, l'un, Redwald (616), d'Est-Anglie, les trois autres (Edwin (623), Oswald (634), Oswio (642)) du Northumberland. De tous les Anglo-Saxons, les Northumbriens furent en effet les plus puissants, mais aussi les plus féroces. Sur quatorze rois, qui, au VIIIe siècle, régnèrent sur eux, sept furent tués et six détrônés.

Si le christianisme n'avait pu triompher de tant de barbarie, il produisit, du moins sur cette terre de discorde et de sang, deux hommes sur qui l'on se détourne volontiers du spectacle de tant d'horreurs, Bède le Vénérable et Alcuin. Né en 672, près de Weremouth, dans le diocèse de Durham, Bède fut élevé et vécut au monastère de Saint-Paul, à Yarrow, près de l'embouchure de la Tyne. En vain le pape Sergius I l'invita-t-il à venir à Rome, Bède ne voulut point quitter son cloître, où il écrivit l'*histoire ecclésiastique de la nation des Angles*, digne pendant de l'*histoire ecclésiastique des Francs*, de Grégoire de Tours. Il y mourut en 735, l'année même où naissait, à York, l'homme qui, après Charlemagne, a le plus contribué à la renaissance des lettres, Alcuin, dont la vie appartient plutôt à l'histoire des Francs

qu'à celle des Anglo-Saxons. C'est aussi dans le Northumberland qu'était né, au milieu du VIIe siècle, Willibrod ce courageux apôtre des Frisons, chez lesquels un autre missionnaire de même race, son émule, Winfrid, plus célèbre sous le nom de Boniface, trouva la mort (755).

Offa, roi de Mercie (757-794).

Le dernier bretwalda, Oswio, roi de Northumberland, mourut en 670. Dans le cours du siècle suivant, le plus puissant roi de l'heptarchie fut Offa, roi de Mercie, qui mérite une mention spéciale, moins parce qu'il réunit plusieurs couronnes et qu'il refoula les Gallois de la Severn à la Wye, que parce qu'il offre un type frappant de ces monarques barbares chez lesquels on trouve réunis la plus brutale férocité, la dissimulation la mieux étudiée, et en même temps une vive piété, un respect presque idolâtrique pour le pape et les membres du clergé.

Proclamé roi par les Merciens, en 757, Offa, dont le nom signifie *clément,* employa les quatorze premières années de son règne à consolider son pouvoir par le meurtre de quiconque lui paraissait suspect. En 771, il subjugua les habitants du Sussex, envahit le royaume de Kent (774), battit le roi de Wessex (777), et se trouva ainsi maître de toute la contrée comprise entre la rive droite de la Tamise et la Manche, laissant les rois vaincus sur leurs trônes, mais à condition de n'être plus que les instruments de sa volonté. Tandis qu'il triomphait au midi, du côté de l'ouest, les Gallois l'attaquèrent. La vengeance d'Offa fut prompte et terrible. Le plus puissant de leurs rois, celui de Powis, dont Shrewsbury était la capitale, fut refoulé bien à l'ouest de la Severn. Tout l'espace compris entre ce fleuve, la Wye, la Dee et le fossé d'Offa, creusé entre ces deux rivières, sur une ligne de plus de deux cents kilomètres de longueur, fut peuplé d'Anglo-Saxons. Enfin, pour mettre le comble à tant de succès, les puisssants Northumbriens eux-mêmes acceptèrent le joug de l'heureux roi de Mercie.

Les évêques merciens étaient suffragants de l'archevêque de Canterbury. L'orgueilleux monarque s'indigna de la dé-

pendance où le clergé de ses États se trouvait à l'égard d'un métropolitain étranger, et profita de la présence, dans la Grande-Bretagne (785), de deux légats du pape Adrien II, pour demander que le plus puissant des royaumes de l'heptarchie eût son archevêque. Le souverain pontife, sur la requête d'un tel intercesseur, régla ainsi la hiérarchie ecclésiastique chez les Anglo-Saxons : l'archevêque de Canterbury resta primat de toute la Grande-Bretagne, mais n'eut, dans sa dépendance, que les diocèses compris entre la Tamise et la Manche (Rochester, Londres, Selsey, Winchester, et Sherburne). L'évêque mercien de Lichfield, créé archevêque, devint le métropolitain du centre de l'île entre la Tamise et l'Humber, et eut comme suffragants, les évêques de Dummock (plus tard Dunwich), de Elmham, de Worcester, de Hereford et de Leicester. L'archevêque d'York, métropolitain du nord, depuis 744, conserva sa juridiction sur les diocèses de Withern, de Lindisfarne et d'Hagulstadt (Hexham).

La nouvelle dignité des évêques de Lichfield ne devait durer que quinze ans, mais Offa, qui était loin de prévoir cette courte existence, ne sut comment témoigner sa joie; s'il n'alla point, ainsi que le prétend la chronique du moine de Saint-Albans, exprimer en personne sa reconnaissance au pape, il s'efforça de la prouver en renchérissant sur ce qu'avait déjà fait Ina, roi de Wessex. Ce monarque, qui avait abdiqué (728) pour aller mourir à Rome, sous l'habit de pèlerin, avait institué dans la ville sainte, d'où étaient partis Augustin et ses compagnons, un collége destiné à servir d'asile aux Anglo-Saxons qui viendraient puiser à leur source même les plus pures doctrines de l'Église latine. Dans sa sollicitude pour l'entretien de cet établissement, le fondateur aurait décidé, s'il faut en croire Guillaume de Malmesbury, que chaque maison des pays de Wessex et de Sussex payerait annuellement, en sa faveur, un denier [1], et que le produit de la collecte serait envoyé à Rome. Aussi appelait-on cette espèce d'aumône *romescot*

1. On aura une évaluation approximative en sachant qu'on achetait douze pains, d'un kilogramme chacun, pour 1 denier, et un bœuf pour 1 mancuse.

ou *tribut de Rome*. Offa étendit cette taxe à toutes les maisons de la Mercie et de l'Est-Anglie, et comme le montant évalué à trois cent soixante-cinq mancuses était remis au pape, le jour de la fête de Saint-Pierre, on le nomma *denier de Saint-Pierre*. Il est évident qu'une telle donation n'avait d'autre but que de fournir à la cour de Rome les moyens de faire fleurir le collége anglo-saxon et d'accueillir les chrétiens de la Grande-Bretagne qui allaient en pèlerinage au tombeau des apôtres. Les papes ne finirent pas moins par y voir un acte de soumission, une reconnaissance de leur suprématie temporelle sur toutes les îles Britanniques.

C'est aussi vers cette époque que commença une correspondance assez suivie entre Charlemagne et le roi de Mercie, dans laquelle le monarque franc prend le titre du plus puissant des rois chrétiens de l'est, et appelle Offa le plus puissant des rois chrétiens de l'ouest. En 782, le roi de Mercie avait rendu à Charlemagne un important service, en permettant au savant Alcuin, son sujet, de se fixer chez les Francs. Ces relations ne furent pas toujours aussi amicales. Le fils de Pépin le Bref se plaignit du préjudice apporté aux intérêts de son peuple par la mauvaise foi des marchands anglo-saxons qui fournissaient des robes de laine de moindre dimension, de moins bonne qualité qu'il n'était convenu, et cherchaient à s'exempter par la fraude des droits de douane. Une autre fois, Charlemagne ayant proposé un mariage entre une fille d'Offa et un de ses fils naturels, le roi de Mercie, en retour, sollicita la main d'une princesse franque pour son fils Egfrid. Cette demande blessa l'orgueil de celui qui allait bientôt commander à tout l'Occident, avec le titre d'empereur, et il ne fallut pas moins que l'ascendant d'Alcuin pour opérer une réconciliation.

Dans les dernières années, Offa fit égorger dans son palais le jeune roi d'Est-Anglie, qui s'y était rendu pour épouser sa fille. Le moine de Saint-Albans, rédacteur des *Annales* de cette époque, a cherché, mais vainement, à disculper le fondateur de son couvent. C'était en effet peu de temps auparavant que le roi de Mercie avait bâti, en

l'honneur du premier martyr de la Grande-Bretagne, la magnifique abbaye de Saint-Albans. Offa mourut en 794.

Egbert le Grand, roi de toute l'heptarchie (827-837).

Des deux races qui avaient formé l'heptarchie, celle des Angles avait prédominé pendant le VIIe et le VIIIe siècle; au IXe, la prépondérance retourna, avec Egbert le Grand, aux Saxons.

Brihtric, devenu roi de Wessex en 784, pour se consolider sur le trône, épousa Eadburge, fille du puissant Offa, et exila un jeune prince du sang royal qui, par son courage et sa beauté, attirait déjà les regards. Egbert passa en Gaule, où beaucoup de thanes anglo-saxons, ennemis d'Offa, avaient déjà reçu de Charlemagne l'accueil le plus bienveillant. Ce fut même une bonne fortune pour l'exilé que de trouver ainsi l'occasion d'assister aux tentatives de réorganisation de ce grand monarque. Il ne pouvait apprendre d'un meilleur maître à gouverner un État. Il était depuis douze ans à cette grande école lorsqu'une députation vint lui apprendre (800) que le wittenagemot, ou grand conseil de la nation, l'appelait à remplacer Brihtric. Le Wessex était depuis longtemps épouvanté de l'impudicité et de la cruauté d'Eadburge, femme aussi ambitieuse et non moins dépravée que son père. D'humeur impérieuse, elle gouvernait son mari et par lui toute la nation. Fille du victorieux Offa, elle pensait qu'à elle seule appartenait le pouvoir et traitait les Saxons de l'ouest en vaincus. L'an 799, le roi paraissant voir avec faveur un jeune earldorman, du nom de Worr, Eadburge prépara pour ce dernier un breuvage empoisonné; et Brihtric ayant bu dans la même coupe que son favori, l'accompagna au tombeau. Les West-Saxons indignés privèrent les femmes de leurs rois du titre et des priviléges de la royauté. Quant à la fille d'Offa, qui n'avait plus son père pour la protéger, elle passa avec ses trésors en Gaule, où Charlemagne lui donna une riche abbaye. Cette singulière abbesse ne tarda pas à troubler le couvent par tant de scandales, qu'il fallut l'en chasser, et elle fut

réduite à aller mendier son pain dans les rues de Pavie, où elle termina sa criminelle existence.

Egbert arrivait au trône dans les circonstances les plus favorables. Dernier rejeton de l'illustre race de Cerdic, il était respecté non-seulement de ses propres sujets, mais des habitants des autres royaumes, où s'étaient éteintes les familles des fondateurs. Car, par un contraste bizarre, on avait vu chez les descendants des chefs anglo-saxons, à côté des instincts sanguinaires et des débauches qui déciment toutes les races barbares, un vif penchant, soit à la vie monastique, soit à des abstinences que l'Église même réprouve. Cette double cause avait amené l'extinction de leur postérité. Plus de trente reines ou rois anglo-saxons quittèrent le monde pour le cloître, et un certain nombre vécut en moine sur le trône. Egbert pouvait donc espérer de réunir plusieurs de ces couronnes sans héritiers. Il employa les huit premières années à plier à l'obéissance la turbulente aristocratie des thanes royaux, et lorsqu'il prit les armes pour la première fois, ce fut pour compléter son royaume de Wessex, en soumettant les Bretons de la pointe de Cornouailles, à qui un de ses prédécesseurs, Cudred, s'était contenté, en 753, d'imposer un tribut. Les Gallois avaient secouru leurs frères; Egbert saisit ce prétexte, et pendant quatre années ravagéa leur pays (810-813).

Lorsque Kenulph, roi de Mercie, mourut en 819, Egbert crut le moment arrivé de reprendre le projet imparfaitement réalisé par Offa, celui de faire de l'heptarchie un seul royaume. Il portait déjà deux couronnes, celles de Wessex et de Sussex; il fit de grands préparatifs pour saisir les autres. Bernulph, le nouveau roi de Mercie, essaya de le prévenir, mais éprouva à Ellendun, près de Salisbury, une défaite désastreuse (822), et tandis que le vainqueur refoulait les Merciens au nord de la Tamise, son fils aîné, Ethelwulf, tomba à l'improviste sur le royaume de Kent et le soumit; celui d'Essex ne fit pas plus de résistance. Une révolte, fomentée par Egbert dans l'Est-Anglie, amena la mort de Bernulph tué par les rebelles. Son successeur eut le même sort; et comme les Merciens firent, après lui, choix d'un

chef habile, Witglaph, Egbert accourut au secours des Est-Angles, vainquit les Merciens et ne leur laissa leur roi qu'à la condition de payer un tribut annuel et de le suivre à la guerre. Les mêmes obligations furent imposées aux Est-Angles; en 827, les Northumbriens les acceptèrent également; ce fut la fin de l'heptarchie, qui avait duré deux cent quarante-trois ans. Egbert n'en continua pas moins de porter le seul titre de roi de Wessex.

Pendant les dix années qu'il vécut encore, les trois États peuplés par les Angles conservèrent, en comparaison des quatre royaumes saxons, une ombre de liberté; mais il est fort probable que le *monarcha Britanniæ*, comme l'appelle un chroniqueur, n'aurait pas souffert qu'on élût d'autres rois dans le Northumberland, l'Est-Anglie ou la Mercie, après la mort de ceux qu'il avait trouvés sur le trône, si les Danois, qui bientôt commencèrent à l'attaquer, n'eussent attiré toute son attention. Au contraire, lorsque Egbert fut descendu au tombeau, non-seulement les trois royaumes angles continuèrent à avoir chacun leur monarque, mais les quatre États saxons furent eux-mêmes scindés en deux parts. Éthelwulf succéda à son père sur le trône de Wessex, et forma, des royaumes de Kent, d'Essex et de Sussex, un État secondaire en faveur de son fils Athelstan.

CHAPITRE IV.

LUTTE ENTRE LES ANGLO-SAXONS ET LES DANOIS (787-1017).

INVASIONS DANOISES AU IXe SIÈCLE. — ALFRED LE GRAND, ROI DE WESSEX (871-901). — ÉDOUARD L'ANCIEN (901); ATHELSTAN, PREMIER ROI D'ANGLETERRE (924). — EDMOND Ier L'ANCIEN (941); EDRED (946) ET EDWY LE BEAU (955). — EDGAR LE PACIFIQUE (959); ÉDOUARD II LE MARTYR (975). ETHELRED II (978-1016); REPRISE DE LA LUTTE ENTRE LES ANGLO-SAXONS ET LES DANOIS. — EDMOND II CÔTE DE FER (1016).

Invasions danoises au IXe siècle.

Il semblait que la réunion de toute l'heptarchie sous l'autorité d'un seul chef devait, en terminant de longues guerres civiles, assurer enfin la paix à l'île de Bretagne. Il n'en fut rien. C'est précisément avec le règne d'Egbert que commence une série de calamités épouvantables. Les Anglo-Saxons, après avoir accablé les Bretons de tous les maux de l'invasion, allaient les endurer à leur tour et de la part d'hommes comme eux-mêmes de race germanique, comme eux partis des pays au nord des bouches de l'Elbe. La communauté d'origine et de langue entre les pirates scandinaves et les descendants d'Hengist disparut devant la différence des religions, et les Scandinaves, restés païens, n'en persécutèrent qu'avec plus de rage leurs frères devenus chrétiens. Parmi ces terribles écumeurs de mer, on appelait plus spécialement Danois ceux qui sortaient des îles de la Baltique et de la Chersonèse cimbrique (*Dane-Mark*), où ils avaient remplacé les Angles, et Northmans (*hommes du nord*), les habitants des côtes de Norvége. Du reste, il n'y avait entre eux d'autre différence que celle du nom.

« Au IXe siècle, l'homme du nord se glorifiait encore du titre de fils d'Odin, et traitait de bâtards et d'apostats les Germains enfants de l'Église : il ne les distinguait point des populations vaincues dont ils avaient adopté le culte. Franks ou Gaulois, Longobards ou Latins, tous étaient également odieux pour l'homme demeuré fidèle aux anciennes

divinités de la Germanie. Une sorte de fanatisme religieux et patriotique s'alliait ainsi dans l'âme des Scandinaves à la fougue déréglée de leur caractère et à une soif de gain insatiable. Ils versaient avec plaisir le sang des prêtres, aimaient surtout à piller les églises, et faisaient coucher leurs chevaux dans les chapelles des palais. Quand ils venaient de dévaster et d'incendier quelque canton du territoire chrétien : « Nous leur avons chanté la messe des lan« ces, disaient-ils par dérision ; elle a commencé de grand « matin, et elle a duré jusqu'à la nuit. »

« En trois jours de traversée par le vent d'est, les flottes de barques à deux voiles des Danois et des Norvégiens arrivaient au sud de la Bretagne. Les soldats de chaque flotte obéissaient en général à un chef unique, dont le vaisseau se distinguait des autres par quelque ornement particulier. C'était le même chef qui commandait encore lorsque les pirates débarqués marchaient en bataillons, soit à pied, soit à cheval. On le saluait du titre germanique de *konung, king,* que les langues du midi rendent par le mot *roi ;* mais il n'était roi que sur mer et dans le combat ; car, à l'heure du festin, toute la troupe s'asseyait en cercle, et les cornes remplies de bière passaient de main en main sans qu'il y eût ni premier ni dernier. Le *roi de mer*, see-konung, sea-king, était partout suivi avec fidélité et toujours obéi avec zèle, parce que toujours il était renommé comme le plus brave entre les braves, comme celui qui n'avait jamais dormi sous un toit de planches, qui jamais n'avait vidé la coupe auprès d'un foyer abrité.

« Il savait gouverner le vaisseau comme un bon cavalier manie son cheval, et à l'ascendant du courage et de l'habileté se joignait pour lui l'empire que donne la superstition ; il était initié à la science des runes, il connaissait les caractères mystérieux qui, gravés sur les épées, devaient procurer la victoire, et ceux qui, inscrits à la poupe et sur les rames, devaient préserver du naufrage. Égaux sous un pareil chef, supportant légèrement leur soumission volontaire et le poids de leur armure de mailles, qu'ils se promettaient d'échanger bientôt contre un égal poids d'or, les pirates

danois cheminaient gaiement sur la route *des cygnes*, comme disent leurs vieilles poésies nationales. Tantôt ils côtoyaient la terre, et guettaient leur ennemi dans les détroits, les baies et les petits mouillages, ce qui leur fit donner le nom de *vikings* ou *enfants des anses ;* tantôt ils se lançaient à sa poursuite à travers l'Océan. Les violents orages des mers du nord dispersaient et brisaient leurs frêles navires ; tous ne rejoignaient point le vaisseau du chef au signal du ralliement ; mais ceux qui survivaient à leurs compagnons naufragés n'en avaient ni moins de confiance ni plus de souci ; ils se riaient des vents et des flots, qui n'avaient pu leur nuire : « La force de la tempête, chan« taient-ils, aide le bras de nos rameurs ; l'ouragan est à « notre service, il nous jette où nous voulions aller[1]. »

On désignait sous le nom de *berserkers* ceux des guerriers scandinaves qui, en entendant le cliquetis des armes, en voyant le sang couler à grands flots, entraient dans une sorte de folie frénétique qui doublait leur force, les rendait insensibles aux plus graves blessures, et faisait d'eux, pour leurs ennemis, un sujet d'épouvante et d'horreur. Ils affectaient de combattre nus et de montrer à leurs adversaires leurs plaies béantes et leurs membres ruisselants de sang. La mort n'était pour eux qu'un glorieux moyen d'entrer promptement dans le Walhalla, et ils n'étaient pas moins avides des joies du paradis d'Odin que les sicaires du Vieux de la montagne des délices qu'il leur avait fait entrevoir à l'aide du haschich.

La première apparition des Danois en Bretagne eut lieu sous le règne d'Offa, en 787 : ils débarquèrent sur un point de la côte orientale, égorgèrent un comte anglo-saxon et sa suite, pillèrent quelques maisons et se rembarquèrent. Sous Egbert, ils descendirent sur la côte du Cornouailles, où les Bretons vinrent se joindre à eux ; mais le roi de Wessex accourut, fit rentrer les rebelles sous le joug et força les envahisseurs à se rembarquer (835). Cet échec leur fit abandonner la côte du sud, trop bien défendue, pour celle de l'est, où ils arrivèrent en si grand nombre qu'ils purent pé-

1. Aug. Thierry, *Histoire de la conquête*, p. 126-128.

nétrer au cœur même de l'Angleterre. « Ils remontaient le cours des grands fleuves jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un lieu de station commode. Là, ils descendaient de leurs barques, les amarraient ou les tiraient à sec, se répandaient sur le pays, enlevaient de toutes parts les bêtes de somme, et de marins se faisaient cavaliers, comme s'expriment les chroniques du temps. D'abord ils se bornèrent à piller et à se retirer ensuite, laissant derrière eux, sur les côtes, quelques postes militaires et de petits camps retranchés, pour protéger leur prochain retour; mais bientôt, changeant de tactique, ils s'établirent à demeure fixe, comme maîtres du sol et des habitants, et refoulèrent la race anglaise du nord-est vers le sud-ouest, comme celle-ci avait refoulé l'ancienne population bretonne de la mer de Gaule. »

« Les *rois de mer* qui attachèrent leur nom aux événements de cette grande invasion, sont : Ragnar Lodbrog et ses trois fils Hubbo, Ingvar et Afden. Fils d'un Norvégien et de la fille du roi de l'une des îles danoises, Ragnar avait obtenu, soit de gré, soit de force, la royauté de toutes ces îles ; mais la fortune lui devint contraire; il perdit ses possessions territoriales, et alors, armant des vaisseaux et rassemblant une troupe de pirates, il se fit *roi de mer*. Ses premières courses eurent lieu dans la Baltique et sur les côtes de la Frise et de la Saxe ; puis il fit de nombreuses descentes en Bretagne et en Gaule, toujours heureux dans ses entreprises, qui lui valurent de grandes richesses et un grand renom. Après trente ans de succès obtenus avec une simple flotte de barques, Ragnar, dont les vues s'étaient agrandies, voulut essayer son habileté dans une navigation plus savante, et fit construire deux vaisseaux qui surpassaient en dimension tout ce qu'on avait jamais vu dans le nord. Vainement sa femme Aslauga, avec ce bon sens précautionneux qui, chez les femmes scandinaves, passait pour le don de prophétie, lui remontra les périls où cette innovation l'exposait; il ne l'écouta point et s'embarqua, suivi de plusieurs centaines d'hommes. Tout alla bien pour le roi de mer et ses compagnons tant qu'ils voguèrent au large, mais ce fut aux approches des côtes que les difficultés

commencèrent. Leurs gros vaisseaux, mal dirigés, échouèrent et se brisèrent sur des bas-fonds, d'où les bateaux de construction danoise auraient pu sortir aisément; les équipages furent contraints de se jeter à terre, privés de tout moyen de retraite. Le rivage où ils débarquèrent ainsi malgré eux était celui du Northumberland; ils s'y avancèrent en bon ordre, ravageant et pillant, selon leur usage, comme s'ils ne se fussent pas trouvés dans une position désespérée. A la nouvelle de leurs dévastations (865), Ælla, roi du pays, se mit en marche et les attaqua avec des forces supérieures; le combat fut acharné, quoique très-inégal; et Ragnar, enveloppé dans un manteau que sa femme lui avait donné en partant, pénétra quatre fois dans les rangs ennemis. Mais presque tous ses compagnons ayant succombé, lui-même fut pris vivant par les Saxons. Le roi Ælla se montra cruel envers son prisonnier; non content de le faire mourir, il voulut lui infliger des tortures inusitées. Lodbrog fut enfermé dans un cachot rempli, disent les chroniques, de vipères et de serpents venimeux. Le *Chant de mort* de ce fameux roi de mer devint célèbre, comme l'un des chefs-d'œuvre de la poésie scandinave :

« Nous avons frappé de nos épées dans le temps où, jeune encore, j'allais vers l'Orient apprêter aux loups un repas sanglant, et dans ce grand combat où j'envoyai en foule au palais d'Odin le peuple de Helsinghie. De là, nos vaisseaux nous portèrent à l'embouchure de la Vistule, où nos lances entamèrent les cuirasses, et où nos épées rompirent les boucliers.

« Nous avons frappé de nos épées. Si les fils d'Aslauga savaient les angoisses que j'éprouve, s'ils savaient que des serpents venimeux m'enlacent et me couvrent de morsures, ils tressailleraient tous et voudraient courir au combat; car la mère que je leur laisse leur a donné des cœurs vaillants. Une vipère m'ouvre la poitrine et pénètre jusqu'à mon cœur; je suis vaincu : mais bientôt, j'espère, la lance d'un de mes fils traversera les flancs d'Ælla[1]. »

1. Voyez ce chant, p. 38 et 39 de l'*Histoire des Scandinaves* de M. Geffroy, publiée dans notre collection.

Les fils de Ragnar, ses parents, ses amis, une foule d'aventuriers répondirent à cet appel, et, l'an 867, la plus grande flotte qui fût jamais partie du Danemark aborda, par une méprise du pilote, sur les côtes d'Est-Anglie. Remontant vers le nord, les Danois marchèrent sur York, dont le roi, Ælla, tomba vivant aux mains des fils de Lodbrog, et expia dans des tortures inouïes le supplice infligé à leur père.

De 867 à 870 les Danois prirent possession du pays au nord de l'Humber, et de là portèrent le ravage et la mort vers le sud. Les églises et les monastères étaient principalement en butte à leur rage. A l'abbaye de Croyland, dans la Mercie, ils massacrèrent le prieur, tous les moines qui n'avaient pu fuir et les enfants qui étaient élevés dans cette maison célèbre. A l'attaque du couvent de Peterborough, dans l'Est-Anglie, l'un des fils de Lodbrog fut blessé mortellement ; son frère Hubbo, pour le venger, tua de sa main tous les religieux, au nombre de quatre-vingt-quatre. Edmond, roi d'Est-Anglie, surpris dans sa résidence (870), « fut conduit prisonnier devant les fils de Lodbrog, qui le sommèrent avec hauteur de s'avouer leur vassal. Edmond refusa obstinément, et alors les Danois, l'ayant lié à un arbre, se mirent à exercer sur lui leur adresse à tirer de l'arc. Ils visaient aux bras et aux jambes sans toucher le corps, et terminèrent ce jeu barbare en abattant d'un coup de hache la tête du roi saxon. C'était un homme de peu de mérite et de peu de réputation ; mais sa mort lui fit obtenir la plus grande renommée qu'il y eût alors, celle de la sainteté et du martyre. Elle fit éclater, pour la première fois, un des traits les plus singuliers du caractère anglo-saxon, le penchant à colorer d'une teinte religieuse l'enthousiasme patriotique, à regarder comme des martyrs ceux qui, dans les malheurs publics, avaient excité la sympathie nationale par de grandes souffrances ou de nobles dévouements. » (Aug. Thierry.)

La Mercie partagea le sort de l'Est-Anglie et du Northumberland, et les quatre royaumes saxons, alors réunis, furent à leur tour menacés et la Tamise franchie. En 871, le roi de Wessex, Ethelred, périt en essayant de repousser

l'avant-garde des envahisseurs campés sous les murs de Reading.

Alfred le Grand, roi de Wessex (871-901).

Petit-fils d'Egbert, Alfred qui devait comme son aïeul recevoir le titre de Grand, fut dès l'âge de cinq ans envoyé à Rome, le foyer de lumières, la cité sainte vers laquelle les Anglo-Saxons ne cessaient de tourner leurs regards. Il y alla une seconde fois avec son père Ethelwulf et dut évidemment à ces deux voyages dans le midi de l'Europe, ainsi qu'aux encouragements de sa mère Osburge, qui un jour lui donna, comme récompense de son zèle, un poëme anglo-saxon magnifiquement enluminé, des connaissances littéraires et un amour de l'étude inconnus de la plupart de ses compatriotes. Il n'en possédait pas moins la vertu la plus estimée par eux, le courage, et lorsque son frère Ethelred eut succombé sous les coups des Danois, il fut à l'âge de vingt-deux ans proclamé roi par le witenagemot, de préférence à ses neveux. Les envahisseurs avaient pénétré jusque dans le Wiltshire. Il les attaqua avec des forces trop peu nombreuses et fut contraint, après une lutte acharnée, d'offrir à l'ennemi des présents considérables, pour qu'il consentît à repasser la Tamise. Une telle façon de se débarrasser d'hommes qui ne voyaient dans la guerre que le moyen le plus commode de satisfaire leur soif du gain, devait certainement les engager à revenir. Aussi, en 876, retrouvons-nous Alfred négociant de nouveau avec le puissant chef des Danois, Godrun, pour obtenir, moyennant les plus lourds sacrifices, qu'il retournât encore une fois vers le nord. Mais averti par l'expérience, de la mauvaise foi des barbares, le roi de Wessex demanda d'abord un certain nombre d'otages qu'il prit parmi leurs principaux chefs. Il requit ensuite les serments des Danois; ceux-ci jurèrent par leurs bracelets consacrés à Odin. Alfred n'était point encore satisfait; alors ils jurèrent par les reliques des saints chrétiens. Les voyant liés par tous les nœuds que sa méfiance avait pu lui suggérer, il attendait leur départ, lorsque la nuit, un détachement de leur armée surprit la cavalerie saxonne, s'empara

de ses chevaux et par une marche rapide, prit possession d'Exeter.

Au v[e] siècle, quand les Saxons avaient fondé l'heptarchie, ils possédaient une marine formidable; depuis ils avaient oublié la mer où les Danois étaient maintenant sans rivaux. Alfred comprit que c'était sur cet élément qu'on leur porterait les coups les plus sensibles. Il réussit à se créer une flotte, et avec elle, en effet, il contraignit Godrun et les siens à rentrer dans la Mercie (877). Cette retraite paraissait définitive; les Anglo-Saxons s'abandonnèrent à l'espoir d'une longue paix. Au commencement de 878 leur sécurité était d'autant plus profonde, que jusque-là les Danois n'avaient jamais fait de campagne d'hiver, consacrant cette époque de l'année, si rude dans leur climat, aux fêtes et au repos. C'était sur cette confiance que comptait le perfide Scandinave. Dans la nuit du 6 janvier 878, il pénétra à la tête d'une nombreuse cavalerie dans Chippenham, résidence royale sur la rive gauche de l'Avon et de là répandit ses troupes dans tout le Wessex.

Au premier moment, Alfred voulait se précipiter et périr au milieu des ennemis; ses amis l'engagèrent à se réserver pour un temps meilleur. Il suivit ce conseil, renvoya ses thanes et se réfugia seul au fond du Somersetshire, dans une petite île située au milieu d'un marais formé par le confluent de la Thone et du Parret et que l'on désigna par la suite sous le nom d'Ethelingey ou l'île du prince. Il n'eut d'autre asile en cet endroit que la cabane d'un pauvre bûcheron, cachée dans un épais fourré. Il y vécut, sans se faire connaître même de son hôte, dont la femme, mécontente d'avoir une bouche de plus à nourrir, le gourmandait fréquemment avec dureté, une fois, entre autres, pour avoir laissé brûler le pain qu'elle l'avait chargé de faire cuire sous la cendre. Cependant Alfred fut peu à peu rejoint par quelques-uns des siens; pour épargner les provisions du pauvre ménage, ils organisèrent de petites expéditions contre les Danois, mais souvent aussi se permirent des courses sur les terres des Saxons qui avaient accepté sans résistance le joug de l'étranger.

Le roi de Wessex menait ainsi la vie de bandit, unique ressource des hommes énergiques, en présence d'un étranger partout victorieux, lorsqu'une heureuse nouvelle vint, vers Pâques (878), ranimer ses espérances. Un ealdorman saxon appelé Odun, assiégé dans le fort de Kynwith, par Hubbo, le plus sanguinaire des fils de Ragnar Lodbrog, s'était précipité avec la rage du désespoir sur le camp des Danois, avait tué leur chef avec douze cents d'entre eux et forcé le reste à se rembarquer. Le terrible Reafan, cet étendard mystérieux des Scandinaves, sur lequel était représenté un corbeau, le bec ouvert, les ailes étendues, et que les sœurs d'Hubbo avaient brodé, en accompagnant leur travail de chants magiques, était tombé au pouvoir des vainqueurs. Ce succès réveillait déjà au cœur des sujets d'Alfred leur courage abattu, lorsque de secrets messagers répandirent dans le pays que le roi, cru mort, donnait rendez-vous aux braves, la septième semaine après Pâques, à la pierre d'Egbert, à l'extrémité orientale de la forêt de Selwood. Tout près de là, à Ethandun, campaient Godrun et ses Danois. Alfred osa pénétrer dans le camp danois, sous l'habit d'un joueur de harpe, pour étudier leur position et savoir mieux où frapper. La victoire des Saxons fut si complète, que Godrun consentit avant de retourner dans le nord de la Mercie, à recevoir avec trente de ses officiers, le baptême. La cérémonie eut lieu en présence du roi de Wessex, qui servit de parrain au chef scandinave (878). A partir de cette époque les limites entre les populations saxonne et danoise furent : au sud-est la Lea qui se jette dans la Tamise au-dessous de Londres ; à l'est et au nord-est la Watling-Street. Les Saxons appelaient de ce mot qu'on a traduit tantôt par « chemin des fils de Watla, » tantôt par « chemin des gaëls, » ou « chemin de l'Irlande, » une grande voie construite par les Bretons et refaite par les Romains, et qui conduisait de Douvres à Chester.

Alfred avait, dans les sept premières années de son règne, préparé lui-même ses malheurs ; la légèreté de ses mœurs, sa hauteur, le mépris qu'il laissait voir pour le peuple grossier qu'il gouvernait, son accès difficile, sa

négligence des affaires publiques quand il trouvait toujours du temps pour se livrer aux jeux et aux plaisirs, avaient excité le mécontentement général dont Godrun avait profité. Mais les six mois de misère par lesquels il expia ses fautes, ne furent pas perdus pour lui, et depuis la bataille d'Ethandun jusqu'à sa mort, il ne cessa de se montrer digne du nom de Grand, que lui a décerné la postérité.

Les dernières bandes danoises avaient à peine repassé la Tamise que le roi de Wessex employa prudemment les loisirs de la paix à prévenir le retour d'une nouvelle invasion. La défense des villes et bourgs fut confiée à leurs habitants, organisés en milice, sous les ordres du king's gerefa ou bailli. Les hommes libres des campagnes furent divisés en deux classes obligées à servir alternativement pendant un temps déterminé, sous les ordres de l'ealdorman ou gouverneur du comté. De nombreuses forteresses s'élevèrent sur les points les plus menacés, et Londres brûlée par les Danois, sous le règne d'Ethelwulf, renaquit de ses cendres agrandie et fortifiée. Alfred reprit son projet de reconstituer une marine saxonne. Il fit construire des vaisseaux plus longs et surtout plus élevés de bord que ceux des Danois, veilla lui-même à l'ouvrage et souvent fit en personne l'essai de ses navires. Dans une de ses courses sur mer, il rencontra quatre vaisseaux danois, en prit deux à l'abordage et força les autres à se rendre (885). Grâce à ces mesures, à cette activité, les pirates s'éloignèrent de rivages maintenant si bien gardés. Hastings lui-même, le plus redoutable de ces rois de la mer, qui aborda dans le royaume de Kent en 883, fût contenu et obligé, après de vains efforts, de remettre à la voile, après avoir obtenu, pour prix de son départ, que sa femme et ses fils, faits prisonniers dans un combat, lui fussent rendus.

Après la guerre, la justice fut le premier soin d'Alfred; il forma des ordonnances d'Ethelbert, d'Ina et d'Offa, un seul code, et pour effrayer les juges prévaricateurs, il déploya une sévérité que la barbarie de son temps peut seule empêcher de nommer cruelle. Quarante-quatre magistrats furent exécutés dans l'espace d'un an, pour des

jugements iniques ou seulement irréguliers. Un juge eut une main coupée parce qu'il n'avait pas infligé cette peine à un accusé qui la méritait. Un autre fut pendu pour avoir condamné à mort un coupable, sans l'assentiment des douze jurés; un troisième, pour avoir fait prononcer la mort d'un accusé par douze hommes non assermentés; un quatrième, pour avoir envoyé l'accusé à la mort, lorsque les jurés avaient rendu un verdict dubitatif. Cette réforme de la justice et cette sévérité amenèrent, suivant Guillaume de Malmsbury, une telle sécurité dans le royaume, qu'Alfred put faire suspendre près d'une grande route des bracelets d'un prix fort élevé sans que personne y touchât.

Honteux de l'ignorance de ses compatriotes, Alfred fonda plusieurs écoles, entre autres celle d'Oxford, destinée à devenir une si célèbre université, et traduisit lui-même du latin en anglo-saxon : 1° l'*Histoire ecclésiastique des Anglais*, de Bède le Vénérable; 2° l'*Epitome* de Paul Orose, dont le récit succinct a été enrichi, par le royal traducteur, de précieuses additions historiques et surtout géographiques; 3° les cinq livres dont se compose le *Traité de la consolation philosophique* de Boèce, auxquels Alfred joignit plusieurs morceaux de morale, qui permettent de faire remonter jusqu'à lui la longue série des *Essayists* ou *Essayristes*, c'est-à-dire des écrivains anglais qui ont publié des essais de morale, ou se sont occupés de la peinture des mœurs, tels que Swift, Addison, etc.; la traduction des *Dialogues* de Grégoire le Grand par l'évêque Werefrith, fut revue par le monarque, qui voulut qu'un exemplaire de ce livre fût déposé dans chaque cathédrale.

Outre ces traductions, dont les savants versés dans la langue anglo-saxonne font le plus grand éloge, le Charlemagne de l'Angleterre avait composé un recueil, malheureusement perdu, de contes ou apologues moraux, dans lesquels, suivant Jean d'Oxford, s'unissaient à une forme gracieuse et enjouée l'élévation des idées, la noblesse des sentiments. Mais le temps a laissé venir jusqu'à nous quelques poésies dignes de l'ardeur avec laquelle, dès son enfance, il écoutait réciter ou lisait lui-même les vieux

chants anglo-saxons. Il était occupé à traduire les psaumes de David, lorsque la mort le surprit le 26 octobre 901. Cher au peuple britannique pour avoir fait, mieux que tout autre monarque, bonne et sévère justice, Alfred vit surtout dans sa mémoire par cette phrase de son testament : « Les Anglais doivent être libres comme leur pensée. »

Édouard l'Ancien (901); Athelstan, premier roi d'Angleterre[1] (924).

Digne fils d'Alfred le Grand, Édouard sut conserver et accroître son ouvrage. Il repoussa les prétentions de son cousin Ethelwald, et amena par de nombreuses victoires les habitants du royaume de Mercie et de l'Est-Anglie à reconnaître complétement son autorité. Pour la rendre durable il couvrit de forteresses le pays conquis, et leur emplacement était si bien choisi qu'elles sont toutes devenues des villes importantes. Dans ces lieux abrités se multiplia une population tout autre que celle des campagnes. Les bourgeois auxquels fut confiée la défense de ces remparts, vivant réunis et armés, parvinrent insensiblement à un degré de force tel, qu'ils purent à la fin ouvrir à leurs représentants les portes du Conseil national. On attribue encore à Édouard la fondation de l'université de Cambridge, illustre émule de celle d'Oxford, créée par son père.

Athelstan, fils et successeur d'Édouard l'Ancien, avait déjà battu les Gallois, soumis les Danois établis à demeure fixe dans le Northumberland, et ravagé les terres des Écossais, lorsqu'une ligue formidable s'organisa contre lui. Toutes ces populations vaincues virent se joindre à elles des Northmans de la Norvége et des Danois de la Baltique. Pour tenir tête à l'orage, Athelstan fit répandre au loin des promesses de grandes récompenses pour tout guerrier qui viendrait se placer sous son étendard. Thorolf et Egil, deux rois de mer, alors occupés à ravager la Saxe et la Flandre, accoururent

1. Le titre de « Premier roi d'Angleterre » a été donné à Egbert le Grand et à Édouard l'Ancien; nous croyons que c'est à Athelstan qu'il faut le réserver. La question est du reste, aussi peu importante que difficile à trancher, et, en tout cas, la série des rois d'Angleterre ne commence pas moins glorieusement avec le vainqueur de Brunanburgh qu'avec Egbert ou le fils d'Alfred.

avec trois cents Scandinaves. Rollon, duc des Normands fixés depuis 912 dans la partie de la Neustrie comprise entre l'Epte et la Manche, lui envoya aussi des secours. Mais il n'avait pas encore réuni toutes ses forces, lorsque Anlaf, fils de Sigtryg, entra dans l'Humber avec six cent quinze vaisseaux, c'est-à-dire à la tête d'au moins quarante mille combattants. La rencontre eut lieu près de Brunanburgh, dans le Northumberland (937), et la chronique place peu d'instants avant cette grande bataille une anecdote dont le chef scandinave est le héros et toute semblable à ce qu'on rapporte d'Alfred le Grand, la veille du fameux combat d'Ethandun. Anlaf, raconte-t-elle, déguisé en joueur de harpe, pénétra au milieu des Saxons et arriva ainsi jusqu'à la tente de leur roi. Ses chants plurent à Athelstan qui fit au ménestrel de riches présents. Anlaf les accepta de peur d'être découvert, mais avant de quitter le camp saxon, les ensevelit dans le sable pour n'avoir rien de son ennemi.

Sous les ordres d'Anlaf étaient rangés non-seulement les Scandinaves venus sur sa flotte et les Danois insurgés, mais aussi des Gallois conduits par Hryngr et Adils, des Bretons du Cumberland, des Écossais commandés par leur roi Constantin, enfin des habitants des îles Orkney brandissant leur claymore ou *grand glaive*, cette arme terrible des montagnards calédoniens. Il y eut d'abord un combat nocturne; les Saxons attaqués à l'improviste, repoussèrent les assaillants, grâce au courage de Thorolf qui, le bouclier rejeté derrière le dos, manœuvra à deux mains sa longue et lourde épée, et, renversant tout sur son passage, pénétra jusqu'à l'étendard de Hryngr, tua ce chef breton et dispersa sa troupe. Le surlendemain se livra la bataille décisive. Un petit-fils du grand Alfred, Turketul, chancelier du monarque saxon, guidait un corps de bourgeois de Londres, et avec eux résista à tous les efforts des Écossais. Il tua le fils du roi Constantin, mais aurait succombé à son tour sans l'intervention de Singin, le commandant des hommes du Worcestershire. Pendant ce temps Athelstan était aux prises avec Anlaf lui-même. Au plus fort de la mêlée, le glaive d'Athelstan se brisa; il allait être accablé; mais Odo, archevêque de

Canterbury, qui combattait à ses côtés, lui donna son épée avec laquelle il se fit jour. Enfin les deux rois de mer, Thorolf et Egil, revenus de la poursuite des Écossais, se jetèrent sur l'arrière-garde d'Anlaf et assurèrent par un effroyable carnage le triomphe des Saxons.

Cette mémorable victoire de Brunanburgh que célébrèrent, sous le nom de *jour du grand combat*, de nombreux chants saxons, fit réellement d'Athelstan le fondateur de la monarchie anglaise et lui donne le droit de porter le premier le titre de roi d'Angleterre. Il régna, après cet éclatant succès, aussi bien sur les Angles et sur les Danois établis parmi les Angles, que sur les Saxons; toute l'ancienne heptarchie lui fut soumise; il fut même reconnu pour suzerain par les Gallois et les Écossais. Bientôt, sa renommée s'étendant, il entra en relations suivies avec la Petite-Bretagne ou ancienne Armorique, avec la France, l'Allemagne, la Norvége, et de ce moment l'Angleterre commença à sortir de son isolement insulaire pour se mêler aux affaires du continent.

Les rois de France et de Germanie épousèrent Ogive et Édithe, deux sœurs d'Athelstan; Harald, roi de Norvége, lui confia l'éducation de son fils Haquin, et ce fut de sa cour que partit Louis d'Outre-mer pour reprendre la couronne de France. Lorsque les Normands, auxquels le traité de Saint-Clair-sur-Epte avait assuré tout le pays appelé d'eux Normandie, envahirent la Bretagne, le souverain de ce pays, Matheudoï, se réfugia en Angleterre. Beaucoup de nobles bretons l'y suivirent, et Athelstan fit l'accueil le plus hospitalier à ces malheureux qui venaient lui demander un asile qu'au VI[e] siècle leurs ancêtres, refoulés par les Anglo-Saxons, avaient trouvé chez les Armoricains. Le jeune Alan, fils de Matheudoï, eut Athelstan pour parrain, et, devenu grand, quitta l'Angleterre à la tête d'un certain nombre d'exilés, rentra en Bretagne, prit Dol et Saint-Brieux; et chassa les Normands de l'Armorique. C'est aussi à la cour de ce même Athelstan qu'Ogive, sa sœur, mère de Louis d'Outre-mer, trouva avec son enfant l'accueil le plus hospitalier, affection et respect.

Ce qui valait mieux que cette grandeur, c'était la solide

piété de ce prince, qui ordonnait que chaque mois, dans ses fermes, on mît de côté pour les indigents une certaine quantité de provisions et de vêtements. Il voulait que chacun de ses thanes pourvût à tous les besoins d'un malheureux, et punissait d'une amende, au profit des pauvres, celui qui négligeait d'accomplir cette œuvre de charité.

Edmond Ier, l'Ancien (941); Edred (946) et Edwy le Beau (955).

Athelstan eut pour successeur son frère Edmond qui s'empara (946) du petit royaume breton de Cumberland, mais l'abandonna à Malcolm, roi d'Écosse, à condition que celui-ci défendrait le nord de l'île contre tout envahisseur. Une longue prospérité semblait réservée à Edmond, lorsqu'il fut tué, à la suite d'une querelle, dans une de ces honteuses orgies par lesquelles les Saxons croyaient célébrer dignement la fête de l'apôtre de leur pays, saint Augustin.

Edred, troisième fils d'Édouard l'Ancien, lui succéda. Son règne ne présente de remarquable qu'une dernière tentative faite par les Danois du Northumberland pour secouer le joug des Saxons (952), tentative qui n'eut d'autre résultat qu'une incorporation plus intime de cette contrée avec l'Angleterre et sa division, selon l'usage établi par Alfred le Grand, en comtés, districts et cantons. D'un tempérament maladif, ce faible monarque abandonna la conduite des affaires, d'abord à son cousin, le chancelier Turketul; puis lorsque ce héros de la bataille de Brunanburgh eut relevé les ruines du monastère de Croyland pour aller s'y ensevelir, à Dunstan, abbé de Glastonbury.

Ce moine a joué au xe siècle un rôle important, car le peuple anglo-saxon est avec le peuple espagnol celui chez qui le clergé a exercé l'empire le plus absolu. Né vers 924, Dunstan fut placé par ses parents dans le monastère de Glastonbury où des prêtres irlandais donnaient aux enfants des premières familles du pays une instruction justement célèbre. Le jeune Saxon apprit de mathématiques ce qu'on pouvait en apprendre alors, excella à jouer de la harpe, écrivit, dessina, enlumina avec talent, et sut travailler également bien l'or et l'argent, le fer et le cuivre. Au sortir de l'adolescence

il fut présenté à Athelstan qu'il réjouit souvent des sons de sa harpe. Mais il arriva à Dunstan ce qui, à la fin du même siècle, attendait le moine Gerbert : l'universalité de ses talents le fit accuser de sorcellerie et il fut chassé de la cour. Il allait se consoler de cette disgrâce en s'unissant à une jeune fille, objet de sa plus vive affection, lorsque son oncle, évêque de Winchester, lui fit les plus pressantes instances pour l'amener dans un cloître. Il s'éleva dans l'âme de Dunstan une lutte terrible qui le mit aux portes du tombeau : on le crut mort et quand il revint à la vie ce fut pour renoncer au monde et s'imposer la plus rude pénitence. Il se creusa de ses propres mains une cellule souterraine tout juste assez haute pour s'y tenir debout et n'ayant qu'une ouverture dans la partie supérieure par où passaient l'air et la lumière. Tel fut le réduit où, nouveau saint Éloi, il partagea son temps entre la prière et le travail des métaux. Un ascétisme si rigoureux impressionna vivement les populations d'alentour, et la réputation de l'anachorète arriva jusqu'au roi Edmond qui appela Dunstan à sa cour et le nomma à vingt-deux ans abbé de Glastonbury. Edred, successeur d'Edmond, fit de lui son conseiller intime, son ami, et le chargea de garder dans son monastère tous ses trésors.

Après Edred régna Edwy, fils aîné d'Edmond l'Ancien. Comme il était encore en bas âge à la mort de son père, le witenagemot lui avait préféré son oncle Edred ; aussi Edwy n'avait vu dans le dernier roi qu'un usurpateur et dans Dunstan, son confident, qu'un ennemi. Celui-ci déjà habitué à commander sous deux rois, voulut conserver le même ascendant sur le troisième et s'unit étroitement avec les chefs de l'aristocratie et Odo, archevêque de Canterbury. Cet Odo, Danois de naissance, avait dans sa jeunesse mené la vie de pirate, puis s'était fait moine à Fleury-sur-Loire, était passé de là en Angleterre, où il avait propagé la règle de Saint-Benoît et s'était vu élever au premier siége de la Grande-Bretagne. Nous l'avons trouvé, dans les champs de Brunanburgh, donnant son épée à Athelstan désarmé. Il avait, on le voit, conservé toute l'énergie de sa première profession, mais son

but maintenant était de faire prévaloir la mitre sur le sceptre.

Agé de dix-huit à vingt ans lorsqu'il monta sur le trône, Edwy s'était uni à Ethelwige, femme non moins belle que lui, et qu'il aimait passionnément, mais en qui le clergé ne voulait voir qu'une concubine, parce qu'elle était sa parente. Le jour du sacre, après la cérémonie, un immense banquet réunit dans le palais du roi les prélats et les thanes. La sobriété n'était pas la vertu dominante des Anglo-Saxons, habitués dans toutes les réunions solennelles à passer à boire la nuit qui suivait le repas, et à considérer comme une insulte la retraite de l'hôte qui ne leur tenait pas tête jusqu'au lendemain. Lorsque les coupes eurent été déjà vidées et remplies nombre de fois, vieille coutume anglaise à peine hors d'usage aujourd'hui, Edwy crut pouvoir quitter la salle du festin. Ce départ offense les convives; le primat profite de leur colère pour ordonner à quelques-uns d'entre eux d'aller chercher le roi. Ils s'excusent de le faire; mais Dunstan et l'évêque Kinsey, son parent, pénètrent eux-mêmes jusqu'auprès d'Edwy qu'ils trouvent en compagnie de sa belle-mère et de sa femme, les accablent toutes deux de dures paroles et ramènent le jeune roi au milieu des convives triomphants. Edwy ne pouvait pardonner une telle injure; Dunstan, pour échapper à sa colère, se réfugia en Flandre. Mais l'archevêque Odo, loin de se laisser intimider, prononça le divorce sous prétexte de parenté, et envoya des soldats se saisir d'Ethelwige. Cette infortunée violemment arrachée du palais eut le visage marqué d'un fer rouge et fut reléguée en Irlande. Guérie de ses blessures, qui n'avaient point altéré sa beauté, elle revint à Glocester, mais les gens de l'archevêque la saisirent; ils lui coupèrent les jarrets, et la malheureuse expira dans d'atroces souffrances. En même temps, les amis de Dunstan firent insurger la Northumbrie et la Mercie, proclamèrent Edgar, frère du roi, âgé de treize ans, et ne laissèrent à Edwy que le pays au sud de la Tamise (956). Dunstan revint triomphant; Edwy succomba au chagrin trois ans plus tard (959)[1].

1. Ce récit est celui de Guillaume de Malmsbury et du moine de Ramsey. Plusieurs autres sont moins favorables au roi.

Edgar le Pacifique (959); Édouard II le Martyr (975).

Il n'y a à signaler sous le premier de ces rois que le triomphe des moines anglo-saxons auxquels Edwy avait en vain essayé de résister et dont la victoire fut assurée par la haute fortune de Dunstan, leur patron, qui créé d'abord évêque de Worcester, puis évêque de Londres, devint enfin archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre et alla recevoir à Rome le pallium des mains du pape Jean XII (960). Sous la primatie de Dunstan, la règle de Saint-Benoît fut établie dans la plupart des monastères de la Grande-Bretagne, et si l'on songe aux désordres de tout genre qui s'étaient introduits parmi les prêtres et les moines, à la suite des invasions danoises, on ne peut qu'applaudir à cette sévère réforme.

Edgar, comme l'indique son surnom, régna en paix sur les diverses parties de l'île de Bretagne. En 973, raconte la chronique, se trouvant à Chester, sur les bords de la Dee, huit rois : Kenneth, roi d'Écosse ; Malcolm, roi de Cumbrie ; Mac Orric, roi d'Anglesey et des îles ; Jukil, roi de Westmoreland ; Jago, roi de Galloway, pays correspondant aux comtés écossais de Kirkcudbright et de Wigton ; Howel, Dyfwnal, Griffith, tous trois monarques gallois, vinrent, sur son ordre, lui prêter hommage. Pour rendre cet aveu de sa suprématie plus éclatant, Edgar monta dans une grande barque, dont il prit le gouvernail, tandis que les huit rois ramaient et lui faisaient descendre le cours de la Dee.

Dunstan avait profité de sa toute-puissance, durant le règne d'Edgar, pour exclure de toutes les dignités les membres du clergé séculier, au profit des moines de Saint-Benoît. A la mort d'Edgar, son fils aîné Édouard paraissant favorable à Dunstan, le clergé séculier se déclara pour son frère Ethelred. Mais cette opposition ne réussit pas d'abord, et le primat put couronner Édouard II. Ce prince, comme tous ses prédécesseurs depuis Athelstan, arrivait au trône fort jeune, et par conséquent n'avait ni la fermeté ni l'expérience nécessaires pour faire respecter son autorité. Aussi les gouverneurs agissant, chacun dans sa province, en maîtres indé-

pendants, ne tenaient nul compte du pouvoir central. Celui de Mercie chassa tous les moines; celui d'Est-Anglie prit hautement leur défense. De là les plus déplorables désordres.

La seconde femme d'Edgar, Elfrida, la mère d'Ethelred, avait un ardent désir de commander au nom de son propre fils. Un jour de l'an 978, le jeune Édouard II, dans une chasse, s'arrêta au château de Corfe, dans le Dorsetshire, résidence de sa belle-mère. Tandis que le prince, sans défiance, buvait à cheval une coupe d'hydromel, il fut frappé au ventre par un assassin. Il donna de l'éperon, mais ses entrailles sortirent de sa blessure; il tomba, le pied pris dans l'étrier, et fut traîné par son cheval. Ses domestiques qui le suivirent à la trace de son sang, le trouvèrent sans vie et l'inhumèrent à Wareham. Cette mort a valu à Édouard II le surnom de Martyr que les populations du moyen âge ont donné souvent, ainsi que celui de Saint, à des princes dont la mort avait été amenée par une catastrophe horrible, mais où la religion n'était pour rien.

Ethelred II (978-1016); reprise de la lutte entre les Anglo-Saxons et les Danois.

Tels furent les sanglants auspices sous lesquels commença le règne le plus malheureux qui ait pesé sur l'Angleterre. Ethelred II n'avait que dix ans à la mort d'Édouard II; il était beau, bien fait, d'un heureux caractère et versa d'abondantes larmes sur son malheureux frère. Elfrida, irritée de ces témoignages de douleur qui lui semblaient d'amers reproches, saisit un cierge tout allumé et en frappa l'enfant avec tant de fureur qu'elle le laissa presque expirant. Cette scène affreuse ne sortit jamais de la mémoire d'Ethelred II, qui ne pouvait, si l'on en croit Guillaume de Malmsbury, supporter la vue d'une lumière. Très-probablement, du moins, l'irrésolution, la pusillanimité qu'il montra pendant son long règne, n'ont pas d'autre source que la perpétuelle terreur dans laquelle le tint la tutelle d'une telle mère. Quant à celle-ci, ses forfaits soulevèrent une indignation si générale, qu'elle dut se réfugier dans un

couvent et laisser la direction des affaires à Dunstan; il la conserva jusqu'à sa mort en 988. Chef du grand parti monacal, Dunstan, dont l'influence commença sous Edmond Ier l'Ancien, et triompha de la résistance d'Edwy le Beau, fut vraiment roi sous les noms d'Edred, d'Edgar le Pacifique, d'Édouard II le Martyr, enfin d'Ethelred II. Il oublia quelquefois que la violence ne convenait pas au prêtre, mais, au total, l'empire qu'il exerça fut bienfaisant et il eut la gloire, tout en faisant triompher dans les couvents la règle du grand saint Benoît de Nursia, et en admettant quelques-unes des modifications qu'y avait apportées saint Benoît d'Aniane, d'imposer au clergé séculier de son pays le célibat, qu'à la fin du siècle suivant Grégoire VII allait rendre obligatoire dans toute la chrétienté.

L'Angleterre jouissait, depuis la victoire d'Alfred le Grand, dans les champs d'Ethandun (878), d'une prospérité qu'aucune guerre étrangère n'avait troublée, lorsqu'au bout d'un siècle de repos elle vit recommencer ses misères. L'an 980, sept navires danois pillèrent Southampton ; en 981, d'autres dévastèrent le Cornouailles et le Devonshire. Dix années après (991), deux rois de mer, Justin et Gurthmund, attaquèrent Ipswich, et avancèrent jusqu'à Malden. Le gouverneur du comté d'Essex rassembla quelques forces pour s'opposer à leurs progrès, mais fut vaincu et tué. Alors, par une déplorable résolution, Ethelred II paya aux Danois dix mille livres pour qu'ils se retirassent. C'était le meilleur moyen de les engager à revenir. Aussi, en 992, de nouveaux pirates se montraient-ils sur les côtes d'Angleterre. Cette fois on équipa, à Londres, de forts navires que l'on garnit de soldats d'élite ; malheureusement la mesure excellente en elle-même, fut rendue vaine par le choix du chef à qui on confia ces forces. Ethelred II nous est représenté comme un homme de haute taille, d'heureuse physionomie, mais en qui se trahissait extérieurement une telle indolence que le moine de Malmsbury a dit de lui : « Beau roi fait pour dormir. » Un tel monarque ne pouvait prendre lui-même le commandement de ses troupes. Il le donna à un traître, Alfric, qui, plusieurs fois, empêcha les Anglais

de tomber à l'improviste sur les pirates, et finit par aller les rejoindre, trahison qu'Ethelred II punit mal en privant de la vue Algar, fils du coupable.

Cette démonstration de la flotte anglaise dégagea cependant la côte méridionale; mais dès 993 l'est était attaqué, et les Danois dévastaient le Northumberland et le Lincolnshire. Au printemps de 994, deux puissants chefs, Olaf, fils de Tryggva, roi de Norvége, et Svein ou Suénon, roi de Danemark, momentanément unis, remontèrent la Tamise, avec quatre-vingt-quatorze vaisseaux. Ils furent repoussés de Londres, mais ravagèrent impunément, d'abord les comtés d'Essex et de Kent, puis ceux de Sussex et de Hamps. Ethelred II, au lieu de marcher contre eux, à la tête de son peuple, leur envoya des provisions, avec prière d'indiquer la somme au prix de laquelle ils consentiraient à partir. Seize mille livres furent le tribut fixé par moins de dix mille hommes pour le rachat de la nation anglaise, dont la dégradation s'explique à peine par un demi-siècle de paix, par la déplorable faiblesse du roi, par le peu d'union des chefs de l'aristocratie, par le dépit avec lequel les thanes voyaient leurs souverains ne prendre depuis Dunstan que des évêques pour conseillers. En effet, Siric, successeur de Dunstan comme primat d'Angleterre, avait hérité de son influence politique, et c'était ce chef d'un gouvernement devenu tout épiscopal, qui, dès 991, avait été d'avis d'employer contre les Danois l'argent au lieu du fer.

Pour des ministres sortis d'un monastère, une conversion était la plus précieuse des victoires. Olaf, qui était déjà chrétien, mais d'une foi chancelante, fut invité à la cour d'Ethelred II, où il reçut le sacrement de confirmation, avec de riches présents. A son départ, vers la fin de l'été de 994, il promit de ne plus jamais inquiéter l'Angleterre, et tint parole. Quant à Suénon, il renouvela ses déprédations en 998 et aucun des comtés méridionaux, depuis la pointe de Cornouailles jusqu'à l'île de Thanet, n'échappa à sa rapacité. L'année 999 vit les mêmes désastres. Enfin, l'an 1000, on put espérer, de la discorde qui éclata entre Suénon et Olaf, une utile diversion pour l'Angleterre. Mais dès 1001

les féroces compagnons de Suénon victorieux reparaissaient, et Ethelred II leur payait, pour troisième rançon, vingt-quatre mille livres. Il reconnut alors, mais trop tard, que le singulier système imaginé par les évêques n'avait pas une grande efficacité, et recourut, ce qui était pire, à une perfidie atroce.

La veille de la Saint-Brice (1002), chaque cité reçut des lettres secrètes du roi, enjoignant à son peuple, à une heure marquée, d'égorger les Danois par le fer ou de les entourer et de les brûler au milieu des flammes. L'ordre fut ponctuellement exécuté. Tous les envahisseurs danois, qui depuis 980 s'étaient dispersés dans divers comtés, furent massacrés avec leurs femmes et leurs enfants. L'esprit de vengeance fut tel que Gunhilda, sœur de Suénon, qui après avoir épousé un comte anglais avait reçu le baptême et s'était offerte volontairement en garantie du dernier arrangement, ne put trouver grâce et fut décapitée. Son mari et son enfant avaient auparavant été tués sous ses yeux. Elle expira en annonçant la vengeance que son frère tirerait de tant d'horreurs. Les Saxonnes montrèrent encore plus d'acharnement à venger leur honneur outragé, que les Saxons leurs défaites, et, dans la fête commémorative, appelée Hokeday, par laquelle les Anglais célébrèrent longtemps l'anniversaire du massacre de la Saint-Brice, les femmes jouaient le principal rôle. Ce jour-là, elles tendaient des cordes dans les rues, et arrêtaient les passants qu'elles contraignaient à leur faire de petits cadeaux destinés à un pieux emploi.

En 1003, Suénon s'empara d'Exeter et rencontra dans le Wiltshire les Anglais auxquels Ethelred II, par un inconcevable aveuglement, avait encore donné pour chef le traître Alfric. Au moment du combat il prétexta une maladie, et battit en retraite. Les Danois se rembarquèrent tranquillement avec leur butin. En 1004, ils revinrent brûler Norwich; mais Suénon trouvant l'Angleterre désolée par une épouvantable famine, retourna presque aussitôt dans la Baltique. En 1006, Ethelred II paya aux Danois trente-six mille livres; en 1010, il leur livra seize comtés et quarante-huit mille livres. Ce fut pour le payement de ces diverses

rançons qu'il abandonna aux envahisseurs le montant d'un impôt prélevé d'abord pour équiper contre eux des vaisseaux, et qui, par sa nouvelle destination, ne mérita que plus justement son nom de *danegeld* ou argent des Danois.

Mais tant de sacrifices et de honte devaient finir par lasser les Anglais, indignés de voir leur insouciant monarque prodiguer à des ménestrels le peu d'argent que lui laissaient les envahisseurs. L'an 1013, Suénon fut reconnu roi dans toute l'Angleterre, aussi bien par les sujets d'Ethelred II que par les siens. Quant au lâche descendant d'Alfred et d'Egbert, comme il avait épousé Emma *la fleur de Normandie*, fille de Richard Ier, second successeur du duc Rollon, il envoya d'abord en Normandie sa femme et ses enfants, puis s'y rendit à son tour (janvier 1014). Le mois suivant, le monarque scandinave expirait à Gainsborough, sur les bords de la Trent, non loin de Lincoln. A la mort de Suénon, la thingmannalith ou garde des rois danois proclama son fils Knut ou Kanut le Grand, alors dans la Northumbrie. Mais les thanes anglo-saxons firent aussitôt prévenir Ethelred II qu'ils étaient disposés à lui rendre la couronne, s'il voulait s'engager à les mieux gouverner. Le souverain déchu envoya son fils, Édouard le Confesseur, les assurer de ses bonnes intentions, et, au carême de 1014, il rentrait en Angleterre. Ce n'était pas pour longtemps, car le 23 avril 1016, la mort délivra ses sujets d'un souverain dont la faiblesse avait été la cause principale de leurs maux. Il lui restait d'Elfled, sa première femme, trois fils: Edmond Côte de Fer, Edwy et Athelstan; d'Emma, la seconde, deux fils: Édouard le Confesseur et Alfred.

Edmond II Côte de Fer (1016).

Au moment où Ethelred II rendait dans Londres le dernier soupir, cette ville était assiégée par les Danois, qui savaient que le nouveau roi Edmond II Côte de Fer, s'y trouvait avec son frère Edwy et la reine douairière Emma. Dans l'espoir de se rendre maîtres d'une si riche proie, ils creusèrent sur la rive droite de la Tamise, hors de la portée des traits lan-

cés par les bourgeois , un canal qui permit à leurs navires d'intercepter le fleuve aussi bien au-dessus qu'au-dessous de Londres. Kanut le Grand somma les habitants de lui remettre Edmond II et son frère, de payer quinze mille livres pour la rançon de la reine, douze mille pour celle de deux évêques, alors auprès du roi, et de lui donner trois cents otages. Mais les hommes de Londres avaient plus d'une fois prouvé leur bravoure, et le nouveau roi possédait toutes les qualités qui manquaient à son père. Il s'échappa la nuit de Londres, rassembla des troupes dans le Wessex, et vint livrer bataille à Kanut (mi-juin 1016), dans la plaine de Scearstan.

Une première journée fut sans résultat; le lendemain, le roi saxon se jeta au plus fort de la mêlée, se fit jour jusqu'à Kanut, et lui porta un violent coup d'épée. Le bouclier du Danois vola en deux morceaux, et le cou de son cheval fut percé. Avant qu'Edmond pût redoubler, un groupe de soldats se précipita sur lui ; il en tua plusieurs, mais dut battre en retraite. Tandis que l'intrépide chef était ainsi engagé, Edric, ancien favori et gendre d'Ethelred II, qui comme l'infâme Alfric combattait dans les rangs des Danois, coupa la tête d'un Saxon qui ressemblait beaucoup à Edmond, et, l'élevant en l'air : « Fuyez, s'écriait-il, hommes du Dorset et du Devon! fuyez et sauvez votre vie. Voici la tête de votre Edmond. » Les Anglais consternés commençaient à plier, lorsque leur roi, se dégageant du milieu des ennemis, reparut, vit la ruse et lança au traître son épieu ; mais Edric se détourna, et l'arme perça deux hommes placés à ses côtés. Malheureusement, l'effet que ce misérable attendait de son imposture était produit. En vain Edmond, ôtant son casque et gagnant une éminence, montra à ses guerriers sa tête désarmée. La fuite continua, et tout ce qu'il put faire ce fut de soutenir la lutte jusqu'au soir.

Kanut se fiant peu à une victoire si chèrement achetée, quitta le champ de bataille, au milieu de la nuit, et leva le siége de Londres. Edmond le suivit, et on en vint de nouveau aux mains près d'Assandun. Le roi saxon avait eu la générosité de pardonner à Edric, et même l'imprudence de lui confier

un commandement. Les Danois reculaient déjà devant l'impétueuse attaque d'Edmond, lorsque Edric, deux fois traître, prit la fuite avec son corps de troupes. Aussitôt Kanut revint à la charge, et, accablant les bataillons restés fermes autour d'Edmond, fit des Anglais un affreux carnage. Beaucoup de thanes périrent. Edmond, retiré à Glocester, envoya un cartel à Kanut. Plusieurs chroniqueurs affirment que les deux monarques se rencontrèrent dans l'île d'Olney, près de Glocester; que chacun d'eux planta son épieu dans le bouclier de son adversaire, puis combattit avec l'épée, et que Kanut, vaincu, offrit à son heureux rival de partager avec lui le pays. D'autres déclarent que le fils de Svein ne répondit point à cette provocation. Ce qu'on ne saurait nier, c'est qu'un arrangement eut lieu, qui assura au Danois tout le pays au nord de la Tamise, au Saxon les contrées du sud. Edmond survécut peu à cette pacification. Si l'on en croit Guillaume de Malmsbury, ce jeune et héroïque monarque, qui promettait à la Grande-Bretagne un autre Alfred, serait mort assassiné (1017) par deux de ses chambellans qu'avait gagnés Edric.

CHAPITRE V.

LA DOMINATION DANOISE (1017-1042).

KANUT LE GRAND (1017). — HARALD Ier PIED DE LIÈVRE (1036) ET HARD-KANUT (1040).

Kanut le Grand (1017).

Kanut, surnommé pour sa valeur le Brave, pour l'étendue de sa domination, le Grand, pour sa générosité, le Magnifique, pour sa dévotion, le Pieux, était âgé de vingt ans lorsqu'il fut, à la mort d'Edmond II, reconnu souverain de toute l'Angleterre. Les écrivains du nord nous ont conservé son portrait. Il était de haute taille et d'une forte corpulence; on remarquait la beauté de ses traits, son regard fier

et animé, son abondante chevelure. Des cruautés qu'expliquent, sans les justifier, le caractère féroce de sa nation et la barbarie du siècle, souillèrent pourtant la première partie de son règne.

Kanut s'occupa d'abord des enfants d'Ethelred II et d'Edmond II. Un des scaldes attachés à sa cour, Sighvatr, rapporte dans un de ses chants que Kanut tua ou bannit tous les fils d'Ethelred. Edwy, frère d'Edmond, fut mis à mort. Il réservait le même sort à deux fils du dernier roi ; mais, de crainte d'amener un soulèvement, il les envoya à son frère Olave, roi de Suède, pour que celui-ci l'en débarrassât. Olave, répugnant à accomplir une si odieuse mission, fit passer les deux enfants à la cour d'Étienne, premier roi chrétien de Hongrie. L'un d'eux, Edmond, mourut jeune ; l'autre, Édouard, épousa Agathe, proche parente de Henri III, empereur d'Allemagne, et de leur mariage naquit Edgar Atheling, dont il sera question sous Guillaume le Conquérant. Quant aux deux fils qu'Emma avait donnés à Ethelred, ils trouvèrent un asile en Normandie.

Kanut se réserva pour lui-même le gouvernement immédiat du royaume de Wessex, et confia l'Est-Anglie au Danois Turketul ou Thurchil, dont la valeur avait puissamment contribué à la soumission de l'Angleterre. Il donna la Mercie au traître Edric et la Northumbrie à son ami Eric, prince norvégien. Quoiqu'il eût assuré solennellement les thanes et le peuple anglais de son amitié, il fit périr plusieurs nobles anglo-saxons, qui n'avaient d'autre crime à se reprocher que leur rang et leur puissance, et partagea leurs domaines entre ses Danois. Il bannit un certain Edwig que la chronique saxonne appelle « roi des paysans. » Quant au châtiment du misérable Edric, tout le monde y applaudit. Cet homme vantait un jour à Kanut les services qu'il lui avait rendus. « Pour vous, lui disait-il, j'ai abandonné Edmond, pour vous je l'ai tué. — Il est donc juste que tu meures, s'écria Kanut, rouge à la fois de honte et de colère, car tu as trahi et Dieu et moi-même. Tu as tué ton souverain ! lui qu'un traité, qu'une naissante amitié avaient fait mon frère. Tu as tué l'oint du Seigneur (allusion au sacre) et ta propre

langue porte témoignage contre toi. » Appelé par le monarque danois, le Norvégien Éric entra aussitôt, abattit Edric d'un coup de sa hache de bataille et jeta son corps par la fenêtre dans la Tamise.

L'année suivante (1018), la veuve d'Ethelred, Emma, consentit à s'unir à Kanut, qui espérait par ce mariage se concilier l'affection des Anglais, pour lesquels il voulait être maintenant un prince national et non plus un conquérant. En 1019, l'Angleterre était si paisible que Kanut put aller passer l'hiver en Danemark d'où, les années suivantes, il étendit sa domination sur la Suède et la Norvége. En 1031, il envahit l'Écosse et vit Malcolm, roi de cette contrée, reconnaître avec empressement sa suprématie.

Quoique Kanut eût été baptisé dans son enfance, il demeura longtemps sans bien connaître les usages du christianisme, surtout sans pratiquer sa morale; ce fut seulement quelques années après être devenu l'unique souverain de l'Angleterre qu'il se montra un maître juste et bienfaisant. Il fit de sages lois, ou remit en vigueur celles d'Alfred le Grand; veilla à ce que les Danois n'opprimassent pas les Anglais; envoya en Scandinavie des missionnaires saxons chargés d'y hâter la chute du paganisme expirant et d'adoucir les mœurs de populations encore sauvages. Enfin il s'efforçait de se réformer lui-même. Ayant tué un soldat dans un accès de colère, il assembla les hommes de sa thingmannalith, reconnut son crime et en demanda le châtiment. Tous gardaient le silence. Il promit alors l'impunité à qui ferait connaître son sentiment. Ses gardes remirent la décision à sa propre sagesse. Il se condamna lui-même à payer trois cent soixante sous d'or[1], neuf fois la valeur de l'amende ordinaire. Un autre jour que ses courtisans l'exaltaient comme le plus grand des monarques, lui dont la volonté était une loi pour six nations puissantes, les Anglais, les Écossais, les Gallois, les Danois, les Suédois et les Norvégiens, il se trouvait à Southampton; il s'assit sur la plage. La mer montait, il lui commanda de s'arrêter et de respec-

1. On avait cinq bœufs pour un sou d'or.

ter le souverain de six royaumes; le flux montait toujours et l'obligea de se retirer. « Vous voyez, dit-il aux flatteurs, la faiblesse des rois de la terre; il n'y a de fort que l'Être suprême qui gouverne les éléments. » Et, à son retour à Winchester, il ôta la couronne de dessus sa tête, la plaça sur le grand crucifix de la cathédrale, et ne la porta plus depuis ce jour, même dans les cérémonies publiques.

En 1027, il fit un pèlerinage à Rome et visita dans sa route les églises les plus célèbres. Il était si prodigue dans ses dons que, suivant un chroniqueur allemand, tous ceux qui demeuraient sur les chemins où il passait s'écriaient avec raison : « Que la bénédiction du Seigneur soit sur Kanut, roi des Anglais. » La réputation d'opulence que mérite si bien l'Angleterre date de loin, car la Knytlinga Saga, parlant des pays où Kanut puisait ses richesses, indique l'île de Bretagne comme *la plus riche de toutes les contrées du nord.* Après un assez long séjour dans la ville sainte, où il se trouva en même temps que l'empereur Conrad II, le monarque scandinave se rendit directement en Danemark, d'où il écrivit à ses sujets d'Angleterre une lettre dans laquelle il leur rendait compte de son voyage, et qu'il terminait par une recommandation de payer bien exactement chaque année le denier de saint Pierre. Ce fut le 12 novembre 1036 que Kanut le Grand termina à Shaftesbury son glorieux règne.

Harald Ier Pied de Lièvre (1036) et Hard-Kanut (1040).

Kanut le Grand laissait trois fils : Svein ou Suénon, Harald et Hard-Kanut, les deux premiers nés d'Alfghive, sa première femme; le troisième de la veuve d'Ethelred. De son vivant, Kanut avait placé Suénon sur le trône de Norvége, promis le Danemark à Harald et l'Angleterre au fils d'Emma. Mais, à sa mort, Hard-Kanut était en Danemark. Les Danois d'Angleterre, qui ne voulaient pas rester sans chef en présence des Saxons disposés peut-être à un soulèvement, proclamèrent, le plus grand nombre, Harald; un parti plus faible, réuni aux Saxons du sud-ouest, Hard-Kanut. L'Angleterre fut encore une fois partagée en deux

zones limitées par la Tamise. Au nord du fleuve, l'immense majorité des Danois reconnaissait et faisait reconnaître par les indigènes Harald; au midi, la minorité, soutenue par les Saxons, déclarait vouloir n'obéir qu'au fils d'Emma. Il y avait donc là moins une question de personne qu'une question de race ; en réalité, Harald était le candidat danois, Hard-Kanut le candidat saxon.

La vaste province de Wessex, où dominaient les partisans de Hard-Kanut, obéissait alors au comte Godwin. A la bataille de Scearstan, combattait en tête de l'armée danoise Ulfr, un neveu de Kanut. Il poursuivit les Anglais si avant dans un bois que, lorsqu'il voulut rejoindre ses compagnons, il n'aperçut plus même un sentier pour le guider. Ses efforts pour se retrouver ne firent que l'égarer davantage, et la nuit le surprit avant qu'il eût pu sortir de la forêt. Le lendemain, il rencontra, conduisant un troupeau de bœufs, un jeune garçon qui n'était autre que Godwin, et le pria de lui indiquer les moyens de regagner la flotte danoise. Godwin lui fit observer qu'il était fort éloigné de cette flotte, que le chemin était long et difficile, qu'en outre tous les habitants étaient exaspérés contre les soldats de Kanut et disposés à faire un mauvais parti à celui d'entre eux qu'ils rencontreraient aussi bien qu'à tout Anglais qui voudrait le protéger. Ulfr tira alors de son doigt un anneau d'or et l'offrit au pâtre. « Je ne veux pas de votre anneau, répliqua celui-ci; mais j'essayerai de vous ramener parmi les vôtres. Si je réussis, récompensez-moi comme il vous plaira. » Il conduisit d'abord le Danois à l'humble demeure de son père; puis, la nuit venue, on sella deux chevaux, et le père dit à Ulfr : « Je vous confie mon fils unique et j'espère que, si vous rejoignez votre roi, vous obtiendrez qu'il soit admis dans sa maison; car désormais il ne peut demeurer ici. » Peut-être le bouvier, en parlant ainsi, se rappelait-il, car sa famille dut à la fortune les plus étranges vicissitudes, la brillante destinée de son oncle Edric, alors duc de Mercie, et dont nous avons raconté les trahisons et la mort, mais qui, à cette époque, occupait encore le haut rang où le hasard l'avait élevé de la plus basse condition.

D'ailleurs, chez les peuples barbares, qu'il s'agisse de Germains ou de Turcs, le manque d'éducation étant général, la distance entre les hautes et les basses classes de la société est bien moins sensible que chez une nation civilisée, et le passage du dernier au prémier rang infiniment moins choquant et plus commun. Arrivé au camp danois, Ulfr traita Godwin comme son fils. Le jeune Saxon était beau, brave, éloquent, trois qualités qu'estimaient fort les Scandinaves. Il reçut en mariage Gida, sœur d'Ulfr, et Kanut, pour plaire à ce dernier, éleva son beau-frère au rang de jarl ou comte danois. Godwin prouva sa reconnaissance en combattant les Norvégiens et les Danois qui se refusaient à reconnaître l'autorité du monarque scandinave, et reçut pour récompense le gouvernement du Wessex dont il était encore investi en 1035. Ce fut près de lui qu'Emma vint se fixer avec une grande partie des trésors de Kanut le Grand.

Une lutte se serait certainement engagée entre l'élu des Saxons et l'élu des Danois, si Hard-Kanut, par des motifs inconnus, n'eût persisté à rester en Danemark. Emma, après l'avoir vainement attendu, rendit à Harald les trésors de son père, et tous les Anglais, Godwin un des premiers, se rangèrent sous ses lois. Toutefois, il ne put obtenir d'être sacré par l'archevêque de Canterbury, le Saxon Ethelnoth, qui défendit à tous les évêques de lui donner leur bénédiction tant que vivraient les deux fils d'Ethelred II et d'Emma, Édouard le Confesseur et Alfred. De là, dans le cœur de Harald, une haine violente contre le christianisme et contre ces princes. A l'heure des offices, il affectait de demander ses chiens de chasse, et en toute circonstance il montrait son peu de respect pour les cérémonies religieuses. Quant aux jeunes compétiteurs, si imprudemment mis en regard de lui par le primat, il imagina, dit-on, de forger une lettre de leur mère, qu'il serait plus juste d'attribuer à Emma elle-même, et dans laquelle celle-ci invitait l'un d'eux à venir s'entendre avec elle pour renverser l'usurpateur. Alfred, le plus jeune, vint débarquer près de Douvres; Godwin l'y attendait; mais à la vue des six cents Normands qui l'accompagnaient, le Saxon craignit que tous

les honneurs du nouveau gouvernement ne fussent pour ces étrangers; il se retira, et les officiers de Harald vinrent s'emparer du prétendant dans la ville de Guildford. Traduit à Ély, devant une commission nommée par le monarque danois, Alfred fut condamné à perdre la vue et ne tarda pas à mourir des suites de ce cruel supplice. De ses six cents compagnons, soixante seulement furent épargnés. On avait fait des autres un horrible massacre. Les uns eurent les jarrets coupés, d'autres furent éventrés; on mutila ceux-ci, on aveugla ou scalpa ceux-là. Quant à Emma, tandis que son malheureux fils était conduit de Guildford à Ély, monté sur un méchant cheval, dépouillé de ses habits, les pieds liés sous la selle et exposé dans chaque village aux risées des habitants, elle ne faisait rien pour prévenir le sort affreux qui l'attendait. Bannie peu après par Harald, elle n'osa se rendre en Normandie auprès de son petit-neveu, le jeune Guillaume le Bâtard, et de son fils, Édouard le Confesseur, qui auraient pu lui reprocher sa fatale lettre; et elle se réfugia en Flandre, dans la ville de Bruges, d'où elle s'adressa à son fils, Hard-Kanut, le roi de Danemark, pour l'inviter à venger son frère maternel assassiné, disait-elle, par Harald et trahi par Godwin. En effet, quoique ce dernier n'eût été pour rien dans la triste fin d'Alfred, c'est à lui beaucoup plus qu'aux Danois que les Normands attribuèrent le malheur de leurs frères, et ils en conservèrent contre lui et sa famille une implacable rancune.

Harald mourut en 1040, après un règne d'environ cinq ans. La chasse était son amusement favori; il y allait ordinairement à pied, et la rapidité de sa marche lui avait acquis le surnom de Pied de Lièvre.

Hard-Kanut, c'est-à-dire Kanut le Fort ou le Brave, était à Bruges, auprès de sa mère Emma, délibérant avec elle sur les moyens de venger le trépas d'Alfred, lorsqu'il apprit la mort de Harald. Il s'empressa d'accourir en Angleterre, y fut unanimement reconnu, mais souilla le début de son règne en ordonnant que l'on déterrât le corps du dernier roi, son frère, qu'on décapitât le cadavre, et qu'on le jetât dans un marais, puis dans la Tamise, d'où un pêcheur le retira. Les

Danois l'ensevelirent dans un cimetière de Londres réservé à leur nation.

Le nouveau monarque ouvrit ensuite une enquête sur la mort d'Alfred, et sous le règne d'un roi danois aucun Danois ne fut inculpé. Ce fut un Saxon, ce fut Godwin qu'Alfred, archevêque d'York, certain par là de plaire au souverain, accusa du meurtre du jeune prince. Aussi, pour échapper à une condamnation, Godwin fut-il obligé, non-seulement de produire en sa faveur beaucoup de témoins et de *conjurateurs*[1], mais même de faire au frère de la victime le magnifique présent d'un vaisseau orné de métal doré, monté par quatre-vingts soldats portant des casques dorés, une hache dorée sur l'épaule gauche, un javelot à la main droite, et à chaque bras des bracelets d'or du poids de six onces.

Peu sanguinaire, mais cupide, Hard-Kanut exigea de ses sujets des impôts doubles de ceux qu'ils payaient à Kanut le Grand; aussi fut-il peu regretté, lorsque, aux noces d'un noble Danois célébrées à Lambeth, près de Londres, il tomba mort en portant une coupe à ses lèvres (1042). Comme il ne laissait point d'enfants, la couronne d'Angleterre cessa avec lui d'être unie à celle de Danemark, et passa sur la tête de son frère utérin, Édouard le Confesseur, revenu depuis plus d'un an, ainsi qu'Emma, sur les bords de la Tamise.

1. Hommes qui, sans rien savoir du fait en question, déclaraient sous serment qu'ils connaissaient l'accusé et qu'il était incapable d'avoir commis le crime qu'on lui reprochait.

CHAPITRE VI.

RESTAURATION D'UNE DYNASTIE ANGLO-SAXONNE (1042-1066).

ÉDOUARD III LE CONFESSEUR (1042). — HARALD II; BATAILLE D'HASTINGS (1066).

Édouard III le Confesseur (1042).

Lorsque, après avoir obéi successivement à trois princes danois, les Anglais revinrent au sang de leurs rois, à la race de Cerdic, ils auraient dû, s'ils n'avaient consulté que la légitimité des titres, rappeler de Hongrie Édouard, fils d'Edmond Côte de Fer. Mais nous avons eu déjà de nombreux exemples que, si les Saxons prenaient toujours leur chef suprême parmi les membres de la famille royale, ils ne se déterminaient pas invariablement d'après l'ordre de primogéniture et le droit de représentation. Ils se décidèrent pour Édouard le Confesseur qui était au milieu d'eux, qui avait alors quarante ans et qui, lui aussi, se recommandait par ses malheurs. Du reste, la fortune, si cruelle pour les Anglo-Saxons depuis l'avénement d'Ethelred II, ne leur laissait le choix qu'entre des princes ayant vécu également à l'étranger; et, si le fils d'Edmond ne connaissait d'autre patrie que la Hongrie, le fils d'Emma avait passé vingt-sept ans en Normandie; il aimait ses usages, ses habitants, beaucoup plus civilisés que ses compatriotes, et avait contracté dans les loisirs d'une longue vie privée des habitudes peu compatibles avec l'énergie que réclamaient les circonstances où il arrivait au pouvoir.

En effet la désorganisation amenée par les invasions danoises et l'apathie d'Ethelred II avaient puissamment contribué à faire des gouverneurs de provinces, qui maintenant réunissaient sous leur autorité plusieurs comtés à la fois, autant de petits souverains presque indépendants. Trois surtout exerçaient, en 1042, une immense influence. Godwin, dont nous avons vu l'étrange fortune, avait sous sa dépendance le Wessex, le Sussex et le Kent; ses deux fils, Sweyn

et Harald, possédaient déjà ou obtinrent bientôt, le premier, les comtés de Glocester, de Hereford, de Somerset, d'Oxford et de Berks; le second, ceux d'Essex, de Huntingdon, de Cambridge, et de plus l'Est-Anglie. Il était donc, après le roi, le plus puissant personnage de l'État. Dans le nord dominait le comte Siward le Fort, Danois de naissance, qui étendait son autorité de l'Humber à la Tweed : au centre, un compatriote de Siward, Léofric, comte de Leicester, possédait outre ce comté toute la partie de l'ancienne Mercie située au nord de la Trent.

Un des premiers actes du nouveau roi fut de reléguer à Winchester sa mère, dont les Anglais virent la disgrâce sans peine, car Emma, d'une révoltante partialité en faveur du fils que lui avait donné Kanut, n'avait guère été pour les enfants d'Ethelred qu'une marâtre. Pressé ensuite de s'unir à Édith, fille de Godwin, que recommandaient sa douceur, sa piété et une instruction fort rare chez les femmes de ce temps, Édouard lui déclara qu'il s'était lié pour la vie par un vœu de continence au prix duquel il voulait confesser, manifester la pureté de sa foi (d'où son surnom de *Confesseur*) ; mais il lui offrit de la placer à ses côtés sur le trône, à condition qu'elle ne serait pour lui qu'une amie, qu'une sœur (1044).

Ce mariage accrut encore l'ascendant de Godwin ; toutefois l'heureux Saxon puisait surtout sa force dans l'opinion publique qui le considérait comme le chef du parti national, en opposition avec les favoris normands ou picards dont le roi avait l'imprudence de s'entourer, et ce rôle devait finir par amener un conflit entre lui et son souverain. Édouard allait jusqu'à conférer à ces étrangers les plus hautes dignités. Un d'eux fut fait évêque de Dorchester ; un autre, Robert de Jumiéges, eut d'abord l'évêché de Londres, puis l'archevêché de Canterbury, le premier siége du royaume. Radulf, fils d'un comte de Mantes, reçut le comté de Hereford ; Eustache, comte de Boulogne et beau-frère du roi d'Angleterre, se considérait comme le patron des étrangers établis dans la Grande-Bretagne. Arrivé à Douvres, en 1048, il permit à ses hommes de choisir les plus belles maisons de la

ville pour y prendre quartier. Un habitant ayant voulu fermer sa demeure à un de ces intrus, le Boulonnais le blessa, mais l'Anglais, secondé par les siens, le frappa à son tour d'un coup mortel. Les camarades du mort accourent alors, massacrent l'Anglais et parcourent les rues, frappant sans distinction hommes, femmes, enfants. Il s'ensuivit une lutte générale qui coûta la vie à dix-neuf Boulonnais, et obligea leur seigneur à prendre la fuite. Eustache se rendit à Glocester, auprès d'Édouard, et l'aveugle monarque, donnant tort, sur sa seule déclaration, aux habitants de Douvres, ordonna à Godwin, de qui relevait cette ville, de les châtier. Le Saxon répondit qu'il serait bien, avant de punir ses compatriotes, de les entendre; toute la colère de la cour se tourna aussitôt contre lui. Accusé de rébellion, et sommé de se présenter devant un grand conseil, Godwin ne voulut pas paraître désarmé en face de juges décidés, pour plaire au roi, à le condamner, et leva des hommes dans les comtés qui lui obéissaient, tandis que ses fils Harald et Sweyn lui amenaient leurs vassaux. De son côté, le roi appela à lui les comtes Siward et Léofric, avec toutes leurs forces. Mais le comte de Leicester, quoique d'origine danoise, était d'humeur pacifique, modéré, d'excellent conseil, et semble n'avoir jamais été guidé que par l'intérêt général. Il proposa de remettre la décision à un witenagemot qui se réunirait à Londres. A l'époque convenue, le roi se rendit dans cette ville, mais il l'occupa avec une armée si considérable, qu'avant d'y comparaître, Godwin dut réclamer des otages pour sa sûreté. Reconnaissant, au rejet de sa demande, que sa perte était résolue, le chef saxon s'embarqua pour la Flandre avec sa femme et trois de ses fils, Sweyn, Tostig et Gurth, tandis que les deux autres, Harald et Leofwin se retiraient en Irlande. Les biens du fugitif et de ses enfants furent confisqués. Sa fille même, la bonne et pieuse Édithe, l'épouse du roi, fut reléguée dans le monastère de Wherwel.

Trois ans après cette visite de son beau-frère, visite qui avait jeté la perturbation dans toute l'Angleterre, Édouard le Confesseur reçut un hôte beaucoup plus illustre, son cousin Guillaume, bâtard de Robert le Diable et de la belle

Arlète, fille d'un tanneur de Falaise. Ce prince, que sa glorieuse destinée appelait à devenir le fondateur d'une des plus puissantes monarchies du monde, était né en 1027, dans la ville de Falaise, qui vient de lui ériger une statue colossale. Il avait à peine huit ans, lorsque son père, ayant entrepris le pèlerinage de la terre sainte, abdiqua en sa faveur et lui fit prêter serment de fidélité par les états de son duché, réunis à Fécamp. Dans ces temps d'anarchie, une minorité, surtout la minorité d'un bâtard, n'était jamais qu'une longue suite d'orages, et le petit-fils du pelletier de Falaise eut de bonne heure l'occasion de déployer le courage, la fermeté et l'habileté dont la nature l'avait doué. A l'âge de dix-huit ans, il reçut de ses tuteurs un pouvoir contesté, et faillit périr deux ans plus tard (1047), victime d'une conspiration tramée contre ses jours par des barons mécontents. L'énergie de son caractère finit par triompher de tous les obstacles et même par lui créer des loisirs suffisants pour qu'il pût songer à étendre sa domination jusque sur l'Angleterre. En la parcourant (1051), le duc de Normandie put croire un moment qu'il n'avait pas quitté sa propre seigneurie; des Normands commandaient la flotte qu'il trouva en station au port de Douvres; à Canterbury, des soldats normands formaient la garnison d'un fort bâti sur le penchant d'une colline; d'autres Normands vinrent le saluer en habits de capitaines ou de prélats. Les favoris d'Édouard se rangèrent avec respect autour du chef de leur pays natal, autour de leur seigneur naturel, pour parler comme on s'exprimait alors. Guillaume parut en Angleterre plus roi qu'Édouard lui-même, et son esprit ambitieux ne tarda pas à concevoir l'espérance de le devenir sans peine, à la mort de ce prince esclave de l'influence normande.

Cependant cette promenade triomphale du futur conquérant de la Grande-Bretagne n'avait fait pour le moment que réveiller plus vivement dans le cœur des Anglais la haine de l'étranger, et, à peine était-il de retour sur les bords de la Seine, que dès l'été de 1052, le chef du parti national, remontant la Tamise, parut tout à coup devant Londres, aux acclamations de ses compatriotes. Toute résistance était

impossible. Godwin ayant juré ainsi que ses fils qu'ils n'avaient jamais eu la pensée de s'insurger contre Édouard, leur bannissement fut révoqué, et une sentence toute contraire, mais imparfaitement exécutée, chassa immédiatement du pays les Normands, comme fauteurs de discordes et calomniateurs des Anglais auprès de leur souverain. Celui-ci rappela sa femme à la cour et restitua à son beau-père, à ses beaux-frères, leurs titres et leurs domaines.

Le trône seul manquait à Godwin, lorsqu'il expira l'année suivante (1053). Harald, fils aîné du chef saxon, le remplaça dans le gouvernement de tout le pays situé au sud de la Tamise, et remit à Alfgar, fils de Léofric, gouverneur de Mercie, l'administration du pays compris entre la Tamise inférieure et l'Ouse; Sweyn, le second, qui avait autrefois fait violence à Edgive, abbesse de Léominster et tué Beorn, son propre cousin, était parti nu-pieds pour Jérusalem, rude pèlerinage auquel il ne survécut point; Tostig, le troisième, succéda dans la Northumbrie à Siward le Fort, mort en 1054. Mais dix ans plus tard il se fit chasser par les Northumbriens indignés de son despotisme sanguinaire, de son insatiable rapacité, et alla chercher un refuge auprès du comte de Flandre, son beau-père. Morkar, l'un des fils d'Alfgar qui, en 1057, avait remplacé son père Léofric dans le gouvernement de Mercie, fut choisi par les Northumbriens pour leur chef, et les griefs des insurgés étaient si fondés que leur conduite obtint la sanction non-seulement d'Édouard le Confesseur, mais de Harald lui-même, héritier de la toute-puissance de Godwin comme de ses talents. Qui aurait pu croire qu'il abandonnait par lâcheté la cause de son frère, lorsque tout récemment il venait de battre (1063) les Cambriens enhardis par la pusillanimité du Normand Radulf, neveu d'Édouard et nommé par lui, quoique bien indigne, gardien des marches galloises? Harald, refoulant ces infatigables pillards au delà du fossé d'Offa, les avait prévenus qu'à l'avenir tout Gallois trouvé armé à l'est de ce retranchement aurait la main droite coupée..

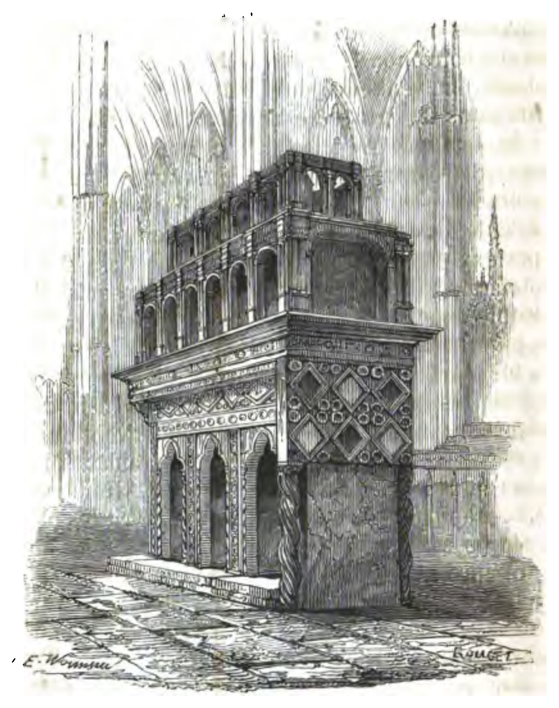
Vers la fin de l'année 1065, l'Angleterre jouissant d'un calme profond et la meilleure intelligence régnant entre

Harald et le roi son beau-frère, le fils de Godwin songea à aller lui-même chercher en Normandie deux otages, qu'à sa rentrée en grâce, l'an 1052, son père avait donnés à Édouard, et dont celui-ci avait confié la garde à Guillaume le Bâtard. C'étaient son plus jeune frère, nommé Ufnoth, comme le bouvier leur aïeul, et un fils de Sweyn. Une tempête jeta Harald sur les terres du comte de Ponthieu qui, suivant l'usage du temps, dépouilla le naufragé et ne lui rendit la liberté que pour une forte rançon que le duc de Normandie paya. Guillaume accueillit le chef saxon avec de grands honneurs et une apparence de franche cordialité : il lui dit que les deux otages étaient libres sur sa seule requête ; qu'il pouvait repartir avec eux sur-le-champ, mais qu'en hôte courtois il devait ne point tant se presser et demeurer au moins quelques jours à voir les villes et les fêtes du pays. Le duc fit chevaliers Harald et les jeunes Saxons compagnons de son voyage, puis leur proposa, pour essayer leurs éperons neufs, de le suivre dans une expédition qu'il entreprenait contre ses voisins de Bretagne, dans le but de les obliger à reconnaître sa suzeraineté. Le fils de Godwin, robuste et adroit, sauva, au passage du Coësnon, plusieurs Normands qui se perdaient dans les sables mouvants. Au retour, lui et Guillaume chevauchaient côte à côte, égayant la route par un entretien amical, qu'un jour le duc fit tomber sur ses liaisons de jeunesse avec le roi Édouard. « Quand Édouard et moi, dit-il au Saxon, nous vivions comme deux frères sous le même toit, il me promit, si jamais il devenait roi en Angleterre, de me faire héritier de son royaume ; Harald, j'aimerais que tu m'aidasses à réaliser cette promesse, et sois sûr que si, par ton secours, j'obtiens le royaume, quelque chose que tu me demandes, je te l'accorderai aussitôt. » Harald ne put se défendre de répondre à cette confidence inattendue par des paroles vagues d'adhésion ; et Guillaume reprit en ces termes : « Puisque tu consens à me servir, il faut que tu t'engages à fortifier le château de Douvres, à y creuser un puits d'eau vive, et à le livrer à mes gens d'armes ; il faut aussi que tu me donnes ta sœur pour que je la marie à l'un de mes

barons, et que toi-même tu épouses ma fille Adelize; de plus, je veux qu'à ton départ tu me laisses, pour garant de ta promesse, l'un des deux otages que tu réclames; il restera sous ma garde, et je te le rendrai en Angleterre, quand j'y arriverai comme roi. » Harald acquiesça de bouche à toutes les demandes du Normand. Celui-ci, arrivé au château de Bayeux, y convoqua le grand conseil des hauts barons de Normandie. La veille du jour fixé pour l'assemblée, il fit prendre, dans les églises de la ville et du voisinage, tout ce qui s'y trouvait de reliques. Les ossements tirés de leurs châsses et des corps entiers de saints furent mis dans une grande huche qu'on plaça, couverte d'un riche drap d'or, dans la salle du conseil. Quand le duc eut pris séance, on apporta deux petits reliquaires et on les posa sur le drap d'or. « Harald, dit alors Guillaume, je te requiers, devant cette noble assemblée, de confirmer par serment les promesses que tu m'as faites. » L'Anglais, pris une seconde fois au dépourvu, et n'osant renier ses propres paroles, s'approcha des deux reliquaires, étendit la main dessus, et jura d'exécuter, selon son pouvoir, ses conventions avec le duc, pourvu qu'il vécût et que Dieu l'y aidât. Toute l'assemblée répéta : *Que Dieu l'aide !* Aussitôt Guillaume fit un signe; le drap d'or fut levé, et l'on découvrit les ossements et les corps saints dont la cuve était remplie jusqu'aux bords, et sur lesquels le fils de Godwin avait juré sans se douter de leur présence. On dit qu'à cette vue il tressaillit et changea de visage, effrayé d'avoir fait un serment plus redoutable à ses yeux qu'il ne l'avait cru ; car ces hommes du moyen âge mesuraient volontiers la grandeur du parjure au nombre des reliques et sur la popularité des saints dont ils avaient, en jurant, touché les ossements.

Peu de temps après, Harald repartit, emmenant avec lui son neveu, mais laissant son frère Ulfnoth au pouvoir de Guillaume. Lorsqu'il raconta ce qui s'était passé à Édouard, celui-ci devint tout pensif et dit : « J'ai peur que ton voyage n'attire de grands malheurs sur notre nation. Fasse le ciel que je ne les voie pas! » Il ne les vit pas, en effet, car le 5 janvier de l'année suivante (1066), il termina son paisible

règne. Le dernier acte de ce monarque débonnaire, qui avait partagé tout son temps entre la prière et la chasse, fut la dédicace de la célèbre église de Westminster, que toutefois il laissa bien loin d'être achevée.



TOMBEAU D'ÉDOUARD LE CONFESSEUR [1].

Harald II ; bataille d'Hastings (1066).

L'an 1057, le dernier roi avait rappelé de Hongrie en Angleterre son neveu Édouard le Proscrit, fils de son frère Edmond Côte de Fer, qui reparut à la cour avec son fils Edgar, et survécut peu à son retour. A la mort d'Édouard

1. Ce tombeau fut érigé par Henri III au milieu du chœur de l'église de Westminster. La hauteur du monument est de 4 m. 40.

le Confesseur, le fils du proscrit, Edgar, surnommé *Atheling*, ou l'Illustre, à cause de la longue suite de rois dont il descendait[1], était donc le seul représentant de la race de Cerdic. Mais tous les regards des Saxons étaient depuis longtemps tournés vers Harald. Édouard lui-même l'avait, peu d'instants avant d'expirer, désigné à leurs suffrages, et ce fut à lui que le witenagemot décerna la couronne. L'Anglais Stigand qui, en 1052, après la fuite des favoris normands, avait remplacé Robert de Jumiéges sur le trône archiépiscopal de Canterbury, se trouvait alors suspendu de ses fonctions par la cour de Rome : la cérémonie du sacre fut accomplie par Aldred, archevêque d'York. Quant au jeune Edgar, l'investiture du comté d'Oxford l'indemnisa de la perte d'une couronne que son inexpérience et son peu de talents ne lui permettaient guère de regretter.

Le nouveau roi ne tarda pas à voir arriver un messager qui lui parla en ces termes : « Guillaume, duc des Normands, te rappelle le serment que tu lui as juré, de ta bouche et de ta main, sur de bons et saints reliquaires. — Il est vrai, répondit Harald, que j'ai fait ce serment au duc Guillaume ; mais je l'ai fait me trouvant sous la force ; j'ai promis ce qui ne m'appartenait pas et ce que je ne pouvais tenir : car ma royauté n'est point à moi, et je ne saurais m'en démettre sans l'aveu du pays ; de même, sans l'aveu du pays, je ne puis prendre une épouse étrangère. Quant à ma sœur, que le duc réclame pour la marier à l'un de ses chefs, elle est morte dans l'année ; veut-il que je lui envoie son corps ? » Une telle réponse, c'était la guerre, et le fils de Robert le Diable jura que l'année ne s'écoulerait pas sans qu'il poursuivît l'homme qui manquait à ses serments, jusqu'aux lieux où Harald croirait avoir le pied le plus sûr et le plus ferme.

Au siècle de Grégoire VII, une cause qui possédait l'appui de Rome avait bien des chances de succès, et l'habile Guillaume intenta immédiatement contre son adversaire, devant le pape Alexandre II, une accusation de sacrilége ; il demandait que l'Angleterre fût mise au ban de l'Église et

1. Quelques-uns veulent donner à cette expression la même force qu'aux titres modernes de *prince royal, prince héréditaire, premier prince du sang.*

déclarée propriété du premier occupant, sauf l'approbation du souverain pontife. Il fondait sa requête sur trois griefs principaux : le meurtre du jeune Alfred et des Normands ses compagnons, l'expulsion de l'archevêque Robert du siége de Canterbury et le parjure du roi Harald ; de plus, il prétendait avoir à la royauté des droits incontestables, en vertu de sa parenté avec le roi Édouard, et des intentions que ce prince mourant avait manifestées, suivant lui, en sa faveur. Il affectait le rôle d'un plaignant qui attend justice et désire que son adversaire soit écouté. Mais Harald fut vainement requis de se défendre devant la cour de Rome, dont il refusait de se reconnaître justiciable.

Le premier personnage de cette cour était un archidiacre, le fameux Hildebrand qui, à la mort de Nicolas II (1061), avait fait nommer Alexandre qu'il devait remplacer en 1073 sous le nom de Grégoire VII. Peu disposé à pardonner aux Saxons leur négligence à acquitter le denier de Saint-Pierre, et empressé de saisir toutes les occasions d'étendre au loin la suprématie pontificale, Hildebrand prit en main la cause du duc de Normandie. Aux termes de la sentence prononcée par Alexandre II lui-même, il était permis à Guillaume d'entrer en Angleterre pour y rétablir à perpétuité l'impôt du denier de Saint-Pierre. Une bulle d'excommunication, lancée contre Harald et tous ses adhérents, fut remise au messager de Guillaume ; l'on joignit à cet envoi une bannière de l'Église romaine, emblème de l'investiture militaire et un anneau contenant un cheveu de saint Pierre, enchâssé sous un diamant de prix, emblème de l'investiture ecclésiastique.

Lorsque ces objets vénérés arrivèrent en Normandie, l'enthousiasme pour la cause de Guillaume fut sans bornes. Les clercs donnèrent leur argent, les marchands leurs étoffes, et les paysans leurs denrées. Les mères envoyaient leurs fils s'enrôler pour le salut de leurs âmes. Le duc fit aussi publier son ban de guerre dans les contrées voisines, offrant une forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète. Il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et

de la Bretagne, de la France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, des Alpes et des bords du Rhin. Le 27 septembre 1066, Guillaume partit du port de Saint-Valery, à l'embouchure de la Somme, avec quatre cents navires à grande voilure, plus d'un millier de bateaux de transport et soixante mille combattants.

Malheureusement pour les Saxons, cet armement, déjà si formidable, n'était pas encore le seul qu'ils dussent avoir à combattre. Le duc de Normandie avait trouvé un précieux auxiliaire dans Tostig, frère de Harald, qui, ne pouvant pardonner à celui-ci de n'avoir pas profité de son avénement au trône pour replacer les Northumbriens sous sa sanguinaire tyrannie, n'eut pas honte de parcourir tout le nord pour chercher des ennemis à l'Angleterre et parvint à faire goûter ses projets au roi de Norvége. Harald Hardrada avait l'humeur aventureuse des anciens rois de mer; dans sa jeunesse il était allé jusqu'à Constantinople et, à la fin de l'été de 1066, il consentit à remonter l'Humber en compagnie de son fils Olaf et guidé par Tostig. Morkar, que les Northumbriens s'étaient donné pour chef après avoir chassé le troisième fils de Godwin, appela à son secours son frère Edwin, commandant de la Mercie occidentale, ainsi que Waltheof, fils de Siward, gouverneur de la province de Huntingdon, mais tous trois furent battus et obligés de se renfermer dans York. Les habitants, par peur de la cruauté de leur ancien maître, étaient sur le point de lui ouvrir leurs portes, et déjà les Norvégiens s'avançaient pour en prendre possession, lorsque parut Harald. Celui-ci, las d'attendre le débarquement des Normands retenus depuis plusieurs jours à Saint-Valery par des vents contraires, avait espéré trouver le temps de forcer les envahisseurs du nord à remonter sur leurs vaisseaux. La troupe qui accompagnait Hardrada et Tostig, devant entrer dans la capitale du Northumberland en vertu d'une convention, n'avait pour armes que des casques et des boucliers et ne portait point de cottes de mailles. Tout à coup ils se trouvèrent en présence de Harald. Le roi de Norvége, sans se déconcerter, détacha trois cavaliers pour aller porter aux siens, restés sur leurs navires,

l'ordre d'accourir, fit déployer son étendard, qu'il appelait le *ravageur du monde*, puis parcourant les rangs sur son cheval noir, chanta des vers improvisés : « Combattons, disait-il, marchons, quoique sans cuirasses, sous le tranchant du fer bleuâtre ; nos casques brillent au soleil, c'est assez pour des gens de cœur. »

Avant le choc des deux armées, un Saxon s'avançant près des rangs ennemis cria d'une voix forte : « Tostig, ton frère te fait dire par ma bouche qu'il te salue et t'offre la paix, son amitié et tes anciens honneurs. — Mais, si j'accepte ces offres, répliqua le troisième fils de Godwin, qu'y aurait-il pour Harald Hardrada, mon fidèle allié ?—Il y aura, reprit le messager, sept pieds de terre anglaise, ou un peu plus, car sa taille passe celle des autres hommes. » Le combat commença aussitôt, et, dès le début, le roi norvégien eut la gorge percée d'une flèche. Tostig ne tarda pas à partager son sort et Olaf, fils de Hardrada, fut trop heureux d'obtenir du vainqueur la permission de se rembarquer avec ceux des siens qui survivaient à leur défaite.

C'était le 25 septembre que Harald triomphait sous les murs d'York, et trois jours plus tard, le 28, la flotte saxonne chargée de garder les côtes de la Manche, étant rentrée faute de vivres, Guillaume débarquait sans obstacle à Pevensey (vingt kilomètres sud-ouest d'Hastings), dans le comté de Sussex. Le duc ne vint à terre que le dernier de tous ; au moment où son pied touchait le sable, il fit un faux pas et tomba sur la face. Des voix crièrent : « Dieu nous garde ! c'est mauvais signe. » Mais Guillaume, se relevant, dit aussitôt : « Qu'avez-vous ? j'ai saisi cette terre de mes mains, et, par la splendeur de Dieu, tant qu'il y en a, elle est à vous. » C'était le mot de César : « Afrique, je te tiens ; » ce fut aussi sa fortune.

Quoique blessé dans le combat qu'il venait de livrer aux Norvégiens, le roi saxon se hâta d'accourir vers le sud, publiant, sur son passage, l'ordre à tous les chefs des provinces de faire conduire leurs hommes à Londres. Mais au lieu d'attendre l'effet de cette sage précaution et de n'engager la lutte qu'au moment où il serait entouré de forces suffisantes,

Harald résolut d'attaquer immédiatement les Normands, quatre fois plus nombreux que lui, et de les jeter à la mer, comme il y avait déjà jeté les envahisseurs du nord. N'ayant point de cavalerie, il s'établit à Senlac, à douze kilomètres d'Hastings, sur une hauteur où ses derrières étaient défendus par un bois et où il se retrancha encore à l'aide de fortes palissades. Les Normands campaient sur une colline opposée. Guillaume, pressé de combattre, arrêta de livrer bataille le dimanche, 14 octobre. Ses soldats avertis employèrent la nuit du samedi à confesser leurs péchés et à recevoir les sacrements ; mais les Saxons passèrent leur temps à chanter et à vider les longues cornes remplies de bière et de vin.

Le dimanche matin, l'armée normande se divisa en trois colonnes d'attaque, composées : la première, des gens d'armes venus des comtés de Boulogne et de Ponthieu, avec la plupart des aventuriers engagés individuellement pour une solde ; la seconde, des auxiliaires bretons, manceaux et poitevins ; la troisième, de la chevalerie normande, commandée par Guillaume en personne. Le duc, monté sur un cheval qu'un pèlerin lui avait ramené d'Espagne, tenait suspendues à son cou les plus révérées d'entre les reliques sur lesquelles Harald avait juré, et on portait à côté de lui la bannière bénite par le pape. Quant aux Saxons, ils étaient rangés sur la hauteur de Senlac, derrière une haie de pieux, en une masse compacte, au centre de laquelle flottait l'étendard national, orné de pierres précieuses et sur lequel était brodé, en fils d'or, un guerrier dans l'attitude du combat. Près de cet étendard se tenaient Harald et ses deux frères, Gurth et Leofwin, qui avaient essayé, mais vainement, de le dissuader de prendre part à la lutte, à cause du serment prêté par lui à son rival sur les corps des saints.

Les Normands approchaient de Senlac, lorsque l'un d'eux, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le chant fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland. En chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa

main droite ; les Normands répétaient ses refrains ou criaient : « Dieu aide ! Dieu aide ! » cri auquel leurs adversaires répondaient avec force par celui de : « Croix du Christ ! la sainte croix ! » A portée de trait, les archers de Guillaume commencèrent à lancer leurs flèches, et les arbalétriers leurs carreaux ; mais la plupart des coups furent amortis par le haut parapet des redoutes saxonnes. Le duc alors leur ordonna de ne plus tirer droit devant eux, mais par-dessus le rempart. Beaucoup d'Anglais furent ainsi blessés, la plupart au visage ; Harald lui-même eut l'œil crevé d'une flèche, mais n'en continua pas moins de commander et de combattre. Les Saxons, maniant à deux mains leurs grandes haches de bataille, faisaient avec cette arme de terribles blessures, car il n'y avait point de bouclier ni de cotte de mailles qui pussent résister. Ils repoussèrent les Normands jusqu'à un grand ravin où leurs chevaux trébuchèrent et où ils périrent en grand nombre. Le bruit courut que le duc avait été tué, et, à cette nouvelle, la déroute commençait. Guillaume se jeta lui-même au-devant des fuyards et leur barra le passage, les menaçant et les frappant de sa lance, puis se découvrant la tête : « Me voilà, cria-t-il, regardez-moi, je vis encore, et je vaincrai avec l'aide de Dieu. »

Les cavaliers retournèrent aux redoutes saxonnes sans pouvoir davantage en forcer les portes ni faire brèche. Alors le duc s'avisa d'un stratagème : il donna ordre à mille cavaliers de s'avancer puis de fuir aussitôt. Les Saxons ne purent résister au désir de les poursuivre. Ils sortirent de leurs retranchements, la hache suspendue au cou, et s'élancèrent après eux. A une certaine distance, un corps posté à dessein joignit les fuyards, qui tournèrent bride. Puis, les Anglais, surpris au milieu du désordre, furent assaillis de tous côtés à coups de lance et d'épée dont ils ne pouvaient se garantir, ayant les deux mains occupées à manier leurs grandes haches. Quand ils eurent perdu leurs rangs, la clôture des redoutes fut aisément enfoncée, mais le combat se prolongea encore avec acharnement. Guillaume eut trois chevaux tués sous lui ; Harald et ses deux frères tombèrent morts. Le lendemain le champ de bataille était jonché de

cadavres, parmi lesquels Edithe, la belle au cou de cygne, maîtresse du vaincu, put seule reconnaître le corps du dernier roi saxon.

CHAPITRE VII.

CONSTITUTION ANGLO-SAXONNE.

ROYAUTÉ. — WITENAGEMOT; IMPOTS PUBLICS. — ÉTAT DES PERSONNES. — ADMINISTRATION JUDICIAIRE. — DU SYSTÈME FÉODAL CHEZ LES ANGLO-SAXONS, ETC.

Royauté.

La monarchie, mais une monarchie mixte, tempérée, fut la forme de gouvernement en vigueur chez les Anglo-Saxons, comme chez tous les peuples de race germanique. Dès son avénement le roi avait à compter avec la nation. En effet, bien qu'il y eût une famille royale, investie comme issue d'Odin d'un caractère sacré, et que le chef de l'État fût toujours pris dans cette famille, le prince qui montait sur le trône, même lorsqu'il succédait à son père, lui succédait tout autant en vertu de l'élection qu'en vertu de l'hérédité. Cela est si vrai, qu'à la mort de chaque roi, même quand le défunt laissait plusieurs enfants mâles, le witenagemot ou *assemblée des sages* se réunissait aussitôt, et jamais le fils aîné, quel que fût son âge, quelque part qu'il eût prise à l'administration précédente, ne se décorait du titre de roi, avant d'en avoir été investi par ce grand conseil de la nation. Si le dernier souverain n'avait que des fils en bas âge, souvent on leur préférait un de leurs oncles; c'est ainsi qu'Alfred le Grand avait, au détriment de ses neveux, succédé à son frère Ethelred, qui lui-même avait reçu la couronne du vivant des enfants d'un frère aîné. D'ailleurs le droit de représentation n'avait, dans la première partie du moyen âge, prévalu définitivement chez aucune nation et son triomphe était impossible, tant que les peuples sortis des forêts de la Germanie continuaient à se rappeler le droit d'élection qu'ils y exerçaient à la mort de chaque chef, tant que l'Europe se

trouvait dans un état de guerres civiles et étrangères permanentes et que l'usage désignait le roi pour guide naturel de l'armée.

Mais si le monarque anglo-saxon tenait sa couronne du grand conseil de la nation, encore plus que de sa naissance, il n'en était pas moins placé dans une sphère élevée. La composition ou wehrgeld d'un ceorl ou homme libre était évaluée à une somme qui dépassait à peine le dixième de celle du roi. L'amende infligée pour un meurtre commis dans la résidence d'un eorl ou noble était de cinq cents francs; pour un meurtre commis dans la résidence du roi, de cinq mille. Toutes les fautes commises dans un lieu où le roi était à table, entraînaient un double châtiment. Si les contemporains écrivent continuellement que tel roi a été *élu*, si un witenagemot de 785 déclare que les rois légitimes sont ceux qui sont *choisis* par les prélats et les sages de la nation, on lit au préambule des lois d'Ina : « Moi, Ina, par la grâce de Dieu, roi des Saxons de l'ouest. » Il dit : « *mes* évêques, » — « *mes* ealdormen, » — « les sages les plus âgés de *mon* peuple. »

Les prérogatives du souverain étaient grandes, sa simple parole valait à l'égal d'un serment; il avait dans certains cas le droit de grâce. Son tribunal était la dernière cour d'appel; il surveillait l'exécution des lois et touchait le produit des amendes; les juifs étaient sa propriété; les grands officiers, les gouverneurs de comté étaient à sa nomination; il convoquait le witenagemot; il appelait le peuple aux armes et commandait l'armée. Ses domaines étaient d'une immense étendue et on trouve beaucoup de lieux désignés comme villes ou villas royales, entre autres déjà Windeshore (Windsor), encore aujourd'hui résidence royale. Ses revenus étaient les rentes et produits de ses terres, les droits de douane perçus dans les ports de mer; les péages prélevés dans les marchés; les devoirs et services dont on se rachetait moyennant finance; les amendes payées pour forfaiture.

Les reines anglo-saxonnes étaient couronnées comme les rois, jusqu'à ce qu'elles perdissent cette prérogative par le crime d'Eadburge. Dans l'excès de leur indignation contre cette empoisonneuse, les witans, les sages, abolirent avec

le titre de reine, tous les honneurs de la royauté pour les femmes. Cependant, lorsque Ethelwulf, père d'Alfred le Grand, épousa en secondes noces Judith, fille de Charles le Chauve, sa tendresse ne put se résoudre à lui interdire la cérémonie du couronnement. Mais ce fut seulement avec Ethelred II que cet usage revint en vigueur. Le nom de la reine se trouve dans quelques chartes joint à celui du roi, et il n'est pas rare d'en voir de signées par elle seule. Nous apprenons par ces actes qu'elle siégeait souvent dans le witenagemot, même n'étant plus que reine douairière. Elle avait son domaine distinct, des officiers de sa propre maison.

Witenagemot; impôts publics.

Le witenagemot était le grand conseil de la nation, son parlement, sa suprême assemblée législative et judiciaire. Comme la plus haute cour judiciaire du royaume, il ressemblait fort à la chambre actuelle des lords, et dans ce temps où les pairs du royaume représentaient plutôt la propriété territoriale que des dignités héréditaires, le witenagemot peut fort bien être assimilé, comme pouvoir législatif, à la chambre haute.

Quant à savoir quels étaient les membres du witenagemot, il est évident d'après le texte des lois comme d'après les signatures apposées au bas des chartes qu'évêques, abbés, eorls ou nobles, ealdormen ou gouverneurs de comtés et tous ceux qui portaient des titres traduits en latin par *dux*, *princeps*, etc., en faisaient partie. Il n'est pas moins incontestable que beaucoup d'hommes libres, de simples francs tenanciers y avaient droit de présence, mais n'étaient là que pour donner leur ratification aux résolutions des grands, à la suite desquels beaucoup d'entre eux étaient venus comme vassaux. Lorsque les royaumes de l'heptarchie furent réunis en un seul, quand il fallut se déplacer trois fois par an, à de grandes distances, il dut se passer chez les Anglo-Saxons ce qui arriva pour les champs de mai des Francs, c'est-à-dire que les simples hommes libres furent de moins en moins nombreux au witenagemot Les thanes eux-mêmes finirent par ne plus se présenter, à moins d'évé-

nements importants ou quand la cour était dans le voisi nage. Tout acte législatif émané du roi devait obten l'assentiment des membres de cette assemblée; car, sans leur consentement et leur appui, il eût été impossible de le mettre à exécution. Les signatures des witans nous ont été conservées au bas d'un grand nombre de chartes; elles excèdent rarement trente et ne s'élèvent jamais à soixante. Les *fidèles* ou *vassaux*, venus à la suite de leurs seigneurs, sont cités comme témoins ou approbateurs.

Les witans étaient convoqués par writ (lettre de convocation) du roi, ordinairement aux grandes fêtes de l'Église, comme Noël, Pâques, la Pentecôte; mais plus spécialement à Pâques. Toutefois leur réunion n'était point limitée à ces seules époques et nous en trouvons des exemples à la mi-carême, à la fête de Sainte-Marie, en juillet, septembre et octobre.

Le lieu d'assemblée n'était jamais fixe, et si, sous Alfred le Grand, on voit le witenagemot se tenir à Londres deux fois par an, sous d'autres monarques on trouve comme points désignés : Londres, Kingston, Wilton, Clove-Shoe, Dorchester, Cyrneceaster, Calne, Ambresbury, Oxford, Glocester, Ethelwaraburh, Kyrtleneg, etc., et pas toujours, comme on le voit, des villes importantes.

Le roi présidait le witenagemot et y prenait souvent la parole. Cette assemblée élisait le monarque, assistait à son couronnement, faisait avec lui les lois, les traités. Les procès des personnages considérables rentraient également dans ses attributions. Des concessions de domaines se faisaient aussi en sa présence. D'autres fois on y traitait de l'état des églises, des monastères et de leurs biens, des règles monastiques et de la manière dont elles étaient observées. Ce qui était fait dans une assemblée était quelquefois soumis à l'approbation de la suivante. Une donation, par exemple, faite à Pâques, était confirmée à Noël. La preuve que le witenagemot n'approuvait pas constamment tous les actes du roi, c'est qu'une assemblée refusa de considérer comme valable une concession de terre faite par Baldred, roi de Kent, mais qu'elle n'avait pas autorisée.

Pour ce qui est des impôts, nous trouvons les terres des Anglo-Saxons soumises de très-bonne heure, indépendamment des redevances dues au suzerain, à trois charges différentes : la construction et réparation des ponts, la construction et réparation des fortifications et les dépenses des expéditions militaires. Les invasions danoises donnèrent lieu à un autre impôt général levé par Ethelred II, mais le danegeld qui, dans le principe, devait servir à repousser les Danois, ne fut employé qu'à encourager leur cupidité. Perçu également par les trois monarques danois qui régnèrent sur les Saxons, le danegeld fut même prélevé pendant une partie du règne d'Édouard le Confesseur; les souverains normands le touchaient encore au XII[e] siècle.

État des personnes.

Après le roi et la reine, après les athelings ou princes du sang, l'*ealdorman* ou comte tenait le premier rang dans le royaume. Il était le chef d'un *shire* ou comté, mais perdait sa dignité s'il était convaincu de connivence dans l'évasion d'un voleur, à moins que le roi ne lui fît grâce. Il était un des witans ou membres du witenagemot. Il présidait avec l'évêque la shire-gemot ou cour du comté, marchait son égal et était supérieur aux thanes. Comme magistrat, il avait une grande puissance civile, et, en sa qualité de commandant, une grande puissance militaire, puisque c'était lui qui conduisait contre l'ennemi les hommes de son comté. Tirer l'épée en sa présence entraînait une amende de cent vingt-cinq francs, et en venir aux mains dans une assemblée où il se trouvait emportait pour les délinquants, sans préjudice des autres peines, une amende à son profit de cent cinquante francs.

Les *eorls* venaient en dignité immédiatement après les ealdormen. Ils n'étaient point toutefois magistrats, fonctionnaires publics, comme les précédents. Ils pouvaient le devenir par la volonté du roi, mais le mot *eorl*, en lui-même, désigne un noble de très-haut rang et non un homme investi de fonctions spéciales.

Les *heretochs* et les *holds* étaient, au contraire, des chefs militaires ayant des attributions précises, mais ne prenant rang qu'après les eorls.

Les *gerefas* ou *beeves* étaient des baillis chargés par le roi ou les grands propriétaires de rendre la justice dans leurs domaines. Ceux-là étaient toutefois moins honorées que les gerefas ou baillis d'un comté, d'un port de mer ou d'un *bourg*, c'est-à-dire d'une *commune*.

Enfin venaient les *thanes* ou *thegns*, c'est-à-dire les nobles en général. On appelait les ecclésiastiques du premier rang, les évêques, les abbés, *thanes de la messe*, et on désignait sous le nom de *thanes royaux* les laïques qui approchaient le plus près, par suite de leurs fonctions ou de leur naissance, de la personne du souverain. Le hériot[1] d'un thane royal était beaucoup plus considérable que celui des thanes attachés à la personne d'un ealdorman ou d'un prélat. Du reste, tout *ceorl* ou simple homme libre, possesseur de cinq hydes[2], se trouvait par cela même élevé au rang de thane. Un marchand acquérait également le rang et les priviléges de thane toutes les fois qu'il avait conduit en pays étrangers trois chargements de ses propres marchandises.

Les ealdormen, eorls, heretochs, gerefas, thanes constituaient la classe des *ethel-born* ou nés nobles. Les *unethel* ou non nobles, commerçants, artisans, laboureurs étaient compris sous la dénomination générique de *ceorls*. On les subdivisait en deux classes, dont la coexistence explique pourquoi le mot ceorl est employé comme synonyme, tantôt d'homme libre, tantôt de serf. La classe supérieure consistait en *soc-men* (plus exactement *soke-men*, hommes du district, hommes ayant le droit de figurer dans les assemblées du district) ou ceorls libres, francs tenanciers, *free-holders*, plus tard *yeomen*, qui tenaient leurs terres en vertu de

1. De *heer*, armée : ce qui devait être fourni au seigneur, par ses vassaux, pour son équipement, lorsqu'il prenait les armes. Ce mot a été aussi employé pour désigner le droit de *relief* que payait, lorsqu'il prenait possession du fief, comme héritier de son père, chaque nouveau feudataire.

2. L'hyde comprenait toute l'étendue de terre qu'il était possible de cultiver, dans le cours d'une année, avec une seule charrue, et valait environ cent vingt acres. L'acre égale soixante et quinze ares.

quelque service convenu d'avance, pouvaient se choisir leur seigneur ou disposer de leurs biens propres par vente, testament, donation. Mais il arriva pour les ceorls libres de la Grande-Bretagne ce qui attendait les hérimans et les fribourgs de la Gaule. Dans ces temps de désordre, en l'absence de tout pouvoir central capable de protéger les faibles, les simples hommes libres devaient tomber de plus en plus dans la dépendance des grands, et beaucoup de ceorls passèrent de la première classe dans la seconde. Les ceorls de la dernière catégorie, et tel était le sort de près des trois quarts de la population saxonne, attachés au sol en véritables serfs et considérés comme faisant partie de la propriété, étaient transférables avec elle d'un seigneur à un autre, obligés de donner leur travail personnel en retour de la portion de terre qu'on leur laissait cultiver pour leur propre usage, enfin sujets à la juridiction seigneuriale sous laquelle ils étaient nés. Le seigneur pouvait à discrétion tailler et taxer ses ceorls de la seconde classe. Il exigeait d'eux une taxe particulière pour le mariage de leurs filles et de leurs sœurs et ne leur permettait pas même de vendre, sans autorisation, leur bétail hors du manoir.

Toutefois ces malheureux n'étaient pas encore au dernier degré de l'échelle sociale, et au-dessous d'eux gémissaient les esclaves. On ne peut douter raisonnablement que tous les aventuriers qui enlevèrent l'Angleterre aux Bretons ne fussent des hommes libres; mais il est probable qu'ils trouvèrent et il est certain qu'ils firent un grand nombre d'esclaves. Les descendants de ceux-ci héritèrent de l'état de leurs pères, et le nombre s'en augmenta continuellement de tous les Saxons nés libres, réduits à la servitude par leur insolvabilité, ou faits captifs à la guerre, ou privés de la liberté en punition de quelque crime, ou qui y renonçaient volontairement pour se soustraire aux horreurs de la misère. Néanmoins, les esclaves, proprement dits, ne montaient guère qu'au treizième du nombre des ceorls de la seconde catégorie, de ces serfs de la glèbe qui formaient, chez les Anglo-Saxons, la classe de beaucoup la plus considérable.

Voici d'après le doomsday-book le tableau de la population.
Comtés où dominait la race danoise :

Norfolk.......	28 365	*Report*.....	76 277	
Lincoln.......	25 819	Essex.........	14 549	
Suffolk.......	22 093	York..........	9 968	
A reporter..	76 277	Total.......	100 794	100 794

Comtés habités surtout par des Anglo-Saxons :

Devon........	18 205	*Report*.....	150 308	
Kent.........	14 866	Hereford......	5 510	
Somerset.....	12 819	Cambridge....	5 506	
Sussex........	11 718	Shrop........	5 344	
Wilts........	10 749	Herbs........	4 924	
Hamps.......	10 631	Worcester....	4 916	
Dorset........	8 879	Surry..	4 547	
Northampton..	8 665	Bedford......	3 772	
Glocester......	8 365	Stafford......	3 498	
Oxford.......	7 461	Derby........	3 140	
Warwick.....	6 941	Chester.......	2 873	
Berks........	6 737	Huntingdon...	2 511	
Leicester.....	6 613	Middlesex.....	2 289	
Nottingham...	6 490	Rutland.......	853	
Cornwall......	5 606			
Buckingham...	5 563	Total.......	199 991	199 991
A reporter..	150 308	Total général....		300 785

Ces nombres indiquent évidemment non des personnes mais des familles, et, à cinq têtes par famille, cela ferait pour la population vaincue 1 504 924 habitants. Mais si nous remarquons : 1° que le grand terrier a été rédigé après une lutte meurtrière, notamment après l'épouvantable dévastation du Yorkshire qui transforma ce pays, sur une étendue de plus de cent trente kilomètres, en désert ; 2° que quatre comtés, Cumberland, Durham, Lancastre, Northumberland sont omis ; 3° que tous les habitants sont bien loin d'avoir été mentionnés ; 4° que les moines et presque tout le clergé séculier ont été passés sous silence, nous arriverons à une évaluation de plus de deux millions. De ces deux millions, treize vingtièmes étaient des ceorls de seconde classe ou serfs, trois des thanes ou nobles, deux des ceorls de première classe ou simples hommes libres ; un vingtième seulement restait pour la population bourgeoise et un autre vingtième pour les esclaves proprement dits.

Administration judiciaire.

Quelques écrivains ont fait honneur à Alfred le Grand de l'établissement des divisions et subdivisions de l'Angleterre, mais évidemment il a seulement régularisé ce qui préexistait. A partir de son règne on trouve le pays scindé uniformément en *shires* ou comtés, le comté en *hundreds* ou *wapentakes*, c'est-à-dire en cantons habités par cent familles, le canton en tythings ou gilds[1], dits aussi décuries ou décanies. A ces divisions territoriales correspondaient trois degrés de juridiction. Le premier était la cour du tything, ou soke, ou district, qui se tenait ordinairement dans le vestibule de la demeure d'un thane puissant, et qu'on appelait hall-mot ou assemblée de la salle. De la hall-mot on en appelait à la *hundred-mot*, assemblée du canton, et de la *hundred-mot* à la shire-mot, assemblée ou cour du comté. La hundred-mot se tenait chaque mois sous la présidence de l'ealdorman ou de son délégué, qu'assistaient les gerefas ou baillis, les principaux ecclésiastiques et francs tenanciers et quatre hommes pris comme représentants de chaque bourg. La cour du comté s'assemblait deux fois l'an, en mai et octobre. L'évêque et l'ealdorman la présidaient, assistés du shériff du comté et du plus éminent des thanes royaux. Tous les thanes étaient tenus de s'y rendre ou d'y envoyer à leur place soit leur intendant ou bailli particulier, soit leur chapelain, soit quatre des principaux tenanciers, peut-être même les uns et les autres à la fois. Du reste, il ne faut jamais oublier en étudiant la constitution anglo-saxonne qu'il s'agit, non d'une constitution basée sur une charte fondamentale et développée dans des lois écrites, mais d'un ensemble de coutumes, consacrées par le temps, et qui n'étaient point identiques dans toutes les parties du territoire.

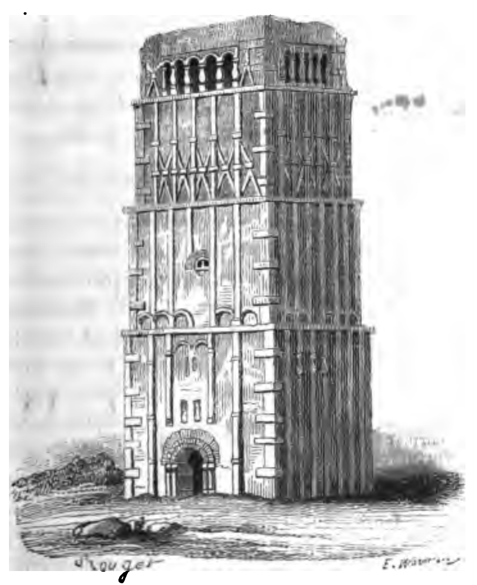
1. Le mot *gild* s'appliquait plutôt, soit à des associations commerciales, soit à des associations fraternelles de mutuelle protection formées entre un certain nombre d'hommes libres. La gild peut cependant se prendre aussi dans le sens d'association communale. *Guild-hall*, c'est l'hôtel de ville, c'est le parloir aux bourgeois. Aujourd'hui encore, à Londres, la maison commune de la Cité s'appelle de ce nom. *Hundred* signifie cent, comme canton, chez nous, a pour origine le mot *centum*. L'un et l'autre désignaient le district habité par cent familles. Le substantif *mot* désigne une réunion. Le verbe *meet* signifie encore s'assembler.

On s'occupait d'abord, dans la cour du comté, des procédures relatives aux droits et immunités de l'Église; on passait ensuite aux confiscations et amendes au profit de la couronne; enfin aux contestations entre particuliers. Les sentences étaient prononcées tantôt par la majorité de tous les membres de la cour, tantôt par la majorité de douze d'entre eux seulement, car les Anglo-Saxons, comme tous les hommes de race germanique, jouissaient du jugement par leurs pairs, du jugement par jury, et nous avons vu avec quelle rigueur Alfred le Grand se porta le défenseur de cette salutaire institution, contre les empiétements des magistrats. Comme les autres populations germaniques, la nation anglo-saxonne permettait au meurtrier de se racheter en payant le wehrgeld ou composition, c'est-à-dire l'argent de la défense, de la sûreté personnelle. La composition était pour un ceorl, ou simple homme libre, de deux cent cinquante francs, pour un thane de sept cent cinquante, pour un thane du roi de mille cinq cents, pour un ealdorman de trois mille, pour un etheling ou prince du sang de trois mille sept cent cinquante, pour le roi de sept mille cinq cents. Enfin on retrouvait aussi chez les Anglo-Saxons le jugement de Dieu dans le duel judiciaire et les ordalies ou épreuves par le feu, l'eau, etc.

Du système féodal chez les Anglo-Saxons, etc.

Une question très-controversée a été celle de savoir si le système féodal existait en Angleterre avant la conquête normande. Le plus grand nombre des publicistes anglais l'affirme. Voici l'opinion de Hallam. « Trois choses sont à considérer dans toute institution politique : le principe, la forme et le nom. Je ne crois pas que le nom de fief se trouve dans aucun acte anglo-saxon bien authentique. Quant à la forme, c'est-à-dire aux cérémonies particulières et aux droits attachés aux fiefs réguliers, on en trouve des traces, quoique en petit nombre. Mais il est, je crois, impossible de ne pas reconnaître dans la dépendance où des hommes libres et même des tenants nobles se trouvaient placés vis-à-vis d'autres sujets, par rapport à leurs biens, ainsi que dans les priviléges de juridiction territoriale,

les principaux caractères de la relation féodale, quoique le système ne fût pas aussi complet, ni établi sur des bases aussi larges qu'après la conquête des Normands. » La chevalerie était également en germe chez les Anglo-Saxons pour qui la prise d'armes constituait une cérémonie des plus solennelles et qui appelaient *knit* (d'où l'anglais *knight*) celui qu'en latin on nommait *miles* et en français *chevalier*. Mais leurs mœurs étaient grossières; leur ignorance profonde, même dans les arts mécaniques. Ce peuple qui a dominé six siècles sur l'Angleterre n'y a laissé aucun monument certain de son architecture. Il n'y a peut-être que la tour d'Earl's Barton, dans le comté de Northampton, qu'on puisse regarder comme d'une construction antérieure à la conquête. Les Normands allaient importer en Angleterre le style ogival et remplacer les lourdes et basses églises saxonnes, par ces belles cathédrales gothiques que nous admirons encore.



TOUR D'EARL'S BARTON.

SECONDE PÉRIODE.

RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE. FONDATION DES LIBERTÉS PUBLIQUES[1] (1066-1455).

CHAPITRE VIII.

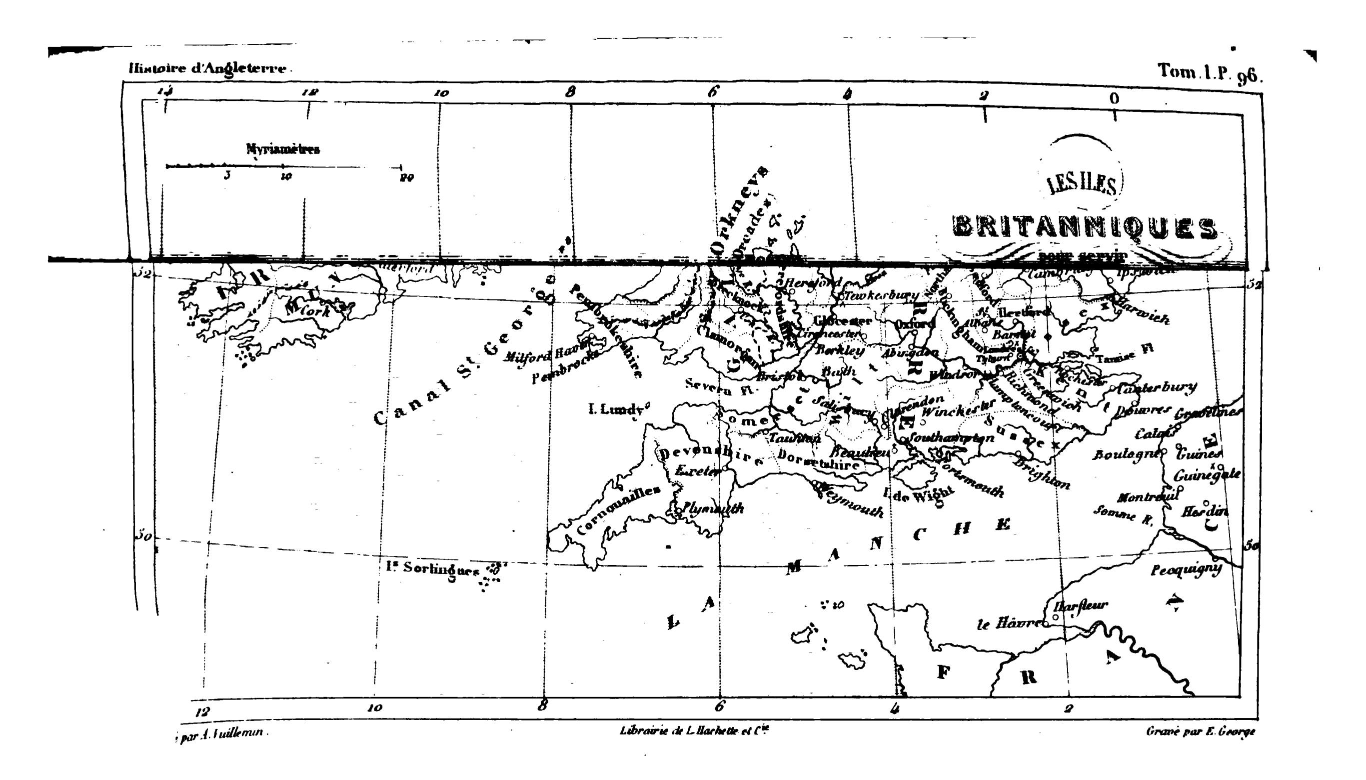
GUILLAUME Ier LE CONQUÉRANT (1066-1087).

COURONNEMENT DE GUILLAUME (1066). — PARTAGE DES DÉPOUILLES; PREMIÈRE INSURRECTION SAXONNE (1067-1069). — ALLIANCE DES SAXONS ET DES DANOIS (1069-1070). — RUINE DU CLERGÉ ANGLO-SAXON (1071). — CAMP DU REFUGE (1071-1072). — LES OUTLAWS. — SOUMISSION DU MAINE (1070); CONJURATION NORMANDE CONTRE GUILLAUME (1074). — QUERELLE ENTRE LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE. — DOOMSDAY-BOOK (1080-1086). — MORT DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT (1087). — RÉSULTATS DE LA CONQUÊTE.

Couronnement de Guillaume (1066).

Immédiatement après sa victoire dans les champs d'Hastings, Guillaume, au lieu de marcher sur Londres, s'assura de la côte du sud-est, afin d'y faciliter le débarquement des renforts qui pourraient lui arriver. Il longea la mer, d'abord jusqu'à Romney, dont les habitants venaient de disperser un corps qui avait pensé pouvoir y prendre terre, puis jusqu'à Douvres, où la redoutable forteresse, convoitée par lui dès le temps d'Édouard, ne tarda pas à recevoir garnison normande. De Douvres il s'achemina par la Wetlinga-Street vers Londres, où les vaincus se disposaient à livrer une seconde bataille. Mais ce qu'il leur fallait, avant tout, c'était

1. Les grands faits de cette période sont : la juxtaposition, puis la fusion des races saxonne et normande, dont le mélange constitue le peuple anglais. De même que l'on commence à n'employer le nom de *Français* qu'à partir du IXe siècle, de même on ne devrait rigoureusement employer le nom d'*Anglais* qu'à partir du XIVe. Avant le IXe, il n'y a eu en Gaule que des *Francs* et des *Gallo-Romains*, avant le XIVe, il n'y a eu en Angleterre que des *Bretons*, des *Saxons*, des *Angles* et des *Normands*. La nationalité anglaise se révèle alors et dans la langue devenue commune aux deux races et dans la haine de la France (guerre de cent ans). Mais du grand fait de la conquête normande découle une autre conséquence, la fondation des libertés nationales qui donneront à l'Angleterre un gouvernement représentatif cinq siècles avant le reste de l'Europe.



Librairie de L. Hachette et Cie. Gravé par E. George

un chef suprême, un roi capable d'imprimer à la résistance l'unité indispensable, et, pour leur malheur, ils étaient divisés sur le choix à faire. Des trois derniers frères de Harald, deux avaient péri à ses côtés, et le troisième languissait en Normandie, dans les prisons du duc. Ses deux fils étaient beaucoup trop jeunes pour qu'on pensât à eux. Les candidats les plus en renommée étaient deux beaux-frères de Harald, Morkar et Edwin : Morkar qui, en 1064, avait remplacé Tostig dans le gouvernement de la Northumbrie; Edwin, qui, un peu plus tard, avait réuni sous ses lois toute la Mercie. Ils avaient pour eux le suffrage des hommes du nord ; mais les bourgeois de Londres, les habitants du sud, leur opposaient le jeune Edgar Atheling, neveu du Confesseur. Ce jeune homme, d'un caractère faible, et sans réputation, n'avait pu balancer, un an auparavant, la popularité de Harald; il balança celle des fils d'Alfgar, et soutenu contre eux par Stigand, archevêque de Canterbury, et par Eldred, archevêque d'York, il fut proclamé. Son élection, loin de ramener la bonne harmonie, ne fit qu'accroître le désordre, d'autant plus qu'une partie du clergé saxon, voyant dans Guillaume l'élu du pape, ne voulait point d'autre souverain, et si on songe à la puissante influence des prêtres, on comprendra facilement que ce fut là une des principales causes qui paralysèrent les efforts des indigènes. Edwin et Morkar, qui avaient promis de se mettre à la tête des troupes rassemblées à Londres, rétractèrent cette promesse, et se retirèrent avec leurs soldats. En présence de cette déplorable défection, un abattement général succéda au premier élan d'enthousiasme excité par l'invasion étrangère.

Tandis que les Saxons délibéraient sans pouvoir s'entendre, Guillaume avait remonté la Tamise, franchi ce fleuve à Wallingford, au-dessus de Londres, et de son camp de Berkhamsted, il cernait la capitale par le nord comme elle l'était déjà au midi. Les bourgeois de Londres, isolés de tout secours, prirent, après quelques combats désavantageux, le parti de se rendre. Le nouveau roi dut céder à la volonté de leur puissante *corporation* (conseil municipal), et se rendre

en compagnie de deux archevêques, ainsi que de nombreux thanes et bourgeois au camp normand. Ils livrèrent des otages, prêtèrent à Guillaume le serment de paix et de fidélité ; et en retour, le duc leur promit, sur sa foi, d'être doux et clément pour eux. Alors il se rapprocha de la capitale, où il fit travailler presque simultanément aux préparatifs de son couronnement ainsi qu'à la construction de la fameuse *Tour de Londres*, destinée à jouer un grand rôle dans l'histoire d'Angleterre, à voir tant de pompes magnifiques, à recevoir tant de victimes.



LA TOUR DE LONDRES [1].

1. La gravure ne représente ici que la *tour Blanche* (*the White tower*), le plus vaste des bâtiments dont l'ensemble forme ce qu'on appelle fort improprement la Tour de Londres. Cette construction assise sur le bord septentrional de la Tamise à l'extrémité orientale de la Cité a un circuit de trois mille cent cinquante-six pieds. Ce n'est plus une forteresse, bien qu'on y voie quelques canons et des soldats, que le service s'y fasse militairement, et que la plupart des treize petites tours qui entouraient la grande subsistent encore. Celle-ci, ouvrage de Guillaume le Conquérant, est maintenant une sorte de musée d'artillerie. La *tour aux joyaux* renferme les bijoux et les insignes de la couronne. C'est dans la *tour sanglante* que furent étouffés les enfants d'Edouard, dans celle de *Wakefield* que Henri VI fut assassiné. Ailleurs on montre la hache qui décapita Anne Boleyn, celle qui servit pour le comte d'Essex, des billots, etc. L'Angleterre est riche en curiosités de ce genre.

Le jour fixé pour la cérémonie (Noël, 1066), le Conquérant sortit et marcha entre deux haies de soldats jusqu'à l'église de West-mynster (monastère de l'ouest), où l'attendaient quelques Saxons craintifs. Geoffroy, évêque de Coutances, montant sur une estrade, demanda, en langue française, aux Normands s'ils étaient tous d'avis que leur seigneur prît le titre de roi des Anglais, et en même temps Eldred, archevêque d'York, qui, sur le refus du primat Stigand, avait consenti à se charger de couronner l'ennemi de sa race, demanda aux Anglais, en langue saxonne, s'ils voulaient pour roi le duc de Normandie. Alors il s'éleva dans l'église des acclamations si bruyantes qu'elles retentirent hors des portes jusqu'à l'oreille des cavaliers normands postés dans les rues voisines. Ils prirent ce bruit confus pour un cri d'alarme, et mirent aussitôt le feu aux maisons, pour que les habitants, loin de songer à attaquer, n'eussent d'autre souci que de préserver leurs propriétés. Plusieurs des soldats de Guillaume s'élancèrent dans l'église, et, à la vue de leurs épées nues et des flammes de l'incendie, tous, Normands ou Saxons, se dispersèrent, et il ne resta pour achever en toute hâte la cérémonie que le duc, l'archevêque d'York et quelques prêtres des deux nations, qui reçurent en tremblant le serment prêté par le nouveau roi de traiter le peuple anglo-saxon aussi bien que le meilleur des rois que ce peuple eût jadis élus.

Partage des dépouilles ; première insurrection saxonne (1067-1069).

Le couronnement terminé, Guillaume s'occupa de partager les richesses de cette nation, à laquelle il venait de promettre un gouvernement paternel. Par ses ordres, on s'enquit des noms de tous les Anglais morts en combattant, ou qui avaient survécu à la défaite, ou que des retards involontaires avaient empêchés de se rendre sous le drapeau national, et on saisit leurs biens qui servirent de solde aux aventuriers de tous les pays débarqués avec le duc de Normandie. Celui-ci, après avoir retenu pour sa propre part le

trésor des anciens rois, l'orfévrerie des églises et ce qu'on trouva de plus précieux dans les magasins des marchands, envoya une portion de ces richesses au pape Alexandre II, avec l'étendard de Harald. Toutes les églises d'outre-mer, où l'on avait chanté des psaumes et brûlé des cierges pour le succès de l'invasion, reçurent des croix, des vases et des étoffes d'or. Après la part du roi et du clergé, on fit celle des hommes de guerre, selon leur grade et les conditions de leur engagement. Ceux qui, avant l'embarquement, avaient fait hommage pour des terres, alors à conquérir, reçurent celles des Anglais dépossédés; les barons et les chevaliers eurent de vastes domaines, des châteaux, des bourgades, des villes entières. Quelques-uns prirent leur solde en argent; d'autres avaient stipulé d'avance qu'ils auraient une femme saxonne, et Guillaume les unit à de nobles dames, héritières de grands biens, dont les maris étaient morts dans la bataille. Celles qui ne furent pas prises par mariage le furent par amour, comme on disait dans le langage des vainqueurs, et devinrent le jouet des soldats étrangers, dont le dernier et le plus vil était seigneur et maître dans la maison du vaincu. Les bouviers de Normandie et les tisserands de Flandre ne tardèrent pas, avec un peu de courage et de bonheur, à devenir en Angleterre d'illustres barons. Bonvilain et Boutevilain, Trousselot et Troussebout, OEil de Bœuf et Front de Bœuf, Guillaume le charretier, Hugues le tailleur, Guillaume le tambour, tels furent les noms portés par les ancêtres de la plus fière aristocratie du monde.

Au printemps de 1067, Guillaume était maître de toute l'Angleterre au sud du golfe de Boston et d'Oxford. Il crut pouvoir sans danger, six mois après la bataille d'Hastings, aller jouir de son triomphe sur la terre natale. Il remit le gouvernement à l'évêque Eudes, son frère utérin, et à Guillaume, fils d'Osbert, son sénéchal. Il eut soin d'emmener avec lui le roi Edgar, le primat Stigand et les deux grands chefs du nord, Edwin et Morkar, qui étaient venus faire leur soumission peu après le couronnement. Mais les Anglais avaient déjà tant à souffrir que l'insurrection couvait

partout. Un ami des Normands en donna le signal. Eustache, comte de Boulogne, ayant à se plaindre de Guillaume, tenta de surprendre Douvres. Il aborda, par une nuit obscure, près de cette ville, et si le siége eût pu durer seulement deux jours, beaucoup d'hommes de Kent seraient venus le rejoindre. La résistance inattendue de la garnison normande, le faux bruit de l'approche d'un des régents avec des forces considérables, frappèrent Eustache d'une terreur panique. Il se rembarqua précipitamment, et ne tarda pas à se réconcilier avec le duc de Normandie.

L'insurrection fut beaucoup plus sérieuse dans l'ouest, où, ce qui n'était jamais arrivé, les Anglais firent cause commune avec les Gallois contre les nouveaux envahisseurs. La fermentation gagna même la capitale, et Guillaume dut repasser la mer (décembre 1067). Pour avoir meilleur marché des provinces, il s'assura les habitants de Londres par des concessions. « Je veux, leur dit-il dans une proclamation rédigée en langue saxonne, que vous jouissiez de vos lois nationales, comme dans les jours du roi Edouard, et que nul de mes hommes ne vous fasse aucun tort. » Il réussit et put emmener impunément de Londres l'élite de ses soldats qu'il conduisit contre Exeter. Les habitants de cette cité, où s'était réfugiée la mère de Harald, repoussèrent, pendant dix-huit jours, toutes les attaques des Normands. Grand nombre de ceux-ci périrent, et quoique Guillaume *à la grande vigueur*, comme l'appelle une chronique, eût fait venir des renforts, quoique ses mineurs sapassent les murs, ils persévéraient à se défendre, lorsque leurs chefs traitèrent avec l'ennemi. Un grand nombre de femmes, échappées aux violences qui suivirent la reddition d'Exeter, se réfugièrent en Flandre avec la mère du dernier roi anglais (1068).

La prise de cette importante cité était loin cependant d'avoir complété la pacification de l'ouest, où continuait à combattre un jeune chef, Edrik, surnommé par les envahisseurs, le Sauvage, lorsque Guillaume apprit qu'Edwin et Morkar, s'échappant du palais où sa politique les retenait captifs sous de fausses apparences d'affection, s'étaient ren-

dus dans le nord pour y organiser une formidable résistance. Bientôt même le bruit se répandit qu'une nouvelle Saint-Brice allait ensanglanter l'Angleterre, et que le jour des Cendres, quand les envahisseurs se rendraient en pénitents dans les églises, nu-pieds et sans armes, ils tomberaient partout sous l'épée. Guillaume de Jumiéges, en louant Dieu de la découverte de cette machination abominable, regrette que les chefs du complot se soient dérobés à la vengeance du *grand vainqueur*. Ils passèrent en Écosse, où bientôt se rendit le jeune Edgar, roi légitime d'Angleterre, avec sa mère Agathe et ses deux sœurs. Malcolm III, surnommé Ceanmore ou Forte Tête, fils du malheureux Duncan, et qui, l'an 1057, avait succédé à Macbeth, son assassin, fit à l'illustre fugitif l'accueil le plus bienveillant. Il épousa Marguerite, sa plus jeune sœur, et donna aux principaux compagnons de son exil des terres et des commandements.

A la réception de ces nouvelles, Guillaume résolut de prendre vivement l'offensive, et s'empara d'abord d'Oxford, où le massacre et l'incendie signalèrent son entrée. Sur sept cents maisons, près de quatre cents furent détruites. Warwick, Leicester, Derby, Nottingham, succombèrent ensuite, et la seconde de ces cités fut ruinée de fond en comble. Maîtres de Lincoln, les soldats de l'invasion marchèrent sur York, mirent en complète déroute l'armée confédérée des Anglo-Saxons et des Gallois, qui essaya, sous la conduite d'Edwin et de Morkar, de leur en intercepter la route, et entrèrent, à la suite des fuyards, dans la capitale de la Northumbrie. Ils y élevèrent aussitôt, comme dans presque toutes les villes tombées en leur pouvoir, une double citadelle qu'ils approvisionnèrent avec soin.

L'année suivante (1069), les deux fils du roi Harald, Edmond et Godwin, quittèrent l'Irlande, et assistés de quelques habitants de cette île, qui comptaient sur la réunion des Saxons avec les Bretons de Cornouailles, ils vinrent débarquer, mais sans succès, sur la côte méridionale du Devonshire. L'insurrection était donc vaincue sur tous les points.

Alliance des Saxons et des Danois (1069-1070).

Le bon vouloir des Écossais, l'assistance des Irlandais, des Gallois, des Bretons de Cornouailles, avaient été inutiles aux Saxons; ceux-ci allaient chercher d'autres auxiliaires. Cette même année (1069), un chef normand, Robert de Comines, ayant pénétré vers le nord, jusqu'au milieu de la ville de Durham, y fut massacré avec toute sa suite montant à deux mille hommes. Les Northumbriens, qui remportèrent cette victoire, étaient fils d'anciens colons danois, et il n'avait point cessé d'exister entre eux et la population du Danemark des relations d'amitié. Du moment qu'ils se virent menacés par l'invasion normande, ils adressèrent, ainsi que les Danois des comtés d'York, de Lincoln et de Norwich, des demandes de secours aux hommes de leur race. A l'automne de 1069, une flotte scandinave partit pour secourir cette île de Bretagne où pendant plus de deux siècles les côtes de la Baltique n'avaient envoyé que de féroces dévastateurs, et lorsque Osbiorn, frère de Svèn, roi de Danemark, lorsque Harald et Knut, fils de ce monarque, entrèrent avec deux cent quarante vaisseaux dans les eaux de l'Humber, ils virent accourir à eux un grand nombre d'Anglais, entre autres le roi Edgar, Edwin et Morkar, et Waltheof, fils du puissant Siward le Fort, ancien chef de la Northumbrie. Tous ensemble parurent bientôt sous les murailles d'York, les franchirent et emportèrent d'assaut les deux citadelles normandes. Waltheof, remarquable comme autrefois son père, par sa grande vigueur, se plaça à l'une des portes et tua à coup de hache beaucoup de Normands qui cherchaient à fuir. Il poursuivit cent chevaliers jusque dans un petit bois voisin, et pour s'épargner la peine d'une plus longue course, y fit mettre le feu. On rasa les deux châteaux bâtis par les envahisseurs et, sur les ruines du gouvernement de la conquête, on releva, dans la personne d'Edgar, la royauté nationale.

Guillaume ne s'était pas encore trouvé dans des circonstances aussi critiques; et si, au printemps de 1070, Anglais et Danois se précipitaient vers le sud, tandis que les

Gallois renouvelleraient dans l'ouest leurs attaques, la conquête allait se trouver gravement compromise. Mais l'hiver sauva les Normands. Leur habile chef l'employa à corrompre Osbiorn, qui consentit à retourner en Danemark, et les envahisseurs, loin d'avoir à craindre d'être acculés à la côte méridionale, reprirent hardiment l'offensive. Les Saxons défendirent York avec acharnement, mais finirent par succomber, et Edgar fut de nouveau contraint à chercher un refuge près de son beau-frère, Malcolm III (1070). Guillaume avait juré de ne point quitter sa lance qu'il n'eût mis à mort tous les Northumbriens. Une fois la capitale du nord retombée en son pouvoir, il commença l'œuvre de destruction; les champs en culture, les hameaux, les villes, furent incendiés, les troupeaux égorgés comme les hommes, et le pays transformé en désert. Les plus braves perdirent alors courage et l'on vit Morkar, son frère Edwin, le fils de Siward, venir sur les bords de la Tees faire hommage à Guillaume qui donna au dernier, avec la main de sa nièce Judith, le gouvernement des comtés de Huntingdon et de Northampton, où il avait autrefois commandé. « Bientôt le roi Edgar lui-même vint, pour la seconde fois, abjurer son titre national et les droits qu'il tenait du peuple. C'était un homme doué de peu de vigueur d'âme, et qui se laissait toujours entraîner, soit dans le bien, soit dans le mal, par les circonstances et par l'exemple d'autrui. Il ne sut pas demeurer plus fidèle au Normand qu'à l'Angleterre, et lorsque le vent de la résistance se leva de nouveau, Edgar s'enfuit encore et repartit pour l'Écosse, au bruit des imprécations des étrangers, qui l'accusaient de violer sa foi. Le peuple anglais, indulgent dans sa misère, lui pardonnait ses inconstances, et, délaissé par lui, l'aimait encore : « Il était jeune et beau, disent les « vieilles chroniques, et descendait de la vraie race, de « la meilleure race du pays. » (Aug. Thierry.)

Ruine du clergé anglo-saxon (1071).

De toutes les classes du peuple anglo-saxon, le clergé était celle où le Conquérant, en sa qualité de protégé du saint

siége, avait trouvé le plus de partisans. Cependant l'esprit national était loin d'être éteint au cœur des prêtres indigènes. En retournant les cadavres qui couvraient les champs d'Hastings, on en avait trouvé treize revêtus d'un habit de moine sous leurs armes : c'était l'abbé de Hida et ses douze religieux. Lorsqu'en 1070 les patriotes saxons, refoulés de comtés en comtés par la bannière normande, désormais triomphante de la Tweed à la pointe de Cornouailles, durent chercher un dernier asile dans les marais de l'île d'Ély, on vit accourir à leur *camp de refuge* Eghelrik, évêque de Lindisfarn dans la Northumbrie, et Sithrik, abbé d'un monastère du Devonshire. Beaucoup de couvents étaient encore des lieux propices où les indigènes pouvaient se réunir sous prétexte de dévotion ; où même ils trouvaient moyen de soustraire leurs richesses à la rapacité normande. Plus d'un prêtre détachait de la châsse du saint révéré dans son église une lame d'or et d'argent qu'il consacrait à la défense de la patrie. Plus d'un moine servait à porter des messages d'insurrection. Aussi, en 1071, Guillaume ordonna-t-il des perquisitions dans tous les couvents d'Angleterre ; il fit prendre tout l'argent que les riches anglais y avaient en dépôt, la plupart des vases, des reliquaires et des ornements précieux. On enleva aussi des églises, où elles avaient été déposées, les chartes qui contenaient les fausses promesses de clémence et de justice faites naguère par le roi étranger, quand il était encore incertain de sa victoire.

Cette grande spoliation eut lieu dans le carême de 1071 ; et aux octaves de Pâques arrivèrent en Angleterre, sur la demande du monarque, trois légats du pape Alexandre II. La famine tuait alors les Anglais par milliers. Plus de cent mille succombèrent dans les seuls comtés du nord, où après avoir dévoré les chevaux morts abandonnés sur les routes par l'armée normande, ils n'avaient eu d'autre ressource que la chair humaine. Au milieu de cette effroyable misère, on donna à Winchester de magnifiques fêtes aux légats qui placèrent de nouveau la couronne sur la tête de Guillaume et, procédant ensuite à la destitution en masse du haut clergé de race anglaise, sommèrent les évêques

saxons de comparaître devant eux. Leur première victime fut Stigand, archevêque de Canterbury, qui avait refusé de sacrer le fléau de sa patrie, et dont l'ordination fut annulée parce qu'il avait pris possession de son siége du vivant de l'ancien titulaire, le Normand Robert de Jumiéges, exilé avec ses compatriotes. Ceux des évêques anglais sur le compte desquels on ne trouva rien à objecter canoniquement n'en furent pas moins frappés. Alexandre, évêque de Lincoln, Eghelmar, évêque de l'Est-Anglie, Eghelrik, évêque de Sussex, d'autres prélats, et les abbés des principaux monastères, furent déposés presque à la fois. Chaque évêque dégradé était conduit dans une forteresse ou dans un monastère qui devait lui servir de prison. Quelques-uns s'enfuirent à l'étranger, comme Stigand qui parvint à gagner l'Écosse, et fut remplacé par l'illustre Lanfranc.

Ce Lombard célèbre, né à Pavie (1005), avait d'abord enseigné le droit dans sa patrie; nommé prieur de l'abbaye du Bec, en Normandie, il y ouvrit une école qui devint bientôt l'une des plus remarquables de tout l'Occident; et où professant à la fois la théologie et le droit, il soutint une querelle fort vive, au sujet de l'eucharistie, avec le fameux Bérenger. Devenu conseiller intime du duc Guillaume, il tomba en disgrâce (1056) pour avoir voulu s'opposer au mariage de son souverain avec Mathilde, fille de Baudoin V, comte de Flandre, sa parente à l'un des degrés prohibés par l'Église; mais racheta fort habilement sa faute en se retirant pendant son exil, auprès du pape Nicolas II et en obtenant du chef de la chrétienté la confirmation d'une union que, de lui-même, il n'avait pas voulu approuver (1059). Lanfranc fut nommé archevêque par élection du roi et de ses barons, contre l'ancienne coutume de l'Église anglo-saxonne, où les prélats étaient choisis par le corps du clergé, et les abbés par les moines. Cet usage était un de ceux que la conquête ne pouvait laisser subsister; le pouvoir religieux, comme le pouvoir civil, devait passer des indigènes aux conquérants.

Alexandre II envoya à Lanfranc son propre pallium et le félicita sur le bonheur qu'il avait d'être appelé à régénérer

la nation anglo-saxonne et son clergé. Les Normands affectaient de se considérer comme chargés par la Providence de punir les péchés des Anglais et ne se faisaient pas faute de calomnier ceux qu'ils dépouillaient. Matthieu Pâris dit en parlant des prêtres anglais : « Celui d'entre eux qui savait la grammaire était pour les autres un objet d'étonnement. Tous buvaient sans honte en public : c'était là le soin qui les occupait le jour et la nuit. A force de manger ils s'excitaient à boire; à force de boire, ils sollicitaient leurs estomacs gorgés de nourriture. » Mais la véritable mission du nouveau primat était de faire servir la religion à l'asservissement des Anglais et d'étouffer le peuple vaincu, selon l'expression de Gervais de Canterbury, sous les embrassements mutuels de la royauté et du sacerdoce. Pour y parvenir, il transforma, de concert avec Guillaume, la primatie, qui n'était guère sous les Anglo-Saxons qu'un privilége purement nominal, en une suprématie réelle sur l'archevêché d'York et tous les évêchés du royaume. Disposant en souverain maître de tous les bénéfices ecclésiastiques, il les conféra à des Normands, à des Français, à des Lorrains, à des hommes de tous pays et de toutes races, pourvu qu'ils ne fussent pas Anglais. La plupart des évêchés et des abbayes furent employés à payer les dettes de la conquête. Un certain Rémi, ci-devant moine à Fécamp, reçut l'évêché de Dorchester pour un navire et vingt hommes d'armes qu'il avait amenés en 1066. Une foule d'aventuriers qui n'avaient de clerc que le nom, vint fondre sur les prélatures, les archidiaconats, les doyennés de l'Angleterre. On conçoit facilement les sentiments que de tels chefs devaient inspirer au clergé indigène. L'un de ces nouveaux prélats qui avait nettement conscience de la haine qu'il inspirait, fit un décret pour interdire aux clercs saxons de son diocèse des aliments nourrissants et des livres instructifs, de crainte, dit Henri Knyghton, que la bonne nourriture et la science ne leur donnassent trop de force et de hardiesse contre leur évêque.

Les saints de race anglaise partagèrent le sort des évêques et des abbés leurs compatriotes, d'autant plus odieux aux

Normands, que souvent ils n'avaient eu d'autres droit à la vénération publique, que la mort reçue d'une main ennemie, au temps des invasions danoises. Lanfranc entreprit de dégrader saint Elfeg, archevêque de Canterbury, tué par les Danois. « Il serait trop aisé d'être martyr, disait le nouveau primat, si pour cela il suffisait de périr de la main des païens, faute d'avoir payé rançon. » Le roi Edmond avait gagné son surnom de *martyr* au prix des atroces souffrances que les Scandinaves lui avaient fait endurer avant de lui donner la mort. Mais aux yeux du clergé normand, les saints saxons n'étaient pas de vrais saints, ni les martyrs saxons de vrais martyrs.

Camp du refuge (1071-1072).

Les atteintes portées à ses croyances religieuses sont celles que ressent le plus profondément une nation vaincue. Aussi la spoliation des églises, les insultes aux saints indigènes, ranimèrent dans le cœur des Anglais des désirs de vengeance que les intérêts politiques semblaient désormais impuissants à y produire. Nous avons dit que l'évêque de Lindisfarn s'était rendu un des premiers au *camp du refuge* établi entre les embouchures de la Nen et de l'Ouse et qu'approvisionnaient principalement les moines des abbayes d'Ély, de Croyland et de Peterborough. Il ne tarda pas à y être rejoint par l'ancien primat Stigand, par les évêques de Durham, de Worcester, de Hereford, par nombre d'abbés. Edwin et Morkar qui semblaient rechercher toutes les occasions de faire oublier leur retraite si malheureuse de 1066, y vinrent également. Le roi Edgar reparut, enfin les bourgeois de Londres semblèrent décidés à tenir tête au roi normand. Celui-ci, comme toujours, allait triompher de tous les obstacles, par une adroite application de son double système de ruse et de violence. « Il fit venir auprès de lui, à Londres, douze hommes de chaque province, qui déclarèrent, sous serment, les anciennes coutumes du pays ; ce qu'ils dirent fut rédigé en une espèce de code dans l'idiome français du temps, seul langage reconnu par le gouvernement de la conquête. Ensuite, les hérauts normands

allèrent criant à son de cor, dans les villes et dans les bourgades, les lois que le roi Guillaume octroyait à tout le peuple d'Angleterre, les mêmes que le roi Édouard, son cousin, avait tenues avant lui[1]. »

Les lois d'Édouard furent publiées, mais le temps d'Édouard ne revint pas. Un des principaux chefs du camp d'Ély, Morkar, dupe, pour la troisième fois, des fausses paroles du monarque normand, se laissa persuader de retourner à sa cour, et fut relégué dans une forteresse. Edwin, son frère, cherchant à s'embarquer sur la côte orientale, fut atteint par un parti de Normands, qui portèrent sa tête au conquérant. Déjà Edgar avait regagné l'Écosse.

Cependant, il restait encore, au *camp du refuge*, un redoutable défenseur, Hereward, Saxon récemment arrivé de Flandre pour revendiquer l'héritage de son père devenu la propriété d'un Normand, et venger les injures que subissait chaque jour sa vieille mère. De plus, les Danois allaient raparaître. En effet, lorsque la flotte scandinave, qui avait, en 1069, remonté l'Humber et, en 1070, déserté la cause des hommes parlant la langue tudesque pour se laisser corrompre par l'argent des envahisseurs parlant la langue française, était revenue en Danemark, le roi Suénon, irrité, avait banni son frère Osbiorn, et, prenant lui-même le commandement, il arriva en 1072, dans l'île d'Ély, par l'embouchure de l'Ouse. Toutefois, les présents de l'opulent monarque ne le trouvèrent pas plus irrésistible qu'Osbiorn, et, cette fois, les dignes fils des anciens rois de mer, non contents de l'or du conquérant, emportèrent avec eux jusqu'à une partie du trésor des insurgés, jusqu'aux vases sacrés du monastère de Peterborough. Le *camp du refuge* fut alors investi par terre et par eau, et Guillaume commença la construction d'une chaussée, qui devait avoir trois mille pas et permettre aux siens de pénétrer jusqu'au

1. Les lois d'Édouard, dont la promesse avait le pouvoir d'apaiser les insurrections, n'étaient point un code particulier, un système de dispositions écrites; on entendait simplement, par ces mots, l'administration douce et populaire qui avait existé en Angleterre au temps des rois nationaux. Durant la domination danoise, c'était sous le nom de lois d'Ethelred que le peuple anglais réclamait l'ancien gouvernement.

fond des marais, où étaient retranchés les Saxons. Hereward, sans se décourager, faisait des attaques si brusques, employait des stratagèmes si imprévus, que les Normands attribuèrent ses succès à l'assistance du démon, et, pour le combattre avec ses propres armes, placèrent une sorcière dans la tour de bois élevée pour protéger leurs travailleurs. Mais l'Anglais brûla la tour et la sorcière. Depuis plusieurs mois, les envahisseurs n'avaient fait aucun progrès, lorsque la trahison des moines d'Ély leur ouvrit l'accès du camp. Mille Anglais furent tués, les autres se rendirent, à l'exception de Hereward, qui, parvenu à s'échapper, obtint, de l'admiration d'une riche dame, sa main et sa fortune, puis fit sa paix avec le roi. Il crut pouvoir alors vivre en sûreté au milieu des envahisseurs. Mais un jour qu'il reposait en plein air, après son dîner, n'ayant pour armes qu'une épée et une courte pique, il fut assailli par une bande d'étrangers; déjà il en avait mis quinze hors de combat, lorsqu'il reçut à la fois quatre coups de lance; il tomba sur ses genoux, se défendit encore dans cette position, et renversa mort d'un coup de bouclier un chevalier breton, mais en même temps il défaillit lui-même et expira (1072).

Désormais tranquille pour l'Angleterre, Guillaume franchit la Tweed, et entra sur les terres du roi d'Écosse, qui, à la sollicitation des réfugiés du camp d'Ély, avait fait une incursion dans le Northumberland. Malcolm III, effrayé, ne livra point au Normand les Anglais réfugiés dans ses États, mais s'efforça de l'apaiser, en s'avouant son vassal (1073).

Les outlaws.

Dans un pays conquis, la masse des habitants ne tarde pas à se façonner au joug, tel dur qu'il soit, mais il est des caractères énergiques qui ne peuvent aussi facilement s'y plier. Quand le triomphe des Normands fut assuré, beaucoup d'Anglais émigrèrent en Écosse, en Irlande, en Flandre, en Danemark. Plusieurs allèrent même jusqu'à Constantinople, où ils furent incorporés parmi les soldats d'élite, qui, sous le nom tudesque de *varings* [1], et, par

1. *Varg*, fugitif, expatrié. Les varangiens sortaient, jusqu'à ce moment, de la

corruption, *varangiens*, servaient de gardes aux empereurs byzantins. Les Saxons, passés ainsi sous les ordres des Césars d'Orient, rencontrèrent encore devant eux, dans les soldats de Robert Guiscard, les compatriotes de ceux qui avaient fait tant de mal à leur pays. Mais la plupart des ennemis invétérés de la domination étrangère n'eurent d'autres refuges que les vastes forêts réservées aux plaisirs des rois normands, ces infatigables chasseurs. En vain les conquérants les désignèrent-ils sous le nom flétrissant de voleurs, de bandits, d'*outlaws*, mis hors la loi. Les Saxons entourèrent de leur affection les hommes de cœur qui préféraient la vie libre des bois au séjour des villes où régnait le Normand. Les ballades populaires célébrèrent les hauts faits de plus d'un proscrit; de Heward, qui combattit aussi au *camp du refuge,* lutta toute sa vie contre les officiers du roi et mourut paisiblement de vieillesse; de Sweyn, qui infesta longtemps les grandes forêts du Yorkshire; mais surtout du fameux archer Robin Hood, le type de l'outlaw, qui naquit beaucoup plus tard, vers 1160, à Locksley, dans le comté de Nottingham, sur la lisière de la belle forêt de Sherwood, théâtre de ses exploits. Traqué dans les bois dont il ne sortait, le plus souvent, que pour perdre la vie ou la liberté, le proscrit était forcé d'y vivre de ce qu'ils lui donnaient, « du daim fauve et de la venaison du roi. » Il devenait, par nécessité, braconnier, *forester*, et l'on s'explique ainsi la dureté de ces lois de chasse, qui punissaient de la perte des yeux et même de la mort, quiconque tuait un cerf dans les forêts du roi, non pas tant encore pour préserver son précieux gibier, que pour le débarrasser du rebelle, en armes dans ses bois. Une haine bien franche contre les oppresseurs étrangers, barons, shérifs ou évêques; une sympathie très-vive pour les déshérités de toutes les classes, et, avec le temps, une sorte d'affection pour cette vie qu'ils n'ont point choisie, un amour naïf pour ce *bois vert* où ils étaient exilés, tels étaient les traits saillants du caractère des outlaws anglo-saxons. Quel-

Norvége, du Danemark ou de l'Allemagne septentrionale. A partir de la conquête normande, ils se recrutèrent presque exclusivement parmi les Saxons.

ques épisodes, extraits, entre beaucoup d'autres, des nombreuses ballades dont Robin Hood est le héros, les feront encore mieux ressortir.

« Il advint à Barnsdale-la-Joyeuse que l'évêque de Hereford passa dans la forêt verte avec tout son monde. » Ces prélats normands étaient des hommes de plaisir, avides de distractions mondaines, et qui les allaient chercher au loin quand ils ne les trouvaient pas chez eux. « Robin Hood se déguise en berger avec cinq ou six de ses hommes, et ils vont à sa rencontre. » L'évêque les questionne : « Nous sommes bergers de notre état, répondent-ils ; mais c'est aujourd'hui jour de fête, et nous allons tuer, pour passer le temps, la venaison du roi. » L'évêque les fait arrêter. On se jette à ses genoux, on le supplie : « Pardon, pardon, lui criait le brave Robin Hood, pardon, je vous le demande en grâce ; il irait mal à votre habit d'évêque d'ôter la vie à de braves gens comme nous. » L'évêque n'entend rien et s'apprête à partir, mais tout à coup la scène change, Robin Hood a sonné son cor, et son monde est accouru. « Coupez la tête à l'évêque, criait John, fidèle compagnon de Robin, et jetons-le dans une fosse. — Pardon, pardon, cria l'évêque à son tour ; pardon, je vous le demande en grâce ; si j'avais su que vous fussiez ici j'aurais pris une autre route. — Point de pardon pour vous, » dit Robin Hood, et il le conduisit au pied d'un chêne. On soupa, on but le vin et la bière, et la chose faite, on tira du portemanteau clérical trois cents livres bien sonnantes, comme l'écot du souper de l'évêque. Enfin on le renvoya après lui avoir fait danser tout botté un pas de danse au milieu de la troupe.

Une autre fois, Robin Hood passait sur la grande route, « il rencontra une pauvre femme qui pleurait aux sanglots : —Pourquoi pleurez-vous, lui dit Robin Hood ; bonne femme, pourquoi pleurez-vous? est-ce de l'argent perdu ou du bien enlevé, ou pleureriez-vous votre jeunesse flétrie?—Ce n'est pas de l'argent que je pleure, répondit cette femme ; ce n'est pas du bien que je pleure ; je ne pleure pas non plus ma jeunesse flétrie. — Et que pleurez-vous donc? lui dit le bon Robin ; je vous en conjure, dites-le-moi. — Hé-

las! je pleure mes trois fils, car ils sont tous trois condamnés à mourir; ils ont tué le daim fauve du roi. » Robin Hood allait à Nottingham, et il promit à cette pauvre femme de lui rendre ses trois fils. « Sur la route, il trouva un pauvre mendiant qui se traînait comme il pouvait au bord du chemin. » C'était l'usage du temps où les ballades du cycle de Robin Hood ont subi leurs dernières transformations, de confier à un mendiant les exécutions juridiques, dont personne, par préjugé, n'aurait voulu se charger; et on lui abandonnait, comme salaire de sa peine, une certaine somme d'argent et la dépouille des suppliciés. Robin Hood prit les habits du mendiant, qui, dit la ballade, n'étaient plus ni jaunes, ni rouges, ni verts, et se présenta pour remplir la place de bourreau. On accepta ses services, que l'on paya même d'avance; mais à peine était-il au haut de la potence, « qu'il sonna trois fois dans son cornet de chasse pour aider, disait-il, les âmes des victimes à s'envoler au ciel. Cent dix de ses hommes accoururent à cet appel du chef. » Un grand tumulte s'ensuivit, dans lequel les *yeomen*[1] royaux n'eurent pas l'avantage, et le shérif se vit enlever sa proie par celui-là même à qui il l'avait confiée.

Voilà sous quelles formes se révèle, dans les ballades, la sympathie de l'outlaw pour la race dépossédée dont il était sorti. Il est vrai que le peuple lui rendait, à l'occasion, service pour service, et l'on y retrouve aussi des preuves bien vives de l'intérêt dont il était l'objet.

« .... Il aperçut une petite maison, et cria de loin à une vieille femme de lui sauver la vie. — Eh! qui es-tu? s'écria la vieille femme, dis-le-moi sans mentir. — Je suis un outlaw, comme tout le monde le sait, mon nom est Robin Hood.... Voici là-bas l'archevêque avec tout son monde et si je viens à être pris, nuit et jour je serai à la peine, et pendu sans doute à la fin. — Si tu es Robin Hood, dit la vieille femme, comme je le crois en effet, je te trouverai ce qu'il te faut, et te cacherai contre l'évêque et tout son

1. *Yew-men*, hommes de l'if, hommes de l'arc, archers, nom donné aussi bien aux hommes du shérif qu'à ceux de Robin-Hood.

monde ; car je me rappelle qu'un soir, un samedi, tu m'apportas ici des souliers. Aussi je te promets de cacher ta personne, et de te sauver de tes ennemis. »

Soumission du Maine (1070); conjuration normande contre Guillaume (1074).

Ce n'étaient pas les tentatives isolées des outlaws, leurs luttes contre les archers du shérif et les gardiens des forêts qui pouvaient inspirer à Guillaume des craintes sérieuses. Aussi, l'an 1073, de retour de son expédition d'Écosse, il repassa sur le continent, afin de faire rentrer dans le devoir les habitants du Maine, dont le comte Herbert, surnommé Éveille-Chiens, à cause de ses incursions nocturnes dans l'Anjou, l'avait jadis reconnu comme suzerain. Les Manceaux lui avaient fourni des hommes contre Harold, mais ensuite ils avaient voulu profiter de ses embarras, pour secouer toute suprématie, et même organiser dans la ville du Mans, une commune (1070). Guillaume envahit le Maine avec une armée composée en partie d'Anglais, qui saisirent avidement l'occasion de faire à une province française tout le mal qu'ils auraient voulu infliger à la Normandie ; les rebelles furent soumis. Le roi de France était alors Philippe Ier. Effrayé de la prodigieuse puissance que venait d'acquérir son vassal, il pressa Edgar de quitter la cour d'Écosse, promettant de lui céder, sur les bords du détroit, une forteresse, à portée de l'Angleterre, pour y descendre, et de la Normandie, pour y faire du ravage. Le roi saxon mit à la voile (1073) ; mais à peine en pleine mer, une violente tempête le rejeta sur les côtes d'Écosse, et ce malheur, abattant le peu d'énergie qui lui restait, il demanda, pour la troisième fois, la paix à Guillaume, et vint le trouver à Rouen, où il séjourna onze années.

L'année suivante (1074), Guillaume était encore dans son duché, lorsqu'une conjuration fut tramée contre lui en Angleterre, non par les indigènes, mais par les vainqueurs. Guillaume, fils d'Osbert, le plus puissant des barons normands, ayant été tué en Flandre, son fils aîné eut ses terres en Normandie, et le plus jeune, Roger, celles d'Angleterre,

avec le comté de Hereford. Roger voulut marier sa sœur Emma à Raulf de Gaël, seigneur breton et comte de Norfolk ; Guillaume défendit cette alliance qui n'en eut pas moins lieu, et les deux comtes entraînèrent à la révolte plusieurs évêques, abbés et barons normands, même quelques chefs saxons, entre autres Waltheof, fils de Siward; les Gallois promirent des secours. Mais l'immense majorité des vainqueurs et même des vaincus, se déclara contre ce mouvement qui n'avait pas de drapeau. Eudes, évêque de Bayeux, frère du roi, le comprima. Raulf de Gaël parvint à gagner la Bretagne; Roger fut jeté en prison; le Saxon Waltheof, accusé par sa propre femme, Judith, nièce de Guillaume, d'avoir appelé les Danois, fut décapité. Le tombeau de cette dernière victime de l'indépendance fut révéré à l'égal de celui d'un saint, et les indigènes s'entretenaient encore au XIIe siècle, des miracles opérés par le martyr saxon.

Querelle entre les membres de la famille royale.

Mathilde, femme de Guillaume, lui avait donné quatre fils, Robert, Richard[1], Guillaume, Henri; et cinq filles, dont la troisième, Adèle, épousa Étienne, comte de Blois. Robert, que les Normands surnommaient *Gamberon* ou Courte-Heuse, à cause du peu de longueur de ses jambes, avait été, avant la bataille de Hastings, désigné par le duc comme héritier de ses terres et de son titre, et reconnu en cette qualité par les barons. Lorsque Guillaume fut devenu roi, le jeune homme le requit d'abdiquer en sa faveur le gouvernement de la Normandie; mais le roi refusa, et il s'ensuivit une querelle, où les deux plus jeunes frères, Guillaume le Roux et Henri, prirent parti contre leur aîné. Robert, mécontent, quitta la cour, et visita successivement

1. Richard périt (1081) dans cette *Forêt Neuve* formée entre Salisbury et la mer par Guillaume, qui, dit Matthieu Pâris, « aimait les bêtes sauvages comme un père, et exigea qu'on rasât les bourgades où vivaient des familles, des églises où on se livrait à la prière. afin de donner libre carrière aux cerfs et au gibier. » Que ce soit pour le plaisir de la chasse ou par des motifs politiques que le Conquérant convertit en forêt une partie du sud de l'Angleterre, il est certain que cette création fut fatale à sa famille. L'an 1081 son fils Richard fut écrasé contre un arbre par son cheval. Au mois de mai de l'année 1100, Richard, fils du duc Robert Courte-Heuse, y fut tué d'un coup de flèche tiré par imprudence; et Guillaume le Roux y périt de la même mort dans le mois de juillet de la même année.

la Flandre, l'Allemagne, puis la France. Il finit par s'établir dans un château de Philippe Ier, à Gerberoy, en Beauvoisis, où le roi d'Angleterre vint l'assiéger. Dans une sortie que fit Robert, il engagea le combat, seul à seul, avec un chevalier, le blessa au bras et le renversa de cheval; la voix du blessé lui fit reconnaître son père; aussitôt il mit pied à terre, l'aida à se remettre en selle, et le laissa repartir librement. A la suite de cette rencontre, le bon accord se rétablit entre le père et le fils (1079), mais pour peu de temps; Robert repartit pour l'exil, sous le poids de la malédiction paternelle.

La mésintelligence éclata aussi entre le roi et son frère maternel. Eudes, évêque de Bayeux, quoique grand justicier de toute l'Angleterre, comte de Kent et de Hereford, n'était pas encore satisfait et formait le projet d'échanger sa mitre épiscopale contre la tiare pontificale. Tant d'ambition dans un autre déplut à Guillaume, qui accusa le prélat devant une assemblée de barons d'avoir abusé de son pouvoir pour maltraiter les Saxons, outre mesure, au grand danger de la cause commune, et comme personne n'osait mettre la main sur lui, il le saisit lui-même, et l'envoya prisonnier dans une forteresse de Normandie (1082).

Doomsday-book (1080-1086).

L'an 1080, le roi Guillaume, pour asseoir sur une base fixe ses demandes de *services d'argent*, fit dresser un registre universel de toutes les mutations de propriété opérées en Angleterre par la conquête. Des commissaires se transportèrent dans chaque comté, dans chaque canton, et même sur chaque grand domaine. « Là, ils faisaient déclarer, sous serment, par les hommes d'armes français de chaque seigneur, et par les habitants anglais de la centurie (*hundred*, canton), combien il y avait, sur le domaine, de possesseurs libres et de fermiers, quelle portion chacun occupait en propriété pleine ou précaire; les noms des détenteurs actuels, les noms de ceux qui avaient possédé avant la conquête, et les diverses mutations de propriété survenues depuis : de façon, disent les récits du temps, qu'on exigeait

trois déclarations sur chaque terre; ce qu'elle avait été au temps du roi Édouard, ce qu'elle avait été quand le roi Guillaume l'avait donnée, et ce qu'elle était au moment présent. Au-dessous de chaque recensement particulier, on inscrivait cette formule : « Voilà ce qu'ont juré tous les Français et tous les Anglais du canton. » Dans chaque bourgade, on s'enquérait de ce que les habitants avaient payé d'impôt aux anciens rois, et de ce que le bourg produisait aux officiers du Conquérant; on recherchait combien de maisons la guerre de la conquête ou les constructions de forteresses avaient fait disparaître; combien de maisons les vainqueurs avaient prises; combien de familles saxonnes, réduites à l'extrême indigence, étaient hors d'état de rien payer.

Cette recherche dura six années (1080-1086), pendant lesquelles les commissaires du roi Guillaume parcoururent toute l'Angleterre, à l'exception des quatre comtés modernes de Durham, Northumberland, Westmoreland et Lancastre. Le Cumberland faisait alors partie de l'Écosse. Les résultats furent constatés sur un registre appelé par les Normands *le grand terrier, le grand rôle, le rôle royal,* et aussi *le rôle de Winchester,* parce qu'il était conservé dans le trésor de la cathédrale de Winchester. Les Saxons l'appelèrent *le livre du jugement dernier* (*doomsday-book*) parce qu'il contenait leur sentence d'expropriation irrévocable.

A l'époque même où le cadastre de l'Angleterre touchait à son terme, les Saxons entendirent parler pour la dernière fois de l'assistance des Scandinaves. Le bruit se répandit (1085) qu'Olaf Kyr, roi de Norvége, fils et successeur de cet Harald Hardrada, tombé dix-neuf ans auparavant sous les coups de Harold, allait venir, de concert avec Knut, fils de Suénon, roi de Danemark, combattre Guillaume pour qui était mort son père. Le roi normand profita de la circonstance pour rétablir le danegeld, à raison de douze deniers d'argent par cent acres de terre. Il employa les premières sommes à corrompre Knut et ses évêques. Les soldats danois, qui voyaient toujours différer le signal du départ, s'insurgèrent (1086), tuèrent Knut, dont la mort fut le si-

gnal pour son pays d'une épouvantable guerre civile, et les Normands n'entendirent plus parler de ces *hommes du Nord* avec lesquels, depuis longtemps, ils n'avaient plus de commun que le nom et l'origine.

C'est également vers la fin de son règne que Guillaume, connaissant probablement l'ancienne loi saxonne en vertu de laquelle tous les membres d'un district étaient solidaires des crimes qui s'y commettaient, chercha à réprimer les actes de vengeance exercés isolément par les vaincus sur leurs oppresseurs au moyen du décret suivant : « Quand un *Français* sera tué ou trouvé mort dans quelque canton, les habitants du canton devront saisir et amener le meurtrier dans le délai de huit jours ; sinon ils payeront à frais communs quarante-sept marcs d'argent. » Pour échapper à cette énorme amende, les habitants du canton dans lequel un Français était trouvé mort, avaient soin de détruire promptement tous les signes extérieurs capables de prouver sa nationalité, car alors ils n'étaient point responsables. Mais les juges normands déjouèrent la ruse en déclarant que tout assassiné serait considéré comme Français, à moins que le canton ne prouvât judiciairement qu'il était Saxon de naissance, et chaque fois que l'*anglaiserie,* comme disaient les vainqueurs, ne fut pas suffisamment constatée, on exigea le payement des quarante-sept marcs.

Mort de Guillaume le Conquérant (1087).

« Cette même année (1087), dit Matthieu Pâris, le roi des Anglais, Guillaume, séjourna en Normandie, et différa quelque temps la guerre qu'il méditait contre le roi de France[1]. On raconte que Philippe avait dit un jour en se moquant : « Le roi d'Angleterre est couché à Rouen, il « garde le lit comme les femmes en mal d'enfant; mais « quand il ira faire les purifications de relevailles, je l'accom- « pagnerai à l'église avec cent mille cierges. » Ce mot irrita

1. Guillaume voulait reprendre à Philippe Ier le comté de Vexin, situé entre l'Epte et l'Oise, qui, pendant les troubles occasionnés par la mort du duc Robert le Diable, avait été démembré de la Normandie et réuni à la France. Mais il était retardé dans l'exécution de son projet par une décision des médecins, qui, pour combattre son excessif embonpoint, lui avaient prescrit le lit et la diète la plus rigoureuse.

Guillaume, qui réunit une puissante armée à l'entrée du mois d'août, à l'époque où les blés dans les campagnes, les grappes sur les vignes, les fruits sur les arbres promettent d'abondantes récoltes. Alors il entra en France, détruisant tout sur son passage. Il incendia la ville de Mantes, et avec elle l'église de Sainte-Marie, où furent brûlées deux religieuses qui, dans le sac de la ville, n'avaient pas songé à quitter leurs cellules. Cet incendie mit le roi en gaieté : il encourageait ses soldats à fournir des aliments aux flammes; mais la chaleur du feu, dont il s'approcha de trop près, et surtout les variations de la température d'automne le firent tomber malade. Cette indisposition s'aggrava encore, parce que son cheval, en franchissant un large fossé, le blessa intérieurement au ventre. Le mal devint si grave, qu'on le ramena à Rouen dans un état désespéré. Les médecins, consultés, prononcèrent que la mort approchait. Alors Guillaume disposa de la Normandie en faveur de son fils Robert, légua l'Angleterre à Guillaume le Roux, et donna à Henri les domaines de sa mère, morte en 1083, et une forte somme en argent. Il mit aussi en liberté tous ceux qu'il retenait dans ses prisons, se fit apporter des trésors dont il ordonna la distribution aux églises, et consacra une somme suffisante aux réparations à faire dans l'église de Sainte-Marie de Mantes. Enfin, après avoir mis ordre à toutes ses affaires, il expira le dixième jour de septembre. »

Résultats de la conquête.

Les invasions étrangères, cause ordinaire d'affaiblissement et de ruine, n'ont été, pour les habitants de l'île de Bretagne, qu'une source de vie et de puissance dans laquelle ils se retrempaient à propos. La conquête romaine les dota du christianisme, et lorsqu'ils eurent été épuisés par une servitude de quatre siècles, lorsqu'il ne leur resta plus de tous les traits distinctifs de la race celtique qu'un esprit querelleur et rebelle à toute organisation; quand, rendus à eux-mêmes, ils éparpillèrent entre une multitude de petits chefs le peu de forces qu'ils conservaient encore, alors ils firent place aux Anglo-Saxons, hommes d'origine

germanique, qui mirent la terre de Bretagne en contact avec les nations du Nord, qui lui donnèrent d'abord une heptarchie préférable, avec ses sept divisions, au morcellement indéfini des tribus indigènes, et ensuite l'unité. Mais les races barbares s'épuisent vite, le sang de Cerdic n'est bientôt plus celui des Egbert et des Alfred, et avec le lâche Ethelred II, les Anglais ne savent se défaire des Danois que par le massacre de la Saint-Brice. Aussi est-ce un bien que les héroïques Scandinaves s'établissent dans plusieurs provinces, et que cent mille familles danoises, peuplant les comtés de Norfolk, Lincoln, Suffolk, Essex, York, forment le tiers des habitants de l'heptarchie. Mais si les Danois, partis, comme les Saxons, des bords de l'Eyder, leur apportaient un redoublement d'énergie, ils ne les initiaient pas à une civilisation plus avancée, ils ne les mettaient pas avec le reste de l'Europe dans un contact plus étroit; à la conquête normande seule fut réservé ce bienfait.

Pour juger un événement, il ne faut pas tant le considérer dans ses effets immédiats que dans ses résultats durables. Sans aucun doute, l'invasion de 1066 a été pour les vaincus la cause de maux incalculables; mais ces calamités furent rachetées par des services. A la mort d'Édouard le Confesseur, la nation anglaise, lasse d'une dynastie dégénérée, voyait le pouvoir partagé entre plusieurs grands chefs d'origine danoise, la royauté sans force, les thanes déshonorés par le peu de patriotisme qu'ils avaient montré contre les envahisseurs scandinaves; enfin son clergé, que certainement les vainqueurs calomnièrent, peu digne néanmoins d'obtenir par sa science et son zèle la considération publique. L'invasion au contraire dota l'Angleterre de princes énergiques tels que Guillaume *à la grande vigueur* et son impétueux successeur, elle la dota de la royauté la plus fortement constituée qui ait existé dans les temps féodaux, elle la dota de l'aristocratie la plus ambitieuse et la mieux *avisée* du moyen âge, de ce baronnage normand qui triompha dans le Midi avec Robert Guiscard, dans le Nord avec Guillaume, grâce à ce mélange de force et de ruse qui, à toutes les époques, a mis aux mains du gouverne-

ment britannique les deux leviers les plus puissants, et dont l'action combinée pouvait seule élever le gigantesque édifice de la puissance anglaise. L'invasion, en plaçant l'Angleterre sous le joug des ducs de Normandie, sous la domination de princes et de nobles, français par la langue, par les mœurs, lui donna une action politique constante sur notre patrie, et par notre patrie sur le reste de l'Europe, en même temps qu'elle recevait à son tour de cette terre des troubadours et des trouvères une précieuse impulsion littéraire. Enfin s'il y eut dans le clergé importé par la conquête bien des membres indignes, il suffit de songer que les prêtres normands débutèrent par avoir à leur tête Lanfranc et Anselme, pour ne plus douter de leur supériorité sur les indigènes.

Ajoutons enfin que les libertés anglaises sont en principe dans la conquête normande, car c'est de l'opposition de cette forte royauté et de cette aristocratie puissante qu'elles sont nées.

CHAPITRE IX.

GUILLAUME II LE ROUX; HENRI Ier BEAU CLERC (1087-1135).

GUILLAUME II LE ROUX (1087).—HENRI Ier BEAU CLERC (1100); SA CHARTE.—CONQUÊTE DU DUCHÉ DE NORMANDIE (1106). — PREMIÈRE GUERRE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.—DERNIÈRES ANNÉES DE HENRI Ier; SA MORT (1135).

Guillaume II le Roux (1087).

Le second des fils du Conquérant, celui auquel son affection avait légué le trône d'Angleterre, et qui, pour en prendre plus tôt possession, s'était embarqué avant d'avoir reçu le dernier soupir de son père, avait l'ambition, l'activité de Guillaume, et il trouva dans le primat Lanfranc, son ancien précepteur, un précieux conseiller. Eudes, évêque de Bayeux, mis en liberté à la mort de son frère, ne pouvant ruiner l'influence de l'archevêque de Canterbury, essaya de

rendre la couronne à l'aîné de ses neveux, Robert, qui venait d'être reconnu, à Rouen, duc de Normandie.

Beaucoup de seigneurs normands, qui voyaient plus à gagner sous le faible et prodigue Robert que sous le vigilant et avide Guillaume II, entrèrent dans le projet et convinrent de faire insurger plusieurs comtés (1087). Guillaume II dut la conservation de sa couronne aux Anglais convoqués d'après l'ancienne proclamation : « Que celui qui n'est pas un homme de rien (*nithing*, *nothing*), soit dans les villes, soit hors des villes, quitte sa maison et vienne. » Ils saisirent l'occasion que leur offrait la royauté elle-même de venger les maux dont les chefs normands, et notamment le comte-évêque, avaient affligé leur pays. L'insouciance du duc de Normandie fit avorter l'entreprise. Il ne débarqua pas en Angleterre. Ce fut son frère qui faillit lui prendre la Normandie (1091). Les barons, qui tenaient des terres des deux frères, amenèrent entre eux une réconciliation aux dépens du troisième, Henri, qu'ils dépouillèrent de ses domaines, notamment de la forte position du mont Saint-Michel. A ce siége, le roi d'Angleterre, étant seul à cheval, aperçut un groupe de cavaliers ennemis qu'il chargea. Dans le choc, il fut jeté à terre et, son pied restant pris dans l'étrier, son cheval le traîna quelques pas. Une épée était déjà levée sur lui, lorsque Guillaume s'écria : « Arrête, je suis le roi d'Angleterre. » A ces mots, ses ennemis le relèvent, lui offrent un nouveau cheval, et le roi, sautant en selle, demanda lequel d'entre eux était son vainqueur. Celui-ci voulant s'excuser : « Ne cherchez pas d'excuse, dit Guillaume, vous êtes un brave et digne chevalier. Désormais vous combattrez sous ma bannière. »

En 1094, nouvelle lutte entre le roi d'Angleterre et le duc de Normandie, mais l'année suivante (1095), Robert, qui avait besoin d'argent pour suivre la première croisade, abandonne son duché, pour cinq ans, à Guillaume, moyennant dix mille marcs. Les Normands se prêtèrent volontiers à cet arrangement, mais les Manceaux montrèrent moins de bon vouloir; le roi était à chasser dans la Forêt-Neuve, lorsqu'on lui annonça qu'ils s'étaient soulevés : « Qui

m'aime me suive, » s'écrie-t-il, et, gagnant précipitamment le bord de la mer, il s'embarque sur le premier vaisseau. Le pilote fit observer que le temps était à la tempête : « Tais-toi, dit Guillaume, les rois ne se noient jamais. » Guillaume aborda le lendemain à Harfleur et marcha sur le Maine avec une telle rapidité que toute résistance fut impossible.

Lanfranc était mort en 1089 et avait été remplacé dans la confiance du monarque, non par son successeur archiépiscopal, le savant et pieux Anselme, mais par Ralf, évêque de Durham, qui ne s'occupa qu'à satisfaire l'avidité de son maître et mérita le surnom de *Flambard*, parce qu'il n'était pas pour le peuple un fléau moins dévorant que l'incendie. Le roi, appréciant le zèle avec lequel son ministre inventait chaque jour de nouveaux moyens d'extorquer de l'argent, disait que Flambard était le seul homme qui, pour lui plaire, ne craignait pas la vengeance de la terre entière. Lui-même il semblait prendre plaisir à braver toutes les haines qu'il soulevait autour de lui, aussi bien celles des prêtres que des laïques, des Normands que des Anglais. Il affectait en public une attitude hautaine, promenait d'un air menaçant ses regards sur les spectateurs, et cherchait, par le son de sa voix et la teneur de ses réponses, à intimider ceux qui s'adressaient à lui. Ses cheveux rouges, son teint enflammé l'avaient fait surnommer le Roux.

Le 2 août 1100, le roi alla chasser dans la Forêt Neuve; tout à coup un grand cerf passa devant lui, et le roi de crier à un de ses chevaliers, c'était Gaultier Tyrel : « Tire, tire donc, de par le diable! » Le trait partit, vint se heurter contre un arbre, fit un détour et frappa le roi juste au milieu de la poitrine. Il tomba. Tous ceux qui l'accompagnaient, Gaultier Tyrel le premier, s'enfuirent. Des passants trouvèrent le corps baigné dans le sang et déjà livide; ils le placèrent sur un mauvais chariot de charbonnier pour le transporter à la ville voisine (Winchester); mais, en passant dans un chemin défoncé, le chariot se rompit, et le paysan abandonna le cadavre étendu au milieu de la boue. « A la même heure, poursuit Matthieu Pâris, le comte de Cornouailles, qui chassait dans une forêt éloignée de deux

journées de marche, se trouva un moment seul. Il rencontra alors un grand bouc tout velu et tout noir, qui emportait le corps de Guillaume, tout noir aussi, nu et blessé au milieu de la poitrine. Il adjura le bouc, au nom de la sainte et indivisible Trinité, de lui expliquer ce qu'il voyait. Le bouc répondit : « J'emporte, d'après le jugement de Dieu, « Guillaume le Roux, roi ou plutôt tyran; car je suis l'esprit « malin, et je suis chargé de punir sa méchanceté qui s'est « exercée aux dépens de l'Église du Christ; c'est moi qui l'ai « fait périr de malemort, par l'ordre du premier martyr « d'Angleterre, le bienheureux Albans, qui s'est plaint à « Dieu des iniquités commises dans cette île de Bretagne « qu'il avait le premier sanctifiée de son sang. » Le comte raconta sur-le-champ cette aventure à ses compagnons, et, avant trois jours, il connut que les faits étaient vrais. »

Henri Ier Beau Clerc (1100); sa charte.

A la mort de Guillaume le Roux, on ignorait ce qu'était devenu son frère aîné Robert, depuis cinq ans parti pour Jérusalem. Henri, le plus jeune, surnommé Beau Clerc à cause de son savoir, se saisit de la couronne vacante en promettant de corriger les lois tyranniques des deux règnes précédents. Il fut sacré à Westminster, le jour de l'Assomption (1100), et publia la charte suivante :

« Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, à tous ses féaux, tant Français qu'Anglais, salut. Sachez que j'ai été couronné roi par la miséricorde de Dieu, et sur l'avis commun des barons du royaume d'Angleterre. Ayant trouvé le royaume grevé d'injustes exactions, je déclare libre, par respect pour le Seigneur et par l'amour que je vous porte à tous, la sainte Église de Dieu : je m'engage à ne pas la vendre, à ne pas la donner à ferme, et s'il meurt un archevêque, un évêque ou un abbé, à ne rien prendre sur les domaines ou sur les hommes de l'Église, jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. J'abroge dès aujourd'hui toutes les mauvaises coutumes dont le royaume d'Angleterre souffrait injustement, et que je mentionne ici en partie :

« Si quelqu'un des barons, comtes ou autres, qui sont

sous ma tenure, vient à mourir, son héritier ne sera pas obligé de racheter sa terre, comme au temps du roi Guillaume mon père, mais seulement de relever son fief par juste et légitime relief[1]. Si quelqu'un de mes barons ou autres de mes hommes veut marier sa fille, sa sœur, sa nièce ou sa cousine, il devra me demander avis; mais je n'aurai droit ni de rien exiger de lui pour mon consentement, ni de l'empêcher de la donner à qui il voudra, sauf le cas où il voudrait lui faire épouser mon ennemi. Si quelqu'un de mes barons ou autres de mes hommes meurt et que l'héritage vienne à sa fille, je prendrai l'avis de mes barons pour la donner, elle et sa terre. Si la femme reste veuve et sans enfants, elle aura sa dot et son domaine, et je ne pourrai la marier si ce n'est de son libre vouloir.... Je remets toutes les dettes, soit juridiques, soit autres, qui étaient dues au roi mon frère.... Je remets tous les meurtres qui ont été commis avant le jour où j'ai été couronné roi : que ceux qui auront été commis depuis soient mis à l'amende selon le droit, d'après la loi du roi Édouard.... Je vous rends la loi du roi Édouard avec les corrections que mon père y a faites sur l'avis de ses barons. »

Il fut fait autant de chartes qu'il y a de comtés en Angleterre, et, par l'ordre du roi, elles furent déposées dans la principale abbaye, pour faire foi et acte. Lorsque plus tard Henri se rétracta, tous les exemplaires furent enlevés. Trois copies seulement échappèrent, une à Canterbury, une à York et l'autre à Saint-Albans, dont Matthieu Pâris était moine.

La même politique qui avait dicté à Henri Ier sa charte, l'engagea aussi, pour s'attacher les Anglo-Saxons, à épouser une fille du sang de Cerdic, Édithe, issue de Malcolm III, roi d'Écosse, et de Marguerite, sœur du roi Edgar. Seulement, la jeune Édithe quitta son nom saxon pour prendre celui de Mathilde qu'avait porté la femme du Conquérant. Saint Anselme avait dû quitter l'Angleterre pour avoir dé-

1. Droit proportionné à l'importance du fief, que payait l'héritier de ce fief en en recevant de nouveau l'investiture, comme si le fief avait besoin d'être *relevé* après la mort du possesseur.

fendu, contre Guillaume le Roux, les biens de l'Église de Canterbury; rappelé par Henri Ier, il bénit son union avec la nièce d'Edgar (1102).

Conquête du duché de Normandie (1106).

Henri, déjà cher au clergé, comme n'ayant pas pour les lettres le mépris brutal du dernier roi, et cher aux Anglais comme né et élevé en Angleterre, avait pourtant un adversaire redoutable. Au moment où le monarque, que son peuple appelait *gardien de bois et berger de bêtes fauves*, avait trouvé, dans la *New Forest*, une mort si inopinée, le fils aîné du Conquérant, Robert, menait joyeuse vie parmi les barons normands de la Pouille. Mais, en 1101, Robert reparut enfin dans son duché. Nul ne revenait de la croisade avec plus de gloire; le trône de Jésusalem avait failli lui être adjugé comme récompense de ses exploits : sa bonté égalait sa valeur. Quand il avait, avec Guillaume le Roux, assiégé dans le mont Saint-Michel celui qui maintenant lui ravissait la couronne, les deux princes étaient parvenus à le priver d'eau. L'assiégé fit prier ses frères de ne pas lui dénier la libre jouissance de ce qui appartient à tous les hommes, et Robert ordonna à ses soldats de laisser ceux de Henri se pourvoir d'eau. « Il ne manque plus, s'écria Guillaume, que de lui donner aussi des vivres. — Quoi! répliqua Robert, devais-je laisser un frère périr de soif? » Le héros de la croisade n'était donc pas moins aimé qu'estimé. Néanmoins il est probable que son indolence se serait arrangée d'être encore une fois déchargée des soucis de la couronne d'Angleterre, si le trop fameux Flambard, que Henri Ier avait fait arrêter et qui s'était sauvé à l'aide d'une corde cachée au fond d'un broc de vin, ne fût venu stimuler son ambition. L'an 1102, Robert débarqua sur la côte du Hampshire, tandis que le roi l'attendait sur celle de Sussex. Mais les indigènes, séduits par la charte de Henri et par son mariage avec celle qu'ils appelaient *la bonne reine*, se déclarèrent unanimement pour l'époux d'Édithe; le primat, saint Anselme, excommunia les adversaires de celui qui l'avait rappelé de l'exil, et, quand les deux armées se trouvèrent en

présence, au lieu d'en venir aux mains, elles attendirent en silence que les deux frères, s'avançant au milieu d'elles, traitassent pacifiquement de leurs affaires. Ils convinrent que Robert renoncerait à ses prétentions sur l'Angleterre, pour une pension annuelle de deux mille livres d'argent : les confiscations faites par le roi sur les amis du duc, et par le duc sur les amis du roi, devaient être restituées gratuitement.

Henri, perfide comme son père et son frère Guillaume, se garda bien d'inquiéter les partisans de Robert, à ce titre, mais il trouva d'autres moyens d'attenter à leur fortune ou à leur liberté. Le duc de Normandie crut, dans sa loyauté, qu'il lui suffirait d'aller rappeler le roi à la foi des traités, pour que cette persécution cessât. Il arriva donc tout à coup avec une suite peu nombreuse à la cour d'Angleterre, mais ne tarda pas à s'y voir lui-même prisonnier, et il n'en sortit qu'en abandonnant, comme un volontaire et gracieux présent à la reine Mathilde, sa pension promise. L'ingratitude de Henri alla plus loin ; en 1105, il profita de quelques mécontentements suscités en Normandie par la faiblesse et les dissipations de Robert, pour faire une descente sur le continent. Elle n'eut point de résultat, mais l'année suivante (28 septembre 1106), le duc, qui s'était précipité avec une fougue inconsidérée au milieu de forces infiniment supérieures aux siennes, fut vaincu et pris dans une bataille décisive livrée à Tinchebray, près de Mortain. L'illustre prisonnier fut relégué au château de Cardiff, dans le pays de Galles. Là, séparé de l'Angleterre par la Severn, il jouit d'abord d'une sorte de liberté et put se donner le plaisir de la chasse, mais ayant essayé de s'échapper, il fut confiné dans le donjon. On a même dit, d'après Matthieu Pâris, que le roi d'Angleterre, pour prévenir plus sûrement une nouvelle tentative, lui fit crever les yeux. La mort seule termina, en 1134, la captivité d'un prince dont l'héroïsme, la bonté, les infortunes rachetèrent amplement les déplorables défauts.

Le roi Edgar combattait à Tinchebray dans les rangs de Robert, et fut au nombre des prisonniers. Henri lui rendit la liberté. C'est la dernière fois qu'il est question dans l'his-

toire d'un prince peu digne de l'amour des Saxons et qui semblait porter malheur à toutes les causes qu'il embrassait.

Première guerre entre la France et l'Angleterre.

Il est impossible d'écrire un tel titre sans songer avec une profonde émotion à tout le sang qu'a répandu, à toutes les victimes qu'a faites, de Jeanne d'Arc à Napoléon, la rivalité de ces deux peuples. Mais le jour où le plus puissant vassal de la couronne de France ceignait lui aussi une couronne royale la lutte devenait inévitable. Voici à quelle occasion elle éclata.

Lorsque le vaillant Robert tomba aux mains de son rival, il avait un fils, Guillaume Cliton, âgé seulement de cinq ans. Le roi d'Angleterre confia cet enfant à la garde de Hélie de Saint-Saen, son beau-frère. Mais, en 1108, craignant que le fils de sa victime ne réclamât un jour l'héritage paternel, il essaya de le faire enlever du château de Saint-Saen. La tentative échoua, et le fidèle tuteur se réfugia avec son pupille à la cour de France. Louis le Gros s'engagea à donner au jeune Cliton l'investiture de la Normandie ; Foulques, comte d'Anjou, qui venait d'enlever le Maine à Henri (1113), lui promit la main de sa fille ; le comte de Flandre prit également parti pour lui. En 1115, par suite d'un nouvel arrangement, Henri laissa le Maine à Foulques qui, en reconnaissance, fiançait sa fille Mathilde à Guillaume, fils unique du roi d'Angleterre. Louis le Gros, qui disputait au duc de Normandie la ville de Gisors en Vexin, resta plus fidèle à Guillaume Cliton. Après plusieurs années d'insignifiantes hostilités, le hasard amena entre les deux monarques une rencontre décisive (20 août 1119) dans la plaine de Brenneville. Henri sortait de Noyon, près Louviers, avec cinq cents chevaliers, Louis, des Andelys, avec quatre cents, et ni l'un ni l'autre ne se doutait que son rival fût si près. Les Français commencèrent l'attaque et leur bravoure força d'abord la troupe de Henri à reculer. Mais leurs adversaires ayant frappé aux chevaux, un grand nombre fut renversé et fait prisonnier. Louis avec la réserve se mit en sûreté par la fuite. « Dans ce

combat, dit Orderic Vital, où près de neuf cents chevaliers furent engagés, je me suis assuré qu'il n'y en avait eu que trois de tués. En effet ils étaient de toutes parts revêtus de fer ; d'ailleurs ils s'épargnaient mutuellement par la crainte de Dieu ou à cause des habitudes qu'ils avaient eues ensemble, et ils cherchaient bien moins à tuer les fuyards qu'à les faire prisonniers. » Cent quarante chevaliers français restèrent au pouvoir du roi d'Angleterre, qui profita de sa victoire pour obtenir à Gisors, par l'entremise du pape Calixte II, une paix avantageuse. Le roi de France donna au fils de Henri, Guillaume Etheling, l'investiture du duché de Normandie, qu'il avait promise à Guillaume Cliton ; plus tard (1126), pour dédommager ce dernier, il lui adjugea le comté de Flandre, où il périt deux ans après en essayant de comprimer une révolte.

Dernières années de Henri Ier; sa mort (1135).

Depuis sa victoire de Tinchebray Henri avait oublié les promesses faites à son avénement, et il ne s'était pas montré moins dur, moins hautain que le roi Roux. La bataille de Brenneville mit le comble à son orgueil. Une terrible épreuve l'attendait.

Au mois de décembre 1120, tout étant calme sur le continent, Henri s'embarqua à Harfleur pour l'Angleterre. Ses deux fils et sa fille, au lieu de monter sur le même navire, prirent passage sur *la Blanche Nef* et firent distribuer du vin aux matelots, pour qu'ils pussent mieux célébrer leur royale présence. L'équipage porta plus de toasts qu'il ne convenait à la santé de ses jeunes maîtres, car bientôt il fut hors d'état de se diriger et, par un magnifique clair de lune, le navire donna contre un écueil et s'entr'ouvrit. Des trois cents passagers, un seul, le boucher Bérauld, se soutint sur l'eau jusqu'au lendemain, à l'aide de la grande vergue, et fut recueilli par des pêcheurs.

On ne vit plus sourire le roi Henri depuis le naufrage de ses enfants. Sa femme, la Saxonne Mathilde, reposait à Winchester, sous une tombe dont l'épitaphe contenait quelques mots anglais, ce qui de longtemps ne devait reparaître sur

la sépulture des riches et des grands d'Angleterre. Henri prit une seconde épouse hors de la race anglo-saxonne, maintenant retombée dans le mépris parce que le fils du Conquérant n'avait plus besoin d'elle. Mais cette union fut stérile, et Henri concentra toute son affection sur sa fille Mathilde. Il n'eut plus qu'une pensée, celle de la faire hériter de sa couronne. Vers la Saint-Michel de l'an 1126, tous les seigneurs d'Angleterre et de Normandie, rassemblés par ordre du roi, jurèrent fidélité à Mathilde, tant pour le duché de Normandie que pour le royaume d'Angleterre. Le premier qui prêta ce serment fut Étienne, comte de Blois, fils d'une sœur du roi Henri. Cette princesse, veuve, le 22 mai 1125, de l'empereur Henri V, et surnommée de son premier mari l'*emperesse*, épousa en secondes noces, vers la Pentecôte de 1127, Geoffroy, comte d'Anjou, surnommé *Plante-genest* ou Plantagenet, à cause de l'habitude qu'il avait de mettre, en guise de plume, une branche de genêt fleuri à son chaperon. De ce mariage naquit, en 1133, un fils qui fut appelé Henri comme son aïeul; les barons d'Angleterre et de Normandie, requis par le roi, jurèrent de reconnaître pour suzerain, après la mort de Mathilde sa fille, le fils de l'*emperesse*.

Henri Ier mourut au château de Lihons, près de Rouen, d'une indigestion de lamproies, le 1er décembre 1135, un an après que son aîné, devenu octogénaire, eût terminé, dans le donjon de Cardiff, sa longue captivité.

Lingard pense que c'est à son règne, sous lequel Joffrid, abbé de Croyland, fit venir d'Orléans des professeurs destinés à enseigner dans la ville de Cambridge, qu'il faut placer l'origine réelle de l'université de cette ville.

Sous ce prince, l'Angleterre fut un moment agitée par un retentissement de la grande querelle qui troublait l'Europe, celle des investitures. La modération du roi et la sagesse d'Anselme empêchèrent ce débat de prendre en Angleterre de grandes proportions. Henri renonça à donner aux abbés et aux évêques l'investiture par la crosse et l'anneau, emblèmes de l'autorité spirituelle. Il promit de ne plus faire un trafic scandaleux des bénéfices ecclésiastiques; de ne

plus les laisser vaquer longtemps pour en percevoir les fruits ; mais il se réserva le droit d'exiger de chaque ecclésiastique l'hommage et le serment de fidélité. L'Église en réalité gagna peu de chose à ce compromis ; elle n'obtenait pas de former un État dans l'État.

CHAPITRE X.

MAISON DE BLOIS (1135-1154).

ÉTIENNE DE BLOIS (1135-1154) ; GUERRE CIVILE (1137) ; DERNIÈRE INSURRECTION SAXONNE. — INTERVENTION DES ÉCOSSAIS ; BATAILLE DE L'ÉTENDARD (1138) ; CAPTIVITÉ D'ÉTIENNE (1141). — COMPROMIS ENTRE ÉTIENNE ET MATHILDE (1153).

Étienne de Blois (1135-1154) ; guerre civile (1137) ; dernière insurrection saxonne.

Dès que la mort du roi Henri fut connue, de graves désordres éclatèrent en Angleterre où l'on fit main basse sur les forêts. La passion du dernier roi pour la chasse l'avait porté à exercer la plus révoltante tyranie, à ce point que le propriétaire d'un bois ne pouvait, sans la permission royale, y exercer son droit de *gast*, c'est-à-dire son droit de faire des coupes de bois et d'herbe. Comme si les plaisirs d'autrui pouvaient nuire aux siens, il avait défendu à ses barons de chasser même sur leurs terres, sans sa permission spéciale. Il avait agrandi, multiplié les forêts qu'il protégeait par la plus cruelle pénalité contre les hommes et les chiens. Toute la contrée, dit un contemporain, était couverte d'animaux et de bêtes fauves. Tant que vécut Henri, vous les eussiez vus errants par troupeaux de mille à la fois ; mais quelques jours après sa mort, vous n'auriez pas découvert deux têtes de cerf dans toute une forêt.

L'espoir que par ses soins la couronne était assurée à Mathilde avait adouci les derniers moments du roi ; il comptait sur son neveu Étienne, comme sur le futur protecteur

de sa fille. Étienne de Blois qui devait à la libéralité de son oncle des domaines considérables en Angleterre et le comté normand de Mortagne, avait encore hérité des États de son beau-père, comte de Boulogne. Au premier bruit de la mort de Henri, il débarqua sur la côte de Kent, et le 23 décembre 1135, il était reconnu comme souverain par les prélats, les comtes et les barons qui avaient juré de donner la royauté à Mathilde. L'évêque de Salisbury déclara que ce serment était nul parce que le dernier roi avait marié sa fille au comte d'Anjou, sans le consentement des seigneurs; d'autres dirent qu'il serait honteux pour tant de nobles chevaliers d'être sous les ordres d'une femme. L'élection d'Étienne fut solennisée par la bénédiction du primat de Canterbury et, ce qui était alors de la plus haute importance, approuvée par une lettre du pape Innocent II.

Les premiers temps du nouveau règne furent heureux, du moins pour la race normande. Étienne, déjà connu pour sa bravoure éprouvée, pour son humeur affable et libérale, puisa largement en faveur de ses barons anglo-normands dans le trésor amassé par le Conquérant et ses deux successeurs. Il aliéna ou distribua en fiefs les terres que Guillaume Ier avait réservées pour le domaine royal; il rendit à la noblesse le droit de chasse que lui avait enlevé Henri Ier. Geoffroy, comte d'Anjou, mari de Mathilde, s'engagea même à rester en paix avec lui, moyennant une pension de cinq mille marcs; et Robert de Glocester, qui paraissait d'abord avoir les intentions les plus hostiles, prêta entre les mains d'Étienne le serment de foi et d'hommage. Mais deux ans plus tard (1137), ce frère naturel de Mathilde prit les armes, se fondant sur un décret d'Innocent II, qui lui enjoignait, après avoir cependant approuvé l'élévation d'Étienne, d'obéir au serment qu'il avait prêté à sa sœur, en présence de leur père. Plusieurs barons dont le roi, malgré sa générosité, n'avait pu assouvir la cupidité, se joignirent au bâtard de Henri Ier. « Ils m'ont fait roi, s'écria Étienne, et à présent ils m'abandonnent, mais par la naissance de Dieu, jamais on ne m'appellera roi déposé. » Ces paroles annonçaient la ferme résolution de bien défendre son trône

et pour mieux y réussir, il appela à lui du continent, par l'appât d'une forte solde, nombre de mercenaires, et surtout beaucoup de Flamands et de Bretons.

La population conquérante de l'Angleterre était donc encore une fois divisée en deux factions ennemies. Quant aux vaincus, ne se prononçant ni pour Mathilde ni pour Étienne, ils tentèrent d'être pour eux-mêmes. On vit alors se former ce qu'on n'avait point vu depuis le *camp du refuge,* une conspiration nationale. « A un jour fixé, dit Orderic Vital, on devait partout massacrer les Normands. » Les conjurés, si l'on en croit cet historien, avaient renouvelé l'ancienne alliance des patriotes saxons avec les Gallois et les Écossais et se proposaient même, s'ils réussissaient, de porter au trône le roi d'Écosse, David, neveu du roi Edgar, bien qu'il eût, dans la grande assemblée des barons, prêté serment de fidélité à Mathilde, comme vassal de la couronne d'Angleterre.

« Dans ce siècle, remarque M. Aug. Thierry, les esprits les plus fermes ne s'exposaient guère à un danger de mort évident sans avoir mis ordre à leur conscience; et quand l'affluence des pénitents était plus grande que de coutume, c'était un signe presque certain de mouvement politique. » Quelques indices ainsi obtenus par l'évêque normand de l'île d'Ély, sous le sceau de la confession, firent échouer l'entreprise. Il y avait juste soixante-six ans que les conquérants avaient forcé dans cette même île d'Ély le dernier rempart de l'indépendance saxonne; ce fut le dernier effort. À partir de 1137 le vieux cri anglais, *point de Normands !* ne retentira plus dans aucune insurrection.

Intervention des Écossais; bataille de l'Étendard (1138); captivité d'Etienne (1141).

L'affranchissement des Anglais avait échoué: David, roi d'Écosse, n'en persista pas moins à franchir la Tweed, mais au nom de sa nièce, dépossédée par Étienne de Blois, et sans parler de la race saxonne opprimée. Du reste les Écossais, dans leur marche à travers les comtés du nord, tinrent une conduite qui ne permettait guère de voir en eux

des auxiliaires pour aucun parti. « Ils fendaient le ventre aux femmes enceintes, jetaient des enfants en l'air et les recevaient sur la pointe des lances. Ils massacraient les prêtres au pied des autels, et brisaient les têtes des crucifix. » De telles atrocités devaient réunir contre les envahisseurs tous les habitants du pays, sans distinction de race ni de parti. Néanmoins les barons normands, pour déterminer encore plus sûrement leurs sujets à marcher avec eux contre le roi d'Écosse, eurent recours à ces saints de race anglaise qu'eux-mêmes avaient traités jusqu'alors si dédaigneusement, et faisant reparaître au grand jour les bannières de Saint-Cuthbert de Durham, de Saint-Jean de Beverley, de Saint-Wilfrid de Rippon, ils les attachèrent à un mât que supportait un gigantesque chariot à quatre roues et au sommet duquel brillait une petite boîte d'argent, contenant une hostie consacrée. Ce char, qui rappelle le fameux *carroccio* des cités lombardes, a fait donner à cette journée, à cause de son mât entouré de bannières, le nom de *bataille de l'Étendard*.

Elle se livra à Allerton, à quarante-deux kilomètres au nord d'York. Avant le combat, le Normand Raoul, évêque de Durham, monta sur une éminence pour prononcer un discours que nous a conservé Matthieu Pâris, et qui se terminait ainsi : « Les piques des Écossais sont longues, il est vrai, mais le bois en est fragile et le fer de mauvaise trempe. On les a entendus, dans leur jactance, ces habitants du Galloway, dire que le breuvage le plus doux était le sang d'un Normand. Faites en sorte que pas un d'eux ne retourne vers les siens se vanter d'avoir tué des Normands. » L'armée écossaise, ayant pour étendard une simple lance à banderole, marchait divisée en plusieurs corps. Le jeune Henri, fils de David, commandait les hommes des basses terres et les volontaires anglais du Cumberland et du Northumberland: deux comtés qui s'étaient soulevés contre Étienne, ou plutôt contre le gouvernement normand, à l'approche des Écossais. Le roi lui-même était à la tête des clans des montagnes et des îles; des chevaliers d'origine normande réfugiés pour un motif ou un autre en Écosse et armés de toutes

pièces, formaient sa garde. Les montagnards s'élancèrent en criant l'ancien nom de leur pays : Alben! Alben! (Albanie! Albanie!) et enfoncèrent le centre de l'armée normande comme ils auraient fait « d'une toile d'araigne; » mais mal soutenus, ils ne purent pénétrer jusqu'au carroccio des Anglo-Normands. « Ceux-ci rétablirent leurs rangs et repoussèrent les assaillants avec perte. A une seconde charge, les longs javelots des Écossais du sud-ouest se brisèrent contre les hauberts de mailles et les écus des Normands. Alors les montagnards tirèrent leurs claymores pour combattre de près; mais les archers saxons, se déployant sur les côtés les assaillirent d'une grêle de flèches, pendant que les cavaliers normands les chargeaient de front, en rangs serrés et la lance basse. « Il faisait beau voir, dit un contemporain, les mouches piquantes sortir en bourdonnant des carquois des hommes du sud, et tomber dru comme la pluie. »

Les Galls (c'est-à-dire les Écossais des hautes terres, de race gallique ou celtique) hardis et braves, mais peu faits pour les évolutions régulières, se dispersèrent du moment qu'ils se sentirent incapables d'entamer les rangs de l'ennemi. Toute l'armée d'Écosse, obligée de faire retraite, rétrograda jusqu'à la Tyne. Les vainqueurs ne la poursuivirent point au delà de ce fleuve, et le pays qui s'était insurgé à l'approche des Écossais demeura, malgré leur défaite, affranchi de la domination normande. Durant un assez long espace de temps après cette journée, le Westmoreland, le Cumberland et le Northumberland firent partie du royaume d'Écosse; le nouvel état de ces trois provinces empêcha l'esprit et le caractère anglo-saxon de s'y dégrader autant que dans la partie méridionale de l'Angleterre. Les traditions nationales et les chants populaires survécurent et se perpétuèrent au nord de la Tyne; c'est de là que la poésie anglaise, anéantie dans les lieux qu'habitaient les Normands, redescendit plus tard sur les provinces méridionales.

Tandis que les Écossais envahissaient le nord de l'Angleterre, les Gallois s'armaient à l'ouest et les Normands, attaqués sur toute la ligne, depuis le golfe de la Dee jusqu'à

la Severn, perdirent plusieurs postes. Eux qui récemment avaient détaché de la Cambrie les vallées de Glamorgan et de Breknock et le grand promontoire de Pembroke, ils furent obligés pour quelque temps, de prendre à leur tour une attitude défensive. Mais l'avantage obtenu par les Cambriens ne pouvait être d'une grande importance, parce qu'ils ne poursuivaient point la guerre au delà des limites de leurs montagnes. Les partisans normands de Mathilde donnèrent à Étienne beaucoup plus d'inquiétude.

Appelée par eux en Angleterre, cette princesse y débarqua (le 22 septembre 1139), et se jeta dans le château de Bristol, que tenait son frère Robert, comte de Glocester. Aussitôt les barons du nord et de l'ouest se déclarèrent pour elle; ceux du sud restèrent fidèles à Étienne. Tous s'accordèrent sur un seul point, nourrir la guerre aux dépens des indigènes. « Les Normands, dit une chronique saxonne, enlevaient tous ceux qui leur paraissaient avoir quelque bien, hommes et femmes, de jour comme de nuit; et quand ils les tenaient emprisonnés, pour en tirer de l'or et de l'argent, ils leur infligeaient des tortures comme jamais martyr n'en éprouva. Les uns étaient suspendus par les pieds au-dessus de la fumée; d'autres étaient pendus par les pouces avec du feu sous les pieds; à quelques-uns ils serraient la tête avec une courroie, jusqu'au point d'enfoncer le crâne; d'autres étaient placés dans la *chambre à crucir*. C'est ainsi qu'on appelait une espèce de coffre court, étroit, peu profond, garni de cailloux pointus, et où le patient était tenu serré jusqu'à la dislocation des membres.... Ils n'épargnaient ni les cimetières ni les églises[1], prenaient tout ce qu'il y avait à prendre, puis mettaient le feu à l'église. C'était en vain qu'on labourait la terre; autant eût valu labourer le sable; on disait tout haut que le Christ et ses saints étaient endormis. »

Cependant Étienne venait de battre les partisans de Mathilde retranchés dans la fameuse île d'Ely; il fut moins

1. N'oublions pas qu'au moyen âge le privilége d'*asile et refuge* était attaché au cimetière tout aussi bien qu'à l'église même.

heureux près de Lincoln (1141). Abandonné de ceux qui l'entouraient, après avoir brisé son épée et sa hache d'armes en combattant, il fut obligé de se rendre. Mathilde le fit enfermer chargé de chaînes au donjon de Bristol.

Compromis entre Étienne et Mathilde (1153).

L'heureuse fortune de Mathilde qui, entrée en triomphe dans Winchester, y fut proclamée par un grand conseil de prélats, de comtes, de barons, de chevaliers, *dame d'Angleterre et de Normandie*, la rendit arrogante et dédaigneuse. Les bourgeois de Londres qui avaient accueilli en elle la fille de la Saxonne Édithe, révoltés de sa dureté, la chassèrent de la capitale. L'évêque de Winchester, frère d'Étienne, avait reconnu Mathilde, il se jeta dans le mouvement favorable au prisonnier de Bristol. Assiégé par Robert de Glocester, il fut secouru par une armée venue de Londres, qui s'empara du frère de Mathilde. Elle-même faillit être surprise dans Oxford et dut se sauver avec trois chevaliers seulement, la nuit, à pied, par la neige (1142). Les deux partis, ainsi privés de leurs chefs, conclurent cette même année un accord qui rendit à ceux-ci la liberté, et les hostilités continuèrent. Étienne continua à dominer dans le centre et l'est, Mathilde dans l'ouest et le nord. Quant à la Normandie, elle obéissait tout entière, depuis la captivité d'Étienne, à Geoffroy, comte d'Anjou, mari de Mathilde, lequel, en 1148, céda à son fils aîné Henri, du consentement des Normands, le titre de duc de Normandie. Ce nouveau duc venait de débarquer en Angleterre, lorsque mourut Eustache, fils du roi Étienne, qui s'était plus d'une fois signalé par son courage et qui expira, remarquèrent les Saxons, après avoir pillé un domaine consacré à saint Edmond, roi et martyr. Étienne n'ayant plus le fils auquel il désirait transmettre la royauté, un accommodement devenait facile; le traité qui termina la guerre civile (7 novembre 1153), stipula que le roi conserverait la couronne jusqu'à sa mort et aurait pour successeur Henri d'Anjou, fils de Mathilde. Les conditions furent jurées par les pré-

lats, comtes, barons, chevaliers des deux partis, sans l'assentiment de qui il n'eût été ni valable, ni exécutable.

Étienne mourut à Canterbury, le 25 octobre 1154, âgé de quarante-neuf ans. Bon, brave, généreux, il n'en fut pas moins, par son usurpation, le fléau de l'Angletere, qu'une guerre civile de dix-sept ans affligea des mêmes maux que les plus cruelles invasions danoises.

CHAPITRE XI.

HENRI II PLANTAGENET (1154-1189).

HENRI II (1154-1189); VASTE ÉTENDUE DE SES DOMAINES; CAUSES DE FAIBLESSE. — THOMAS BECKET; LE BÉNÉFICE DE CLERGIE. — QUERELLE ENTRE HENRI II ET THOMAS BECKET (1162-1170). — CONQUÊTE DE L'IRLANDE (1171). — GUERRES DE HENRI CONTRE SES FILS (1173-1189).

Henri II (1154-1189); vaste étendue de ses domaines; causes de faiblesse.

La dynastie angevine, qui remplaça sur le trône d'Angleterre la maison de Blois, eut pour fondateur un prince que d'heureuses circonstances rendirent maître, dans l'espace de quelques années, des plus vastes et des plus magnifiques contrées. Henri Plantagenet reçut (1148) par abandon de Mathilde, sa mère, la Normandie et le Maine; le 7 septembre 1151, il hérita de son père l'Anjou et la Touraine. Ayant épousé, à la Pentecôte de 1152, Aliénor ou Éléonore, femme divorcée de Louis le Jeune et duchesse d'Aquitaine, il acquit par ce mariage, l'Aquitaine, Poitiers, la Gascogne, Bordeaux, Agen et Limoges, avec la suzeraineté sur l'Auvergne, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, la Marche et le Périgord, c'est-à-dire qu'il devint maître par lui-même ou par ses vassaux d'une grande partie des provinces françaises au sud de la Loire. Enfin le 25 octobre 1154, il monta, à vingt-un ans, sur le trône d'Angleterre.

C'était beaucoup sans doute, mais ce n'était pas encore

assez pour le chef de la dynastie angevine qui avait toute l'ambition, toute l'activité du glorieux chef de la dynastie normande. La Bretagne formait une trop large interruption dans cette moitié de la France qu'il possédait des rives de la Seine au pied des Pyrénées. En vertu du traité de Saint-Clair-sur-Epte, Henri II était bien, comme successeur de Rollon, suzerain de cette province, mais suzerain tout à fait nominal. Les éternelles divisions inhérentes aux pays habités par les hommes de race celtique, et qui ont prolongé si longtemps la barbarie, aussi bien dans la vieille Armorique qu'en Irlande et dans la haute Écosse, devaient le conduire facilement à son but. A la mort de Conan III, comte de Bretagne (1158), les Rennois reconnurent Conan IV, son petit-fils, mais les Nantais, leurs rivaux, se donnèrent à Geoffroy Plantagenet, frère de Henri II, et après la mort prématurée de celui-ci, à Henri II. Plus tard il fiança son fils Geoffroy à Constance, fille de Conan IV, et gouverna toute la Bretagne au nom de ces deux enfants.

Tandis que la maison de Plantagenet prenait un si prodigieux essor avec un prince jeune, intelligent, énergique, la dynastie capétienne était représentée par un monarque qu'une piété peu éclairée avait entraîné, malgré le sage abbé Suger, à une croisade désastreuse, et qui avait perdu toute confiance dans sa fortune. Le premier possédait quarante-sept de nos départements, le second n'en avait pas vingt. Tout semblait donc présager le complet triomphe de Henri II sur Louis VII et la prochaine réunion des couronnes de France et d'Angleterre sur une seule tête. Mais trois obstacles entravèrent l'accomplissement de ce grand fait ; 1° le caractère de suzerain que le roi d'Angleterre était obligé, comme duc de Normandie et d'Aquitaine, de respecter dans le roi de France ; 2° la querelle de Henri II et de Thomas Becket ; 3° les continuelles révoltes des fils du monarque anglais contre leur père.

Au milieu de l'anarchie épouvantable dans laquelle était plongée la société du moyen âge, ce qui conserva encore un certain ordre, maintint quelque harmonie, ce fut le res-

pect du vassal pour son suzerain, le sentiment d'honneur qui faisait considérer la fidélité au serment comme la première des vertus, la honte ineffaçable dont se couvrait le félon qui violait sa foi. Si Henri II oubliait qu'à son avénement il s'était reconnu *l'homme* de Louis VII pour ses fiefs *mouvants* de la couronne de France, lui qui en sa qualité de comte d'Anjou était même sénéchal héréditaire du roi de France, et grand officier de sa maison, de quel droit aurait-il pu, après avoir le premier brisé tous les liens féodaux, réclamer de ses propres vassaux leur obéissance? Aussi, lorsqu'en 1159, Henri II, mettant en avant de prétendus droits de sa femme Éléonore sur le comté de Toulouse, enleva le Quercy à Raymond V, l'attaqua dans sa capitale et se disposa à la prendre d'assaut, il suffit à Louis le Jeune, accouru à l'aide de son vassal, de se jeter dans la place, pour en faire lever le siége.

Sans doute le digne successeur du Conquérant aurait été au comble de ses vœux, s'il avait pu doter sa famille de la couronne de France, mais n'osant le tenter par la force, il cherchait à y parvenir par des moyens moins odieux et se contentait, Louis n'ayant pas encore d'enfant mâle, de ne lui accorder la paix qu'en stipulant le mariage de son fils aîné Henri Court-Mantel avec Marguerite, fille de son suzerain, mariage qu'il fit célébrer dès le 2 novembre 1160, quoique le premier n'eût alors que cinq ans et la seconde que trois.

Thomas Becket; le bénéfice de clergie.

Dans les premières années du XIIe siècle un bourgeois de Londres, Gilbert Becket, partit pour la terre sainte, y tomba au pouvoir d'un chef sarrasin, mais, tout captif qu'il était, inspira l'amour le plus vif à la fille de son maître, et reçut d'elle les moyens de fuir. Sa libératrice prit bientôt la résolution de le rejoindre et, avec ces deux mots *Londres* et *Gilbert*, elle finit par retrouver sur les bords de la Tamise celui pour qui elle avait tout quitté. Baptisée et mariée à Gilbert, elle lui donna (1119) un fils destiné à devenir célèbre sous le nom de Thomas Becket.

Thomas, après avoir commencé ses études dans sa patrie, fut envoyé en France pour les compléter; au retour il fut admis dans la familiarité d'un riche baron des environs de Londres, et joignit à la science qu'il possédait déjà cette habileté dans tous les exercices du corps qui a semblé longtemps l'apanage exclusif des nobles. Remarqué par Thibaut, archevêque de Canterbury, il fut créé par ce primat archidiacre de son église et, sous le règne d'Étienne, se montra tout dévoué aux intérêts de Mathilde. Le fils de cette princesse, devenu roi, conçut pour Thomas un si vif attachement que non content de lui confier l'éducation de son fils aîné, Henri Court-Mantel, le gouvernement de la Tour de Londres et même, en 1155, les hautes fonctions de chancelier d'Angleterre, il ne faisait rien d'important sans l'avoir consulté.

« Thomas était le compagnon le plus assidu et le plus intime du roi Henri; il partageait ses amusements les plus mondains et les plus frivoles. Élevé en dignité au-dessus de tous les Normands d'Angleterre, il affectait de les surpasser en luxe et en pompe seigneuriale. Il entretenait à sa solde sept cents cavaliers complétement armés. Les harnais de ses chevaux étaient couverts d'or et d'argent; sa vaisselle était magnifique, et il tenait table ouverte pour les personnes de haut rang. Ses pourvoyeurs faisaient venir de loin, à grands frais, les choses les plus rares et les plus délicates. Les comtes et les barons tenaient à honneur de lui rendre leur visite, et aucun étranger venant à son hôtel ne s'en retournait sans un présent, soit de chiens ou d'oiseaux de chasse, soit de chevaux ou de riches vêtements. Les seigneurs lui envoyaient leurs fils pour servir dans sa maison et être élevés près de lui; il les gardait quelque temps, puis il les armait chevaliers et, en les congédiant, leur donnait toutes les pièces de l'équipement militaire. »

Telle était la haute position qu'occupait le fils d'un bourgeois de Londres, d'un Saxon, d'un vaincu, lorsque son souverain résolut de le faire encore plus grand. Le siége de Canterbury étant devenu vacant (1162), Henri II désigna aux suffrages du clergé son chancelier, qui jusque-là n'avait

jamais hésité à entrer en lutte, au profit de l'autorité royale, contre l'autorité ecclésiastique.

Le monarque anglais qui avait signalé les commencements de son administration en faisant abattre cent cinquante châteaux indûment construits, crut qu'il ne lui serait pas plus difficile d'obtenir l'obéissance d'une Église qui désormais allait avoir à sa tête le confident de ses plus intimes pensées.

Dans les premiers temps du christianisme les fidèles évitaient avec le plus grand soin de recourir aux tribunaux profanes et soumettaient leurs différends à leur évêque. Lorsque l'Église eut triomphé et que les tribunaux laïques furent composés de chrétiens, les prêtres n'en persistèrent pas moins à ne vouloir d'autre juge que leur chef spirituel, et Justinien reconnut formellement aux ecclésiastiques le droit de n'être justiciables que de leur évêque. Ce privilége désigné ordinairement sous le nom de *bénéfice de clergie* fut celui dont le clergé se montra le plus jaloux et qui entraîna le plus d'abus. En effet les prêtres y trouvaient toujours de l'indulgence et, quel que fût le crime, jamais une sentence de mort, car les tribunaux ecclésiastiques ne pouvaient prononcer de peine emportant effusion de sang. Les laïques se virent même, toutes les fois qu'ils eurent des démêlés avec des clercs, traduits par ceux-ci devant la juridiction épiscopale. Guillaume le Bâtard, pour rattacher plus étroitement à la cause de la conquête les prélats normands auxquels il livrait en proie l'église anglo-saxonne, avait promulgué une loi où il s'exprime ainsi : « Je veux que *quiconque* sera interpellé, *pour quelque motif que ce soit*, par la justice épiscopale, aille à la maison de l'évêque ou au lieu que l'évêque lui-même aura choisi et désigné; que là il plaide sa cause et fasse droit à Dieu et à l'évêque, *non pas selon la loi du pays*, mais selon les canons et les décrets épiscopaux; que si quelqu'un, par excès d'orgueil, refuse de se rendre au tribunal de l'évêque, il sera appelé par une, deux et trois fois; et si, après trois appels consécutifs, il ne comparaît pas, il sera excommunié, et, au besoin, la force et la justice du roi et du vicomte seront employées contre lui. »

« Les clercs normands, dit M. Aug. Thierry, ne tardèrent pas à étaler en Angleterre les mœurs les plus désordonnées : ils commirent des meurtres, des rapts, des brigandages ; et, comme ils n'étaient justiciables que de leur ordre, rarement ces crimes furent punis : circonstance qui les multiplia d'une manière effrayante. Dans les premières années du règne de Henri II, on comptait près de cent homicides commis par des prêtres encore vivants. Le seul moyen d'arrêter et de punir ces désordres était d'abolir le privilége ecclésiastique établi par le Conquérant, » mais pour comprendre toute la difficulté de la tâche qu'entreprenait le roi d'Angleterre, il faut songer à tous les obstacles que Louis IX rencontra un siècle plus tard, lorsqu'il voulut réformer le clergé français. Tout ce que le saint roi put obtenir d'Alexandre IV, après de longues et pénibles négociations, ce fut que le pape voulût bien consentir « quand il s'agirait de prêtres notoirement coupables d'homicides ou d'autres crimes atroces, à ce que les juges royaux ne fussent point frappés d'excommunication, lorsqu'ils les arrêteraient pour les tenir ensuite à la disposition des tribunaux ecclésiastiques, *quoique*, ajoutait le souverain pontife, *nous n'entendions nullement leur donner licence de le faire ou approuver une telle détention.* »

Querelle entre Henri II et Thomas Becket (1162-1170).

Malheureusement pour Henri II celui en qui il mettait son grand espoir allait opposer à ses projets une inébranlable résistance. Thomas Becket avait d'abord supplié le roi de ne point l'élever à la dignité archiépiscopale, mais une fois contraint d'accepter le titre de primat, il se dévoua tout entier aux intérêts de son Église et, pour mieux prouver sa ferme résolution de se consacrer uniquement à la cause du pouvoir spirituel, il se démit des fonctions de chancelier ainsi que de toutes les autres charges qu'il remplissait à la cour. « Peu de jours après sa consécration, ceux qui le virent ne le reconnaissaient plus. Il avait dépouillé ses riches vêtements, démeublé sa maison somptueuse, rompu avec ses nobles hôtes, et fait amitié avec les pauvres, les men-

diants et les Saxons. Comme eux il portait un habit grossier, vivait de légumes et d'eau, avait l'air humble et triste, et c'était pour eux seulement que sa salle de festin était ouverte et son argent prodigué. » (Aug. Thierry.)

Un changement si brusque, si inattendu contrariait trop vivement tous les plans du roi pour qu'il n'en ressentît pas le plus profond dépit. Il encouragea l'abbé du monastère de Saint-Augustin de Canterbury à refuser de prêter serment entre les mains du primat; il força ce dernier à lever une sentence d'excommunication lancée par lui-même contre le chevalier Guillaume d'Aynesford, coupable de violence envers un clerc. Mais, en 1164, les justiciers royaux ayant voulu traduire à leur tribunal un prêtre accusé de viol et d'assassinat, l'archevêque en vertu de l'ancienne loi du Conquérant, leur enleva le coupable qui fut seulement battu de verges, et suspendu de tout office pour plusieurs années. Une telle punition pour de tels crimes était dérisoire. Aussi le roi profita-t-il de l'indignation générale pour convoquer le grand conseil des Anglo-Normands, archevêques, évêques, abbés, prieurs, comtes, barons et chevaliers. L'assemblée se tint (1164) sous la présidence de Jean, évêque d'Oxford, dans le bourg de Clarendon, près de Winchester, et on y adopta, *comme conformes aux anciennes coutumes*[1], quoique ce fussent de véritables innovations, les dispositions suivantes, demeurées célèbres sous le nom de *Constitutions* ou *Statuts de Clarendon*, et contenant en substance, dans seize articles :

1° Que tout clerc accusé d'un crime comparaîtrait devant les cours de justice du roi et que, s'il en était convaincu ou qu'il en eût fait l'aveu, l'Église ne le protégerait plus.

2° Qu'aucun ecclésiastique ne quitterait le royaume sans la permission du roi, et sans donner caution, si le roi l'exi-

1. C'est ainsi qu'en affirmant que le bénéfice de clergie n'avait jamais été en vigueur sous Henri Ier, Henri II commettait une erreur probablement volontaire; mais il aurait pu s'appuyer sur toute l'époque antérieure à la conquête, pendant laquelle on n'avait jamais reconnu au clergé un privilége si exorbitant. Chez les Anglo-Saxons, il n'y avait qu'une loi, qu'une justice et qu'un tribunal. Seulement, quand on venait à débattre des causes concernant soit des gens d'Église, soit des questions de mariage et de divorce, l'évêque s'asseyait à côté du shérif et de l'ealdorman ou gouverneur de la province.

geait, de ne pas prolonger son absence au delà du terme fixé ; que nul appel d'une cause ecclésiastique ne serait porté à un tribunal supérieur à la cour de l'archevêque sans la permission du roi.

3° Que la garde de tout archevêché, évêché, abbaye, prieuré de fondation royale, vacant, serait donnée et les revenus payés au roi, et que l'élection d'un nouvel incombant serait faite, d'après l'ordre du roi, par le haut clergé de l'Église, assemblé dans la chapelle royale, avec l'assentiment du roi et sur l'avis des prélats que le prince jugerait à propos d'appeler à son assistance.

4° Qu'aucun tenancier en chef du roi, aucun officier de sa maison ou de son domaine, ne serait excommunié, ou ses terres mises en interdit, jusqu'à ce qu'on se fût adressé au roi ou, en son absence, au grand justicier, chargé de prendre soin que ce qui concernait les cours du roi fût jugé par elles, et d'agir également pour ce qui était du ressort des cours ecclésiastiques.

5° Que le fils d'un *vilain* n'entrerait dans les ordres qu'avec l'agrément de son seigneur, sûr moyen de fermer la porte des dignités ecclésiastiques aux hommes de race saxonne qui venaient de trouver dans Becket, le premier Anglais qui eût été fait primat depuis la conquête, un représentant si terrible aux Normands.

« Ainsi, dit Matthieu Pâris, l'autorité séculière fut placée au-dessus des personnes et des choses appartenant au clergé, et le mépris des lois ecclésiastiques fut établi au milieu des murmures des évêques, mais sans résistance de leur part. » Le primat lui-même donna et signa son acquiescement, après avoir essayé vainement de faire insérer comme restriction la clause, *sauf les priviléges de l'Église*. Toutefois il ne tarda pas à se reprocher son adhésion comme une lâcheté et à en faire pénitence : de là un redoublement de colère de la part de Henri qui ne cessait de répéter « ou je ne serai plus roi ou cet homme ne sera plus archevêque. » Assuré de l'assentiment des autres prélats, Henri convoqua sa cour plénière à Northampton. Becket y vint, mais ce fut pour s'entendre réclamer par Henri II quarante-quatre mille

marcs sur les revenus de son ancien office de chancelier, et pour s'entendre dire par l'évêque de Chichester, au nom de tout le corps épiscopal : « Naguère, tu étais notre archevêque ; mais aujourd'hui nous te désavouons, parce qu'après avoir promis fidélité au roi, notre commun seigneur, et juré de maintenir ses ordonnances, tu t'es efforcé de les détruire. Nous te déclarons donc traître et parjure, plaçant notre cause sous l'approbation de notre seigneur le pape, devant qui nous te citons. » « Moi aussi, j'en appelle au souverain pontife, et vous cite par-devant lui, » s'écria Becket en se levant. Comme il se retirait au milieu des cris de faux traître, de parjure : « Si mon ordre sacré, dit-il, ne me l'interdisait, je saurais répondre par les armes à ceux qui m'appellent traître et parjure. » Puis quittant aussitôt Northampton, il gagna à l'aide d'un déguisement la côte de Sandwich, où il s'embarqua pour Gravelines (novembre 1164)[1].

Pendant les six années d'exil que passa en France le martyr des priviléges ecclésiastiques, il reçut de Louis le Jeune une bienveillante assistance, mais fut faiblement soutenu par le pape Alexandre III, ce zélé *propugnateur de la liberté italienne* qui, obligé par les victoires de Frédéric Barberousse de se réfugier au delà des monts, paraissait peu disposé à engager de nouvelles luttes et se disait lui-même, par allusion à sa position entre les deux monarques de France et d'Angleterre, placé comme l'enclume entre deux marteaux. Loin de chercher à tirer parti de la lutte entre le roi et le primat d'Angleterre, le pieux Louis VII, uniquement préoccupé des intérêts de l'Église, ne cessa de faire des efforts pour les réconcilier, ce qui eut lieu (22 juillet 1170) dans une entrevue entre Fréteval et la Ferté-Bernard. Tout le passé devait être de part et d'autre complétement oublié. Cependant Becket, à peine de retour à Canterbury, excom-

1. La conquête normande avait modifié mais non détruit la constitution judiciaire des Anglo-Saxons, et les vainqueurs laissèrent subsister la cour du tything ou district qu'ils appelaient cour du manoir, la cour du hundred ou canton, et la cour du comté. Le Witenagemot fut remplacé, comme tribunal suprême, par la *cour du roi*, qui avait pour assesseurs les grands officiers de la couronne ainsi que les prélats, comtes, barons, chevaliers. En 1177, Henri II, dans un grand conseil tenu à Nottingham, divisa l'Angleterre en six *circuits*, chacun desquels devait être parcouru par trois juges ambulants.

munia de nouveau l'archevêque d'York qu'il avait déjà anathématisé pour avoir, en son absence, sacré roi le fils aîné de Henri II. Celui-ci était en Normandie lorsqu'il reçut cette nouvelle. « Quoi ! s'écria-t-il, un homme qui a mangé mon pain, un homme qui est venu à ma cour sur un cheval boiteux, lève le pied pour m'en frapper au visage. Il insulte son roi, la famille royale et tout le royaume, et pas un de ces lâches serviteurs, que je nourris à ma table, n'ira me venger de celui qui me fait un pareil affront ! » Aussitôt quatre chevaliers partirent pour l'Angleterre (Noël, 1170), et cinq jours après ils se jetaient sur le prélat, dans le chœur même de la cathédrale de Canterbury. Guillaume de Traci, l'un d'eux, ayant levé son épée pour frapper Becket à la tête, ce premier coup fut paré par le courageux porte-croix, Grim, qui eut le bras droit coupé, tandis que son maître ne recevait qu'une légère blessure. Mais un second coup renversa l'archevêque la face contre terre et un troisième lui fendit le crâne.

Il nous est impossible aujourd'hui d'approuver les priviléges pour lesquels mourut Becket, mais si l'on veut être juste envers ce zélé martyr d'une cause qu'il croyait bonne, il faut reconnaître que ces priviléges étaient une sauvegarde précieuse pour les fils de serf qui parvenaient à pénétrer dans le corps sacerdotal ; il faut reconnaître que les vaincus, les déshérités, les malheureux perdirent en lui un énergique protecteur. La population opprimée en fit un saint, bien avant que Rome le canonisât, et dès le moment de sa mort il s'opéra sur sa tombe des miracles visibles pour les imaginations anglaises. « Quiconque, raconte Matthieu Pâris, s'en approchait avec un cœur plein de foi, ne se retirait jamais sans être guéri, de quelque infirmité qu'il fût atteint. Là, les boiteux recouvraient l'usage de leurs jambes ; les sourds, l'ouïe ; les aveugles, la vue ; les muets, la parole ; les lépreux, la santé ; les morts, la vie ; et non-seulement les hommes et les femmes, mais encore les oiseaux et les animaux étaient ressuscités. »

Quant à Henri II, ce meurtre que tout le monde lui attribuait, le plaça dans un grand danger. Le roi de France, le

comte de Champagne, l'accusèrent par-devant le pape, et il n'apaisa la clameur publique qu'à force d'hypocrisie. Les évêques normands écrivirent à Rome que pendant trois jours il n'avait voulu ni manger, ni boire : « Nous qui pleurions le primat, disaient-ils, nous avons cru que nous aurions encore le roi à pleurer. » Alexandre III, qui d'abord avait affecté une grande colère, finit pourtant par s'attendrir (1172). Le roi jura, en présence de ses légats, qu'il n'avait nulle part à la mort de Thomas ; mais afin d'expier les paroles imprudentes recueillies de sa bouche par les assassins, il promit de donner sur ses biens assez d'argent pour subvenir pendant un an à l'entretien de deux cents chevaliers qui combattraient en terre sainte ; de restituer dans leur intégrité à l'église de Canterbury les possessions qui lui avaient été enlevées après le départ de l'archevêque. Bien plus, il sacrifia les Constitutions de Clarendon et s'abaissa même jusqu'à déclarer l'Angleterre fief du Saint-Siége.

La soumission de l'Irlande par Henri II, l'année qui avait suivi la mort de Thomas Becket, la réduction sous l'autorité papale d'une Église jusque-là rebelle, la taxe dite *denier de Saint-Pierre*, imposée par le vainqueur au profit de la cour de Rome, devaient également porter Alexandre III à user d'indulgence envers l'adversaire repentant des immunités ecclésiastiques.

Conquête de l'Irlande (1171).

Il n'existe point de terre à qui ses enfants aient prodigué des noms plus gracieux et plus doux qu'à la Terre d'Erin, qu'à l'Irlande. Ils l'appellent la verte Erin, la belle Émeraude, l'Ile des bois (on n'en voit plus un seul), la Terre de la chanson (elle porte une lyre dans ses armes), la première fleur de la terre, la première perle des mers. Reléguée à l'extrémité nord-ouest de l'Europe, défendue par des mers orageuses, cette île avait échappé à la conquête romaine, aux invasions germaniques, et ses habitants, frères de ceux de la haute Écosse, furent les derniers à subir ce joug de l'étranger qui, plus tard, devait s'appesantir si lourdement sur leur tête. Ils ne reçurent le christianisme qu'au commencement du

IV[e] siècle, des mains de saint Palladius, et ce fut seulement au V[e] que, grâce à l'activité, au zèle inépuisable de l'Écossais saint Patrice (432-493), le véritable apôtre de l'Irlande, la nouvelle religion se répandit dans l'île entière. Du reste elle y jeta aussitôt un vif éclat, à tel point que cette terre reculée ne tarda pas, à cause du grand nombre de ses monastères, de l'instruction de ses prêtres, de l'éloquence de ses missionnaires dont le plus illustre fut saint Colomban (540-615), à être surnommée l'*Ile des Saints*. Toutefois l'Évangile ne put transformer assez complétement ni les mœurs, ni les formes de gouvernement en vigueur chez les Irlandais, et la nationalité de ce peuple héroïque devait périr comme celle de la Pologne, par les vices inhérents à sa constitution. Hommes de race celtique, ils en avaient à un haut degré toutes les qualités comme tous les défauts. Braves à l'excès, amis chaleureux, hôtes affectueux et même prodigues envers l'étranger, poëtes enthousiastes, musiciens habiles, et plus forts sur la harpe que les Gallois eux-mêmes, ils étaient en même temps emportés, querelleurs, vindicatifs, impatients de tout joug, par conséquent dénués de cet esprit d'union et de discipline, sans lequel il n'y a pas de force possible. Leur organisation politique, résultat de leur caractère, n'y était que trop conforme, et aidait encore au développement de leurs mauvais penchants. Ainsi la population était morcelée en une multitude de *septs* ou clans qui obéissaient chacun à un chef appelé *canfinny*. Un certain nombre de clans constituait un petit royaume, gouverné par un *riagh* ou roi. Enfin ces riaghs obéissaient ou plutôt étaient censés obéir à un roi suprême ou *ard-riagh*. C'étaient des guerres continuelles, des enlèvements de femmes, de bestiaux, entre les tribus voisines. Pour comble de désordre, en vertu d'une déplorable loi, la loi de *tanistry*, les fils n'héritaient point, de droit, de l'autorité exercée par leur père, et le *tanist*, héritier présomptif, était élu par les suffrages du clan, durant la vie même du chef qui gouvernait. Les élections étaient souvent ensanglantées; quelquefois le tanist ambitieux refusait d'attendre la mort naturelle de son chef; d'autres fois il avait à lutter contre le fils du souverain décédé,

qui cherchait à reprendre de force une dignité que lui avait refusée l'élection. Presque toujours l'ard-riagh n'imposait sa volonté aux riaghs, ses inférieurs, que les armes à la main. Aussi les annales d'Irlande fournissent-elles très-peu d'exemples d'un fils succédant à son père, et plus de la moitié des rois paraissent avoir été assassinés ou tués sur le champ de bataille.

La loi de tanistry était déjà plus que suffisante pour empêcher l'Irlande de sortir de la barbarie; cependant elle avait un pendant non moins funeste dans le *gavelkind*, coutume qui semblait créée pour arrêter tout progrès matériel. De même que le tanistry ne permettait point à un père de transmettre à son fils aîné son autorité, de même le gavelkind lui interdisait de faire passer ses terres à ses enfants. A la mort de chaque père de famille, la portion de territoire dont il disposait retournait à la masse commune, et un nouveau partage général avait lieu entre tous les membres mâles du clan, qui était seul considéré comme véritable propriétaire. Inutile de faire remarquer ce que pouvait être l'agriculture sous un pareil système, praticable seulement dans un pays couvert de ces vastes pâturages qui ont valu à l'Irlande sa vieille dénomination de *verte Erin*.

Il n'y avait donc pas de peuple plus mal organisé pour repousser une invasion que le peuple irlandais. Au IXe siècle, il n'avait pu empêcher les pirates scandinaves appelés par lui *Ostmen*, hommes de l'est, de fonder les trois royaumes de Dublin, à l'est; de Waterford, au sud-est; de Limerick, à l'ouest. Du reste, au milieu du XIIe siècle, les envahisseurs germains avaient adopté depuis longtemps la religion, les mœurs des habitants du pays et leurs États présentaient à peu près le même aspect que les cinq royaumes indigènes Ulster, Connaught, Meath[1], Cork et Wexford. Leur établissement sur divers points du littoral n'avait fait qu'augmenter le morcellement, multiplier les causes de discorde et une proie si facile devait tenter l'ambitieux Henri que le Saint-Siége

1. Les riaghs de Meath, c'est-à-dire de la contrée qui s'étend au nord-ouest de Dublin, et dont la capitale était Téamor, furent ceux qui obtinrent le plus fréquemment la dignité d'ard-riagh; mais à l'arrivée des chevaliers normands le rang suprême appartenait aux O'Connor, riaghs du Connaught.

était disposé à seconder de tout son pouvoir. Car, moins docile encore que les autres Églises celtiques de l'Armorique et du pays de Galles, celle d'Irlande avait toujours repoussé la suprématie de l'évêque de Rome ; elle n'avait jamais reçu de légats pontificaux, et ses évêques dont la résidence n'était point attachée à un siége fixe ne connaissaient ni le pallium, ni les appels en cour de Rome. Ils célébraient la Pâque à une époque différente et s'écartaient aussi sur plusieurs autres points, tels que l'obligation du célibat et la forme de la tonsure, du clergé latin. Une conquête à main armée pouvait seule dompter cet esprit d'indépendance. En 1156, l'Anglais Breakspeare, devenu pape sous le nom d'Adrien IV, écrivait au roi d'Angleterre : « Tu nous as fait savoir que tu voulais entrer dans l'île d'Hibernie, pour en soumettre le peuple au joug des lois, y extirper les semences du vice, et aussi pour y faire payer au bienheureux apôtre Pierre la pension annuelle d'un denier pour chaque maison.... Accordant à ce louable et pieux désir la faveur qu'il mérite, nous tenons pour agréable, qu'afin d'agrandir les limites de la sainte Église, tu fasses ton entrée dans cette île, et y exécutes, selon ta prudence, tout ce que tu jugeras à propos pour l'honneur de Dieu et le salut des âmes. » C'était à peu près le même langage qu'avait tenu Alexandre II à Guillaume le Conquérant prêt à marcher contre les Anglo-Saxons, Rome traitant à l'égal des païens tout peuple chrétien qui ne reconnaissait pas sa juridiction, habitât-il l'*Ile des Saints.* Néanmoins Henri II, alors trop occupé sur le continent, fut détourné par sa mère et ses plus sages barons de mettre à profit, pour l'instant, la concession pontificale, et quelques années plus tard, les Irlandais appelaient eux-mêmes l'étranger dans leur île.

En 1152, Dermot Mac-Morrogh, roi de Leinster, avait enlevé Dervorgil, femme de O'Ruarc, canfinny de Leitrim : l'époux outragé ayant obtenu l'assistance de l'ard-riagh, Turlogh O'Connor, l'adultère dut rendre sa captive (1153). Mais la vengeance de O'Ruarc était loin d'être assouvie ; en 1167, il parvint à chasser Dermot de l'Irlande. Le fugitif, traversant le canal Saint-George, trouva sur la rive opposée

quelques chevaliers normands et flamands qui avaient pénétré jusqu'à l'extrémité sud-ouest du pays de Galles, les prit à sa solde et reparut à leur tête près de Wexford qui retomba en son pouvoir. En effet ses redoutables auxiliaires, bardés de fer eux et leurs chevaux, armés de lances de huit coudées, d'arbalètes, de longues et lourdes épées, se riaient des courtes javelines, de la *skene* ou petite épée de quinze pouces, et même de la *sparthe* ou petite hache d'acier des indigènes qui, à peine vêtus, n'avaient pour armure défensive qu'un bouclier de bois léger et leurs *glibs* ou longues tresses de cheveux serrées en nattes des deux côtés de la tête. Les destriers normands culbutaient sans peine les petits chevaux des Irlandais. Sans ces avantages matériels, les nouveaux venus auraient trouvé leur tombeau dans cette île où le courage des habitants n'était surpassé que par leur férocité. Dermot conduisit ses forces contre Donald, prince d'Ossory, chef cruel, qui avait tué, peu d'années auparavant, le fils aîné du roi de Leinster. Les gens d'Ossory, au nombre de cinq mille, se défendaient avec avantage au milieu de leurs forêts et de leurs marais; mais attirés dans la plaine par une fuite simulée, une charge de la cavalerie anglaise les renversa, et ils furent immédiatement mis à mort par les nationaux qui se trouvaient sous la bannière de Dermot. Un trophée de deux cents têtes fut élevé aux pieds de ce sauvage, qui manifesta sa joie en battant des mains, en sautant en l'air, en hurlant des actions de grâces au Très-Haut. Comme il tournait autour des têtes entassées, il découvrit celle d'un de ses anciens ennemis, la saisit par les oreilles, et lui arracha le nez avec ses dents.

Dotée par la reconnaissance de Dermot de la ville de Wexford, la petite colonie normande appela à sa tête le vaillant Richard Strongbow (*strong* fort, *bow* arc), qui, malgré son titre de comte de Pembroke, n'avait rien d'un grand baron, mais se signalait par toutes les qualités comme par tous les défauts d'un chef d'aventuriers. Vainqueur des indigènes dans plusieurs rencontres, pénétrant de force dans Waterford, puis dans Dublin, le digne émule des conquérants de la Pouille, de la Sicile et de l'Angleterre, ne tarda

pas à se voir (1170) maître de tout le Leinster, au nom de ce roi irlandais dont il épousa la fille, et qu'il réduisit à n'être plus que le protégé, le vassal de ceux qui naguère encore étaient à ses gages. La tentation était forte pour Richard de prendre l'île entière, de s'y constituer une principauté indépendante, mais le roi d'Angleterre ne tarda pas à être informé de ses succès : il en prit ombrage et ordonna à tous ceux de ses hommes liges, présentement en Irlande, d'être de retour en Angleterre à la prochaine fête de Pâques, sous peine de forfaiture de tous leurs biens et de bannissement perpétuel. On ne bravait pas impunément la colère de Henri. Le comte de Pembroke et ses compagnons lui abandonnèrent les principales cités qu'ils avaient conquises, entre autres Dublin, et reçurent, pour prix de cet abandon, la confirmation de leurs possessions d'Irlande, à condition de les tenir en fief de la couronne d'Angleterre. Richard dut se contenter du titre de sénéchal du roi dans cette île (1171). L'année suivante, Henri vint en personne faire reconnaître son autorité. Il reçut l'hommage de Dermot Mac-Morrogh et de tous les chefs du sud, mais le riagh de l'Ulster, ainsi que l'ard-riagh de Connaught, lui refusa tout témoignage de déférence, et la puissance normande devait, longtemps encore, être limitée par une ligne allant de l'embouchure de la Boyne jusqu'à celle du Shannon. A la même époque, un synode, réuni à Cashel (cent vingt-quatre kilomètres sud-ouest de Dublin), soumit l'Église d'Irlande à la suprématie du primat d'Angleterre.

Guerres de Henri contre ses fils (1173-1189).

Bien des fois, depuis le siége de Toulouse, en 1159, le roi d'Angleterre et le roi de France avaient pris, puis déposé les armes, lorsque, le 6 janvier 1169, ils parurent signer, à Montmirail, une paix définitive. Henri II promettait l'Anjou et le Maine à son fils aîné, Henri Court Mantel, et l'Aquitaine à son second fils Richard (le fameux Cœur de Lion); le premier, marié à l'une des filles de Louis VII; le second, fiancé à une autre fille de ce monarque ; et il était stipulé que les possessions des deux jeunes princes relèveraient

immédiatement de leur beau-père. On ne peut s'expliquer l'adhésion de Henri II à cette dernière clause que par une résolution secrète de n'en point permettre l'exécution, et il serait encore plus difficile de se rendre un compte exact des motifs qui le portèrent à faire sacrer roi son fils aîné, le 24 juin de l'année suivante (1170). Nous savons bien qu'à cette époque sa querelle avec le primat durait encore, et que, ne pouvant déterminer Alexandre III à lui enlever son titre, il voulait abolir la primatie elle-même, et, dans cette intention, trouver une occasion solennelle de confier à l'archevêque d'York des attributions inhérentes jusque-là au siége de Canterbury. Mais c'était jouer bien gros jeu pour le simple plaisir de satisfaire une rancune, et, tout d'abord, Marguerite, femme de Henri Court Mantel ou le Jeune, n'ayant pas été couronnée avec son mari, Louis VII, son père conçut de cet affront un vif ressentiment.

Ce tort fut, il est vrai, bientôt réparé; mais les jeunes Plantagenets, dès qu'ils n'étaient plus poussés à la révolte par le roi de France, ne cessaient d'y être excités par leur propre mère, Éléonore de Guienne, que le licencieux Henri II négligeait pour des maîtresses de tout rang et de toute nation, notamment pour la belle Rosemonde[1], fille d'un baron anglais, Walter Clifford, et dont les charmes étaient encore relevés par une grâce et une intelligence rares. Aussi, l'an 1173, lorsque le vieux roi, maître de l'Irlande, réconcilié avec l'Église, se croyait au comble de ses vœux, vit-il tout à coup Henri le Jeune, mécontent d'être roi sans État et de ce que son père ne voulait lui abandonner ni l'Angleterre, ni la Normandie, se réfugier à la cour

1. Éléonore, après avoir fait le malheur du roi de France, son premier mari, par son inconstance, était, par sa jalousie, le tourment du second. Le roi d'Angleterre, voulant garantir du ressentiment de sa femme la plus chérie de ses maîtresses, bâtit pour Rosemonde, à Woodstock, un asile mystérieux, espèce de labyrinthe, de séjour magique, dont la construction nous semble attester toute l'influence qu'à l'époque des croisades l'imagination orientale exerçait sur l'Europe. Malgré de si minutieuses précautions, Éléonore parvint (1173) jusqu'à sa rivale, suivant les uns à l'aide d'un peloton de fil qui l'aurait guidée dans le dédale des allées tortueuses du jardin, suivant d'autres, par un souterrain creusé dans une longueur de cinq milles. La vérité est que Rosemonde ne survécut point à la visite de la reine. Henri en avait eu deux fils : Richard Longue Épée, comte de Salisbury, et Geoffroy, évêque de Lincoln, archevêque d'York, qui, au milieu des insurrections continuelles des enfants d'Éléonore, demeurèrent toujours fidèles à leur père.

de Louis VII et trouver de puissants auxiliaires dans Philippe, comte de Flandre, et Guillaume le Lion, roi d'Écosse. Richard de Poitiers, duc d'Aquitaine, et Geoffroy, comte de Bretagne, ne tardèrent pas à rejoindre leur frère, mais leur mère, qui se disposait à les suivre, fut surprise voyageant en habit d'homme et jetée dans une prison par ordre de son mari. Celui-ci, en effet, ne s'abandonnait pas au milieu du danger, et, laissant le soin à des mercenaires rompus au métier de la guerre, *Brabançons*, *cotereaux*, *routiers*, de comprimer la rébellion en Poitou, en Bretagne, en Normandie, il résolut de répondre par une démarche éclatante aux sanglants reproches que son fils aîné, élève de Thomas Becket, lui adressait, au sujet du meurtre du primat. Débarqué à Southampton (juillet 1174), il se dirigea aussitôt vers Canterbury. « Le vendredi, 10 juillet, lisons-nous dans Gervais, moine de Canterbury présent à la scène qu'il raconte, Henri, revêtu seulement d'une robe de laine et les pieds nus, partit de l'église de Saint-Dunstan, qui est bâtie assez loin de la ville. Arrivé au pied de la tombe de saint Thomas, il s'y prosterna longtemps dévotement, et il y fut de sa propre volonté battu de verges par tous les évêques, abbés et moines de l'Église du Christ qui étaient présents. Il persévéra dans ses oraisons auprès du saint martyr pendant tout ce jour et toute la nuit suivante; il ne prit point de nourriture, il ne sortit point de l'église pour aucuns besoins de la nature, mais tel qu'il était venu, tel il resta sans permettre qu'on mît sous ses genoux ou un tapis, ou aucune chose de ce genre. Après matines, il fit le tour des autels de l'église supérieure et des corps saints qui y sont enterrés; puis il revint au caveau de saint Thomas. Lorsque enfin le soleil du samedi commença à luire, il demanda et entendit la messe; puis, ayant pris de l'eau bénite du martyr et en ayant rempli son flacon, il partit joyeusement de Canterbury et arriva à Londres le dimanche suivant. » « Alors, remarque un autre écrivain presque contemporain, comme Henri avait apàisé la colère du bienheureux martyr, Dieu voulut qu'en ce même jour de samedi, où il avait fait pénitence et demandé l'absolution, son ennemi Guillaume, roi d'Écosse,

fût fait prisonnier et enfermé sous bonne garde au château de Richemont. Ce même jour de samedi, le roi son fils vit dispersés et presque engloutis les vaisseaux qu'il avait rassemblés pour passer en Angleterre et la subjuguer, ce qui le força de rentrer en France. »

Avant l'arrivée du roi d'Angleterre à Canterbury, sa position semblait désespérée : à son départ, tout avait changé de face. L'opinion lui était revenue, le roi d'Écosse battu et pris à Alnwick, dans le Northumberland, ne devait recouvrer la liberté qu'en devenant son homme lige, *pour le royaume d'Écosse et pour toutes les terres de sa dépendance.* Enfin, lorsqu'il repassa en France, il n'eut qu'à s'approcher de Rouen, assiégé par Louis le Jeune, pour voir fuir ce prince, « lequel brûla ses machines et se retira, non sans faire tort à sa renommée; car il laissa dans sa retraite beaucoup d'armes et de munitions de guerre qui tombèrent au pouvoir des Anglais. » Le 19 septembre 1174, une pacification générale fut signée à Montlouis. Mais, en 1182, toutes les provinces continentales de la monarchie anglaise étaient de nouveau en armes. Henri II exigeait de ses fils, Richard et Geoffroy, qu'ils fissent hommage à leur frère aîné, le roi Henri le Jeune, le premier pour l'Aquitaine, le second pour la Bretagne. Geoffroy consentit volontiers à ce que son père demandait. Quant à l'indomptable Richard, chez qui le célèbre Bertrand de Born, seigneur de Haute-Fort, près Périgueux, n'entretenait que trop bien, par son exemple et ses poésies, l'esprit d'insubordination, il répondit : « Ne tirons-nous pas origine du même père et de la même mère? N'est-il pas inconvenant que du vivant de notre père nous soyons forcés de nous soumettre à notre frère aîné et de le reconnaître pour notre supérieur? »

A la nouvelle de ce refus, le vieux roi fut saisi d'indignation et excita vivement Henri le Jeune à réunir toutes ses forces, pour faire plier l'orgueil de son frère. Puis, effrayé de l'union, chaque jour croissante, entre le duc d'Aquitaine et Philippe Auguste, monté depuis deux ans sur le trône de France, il se rapprocha de Richard pour le ramener à lui. Henri Court Mantel se tourne alors contre Henri II,

mais, frappé subitement d'une maladie mortelle, il demande à voir son père pour implorer de lui son pardon : le roi, entouré d'embûches, soupçonnant une nouvelle ruse des rebelles, refuse de se rendre à ce pressant appel, et l'infortuné, qui se croit maudit, expire sur la cendre de pénitence (11 juin 1183), âgé de vingt-huit ans. Trois ans plus tard (19 août 1186), le quatrième fils de Henri II, Geoffroy, comte de Bretagne, alors retiré à la cour de France, périssait dans un tournoi, foulé aux pieds des chevaux. Il laissait deux filles et sa veuve Constance enceinte d'un fils, le malheureux Arthur.

La mort qui décimait ainsi la maison des Plantagenets, la nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin, et les prédications de l'archevêque Guillaume de Tyr, accouru en Europe pour implorer l'assistance des Latins, paraissaient devoir pacifier l'Occident. Le 21 janvier 1188, les rois de France et d'Angleterre prirent la croix et commencèrent à prélever, sur leurs sujets, la dîme saladine, qui fut extorquée aux Anglais de race et aux juifs avec autant de violence que d'arbitraire, tandis que les hommes d'origine normande payaient seulement le taux déterminé par une commission composée d'un templier, d'un hospitalier, d'un officier royal, d'un ou plusieurs prêtres et de notables de la localité. Cet argent servit d'abord à de nouveaux armements des rois de France et d'Angleterre. Henri II se refusait à faire célébrer le mariage de la jeune Alix, sœur de Philippe Auguste, envoyée depuis plusieurs années à la cour normande, pour être unie à Richard d'Aquitaine. Dans une conférence entre les deux rois, Philippe Auguste demanda que son futur beau-frère fût déclaré héritier de tous les États de Henri II, et reçut, en cette qualité, le serment d'hommage des barons d'Angleterre et du continent. Sur le refus du vieux roi, Richard, qui était présent, se tourna aussitôt vers le roi de France, plaça ses deux mains dans les siennes, se déclara son vassal, et lui fit hommage pour les duchés de Normandie, de Bretagne et d'Aquitaine, et pour les comtés de Poitou, d'Anjou et du Maine. Cette scène, où il avait été bravé en face, et les hostilités qui en furent la suite affectèrent

profondément le vieux roi. Le découragement s'empara de lui : il tomba malade et signa tout ce que ses ennemis voulurent. La trahison de Jean, le plus jeune de ses enfants, de Jean, son fils de prédilection, comme il l'appelait, lui fut, à ce moment, révélée et lui porta le coup de mort. Il expira à Chinon, trois jours après (6 juillet 1189), répétant dans son désespoir : « Maudit soit le jour où je suis né, et maudits de Dieu soient les fils que je laisse.

« Richard, son fils, ayant appris la mort de son père, accourut en toute hâte, le cœur plein de remords. Dès qu'il arriva, le sang se mit à couler des narines du cadavre, comme si l'âme du défunt s'indignait à la venue de celui qui passait pour être cause de sa mort, et comme si ce sang criait à Dieu. A cette vue, le comte eut horreur de lui-même et se prit à pleurer amèrement. » (Matthieu Pâris.)

Ambition et dissimulation profondes, énergie et activité infatigables, insatiable cupidité, violence extrême, tels furent les traits principaux qui caractérisèrent, aussi bien que le premier des rois normands, le premier des monarques angevins.

CHAPITRE XII.

RICHARD Ier COEUR DE LION (1189-1199).

RICHARD Ier (1189-1199); SON COURONNEMENT; MASSACRE DES JUIFS.—RICHARD A LA TROISIÈME CROISADE (1190-1192). — CAPTIVITÉ DE RICHARD (1192-1194). — GUERRE ENTRE RICHARD ET PHILIPPE AUGUSTE (1194-1199); — WILLIAM LONGUE BARBE (1196); MORT DE RICHARD (1199).

Richard Ier (1189-1199); son couronnement; massacre des juifs.

Doué d'une force de corps prodigieuse, recherchant la guerre pour l'unique plaisir de se battre, porté à l'amour des dames dont il célébrait la beauté dans la langue d'oïl comme dans la langue d'oc, à la fois trouvère et troubadour, Richard Cœur de Lion, ce roi-chevalier, nous présente l'idéal

du prince, tel que le rêvait le moyen âge; mais son règne n'en fut que plus désastreux pour ses peuples.

Le successeur de Henri II était à peine investi de cette autorité suprême qu'il avait voulu ravir par un parricide, qu'il ne songea qu'à quitter ses États pour passer en Orient. Il fallait d'abord se faire couronner; la cérémonie eut lieu à Westminster. — « Beaucoup de juifs, raconte Matthieu Pàris, y assistèrent, malgré la défense expresse du roi : car on redoutait les artifices magiques auxquels se livraient, à l'époque du couronnement, les juifs et quelques sorcières mal famées. Des gens du cortége s'étant aperçus que quelques juifs s'étaient glissés dans la foule, mirent la main sur eux et les dépouillèrent. Les officiers royaux les bâtonnèrent de la bonne façon, et les jetèrent hors de l'église à demi morts. Alors la populace se précipita indistinctement sur tous ceux qui étaient restés chez eux, en tua une multitude, détruisit et brûla leurs maisons, pilla leur argent, leurs papiers et leurs vêtements précieux. Ceux qui échappèrent se réfugièrent dans la Tour de Londres ou chez des amis dont les maisons étaient placées dans des lieux plus sûrs. » Le lendemain, le roi fit saisir et pendre trois d'entre les coupables, et quelques autres qui s'étaient distingués par leurs violences. Un fut pendu « parce qu'il avait volé dans la maison d'un chrétien; les deux autres parce qu'ils avaient mis le feu à un bâtiment de la Cité, et que cet incendie avait consumé quelques maisons appartenant à des Anglais. » On voit que, pour être coupable, il ne suffisait pas d'avoir tué des juifs, il fallait y joindre quelque crime contre les chrétiens. Cette persécution, qui fut apaisée avec peine même au bout d'un an, commença à l'époque du jubilé des juifs, qu'ils appelaient l'année de rémission, et qui devint pour eux l'année de la désolation.

Richard avait besoin d'argent pour sa croisade; il vendit à Guillaume, roi d'Écosse, les citadelles de Berwick et de Roksbourg, et le déclara relevé de l'hommage prêté à Henri II, au prix de dix mille marcs d'argent. C'est ainsi que le chevaleresque Richard, après avoir trouvé dans le trésor de son père neuf cent mille livres, préférait l'argent à

l'honneur de voir la couronne d'Écosse relever de la sienne, et à la précieuse possession de deux places fortes, véritables clefs de ses frontières du nord. Il était, sous ce rapport, digne successeur des rois normands, et sa rapacité dépassait même de beaucoup celle de Henri II. « Le roi Richard, poursuit le narrateur du XIII[e] siècle, dépouilla de leurs bailliages le justicier Ranulf de Glanville et presque tous les vicomtes d'Angleterre ainsi que leurs officiers, qu'il obligea tous à lui payer une grosse rançon. Sous prétexte de délivrer la terre promise de la domination des infidèles, Richard mettait en quelque sorte tout en vente : donations, châteaux, villages, forêts, métairies, vicomtés et autres choses semblables : c'est ce qui fit que Hugues de Pusat, évêque de Durham, homme fastueux et mondain, acheta pour lui et pour son église un domaine du roi avec toutes ses dépendances, ainsi que le comté de Northumberland sa vie durant. En lui conférant l'épée ainsi que sa nouvelle dignité de comte, le roi se mit à rire et dit à ceux qui l'entouraient : « D'un vieil évêque j'ai fait un jeune comte. » Enfin, pour comble de scandale, l'évêque Hugues donna au roi Richard mille marcs d'argent, afin d'obtenir le titre de justicier d'Angleterre et d'être dispensé du voyage de la terre sainte.... Vers le même temps, on leva dans tout le pays un impôt du dixième sur les biens meubles, sous prétexte des besoins de la terre sainte.... Ce ne fut pas assez, le roi feignit d'avoir perdu le sceau royal, et en fit fabriquer un neuf. Alors il fit publier dans chaque comté que quiconque désirait posséder en sécurité les biens qu'il tenait par charte eût à venir au plus tôt faire sceller ces chartes du nouveau sceau. Il fallut donc qu'une foule de personnes, ne trouvant plus le roi en Angleterre, passassent la mer et entrassent en composition avec lui au prix qu'il lui plut. »

Richard à la troisième croisade (1190-1192).

Richard, après avoir partagé le gouvernement de l'Angleterre entre Hugues, évêque de Durham, Guillaume de Longchamp, évêque d'Ély, son chancelier, Hugues Bardolf et Guillaume Bruer, était passé en Normandie, où il donna les

derniers soins à l'organisation de sa flotte. Il plaça à sa tête cinq chefs, dont deux évêques, et leur remit une charte ainsi conçue : « Richard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, à tous ses hommes qui doivent aller par mer en terre sainte, salut. Sachez que, sur l'avis de nos prud'-hommes, nous avons établi les règlements suivants : que celui qui aura tué un homme sur le vaisseau soit lié au mort et jeté à la mer; que celui qui aura tué un homme sur terre soit lié au mort et enterré avec lui. Si quelqu'un a été convaincu d'avoir tiré un couteau pour en frapper un autre, ou de l'avoir frappé jusqu'au sang, qu'il ait le poing coupé. Que celui qui aura frappé avec la paume de la main soit plongé trois fois dans la mer. Si quelqu'un prononce contre son compagnon opprobre, insulte ou malédiction de Dieu, qu'il lui paye autant d'onces d'argent qu'il l'aura insulté de fois. Si quelqu'un est dénoncé et convaincu pour vol, qu'on lui verse sur la tête de la poix bouillante et qu'on y secoue de la plume d'oreiller afin de le reconnaître; qu'il soit ensuite abandonné sur la première terre où le vaisseau touchera. » Une autre ordonnance interdisait formellement de jouer de l'argent, si ce n'est aux clercs et chevaliers qui pouvaient hasarder jusqu'à vingt sous en un jour et une nuit, mais jamais plus. Si l'on prenait à jouer, sans permission, des sergents d'armes, des ouvriers ou des matelots, les premiers passaient aux verges, durant trois jours, une fois par jour, et les derniers étaient plongés trois fois en mer du haut du grand mât.

Cette flotte, composée de navires anglais, normands, bretons, poitevins, eut ordre de doubler le détroit de Gibraltar, et d'aller attendre Richard à Marseille. Quant à lui, il se rendit à Saint-Martin de Tours où il prit le bourdon ; mais ayant voulu s'appuyer dessus, il le rompit, ce qui fut considéré comme de mauvais augure. Il trouva Philippe Auguste à Vezelay, en Bourgogne, vers la fin de juin 1190. Les deux monarques s'avancèrent ensemble jusqu'à Lyon. Là ils se séparèrent pour gagner, le roi de France Gènes, le roi d'Angleterre Marseille. La flotte de Richard n'étant point encore arrivée dans ce port, il ne voulut pas l'attendre, et

loua dix-neuf bâtiments avec lesquels il côtoya l'Italie. Lorsque le roi arriva à l'embouchure du Tibre, « Octavien, évêque d'Ostie, vint lui dire que le seigneur pape, Clément III, serait charmé de le voir à Rome; mais le roi refusa, reprocha à Octavien sa simonie, et s'emporta contre la concupiscence romaine : entre autres réprimandes, il lui dit que la cour papale avait reçu sept cents marcs pour la consécration de l'évêque du Mans, quinze cents marcs d'argent pour nommer légat Guillaume, évêque d'Ély, et une somme énorme de l'archevêque de Bordeaux, qui était accusé par ses clercs du crime de simonie. »

Le 23 septembre 1190, Richard entra dans le port de Messine, où Philippe l'avait précédé de neuf jours. La Sicile constituait alors avec la partie méridionale de l'Italie, un royaume que les Normands avaient fondé. Guillaume II, second successeur du comte Roger qui le premier avait pris le titre de roi de Sicile, venait de mourir sans enfants (16 novembre 1189), laissant veuve, Jeanne, fille du roi d'Angleterre Henri II, et les états avaient déféré la couronne (janvier 1190) à Tancrède, neveu de Guillaume Ier, tandis que le nouveau roi de Germanie, Henri VI, s'apprêtait à revendiquer comme mari de Constance, fille du roi Roger, toutes les possessions de cette nouvelle couronne. De sanglantes tragédies allaient sortir de là; mais on ne les voyait pas poindre encore, et la cour de Palerme était encore fort paisible à l'arrivée de Richard.

Le descendant de Guillaume le Conquérant semble avoir été peu sensible au plaisir de retrouver à l'extrémité de l'Europe des compatriotes partis, comme ses ancêtres, des bords de la Seine ou de l'Orne, et il était à peine débarqué qu'il reprocha au nouveau monarque sicilien de s'être approprié le douaire de sa sœur, ainsi que certaines sommes léguées par Guillaume II à Henri II. Les soldats anglais, à l'exemple de leur chef, vécurent en fort mauvaise intelligence avec les Normands de Sicile. Campés hors des murs de Messine, ils attaquèrent un jour la ville et plantèrent leur drapeau sur ses murs. Après ces querelles qu'un traité et de l'argent donné par Tancrède terminèrent, Richard en

eut d'autres avec les Français. Très-vain de sa force, il fut terrassé dans une lutte par un chevalier de Philippe Auguste, Guillaume des Barres, et en garda une implacable rancune contre tous les Français. Les instances de Philippe pour qu'il épousât enfin sa sœur Alix, et de perfides insinuations de Tancrède faillirent amener une lutte. Richard offrit de prouver qu'Alix avait eu un fils de Henri II. Philippe savait probablement ce qu'elle avait pu devenir entre les mains du licencieux monarque. Pour éviter un plus grand scandale, il consentit au prix de mille marcs à oublier les droits de sa sœur.

L'hiver enfin passé, les deux rois firent voile pour la terre sainte. La flotte anglaise comprenait treize vaisseaux de haut bord, cinquante galères à trois rangs de rames et cent vaisseaux de charge. Après vingt jours de navigation, Richard toucha à Rhodes, et dix jours plus tard, il arrivait en vue de Chypre. Là il apprit que cette île gémissait sous la tyrannie d'un Grec nommé Isaac, qui y avait pris le titre d'empereur, et qui pillait tout navire abordant sur ses côtes. Plusieurs vaisseaux anglais avaient été ainsi traités. Richard débarqua aussitôt, battit Isaac, le chargea de chaînes d'argent, prit possession de l'île et y célébra ses noces avec Bérengère de Navarre. Les habitants durent payer une taxe égale à la moitié de leurs biens.

Il débarqua enfin, 10 juin 1191, sous les murs de Ptolémaïs ou Saint-Jean d'Acre. Les chrétiens assiégeaient depuis plus d'un an cette place. Sa bravoure incomparable ranima les courages et la ville fut forcée de capituler au moment où Saladin se disposait à une attaque décisive contre l'armée chrétienne (12 juillet). Les assiégés promettaient de faire rendre aux Francs le bois de la vraie croix avec seize cents prisonniers, et s'engageaient en outre à payer deux cent mille pièces d'or. Philippe Auguste crut avoir assez fait, en contribuant à ce résultat, et repartit pour la France. Richard, resté seul pour veiller à l'exécution de la capitulation, attendit mais vainement pendant un mois que Saladin en accomplît les stipulations. « Alors le roi d'Angleterre fit sortir de la ville deux mille sept cents musulmans

enchaînés, et donna l'ordre de les mettre à mort; mille cruautés furent exercées sur leurs cadavres. » Le témoin oculaire qui rapporte ce massacre ne s'en indigne point. « Il fut fait, dit-il, d'un accord unanime. »

Pendant tout le temps que Richard passa encore en Palestine, il ne fit que batailler et déployer une bravoure de soldat, sans rien exécuter de grand. Il aperçut seulement de très-loin Jérusalem, versa à cette vue d'abondantes larmes, mais ne sut s'en faire ouvrir les portes. Son fidèle historien, Gauthier Vinisauf, a enregistré avec soin toutes les actions d'éclat de son héros qu'il met au-dessus d'Antée, d'Achille, d'Alexandre le Grand, de Judas Maccabée et de Roland. Son corps, dit-il, était comme d'airain. Au seul aspect de Richard, les plus braves musulmans frémissaient de crainte et leurs cheveux se hérissaient sur leurs fronts. Un émir qui se distinguait par sa taille et l'éclat de ses armes, ose le défier au combat; d'un seul coup il lui abat la tête, l'épaule droite et le bras droit. Quand Richard revenait du combat, il était tout hérissé de flèches, et paraissait semblable à une pelote couverte d'aiguilles. Les auteurs arabes célèbrent eux-mêmes la bravoure du héros chrétien, qui avait passé en proverbe dans l'Orient. Lorsque les enfants pleuraient, les mères musulmanes les faisaient taire en leur disant : *Paix là, voici le roi Richard !* Et lorsqu'un cheval ombrageux venait à broncher, le cavalier lui disait : *As-tu peur que le roi Richard soit caché dans ce buisson ?*

Captivité de Richard (1192-1194).

Le 9 octobre 1192, Richard s'embarquait pour l'Europe, après avoir conclu avec Saladin une trêve de trois ans, trois mois, trois semaines, trois jours et trois heures. « Terre sacrée, s'écria-t-il en jetant sur le rivage un dernier regard, je te recommande aux soins du Très-Haut, puisse-t-il m'accorder de vivre, afin de revenir et de t'arracher au joug des infidèles ! » Sa flotte avait fait voile quelques jours auparavant. Le roi la suivit avec un seul vaisseau qui fut jeté par des vents contraires vers l'île de Corfou. Là, il fréta trois vaisseaux côtiers pour le transporter, lui et sa suite,

d'abord à Raguse, puis à Zara. On ne comprend pas bien quel itinéraire il se proposait de suivre. Gagner tout d'abord la Sicile où était sa flotte, où régnait encore son allié Tancrède, semblait la marche la plus naturelle. Au lieu de cela, en se dirigeant vers le fond du golfe Adriatique, il devait traverser les domaines de deux neveux de ce Conrad de Montferrat, marquis de Tyr, qu'on l'accusait d'avoir fait poignarder par les sicaires du Vieux de la Montagne, de Léopold, duc d'Autriche, dont il avait jeté la bannière dans les fossés de Saint-Jean d'Acre, et aux réclamations de qui il n'avait répondu que par un geste brutal; de Henri VI enfin, empereur d'Allemagne, qui, ne voyant dans Tancrède qu'un usurpateur, ne pouvait pardonner à Richard son alliance avec lui. Le roi d'Angleterre eut soin, il est vrai, de s'affubler de la robe de pèlerin, de laisser pousser sa barbe et ses cheveux, mais il fut trahi par l'imprudence d'un page qui se rendit au marché de Vienne avec des gants aux armes de Richard et le duc Léopold en personne le fit prisonnier (20 décembre 1192). On ne savait plus en Europe ce qu'était devenu Richard, lorsqu'un gentilhomme d'Arras, nommé Blondel, « jura en lui-même, dit une chronique, qu'il querroit son seigneur en toute terre tant qu'il l'averoit trové. Il advint par aventure que ledit Blondel se trouva en Autriche dans une belle vallée, en un lieu appelé Duresten, sur la rive gauche du Danube, à quelques milles de Vienne. Arrivé devant un vieux château où gémissait, disait-on, un illustre captif, le ménestrel entendit chanter ce premier couplet d'une chanson qu'il avait faite autrefois avec Richard :

« Aucune dame ne peut dompter mon cœur, si elle garde des faveurs pour tous, sans se fixer à un seul. J'aime mieux être haï tout seul que d'être aimé avec d'autres. »

« Il entonna à son tour le second : « Personne, charmante dame, ne peut vous voir sans aimer ; mais votre cœur froid ne satisfait aucune passion : c'est pourquoi je supporte mon mal, puisque tous souffrent comme moi. »

Les deux poëtes s'étaient reconnus, et le fidèle troubadour revint en Angleterre annoncer qu'il avait découvert

la prison du roi Richard. Le duc d'Autriche, n'osant plus retenir entre ses mains son redoutable captif, le livra pour soixante mille livres à l'empereur d'Allemagne. Henri VI enferma Richard dans le château de Trifels, dont le voyageur voit encore les ruines sur la rive gauche du Rhin, non loin de Landau, puis le traduisit devant une diète assemblée à Worms. Les accusations portées contre lui furent qu'il avait soutenu Tancrède, usurpateur de la Sicile, au grand préjudice de l'empereur; qu'il avait injustement détrôné Isaac, roi de Chypre, proche parent de l'empereur et du duc d'Autriche; qu'il avait maltraité les pèlerins allemands, et notamment le duc d'Autriche; enfin qu'il paraissait d'autant plus évidemment coupable du meurtre de Conrad, le champion infatigable de la chrétienté, qu'il avait accepté des présents de Saladin, et, sans nécessité, sacrifié à ce prince Gaza, Nazareth et Ascalon. Richard réfuta facilement certaines de ces accusations, et offrit pour les autres de s'en justifier par le duel judiciaire. Il produisit même, dit-on, une lettre du scheik des haschichins ou assassins, qui niait toute participation de l'accusé au meurtre de Conrad. Mais le meilleur de tous ses arguments fut la promesse de payer une forte rançon. C'était le seul moyen de déjouer les projets de Philippe Auguste et de Jean sans Terre, qui offraient également à Henri VI beaucoup d'argent, s'il voulait prolonger la captivité de *ce brouillon,* avec qui il n'y avait point de paix possible en Europe. Les sympathies du clergé et du peuple pour le champion de la croix, les instances de sa vieille mère, Éléonore de Guienne, les menaces du pape Célestin III, obligèrent enfin Henri VI à mettre en liberté le héros de la croisade; mais il ne le laissa partir (4 février 1194) qu'au prix de deux cent cinquante mille marcs (12 500 000 fr.). Il faut dire aussi que la réconciliation entre les deux monarques fut facilitée par la complaisance que mit Richard à se reconnaître vassal de l'empereur, et à flatter la vanité du prétendu successeur des Césars. De son côté, Henri VI lui donna, par charte authentique, le Viennois, le Lyonnais, Marseille, Arles, provinces et villes de l'ancien royaume

d'Arles. L'un accordait ce qu'il comptait ne pas tenir, l'autre donnait ce qu'il ne possédait pas.

Lorsque Richard, après treize mois et demi de captivité, revit l'Angleterre, il y avait près de quatre ans qu'il l'avait quittée. Avant son départ, il avait, comme on l'a vu, chargé du gouvernement deux laïques et deux ecclésiastiques, parmi lesquels Guillaume de Longchamp, évêque d'Ély, son chancelier, et, en outre, grand justicier[1], tenait le premier rang. Le roi, voulant même rendre son autorité encore plus respectable, avait obtenu pour lui, du pape Clément III, le titre de légat. A peine son souverain eut-il mis le pied sur la terre étrangère, que Guillaume de Lonchamp fit le plus cruel abus de son pouvoir. Régent et légat, il ne s'occupa que de satisfaire ses passions. Il ne voyageait jamais qu'accompagné de quinze cents chevaux, d'une foule de clercs, et entouré d'une haie d'hommes d'armes. Il avait à sa table tous les jeunes gens de race noble qu'il avait alliés par mariage à ses nièces et aux jeunes filles de sa maison. Il n'y avait pas de terre à vendre qu'il ne l'achetât; d'église ou d'abbaye vacante qu'il n'en disposât ou ne la retînt; de châteaux ou de manoirs à garder qu'il n'en devînt le maître, soit à prix d'argent, soit par l'effroi qu'il inspirait. « L'Angleterre, dont il était à la fois le roi et le pontife, se taisait devant sa face. » Le rang le plus élevé ne mettait personne à l'abri de sa vengeance, témoin l'affreux traitement infligé par ses ordres à Geoffroi, archevêque d'York, frère naturel du roi. Arraché de l'autel, quoiqu'il eût l'étole au cou et la croix à la main, ce prélat fut tiré par les pieds, par les bras ; sa tête heurta violemment sur le pavé, et il fut traîné en prison par des chemins boueux et remplis d'immondices.

L'arrogant chancelier ne redoutait qu'une seule personne, c'était Jean sans Terre, aussi ambitieux et cruel que lui-même. L'indigne frère du héros de la croisade résolut de profiter de son absence et de la haine excitée par son re-

1. Cet office était le plus important de l'État. Le justicier, en vertu même de sa charge, était régent du royaume en l'absence du souverain, et les writs ou ordonnances étaient, pendant ce temps, datés de l'année de sa gestion et rendus en son nom. Édouard I[er] abolit une charge qui donnait au sujet qui en était investi un pouvoir exorbitant.

présentant, pour saisir le pouvoir. A sa voix, toute l'Angleterre se souleva contre Guillaume de Lonchamp, qui chercha à fuir sur le continent. Arrivé à Douvres, il se cacha sous des habits de femme pour se faire recevoir sur un vaisseau, mais reconnu par la populace, il fut bafoué, insulté, jeté à terre, traîné sur le sable et les cailloux, et enfermé enfin dans une cave. Sa dignité épiscopale le sauva. On lui permit de s'embarquer.

Philippe Auguste rentré vers ce temps dans Paris, était bien décidé à ne tenir aucun compte des conventions par lesquelles, avant leur départ, les rois d'Angleterre et de France s'étaient réciproquement engagés à défendre les États l'un de l'autre, non-seulement pendant toute la durée de l'expédition, mais encore quarante jours après. Il donnait pour prétexte que Richard avait voulu diriger aussi contre lui le poignard des Ismaéliens. S'entendant avec l'infâme Jean sans Terre, il n'eut pas honte de profiter de la captivité de son compagnon de croisade pour envahir la Normandie et soumettre, soit par la trahison, soit par la force, tout le Vexin normand, le comté d'Aumale jusqu'à Dieppe et Vaudreuil, ainsi que les principaux châteaux. Mais les habitants de Rouen lui opposèrent une résistance inébranlable et, au moment de sa mort, Richard, pour récompense de cette fidélité, leur légua son cœur de lion.

Guerre entre Richard et Philippe Auguste (1194-1199); William Longue Barbe (1196); mort de Richard (1199).

On conçoit facilement de quels ressentiments devait être animé, à sa sortie de prison, le bouillant Richard. Jean songea à l'apaiser en massacrant un grand nombre de chevaliers français, invités par lui à une fête. Quant à la lutte entre les deux rois, elle ne présenta de remarquable qu'un redoublement de férocité. Plus d'une fois les deux partis arrachèrent les yeux à leurs prisonniers, au lieu d'accepter une rançon. Si l'on en croit Roger de Hoveden, le roi de France aurait proposé de décider la querelle par un combat de cinq champions pris dans chaque nation et Richard aurait répondu qu'il n'y voyait aucune objection si Philippe et

lui étaient du nombre. Le seul incident remarquable de cette guerre d'escarmouches fut une rencontre entre Courcelles et Gisors (1198). Richard, averti par ses espions, s'était précipité à l'improviste sur Philippe qui, ne pouvant soutenir ce choc terrible, chercha à gagner avec les siens le château de Gisors. Au moment où les fuyards traversaient l'Epte, le pont se rompit et le roi des Français tomba avec son cheval et ses armes dans la rivière, où, tout couvert de vase, il courut grand danger de mort. Il eut, pour le moins, été pris, si quelques-uns de ses chevaliers ne se fussent fait tuer pour retarder la marche des Anglais. Le 13 janvier 1199 les deux princes, sommés par Innocent III de mettre fin à leurs différends, signèrent une trêve de cinq ans.

Tandis que le roi Richard guerroyait en France, la ville de Londres fut témoin (1196) d'un drame qui montre la haine gardée encore par la race saxonne envers ses maîtres normands. Le principal acteur en fut un nommé William que le peuple appelait l'*avocat des pauvres* à cause de son zèle pour la défense des opprimés, et les Normands l'*homme à la barbe*, parce qu'il ne voulait point se raser, à leur exemple, et préférait la vieille mode anglaise. Quand l'Angleterre fut accablée de taxes et de surtaxes, pour payer l'énorme rançon de Richard, William n'eut que trop d'occasions de déployer en faveur des petits bourgeois, cruellement pressurés, sa connaissance de la langue et de la jurisprudence des vainqueurs. Il organisa même, pour mieux résister à leur tyrannie, une association secrète dans laquelle entrèrent, dit-on, plus de cinquante mille personnes. Mais le grand justicier, Hubert, archevêque de Canterbury, triompha avec la plus grande habileté d'une résistance qui commençait à devenir inquiétante. Il se fit livrer de nombreux otages par les principales familles bourgeoises, les envoya dans les châteaux voisins, et, sûr d'avoir paralysé ainsi l'énergie des partisans les plus notables de William, il ne s'occupa plus que des moyens de le faire arrêter, au milieu même du peuple de Londres. L'opération n'était pas facile; cependant un bourgeois, appelé Geoffroy et probablement d'origine normande, s'en chargea. Mais au moment où il mettait la main sur l'homme à la barbe,

celui-ci l'étendit mort d'un coup de couteau, puis se réfugia avec neuf de ses amis dans le clocher de l'église Sainte-Marie de l'Arche. Les soldats normands allumèrent au bas de la tour un feu qui gagnant bientôt les étages supérieurs les força à descendre. Comme on les emmenait tous les dix garrottés, le fils de ce Geoffroy que William venait de tuer, lui fendit le ventre d'un coup de couteau. Tout blessé qu'il était, on le lia à la queue d'un cheval, et on le traîna ainsi par les rues jusqu'à la Tour, où l'archevêque, sans information ni débat, le condamna à mort. Le même cheval le traîna encore aux ormes de Tyburn où il fut pendu avec ses neuf amis. Le peuple qui était demeuré spectateur paisible de sa longue agonie, ne lui prouva sa reconnaissance que par des regrets stériles. Le gibet auquel il avait été suspendu fut enlevé de nuit comme une relique, et ceux qui ne purent se procurer quelque parcelle du bois grattèrent la terre qui en avait touché le pied.

Les hostilités entre les rois de France et d'Angleterre avaient cessé au mois de janvier 1199; au mois de mars Richard reprenait les armes pour contraindre Vidomar, vicomte de Limoges, à lui céder la totalité d'un trésor qu'il venait de trouver et dont il ne voulait lui abandonner qu'une partie. Comme il assiégeait un des châteaux du vicomte, celui de Chaluz, et en faisait à cheval le tour, un archer, nommé Bertrand de Gourdon, lui perça l'épaule d'une flèche (26 mars); le roi, aussitôt, commanda l'assaut, prit la place et fit pendre toute la garnison. Il ne fit grâce qu'à Gourdon; mais Marchadée, chef des Routiers de Richard, au lieu d'exécuter les ordres du roi, le retint captif et peu après l'écorcha tout vif.

Cependant la blessure était grave. « Les médecins, dit un contemporain, Gauthier de Hermingford, défendirent au roi tout excès, mais il ne les écouta pas; le mal fit des progrès. Lorsque sa mort parut prochaine, Gauthier, archevêque de Rouen, se présenta au prince, et lui dit : « Mettez ordre à vos affaires, seigneur, car vous allez mourir. — Est-ce une menace, répondit le roi, ou une plaisanterie? — Non, seigneur, votre mort est inévitable. — Que voulez-vous donc

que je fasse? — Pensez aux filles que vous avez à marier, et faites pénitence. — Je vous l'ai déjà dit, ce sont des plaisanteries, car je n'ai point de filles. — Seigneur, vous avez trois filles, et vous les nourrissez depuis longtemps. Votre aînée est l'ambition; la seconde, l'avarice, la troisième la luxure. — C'est vrai et voici comme je les marie : je donne l'aînée aux Templiers; la seconde aux moines gris; la troisième aux moines noirs. — Ne parlez pas ainsi, reprit l'archevêque, car votre fin approche. — Que me faut-il faire? — Pénitence, et vous confier à la miséricorde éternelle. » Le roi, enfin touché de ces dernières paroles, se mit à pleurer, se confessa, puis, s'étant fait lier les pieds, ordonna qu'on flagellât jusqu'au sang son corps nu et suspendu en l'air. Il se fit traîner ensuite avec une corde au-devant du viatique et expira le 6 avril 1199. Avec lui furent ensevelis, au jugement de plusieurs, la gloire et l'honneur de la chevalerie. »

CHAPITRE XIII.

JEAN SANS TERRE (1199-1216).

JEAN SANS TERRE ET SON NEVEU ARTHUR SE DISPUTENT LE TRÔNE (1199-1203). — PERTE DE LA TOURAINE, DU MAINE ET DE L'ANJOU (1203); DE LA NORMANDIE (1204) ET DU POITOU (1205). — DÉMÊLÉS DE JEAN SANS TERRE AVEC INNOCENT III (1207-1213). — GRANDE CHARTE (1215). — JEAN VIOLE LA GRANDE CHARTE (1215); SA MORT (1216).

Jean sans Terre et son neveu Arthur se disputent le trône (1199-1203).

Des cinq fils de Henri II, quatre étaient morts; un seul, Geoffroy, avait laissé un fils, Arthur, qui en vertu du droit de représentation fort imparfaitement observé, il est vrai, au moyen âge, devait succéder à son oncle Richard. Pendant tout son règne Richard n'avait cessé de considérer le jeune Arthur, déjà duc de Bretagne du chef de sa mère, comme son héritier présomptif et de lui donner publiquement ce titre. Mais dans les derniers temps il avait vécu en mauvaise intelligence

avec Constance. De plus, au moment de sa mort, il avait auprès de lui son frère, tandis que son neveu avait été envoyé par cette princesse, toute dévouée au parti français, à la cour de Philippe. Enfin Jean était dans la force de l'âge, Arthur âgé seulement de douze ans. Jean soutint qu'avant d'expirer Richard l'avait nommé son héritier. Les barons réunis au camp de Chaluz lui jurèrent fidélité ; il promit à tous exacte et bonne justice, et fut reconnu sur le continent par l'influence d'Éléonore de Guienne, en Angleterre par celle du primat Hubert, archevêque de Canterbury.

Le 26 mai 1189, quand les archevêques, évêques, comtes, barons, et autres qui devaient assister au sacre du nouveau souverain furent réunis, le primat se leva et prononça un discours qui prouve bien l'idée qu'on se faisait encore à cette époque de l'origine du pouvoir royal. « Que votre prudence, dit-il, sache que nul n'a de royaume en succession par droit acquis, *s'il n'est élu unanimement,* sous l'invocation de la grâce de l'Esprit saint, *par la totalité du royaume,* et choisi entre tous pour ce qu'il vaut par lui-même; à l'exemple et similitude de Saül, le premier roi sacré, que le seigneur mit à la tête de son peuple, sans qu'il fût fils de roi, ni même qu'il sortît de race royale; à l'exemple aussi de David, fils de Jessé, son successeur; l'un fut élu roi, parce qu'il était brave et propre à la dignité royale; l'autre, parce qu'il était saint et humble. Que de même, celui qui est au-dessus des autres dans le royaume par la bravoure soit au-dessus des autres par le pouvoir et l'autorité. Nous vous disons ces choses en vue du noble comte Jean, ici présent, frère de notre très-illustre roi Richard défunt, qui n'a pas laissé d'héritier sorti de lui. Comme il est prudent, brave et manifestement de noble race, *nous l'avons élu unanimement,* tous tant que nous sommes, sous l'invocation de la grâce de l'Esprit saint, tant à raison de ses mérites que de son origine royale. »

Cependant toutes les provinces du continent étaient loin d'avoir réuni leurs suffrages sur Jean. Car si le frère de Richard fut reconnu, sans débat, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, l'Anjou, le Maine, la Touraine,

le Poitou, la Bretagne se déclarèrent pour Arthur. Empressé de profiter de l'insurrection, Philippe II ceignit l'épée de chevalier au jeune prince, traversa la Normandie, brûla Évreux, et plaça des garnisons dans les forteresses de l'Anjou, du Maine et de la Touraine. Mais son dévouement était subordonné à ses intérêts, et le 23 mai 1200 il traitait avec Jean. Celui-ci achetait l'avantage d'être reconnu pour roi par le suzerain de la Normandie en lui payant vingt mille marcs et en transférant le comté d'Évreux à Louis, fils de Philippe, comme dot de sa nièce Blanche de Castille, que l'on maria immédiatement au prince français.

A la même époque le roi d'Angleterre venait de faire prononcer son divorce avec Jeanne de Glocester lorsqu'il vit par hasard Isabelle, fille d'Aymar, comte d'Angoulême, qui avait été promise publiquement à Hugues le Brun, comte de la Marche, puis secrètement épousée par lui. Il l'enleva à son mari en faveur de qui se conjurèrent tous les barons du Poitou et ceux d'une partie du Limousin. Dès que le roi de France les sut trop compromis dans leur révolte pour pouvoir reculer, il fit reparaître Arthur, toujours resté à sa cour, sur la scène politique, le fit proclamer (1202) comte des Bretons, des Angevins, des Poitevins, et l'envoya à la tête d'une armée conquérir les villes du Poitou qui tenaient encore pour le roi d'Angleterre. Le petit-fils d'Éléonore prit, entre autres cités, celle de Mirebeau où se trouvait son aïeule, mais la vieille princesse se retira dans le château qui était très-fort, pendant qu'Arthur et les Poitevins occupaient la ville. Ils y furent surpris par Jean qui, accouru à la défense de sa mère, la délivra et s'empara en même temps de son neveu. Arthur était encore, l'année suivante 1203, captif dans le château de Falaise, lorsque, suivant Ralph, abbé de Coggeshall, des conseillers de Jean lui exposèrent la nécessité de mettre le jeune prince hors d'état de régner, en le privant de la vue et hors d'état de trouver des vengeurs, en lui ôtant par la mutilation l'espoir d'une postérité. Les misérables envoyés à Falaise pour mettre ces affreux projets à exécution se laissèrent désarmer par les sanglots du pauvre enfant et le prisonnier fut seulement transféré à Rouen. Le 3 avril 1203, à

minuit, Arthur fut réveillé en sursaut, et reçut l'ordre de descendre de la tour qu'il occupait. Il trouva à la porte deux hommes, son oncle et Mauluc, écuyer du roi, qui le firent monter avec eux dans un bateau. Arrivé au milieu de la Seine, l'infortuné fut poignardé, suivant les uns par Mauluc, suivant d'autres par Jean lui-même, et son corps précipité avec une pierre au fond de l'eau. Le roi d'Angleterre fit répandre le bruit que son neveu s'était noyé en voulant s'évader par une fenêtre de la tour de Rouen. Quant à Jean, quoiqu'il eût déjà été sacré deux fois, il crut devoir après son crime procéder à un troisième couronnement.

Perte de la Touraine, du Maine et de l'Anjou (1203); de la Normandie (1204) et du Poitou (1205).

Accusé par les évêques et la noblesse de Bretagne du meurtre de son neveu, Jean fut sommé par Philippe, son suzerain, de comparaître devant la cour des barons de France, qu'on commençait à nommer *pairs*, d'un nom emprunté aux romans du cycle carlovingien.

L'accusé ayant envoyé demander un sauf-conduit. « Qu'il vienne en paix, répondit Philippe. — Mais, reprirent les ambassadeurs de Jean, un sauf-conduit pour le retour? — Soit, si le jugement de ses pairs le permet. » Le meurtrier n'ayant point comparu, fut condamné à perdre toutes les terres qu'il tenait par hommage de la couronne de France, et Philippe II, dans l'espace de moins de trois ans, mit l'arrêt à exécution. Loin de songer à se concilier ses barons anglais et de venir à leur tête secourir les provinces envahies par les Français, Jean leur assignait rendez-vous dans un port du midi de l'Angleterre, où il n'avait garde de se trouver, puis, prétendant qu'ils n'avaient pas répondu assez promptement à son appel, leur infligeait de fortes amendes et dépensait cet argent en fêtes somptueuses. Il dînait tous les jours splendidement avec sa belle reine, et prolongeait le sommeil du matin jusqu'à l'heure du repas. Quand on lui apprenait la perte de nouveaux châteaux, de nouvelles villes : « Laissez faire, répondait-il ; je reprendrai en un jour tout ce que Philippe m'a enlevé. » Serrés de près par

l'armée française et en proie à toutes les horreurs de la famine, les Rouennais se virent obligés de conclure une trêve de trente jours, à l'expiration de laquelle ils devaient se rendre s'ils n'étaient pas secourus. Des envoyés chargés par eux d'exposer à Jean leur affreuse position le trouvèrent jouant aux échecs ; il ne quitta point son jeu, ne leur répondit pas une parole avant la fin de la partie, et alors : « Je n'ai aucun moyen de vous secourir dans le délai convenu ; ainsi faites du mieux que vous pourrez. » Privées de tout espoir de secours, les provinces de Normandie, de Touraine, d'Anjou, du Maine et de Poitou tombèrent aux mains du roi de France, dont elles doublaient le domaine[1]. Ces revers ne troublèrent pas un seul instant l'indolent monarque qu'on avait appelé dès son enfance Jean sans Terre, parce que seul des fils de Henri II il n'avait pas d'apanage, et qui allait mériter son surnom à la fin comme au commencement de sa carrière.

Démêlés de Jean sans Terre avec Innocent III (1207-1213).

Qui nommera les archevêques, les évêques, les abbés, ces dignitaires placés si haut dans la hiérarchie religieuse et politique et dont rien ne pouvait balancer la double influence[2] ? Telle est la grande question que ne cessa de se poser le moyen âge, que débattirent, sous le nom de querelle des investitures, Henri IV et Grégoire VII, que cherchèrent à résoudre par leurs pragmatiques saint Louis et Charles VII, que les temps modernes, enfin, ont tranchée au profit de l'autorité laïque. Aussi la retrouve-t-on dans l'histoire de l'Angleterre comme dans celle de tous les autres pays ; et, après avoir raconté la lutte de saint Anselme contre Henri Beau Clerc, de Thomas Becket contre Henri II, nous allons voir Jean sans Terre, déjà aux prises avec Philippe

1. Par une convention signée à Thouars, 26 octobre 1206, Jean abandonna formellement tous ses domaines au sud de la Loire. Rymer, *Fœdera*, 495.

2. La puissance temporelle du clergé était presque aussi formidable que sa puissance spirituelle : outre la dîme, il avait entre les mains, sur beaucoup de points de l'Europe, le huitième, le cinquième et même le tiers des propriétés. Suivant Hume, sur soixante mille deux cent quinze fiefs de chevaliers dans lesquels Guillaume Ier divisa l'Angleterre, l'Église en aurait eu au moins vingt-huit mille cent quinze.

Auguste, compliquer ses embarras par un grave démêlé avec Innocent III. Il essaya, pour son malheur, de résister à celui de tous les pontifes qui mania avec le plus de vigueur le double glaive et ne régenta pas les rois avec moins de dureté que les consciences.

A la mort de l'archevêque Hubert, quelques jeunes moines du couvent de Canterbury se réunirent, avant les funérailles, et, sans demander, suivant l'usage, le consentement du roi, élurent archevêque un certain Regnault, sous-prieur de leur couvent (1205). Dans la peur que Jean ne refusât son adhésion à un choix fait à son insu, il fut convenu que le nouvel élu partirait immédiatement pour Rome sans divulguer sa promotion. Mais dès qu'il eut abordé en Flandre il prit hautement son titre. Les moines, irrités de se voir trahis et livrés à la colère du roi, se hâtèrent d'en prévenir l'explosion en demandant à Jean la permission de se choisir un autre pasteur. Il y consentit et se contenta de leur donner à entendre que Jean de Gray, évêque de Norwich, étant son conseiller intime, il serait avantageux au royaume que leur couvent le nommât. Il fut proclamé (1206). Les évêques suffragants du siége archiépiscopal ayant protesté contre cette double élection, parce qu'ils n'y avaient point pris part, Innocent III déclara leurs prétentions mal fondées et reconnut aux moines seuls le droit d'élire. Mais ceux-ci ne pouvaient s'entendre, même entre eux, quelques-uns tenant toujours pour Regnault, et la majorité portant Jean de Gray. Le pape, pour les mettre d'accord, cassa les deux élections et violant à son tour toutes les règles et tous les usages, fit nommer par les moines de Canterbury délégués près de lui, en fort petit nombre, et sans autorisation de leur couvent ni du roi, le cardinal anglais Étienne Langton (1207). Il le sacra lui-même, et pour calmer Jean dont il connaissait la cupidité, il accompagna les lettres dans lesquelles il vantait les mœurs comme la science du nouvel élu, ancien chancelier de l'université de Paris, d'un magnifique anneau d'or, enrichi des pierres les plus fines. A ces nouvelles le roi entra dans une violente colère et s'en prenant aux moines restés à Canterbury, il leur enjoignit de

sortir sur-le-champ d'Angleterre, s'ils ne voulaient être brûlés, eux et leur cloître. Il confisqua leurs biens et adressa à Innocent III de vifs reproches d'avoir fait élire, sans son consentement, un partisan du roi de France, son plus grand ennemi. Il annonçait au pape sa résolution de combattre jusqu'à la mort pour les prérogatives de sa couronne, et le menaçait d'interdire tout appel comme tout envoi d'argent en cour de Rome.

La réponse fut prompte : au commencement de 1208 les évêques de Londres, d'Ély, de Worcester se présentèrent devant le roi, par ordre d'Innocent III, et lui déclarèrent que, s'il ne rétablissait dans leurs biens et honneurs les moines de Canterbury, s'il ne reconnaissait Étienne Langton pour primat, son royaume allait être soumis à l'interdit. Il jura par les dents de Dieu que si eux ou d'autres avaient l'audace de mettre ses terres en interdit, il renverrait au pontife tous les prélats, prêtres ou clercs de l'Angleterre; qu'il ferait arracher les yeux et couper le nez à tous les Romains, quels qu'ils fussent, qui se trouveraient dans ses États, afin qu'à ces marques d'ignominie on les distinguât entre toutes les nations; et qu'eux-mêmes ils eussent à sortir au plus vite de sa présence, s'ils voulaient éviter quelque scandaleux châtiment corporel. Les trois évêques attendirent jusqu'au carême, et voyant le roi inébranlable, ils lancèrent l'interdit aussitôt sur toute l'Angleterre. Alors l'administration des sacrements fut suspendue, excepté la confession et le viatique pour les moribonds, le baptême pour les enfants. Les morts ne pouvant être déposés en terre sainte étaient portés hors des villes et des bourgs et jetés, comme les plus vils animaux, dans les ornières ou dans les fossés.

Jean, encouragé par quelques succès sur les Écossais, les Irlandais et les Gallois, accepta cette guerre. Ses officiers se saisirent des biens des ecclésiastiques, leur laissant à peine de quoi se nourrir et se vêtir. Tout religieux rencontré voyageant, était jeté à bas de son cheval, dépouillé, maltraité par les gens du roi. On amena un jour à Jean un brigand qui avait volé et tué un prêtre sur la grande route : « Lâchez cet homme et laissez-le aller, s'écria-t-il aussi-

tôt ; il m'a débarrassé d'un de mes ennemis. » Aussi, lorsqu'en 1209 le pape excommunia nominativement le roi, les évêques n'osèrent lui signifier cette nouvelle sentence; Geoffroi, archidiacre de Norwich, et membre de l'échiquier, ayant dit tout bas aux collègues qui siégeaient près de lui qu'il n'était point sûr à des bénéficiers d'être plus longtemps les officiers d'un roi excommunié, Jean le fit revêtir d'une chape de plomb, et le malheureux expira tant par la faim que par la pesanteur d'un pareil fardeau. Chacun tremblait : les prêtres n'osaient observer l'interdit; les nobles, dont beaucoup avaient dû livrer leurs enfants en otages, se seraient bien gardés de refuser obéissance; les juifs même, au milieu du malheur général, ne pouvaient se flatter d'être tranquilles. On les emprisonna tous, hommes et femmes, et ils ne furent relâchés qu'après avoir satisfait à la rapacité du prince. Un juif de Bristol se montrant plus récalcitrant, Jean prescrivit qu'on lui arrachât chaque jour une dent : il ne livra son argent qu'après en avoir perdu sept.

Cependant Innocent III n'était pas disposé à reculer et, l'an 1212, après avoir déclaré Jean déchu du trône, après avoir délié tous ses sujets du serment de fidélité, il chargea Philippe Auguste de chasser le prince rebelle à l'Église d'un trône et d'un royaume que lui, Philippe, et ses successeurs posséderaient à perpétuité. Les mêmes priviléges et indulgences étaient accordés à ceux qui combattraient *ce roi orgueilleux*, qu'aux chrétiens qui allaient mourir en Asie pour délivrer le tombeau du Christ. En 1213 le roi de France se trouvait à Rouen, à la tête d'une armée formidable que sa flotte allait transporter au delà de la Manche, et si le roi d'Angleterre avait sous ses ordres soixante mille hommes et de nombreux navires, il ne pouvait se dissimuler qu'une défection était possible dès le premier choc. Car quelle horreur ne devait pas inspirer aux hommes du moyen âge un réprouvé pour qui ils étaient privés depuis plus de cinq ans de ces sacrements, de ces fêtes religieuses, seules joies de leur laborieuse existence !

La vie privée de Jean ne valait pas mieux que sa vie pu-

blique. Il avait alors plus de cinquante ans, était petit, gros, avec un visage bourgeonné, un regard cynique qui ôtaient tout air de vénération à ses cheveux déjà blancs. Plongé dans les plus crapuleuses débauches, il avait souillé ses sœurs, ses propres filles et déshonorait chaque jour de nouvelles victimes tombées, par le droit de garde, ou comme otages sous sa perfide tutelle. Non moins licencieuse que son mari, Isabelle imitait ses dérèglements et plus d'une fois elle vit, par ordre de Jean, ses amants pendus au ciel de son lit. Mais le prince, descendu si bas, allait trouver moyen de se dégrader encore. Non content de s'être uni à ces Albigeois, maudits par l'Église, il prend tout à coup la résolution, s'il en faut croire un étrange récit, pour obtenir des secours de l'Émir-al-Moumenim, souverain du Maroc et conquérant d'une partie de l'Espagne, de se faire musulman, et envoie à ce singulier allié une inutile ambassade; puis, passant non moins rapidement à un autre extrême, il annonce à Pandolphe, légat du pape, qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'exige le père des fidèles. Bien plus, ce furieux, qui menaçait de jeter à la mer tout le clergé d'Angleterre, consent à ne plus tenir sa couronne que de la volonté d'Innocent III et à devenir son tributaire. « Nous voulons et établissons, déclare-t-il dans une charte solennelle, que sur nos propres et spéciaux revenus d'Angleterre et d'Irlande l'Église romaine reçoive par an mille marcs sterling, outre le denier du bienheureux Pierre; cinq cents marcs à la fête de saint Michel, cinq cents à Pâques : sur cette somme il y a sept cents marcs pour l'Angleterre et trois cents pour l'Irlande. Si quelqu'un de mes successeurs ose changer quelque chose à la présente disposition, qu'il soit déchu de la couronne et que cette charte, qui établit *notre dépendance*, soit fixe à jamais. »

Le même jour, veille de l'Ascension (1213), Jean s'agenouillant devant le légat Pandolphe, se reconnut vassal du Saint-Siége en ces termes : « Moi Jean, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et seigneur d'Irlande, à partir de ce jour et dorénavant, je serai fidèle à Dieu, au bienheureux Pierre, à l'Église romaine, à mon seigneur pape, le seigneur Innocent, et à ses successeurs catholiquement élus. » La cou-

ronne royale fut alors déposée entre les mains du légat, devant qui on plaça, à terre, l'argent du tribut. Pandolphe, avant d'expédier à Rome ces trésors de Satan, les foula aux pieds; quant à la couronne, il la rendit au bout de cinq jours; l'ordre était déjà envoyé à Philippe Auguste de renoncer à son entreprise.

Lorsque Jean se releva, aux yeux de beaucoup de ses sujets, il n'était plus roi; il s'empressa de leur prouver qu'il avait encore le bourreau à ses ordres. Un pauvre ermite lui avait prédit la fin de son règne pour le jour de l'Ascension. Ce jour passé, Jean le fit attacher à la queue d'un cheval, puis suspendre à un gibet, lui et son fils. « Beaucoup de gens trouvèrent indigne qu'il fût puni d'une mort si cruelle *pour avoir dit la vérité.* »

Grande charte (1215).

Que la majesté royale ait été dégradée par Jean, même aux yeux de ses dévots contemporains, c'est ce qu'on ne saurait nier, et la défaite de ses alliés, au pont de Bouvines, n'était pas faite pour le relever dans l'esprit de ses sujets. En effet, l'année suivante (1214), le roi d'Angleterre était parvenu à organiser une ligue formidable contre le monarque, exécuteur empressé des sentences d'Innocent III; mais tandis que le mauvais vouloir de ses barons, et la présence d'une armée française, sous le prince Louis, rendaient inutile son débarquement dans l'ouest de la France, vers le nord, l'empereur Othon IV, son neveu Ferrand, comte de Flandre, Regnauld, comte de Boulogne, étaient battus ou pris (27 août) par Philippe en personne.

Une tyrannie, odieuse au dedans et avilie au dehors, ne peut durer longtemps. Depuis plusieurs années, les barons songeaient à poser des bornes au despotisme du plus méprisable des princes, lorsqu'ils rencontrèrent un auxiliaire précieux dans Étienne Langton. Chef d'un clergé, naguère si cruellement persécuté, le nouveau primat savait, mieux que tout autre, ce qu'il fallait craindre des caprices sanguinaires et de la rapacité de Jean. Aussi, à peine avait-il pris possession de son siége, au mois de septembre 1213, qu'il

profita d'une assemblée générale des barons et prélats d'Angleterre, pour parler ainsi aux principaux seigneurs : « Vous savez comment j'ai absous moi-même le roi à Winchester, comment aussi je l'ai obligé de jurer qu'il abolirait les mauvaises lois, et ferait observer les bonnes lois, celles du roi Édouard. Voici une charte de Henri Ier, par laquelle, si vous le voulez, vous pouvez rétablir dans leur ancien état vos libertés perdues. » Alors il déploya et fit lire cette charte, et les barons comprirent qu'ils pourraient mettre leurs prétentions nouvelles à l'abri, sous un droit ancien et un nom respecté.

Vers la fin de 1214, peu de temps après la bataille de Bouvines, « les comtes et barons d'Angleterre se réunirent à Saint-Edmond (Saint-Edmund's Bury), sous prétexte d'y prier, mais en réalité pour y délibérer. Après de secrètes conférences, ils produisirent, au milieu de l'assemblée, la charte du roi Henri Ier, qui contenait quelques libertés et lois du roi Édouard, octroyées par lui à la sainte Église et au baronnage d'Angleterre ; sans compter plusieurs autres libertés que ledit roi Henri y avait lui-même ajoutées. Alors, les barons jurèrent sur le maître autel, que si le roi se refusait à octroyer les mêmes lois et libertés, ils lui feraient la guerre, jusqu'à ce qu'il les eût confirmées par une charte munie de son sceau. Ils convinrent ensuite de se présenter tous ensemble au roi, après la fête de Noël, et, jusqu'à cette époque, de se pourvoir bien en chevaux et en armes, de façon que si le roi refusait, ils l'obligeassent aussitôt par la prise de ses châteaux à donner satisfaction. Ces conventions faites, chacun se retira chez soi. »

« Le roi Jean tint sa cour à Noël, à Worcester ; mais il y resta à peine un jour, et de là il se rendit en toute hâte à Londres, où il chercha un refuge dans la maison des templiers. Les barons arrivèrent dans un appareil militaire assez redoutable, et demandèrent la confirmation des libertés octroyées déjà à eux-mêmes, au royaume et à l'Église d'Angleterre. Le roi voyant que les barons étaient fermement résolus à persister dans leurs demandes, et qu'ils étaient préparés pour le combat, répondit que c'était une grande

et difficile chose ; qu'il les priait de lui donner trêve jusqu'à Pâques closes (dimanche de *Quasimodo*), afin qu'il en délibérât. Après de longues négociations, le roi Jean fut contraint de promettre, qu'au jour fixé, il donnerait satisfaction à tous. Cela fait, les seigneurs retournèrent chez eux. Pendant ce temps, le roi, voulant se prémunir pour l'avenir, se fit jurer à lui seul, contre tous hommes, fidélité dans l'Angleterre entière, et fit renouveler les hommages. Il prit une précaution qu'il croyait plus efficace : il se croisa, afin de se mettre à l'abri sous la protection de la croix. » (Matthieu Pâris.)

Les barons, qui avaient pour chefs, le primat Étienne Langton, Guillaume de Pembroke, Robert Fitz-Walter, enfin Eustache de Vescy, dont Jean se vantait publiquement d'avoir séduit la femme, célèbre par sa beauté et ses vertus, tinrent, la semaine de Pâques, une grande assemblée à Stamford. L'abandon de Jean était tel qu'il n'avait, pour discuter ses intérêts avec la noblesse insurgée, que les chefs de cette même noblesse. Sa suite se trouva réduite un moment à sept chevaliers. « Il envoya aux barons l'archevêque de Canterbury, le comte de Pembroke, et quelques autres hommes sages, pour leur demander quelles étaient ces lois et libertés qu'ils réclamaient. Les barons remirent aux députés une cédule, affirmant que, si le roi ne leur octroyait sur-le-champ ce qu'elle contenait, ils sauraient bien l'y forcer. L'archevêque, de retour, présenta la cédule au roi, en lui récitant de mémoire chacun des articles. Aussitôt, le roi se prit à rire d'un air moqueur et furieux : « Comment les barons se contentent-ils de ces exactions iniques? s'écria-t-il. Ils devraient demander le royaume ! Ce qu'ils réclament n'est appuyé sur aucun droit. Jamais je n'accorderai de tels priviléges, qui de roi me rendraient esclave. » (Matth. Pâris.)

Bien décidés de leur côté à ne pas céder, les barons se proclamèrent *Armée de Dieu et de sa sainte Église*. Le 24 mai, ils entrèrent dans Londres, aux applaudissements des bourgeois, et, le vendredi 19 juin 1215, le roi, privé de sa capitale, signait dans la prairie de Runny-

Mead (sur la rive droite de la Tamise, à huit kilomètres de Windsor), l'acte demeuré à jamais célèbre sous le nom de *grande charte*. En voici les principaux passages : « Jean, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, etc. Qu'il vous soit notoire, que nous, en vue de Dieu, pour le salut de notre âme, etc.; sur l'avis de nos vénérables pères, Étienne, archevêque de Canterbury, primat de toute l'Angleterre et cardinal de la sainte Église romaine; Henri, archevêque de Dublin (ici se trouvent les noms de sept évêques), de maître Pandolphe, sous-diacre et familier du seigneur pape, de frère Amaury, maître de la milice du Temple en Angleterre, et des nobles hommes Guillaume, comte de Pembroke; Guillaume, comte de Salisbury; Hubert de Burgh, sénéchal du Poitou, etc., nos féaux, avons sur toutes choses accordé à Dieu et confirmé par cette présente charte, par nous et pour nos héritiers à jamais:

1. Que l'Église d'Angleterre sera libre et jouira de ses droits et libertés, sans qu'on y puisse toucher en aucune façon : et nous voulons qu'on observe cette concession qui appert de ce que la liberté des élections étant regardée comme un point capital pour l'Église d'Angleterre, nous l'avions accordée de notre pure et spontanée volonté, avant même le différend qui a éclaté entre nous et nos barons....

2. Nous avons aussi accordé à tous nos hommes libres du royaume d'Angleterre, pour nous et pour nos héritiers à jamais, toutes les libertés spécifiées ci-dessous, pour être possédées par eux et par leurs héritiers, comme les tenant de nous et de nos héritiers.

3. Si quelqu'un de nos comtes ou de nos barons, ou autres tenant de nous en chef sous la redevance du service militaire, vient à mourir, et qu'à l'époque de son décès son héritier ait l'âge plein, et doive le relief, cet héritier payera pour son héritage, selon l'ancienne taxe; c'est-à-dire l'héritier ou les héritiers d'un comte, pour l'entière baronnie de ce comte, cent livres.

4. Si un héritier de cette sorte se trouve n'avoir pas l'âge plein, et qu'il doive tomber en garde, son seigneur ne pourra prendre la garde de sa personne ou de sa terre, avant

d'avoir reçu son hommage par-devant sa cour ; et après que cet héritier aura été en garde, et sera parvenu à l'âge de vingt et un ans, il sera mis en possession de son héritage, sans relief ni payement.

5. Celui qui aura en garde les terres d'un héritier de cette sorte, encore mineur, ne pourra prendre sur ces mêmes terres que des issues, des coutumes et des services raisonnables, sans détruire ni dévaster les biens des tenanciers, ni rien de ce qui appartient à l'héritage....

7. Les héritiers seront mariés sans disparagement (sans qu'il y ait mésalliance), et de façon qu'avant la célébration du mariage, on en réfère aux proches, selon leur degré de parenté avec l'héritier....

9. On ne pourra contraindre aucune veuve à prendre un nouveau mari tant qu'elle voudra rester dans l'état de viduité ; mais elle sera obligée de donner sûreté qu'elle ne se remariera pas sans notre consentement, si elle relève de nous, ou sans le consentement du seigneur de qui elle relèvera....

14. *Nous n'établirons aucun escuage*[1] *ou autre impôt d'aide dans notre royaume sans le consentement de notre commun conseil du royaume;* si ce n'est pour le rachat de notre personne, pour armer notre fils aîné chevalier et pour marier une fois seulement notre fille aînée, auxquels cas nous lèverons seulement une aide raisonnable.

15. Il en sera de même à l'égard des subsides que nous lèverons sur la ville de Londres, et la ville de Londres jouira de ses anciennes libertés et libres coutumes, tant sur la terre que sur l'eau.

16. Nous voulons et accordons encore que toutes les autres cités, villes et bourgs, que les barons des cinq ports et tous les ports jouissent de toutes leurs libertés et libres coutumes.

17. Quand on devra tenir le commun conseil du royaume pour asseoir les aides autrement que dans les trois cas plus

1. L'escuage ou scutage était une commutation pécuniaire du service militaire. Les grands tenanciers, qui devaient fournir au roi un certain nombre d'hommes, lui payaient une somme d'argent par tête et gardaient leurs vassaux, sur lesquels ils levaient à leur tour un scutage pour s'indemniser. Grâce au scutage, les rois d'Angleterre pouvaient avoir, en place de milices féodales inexpérimentées, des soldats rompus au métier des armes.

haut spécifiés, et pour asseoir les escuages, nous ferons sommer les archevêques, évêques, abbés, comtes et hauts barons du royaume, chacun en particulier et par lettres de nous.

18. Nous ferons en outre sommer en général, par nos vicomtes et nos baillis, tous autres qui tiennent de nous en chef quarante jours au moins avant la tenue de l'assemblée, pour un jour fixe et pour lieu fixe, et dans toutes les lettres de sommation, nous déclarerons les causes de cette sommation.

19. Les sommations étant faites de cette manière, on procédera sans délai à la décision des affaires selon les avis de ceux qui se trouveront présents, quand même tous ceux qui auraient été sommés n'y seraient pas....

22. La cour des plaids communs ne suivra plus notre personne, mais elle demeurera fixe en un lieu certain. Les procès relatifs à l'expulsion de possession, à la mort d'un ancêtre ou à la dernière présentation aux églises ne seront jugés que dans les provinces dont les parties dépendront, et de la manière suivante : nous, ou (si nous sommes absent du royaume) notre grand justicier, enverrons une fois tous les ans dans chaque comté des justiciers qui, de concert avec les chevaliers des mêmes comtés, tiendront leurs assises dans la province même....

25. Un tenancier libre ne pourra pas être mis à l'amende pour de petites fautes, si ce n'est proportionnellement au délit, ni pour de grandes fautes, si ce n'est la grandeur du délit, sauf ses moyens indispensables de subsistance; il en sera usé de même à l'égard des marchands, auxquels on ne pourra enlever ce qui leur est nécessaire pour entretenir leur commerce.

26. Semblablement, *les vilains tant de nos domaines que des domaines d'autrui,* ne pourront être mis à l'amende s'ils tombent sous notre merci, que sauf leurs moyens de gagnage. *Aucune des susdites amendes ne sera imposée que sur le serment de douze hommes du voisinage, loyaux et de bonne réputation....*

38. Aucun bailli, vicomte ou autre notre officier, ne

prendra par force ni chevaux ni chariots pour porter notre bagage, qu'en payant le prix stipulé par les anciens règlements, savoir : dix deniers par jour pour un chariot à deux chevaux, et quatorze deniers par jour pour un chariot à trois chevaux....

41. Tous les filets à prendre des saumons[1] et autres poissons tendus dans la Tamise, dans la Medway et autres rivières d'Angleterre, excepté sur les côtes de la mer, seront entièrement enlevés....

43. Il y aura une seule et même mesure par tout le royaume pour le vin et pour la bière, ainsi que pour le grain, et cette mesure sera conforme à celle dont on se sert à Londres. Il en sera pour les poids de même que pour les mesures....

48. *Aucun homme libre ne sera pris ni emprisonné ni dépossédé de ce qu'il tient librement, ou de ses libertés, ou de ses libres coutumes, ni ne sera mis hors la loi, ni exilé, ni privé de quelque chose en aucune façon, ni nous ne marcherons contre lui, ni ne l'enverrons en prison que par le légal jugement de ses pairs ou par la loi du pays.*

49. Nous ne vendrons ni ne refuserons, ni ne différerons le droit et la justice à personne....

52. Il sera permis à l'avenir *à toutes personnes* de sortir du royaume et d'y revenir en toute sûreté et liberté, par terre et par eau, sauf le droit de fidélité qui nous est dû....

66. Toutes les libertés et priviléges que nous accordons par la présente charte, pour être observés dans le royaume à l'égard des rapports entre nous et tous nos vassaux, seront observés de même par les clercs et par les laïques, à l'égard des rapports entre eux et leurs tenanciers, sauf les libertés et libres coutumes des archevêques, évêques, abbés, prieurs, templiers, hospitaliers, comtes, barons, chevaliers

1. Nous citons cet article pour faire ressortir combien la grande charte a plus de rapports avec les capitulaires des Carlovingiens, avec tous les monuments législatifs du moyen âge qu'avec nos chartes modernes. On y trouve les détails les plus minutieux juxtaposés aux mesures les plus générales. L'esprit de classification lui est étranger. Les grands principes s'y glissent sous la forme d'une application toute spéciale. C'est bien là, du reste, le génie de la vieille Angleterre, dont les fils, même aujourd'hui, invoquent beaucoup plus fréquemment les *précédents* que les principes.

et tous autres, tant ecclésiastiques que séculiers, dont ils jouissaient avant cette charte.

A la grande charte proprement dite en furent annexées deux autres, l'une dite des forêts, qui mettait quelques bornes à l'effroyable tyrannie exercée par les princes normands et angevins pour propager et protéger leur gibier; l'autre destinée à confirmer à l'Église la liberté de ses élections. Avant la charte des forêts, « tout homme surpris en fraude de venaison, était condamné, soit à avoir les yeux crevés, soit à perdre les pieds ou les mains. » On lit au contraire dans cette charte : « Nul, à l'avenir, ne sera condamné à perdre la vie ou les membres, pour avoir pris de notre venaison. Toutefois, si quelqu'un est saisi et convaincu d'avoir pris de notre venaison, qu'il soit mis à grosse rançon, s'il a de quoi se racheter; s'il n'a pas de quoi se racheter, qu'il soit enfermé dans nos prisons pendant un an et un jour. Si après un an et un jour, il peut trouver des cautions, il sortira de prison; s'il n'en trouve pas, il sera banni de notre royaume d'Angleterre.

« Tout archevêque, évêque, comte ou baron, sommé de se rendre à notre cour, pourra en passant dans nos forêts, prendre un daim ou deux en présence d'un forestier ; mais si le forestier est absent, il fera sonner du cor, afin qu'il ne semble pas qu'il dérobe le daim. Il lui sera permis de faire la même chose en revenant. »

Cette charte des forêts se terminait ainsi : « Or, comme nous avons accordé toutes ces libertés en vue de Dieu et pour la réformation de notre royaume, nous voulons les maintenir en pleine et entière stabilité; et, afin d'assoupir complétement la discorde survenue entre nous et nos barons, nous leur donnons et octroyons les garanties qui suivent : les barons choisiront librement vingt-cinq barons du royaume, qui devront observer, maintenir et faire observer la paix et les libertés que nous leur avons accordées, et que nous avons confirmées par la présente charte; en sorte que si nous avons lésé quelqu'un en quelque chose, soit par nous-mêmes, soit par notre justicier, ou si nous

avons violé l'un des articles de la présente paix et sécurité, et que le tort soit prouvé à quatre barons, parmi les vingt-cinq, ces quatre barons viennent vers nous ou vers notre justicier, dans le cas où nous serions hors du royaume, et nous remontrant la transgression, nous demandent de donner sans délai réparation. Si nous ou notre justicier ne corrigeons par ledit abus dans l'espace de quarante jours, à partir du moment où le fait nous aura été déféré, les quatre barons susdits pourront porter l'affaire devant les vingt et un barons restants, et alors ces barons, à l'aide de la commune du pays, nous contraindront et nous molesteront de toutes les manières possibles; par exemple, en s'emparant de nos châteaux, de nos terres, de nos possessions, et par autres manières qu'ils pourront, jusqu'à ce que la réparation qui leur semblait convenable ait été faite; sauf toutefois notre personne, celle de la reine notre femme, et celles de nos enfants. Quand réparation aura été faite, ils veilleront sur notre conduite comme auparavant. Quiconque voudra tenir une terre jurera que, pour l'exécution de toutes les choses susdites, il obéira aux ordres des vingt-cinq barons, et qu'il nous molestera de concert avec eux selon son pouvoir. »

Ainsi, dès le commencement du XIII[e] siècle, la noblesse anglaise stipulait de précieuses garanties en faveur du bourgeois, du vilain, comme du gentilhomme et forçait le roi à proclamer : 1° qu'aucun nouvel impôt n'est obligatoire, s'il n'a été voté par le parlement ou grand conseil de la nation[1]; 2° que nul ne peut être inquiété dans ses biens ou sa personne, si ce n'est suivant les formes légales et d'après le verdict de ses pairs (*habeas corpus* et jury); 3° que les sujets ont le droit incontestable de résister par la force à un monarque violateur des lois. C'est donc avec raison qu'on considère la grande charte comme la base fondamentale des libertés anglaises. Une fois de sages limites posées à l'autorité royale, il s'engagea, pour obliger la couronne à les

1. Toutefois, la royauté anglaise ne renonça expressément à la levée de toute espèce d'impôts sans le consentement du parlement, que la vingt-cinquième année du règne d'Édouard I[er], quatre-vingts ans après la concession de la grande charte.

respecter, une lutte à laquelle s'intéressèrent toutes les classes de la société et dont la nation devait sortir victorieuse. Maintenant, si l'on veut comprendre pourquoi la noblesse anglaise a joué un si beau rôle, tandis que la noblesse française n'a rien tenté de pareil, il suffit de se rappeler leur origine toute différente. La première créée par Guillaume le Conquérant, dotée par lui de ses fiefs, de ses châteaux qui se trouvaient éparpillés sur toute la surface du sol et non comme en France, presque d'un seul tenant, placée en présence de la race saxonne tout récemment dépossédée, se trouva dans une étroite dépendance de l'autorité royale, qui sous le cruel et cynique Jean, dégénéra en une atroce tyrannie. Elle ne pouvait donc éviter d'être écrassée que par une étroite union avec la bourgeoisie; la seconde, au contraire, issue des envahisseurs de l'empire romain, ne tenait ses terres que par héritage ou par empiétement sur les hommes libres et le domaine royal; elle commandait à des serfs habitués depuis des siècles à sa domination; elle rendait une justice dont on n'osa appeler à la justice royale qu'au XIIIe siècle, tandis qu'avant 1066 les jugements de la noblesse normande étaient déjà soumis à la révision de son duc. Longtemps toute-puissante, la noblesse française ne songea que fort tard à résister à la royauté, et quand elle y pensa, elle se trouva seule en présence du monarque aux bras de qui s'était jetée une bourgeoisie opprimée par elle. Isolée au milieu de la nation, elle ne quitta le château féodal que pour les antichambres de Louis XIV et de Louis XV. Quant à la noblesse anglaise, appuyée sur la bourgeoisie, faisant cause commune avec elle, elle dicta des lois à la royauté. Union de la noblesse et de la bourgeoisie contre le despotisme royal, tel est le grand fait qui a, de si bonne heure, donné aux Anglais de toute condition le noble orgueil et le patriotisme du citoyen. Habitués depuis des siècles à la vie politique, ils savent se tenir à égale distance de l'esprit factieux comme d'une basse servilité, tandis que la France, à peine émancipée, marche d'un pas chancelant dans les voies de la liberté [1].

1. « La grande charte a puissamment contribué à assurer à la nation anglaise le

Jean viole la grande charte (1215); sa mort (1216).

Jean avait à peine signé la grande charte qu'il entra dans un de ces accès de fureur ordinaires aux rois normands ou angevins. « Pourquoi, s'écriait-il, m'a-t-on nourri avec le lait des mamelles? Pourquoi m'a-t-on laissé croître pour mon malheur? On aurait dû m'égorger plutôt que de me présenter des aliments! » Puis il grinçait des dents, roulait des yeux hagards, saisissait, comme un homme en délire, des bâtons et des morceaux de bois qu'il rongeait avec les dents et qu'il brisait. Par ses ordres, des agents, munis de cet or qu'il avait arraché par toute sorte d'extorsions, se rendirent en Flandre, en Picardie, en Poitou, en Guienne, pour y lever des mercenaires à qui on promettait un second partage de l'Angleterre. Le pape lui-même, chose triste à dire, prit parti pour le roi parjure; il le dégagea de ses serments, excommunia les barons et suspendit le primat, principal auteur de la grande charte. Toutefois, si l'influence pontificale était immense, Innocent III s'abusait en croyant pouvoir triompher de la force que donne aux hommes le sentiment du bon droit. Les barons résistèrent à son injuste sentence et offrirent la couronne au fils de Philippe Auguste, à Louis, neveu de Jean, par sa femme Blanche de Castille.

Les Brabançons et routiers de Jean ravageaient l'Angleterre dans tous les sens, lorsque le prince français y débarqua, 30 mai 1216. La lutte devint alors plus vive; mais Jean, qu'Alexandre II, roi d'Écosse, attaquait également

double avantage de la stabilité et du perfectionnement. Elle donna au monde le premier exemple de la marche progressive d'un grand peuple pendant des siècles, en balançant une démocratie turbulente et une fière aristocratie par une monarchie assise sur des bases incertaines et mal déterminées, de manière à faire sortir, à la longue, de ces éléments si divers la seule forme de gouvernement libre que l'expérience ait démontrée praticable avec une vaste domination. Tout homme qui admirera à l'avenir la sagesse des dispositions qui ont fait du droit de lever l'impôt le palladium de la liberté, qui ont rendu impossibles les emprisonnements secrets et arbitraires, et qui ont accordé au peuple une plus large part du pouvoir judiciaire que dans aucun autre État civilisé, de manière à assurer, au lieu de compromettre, la tranquillité publique; tout homme qui jouit avec délices du spectacle d'assemblées d'hommes instruits et indépendants, discutant et arrêtant, sous les yeux d'un peuple éclairé, les lois et la politique propres à assurer la grandeur et la prospérité des nations, ne doit parler qu'avec reconnaissance et respect des auteurs de la grande charte. L'avoir produite, l'avoir maintenue, l'avoir conduite à la maturité, c'est, pour l'Angleterre, un titre immortel à l'estime du genre humain. » Sir James Mac-Intosh, *Histoire d'Angleterre*, t. Ier, p. 367.

du côté du nord, n'en vit pas la fin. Le 14 octobre, comme il traversait le golfe de Wash, un grand nombre de fourgons et de bêtes de somme qui portaient ses joyaux et son trésor furent engloutis par le flux. Le chagrin d'une telle perte, joint aux fatigues d'un corps épuisé par les débauches, lui occasionnèrent une fièvre aiguë qu'il augmenta « par sa funeste gourmandise, en mangeant avec excès des pêches et en buvant sans mesure de la cervoise nouvelle. » Il succomba au château de Newark, dans le comté de Nottingham (10 octobre 1216). Il laissait l'Angleterre privée de toutes ses dépendances continentales, excepté de la Guienne, mais dotée, bien malgré lui, il est vrai, de la grande charte.

Quelques écrivains ont annoncé, sans preuve, que Jean avait péri empoisonné. Shakespeare accepte cette version. « L'enfer est dans mon cœur, et le poison, établi comme une furie infernale, tyrannise et dévore mon sang atteint d'une peste incurable. »

CHAPITRE XIV.

HENRI III (1216-1272).

RÉGENCE DU COMTE DE PEMBROKE (1216-1219). — RÉGENCE DE HUBERT DE BURGH (1219-1232). — CONSPIRATION CONTRE LES CLERCS ROMAINS (1231-1232). — ADMINISTRATION DE PIERRE DES ROCHES (1232-1234); INFLUENCE DES POITEVINS. — HENRI III ÉPOUSE ÉLÉONORE DE PROVENCE (1236); INFLUENCE DES PROVENÇAUX; ATTEINTES A LA LIBERTÉ DES ÉLECTIONS CANONIQUES. — PERSÉCUTION CONTRE LES JUIFS. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES; FRANCE, SICILE, ALLEMAGNE. — MAUVAISE FOI DE HENRI III. — SIMON DE MONTFORT. — STATUTS D'OXFORD (1258). — ARBITRAGE DE SAINT LOUIS (1263). — VICTOIRE DES BARONS A LEWES (1264). — GOUVERNEMENT DE LEICESTER; REPRÉSENTATION DES COMTÉS DANS LE PARLEMENT. — MORT DE SIMON DE MONTFORT A EVESHAM (1265). — CROISADE DU PRINCE ÉDOUARD (1270-1272); MORT DE HENRI III (1272); RÉSULTATS DE SON RÈGNE.

Régence du comte de Pembroke (1216-1219).

La mort de Jean ruina la fortune du fils de Philippe Auguste. La noblesse anglaise n'avait pas hésité entre son roi

lâche, cruel, parjure, et un chef empressé d'augmenter par les plus magnifiques promesses le nombre de ses partisans. Mais, quand elle dut opter pour un prince indigène, enfant de dix ans, ou pour un étranger, le sentiment national reprit le dessus. Beaucoup de barons changèrent de parti, surtout lorsqu'ils virent, investi de la régence, sous le titre de *rector regis et regni*, l'un des auteurs de la grande charte, le sage Guillaume, comte de Pembroke, grand maréchal du royaume. Il descendait de ce Richard Strongbow, comte d'Eu, qui, dans les premières années du XIIe siècle, conquit sur les Gallois le comté de Pembroke, et dont le petit-fils, appelé Richard comme son grand-père, se créa à la pointe de sa lance de vastes possessions dans le sud de l'Irlande. La charge de grand maréchal était héréditaire dans cette illustre famille dont les chefs, indépendamment de ce titre, portaient le nom de maréchal ou marshall, commun à tous les membres de leur maison. Les importantes fonctions de grand justicier furent laissées à Hubert de Burgh, comte de Kent, qui les exerçait déjà sous le dernier roi. N'oublions pas non plus de mentionner un troisième personnage, Pierre des Roches, évêque de Winchester, qui, après avoir figuré parmi les plus terribles routiers du roi Jean, s'était vu élever par lui à la dignité épiscopale et sacra son fils de concert avec Jocelin, évêque de Bath. Dans cette cérémonie, à laquelle prit part le légat du pape, ce qui était d'un grand poids en faveur de Henri III, un simple cercle d'or remplaça sur la tête de l'enfant la couronne naufragée de son père.

Cependant le pape avait excommunié Louis et tous ses adhérents. Chaque dimanche, chaque jour de fête, l'excommunication était renouvelée dans les églises. Honorius III avait même accordé à tous ceux qui combattraient pour Henri III les priviléges réservés aux croisés. Des calomnies perfidement répandues augmentaient la haine contre les Français: Louis, disait-on, voulait empoisonner ou massacrer les barons anglais de son propre parti pour faire à ses compatriotes un nouveau partage de l'Angleterre. Les spoliateurs de la race saxonne devaient être à leur tour expropriés, et les

Normands faire place aux Français. Shakspeare, ce fidèle écho des bruits populaires, n'a pas oublié cette accusation calomnieuse dans sa pièce du roi Jean.

La plus rude atteinte portée au crédit du prince français fut la précaution prise par le régent de convoquer à Bristol un conseil de barons, au sein duquel la grande charte fut renouvelée (12 novembre 1216). La confirmation n'était pas entière; quelques-unes des plus importantes dispositions étaient omises; mais la nouvelle charte se bornait à les suspendre, et annonçait l'intention d'en référer à une assemblée plus générale. Elle se terminait par ces mots : « Et comme il y avait dans la charte précédente quelques chapitres d'une nature grave et douteuse, savoir : sur l'établissement des escuages et aides, sur les dettes des juifs et autres, sur la liberté d'entrer dans le royaume et d'en sortir, sur les forêts, garennes et leur garde, sur les coutumes des comtés, il a plu aux susdits prélats et seigneurs que ces choses demeurent en suspens jusqu'à ce que nous en ayons plus amplement délibéré; et alors nous ferons pleinement, tant sur ces choses-là que sur toutes autres, les réformes qui importeront à l'intérêt commun, à la paix et au bon état de notre royaume. »

C'en fut assez pour frapper de mort le parti français, qui ne parut plus que celui des ambitions ou des craintes personnelles enrôlées à la suite de l'étranger. Louis vit ses rangs s'éclaircir chaque jour, et il n'osait quitter Londres de peur qu'elle ne se soulevât, quand ses adversaires remportèrent à Lincoln un avantage décisif. Le comte du Perche, chef de son armée, était maître de cette ville, mais n'avait pu s'emparer du château, défendu par la courageuse Nicolette de Canville. Le 29 mai 1217, les partisans de Henri III, conduits par Pembroke et le belliqueux évêque de Winchester, pénétrèrent dans la ville tandis que les défenseurs du château faisaient une sortie. « Bientôt les gens du roi Henri ayant percé à coups de trait les chevaux sur lesquels les barons étaient montés, et les ayant égorgés comme des pourceaux, les forces des barons diminuèrent sensiblement : car, dès que les chevaux tombaient morts à terre, les cavaliers qu'ils

entraînaient avec eux étaient faits prisonniers, n'ayant personne pour les dégager. On sollicita le comte du Perche de se rendre pour avoir la vie sauve; mais il se mit à jurer avec d'horribles serments qu'il ne se rendrait jamais aux Anglais qui avaient trahi leur propre roi. En entendant ces mots, un soldat de l'armée royale lui porta, à travers la visière du casque, un coup qui lui perça la tête et fit sortir la cervelle, genre de mort bien mérité, puisqu'il avait blasphémé si souvent par sa cervelle. Les Français alors se mirent à fuir; mais ce ne fut pas sans de grands malheurs pour eux.... tout leur bagage fut pris, et la ville fut pillée jusqu'à la dernière pièce de monnaie, sans qu'on respectât aucune des églises. Ce combat fut appelé, en dérision de Louis et de ses barons, la Foire de Lincoln; on fit en effet grand butin, et c'était marché ce jour-là. »

La ruine du prince français, commencée par cette rencontre, fut complétée par une grande victoire navale, que gagna le justicier Hubert de Burgh. Cet homme intrépide, qui déjà, à la mort de Jean, avait refusé de rendre à Louis le château de Douvres, quoique son frère fût prisonnier et en danger d'être pendu, apprenant que quatre-vingts voiles amenaient à Louis de nombreux Brabançons et routiers, dit au régent, à l'évêque de Winchester et aux autres seigneurs : « Si cette race de malheur entre en Angleterre, sans nul doute, c'est fait de nous. Allons donc intrépidement à leur rencontre : Dieu sera de notre côté, puisque ce sont gens excommuniés. » Ceux-ci lui répondirent : « Nous ne sommes pas gens de mer, nous autres chevaliers; nous ne sommes ni pirates, ni pêcheurs. Va mourir là, si tu veux. » Alors Hubert se retira à l'écart, et ayant mandé Lucas, son chapelain, il se prémunit du saint viatique. Puis, enflammé d'une audace de lion, il s'adressa ainsi à ceux qui gardaient le château de Douvres : « Si je viens à être pris, laissez-moi pendre, je vous le demande par le sang du Christ, plutôt que de rendre ce château à aucun Français : car c'est la clef de l'Angleterre. » Ceux-ci le lui promirent en pleurant. Le jour de Saint-Barthélemy (24 août 1217), Hubert quitta le port de Douvres avec quarante vaisseaux et quel-

ques chevaliers d'élite, mais en petit nombre, et après avoir donné ordre de diriger le gouvernail comme pour gagner directement Calais. Le moine Eustache, qui, après avoir jeté le froc pour se faire pirate, commandait la flotte française, s'apercevant de cette manœuvre : « Je sais, s'écria-t-il, que ces misérables veulent aller à Calais, pour y piller comme des brigands ; c'est en vain, car on les recevra bien là-bas. » Mais voici que les Anglais, remarquant qu'ils avaient pris le vent, tournèrent brusquement le gouvernail, et ayant en travers un vent favorable, se lancèrent avec vigueur sur l'arrière-garde ennemie. Ils avaient à leurs galères des éperons de fer, qui faisaient trou dans les vaisseaux de leurs adversaires et les coulaient à fond en un moment. Ils se servaient aussi de chaux vive, réduite en poussière très-menue, qu'ils jetaient dans les airs, et qui, poussées par le vent, entrait dans les yeux des Français et les aveuglait. Près des navires ennemis, les Anglais les tiraient à eux en y jetant des grappins de fer; puis, sautant à l'abordage, ils coupaient, avec des haches bien affilées, les cordages et les antennes qui supportaient les voiles, en sorte que celles-ci tombaient déployées sur les Français qui se trouvaient pris comme des oiseaux sous le filet. Les plus nobles Français furent réservés pour la prison, les autres furent mis en pièces. Eustache avait cherché à se rendre méconnaissable, et s'était caché dans la sentine d'un vaisseau : découvert enfin, il eut la tête tranchée par Richard, bâtard du roi Jean.

Louis étant menacé de rester captif en Angleterre se hâta d'accepter les propositions du légat du pape et du comte-maréchal. Il fut convenu (11 septembre) que Louis relèverait les barons de leur serment de fidélité, et qu'alors, en recevant leur allégeance, Henri III leur accorderait une pleine amnistie. Dix mille marcs furent remis au prince français pour qu'il pût acquitter ses dettes, et celui-ci fit, dit-on, à Henri III une promesse sous serment de lui rendre, dès son avénement, les provinces continentales prises au roi Jean. Ce qui est certain, c'est que le fils de Philippe Auguste, devenu son successeur, en 1223, sous le

nom de Louis VIII, déclara à Henri III qu'il ne lui céderait ni un pouce de terre ni *la valeur d'un fromage.*

Au mois de novembre de cette même année 1217, une nouvelle confirmation de la grande charte acheva de pacifier l'Angleterre; mais les dispositions qui en avaient été retranchées l'année précédente, à l'assemblée de Bristol, ne furent point rétablies. On convint que l'escuage serait payé comme au temps de Henri II, c'est-à-dire sans qu'il fût nécessaire de convoquer le grand conseil national.

Régence de Hubert de Burgh (1219-1222).

Aucun homme n'était plus propre que le comte de Pembroke à cicatriser les plaies de la guerre civile. Malheureusement il mourut dès 1219, et l'épitaphe suivante prouve mieux la haute idée qu'on avait de lui que le bon goût de ses contemporains : « Je suis celui qui a été Saturne pour l'Irlande, le Soleil pour l'Angleterre, Mercure pour la Normandie et Mars pour la France. » En effet, ajoute Matthieu Pâris, il avait été le conquérant et l'exterminateur de l'Irlande, la gloire et l'honneur de l'Angleterre, pour les Normands un négociateur habile et souvent heureux, pour les Français un ennemi redoutable et un invincible capitaine.

Guillaume Maréchal réunissait en lui les doubles fonctions de régent du royaume et de tuteur du jeune monarque : après lui elles furent partagées. La régence fut donnée au vainqueur d'Eustache le moine, au courageux justicier Hubert de Burgh, tandis que Pierre des Roches, évêque de Winchester eut la garde de la personne royale, et une déplorable rivalité ne tarda pas à éclater entre eux. Le Poitevin des Roches était, à la cour d'Angleterre, le patron de tous les étrangers venus du continent; de Burgh soutenait les droits des Anglo-Normands. Toutefois le nouveau régent, bien que gêné par cette division fâcheuse du pouvoir, ne déploya pas dans la direction des affaires moins de fermeté que son prédécesseur. En 1223, le pape Honorius III déclara, par une bulle solennelle, Henri III, alors âgé de dix-sept ans, en état de supporter le fardeau de la royauté; mais le fils de Jean manquait de talents comme de volonté,

et le grand justicier continua à gouverner en son nom. Il poursuivit surtout, avec une louable persévérance, la démolition des châteaux élevés sans permission par certains routiers du roi Jean qui en avaient fait autant de repaires. Un de ces hommes qui tenaient encore plus du brigand que du soldat, le terrible Fawkes, doté par le père de Henri III du château de Bedford, et habitué depuis longtemps à rançonner cruellement toute la contrée voisine, eut l'audace (1224), ayant été condamné à une amende de trois mille livres, de faire prisonnier Henri de Braibroc, l'un de ses juges. Il comptait sur l'assistance de son ancien compagnon d'armes, l'évêque de Winchester. Mais cette fois le scandale était trop grand. Henri III en personne vint attaquer le château de Bedford à la tête d'une nombreuse armée qui ne s'en empara qu'à la suite d'un siége en règle et après avoir perdu beaucoup de monde. Toute la garnison fut pendue, le château rasé, et Fawkes, alors réfugié dans le pays de Galles, banni à perpétuité. L'impudent routier, sans se déconcerter, prit la croix, traversa impunément, grâce à ce signe révéré, la France, l'Italie, et l'année suivante (1225), « maître Othon (légat d'Honorius III) vint supplier humblement le roi d'Angleterre, au nom du seigneur pape, de rendre sa faveur à Fawkes, de lui restituer sa femme, ses terres et tous ses biens perdus et d'avoir en bonne amitié, comme il convenait, un homme qui lui avait rendu à lui (notamment à la bataille de Lincoln) et à son père tant de fidèles services. »

L'indignation soulevée par Fawkes rejaillit jusque sur Pierre des Roches; il prit la croix à son exemple, et se rendit à la terre sainte, où il passa cinq ans (1225-1230). Pendant son absence, Hubert de Burgh, demeuré seul dépositaire de l'autorité, put consacrer toute son attention à maintenir dans le royaume un ordre sévère et à réprimer toute tentative des seigneurs turbulents pour se soustraire au joug des lois. Cette conduite finit par soulever contre lui la haine de beaucoup de grandes familles qui, de concert avec les compatriotes du prélat poitevin, cherchèrent les moyens de le perdre. Une expédition infructueuse en

France, pour recouvrer la Rochelle enlevée par Louis VIII, porta le premier coup à sa puissance[1]. L'accueil affectueux fait à l'évêque de Winchester, de retour d'Asie, par son royal pupille, fut encore pour lui de mauvais augure. Enfin, l'an 1232, à l'occasion d'une invasion des Gallois, le prodigue Henri III se plaignant de manquer d'argent, on lui dit qu'il pourrait aisément en trouver chez Hubert et ses parents enrichis depuis longues années, aux dépens de la couronne. Le ministre reçut ordre de s'expliquer sur toutes les tutelles qu'il avait eues, sur toutes les rentes du domaine royal qu'il avait perçues, sur tous les subsides et amendes payés à l'échiquier, depuis le jour de sa nomination à la charge de justicier, c'est-à-dire pendant tout le règne actuel et une grande partie du dernier. Trop familiarisé avec la cupidité comme avec la faiblesse du roi pour songer à en appeler soit à sa justice, soit à sa reconnaissance, il se réfugia au prieuré de Merton. Laissé en liberté, avec deux mois pour préparer sa défense, il vit tout à coup révoquer cette concession et, menacé de nouveau d'être arrêté, il s'enfuit tout nu dans l'église de Boizars. Là, une hostie dans une main et la croix dans l'autre, placé sur les marches de l'autel, il attendit l'arrivée des gens envoyés à sa poursuite. Ceux-ci le saisirent et le placèrent sur un cheval, les pieds attachés sous le ventre de l'animal. Mais Henri III regrettant qu'on eût ainsi violé le droit d'asile le fit reconduire au sanctuaire. On rendit d'ailleurs sa fuite impraticable en creusant un fossé et en établissant une palissade tout autour de l'église. Vers le quarantième jour, la faim ou le désespoir amena le malheureux à se rendre lui-même à ses gardes. Il fut privé d'une partie de ses biens et condamné (décembre 1232) à demeurer captif jusqu'à ce que la mort de sa femme lui permît d'entrer dans l'ordre des templiers; mais dès 1234 il recouvra son rang et sa fortune.

1. Cette expédition mit en jeu pour la première fois un des principaux ressorts de la constitution anglaise. Le roi ayant demandé une aide aux prélats et barons assemblés, le parlement l'accorda, à condition que la charte serait confirmée. « Ainsi fut donné le grand exemple de combiner l'octroi d'un impôt avec le redressement des griefs, et ce fut l'origine de toutes les réformes faites successivement à la constitution. » Mac-Intosh, t. Ier, p. 377. En 1232, le parlement refusa un *scutage*.

Conspiration contre les clercs romains (1231-1232).

La papauté avait attaqué avec raison, aux XIe et XIIe siècles, la simonie des empereurs, des rois, des grands feudataires, mais elle devait plus tard l'exercer à son profit dans le monde entier, et, loin de vouloir abandonner aux membres du clergé le choix de leurs chefs immédiats, elle tendait chaque jour à abolir ce qui restait des formes démocratiques du christianisme naissant. Quand l'Église eut été constituée, notamment par Innocent III, en une monarchie absolue, non-seulement les chapitres, les couvents, se trouvèrent privés du droit d'élection, mais ils se virent imposer des étrangers, des Italiens, dont beaucoup ne visitaient jamais les populations confiées à leurs soins. Sur les lieux résidait seulement un représantant des prélats ultramontains, avec mission de leur faire passer les revenus de leurs bénéfices, sur lesquels le saint-siége prélevait une large part. La fiscalité de la chambre apostolique n'avait rien à envier à celle des Césars, et n'était pas moins odieuse aux populations.

« A cette époque (1231), de grands troubles s'élevèrent en Angleterre; ce fut une audacieuse conjuration à laquelle donna lieu l'insolence des clercs romains qui amena tant les nobles que les vilains du royaume à commettre de téméraires violences. Voici les lettres qui coururent en cette occasion : « A tel évêque ou à tel chapitre, tous ceux qui « aiment mieux mourir que d'être opprimés par les Ro- « mains, salut. Nous ne doutons pas que votre discrétion sa- « che comment les Romains et leurs légats se sont conduits « jusqu'ici envers vous et envers les autres ecclésiastiques « d'Angleterre, en conférant à leurs gens, comme il leur « plaît, les bénéfices du royaume, au grand préjudice et « dommage de vous et des autres prélats anglais. Ils fulmi- « nent des sentences de suspension contre vous, contre les « évêques vos collègues et contre les autres ecclésiastiques, « à qui il est évident que la collation des bénéfices appar- « tient, pour vous empêcher de conférer des bénéfices à « aucune personne du royaume, jusqu'à ce que, dans les

« églises de vos diocèses, cinq Romains aient été pourvus « chacun d'un bénéfice de cent livres de revenu, sans même « qu'on les désigne par leur propre nom. En entassant pour « nous et pour vous tous calamités sur calamités, ils nous « ont amenés à désirer plutôt de mourir que de vivre sous « une pareille oppression. C'est pourquoi, bien qu'il soit « dangereux de se révolter contre l'éperon, nous sentons « qu'à force de traire le sang vient, et nous sommes las de « la dureté de ces gens qui, dans le principe, venus à Rome « comme des étrangers[1], prétendent aujourd'hui non-seule« ment nous juger, mais encore nous condamner; nous « écrasant de fardeaux insupportables qu'ils ne veulent pas « remuer du doigt, ni par eux-mêmes, ni par les leurs. « Nous avons donc préféré d'un commun accord leur résis« ter et nous vous recommandons en conséquence de n'in« terposer aucunement vos bons offices à l'égard de ceux « qui se mêlent des affaires des Romains et de la perception « de leurs revenus, tandis que nous chercherons à délivrer « l'Église, le roi et le royaume d'un joug si pesant. Et sa« chez pour certain que si vous êtes trouvés (ce dont Dieu « vous garde) en contravention au présent ordre, ce qui « vous appartient sera livré aux flammes, et vous encourrez « indubitablement dans vos biens le châtiment que les Ro« mains encourront dans leurs personnes. Portez-vous « bien. » (Matth. Pâris.)

Dès l'année suivante (1232) ces menaces furent mises à exécution. « Les greniers des Romains furent pillés dans toute l'Angleterre par quelques hommes armés, et que nul ne connaissait, lesquels vendaient le blé à bas prix, au grand avantage de plusieurs. Ils commencèrent leur tentative, tout audacieuse qu'elle était, le jour de la solennité de Pâques, et achevèrent sans obstacle et en liberté ce qu'ils avaient commencé. Ils distribuaient à tous les indigents qui venaient les trouver d'abondantes aumônes, et, semant par-

1. Il s'agit ici non pas des Italiens de naissance, mais de ces clercs vagabonds qui affluaient à Rome de toutes les parties de la chrétienté pour y mendier des bénéfices. On les appelait *Romipètes*, et ils n'étaient pas moins détestés en Angleterre que les Romains proprement dits.

fois des pièces de monnaie parmi les pauvres, ils les exhortaient à les ramasser. Les clercs romains se cachèrent dans les abbayes, n'osant murmurer des outrages qui leur étaient faits ; car ils aimaient encore mieux être dépouillés de leurs biens que de courir le risque de perdre la tête. » Un prince autre que Henri III aurait trouvé dans le sentiment national des forces suffisantes pour protéger ses sujets contre la rapacité des Italiens, mais le digne fils de Jean sans Terre, qui passa tout son règne à faire à ses barons, pour en obtenir des subsides, des promesses aussitôt violées que jurées, avait trop besoin de l'assistance du pape pour songer à se brouiller avec lui. Grégoire IX fulmina excommunications sur excommunications; le roi prit des mesures de sûreté et tout rentra dans l'ordre. Il résulta d'une enquête faite en commun par les délégués du roi et ceux du pape que, parmi les nombreux membres de la conspiration se trouvaient des évêques, entre autres celui de Londres, des abbés, des comtes, des barons; le grand justicier, Hubert de Burgh, qui était encore au pouvoir, passa même pour avoir délivré aux pillards des lettres patentes destinées à leur servir de sauvegarde. Nous nous souviendrons, quand viendra le temps de la réforme, de la vieille haine des Anglais contre les Romains.

Administration de Pierre des Roches (1232-1234); influence des Poitevins.

On ne devait pas tarder à regretter Hubert de Burgh, dont l'énergie pouvait seule combattre le penchant de Henri III à ne s'entourer, comme son père, que d'aventuriers accourus du continent pour faire leur fortune à la cour d'Angleterre. Les basses adulations, les lâches complaisances de ces hommes qui tenaient tout de leur maître, plaisaient autant à un monarque capricieux et despote que le caractère indépendant des barons anglo-normands lui était insupportable. Dès 1233, docile aux avis de son nouveau ministre, il dépouilla de leurs offices tous les indigènes, officiers de sa cour, et en investit à leur place des compatriotes de Pierre des Roches. Il fit même venir du Poitou et de

la Bretagne « deux mille chevaliers ou sergents, gens besoigneux et d'une avidité insatiable qu'il prit à son service. Ces étrangers opprimaient de toutes leurs forces les indigènes et les accusaient même de trahison auprès du roi. Celui-ci leur livrait la garde des comtés et des baronnies avec de nobles jeunes gens et des héritières d'illustre naissance qu'ils déshonoraient, hommes et femmes, en leur faisant contracter de honteux mariages. A la vue de ces vexations, le comte Richard, grand maréchal du royaume, alla intrépidement trouver le roi et lui reprocha, en présence de plusieurs, d'avoir, par mauvais conseil, appelé des étrangers poitevins qui devaient devenir les oppresseurs de son royaume, de ses hommes et des Anglais indigènes, ainsi que des lois et des libertés. Il ajouta que si le roi hésitait à corriger de tels abus, lui et les autres seigneurs se soustrairaient à son obéissance autant de temps qu'il garderait les étrangers pour conseillers. Alors Pierre, évêque de Winchester, prit la parole et dit qu'il était permis au seigneur roi d'appeler tous les étrangers qu'il voudrait à la défense de sa couronne, et même en assez grand nombre pour pouvoir forcer des vassaux orgueilleux et rebelles à l'obéissance qu'ils lui devaient. N'ayant point obtenu d'autre réponse, le comte maréchal et les autres seigneurs sortirent indignés, et se promirent les uns aux autres de combattre vigoureusement pour cette cause, jusqu'à ce que leur âme fût séparée de leur corps. »

Les hostilités commencèrent immédiatement et le grand maréchal fit éprouver aux troupes royales plusieurs défaites, entre autres sous les murs du château de Grosmund, près des frontières du pays de Galles. Les terres des gentilshommes poitevins furent dévastées avec acharnement et beaucoup de ces étrangers égorgés. En 1234, les évêques faisant cause commune avec les barons, adressèrent au roi des représentations analogues. Ils les terminaient ainsi : « Or, nous vous déclarons en vérité, que si vous n'avez pas corrigé ces abus sous peu de jours, nous procéderons contre vous et contre tous les autres opposants, par la censure ecclésiastique. »

« Le pieux roi, en entendant la déclaration des prélats, répondit humblement qu'il suivrait leurs avis en toutes choses. Aussi quelques jours après, reconnaissant ses torts, il ordonna à Pierre, évêque Winchester, de retourner dans son diocèse et de ne plus se mêler à l'avenir des affaires de l'État. Quant à Pierre d'Orival (fils ou parent de Pierre des Roches), qui avait disposé en maître de toute l'Angleterre, il lui commanda expressément de lui remettre ses châteaux, et de quitter sa cour; affirmant avec serment que si Pierre d'Orival n'était pas bénéficier et admis au nombre des clercs, il lui ferait arracher les deux yeux. Il chassa en outre les Poitevins, tant de sa cour que des garnisons des châteaux, et les renvoya dans leur patrie avec défense de se représenter jamais devant lui. »

C'est un rôle glorieux mais plein de périls que celui de défenseur des libertés publiques. Richard Maréchal, ce vaillant homme en qui l'Angleterre opprimée avait mis son espoir, était après le rétablissement de la paix, passé en Irlande où Pierre des Roches avait gagné à la cause du roi la plupart des barons, en leur promettant les riches dépouilles de la maison de Pembroke. Abandonné, au milieu d'un combat décisif, de la plupart de ses hommes qui voulaient profiter de sa ruine, l'héroïque fils du vainqueur de Lincoln continua de combattre n'ayant plus autour de lui qu'une quinzaine de chevaliers. « Ses adversaires se précipitant de tous côtés sur lui, il en tua quelques-uns. Un chevalier voulait lui arracher son casque, il lui coupa presque les deux mains d'un revers d'épée, malgré les gantelets qui les couvraient. Un autre lui asséna, de toutes ses forces, un grand coup sur la tête. Le comte le perça trois fois de son épée; ce qui fit que durant quelque temps personne n'osa l'approcher. Alors ses ennemis firent avancer toute une foule accourue avec des lances, des fourches de fer, des couperets, des haches à deux tranchants, et lui ordonnèrent d'abattre le cheval de Richard. Ces gens criblèrent de blessure l'animal et lui coupèrent les pieds à coups de hache. Ce noble coursier tomba, entraînant le grand maréchal. Tous se ruèrent à la fois pour le frapper.

Un d'eux souleva la cuirasse et frappant le maréchal par derrière, lui enfonça un couteau dans les reins, jusqu'à la poitrine.

« Cependant le comte commençait à guérir de ses blessures, en sorte qu'il pouvait déjà parler, marcher et manger. Alors ses ennemis appelèrent auprès de lui un traître chirurgien, qui cautérisa ses plaies avec un fer rouge, de manière à lui donner la fièvre la plus ardente. Il mourut le jour des Palmes (1234), afin d'aller recevoir dans les cieux, des mains du Seigneur, la palme du martyre. Ce fut dans les temps modernes la fleur de la chevalerie. » (Matthieu Pâris.)

Quelques années plus tard, Simon de Montfort, tué à Evesham, recevait, lui aussi, de ses contemporains le glorieux nom de martyr. Certes la liberté et la justice sont choses assez saintes pour qu'un tel titre revienne de droit à ceux qui meurent pour elles, mais il est curieux de voir un tel langage dans la bouche des hommes du XIII[e] siècle.

Henri III épouse Éléonore de Provence (1236); influence des Provençaux; atteintes à la liberté des élections canoniques.

La résistance opposée par l'héroïque maison de Pembroke aux tendances despotiques de Henri III ne fut pas pour lui une leçon suffisante, et ce monarque sembla prendre plaisir pendant toute la durée d'un règne de cinquante-quatre ans, à heurter les sentiments de son peuple. Henri venait de voir l'Angleterre se soulever contre ses favoris étrangers. A peine eut-il épousé (14 janvier 1236) Éléonore, seconde fille du comte de Provence, que les compatriotes de cette reine de douze ans accoururent, et héritèrent du crédit comme de l'impopularité des Poitevins. L'oncle d'Éléonore, Guillaume, évêque élu de Valence, fut nommé président du conseil. Son père, venu en Angleterre en 1237, y fut comblé de présents et « c'était l'opinion commune que le roi avait extorqué le trentième de sa terre pour le distribuer à ce comte et à pareilles gens. » Dix ans plus tard, en 1247, comme si l'invasion étrangère devait prendre toutes les formes pour

mieux étreindre sa proie, un autre oncle de cette princesse, Pierre de Savoie, amenait à sa suite une bande de jeunes filles accourues de leurs pauvres montagnes à la recherche de maris opulents. Henri III imposa leur main aux rejetons des plus grandes familles, et ce nouveau genre d'oppression froissa cruellement l'orgueil de cette noblesse anglo-normande pour qui une alliance, même avec les parentes maternelles du roi, était une honte. Le langage tenu par Matthieu Pâris, au sujet du mariage du fils aîné de Richard de Clare, comte de Glocester, avec une nièce de son souverain prouve à quel point l'affront était ressenti par la nation tout entière. « Le roi, ce supplanteur captieux des Anglais indigènes, voulant que tous les nobles de son royaume dégénérassent, s'opposant pour leur ruine à la pure reproduction de la race anglaise, et cherchant à mélanger leur sang généreux avec le sang des étrangers, qui n'est qu'une humeur noire et fétide, vit avec peine que Richard, comte de Glocester, et sa progéniture ne s'étaient pas du moins souillés à ce contact empoisonné. » Enfin un troisième oncle d'Éléonore avait obtenu la plus haute dignité du royaume, celle de primat. L'an 1241, les moines de Canterbury élurent pour pasteur de leurs âmes, après avoir invoqué la grâce de l'Esprit saint et du roi, Boniface, élu évêque de Bellay, homme de haute stature et de bonne mine, et qui était l'oncle de dame Aliénor, l'illustre reine d'Angleterre, mais dont les moines susdits ignoraient complétement la science, les mœurs et même l'âge, et qui d'ailleurs, à ce qu'on disait, était insuffisant pour occuper une si haute dignité. » Un étranger devint ainsi le chef de l'Église d'Angleterre par la volonté du roi que l'on savait décidé à rejeter tout élu autre que son oncle.

En effet, le fils de Jean sans Terre ne respectait pas plus les franchises ecclésiastiques que les droits politiques. S'entendant avec le pape, partageant avec ses légats les dépouilles du clergé indigène, il ne reculait devant aucune violence pour entraver la liberté des élections canoniques et forcer les chapitres à donner les évêchés, non aux plus dignes, mais à des membres de sa famille, à leurs favoris ou à des Ita-

liens. Dès 1238, il avait accablé des plus cruelles vexations l'Église de Winchester dont les chanoines n'avaient pas voulu, à la mort du trop fameux Pierre des Roches, élever à l'épiscopat Guillaume de Valence. Guillaume de Rale, déjà évêque de Norwich, qu'ils osèrent préférer à cet oncle du roi, fut chassé par Henri III de son siége, obligé de se retirer en France et mourut à Tours (1250). Trois ans auparavant Henri III, recommençant à *poiteviner,* avait appelé à sa cour sa sœur et ses frères utérins, issus du mariage qu'Isabelle, sa mère, devenue veuve de Jean sans Terre, avait renoué avec son premier mari, ce Hugues X, surnommé le Brun, comte de la Marche, à qui le roi d'Angleterre l'avait ravie. Henri III avait donc deux familles à pourvoir : celle de sa femme, celle de sa mère, et comme son revenu, borné à soixante mille marcs, était loin de lui suffire pour lui-même, c'était aux dépens de l'Église que ce monarque, réduit par ses prodigalités à *dérober ou à mendier pour vivre,* prétendait assurer leur fortune. Le riche évêché de Winchester lui semblait notamment devoir devenir une propriété de famille. Il envoya à Winchester des gens habiles en fait d'insinuations, avec des lettres de lui et la mission d'accumuler caresses, menaces et promesses pour déterminer les moines de l'église cathédrale, à qui appartenait l'élection, à postuler tous son frère utérin Athelmar pour évêque, quoiqu'il fût entièrement impropre à une si haute dignité[1]. Il se rendit lui-même dans cette ville, entra au chapitre comme aurait fait l'évêque ou le prieur, prit la place du président et commença un discours sur ce texte : « La justice et la paix se sont embrassées. » Après quoi il dit : « Jadis je fus irrité contre vous, lorsque vous me fîtes résistance, en postulant pour votre évêque Guillaume de Rale, aujourd'hui défunt, dont la nomination me déplaisait. Maintenant je suis bien disposé pour vous ; je suis devenu votre grand ami, et, me souvenant de votre bienveillance, je saurai la reconnaître. En outre, il est constant que c'est d'une femme qu'est venue

1. Mais Lingard fait remarquer, à cette occasion, que le domaine royal ayant beaucoup diminué durant les guerres entre Étienne et Mathilde, Jean et les barons, ne rendait pas la neuvième partie de ce qu'il donnait à Guillaume le Conquérant.

d'abord la ruine du monde, et d'une femme qu'est venu le remède. Semblablement, dans le cas présent, je vous ai jadis causé soucis, inquiétudes et dommages pour satisfaire mon épouse, c'est-à-dire la reine, qui désirait que son oncle Guillaume, élu à Valence, fût promu à cet évêché : mais aujourd'hui que je veux en pourvoir mon frère utérin, lequel, à raison d'une femme, à savoir la reine Isabelle notre mère, est uni à moi sans nul doute par le sang fraternel, je me réconcilierai avec vous et je vous serrerai dans les bras d'une amitié cordiale. Allez donc en paix, et, après en avoir délibéré, revenez vitement proclamer que vous avez élu, d'un commun avis, mon frère Athelmar. » Il ajouta encore, avant de les laisser parler, que s'il trouvait les moines rebelles à ses sollicitations, il saurait bien les confondre selon cette maxime d'un poëte :

Le puissant supplie l'épée nue.

Les moines, fort embarrassés, se dirent : « .... Nous sommes entre Scylla et Charybde : si nous le faisons, c'est notre mort : si nous ne le faisons pas, nous n'échapperons point aux mains du roi. Outre cela, il y a une chose qui doit nous effrayer : c'est que si nous élevons à l'évêché le susdit Athelmar, il restera toujours élu[1] et ne sera point évêque ; ce qui n'est pas encore arrivé à cette Église, et ne devrait pas lui arriver, s'il plaisait à Dieu. Item, il obtiendra peut-être du pape de conserver, à titre d'élu, les revenus immenses dont il jouit déjà ; car maintenant que n'obtiennent pas en cour romaine ceux qui y versent des présents? S'il obtient cela, personne en Angleterre, excepté le roi (et encore tout au plus), ne lui sera supérieur en richesses et en pou-

1. Depuis que les papes avaient introduit, pour les personnes qu'ils voulaient favoriser, l'usage de percevoir les revenus de plusieurs évêchés, et qu'ils s'étaient attribué la confirmation des élus, ils avaient ouvert les dignités ecclésiastiques à toutes les ambitions laïques. Au moyen du titre d'élu, titre transitoire et vague, le jeune seigneur qui avait su fixer sur lui le choix du clergé pouvait, pendant fort longtemps, toucher les revenus d'un évêché, sans s'astreindre aux soins et aux devoirs de l'épiscopat, sans même se faire ordonner prêtre. On vit, par exemple, à cette époque, Philippe de Savoie demeurer plusieurs années archevêque élu de Lyon, sans prendre les ordres sacrés ; quand il prévit qu'il allait être appelé à la succession du comté de Savoie, il abandonna son titre d'élu et se maria.

voir ; et alors il pourra, si bon lui semble (mais plaise à Dieu qu'il ne tienne pas de son père et ne poitevine pas), changer notre Angleterre en Poitou, ou le Poitou en Angleterre, puisqu'il disposera à son gré des clefs du royaume, et, par ainsi, faire disparaître de dessous le ciel le souvenir des Anglais. » Enfin, les moines susdits postulèrent d'une voix commune, mais non d'un cœur unanime, Athelmar, Poitevin de nation, insuffisant en âge, en science et en grade, abondant en revenus annuels qui étaient innombrables; vaincus qu'ils étaient par l'importunité du roi et désespérant de l'assistance du pape. » (Matth. Pâris.)

Comment le saint-siége aurait-il maintenu la liberté des élections, lui qui trouvait tant de profit à la violer, et qu'un seul évêque, Robert Grosse Tête, évêque de Lincoln, *marteau et contempteur des Romains*, osait rappeler au sentiment de ses devoirs? C'est ce prélat, non moins célèbre pour l'énergie de son caractère et l'austérité de ses mœurs, que pour sa science et la protection dont il couvrit le moine Roger Bacon, qui ne put s'empêcher de s'écrier un jour en présence d'Innocent IV : « Argent, argent, quel est ton pouvoir, surtout dans la cour romaine! » « En 1252, lisons-nous dans Matthieu Pâris, l'avarice des Romains se donna si libre carrière et s'éleva à un tel point, que Robert Grosse Tête s'en émut et fit faire par ses clercs l'examen et le calcul exact des provenances conférées à des étrangers en Angleterre. Or, on trouva et on établit véridiquement que le présent pape, c'est-à-dire Innocent IV, avait plus appauvri l'Église universelle que tous ses prédécesseurs ensemble, à partir des premiers temps de la papauté. Les revenus des clercs étrangers introduits par lui en Angleterre, et enrichis par l'Église romaine, s'élevaient à plus de soixante-dix mille marcs. »

En 1246, ce même Innocent IV avait déclaré acquis désormais au saint-siége tous les biens des ecclésiastiques qui mouraient intestats : la même année il imposa, sur tous les ecclésiastiques résidant dans leurs bénéfices, une taxe du tiers de leurs biens mobiliers et de la moitié sur ceux qui ne résidaient pas.

Persécution contre les juifs.

Si le clergé essayait vainementde se défendre contre la rapacité du roi, de sa famille, des Provençaux, des Poitevins, des Romains, quelles garanties pouvaient espérer les juifs, la population la plus industrieuse et la plus riche du royaume? Par Matthieu Pâris nous connaissons les plus minutieux détails des absurdes accusations sans cesse renouvelées contre eux.

L'an 1235, dit-il, sept juifs, amenés en présence de Henri III, avouent avoir dérobé un enfant à Norwich, l'avoir gardé un an et l'avoir circoncis pour le mettre en croix le jour de Pâques; l'an 1239, après avoir été mis à la torture, les *misérables* juifs, accusés d'un meurtre secret, payent au roi le tiers de tout leur argent, afin d'avoir la vie et la paix pour un temps; l'an 1240, quatre juifs de Norwich sont d'abord traînés par la ville, attachés à la queue de quatre chevaux, puis pendus, toujours pour avoir caché et circoncis un enfant chrétien destiné à être crucifié; l'an 1241, des juifs sont, les uns emprisonnés, les autres mis à mort comme accusés d'avoir expédié aux Tartares envahisseurs de la Russie et de la Hongrie, des tonneaux contenant épées, poignards, cuirasses; l'an 1244, on trouve dans le cimetière de Saint-Benoît, à Londres, le corps d'un petit enfant du sexe masculin, qui gisait sans être inhumé. « Sur les jambes, sur les bras et au-dessous des mamelles, des caractères hébraïques étaient régulièrement tracés. On crut généralement, et non sans motif, que les juifs avaient crucifié cet enfant en haine et en dérision de Jésus-Christ (ce qui était arrivé fréquemment), ou lui avaient fait subir diverses tortures avant de le mettre en croix; que l'enfant avait probablement succombé à ses souffrances et qu'ils l'avaient jeté là comme n'étant plus bon pour être crucifié. » L'an 1252, « les eigneur roi, pour obtempérer au désir et au conseil du pape, extorqua aux juifs tout ce que ces malheureux possédaient ostensiblement, non-seulement leur raclant la peau et les écorchant, mais encore les éventrant. » L'an 1255, « vers la fête des apôtres Pierre et Paul, les juifs de Lincoln volèrent un

enfant, nommé Hugues, qui était âgé de huit ans; et, l'ayant renfermé dans une chambre très-secrète où ils le nourrissaient de lait et des autres aliments qu'on donne aux enfants, ils écrivirent dans presque toutes les villes d'Angleterre où il y avait des juifs, invitant quelques juifs de chaque ville à venir assister au sacrifice qui aurait lieu à Lincoln, à la dérision et à l'opprobre de Jésus-Christ: car ils avaient, disaient-ils, un enfant qu'ils tenaient caché pour le crucifier.

Beaucoup de juifs se rassemblèrent à Lincoln, et quand ils furent rassemblés, ils établirent un juif de Lincoln pour servir de juge et tenir la place de Pilate. Sur son jugement et avec l'assentiment de tous, l'enfant fut torturé de toutes manières. On le frappa jusqu'à ce que le sang jaillît et que son corps fût tout livide, on le couronna d'épines, on l'accabla de railleries, on le couvrit de crachats; puis chacun le piqua avec la pointe de ces couteaux qu'on nomme dagues, on lui fit boire du fiel, on se moqua de lui avec des injures et des blasphèmes, et tous l'appelèrent Jésus, faux prophète, à plusieurs reprises et en grinçant des dents. Après qu'ils l'eurent tourmenté avec une rage ingénieuse, ils le crucifièrent et le frappèrent d'une lance au cœur. Quand l'enfant eut expiré, ils détachèrent son corps de la croix et en arrachèrent les entrailles, on ne sait pour quel motif. On croit cependant que c'était pour des opérations magiques. »

Personne n'est moins disposé que nous à partager les préjugés des populations du moyen âge : toutefois, en présence de cette masse de faits fournis par les chroniqueurs, peut-être faut-il reconnaître que tous n'ont pas été inventés à plaisir. Quoi d'impossible à ce que de malheureux juifs sans cesse abreuvés d'ignominies, sans cesse sous le coup de la prison ou de la mort, aient porté, jusqu'au délire, la haine du christianisme? Mais dans ce cas encore, tout en maudissant le crime, on ne peut s'empêcher de plaindre les coupables que le désespoir y a conduits et de condamner les persécuteurs; car l'intolérance est responsable de ses propres fautes, et des excès auxquels elle porte ses victimes.

Affaires étrangères ; France, Sicile, Allemagne.

La politique extérieure de Henri III ne fut pas plus honorable que son administration intérieure. En 1225 il avait fait, pour recouvrer la Rochelle, une expédition inutile. Une autre en 1229, pour soutenir les barons de France contre Blanche de Castille, fut plus honteuse encore. Entraîné par sa mère Isabelle à prendre part à la révolte du comte de la Marche, contre leur suzerain Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, il se fit battre par le roi de France, d'abord au pont de Taillebourg, puis sous les murs de Saintes (1242); montra dans ces deux rencontres beaucoup de pusillanimité, et fut trop heureux d'obtenir une trêve de la modération de son vainqueur. Celui-ci aurait pu facilement dépouiller le fils de Jean sans Terre, de tout ce qui avait échappé à Philippe Auguste, mais aucun monarque ne subordonna comme saint Louis, sa politique à sa conscience. Aussi, bien loin de vouloir prendre la Guienne, il avait même des scrupules sur les conquêtes dont il avait hérité, et en 1259, il restituait par un traité, au roi d'Angleterre, le Périgord, le Limousin, l'Agénois, le peu qu'il tenait dans le Quercy, une partie de la Saintonge. En retour, Henri III renonça à tout droit sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine, le Poitou, et promit de faire hommage comme duc d'Aquitaine et pair de France.

Lorsqu'en 1252 le fuyard de Taillebourg et de Saintes, ne voyant dans les croisades qu'un nouvel expédient de fiscalité, parla d'imiter saint Louis et d'aller à son tour combattre en Orient, ce fut dans toute l'Angleterre une immense risée. Le jour où il annonça son projet aux seigneurs convoqués à cette intention, ceux-ci se regardant mutuellement, se disaient tout bas à l'oreille, les uns aux autres : « Quelle espérance raisonnable ce roitelet, qui n'entend rien au métier de chevalerie, qui n'a jamais, dans un combat guerrier, gouverné un cheval, tiré une épée, brandi une lance, ou soulevé un bouclier, peut-il concevoir de triompher là où a été pris le roi de France, et où a succombé la chevalerie française? » Alors ils retournèrent dans

leur logis, n'épargnant point au seigneur roi des injures pleines d'indignation, et assurant que cet homme n'était né que pour tirer de l'argent, vider leurs coffres, et les endetter toujours davantage.

Henri lui-même oublia bientôt son projet pour revenir à ses intérêts de famille. L'empereur Frédéric II avait épousé sa sœur Isabelle (1235). Henri III s'était bien gardé de secourir l'excommunié. Aussi, quand Alexandre IV eut prononcé la déchéance des Hohenstaufen, il investit de la couronne de Naples (1255) Edmond, second fils de Henri III, et alors âgé de dix ans. C'était là un présent funeste, qui ne pouvait qu'accroître les embarras financiers du roi d'Angleterre. Dans l'effusion de sa reconnaissance, il redoubla ses exactions afin d'expédier en Italie d'énormes sommes et poussa la folie jusqu'à se porter caution de toutes les dépenses qu'entraînerait pour la cour de Rome la conquête de Naples. L'armée d'Alexandre IV fut dispersée par Manfred, héritier des talents de son père Frédéric II, et le monarque anglais, après avoir imposé à son peuple les sacrifices les plus inutiles, dut renoncer à une investiture ruineuse qui profita mieux à Charles d'Anjou [1].

L'Italie ne fut pas l'unique gouffre où allaient s'engloutir les trésors de l'Angleterre ; l'Allemagne en eut sa part. En 1257 arrivèrent à Londres plusieurs seigneurs d'Allemagne chargés d'annoncer qu'ils avaient élu régulièrement le comte Richard de Cornouailles pour leur roi et seigneur. « Les grands d'Allemagne ont en haine l'orgueil des Français, et sont en guerre continuelle les uns contre les autres. Aussi ils ne se soucient pas que personne de la race des Français domine en Allemagne, ni même que ce soit quelqu'un d'entre eux à cause de leurs dissensions intestines. Ils n'aiment pas non plus à élire un Italien ou un Romain, et surtout un homme du pape, à cause de l'avarice de ces gens-là. Ils choisirent donc le comte Richard, à cause de la communauté d'origine des deux nations, et ils élurent, dis-je, le même comte Richard, tant à cause de la sagesse

1. Voyez, dans notre collection, l'*Histoire d'Italie* de M. Zeller.

du comte, mais aussi pour l'abondance de son trésor. Aussi un poëte satirique, a-t-il dit : « Le coffre aux écus s'écrie : « C'est à cause de moi que Rome a épousé Cornouailles. » Rien de si vrai. Lorsque Richard arrivait d'Angleterre, bien pourvu d'argent, les ennemis de la maison de Souabe lui obéissaient tant qu'il avait quelque chose à distribuer; le coffre une fois vide, on lui tournait le dos. » Le satirique n'était ici qu'historien fidèle.

Mauvaise foi de Henri III.

Si la grande charte avait été observée, les Anglais n'auraient rien eu à craindre de la cupidité du roi, puisque cette loi fondamentale stipulait formellement qu'aucun nouvel impôt ne pourrait jamais être perçu sans l'assentiment du grand conseil de la nation. Mais Innocent III avait écrit, dès le 9 septembre 1215 : « Nous réprouvons et condamnons absolument un semblable traité; nous défendons au roi d'y avoir égard, et aux barons ainsi qu'à leurs complices, sous peine d'anathème, d'en réclamer l'observation ; nous déclarons nulle et cassons radicalement ladite charte ainsi que toutes ses obligations et conséquences, voulant que dans aucun temps elles ne puissent valoir. » En conséquence Jean sans Terre et Henri III, à son exemple, n'avaient eu nul scrupule de violer leurs serments.

Après avoir, sous la tutelle de Pembroke, confirmé deux fois (1216, 1217) la grande charte, Henri en jura une troisième fois l'observation, le 11 février 1225. Néanmoins, en 1227, il la révoqua formellement : « car nous l'avions accordée, dit-il, dans un temps où nous n'avions la libre disposition ni de notre corps, ni de notre sceau. » Mais les barons n'étaient pas moins obstinés à la réclamer; chaque grande violation amenait une confirmation nouvelle, et à chaque confirmation on essayait d'inventer quelque nouvelle sanction. Le 3 mai 1253, on apporta au milieu des prélats et barons réunis à Westminster « la charte du roi Jean, que le roi Henri octroya de nouveau de sa pure volonté; et il fit donner lecture des libertés susdites. Tandis que le roi écoutait l'excommunication lancée contre tous les infrac-

teurs de la charte, il tenait sa main sur sa poitrine, et présentait un visage serein, calme et joyeux. Lorsqu'à la fin les prélats jetèrent à terre les cierges éteints et fumants, et que tous répétèrent au son des cloches : « qu'ainsi soient éteintes et fument dans l'enfer les âmes de ceux qui encourent « cette sentence, » le roi s'écria : « Que Dieu me soit en « aide ! J'observerai fidèlement les articles de ces chartes « dans leur intégrité, aussi bien que je suis homme, que je « suis chrétien, que je suis chevalier, que je suis roi cou- « ronné et sacré. » Or, il faut savoir qu'au moment où la sentence allait être prononcée, et où on distribuait à tous des cierges allumés, on en offrit un au roi ; mais que quand il l'eut reçu, il ne voulut pas tenir le cierge lui-même, et le remit à un des prélats, en disant : « Il ne convient pas que « je tienne ainsi un cierge, car je ne suis point prêtre. Le « cœur fournit un témoignage plus sûr. » Et dès ce moment il tint sa main appliquée sur sa poitrine jusqu'à ce que la sentence fût entièrement terminée.

« Mais dès que l'assemblée fut levée, le roi s'abandonna aux plus mauvais conseils : on lui disait qu'il ne serait plus roi ni même seigneur en Angleterre, s'il observait ses promesses; que le roi Jean, son père, l'avait appris par expérience, lui qui avait mieux aimé mourir que d'être ainsi foulé aux pieds par ses sujets. Puis ces émissaires de Satan ajoutaient : « Ne vous inquiétez pas d'encourir cette sen- « tence : pour cent ou deux cents livres vous serez absous « par le pape qui, en vertu de la plénitude de son pouvoir, « peut lier ou délier tout ce qu'il veut. Vous obtiendrez « pleinement le dixième qui pourra s'élever à plusieurs « milliers de marcs ; et quand, sur cette somme, vous aurez « abandonné au seigneur pape une petite portion, il vous « absoudra, quand bien même il aurait confirmé la sen- « tence, puisque c'est à celui à qui il appartient d'établir « qu'il appartient de révoquer; bien plus, pour une légère « rétribution, il prolongera d'un an, peut-être de deux, le « terme pendant lequel on doit vous fournir le dixième. »

Le bénédictin du XIIIe siècle, dont on vient de lire les paroles, nous fait ici toucher du doigt cette grande plaie mo-

rale du moyen âge, le rachat du serment. Le seigneur qui avait juré la *commune* se faisait délier de son serment, et, par une amère dérision, obligeait les bourgeois redevenus taillables et corvéables à merci de payer le montant de l'absolution. Un roi d'Angleterre promettait de ne point établir d'impôts en dehors des formes prescrites par la grande charte, puis il percevait impunément des vingtièmes, des dixièmes extraordinaires, sur lesquels, pour tranquilliser sa conscience, il n'avait qu'à mettre de côté la somme nécessaire à son absolution. Le *bon vieux temps*, quand on le regarde par certains côtés, n'a que trop souvent insulté à toute morale, à toute équité.

« Le cœur fournit un témoignage plus sûr, » venait de dire Henri III; néanmoins il allait se parjurer de nouveau, et nous le verrons encore deux fois, en 1264 et 1267, renouveler des serments qu'il ne tiendra pas davantage. En général on n'a pas rendu justice à la longanimité du baronnage anglo-normand qui n'entra en lutte ouverte avec la royauté, que poussé à bout par l'incurable perfidie de son souverain. Mais avant de raconter cette lutte, il faut faire connaître l'homme qui y joua le principal rôle.

Simon de Montfort.

On voyait encore, il y a dix ans, sur la route de Paris à Chartres, dans la petite ville de Montfort l'Amaury, une tour en ruine, aujourd'hui détruite. C'était tout ce qu'il restait de l'ancien château des Montfort, berceau de cette illustre famille issue, suivant certains chroniqueurs, d'un bâtard du bon roi Robert. L'histoire des Montfort n'est véritablement authentique qu'à partir du quatrième comte de ce nom, le terrible exterminateur des Albigeois. Investi par Innocent III du beau comté de Toulouse, Simon de Montfort le laissa (1218) à son fils aîné Amaury, qui, héritier également du château de Montfort, abandonna à Louis VIII ses vastes domaines du midi trop difficiles à défendre, et fut créé connétable de France. Tandis qu'Amaury se rattachait ainsi par des liens étroits à nos princes, son frère puîné, Simon, al lait se fixer en Angleterre d'où leur mère était originaire.

Il y séduisit Éléonore, fille de Jean sans Terre et veuve de Guillaume Maréchal, comte de Pembroke, fils du régent. En butte d'abord à toute la colère du roi, frère d'Éléonore, il finit par obtenir son consentement à leur union (1238). L'année suivante, Henri III lui donna l'investiture du comté de Leicester qui lui revenait du chef de sa mère. En 1242, il se distinguait sous les murs de Saintes par un courage digne de celui de son père dont il avait aussi l'ambition, la fierté et la rude énergie. Investi du gouvernement de la Gascogne, il soutint contre sa turbulente noblesse une lutte acharnée; mais accusé par les habitants de pousser la sévérité jusqu'à la cruauté, il dut repasser plusieurs fois en Angleterre pour venir répondre à des plaintes que le roi accueillait volontiers. Henri III, en effet, craignait et détestait dans son beau-frère un homme pour qui prenaient parti tous les barons, un homme en qui la noblesse de France, à la mort de Blanche de Castille et en l'absence de saint Louis, devait, en 1253, offrir une régence qu'il refusa.

L'an 1252, « la chaleur de la discussion fit naître une dispute entre le comte et le roi. Le premier rappela comment à Saintes il avait sauvé le roi; comment, lorsqu'il s'était rendu en Gascogne, le roi lui avait conseillé de punir les traîtres, et remis une charte qui lui conférait la garde de cette terre pour six ans, lui promettant secours efficace sans jamais le lui donner; puis il ajouta : « Seigneur roi, « tes paroles devraient être stables et certaines. Observe ce « dont tu es convenu avec moi; ou tiens tes promesses se- « lon la teneur de ta charte, ou restitue-moi les dépenses « que j'ai faites pour ton service; car il est notoire que j'ai « appauvri irrévocablement mon comté pour ton honneur. » Alors le roi répondit : « Non, je n'observerai aucune con- « vention faite avec toi, indigne supplanteur et traître. Car « il est permis de résilier des pactes sans rougir, quand il « s'agit d'un homme publiquement méchant. » A ces mots, le comte se leva et jura que le roi en avait menti, et que, si son titre ne le protégeait, ce serait une mauvaise heure pour lui que celle où il aurait fait sortir de semblables paroles de sa bouche. Le roi aurait ordonné sur-le-champ

qu'on se saisît de lui, s'il n'eût été certain que les seigneurs ne l'auraient pas souffert. Le comte ajouta : « Qui pourrait « croire que tu sois chrétien? t'es-tu jamais confessé? — « Oui, reprit le roi. — Mais qu'est-ce que la confession, sans « pénitence et sans satisfaction? — Ah! certes, je me suis « repenti d'une chose, c'est d'avoir permis que tu entrasses « jadis en Angleterre et que tu possédasses terre et honneur « dans ce pays où tu as commencé par t'engraisser pour re- « gimber ensuite. » Mais des amis communs interrompirent cette dispute, et les séparèrent. »

Par un jeu bizarre de la fortune, c'était un étranger, un Français, que la noblesse anglo-normande allait mettre à sa tête pour punir le roi de ses folles condescendances envers des hommes venus de la terre de France, des Poitevins, des Provençaux. Remarquons aussi que des deux membres les plus illustres de la maison de Montfort, l'un se montra animé du fanatisme le plus sanguinaire qu'aient jamais déployé les hommes du moyen âge, tandis que son fils posa en Angleterre les bases de ce système représentatif destiné, il semble, à mettre un terme à toutes les tyrannies politiques ou religieuses.

Statuts d'Oxford (1258).

Nous avons vu que Henri III avait eu la folie de s'engager à indemniser le saint-siége de tout ce qu'il pourrait dépenser pour faire passer la couronne de Naples sur la tête de son fils Edmond. L'entreprise échoua, mais on ne tarda pas à voir arriver à Londres un envoyé d'Alexandre IV chargé de réclamer quarante mille marcs, sans compter le remboursement des intérêts avancés aux banquiers italiens. Cette somme, qui fut tout à coup exigée par l'agent romain au milieu d'un parlement assemblé à Londres, était si énorme, que l'indignation fut générale; car les bourgeois n'avaient pas plus à se louer de Henri III que le clergé et la noblesse. Maintes fois *les barons de la cité* s'étaient vus battus par les pages du roi, traités par eux de *fariniers*, de *savonniers;* et c'était tantôt quinze cents marcs, tantôt trois mille que sa cupidité leur avait extorqués sous divers prétextes.

Telle était la disposition des esprits, lorsque le grand conseil national se réunit à Oxford le 11 juin 1258. Cette assemblée, la première, suivant M. Guizot, à laquelle ait été donné officiellement le nom de parlement, avait à statuer sur une foule de griefs et en même temps à déterminer la part d'influence qu'obtiendrait désormais la nation dans la nouvelle constitution de l'État. L'aristocratie anglaise procéda à cette réforme avec plus d'accord et de vigueur qu'elle n'en avait généralement montré depuis l'obtention de la grande charte; et le roi, intimidé, consentit à ce que les articles en fussent dressés par vingt-quatre seigneurs, dont douze seulement désignés par lui. Les vingt-quatre rédigèrent au nom de ce parlement d'Oxford, appelé par les royalistes *mad-parliament*, ou parlement enragé, divers articles demeurés célèbres sous le nom de statuts ou provisions d'Oxford. Ils portaient en substance : 1° que le roi confirmerait la grande charte déjà tant de fois violée; 2° qu'on donnerait la charge de grand justicier à un homme capable et intègre qui administrerait la justice, tant aux pauvres qu'aux riches, sans distinction; 3° que le grand chancelier, le grand trésorier, les juges et autres officiers publics seraient choisis tous les ans par les vingt-quatre; 4° que la garde des châteaux et de toutes les places fortes serait remise à la discrétion des vingt-quatre, qui en chargeraient des personnes de confiance et affectionnées à l'État; 5° que ce serait un crime capital, pour quelque personne que ce fût et de quelque rang qu'elle pût être, que de s'opposer directement ou indirectement à ce qui serait ordonné par les vingt-quatre; 6° que le parlement s'assemblerait au moins une fois tous les trois ans, afin de faire les statuts qui seraient jugés nécessaires pour le bien du royaume, et qu'il serait informé de la violation des lois et de la justice dans tout le pays par quatre chevaliers nommés à cet effet dans chaque comté.

Toutefois, ces innovations ne passèrent pas sans opposition. Henri, fils de Richard de Cornouailles, roi des Romains, Aimar, évêque élu de Winchester, Guy de Lusignan et Guillaume de Valence, tous trois frères utérins du

roi, et Jean, comte de Warenne, placés par Henri III au nombre des vingt-quatre, montrèrent dans ce comité un esprit de résistance qui pouvait compromettre les plans des réformateurs. Ceux-ci les intimidèrent par des menaces d'abord, puis par des accusations formelles. Aussi les trois princes poitevins quittèrent secrètement Oxford et se réfugièrent, avec leur quatrième frère, Geoffroi de Valence, dans le château de Wolvesham, qui appartenait à l'un d'eux. Ils y furent poursuivis et bloqués par les barons, et n'obtinrent d'autre condition que de sortir du royaume, emportant seulement avec eux six mille marcs d'argent, et confiant le reste de leurs biens à la loyauté de leurs adversaires.

Arbitrage de saint Louis (1263).

« L'an de grâce 1262, lisons-nous dans le moine Rishanger, continuateur de Matthieu Pâris, le roi, se regardant comme en servitude, résolut de renoncer publiquement aux promesses qu'il avait faites, puisqu'il était absous par le pape du serment qu'il avait prêté, et que le roi de France lui avait promis ses secours. Étant venu à Winchester, il priva de leurs offices le justicier et le chancelier, institués naguère par le baronnage, et en créa de nouveaux. Aussitôt les barons marchèrent avec leurs forces sur Winchester, que le roi quitta pour revenir en toute hâte s'enfermer dans la Tour de Londres.

« L'année suivante, les pontifes d'Angleterre et les prélats de France travaillèrent à rétablir la paix entre le roi et ses barons. On convint qu'ils se soumettraient à l'arbitrage du roi de France.... Une foule innombrable s'étant rassemblée à Amiens, le lendemain de la Saint-Vincent, le roi Louis rendit solennellement sa sentence en faveur du roi d'Angleterre contre les barons. Les statuts, provisions, ordonnances et obligations d'Oxford furent annulés; toutefois le roi de France, par cette sentence, n'entendait déroger complétement en rien à l'antique charte concédée à l'universalité du royaume par le roi Jean. Aussi cette exception confirma le comte de Leicester et les autres, qui savaient

interpréter habilement les choses, dans le ferme propos de maintenir les statuts d'Oxford, qui avaient cette même charte pour fondement[1]. »

Victoire des barons à Lewes (1264).

Un accommodement n'aurait été possible qu'avec un roi déterminé à respecter la grande charte et capable d'inspirer à la nation pleine confiance dans sa parole. Or, telle n'était pas la position de Henri III. Il ne tarda donc pas à recevoir la lettre suivante : « A leur très-excellent seigneur Henri, par la grâce de Dieu, illustre roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine, ses barons et autres ses féaux, voulant garder à Dieu et à lui leur serment et leur fidélité, salut et soumission entière, avec l'honneur et le respect qu'ils lui doivent. L'expérience nous a maintes fois appris que quelques-uns de ceux qui vous approchent ne cessent de nous décrier par toutes sortes de mensonges, nous faisant tout le mal qu'ils peuvent, aussi bien qu'à vous et à tout votre royaume. Que Votre Excellence sache que nous voulons conserver le salut et la santé de votre corps, de toutes nos forces et avec la fidélité qui vous est due, et que nous nous proposons de poursuivre, non-seulement nos ennemis, mais les vôtres et ceux du royaume, selon notre pouvoir, vous conjurant de ne pas ajouter foi à leurs discours. »

Le roi, qui se croyait en mesure de combattre et de vaincre, répondit : « Henri, par la grâce de Dieu, etc., à Simon de Montfort, à Gilbert de Clare (comte de Glocester) et à leurs complices. La guerre et la perturbation générale causées par vous dans notre royaume, les incendies et dommages énormes que vous avez commis, font voir manifeste-

1. Louis IX, s'appuyant d'une part sur les livres saints et de l'autre sur le droit romain, décidait ainsi qu'il fallait obéir aux puissances. Soumis à la double influence du clergé et des légistes, il se préoccupait de l'idée du droit absolu de la royauté, et il sortait de la réserve qu'il s'était jusqu'alors imposée de ne point autoriser, par sa propre conduite, le pouvoir que s'arrogeait le saint-siége de disposer des royaumes. Il venait d'accepter, pour son frère, la couronne de Naples. Cependant sa sentence arbitrale ne tranchait pas formellement la question en faveur du despotisme de Henri III, puisqu'il *réservait* la grande charte, obstacle principal à ce despotisme; la remarque du moine est donc fort juste.

ment que vous ne nous gardez pas la fidélité qui nous est due, et que vous ne prenez en rien souci de la sécurité de notre corps. Vous en êtes si éloignés, que vous avez grevé les seigneurs et nos féaux, et que vous vous proposez de les grever encore selon votre pouvoir. Or, nous regardons leurs griefs comme nos propres griefs, et leurs ennemis comme nos ennemis. Aussi, comme nos féaux nous assistent puissamment contre votre infidélité, nous n'avons point souci de votre fidélité et de votre amitié, et nous défions les ennemis de nos bons serviteurs. »

« Lorsque les barons ne furent plus qu'à deux milles de Lewes, Simon monta sur une éminence et y plaça son char au milieu des bagages et des bêtes de somme. Il attacha très-fortement à ce char sa bannière, qu'il fit déployer dans les airs, et disposa à l'entour une troupe d'hommes d'armes. Il avait aussi enfermé dans un autre char quatre habitants de Londres, qui, peu de temps auparavant, avaient conspiré pour le trahir, une nuit qu'il couchait à Southwark. Il rangea ses soldats en quatre corps, dont le troisième fut composé des habitants de Londres et leur ordonna de coudre, par-dessus leurs armes, des croix blanches sur la poitrine et sur le dos, afin qu'ils fussent reconnus par les ennemis, et qu'ils montrassent qu'ils combattaient pour la justice. »

« Le roi, averti de l'arrivée des barons, se mit en marche avec les siens, divisés en trois corps et bannières déployées : on portait en tête l'enseigne royale qu'on avait nommée le *dragon*, et qui semblait annoncer la mort. Édouard, le fils aîné du roi, qui commandait le premier corps, se précipita sur les ennemis avec tant d'impétuosité qu'il les força à reculer. Beaucoup d'entre eux se noyèrent, et ceux de Londres furent en un moment mis en fuite. Édouard, ayant soif de leur sang, à cause de l'outrage qu'ils avaient fait éprouver peu de temps auparavant à la reine sa mère[1], les poursuivit l'espace de quatre milles, et en fit un horrible carnage ; mais

1. « Comme la reine, voulant se retirer de la Tour de Londres à Windsor, devait s'y rendre par la Tamise, elle monta sur une barque ; mais la populace de la ville, rassemblée près du pont au-dessous duquel elle devait passer, l'accueillit, à son approche, par des clameurs confuses, l'accabla d'outrages et de malédictions, lui jeta de la boue et des pierres, et l'obligea à revenir dans la Tour. »

par son absence il affaiblit grandement les forces du roi. Sur ces entrefaites, plusieurs chefs puissants de l'armée du roi, voyant l'étendard du comte flotter sur l'éminence, et pensant qu'il était là, y coururent et massacrèrent les citoyens de Londres enfermés dans le chariot, sans savoir qu'ils étaient de leur parti. Alors le comte Simon et Gilbert de Clare, profitant de cette dispersion des forces du roi, frappent de toutes parts, renversent ceux qui s'opposent à leur passage, et s'élancent pour prendre le roi vivant. Jean de Warenne, Guillaume de Valence, Guy de Lusignan, tous frères utérins du roi, et trois cents chevaliers tournèrent dos, en considérant l'intrépidité furieuse des barons. Le roi d'Allemagne Richard, Robert de Brus et Jean Cumin, qui avaient amené une troupe d'Écossais, le prince Édouard furent faits prisonniers. Le roi Henri lui-même, ayant eu son destrier tué sous lui, se rendit au comte Simon de Montfort. Il fut aussitôt enfermé dans le prieuré où l'on mit bonne garde.... On dit que de chaque côté il périt jusqu'à cinq mille hommes. »

Il y a une omission dans ce récit du moine contemporain. Rishanger n'a point remarqué l'ardeur avec laquelle les Anglais de race embrassèrent la cause des barons. Cependant un singulier monument de cette alliance subsiste dans une chanson populaire sur la prise de Richard de Cornouailles. Cette chanson est remarquable à un autre titre, elle est le premier document historique qui offre le mélange de la langue saxonne et de la langue française; mais ce mélange est une sorte de bigarrure et non une véritable fusion, comme celle qui s'est opérée plus tard, et a donné naissance à l'anglais moderne.

Gouvernement de Leicester; représentation des comtés dans le parlement.

« Le comte Simon mena partout avec lui le roi d'Angleterre et son fils Édouard, jusqu'à ce qu'il eût occupé les plus forts châteaux du pays. Alors comme il tenait en son pouvoir le roi et tout le royaume, il se montra difficile au sujet de la paix. Il emprisonna le roi des Romains dans la

Tour de Londres, Édouard et Henri, fils des deux rois, dans le château de Douvres, et conduisit partout à sa suite le roi d'Angleterre. Cependant, dans tous les lieux où Henri séjournait, il y était reçu royalement, le comte lui témoignant toutes les marques du respect. »

Il eût même été fort impolitique d'en agir autrement à son égard, car Leicester faisait de Henri III l'organe de ses volontés, et pour que la parole royale conservât encore quelque prestige il fallait qu'elle ne fût pas dépouillée de toute apparence de liberté. C'était au nom du roi qu'allaient se réunir pour s'occuper des affaires publiques, ces députés des comtés destinés à former la chambre des communes et à doter l'Angleterre du gouvernement représentatif.

Le premier exemple de représentation réelle dont l'histoire d'Angleterre fasse mention n'est postérieur à la conquête que de quatre années : Guillaume, au rapport de Hoveden, fit alors choisir dans chaque comté douze personnes versées dans les coutumes d'Angleterre, qui prêtèrent serment, et furent chargées de l'instruire exactement de leurs lois; ces lois, ainsi constatées, furent sanctionnées par le grand conseil. Mais bien que Matthew Hale appelle cette réunion « un parlement aussi suffisant et effectif qu'on en vît jamais en Angleterre, » il ne paraît pas que ces douze députés de chaque comté aient été investis de pouvoirs autres que celui de certifier leurs anciens usages. Un fait plus concluant résulterait d'une ordonnance de la quinzième année de Jean, adressée à tous les shérifs et par laquelle il prescrit, entre autres mesures, que *quatre chevaliers choisis dans chaque comté* se rendent à Oxford, à une époque déterminée, pour s'entretenir avec lui des affaires de l'État : malheureusement la seule circonstance qui nous intéresse dans cette ordonnance est encore un problème; on ne sait si ces quatre chevaliers devaient être élus par le comté, ou si le choix devait en être laissé, comme celui des jurés, à la discrétion du shérif. A défaut de preuves suffisantes pour décider cette question, nous nous contenterons de dire avec Hallam qu'il est *possible* qu'il y ait eu un exemple de représentation des comtés dans la quinzième année du règne de Jean. Le pre-

mier acte que l'on trouve ensuite et qui ait quelque rapport à une représentation parlementaire, est une ordonnance de la trente-huitième année de Henri III. Elle porte que les comtes, barons et autres grands devront se réunir à Londres, trois semaines après Pâques, avec armes et chevaux, pour se transporter en Gascogne : et elle enjoint au shérif de contraindre tous les habitants du ressort de sa juridiction, qui tiennent du roi immédiatement, ou de ceux qui sont sous la garde du roi, un fief de vingt livres sterling de revenu, de comparaître en mêmes temps et lieu; et indépendamment des individus ci-dessus mentionnés, de faire venir au conseil du roi à Westminster, le quinzième jour après Pâques, deux bons et sages chevaliers de son comté, *choisis à cet effet par les hommes dudit comté*, en lieu et place de tous et de chacun d'eux, pour s'entendre avec les chevaliers des autres comtés sur l'aide qu'ils pourront accorder au roi dans ces circonstances extraordinaires. Le principe de l'élection, et l'objet de cette assemblée, réunie pour voter des subsides, donnent bien à cette ordonnance le caractère d'une convocation au parlement. Enfin, en 1265, des *writs* sont adressés au nom de Henri III, prisonnier de Leicester, à tous les shérifs, avec prescription de faire nommer deux chevaliers pour représenter leur comté, et deux *citoyens* ou *bourgeois* par chaque cité ou bourg dudit comté. Ici la représentation des communes devient évidente et incontestable, lors même qu'on rejetterait entièrement les exemples plus équivoques que nous venons de rapporter, et un tel service est plus que suffisant pour éterniser l'administration du comte de Montfort.

Immédiatement après la bataille de Lewes, les barons avaient fait nommer par le roi dans chaque comté des *conservateurs,* qui eurent pour mission de veiller au maintien des priviléges de la nation. Le parlement qui s'assembla en juin 1265 et qui se composa des barons, mais aussi des représentants de la gentilhommerie des campagnes et de la bourgeoisie des villes ou bourgs jouissant d'une charte communale, adopta le plan de gouvernement qui lui fut proposé par Montfort. Le parlement devait désigner trois commissaires,

qui choisiraient à leur tour neuf seigneurs auxquels l'administration des affaires et la nomination de tous les officiers publics seraient confiées. Le roi, avec le consentement des commissaires, pourrait changer tout ou une partie de ce conseil, même tous à la fois. Si les trois commissaires n'étaient pas d'accord sur le changement ou le choix des conseillers, la pluralité des voix l'emportait. Les décisions des neuf conseillers devaient être exécutées, pourvu qu'elles fusseut approuvées de six d'entre eux, autrement on en référait aux trois grands commissaires, etc. Ce règlement devait subsister jusqu'à ce que, d'un consentement unanime, le parlement jugeât nécessaire de le modifier.

Mort de Simon de Montfort à Evesham (1265).

C'est presque toujours à partir de son triomphe que commencent pour un chef de parti les plus grandes difficultés : elles lui viennent même d'abord de ses principaux associés. Le premier adversaire que rencontra Simon ne fut autre que celui qui tenait le second rang dans la ligue, le comte de Glocester. Le comte de Leicester, dit notre chroniqueur, non content de retenir captif le roi d'Angleterre, avait encore reçu, sous sa domination, les châteaux royaux, et réglait à son gré le royaume entier. De plus, il s'adjugeait à lui seul les provenances du royaume, les rançons des prisonniers et les autres émoluments, qui, aux termes de la convention première, devaient être répartis par portions égales entre les seigneurs. Ses fils, aussi, témoignaient un orgueil insolent. Ils avaient fait proclamer contre le comte de Glocester un tournoi à Dunstable, où s'étaient rendus les habitants de Londres, et une multitude infinie de chevaliers et d'hommes d'armes. Lorsque Simon l'apprit, il s'emporta contre leur présomption, et leur enjoignit, avec menace, de renoncer à leur dessein. Cette défense irrita le comte de Glocester, et beaucoup de ceux qui avaient fait des préparatifs pour le tournoi. Aussi se répandaient-ils en injures contre le comte, disant qu'il était ridicule qu'un étranger (l'aristocratie anglo-normande se souvenait un peu tard que Simon de Monfort n'était point

sorti de ses rangs), prétendit avoir la souveraineté du royaume. Ce qui augmentait encore la colère de Glocester, c'est qu'il avait prié en vain Simon de lui rendre le roi d'Allemagne et quelques autres captifs, pris par lui et par les siens dans la bataille.

« Vers cette époque-là, Édouard, fils du roi, détenu au château d'Hereford, avait obtenu de ses gardiens la permission de se promener hors de la ville dans une prairie, et d'y faire des courses à cheval. Un jour, après avoir essayé plusieurs chevaux, et les avoir lassés à la course, il trouva enfin, sous sa main, un destrier d'élite qu'il monta, et le pressant à coups d'éperon, dit adieu à ses gardiens. » Accueilli par les barons restés fidèles à Henri III, le prince évadé ne tarda pas à voir se joindre à lui Glocester, suivi d'une armée redoutable; le 4 août, il rencontra l'armée du comte, près d'Evesham. Édouard prit position sur une colline, dans la direction de Kenilworth. Leicester, ayant examiné leur nombre et leur disposition, s'écria : « Par le bras de saint Jacques, ces gens-là viennent en belle ordonnance, et ils ont appris cela, non pas d'eux-mêmes, mais de moi. Aussi recommandons nos âmes à Dieu, car pour nos corps, ils sont à eux. » Il voulut d'abord se faire jour jusqu'à Édouard; repoussé il ordonna à ses troupes de se former en cercle. Pendant quelque temps, le courage du désespoir lutta contre la supériorité du nombre. Le vieux roi, qui avait été forcé par celui dont il était le captif, de paraître dans ses rangs, fut blessé à l'épaule ; il tomba de cheval, et probablement il eût été tué, s'il n'eût crié à son antagoniste : « Arrête, compagnon, je suis Henri de Winchester! » Le prince reconnut la voix de son père, vola à son secours, et le conduisit en lieu sûr. Tandis qu'il remplissait ce pieux devoir, Leicester, déjà démonté, demanda « si l'on faisait quartier. » Une voix répondit : « Point de quartier pour les traîtres! » Son fils aîné, qui ne voulut pas le quitter, tomba mort à ses pieds, et son corps fut bientôt couvert de celui de son père. Ses ennemis lui coupèrent la tête, les pieds et les mains.

« Ainsi, s'écrie le moine Rishanger, termina ses longs

travaux le comte Simon, cet homme magnifique, qui avait donné non-seulement ses biens, mais encore sa vie pour garantir les pauvres de l'oppression, et pour défendre la justice et les droits du royaume. Il était recommandable en tout point par sa science dans les lettres ; il se réjouissait d'assister assidûment aux offices divins ; il était habitué à la frugalité, et avait pour habitude de veiller pendant les nuits plutôt que de dormir ; il avait la parole grave, le visage sévère, ajoutait la plus grande foi aux oraisons des religieux, et avait toujours témoigné un profond respect aux ecclésiastiques. Il s'était efforcé de s'attacher aux préceptes du bienheureux Robert, surnommé Grosse Tête, évêque de Lincoln, et il lui avait confié ses enfants tout petits à élever. C'était par son avis qu'il traitait les affaires difficiles, essayait les entreprises douteuses, et finissait ce qu'il avait commencé, surtout quand il pensait que ce fût chose qui pût accroître ses mérites. On assure que le même évêque lui avait enjoint, en rémission de ses péchés, de prendre en main cette cause pour laquelle il combattit jusqu'à la mort, assurant que la paix de l'Église d'Angleterre ne pouvait être affermie sans que le glaive matériel fût tiré du fourreau, et déclarant fermement que tous ceux qui mouraient pour cette cause étaient couronnés du martyre. Quelques-uns disent que l'évêque, posant un jour sa main sur la tête du fils aîné du comte, lui dit : « O très-cher fils ! toi et ton père, vous « mourrez ensemble, le même jour, par le même genre de « mort, mais pour la justice et la vérité. » La renommée raconte que Simon, après sa mort, opéra plusieurs miracles éclatants, dont le détail ne fut pas répandu dans le public, à cause de la crainte d'offenser les rois. »

Croisade du prince Édouard (1270-1272) ; mort de Henri III (1272) ; résultats de son règne.

Avec Simon de Montfort tomba le parti qui voulait poser des bornes au despotisme et à la cupidité de Henri III. Le comte de Glocester, après avoir par une basse jalousie, soulevé contre ce grand homme une partie de la noblesse anglo-normande, voulut bien reprendre son rôle, mais il dut

mettre bas les armes (1267), et l'Angleterre se trouva pacifiée. Le prince Édouard n'y trouvant plus l'occasion d'exercer sa valeur, se croisa, et alla joindre saint Louis devant Tunis. Après la mort de ce monarque, il fit voile au printemps suivant pour Saint-Jean-d'Acre, avec mille ou douze cents combattants. Aidé des templiers et des hospitaliers, il prit la ville de Nazareth, où tous les musulmans furent égorgés, puis il entra en négociation avec l'émir de Joppé, qui lui promettait de se convertir. Leur intermédiaire secret était un des disciples du Vieux de la Montagne; un jour qu'Édouard reposait seul dans sa chambre, le perfide *hassichin* ou *assassin*, y pénétra, et le frappa de trois coups de poignard. Le prince, doué d'une force extraordinaire, parvint cependant à renverser le meurtrier, lui arracha son arme et la lui plongea dans le sein. On redoutait que le poignard ne fût empoisonné. Quelques-uns rapportent que la femme d'Édouard, Éléonore, princesse de Castille, eut le courage de sucer les plaies de son époux pour en extraire le poison; d'autres disent que le grand maître du Temple lui envoya sur-le-champ un remède dont l'efficacité était reconnue en Orient.

Édouard resta en Palestine jusqu'au 22 septembre 1272. Il en partit après avoir fait une trêve de dix ans et dix jours avec Bibars, soudan d'Égypte. En Sicile il apprit la mort du roi son père, arrivée à Londres le 15 ou 16 novembre de la même année. Henri III était alors âgé de soixante-cinq ans et en avait régné cinquante-cinq. « Il avait commencé la réédification de l'église de Westminster, mais il ne l'acheva pas. Sa dévotion était ardente; chaque jour il entendait trois messes avec le plain-chant, et assistait encore à des messes particulières. Un jour, saint Louis lui ayant dit qu'il n'était pas indispensable d'assister toujours aux messes, mais qu'il fallait entendre les sermons le plus fréquemment possible, le roi Henri lui fit cette réponse spirituelle et gracieuse : « J'aime mieux voir « souvent mon ami, que d'entendre quelqu'un me parler de « lui, dût-il me tenir d'excellents discours. » Ledit Henri était de moyenne taille, il était robuste et fort, mais inconsidéré dans ses actes. Cependant, comme plusieurs d'entre eux

eurent pour lui des résultats fortunés, beaucoup pensent que le prophète Merlin a voulu le désigner en parlant du lynx, dont l'œil perçant pénètre toutes choses. » (Rishanger.)

Nos lecteurs apprécieront à quel point Henri III peut être considéré comme un lynx politique, mais ce qui est incontestable, c'est que la mauvaise foi et l'insatiable cupidité de ce prince ne furent pas moins utiles à la cause des libertés anglaises que la tyrannie de son père. Jean se vit arracher la grande charte : Henri III ne put empêcher Simon de Montfort de se servir du nom du roi pour appeler à siéger dans le grand conseil de la nation les députés des comtés et des bourgs, tandis qu'auparavant les barons et les prélats seuls y prenaient place. N'oublions pas non plus cet évêque de Lincoln, Robert Grosse Tête, qui lutta contre les envahissements et la fiscalité de la cour de Rome avec non moins d'énergie que le comte de Leicester contre la royauté. Enfin remarquons, dès le règne de Henri III, l'égalité civile de toutes les classes inférieures à la pairie, égalité qui était, sous tous les rapports essentiels, aussi parfaite qu'à présent, égalité qui a fait et la force et la grandeur de la nation britannique. Au nord de la Manche nous trouvons, dès le milieu du moyen âge, absence complète de priviléges en faveur de la petite noblesse, de la *gentry*. En France, au contraire, en Espagne, en Allemagne, partout, en un mot, où les titres de noble et de gentilhomme ont été rigoureusement synonymes, ceux qui avaient droit de les porter par naissance, par la qualité de leur tenure, par office ou par création du roi, ont formé une classe que des priviléges inhérents au sang distinguaient des hommes libres ordinaires. L'alliance avec les familles nobles, l'achat des fiefs militaires, la participation à un grand nombre d'emplois civils étaient plus ou moins interdits aux roturiers de la France et de l'empire. L'Angleterre ne connut presque aucune de ces restrictions. La loi anglaise n'a jamais eu de disposition particulière pour les *gentlemen*. Si l'on compare deux écrivains presque contemporains, Bracton et Beaumanoir, on verra combien les coutumes de France et d'Angleterre diffèrent au point de

vue de l'égalité. Le jurisconsulte français partage le peuple en trois classes : les nobles, les hommes libres et les serfs; le jurisconsulte anglais ne reconnaît que deux modes d'existence sociale, la liberté et le villénage. Il ne paraît pas qu'on ait jamais, en Angleterre, mis d'empêchement aux mariages; et on ne pensait pas que les enfants, même d'un lord, perdissent aucun de leurs priviléges par leur alliance avec un *commoner*. Tous les hommes libres, sans exception, eurent toujours la faculté d'acheter des terres tenues à service de chevalier. L'ordre de la chevalerie conférait, il est vrai, quelques priviléges particuliers, mais personnels et non héréditaires; en général, il existait une égalité réelle de droits entre tous les *commoners* de l'Angleterre. Ce qui est plus étrange, c'est que la pairie anglaise elle-même ne donne de privilége qu'à celui qui en est en possession réelle, puisqu'il n'y a que l'avénement à la pairie qui confère la noblesse. Les fils de pairs, en effet, sont *commoners*, et n'ont absolument d'autre privilége légal qu'un vain droit de préséance.

Cette égalité de droits civils explique très-bien l'intime union de toutes les classes contre le despotisme royal, et pourquoi les barons étaient sûrs de trouver des auxiliaires dans tous les rangs de la société. Il ne faut donc pas s'étonner si, le 14 mars 1264, on les voit contraindre Henri III d'ordonner que deux fois par an, aux fêtes de Pâques et de Saint-Michel, les deux chartes seront lues dans la cour de chaque comté *en présence de tout le peuple*, que les shérifs, juges et baillis, tant du roi que des seigneurs, jureront de les observer, et que les citoyens *seront dispensés d'obéir* à tout magistrat qui n'aurait pas satisfait à cette obligation. Ainsi la grande charte et la charte des forêts devenaient populaires; ainsi tous les francs tenanciers du pays apprenaient à les connaître, à les considérer comme la garantie de leurs droits; à se croire aussi chargés de les défendre. Ce n'est pas le fait le moins remarquable de cette grande lutte que ce soin des barons de s'associer le peuple, non-seulement pendant la guerre, mais après la victoire, et leur empressement à exiger que les chartes, comme une propriété vrai-

ment nationale, fussent sans cesse remises sous ses yeux dans les cours de comté, dans les églises, partout enfin où il se réunissait.

CHAPITRE XV.

L'ÉCOSSE JUSQUE VERS LA FIN DU XIII[e] SIÈCLE[1].

TEMPS PRIMITIFS. — MACBETH (1040-1057). — LES SUCCESSEURS DE MACBETH ; ALEXANDRE III (1249-1286) ET LA VIERGE DE NORVÉGE (1286-1291).

Temps primitifs.

A en croire les chroniqueurs écossais, Scota, fille de Pharaon, aurait, au temps de Moïse, conduit dans leur pays une colonie de laquelle descendait le peuple écossais. Ce serait de même André, un des douze disciples de Jésus-Christ, qui leur aurait apporté le christianisme, qu'en réalité ils ne connurent qu'à la fin du V[e] siècle. Les peuples jeunes sont comme les enfants; ils aiment à se vieillir. Mais laissons les fables. On a vu qu'à l'époque de l'établissement des Kymris dans le sud de la Bretagne, les Galls qui les avaient précédés sur cette grande île, se réfugièrent dans les montagnes du nord et en Irlande. De longues relations entre les deux pays, les traditions des bardes, les chants d'Ossian qu'on retrouve des deux côtés du canal du nord, attestent la commune origine des deux pays.

Quand les Romains arrivèrent ils trouvèrent dans la Bretagne deux populations de race celtique : les Calédoniens au nord, les Bretons au sud. Les premiers se subdivisaient en Scots et en Pictes, peuples distincts qui se partageaient la contrée appelée Albanie ou pays des montagnes, plus souvent Calédonie ou pays des forêts, et dont la limite méridionale était l'isthme qui est compris entre les golfes de la Clyde et du Forth. A l'ouest des monts Grampians habitaient les Scots, venus d'Irlande vers l'an 503, dit-on, sous la con-

1. *Histoire d'Écosse*, par sir Walter Scott.

duite de Fergus, et qui imposèrent leur nom à tout le nord de l'île (Scotland ou terre des Scots); à l'est étaient les Pictes, ainsi désignés par les Romains parce qu'ils conservèrent plus longtemps que les autres tribus l'usage de se tatouer. Les Scots, dont le chef résidait ordinairement entre les lacs d'Argyle, menaient sur un sol tout montagneux la vie de chasseurs ou de bergers nomades; les Pictes, fixés sur un terrain moins accidenté, se livraient à la culture des terres et obéissaient à un roi établi à l'embouchure du Tay. Ces deux peuples, souvent en querelle, mais toujours unis lorsqu'il s'agissait de repousser les légions ou de piller les pays du sud, ne subirent jamais ni le gouvernement, ni la civilisation des Romains. Les Anglo-Saxons respectèrent également la limite de la Clyde et du Forth, et la langue tudesque, pas plus que le latin, ne détrôna l'idiome celtique.

Ce furent les Écossais, au contraire, qui empiétèrent sur le territoire anglo-saxon. En effet, au IXe siècle, s'éteint avec Hung la race mâle des rois pictes. Le petit-fils de sa sœur, Kennet II, roi des Scots (834-854), triomphe de son compétiteur auprès de Scone, et réunit les deux royaumes en un seul. Ce Kennet peut donc être considéré comme le premier roi d'Écosse, mais les faiseurs de généalogies lui donnent vingt-huit prédécesseurs qu'ils nomment. Ils ajoutent que Kennet fut un législateur. L'histoire sérieuse n'en sait rien. Elle n'en sait pas beaucoup plus sur les successeurs immédiats de Kennet. On voit cependant, de 875 à 892, *Grig Macdunvenald* (Grégoire le Grand) étendre ses domaines vers le sud et prendre le Galloway ainsi que Berwick. Malheureusement ces conquêtes devaient être pour l'Écosse un germe de discordes qui, jusqu'au XVIIIe siècle firent couler des flots de sang. Les rois d'Écosse eurent désormais sous leur loi deux populations bien distinctes : les montagnards de la Calédonie proprement dite, les hommes des hautes terres, *highlanders*, parlant la langue erse, toute celtique, habitués à la vie de chasseur et de brigand, d'humeur querelleuse et sanguinaire; les habitants des plaines, les hommes des basses terres, *lowlanders*, parlant

un dialecte dérivé de l'allemand, adonnés au labourage, d'humeur plus douce et pacifique.

Macbeth (1040-1057).

Pendant tout le cours du x[e] siècle, l'histoire d'Écosse offre encore beaucoup d'incertitude; cependant on connaît une victoire de Kennet III, roi depuis 970, sur les Danois qui avaient fait une descente à l'embouchure du Tay. A sa mort, il y eut huit années de guerres civiles pendant lesquelles le sang coula à flots. Le résultat de ces guerres fut de changer la loi de succession. Jusque-là la royauté était élective, bien que le roi fût toujours choisi dans la même famille. Elle devint héréditaire de père en fils. Malcolm II repoussa plusieurs fois les Northmans et acquit en 1020 le Lothian, le comté de Berwick et la partie inférieure du Teviotdale. Il eut pour successeur en 1038 Duncan, la victime de ce Macbeth dont Shakespeare a popularisé, dans le drame le plus saisissant, l'ambition et les crimes. Nous rapportons cette légende :

Vers le milieu du xi[e] siècle, l'Écosse obéissait à un bon vieillard nommé Duncan, trop âgé pour mener ses troupes à la guerre, tandis que ses deux fils, Malcolm et Donaldbane, étaient trop jeunes pour le remplacer. Or, il arriva qu'une grande flotte de Danois débarqua des troupes sur la côte de Fife et menaça de s'emparer de cette province. Une armée fut levée pour les combattre, et le vieux roi en confia le commandement à un de ses proches parents, Macbeth. Ce Macbeth était fils de Finel, *thane* ou gouverneur de Glamis, le titre de comte ne devant être usité en Écosse qu'à partir de Malcolm III. Macbeth, en brave guerrier, marcha aussitôt contre les Danois avec un de ses parents nommé Banquo, thane de Lochaber, et comme lui plein de courage. Il y eut une grande bataille; Macbeth et Banquo forcèrent les ennemis à regagner leurs vaisseaux, laissant à terre bon nombre de morts ou de blessés, puis reprirent la route de Forres, tout joyeux de leur victoire.

Il y avait dans la ville de Forres trois vieilles femmes qui passaient pour sorcières. Elles se placèrent sur le chemin

de Macbeth, dans une vaste plaine de bruyères, et lorsqu'il approcha, la première lui dit : « Salut, Macbeth, salut à toi, thane de Glamis ! » La seconde : « Salut, Macbeth, salut à toi, thane de Cawdor ! » Et la troisième : « Salut, Macbeth, salut à toi qui seras roi ! » Banquo alors demanda aux sorcières si elles n'avaient rien à lui prédire ; elles répondirent : « Tu ne seras jamais roi, mais tes enfants régneront pendant un grand nombre d'années. »

Macbeth n'était pas encore revenu de sa surprise, qu'un messager vint lui apprendre la mort de son père, de sorte qu'il devenait par héritage thane de Glamis. Vint ensuite un second messager envoyé par le roi qui venait de retirer au thane de Cawdor, rebelle, son gouvernement, et le donnait au vainqueur des Danois. Deux des prédictions étaient donc déjà et sur l'heure accomplies.

Le thane de Glamis et de Cawdor avait une femme ambitieuse et méchante qui encouragea son mari à tenter lui-même de réaliser la troisième prophétie, et lui persuada de tuer le bon vieux roi. Macbeth invita Duncan à venir le visiter dans son grand château d'Inverness. Il vint, plein de confiance dans son parent, avec de grandes démonstrations de joie, et après un beau festin fut conduit dans un appartement magnifique. C'était l'usage que, pendant le sommeil du roi, deux hommes armés demeurassent dans sa chambre. Mais la méchante lady Macbeth avait fait boire à ces deux gardes une grande quantité de vin dans lequel elle avait jeté quelques drogues ; de sorte que, lorsqu'ils arrivèrent dans la chambre du roi, ils tombèrent aussitôt dans un profond sommeil. Vers deux heures du matin, Macbeth entra dans la chambre de Duncan. Il faisait alors un orage affreux ; mais ni le vent, ni le tonnerre n'éveillèrent le roi, fatigué de son voyage ; ils n'éveillèrent pas davantage les deux sentinelles. Macbeth prit leurs deux poignards, frappa Duncan au cœur et replaça ces poignards dans les mains des soldats dont il couvrit le visage de sang, afin qu'ils parussent avoir commis le meurtre.

Le lendemain, de bonne heure, les seigneurs de la suite du roi se rassemblèrent dans la grande salle du château, et

se mirent à parler de l'orage affreux qu'il avait fait durant la nuit. Mais Macbeth n'entendait pas, car il pensait à quelque chose de bien plus terrible que l'orage. Ils attendirent quelque temps ; enfin, l'un d'eux entra dans la chambre du malheureux Duncan ; il le trouva sans vie et les deux sentinelles, leurs poignards sanglants à la main, dormant d'un profond sommeil. Ce spectacle remplit les seigneurs de fureur. Macbeth, feignant un emportement de colère, saisit son épée, et avant que personne pût l'arrêter, il tua les deux gardes.

Lorsque les fils de Duncan, Malcolm et Donaldbane, virent que leur père avait été assassiné d'une manière si étrange dans le château de Macbeth, ils commencèrent à trembler pour leur propre vie, et s'enfuirent d'Écosse ; de sorte que Macbeth put prendre possession du royaume. Macbeth était donc roi, mais il n'était pas heureux. Car se souvenant de son crime il se dit que quelque ambitieux pourrait le traiter comme il avait traité son bienfaiteur et son ami. Il se rappela les promesses faites par les trois vieilles femmes à Banquo, et il craignit que son brave cousin ne conspirât contre lui ; un jour, il aposta des scélérats dans un bois où Banquo et son fils se promenaient souvent le soir. Ces misérables égorgèrent Banquo, mais le jeune Fleance s'échappa de leurs mains, et se réfugia dans le pays de Galles : et l'on dit que longtemps après ses enfants montèrent sur le trône d'Écosse.

Macbeth ne fut pas plus heureux après ce lâche assassinat, car il savait qu'on commençait à soupçonner ses crimes. Pour chasser ses inquiétudes, il eut l'idée de consulter de nouveau les sorcières : elles lui répondirent qu'il conserverait la couronne jusqu'à ce qu'une grande forêt appelée Birnam-Wood vînt l'attaquer dans un château fort construit sur la haute montagne de Dunsinane. Or, cette montagne était séparée de la forêt de Birnam par une vallée qui avait douze milles d'étendue ; d'ailleurs que craindre d'une forêt ? Il résolut néanmoins de fortifier encore ce château ; il somma toute la noblesse et les thanes d'Écosse de lui envoyer du bois, des pierres, et de les monter avec des bœufs jusqu'au sommet de la montagne.

Parmi les seigneurs obligés de fournir des matériaux, était Macduff, thane de Fife. Macbeth craignait ce thane, qui passait pour avoir autant de sagesse que de courage, et cherchait une occasion de s'en défaire. Mais Macduff se tenait sur ses gardes. Il venait rarement à la cour ; car il ne se croyait en sûreté que dans son château de Kennoway, situé sur la côte de Fife, près de l'embouchure du frith de Forth. Un jour, le roi l'engagea avec plusieurs autres nobles, à venir le trouver à Dunsinane ; il fallut obéir. Pendant qu'on s'occupait des préparatifs nécessaires de la fête, Macbeth sortit pour voir monter les pierres et les charpentes destinées à fortifier le château. Les bœufs avaient beaucoup de peine à gravir la montagne, car elle était fort roide, les fardeaux pesants et la chaleur accablante. Sous les yeux mêmes du roi un attelage tomba sous sa charge. Macbeth plein de colère demanda lequel de ses thanes avait osé envoyer des bœufs si faibles, et quand il sut qu'ils appartenaient à Macduff : « Eh bien ! s'écria-t-il, puisque le thane de Fife m'envoie de si chétifs animaux, je le mettrai lui-même sous le joug, et ce sera lui qui traînera les fardeaux. » Un ami de Macduff entendit ces paroles, et se hâta de les répéter au thane qui eut le temps de fuir en Angleterre. Comme Macduff assura à Édouard le Confesseur que les Écossais étaient fatigués du règne du cruel Macbeth, et qu'ils se joindraient à Malcolm, le fils de Duncan, s'il paraissait en Écosse à la tête d'une armée, le roi donna ordre à un grand guerrier nommé Siward, comte de Northumberland, d'aider ce prince à remonter sur le trône de son père.

Ce que Macduff avait prédit arriva. Les thanes écossais abandonnèrent Macbeth pour se réunir à Malcolm. Le roi se renferma dans son château de Dunsinane, où il devait être en sûreté, d'après la prophétie des sorcières, jusqu'à ce que la forêt de Birnam marchât contre lui. Pour augmenter le courage de ses troupes, il les instruisit de cette prédiction, les exhorta à faire une vigoureuse résistance, et leur promit une victoire certaine. Malcolm et Macduff s'étaient alors avancés jusqu'à la forêt de Birnam, et ils y campèrent avec leur armée. Le lendemain comme ils allaient

traverser la vallée pour attaquer le château de Dunsinane, Macduff eut l'idée de faire porter des branches d'arbres par chacun de ses soldats, afin que Macbeth ne pût voir à combien d'ennemis il allait avoir affaire. La sentinelle qui veillait sur les murs du château, voyant cette multitude de rameaux portés par les soldats de Malcolm, courut trouver le roi et lui dit que la forêt de Birnam s'avançait vers le château de Dunsinane. Macbeth le traita d'imposteur ; mais lorsqu'il regarda lui-même du haut des murailles, il reconnut que l'heure de sa mort était arrivée. Il combattit corps à corps avec Macduff au plus épais de la mêlée et fut tué après une résistance furieuse (1057).

Les successeurs de Macbeth ; Alexandre III (1249-1286) et la vierge de Norvége (1286-1291).

Malcolm III monta alors sur le trône ; il donna aux thanes d'Écosse le titre de comtes, *earls*, d'après la dénomination adoptée à la cour d'Angleterre, et offrit un asile après la conquête de ce pays par les Normands, à une foule de seigneurs saxons. L'Ateling Edgar fut de ce nombre ; Malcolm épousa sa sœur Marguerite (1067), alliance qui attira sur lui les armes de Guillaume. Les guerres civiles qui éclatèrent bientôt entre les conquérants amenèrent en outre la fuite de plusieurs seigneurs normands en Écosse. Malcolm pour se les attacher leur donna des terres et des offices. Cette invasion pacifique de l'Écosse par les hommes du sud eut pour effet de porter au delà de la Tweed les institutions féodales. Les vieilles coutumes du pays ne se conservèrent intactes que dans les Highlands et dans les Hébrides où le *lord des îles* resta le chef de cette vieille société dont le clan et non le fief, était la base.

L'Écosse possédait le Cumberland et le Northumberland, depuis Malcolm Ier qui les avait reçus d'Edmond l'Ancien à charge d'assistance contre les Danois. Guillaume II prétendit que les rois d'Écosse s'étaient par là reconnus feudataires de la couronne d'Angleterre et réclama cet hommage les armes à la main. De là des guerres qui durèrent quatre siècles. Malcolm mourut en 1098 ; Marguerite avait en vain essayé

de lui apprendre à lire. On peut de ce fait conclure quelle était la barbarie du reste du pays.

Après Malcolm les partisans des vieilles coutumes et ceux des idées nouvelles se firent une guerre acharnée. Sous Alexandre Ier (1107), la prétention de l'archevêque d'York de soumettre l'archevêque écossais de Saint-André à sa juridiction spirituelle fut victorieusement repoussée.

David Ier (1124) soutint les droits de sa nièce Mathilde à la couronne d'Angleterre, mais fut vaincu à la bataille de l'étendard, dont nous avons parlé. Il fit de si riches donations aux abbayes de Kelso, d'Holyrood, de Kinloss que l'Église le canonisa. « Ce fut, disait Jacques Ier songeant au trésor épuisé par cette libéralité, ce fut un saint funeste à la couronne. »

Malcolm IV (1153) blessa profondément ses sujets en rendant hommage à Henri II pour le Lothian.

Sous son frère Guillaume (1165), s'établirent les premières relations de l'Écosse avec la France; ce prince n'en dut pas moins se reconnaître vassal de l'Angleterre.

Alexandre II (1214) essaya vainement de dompter ses farouches sujets du comté d'Argyle, du Galloway et des Hébrides; il épousa une princesse française de la maison de Coucy.

Alexandre III (1249) repoussa une grande invasion des Norvégiens et des Danois, ajouta à ses possessions les Hébrides qui jusqu'alors relevaient de la Norvége, et sut se maintenir en bonne intelligence avec l'Angleterre, sans céder cependant aucun de ses droits. Il épousa Marguerite, fille de Henri III, roi d'Angleterre; aucun des enfants nés de ce mariage ne survécut à son père qui, après la mort de la reine, eut pour seconde femme Yolande, fille de Robert IV, comte de Dreux. Un soir qu'Alexandre longeait la mer dans le comté de Fife, son cheval ayant fait un écart près d'un précipice, le prince tomba du haut du rocher, appelé encore aujourd'hui *le Rocher du roi* et fut tué sur la place (1286).

Toutes les conséquences de ce malheur ne furent pas visibles au premier instant. Une de ses filles, qui avait épousé Éric, roi de Norvége, avait laissé une enfant nommée Marguerite; la couronne d'Écosse lui fut dévolue. *La vierge de*

Norvége était à la cour de son père quand cette succession s'ouvrit pour elle. Édouard I[er], roi d'Angleterre, crut le moment venu de réunir l'Écosse à ses États. Il proposa une union entre la princesse Marguerite et son fils aîné. Éric y consentit. Le pape donna les dispenses nécessaires. Que des enfants sortissent de cette union et les deux peuples évitaient des siècles de guerres. Mais la vierge de Norvége ne put supporter les fatigues de la traversée. On dut la débarquer dans l'une des Orkneys; elle y expira le 7 octobre 1291; nous allons voir dans quel abîme de maux cette mort prématurée plongea l'Écosse.

CHAPITRE XVI.

ÉDOUARD I[er] AUX LONGUES JAMBES (1272-1307).

LENT RETOUR D'ÉDOUARD.—CONQUÊTE DU PAYS DE GALLES (1283).—ÉDOUARD I[er] ARBITRE ENTRE LES PRÉTENDANTS A LA COURONNE D'ÉCOSSE. — JOHN BALIOL (1292-1297).—WILLIAM WALLACE (1297-1305).— ROBERT LE BRUCE.— MORT D'ÉDOUARD I[er] (1307); SON ADMINISTRATION; CHAMBRE DES COMMUNES.

Lent retour d'Édouard.

Édouard revenait de la croisade et était à Messine, lorsqu'il apprit la mort de Henri III. La douleur de cette perte le rendit presque insensible à celle d'un enfant qui venait de lui être enlevé, et comme le roi de Sicile, Charles d'Anjou, lui en témoignait son étonnement : « Dieu, lui répondit-il, peut nous rendre des enfants; mais un bon père, il ne saurait nous le donner qu'une fois. » De Sicile, le nouveau roi passa à Rome, traversa triomphalement l'Italie, comme le champion de la chrétienté, et vint à Paris faire hommage à Philippe le Hardi, pour les terres qu'il tenait de la couronne de France. Au lieu de se rendre directement en Angleterre où l'ancien parti des barons ne donnait pas signe de vie et dont tous les habitants se montraient dociles aux ordres des trois *gardiens* du royaume nommés par les nobles eux-mêmes, il alla visiter

son duché de Guienne. Il y était encore quand le comte de Châlons, partisan de la maison de Montfort, le défia à un tournoi, cachant, sous le prétexte de lui faire honneur, le projet d'un attentat contre sa vie. Malgré tous les avis contraires, le vainqueur d'Evesham, au jour fixé, entra dans la lice accompagné de mille champions, partie à pied, partie à cheval : le comte avait une suite à peu près double. Que les soupçons fussent fondés ou non, le combat, qui devait présenter toute la courtoisie d'un tournoi se changea bientôt en une bataille acharnée. Les archers d'Édouard chassèrent leurs antagonistes de la lice se mêlèrent parmi les chevaliers français, et tantôt coupant les sangles de leurs selles, tantôt déchirant les entrailles de leurs chevaux, ils renversaient les cavaliers et les faisaient prisonniers. Le comte de Châlons, homme d'une force athlétique, après avoir jouté avec sa lance, jeta ses bras au cou du roi afin de le renverser. Le cheval d'Édouard ayant fait un écart, le comte dut lâcher prise et tomba lui-même. Les siens le remirent à cheval; mais sa chute l'avait tellement meurtri qu'il demanda quartier. Le roi, dédaignant de recevoir son épée, le força de se rendre à l'un des champions à pied.

Conquête du pays de Galles (1283).

Tandis que l'Angleterre proprement dite tombait, au ve siècle, sous le joug des Anglo-Saxons, au xie, sous celui des Normands-Français, la partie occidentale de l'île, désignée d'abord sous le nom de Cambrie, puis sous celui de Wales ou de pays de Galles, avait conservé son indépendance, et la race celtique s'y maintenait libre depuis le départ des légions romaines. Toutefois c'était une liberté très-précaire, car bien peu des successeurs de Guillaume le Conquérant laissèrent écouler leur règne sans pousser quelques incursions au cœur du pays de Galles. Les Gallois, de leur côté, ne cessaient de faire des courses sur le territoire anglais et, endurcis par une lutte de plusieurs siècles, dépravés par une vie de brigandage, ils déployaient dans leurs vengeances une épouvantable férocité. Si quelque rebelle attaquait l'autorité du roi d'Angleterre, il était toujours sûr

de trouver au milieu de cette turbulente population un refuge et de précieux auxiliaires. La soumission du pays de Galles était donc commandée par la plus saine politique, en même temps qu'elle flattait l'ambition du belliqueux Édouard, et il saisit avec empressement les motifs d'agression que lui fournit le souverain de ce pays.

Llewellyn ou Leolyn, dont l'aïeul s'était reconnu vassal et tributaire de Henri III, n'avait pas voulu, à la mort de ce dernier, rendre hommage à son fils absent. Il refusa également d'assister au couronnement d'Édouard. En 1276, des gens de Bristol prirent un vaisseau sur lequel était la fiancée du prince de Galles. Le Gallois réclama sa femme et, n'obtenant pas satisfaction, se prépara à la lutte. Elle éclata au printemps suivant. Tandis que la flotte anglaise prenait Anglesey et menaçait les côtes de l'ouest, Édouard fit construire dans la partie orientale du pays de Galles les châteaux de Flint et de Rhuddlan destinés à lui en assurer l'entrée en tout temps, puis s'avança jusqu'au pied du Snowdon, ce refuge ordinaire des indigènes contre les invasions anglaises. Llewellyn, ainsi cerné de toutes parts, demanda la paix et s'engagea à payer cinquante mille livres sterling pour les frais de la guerre, et une redevance annuelle de mille marcs tous les ans pour Anglesey qu'Édouard lui céda en fief. Il promit encore de donner satisfaction à David, son frère, qui s'était retiré auprès du roi d'Angleterre, et il livra des otages pour sûreté de sa parole. La fierté du prince de Galles ainsi domptée (1278), Édouard se contenta de l'honneur de la victoire. Il le tint quitte des sommes qu'il devait payer, des otages qu'il devait fournir, lui rendit sa fiancée, et assista même aux noces; mais il créa David comte de Denbigh, et lui fit épouser une riche héritière anglaise.

Les Gallois étaient trop attachés à leur indépendance pour y renoncer en vue des avantages personnels faits à leurs princes. Depuis Merlin, ce poëte contemporain d'Arthur, ils n'avaient cessé d'être entretenus par leurs bardes dans l'espérance de demeurer libres et même de chasser de l'île les hommes de race germanique. « Le chant prophétique le déclare, avait dit l'un d'eux, au sujet des Saxons : le

jour arrivera où les hommes de Cambrie s'assembleront unanimes dans leur résolution, avec un seul dessein, un seul cœur. Alors l'étranger s'éloignera; alors le païen sera mis en fuite. Que le Cambrien se précipite comme l'ours des montagnes pour venger le meurtre de ses ancêtres, que tous serrent en faisceaux les pointes de leurs lances, que chacun oublie de protéger le corps de son ami, qu'ils multiplient les crânes vides de cervelles des nobles Germains; qu'ils multiplient les femmes veuves et les coursiers sans cavaliers; qu'ils multiplient les corbeaux avides devant les pas des guerriers vaillants. » Les Anglo-Normands n'étaient pas moins odieux que les Saxons; eux aussi étaient les *étrangers* dont Merlin avait prophétisé l'expulsion et Llewellyn se croyait le roi désigné par le grand enchanteur pour régner sur l'île entière. Une ancienne prédiction, attribuée comme tant d'autres, à Merlin, annonçait que, lorsque la monnaie anglaise deviendrait circulaire, le prince de Galles serait couronné à Londres. Or, Édouard avait récemment émis une nouvelle monnaie de cette forme.

Le dimanche des Rameaux (22 mars 1282), David, frère de Llewellyn, rompant pour jamais toute alliance avec les Anglais, donna le signal d'une insurrection générale. Il surprit par une nuit orageuse le château de Hawarden. Le justicier, Roger Clifford, qu'on trouva dans son lit, fut blessé et mené prisonnier au sommet du Snowdon; on passa au fil de l'épée ses chevaliers, ses écuyers et ses valets. Llewellyn rejoignit immédiatement son frère et assiégea ces monuments récents de la domination anglaise, les châteaux de Flint et de Rhuddlan. Tous les Gallois, sortant de leurs montagnes ou de leurs marais, se précipitèrent avec un redoublement de rage sur les marches anglaises où ils répandirent la dévastation et la mort. De premiers succès, dus à l'impétuosité d'une attaque imprévue, complétèrent l'illusion de Llewellyn; mais un jour il fut à son tour surpris dans une grange, près de la Wye, par un Anglais, Adam Frankton, qui le tua sans le connaître; sa tête fut, par ordre d'Édouard, envoyée à Londres et exposée sur la tour, avec une couronne d'argent ou de lierre.

Dès que la mort de Llewellyn fut connue, les autres chefs firent leur soumission (1283.) David seul resta à l'écart. Il hésitait à se confier à l'homme qu'il avait si cruellement offensé, et durant six mois il erra de montagne en montagne, de forêt en forêt. Il finit par tomber entre les mains de quelques Gallois, ses ennemis privés, qui l'amenèrent enchaînés, lui, sa femme, ses enfants, au château de Rhuddlan. Le prince gallois parut devant ses pairs, onze comtes et cent barons, et il fut unanimement condamné (septembre 1283) « à être traîné au gibet, comme traître au roi, qui l'avait fait chevalier; à être pendu, comme meurtrier des gentilshommes égorgés dans le château de Hawarden; à avoir les entrailles brûlées, parce qu'il avait profané par l'assassinat la solennité de la passion du Christ; à avoir les quatre quartiers de son corps dispersés dans le pays, parce qu'il avait conspiré en des lieux différents la mort du roi son seigneur. » Cette horrible sentence qui, jusqu'au XVIIIe siècle, a frappé en Angleterre les criminels de haute trahison, fut littéralement mise à exécution et on vit les bourgeois de Winchester et ceux d'York se disputer, comme morceau d'honneur, l'épaule droite de l'infortuné.

Le vainqueur passa plus d'une année dans le pays de Galles ou à proximité des frontières, afin d'assurer la durée de sa conquête. Évitant tout ce qui pouvait choquer inutilement les préjugés de ses nouveaux sujets, il offrait sa paix et sa protection à tous indistinctement, et leur permettait de conserver leurs terres aux mêmes conditions qu'ils les tenaient de leurs princes nationaux. En même temps, pour les fixer au sol, les gagner à la civilisation anglaise, il établit des corporations de marchands dans les principales villes, et afin de réprimer leurs inclinations turbulentes et sanguinaires, il introduisit parmi eux la jurisprudence des cours anglo-normandes. Sur ces entrefaites, la reine Éléonore lui donna un fils; Édouard, pour tromper le patriotisme des vaincus, investit du titre de *prince de Galles* cet enfant né parmi eux au château de Caernarvon. Ce titre n'a cessé depuis d'être porté par l'héritier présomptif de la couronne. Quant au massacre des bardes gallois qu'aurait or-

donné Édouard Ier, il est plus que douteux et l'on doit seulement s'applaudir que cette tradition mensongère ait inspiré à Gray sa plus belle ode. Un chevalier gallois, contemporain de Llewellyn, nous a laissé de poétiques et touchantes plaintes sur l'abaissement de la Cambrie, mais il ne parle nullement de massacre. « A nos bardes nationaux, sont interdits leurs divertissements, leurs réunions accoutumées. Les bardes des deux cents régions se lamentent de n'avoir plus d'appui. O Christ ! mon Sauveur! puissé-je descendre dans la tombe maintenant que le nom de barde est un vain nom, un nom mort. »

Édouard Ier arbitre entre les prétendants à la couronne d'Écosse.

Le pays de Galles était complétement soumis en 1284; en 1291, la mort de Marguerite, la vierge de Norvége, vint ouvrir un nouveau champ à l'ambition du roi d'Angleterre et lui permettre de tenter sur le nord de l'île ce qu'il venait d'exécuter si heureusement dans l'ouest.

Par la fin prématurée de cette princesse, la postérité des trois derniers rois d'Écosse, Guillaume le Lion, Alexandre II et Alexandre III, se trouvait éteinte. Il ne se présenta pas moins de seize compétiteurs, parmi lesquels Éric, roi de Norvége, qui demandait à être considéré comme héritier de sa fille, la feue reine. Le monarque légitime devait se trouver parmi les descendants de David, comte de Huntingdon, frère du roi Guillaume. De Marguerite, l'aînée de ses filles, était issu John Baliol, lord de Galloway; d'Isabelle, la seconde, Robert Bruce, lord d'Annandale; d'Ada, la troisième, John Hastings, lord d'Abergavenny. Le dernier, tant que la postérité des autres sœurs était vivante, ne pouvait prétendre qu'à une part de la succession, si elle était divisible; et Bruce n'aurait pu méconnaître le droit de Baliol, descendant de la sœur aînée, s'il n'eût été le petit-fils de David, tandis que Baliol n'en était que l'arrière-petit-fils. Le point à décider était donc celui-ci : la couronne appartenait-elle au représentant de la fille aînée de préférence au représentant de la seconde fille, quand ce dernier était plus rapproché

d'un degré? De nos jours, cela ne serait pas discutable; mais, au moyen âge, la loi de la descendance n'était pas observée d'une manière uniforme. Effrayés par la perspective des maux auxquels la rivalité de tant de compétiteurs allait exposer leur patrie, les états d'Écosse choisirent Édouard pour arbitre, mais en ne lui faisant cet honneur que par estime pour son caractère, et nullement parce qu'ils lui auraient reconnu un droit quelconque d'intervention.

Le roi d'Angleterre accepta, résolu à prononcer dans cette grande querelle, non comme arbitre, mais comme juge, en vertu de la suzeraineté des rois d'Angleterre sur la couronne d'Écosse.

Il convoqua la noblesse et le clergé écossais dans le château de Norham, grande forteresse sur la Tweed, à la limite des deux États, mais sur la rive anglaise, et y parut (10 mai 1291), entouré de tous les officiers de sa couronne. Le grand justicier d'Angleterre déclara, qu'avant d'obtenir du roi une sentence, les Écossais devaient reconnaître ses droits comme leur seigneur suzerain[1]. Ils s'y résignèrent dans une seconde assemblée tenue, cette fois, sur l'autre rive de la Tweed.

1. On sait avec quelle énergie et quelle persévérance les écrivains écossais ont repoussé cette prétention. Cependant il est difficile de nier les faits suivants: 1° D'après le témoignage des écrivains contemporains ou presque contemporains, les princes et les peuples de l'Écosse furent souvent obligés de se reconnaître vassaux des rois anglo-saxons, et cela avant qu'ils tinssent des terres de la couronne d'Angleterre; 2° Malcolm III fit hommage pour sa couronne à Guillaume le Conquérant et aussi à son successeur, Guillaume le Roux; 3° sous Henri Beau Clerc, les familles royales des deux pays s'allièrent par des mariages réciproques. David, roi d'Écosse, rendit hommage à Henri Ier et assista à plusieurs grands conseils, comme le premier des pairs d'Angleterre. Des écrivains écossais postérieurs soutiennent qu'il le fit comme comte de Huntingdon; les écrivains anglais prétendent que ce fut comme roi d'Écosse; 4° pendant les guerres civiles entre Étienne et Mathilde il s'empara des trois comtés du nord (Northumberland, Cumberland, Westmoreland), et les réunit à ses domaines; mais son successeur, Malcolm IV, fut forcé de les restituer à Henri II. Il lui rendit hommage et accompagna son suzerain dans une expédition de France: Guillaume le Lion, successeur de Malcolm IV, rendit aussi hommage, et s'étant joint aux fils de Henri II dans leur rébellion, il fut fait prisonnier. Henri lui arracha un nouveau serment d'allégeance, par lequel il devint le vassal de la couronne d'Angleterre, *contre qui que ce fût*. 5° Il racheta, il est vrai, l'exemption de cette reconnaissance féodale de Richard Cœur de Lion, qui renonça à toute suzeraineté sur l'Écosse; mais Jean sans Terre, Henri III et Édouard demandèrent toujours, à lui et à ses successeurs, de rendre cet hommage comme *rois d'Écosse*; et ceux-ci, tout en rendant hommage, cherchèrent constamment à y joindre la protestation *sauf leurs droits*, tandis que les rois d'Angleterre, qui consentaient à le recevoir ainsi, protestaient, de leur côté, en faveur de leurs droits comme seigneurs suzerains.

John Baliol (1292-1297).

Édouard décida la question en faveur de Baliol (19 novembre 1292); l'élu de l'étranger rendit hommage au roi d'Angleterre et se reconnut son vassal et son sujet.

Édouard entendait bien ne pas se contenter d'une vague reconnaissance de ses droits suzerains, et se proposait, sans aucun doute, de pousser Baliol à quelque acte de résistance, qui lui donnât un prétexte de le déposséder comme sujet rebelle. Il encouragea les Écossais à en appeler à lui des jugements prononcés par les cours de Baliol, et ce prince, refusant de venir justifier devant les tribunaux anglais ses actes comme roi d'Écosse, Édouard exigea que trois principales forteresses, Berwick, Roxburgh et Iedburgh, lui fussent remises. Baliol feignit d'y consentir, mais forma aussitôt une ligue avec la France, leva une nombreuse armée, et envahit l'Angleterre (1297). A ces nouvelles, le roi s'écria, en français-normand : « Ah! cet idiot ose-t-il bien faire une semblable folie! Eh bien, puisqu'il refuse de nous suivre comme c'est son devoir, ce sera nous qui irons le trouver. » Bruce, un des anciens compétiteurs à la couronne, vint le rejoindre, espérant que si Baliol était renversé il prendrait sa place. Les Écossais furent défaits dans un grand combat près de Dunbar, et Baliol, homme sans énergie, vint trouver Édouard dans le château de Roxburgh, et là, sans manteau royal, sans armes, tenant à la main une baguette blanche, emblème du vasselage, il confessa que poussé par de mauvais conseils, et par un esprit de vertige, il s'était révolté contre son seigneur et maître, et qu'en expiation, il cédait tous ses droits sur le royaume d'Écosse et sur tous ses habitants, à leur seigneur et maître, le roi d'Angleterre. Ce dernier accorda au monarque déposé toutes les faveurs compatibles avec ses propres intérêts. Il eut la Tour de Londres pour résidence, avec un train de prince, et il conserva la liberté de circuler dans un rayon de vingt milles au delà des murailles de la Cité. Plus tard il put résider, sur sa parole, à Oxford, où il fonda le collége de son nom, encore existant. Enfin il passa le reste de ses

jours en Normandie, dans sa seigneurie de Château-Gaillard, près des Andelys, ancien domaine et berceau de sa famille (les Bailleul). Bruce croyait alors tenir la couronne. « Pensez-vous, lui dit Édouard, que nous n'ayons rien à faire qu'à vous conquérir des royaumes? » Édouard comptait garder l'Écosse pour lui-même; il la traversa à la tête d'une armée nombreuse, forçant les habitants de tous rangs à se soumettre, transporta à Londres les archives et même la grande pierre de Scone, sur laquelle, suivant une coutume nationale, se plaçaient les rois d'Écosse le jour de leur couronnement, et qui, encore maintenant, le jour du sacre, porte le trône du souverain de l'Angleterre. Enfin, il confia le gouvernement de l'Écosse à un seigneur anglais, le comte de Surrey; Hugues Cressingham, ecclésiastique, fut grand trésorier, et William Ormesby, grand juge du royaume. Il mit des garnisons anglaises dans toutes les places fortes du royaume, et des gouverneurs anglais dans presque toutes les provinces.

William Wallace (1297-1305).

Maîtres de l'Écosse, les Anglais l'exploitèrent plutôt qu'ils ne l'administrèrent. Le grand juge Ormesby faisait comparaître à son tribunal tous ceux qui refusaient de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre, et condamna à de fortes amendes ceux qui ne voulurent pas se soumettre à cette formalité. De son côté, Hugues Cressingham, le trésorier, trouvait chaque jour quelque nouveau prétexte pour extorquer de l'argent à cette population pauvre, que ses rois avaient toujours traitée avec bonté. Les soldats des garnisons anglaises imitaient leurs chefs, montraient aux Écossais le plus profond mépris, prenaient tout ce qui était à leur convenance, et, si les propriétaires essayaient de résister, les maltraitaient ou les tuaient. L'Écosse traitée en pays conquis, exaspérée, n'attendait qu'un chef pour se lever en masse contre les hommes du sud.

Ce chef fut William Wallace, dont le nom est encore prononcé avec amour en Écosse. Il n'appartenait point à la haute noblesse; son père était simple gentilhomme des en-

virons de Paisley. Mais il passait pour un des guerriers les plus forts et les plus braves de son temps ; personne ne maniait plus adroitement la claymore. On raconte qu'étant fort jeune encore, il était allé pêcher dans l'Irvine, près d'Ayr ; il rapportait une assez grande quantité de truites quand trois soldats anglais, de la garnison d'Ayr, qu'il rencontra, voulurent les prendre. Il consentit à leur en donner une partie; les soldats voulant le tout essayèrent de le prendre de force. Wallace n'avait pour arme que le bâton de sa ligne ; il en frappa d'un coup si terrible la tête d'un des agresseurs, qu'il l'étendit mort, et s'emparant aussitôt de son épée il s'en servit avec tant d'adresse qu'il mit les autres en fuite. Le gouverneur d'Ayr le fit chercher. Wallace se cacha dans les bois jusqu'à ce que cette affaire fût oubliée. Il reparut alors et eut de nouvelles querelles avec les Anglais, tantôt seul, tantôt à la tête de quelques compagnons, de sorte que son nom fut bientôt fameux, et devint un objet de terreur pour les oppresseurs de l'Écosse.

Wallace avait épousé une dame de Lanark. Un jour qu'il traversait la place du marché, vêtu d'un habit vert et portant à son côté un riche poignard, un Anglais lui reprocha la recherche de sa mise, disant qu'un Écossais n'avait pas le droit de porter des vêtements et des armes de cette richesse. Il s'ensuivit une dispute dans laquelle Wallace tua son insolent agresseur. Assailli aussitôt dans sa maison il s'échappa et gagna un glen (vallée longue, resserrée entre des rochers) situé près de Lanark. Pendant ce temps Hazebrigg, gouverneur de la ville, mettait le feu à sa maison et massacrait sa femme et ses domestiques. Wallace eut bientôt rassemblé une troupe d'hommes mis comme lui hors la loi, et Hazebrigg tomba sous ses coups. D'autres entreprises hardies et heureuses accrurent le nombre de ses partisans, et il se vit promptement à la tête d'une armée, avec laquelle il résolut d'affranchir son pays.

Le 10 septembre 1297 Wallace attaqua l'armée anglaise près de Stirling, au moment où la première partie seulement venait de franchir le Forth, sur un pont de bois long et étroit, tandis que le reste n'avait pu encore déboucher sur

la rive droite. Cette avant-garde fut égorgée ou précipitée dans les eaux du Forth ; ceux qui étaient restés sur la rive gauche s'enfuirent après avoir mis le feu au pont de bois pour n'être pas poursuivis. Cressingham , le trésorier, fut tué dès le commencement de l'action ; et telle était la haine qu'il inspirait aux Écossais que ceux-ci enlevèrent la peau de son corps et s'en partagèrent les lambeaux.

A la nouvelle de la bataille de Stirling toute la population se leva en masse et Wallace chassa presque entièrement les Anglais de l'Écosse. Il pénétra même en Angleterre et dévasta le Cumberland et le Northumberland, où ses soldats, malgré leur chef, commirent pendant trois semaines les plus grandes cruautés. « Restez près de moi, dit Wallace aux prêtres d'Hexham, ville considérable du Northumberland, car je ne pourrais vous sauver de la fureur de mes soldats, si vous n'étiez pas à mes côtés. »

Édouard était alors en Flandre. Il revint aussitôt, déterminé à ne pas quitter l'Écosse qu'il ne l'eût complétement subjuguée. Les Écossais réunirent toutes leurs forces et élurent Wallace protecteur ou gouverneur du pays. Il marcha hardiment à la rencontre d'Édouard et le joignit près de Falkirk. Presque tous ses soldats étaient à pied, parce que dans ce temps les nobles seuls combattaient à cheval, et que la plupart de ceux d'Écosse ne trouvaient point le libérateur d'assez haute naissance pour les commander. Édouard avait, au contraire, la plus belle cavalerie du monde, composée de chevaliers anglais et couverte d'armures complètes. Il était accompagné de ces archers anglais si habiles, qu'on disait d'eux qu'ils portaient la vie de douze Écossais à leur ceinture, parce que chacun d'eux portait douze flèches rangées dans son ceinturon. Jamais ils ne manquaient leur coup.

Quand les deux armées furent en présence, Wallace dit à ses soldats : « Je vous ai amenés au bal, montrez-moi comment vous dansez. » Les Anglais commencèrent l'attaque sans se laisser intimider par le redoutable mur hérissé de pointes que formaient les piques longues et serrées de l'infanterie écossaise. Édouard donna ordre à sa cavalerie de charger, et aussitôt elle s'élança à bride abattue. La plupart

des chevaux du premier rang tombèrent morts, et leurs cavaliers, accablés sous le poids de leurs armures qui les empêchaient de se relever, furent massacrés, mais le second rang passa. La cavalerie écossaise abandonna lâchement le champ de bataille, au lieu de soutenir l'infanterie qui fut taillée en pièces (22 juillet 1298). Cette victoire valut à Édouard la soumission de l'Écosse méridionale et d'une partie des hautes terres. Mais en 1305, c'est-à-dire sept ans après sa déroute, l'intrépide champion de l'Écosse maintenait encore son indépendance au milieu des bois et des montagnes. Un de ses compatriotes, Menteith, pour gagner la récompense promise, le livra aux Anglais, à Robroyston, près de Glascow. C'est une ancienne tradition du pays que le signal auquel le traître était convenu qu'on se jetterait sur Wallace, était de retourner un pain sur la table. Aussi dans la suite était-ce une injure de placer un pain de cette manière, s'il se trouvait une personne du nom de Menteith parmi les convives. Édouard fit amener Wallace à Westminster-Hall, devant des juges anglais, couronné par dérision d'une guirlande verte, puisque, disait-il, il avait été roi de proscrits et de brigands dans les forêts d'Écosse. Condamné à mort comme traître au roi d'Angleterre, dont cependant il n'avait jamais été le sujet, ce brave et généreux patriote eut la tête tranchée (23 août 1305) et son corps fut séparé en quatre parties, qui furent exposées sur le pont de Londres.

Telle fut la fin cruelle, mais glorieuse, du héros de l'indépendance écossaise. Wallace est le Guillaume Tell des hautes terres, et bien souvent il est fait allusion à ses exploits dans les chants des Highlanders.

Robert le Bruce[1].

La mort de Wallace semble avoir tiré de leur torpeur les grands seigneurs qui l'avaient abandonné et qui songèrent trop tard à se donner un roi capable d'expulser l'étranger. Ils choisirent Robert Bruce, comte de Carrick, et petit-fils de

1. Robert *the* Bruce. L'article devient un titre honorifique qui répond à notre particule *de*; mais il appartient au vieux temps.

ce Robert Bruce qui avait disputé le trône à John Baliol. Ce puissant baron avait pris parti pour Wallace, mais après la défaite de Falkirk, regardant l'affranchissement de l'Écosse comme impossible, et craignant de perdre ses immenses possessions, non-seulement il s'était soumis à Édouard, mais il s'était réuni aux Anglais pour combattre ceux de ses compatriotes qui continuaient à repousser l'usurpateur. Voici, d'après les vieilles traditions de l'Écosse, ce qui ouvrit les yeux de Bruce. A la suite d'une escarmouche où il avait aidé les Anglais contre ses compatriotes, il s'était mis à table sans avoir pris le temps de laver ses mains, encore teintes de sang. « Voyez, dirent à voix basse quelques Anglais, voyez cet Écossais qui mange son propre sang! » Bruce les entendit, et fut douloureusement frappé de ces paroles qui lui faisaient durement comprendre son lâche abandon de la cause nationale; il se leva de table, et entrant dans une chapelle voisine, il versa des larmes amères, demanda pardon à Dieu de son crime, fit le vœu solennel d'employer tous ses efforts pour délivrer l'Écosse du joug de l'étranger. Aussitôt il convoqua ceux des barons écossais qui voulaient combattre pour la liberté, et fut proclamé roi dans l'abbaye de Scone.

La colère d'Édouard fut sans bornes quand il apprit que l'Écosse faisait de nouveaux efforts pour secouer son autorité. Quoiqu'il fût alors faible, malade, et d'un âge avancé, il fit dans un grand festin le vœu solennel de tirer de Bruce et de ses adhérents la vengeance la plus éclatante, promettant après cela de ne lever plus jamais l'épée contre un chrétien. Bruce avait été couronné le 29 mars 1306. Le 18 mai il fut excommunié par une bulle du pape qui donnait à chacun le droit de le mettre à mort; le 19 juin, complétement battu par le comte de Pembroke, il fut obligé de se réfugier dans les Highlands. Les Anglais l'y suivirent. Chassé de montagne en montagne, il essaya de pénétrer dans le district de Lorn, mais les Mac-Douglas, seigneurs puissants qui prenaient le titre de lords de Lorn, étaient attachés au parti de l'Angleterre, car Bruce avait poignardé dans une église de Dumfries un prétendant au trône, Comyn

le Roux, leur parent. A la nouvelle de son approche ils armèrent tout leur clan et attaquèrent le fugitif. Bruce, accablé par la supériorité du nombre, voulut du moins sauver les siens. Il les fit retirer par un étroit défilé, et se plaçant le dernier de la troupe, il combattit et tua tous ceux qui les serraient de trop près. Trois des guerriers de Douglas, Mac-Androsser et ses fils, connus pour leur force prodigieuse, firent vœu de le prendre mort ou vif; ils se précipitèrent sur lui tous ensemble. Le roi était à cheval devant l'étroit passage, entre un roc escarpé et un lac profond. Un des deux fils s'était jeté à la bride du cheval, Bruce lui abattit la main; l'autre avait saisi la jambe du roi et s'efforçait de le renverser; le cavalier enfonçant les éperons dans le ventre de son cheval, le fit se dresser si brusquement, que le montagnard tomba sous ses pieds : comme il se relevait, Robert lui fendit la tête. Cependant Androsser avait saisi Bruce par son manteau, et le serrait si fort autour du corps du roi, que celui-ci ne pouvait plus brandir sa longue épée, mais d'un marteau d'armes suspendu à l'arçon de sa selle, Bruce fit sauter la cervelle au troisième assaillant.

Le vaillant chef courut une foule de dangers semblables dans ses courses vagabondes, et quoique presque toujours vaincu par les forces supérieures des Anglais et des Écossais traîtres à leur pays, il ne se laissa jamais abattre. Il soutenait le courage de ses compagnons, même contre l'ennui, leur lisant les exploits de quelque héros des temps passés lorsqu'ils traversaient sur de misérables barques les grands lacs des Higlands.

Mort d'Édouard Ier (1307); son administration; chambre des communes.

Nous avons dit qu'Édouard, en apprenant la prise d'armes de Robert Bruce, s'était dirigé aussitôt vers le nord, mais il tomba presque immédiatement malade, et après avoir langui quelque temps, mourut le 6 juillet 1307, à trois milles de la frontière d'Écosse. Sa haine contre ce pays indomptable était si invétérée que des idées de vengeance l'occupèrent jusque sur son lit de mort. Il fit promettre à son fils de continuer

cette guerre jusqu'à ce que l'Écosse lui demandât merci. Il voulut qu'après qu'il aurait expiré, on fit bouillir son corps jusqu'à ce que les os se séparassent de la chair, qu'alors on les enveloppât dans une peau de taureau, et qu'on les portât à la tête de l'armée anglaise. Cette énergie ne convenait pas à son successeur. Édouard II fit enterrer son père dans l'abbaye de Westminster, où l'on voit encore sa tombe, avec cette inscription : *Ci-gît le marteau de la nation écossaise.*

Le règne d'Édouard Ier est d'une haute importance, si l'on se préoccupe de l'agrandissement territorial, car ce monarque conquit pour jamais le pays de Galles, pour un certain temps l'Écosse, et força Philippe le Bel à lui restituer la Guienne. Mais son époque n'est pas moins remarquable aux yeux de ceux qui étudient la formation de la constitution anglaise.

On a vu que la prérogative royale n'avait pu dégénérer en despotisme par suite de la résistance des barons laïques et ecclésiastiques à l'arbitraire de Jean sans Terre et de son fils ; nous avons déjà remarqué la grande et précieuse innovation opérée en 1265 par Simon de Montfort, lorsqu'il appela les députés de la petite noblesse et les représentants des communes à siéger à côté des barons dans le grand conseil de la nation. Toutefois cette première convocation n'avait point été suivie d'autres convocations régulières, et bien qu'il soit question de députés des communes dans un parlement assemblé en 1269, et dans les premiers parlements réunis sous Édouard Ier, notamment dans ceux de 1273 et de 1283, ce n'est qu'à partir de la vingt-deuxième année de son règne, 1295, qu'on peut considérer la présence des chevaliers des comtés comme un fait normal.

C'est là un des événements qui ont le plus influé sur les destinées de l'Angleterre. Il a puissamment contribué à sa grandeur en faisant la force de la bourgeoisie qui fut d'autant plus considérée que par une heureuse association les hommes des communes siégeaient avec les chevaliers des comtés. Il y eut entre les deux classes échange de leurs qualités mutuelles. La petite noblesse provinciale emprunta

aux hommes des bourgs et cités la connaissance des affaires, des habitudes d'ordre et d'économie, et leur communiqua en échange le sentiment d'une juste fierté, des idées de dignité personnelle, d'indépendance, inconnues des vilains du continent qui trouvaient partout une barrière infranchissable entre eux et les chevaliers. Sans doute l'impérieux Édouard Ier, le vainqueur de Leicester, n'agit point par sympathie pour les hommes des communes ; il ne les appela au parlement, lui qu'il fallut forcer plus de trente fois à confirmer solennellement la grande charte, que parce que c'était le moyen le plus sûr d'obtenir leur argent ; mais ne regardons qu'aux résultats. Si les députés des communes, intimidés par Édouard Ier, n'osèrent jamais aborder que les questions d'impôts, nous les voyons dès la seconde année du règne de son fils accorder un vingt-cinquième de leurs biens « à condition que le roi prendrait conseil, et leur ferait justice sur certains points. » La royauté demande de l'argent, la nation en accorde, mais en faisant redresser ses griefs. Là est toute l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre.

S'il n'y a point d'incertitude sur le motif qui engagea Édouard Ier à faire siéger au parlement les députés des comtés et des bourgs, on est beaucoup moins heureux quand on cherche des détails précis sur le mode d'élection, sur l'époque des convocations, sur la durée du mandat conféré aux élus. C'est du reste la même obscurité pour toutes les institutions du moyen âge, et il faut se résigner à ignorer beaucoup. Il est incontestable que beaucoup de villes n'envoyaient point de députés, et on ne voit pas d'où vient le privilége des autres. Les députés étaient nommés sur un ordre de convocation ou *writ* transmis par les ministres au shérif de chaque comté, mais on ne sait au juste ni les conditions de l'éligibilité, ni celles de l'électorat, ni la durée du mandat. Il est probable qu'il était renouvelé à chaque convocation nouvelle. L'époque de ces convocations était elle-même fort irrégulière. Un acte de la quatrième année d'Édouard III déclare bien qu'il sera tenu un parlement chaque année, ou plus souvent, si besoin est, mais

cet acte ne fut pas toujours rigoureusement observé. On a des exemples assez rares de *writs* portant que les shérifs renverront les mêmes députés. Ce qui est hors de doute, c'est l'immense influence exercée par ces magistrats sur les élections.

On a longtemps pensé que le parlement ne fut pas divisé en deux chambres à l'époque de l'introduction des communes. Si l'on entend par là que les communes ne commencèrent que sous le règne d'Édouard III à tenir léurs séances dans une salle séparée, la proposition, vraie ou fausse, est de peu d'importance. Elles occupaient l'entrée de Westminster-Hall, tandis que les seigneurs siégeaient à l'autre extrémité. Mais il est vraisemblable, et tout porte à croire qu'elles ne votèrent jamais concurremment avec les ordres supérieurs. L'objet ordinaire de la convocation des parlements était le vote des impôts; et, longtemps même après l'introduction des communes, les impôts continuèrent à être inégalement répartis entre les trois ordres du royaume. Ainsi, dans la vingt-troisième année d'Édouard Ier, les comtes, barons et chevaliers donnèrent au roi la onzième partie de leurs revenus, le clergé un dixième, les bourgeois un septième : l'année suivante les deux premiers ordres donnèrent un douzième, le dernier un huitième. Ces dons différents indiquent différents donataires; car il n'est pas à présumer que les communes se mêlassent de ce que s'imposaient les lords, ou les lords de ce que s'imposaient les communes. Les députés des communes, en y comprenant les chevaliers, étaient au moins une fois aussi nombreux que les pairs temporels et spirituels : on ne peut donc raisonnablement supposer que cette superbe aristocratie se fût laissé dépouiller de ses anciens priviléges, en admettant les communes à voter ou même à délibérer indistinctement avec elle sur les mesures législatives. Il existe en effet des preuves nombreuses de leur séparation, longtemps avant la dix-septième année d'Édouard III, époque indiquée ordinairement pour date de cet événement, et il semble à Hallam qu'on peut conclure des rôles du parlement que les chambres furent divisées, comme elles le sont actuellement,

dans les huitième, neuvième et dix-neuvième années d'Édouard II.

Si l'on ne doit pas une grande reconnaissance à Édouard Ier pour avoir régularisé la convocation des députés des communes, en qui il ne voyait que des instruments destinés à pourvoir à ses besoins pécuniaires, il faut lui savoir plus de gré du zèle avec lequel il poursuivit les magistrats prévaricateurs, ainsi que de quelques bonnes lois qui lui valurent le surnom de Justinien anglais. Parmi ces loïs la plus remarquable est celle dite de mainmorte, par laquelle il voulait empêcher que le clergé, déjà en possession de si vastes domaines, continuât à acquérir de nouvelles terres qui, une fois passées dans ses mains, ne pouvaient plus être aliénées, puisque les canons interdisaient toute vente de bien clérical. Édouard Ier paraît être le premier prince chrétien qui se soit vivement préoccupé des graves inconvénients de l'extension des propriétés mainmortables. Toutefois il était loin d'être exempt des préjugés de son siècle et plus de cinq cents juifs furent pendus par ses ordres, à Londres ou dans les provinces, comme coupables d'avoir altéré les monnaies.

CHAPITRE XVII.

ÉDOUARD II (1307-1327).

CARACTÈRE D'ÉDOUARD II; ÉLÉVATION, EXIL ET MORT DE GAVESTON. — INTERVENTION D'ÉDOUARD II EN ÉCOSSE; DÉFAITE DES ANGLAIS A BANNOCKBURN (1314). — FAVEUR DES DEUX SPENSER; SUPPLICE DE THOMAS DE LANCASTRE. — DIFFÉREND ENTRE LE ROI D'ANGLETERRE ET LE ROI DE FRANCE (1324-1325). — SUPPLICE DES DEUX SPENSER (1326); ÉDOUARD II MIS A MORT (1327).

Caractère d'Édouard II; élévation, exil et mort de Gaveston.

C'est là un triste règne qui peut se résumer en un seul mot : honte au dedans et au dehors.

Édouard II, quoique âgé de vingt-trois ans, ne s'était fait

encore remarquer que par une douceur prompte à dégénérer en faiblesse, une déplorable frivolité, un goût ardent pour les plaisirs, et surtout un aveugle attachement pour Pierre Gaveston. Le père de ce dernier, gentilhomme gascon, avait obtenu, en récompense de quelques services, la faveur de placer son fils auprès de l'héritier du trône. Doué d'un esprit vif et brillant, d'une adresse extraordinaire dans tous les exercices du corps, le jeune Gascon joignait à des dons si rares tous les charmes de la plus aimable figure. Ces qualités séduisantes le rendirent cher à un prince qui n'avait d'énergie que pour les plaisirs. Gaveston, dont les inclinations étaient perverses, ne négligea rien pour augmenter les penchants vicieux de son maître et accroître par là son empire. Il déprava les mœurs du jeune Édouard, excita dans son imagination des désirs monstrueux; et c'est en s'y prêtant avec une honteuse complaisance qu'il parvint à régner despotiquement dans son cœur. Mais le favori s'attira la haine d'Édouard Ier, en mettant, par ses prodigalités, le désordre dans les finances du prince de Galles. Le roi le bannit du royaume à perpétuité.

A peine Édouard Ier eut-il, par sa mort, transmis le sceptre à son fils, qu'au mépris de ses serments le nouveau monarque s'empressa de rappeler l'indigne favori. Il n'attendit même pas son retour pour le combler des marques de son affection insensée. Dès les premiers jours de son règne, il le créa comte de Cornouailles, et lorsque Gaveston débarqua en Angleterre, il lui donna outre l'île de Man, les trente-deux mille livres qu'Édouard Ier avait destinées à l'entretien de cent quarante chevaliers à la terre sainte, et le nomma grand chambellan et premier ministre. Aussi le peuple superstitieux du xive siècle croyait-il son souverain bien réellement ensorcelé par le favori.

Lorsque le 26 décembre 1307 Édouard se prépara à faire voile pour la France, où il allait s'unir à Isabelle, fille de Philippe le Bel, il nomma Gaveston qu'il venait de fiancer à sa propre nièce, régent d'Angleterre. Le monarque anglais trouva à Boulogne le roi de France, lui fit hommage pour la Guienne et le Ponthieu (24 janvier 1308), et le lendemain

épousa Isabelle, suivant Froissard, « une des plus belles femmes du monde. »

Toutefois la reine se vit bientôt délaissée et ne tarda pas à faire cause commune avec cette noblesse anglo-normande, toujours ennemie des favoris venus d'outre-mer, et dont la fierté était, de plus, cruellement blessée par les sanglants sarcasmes dont Gaveston entremêlait les bouffonneries avec lesquelles il amusait son maître. L'imprudent Gascon les blessa plus sûrement encore en les humiliant. Dans différents tournois, soit hasard, soit adresse, il désarçonna les comtes de Lancastre, de Hereford, de Pembroke et de Warenne.

Nous avons vu, sous Henri III, la haine et le mépris de la noblesse anglo-normande pour les aventuriers qui accouraient du continent faire fortune en Angleterre. Cette fois encore, il était impossible que la vanité des nobles, si cruellement humiliée, tolérât longtemps le triomphe d'un étranger. Il y eut bientôt un complot contre l'heureux et brillant parvenu. Au mois de mai 1308, Édouard se vit contraint par les barons et prélats d'exiler son favori; il est vrai qu'il fit de cet exil une nouvelle faveur, en l'élevant au gouvernement de l'Irlande. Dès l'année suivante il le rappela. En 1311 nouvelle lutte entre le roi et ses barons. Ils forcèrent Édouard II, en plein parlement, à réformer les abus dont ils se plaignaient. Gaveston fut banni pour la troisième fois, et menacé de mort s'il osait revenir; le roi ne pourrait ni faire la guerre, ni quitter l'Angleterre, sans le consentement des barons, qui choisiraient un *gardien* ou régent, pendant son absence, et tous les grands officiers de la couronne ne seraient nommés que de l'avis et du consentement des barons assemblés en parlement. Enfin, la grande charte fut encore une fois confirmée, et on y inséra cette importante disposition : « Comme beaucoup de personnes sont injustement maltraitées par les ministres, et qu'on ne peut obtenir le redressement de ces griefs sans un parlement général, nous ordonnons que le roi tienne chaque année un parlement ou même deux, si le besoin des affaires l'exige. » Il est évident, d'après la nature des griefs dont il s'agit et d'après

les termes mêmes de l'acte, qu'il n'est question dans ce statut que de la réunion du parlement, et nullement de son élection et de sa durée : points qui ne furent réglés que par les actes triennaux de 1642 et de 1691. Il est vrai, cependant, que comme les parlements du moyen âge expédiaient promptement leurs affaires peu compliquées, les prorogations étaient fort rares et il y avait presque autant d'élections que de réunions du parlement.

Gaveston revint, en dépit du formidable arrêt qui pesait sur sa tête, mais on s'arma contre lui. Fait prisonnier par les barons, il fut mis sous la garde du comte de Warwick, qu'il avait coutume de surnommer *le chien noir d'Arden*. On se réunit au château de Warwick pour prononcer sur son sort. Une seule voix le décida : « Vous avez pris le renard ; si vous le laissez échapper, il faudra le chasser une seconde fois. » Ainsi parla un des assistants dont le nom est resté inconnu. La capitulation fut violée. Le favori fut condamné à mort par acclamation, et décapité sur le mont Blacklow, à peu de distance de Warwick (11 juillet 1312). Édouard fut transporté de colère en apprenant ce meurtre. Il menaça d'exterminer les rebelles, mais il ne tarda point à leur pardonner, content de quelques satisfactions extérieures qui sauvaient en apparence la dignité de la couronne.

Intervention d'Édouard II en Écosse ; défaite des Anglais à Bannockburn (1314).

Après le meurtre de son favori, après la rentrée en grâce des rebelles, Édouard II se souvint que son père lui avait légué la guerre avec l'Écosse. Robert Bruce menaçait alors de prendre Stirling, si elle n'était promptement secourue. Le roi d'Angleterre s'avança à la tête de cent mille hommes, contre l'ennemi qu'il rencontra (25 juin 1314) près de cette ville, dans les champs de Bannockburn.

Au point du jour, les Écossais se réunirent sur une éminence pour entendre la messe. L'officiant, l'abbé d'Inchaffray, les exhorta à se battre avec courage pour l'indépendance de leur pays, et marchant devant eux, les pieds nus,

un crucifix à la main, jusque sur le champ de bataille, il les bénit au milieu du plus profond recueillement. A la vue des Écossais prosternés, Édouard s'écria : « Ils demandent pardon ! — Oui, répondit un baron anglais, mais c'est à Dieu et non à nous. Ces gens-là remporteront la victoire ou mourront sur la place. »

Le roi d'Angleterre donna le signal. Les archers commencèrent l'attaque, « leurs flèches tombaient comme la neige au jour de Noël. » Peut-être que, comme à Falkirk, les archers eussent décidé la victoire, si Bruce ne les eût fait charger par un corps de cavalerie d'élite qu'il tenait en réserve dans cette intention, et qui s'avançant sur eux au galop, les écrasa ou les dispersa. La cavalerie anglaise s'approcha alors pour soutenir les archers; mais parvenus à un endroit où le sol était percé de trous et de fossés, les chevaux s'abattirent, et leurs cavaliers, tombant les uns sur les autres, furent tués sans pouvoir se défendre ni se relever, accablés comme ils l'étaient sous leurs armures. Le désordre se mit alors dans les rangs de l'armée anglaise. Robert Bruce l'augmenta en lançant à ce moment contre elle toutes ses forces.

Un événement bizarre décida la journée. Les valets et les conducteurs de chariots, qui se trouvaient en grand nombre dans l'armée écossaise, s'étaient retirés derrière Gillies-Hill. Mais lorsqu'ils virent que leurs maîtres allaient remporter la victoire, ils s'armèrent de tout ce qu'ils trouvèrent sous leurs mains, et sortirent de leur retraite, afin d'avoir aussi leur part de gloire et de butin. Les Anglais, les voyant débusquer tout à coup, prirent ce ramas confus pour un corps d'armée qui venait soutenir les Écossais, et perdant tout courage tournèrent le dos. Édouard gagna avec beaucoup de peine Dunbar, d'où un bateau de pêcheur le conduisit en Angleterre.

Jamais, ni avant ni depuis cette époque, les Anglais ne perdirent de bataille plus complète que celle de Bannockburn, et jamais les Écossais ne remportèrent de victoire plus éclatante. Une foule de seigneurs et de gentilshommes, l'élite de la noblesse d'Angleterre, restèrent sur le champ

de bataille; un plus grand nombre encore furent faits prisonniers. Loin de menacer ou de dominer l'Écosse comme ils l'avaient fait pendant vingt ans, les Anglais réussirent à peine à défendre leurs frontières, tandis que Robert Bruce, d'exilé qu'il avait été, poursuivi comme un malfaiteur, s'éleva au rang de souverain indépendant.

Faveur des deux Spenser; supplice de Thomas de Lancastre.

Aux désastres de la guerre se joignirent bientôt pour l'Angleterre les souffrances d'une horrible famine, à tel point qu'on était obligé de cacher les enfants de peur qu'ils ne fussent enlevés pour être mangés. Cependant la cour n'était pas moins joyeuse: « Édouard, raconte Stow, célébrait sa fête à Westminster, le jour de la Pentecôte; il était à table avec ses pairs autour de lui, lorsqu'il entra une femme, vêtue et parée comme un ménestrel et montée sur un cheval richement enharnaché. Après avoir tourné quelque temps autour des tables, elle s'approcha de celle du roi et mit devant lui un placet, après quoi elle salua la compagnie, piqua son cheval et partit. » Ce placet contenait une remontrance au roi sur les grâces qu'il prodiguait à ses favoris, tandis qu'il négligeait ses plus braves chevaliers et laissait mourir de faim son peuple. Des favoris notés dans ce placet, le principal était le jeune Hugh Spenser (Hugues le Dépensier)[1], qui, distingué par sa naissance comme par les agréments de sa figure, avait nouvellement remplacé Gaveston dans l'esprit du roi, et se préparait, en imitant son insolence, le même sort. Après l'avoir quelque temps supporté, les barons, ayant à leur tête Thomas, comte de Lancastre, premier prince du sang, demandèrent, les armes à la main, qu'il fût banni et son père avec lui, sans égard pour les anciens services et l'intégrité de ce vieillard. Sur le refus du roi, ils firent confisquer (1321), par une sentence du parlement, les biens des Spenser. Édouard, forcé de fermer les yeux sur cette violence, dissimula son ressentiment. Mais, l'année suivante, son parti remporta un avantage signalé,

1. Il descendait de l'intendant, ou *dépensier* de Guillaume le Conquérant.

le 16 mars 1322, à Boroughbridge, sur celui des barons. Leur chef, Thomas de Lancastre, petit-fils de Henri III, fut pris et décapité dans son propre château de Pomfret. Ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelé le Montfort de ce règne, car, comme Leicester, il fut le chef des adversaires de l'omnipotence royale, comme lui il paya sa résistance de sa vie, comme lui il fut vénéré du peuple en martyr. Quatorze bannerets et autant de simples chevaliers ou bacheliers furent pendus et écartelés. Roger Mortimer, puissant chef des Marches galloises et le membre le plus influent du parti, après Lancastre, fut jeté à la Tour de Londres avec toute sa famille, mais il devait trouver un vengeur dans son neveu, appelé aussi Roger Mortimer. En effet, ce jeune seigneur, étant parvenu à s'échapper de sa prison, gagna la cour de France, où il complota avec Isabelle la ruine de son indigne époux.

Différend entre le roi d'Angleterre et le roi de France (1324-1325).

Le roi de France, Charles le Bel, beau-frère d'Édouard II, ne cherchait qu'un prétexte pour s'emparer de la Guienne. En 1324, se plaignant de ce qu'Édouard n'avait point assisté à son couronnement et ne lui avait pas fait hommage pour cette province, il l'envahit. Après de vaines tentatives d'accommodement, Isabelle se rendit en France et obtint que la Guienne serait restituée dès qu'Édouard aurait accompli la cérémonie de l'hommage.

Le roi d'Angleterre se préparait, en conséquence, à passer sur le continent lorsqu'il tomba malade à Douvres. Il lui fut alors déclaré que s'il voulait transférer la possession de la Guienne et du Ponthieu à son fils, Charles IV, à la prière d'Isabelle, consentirait à recevoir l'hommage du jeune prince aux mêmes conditions qu'il l'aurait reçu de son père. La proposition fut acceptée, les résignations demandées furent faites, et le jeune Édouard, à peine âgé de douze ans, envoyé en France. Mais, à l'étonnement général, quoique les cérémonies eussent été promptement terminées, plusieurs semaines s'écoulèrent sans que la reine ni le prince

son fils témoignassent le désir de revoir l'Angleterre. Isabelle avait vu, à Paris, Roger Mortimer, l'avait créé surintendant de sa maison et lui avait même, dit-on, accordé plus de sympathie qu'elle n'en devait à un complice politique. Beaucoup de membres du parti de Lancastre allèrent se grouper autour d'eux, tandis que les mécontents, restés en Angleterre, entretenaient avec eux une active correspondance. Charles IV alla même jusqu'à faire envahir de nouveau a Guienne par ses troupes.

Supplice des deux Spenser (1326); Édouard II mis à mort (1327).

En 1326, Édouard II, irrité de cette dernière invasion ainsi que de la persistance du roi de France à garder sa femme et son fils, lui déclara la guerre. Il fit honte à Charles IV de l'assistance qu'il prêtait à une épouse criminelle, et Isabelle fut contrainte par son propre frère de quitter la cour de France. Il lui avait, il est vrai, préparé secrètement un asile auprès de Guillaume, comte de Hainaut, son vassal. Là elle mûrit tous ses plans sous la direction de Mortimer. Elle signa un contrat de mariage entre son fils Édouard et Philippa, seconde fille du comte. Un corps de plus de deux mille hommes d'armes, commandé par Jean de Hainaut, fut mis à sa disposition; tous les exilés du parti de Lancastre accoururent en foule auprès d'elle, et le 22 septembre 1326 elle aborda avec ses partisans à Harwich.

Isabelle, à son débarquement, fut saluée comme la libératrice du pays; aussi ce fut en vain que le roi offrit une récompense de vingt-cinq mille francs pour la tête de Mortimer. Il fut abandonné de tous; deux de ses frères accompagnaient la reine. Quant à lui, suivi seulement du jeune Spenser, il alla chercher dans l'ouest un refuge momentané. L'armée de la reine l'y suivit et s'empara de Bristol; le vieux Spenser, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, qui commandait cette ville, fut pendu vis-à-vis du château, à la vue du roi et du jeune Spenser qui s'y étaient réfugiés. Édouard essaya d'atteindre Lundy, petite île à l'embouchure du

canal de Bristol. Mais repoussé à la côte par des vents contraires, il tomba aux mains de ses ennemis. Hugh Spenser, condamné « comme voleur, traître et banni, à être traîné, pendu, éventré, décapité et mis en quartiers, » fut affublé d'une robe noire, avec les armes de sa famille renversées; on lui posa une couronne d'orties sur la tête, et on le pendit à une potence haute de cinquante pieds, au milieu des huées de la populace. Quant au malheureux roi, traîné de château en château, il remit, 13 janvier 1327, la couronne et le sceptre entre les mains des députés du parlement, qui lui donna son fils aîné pour successeur, sous le nom d'Édouard III. Toutefois la mort seule d'Édouard II pouvait tranquilliser ses persécuteurs, et il venait d'être transféré au château de Berkley, sur les bords de la Severn, lorsqu'il fut mis à mort (20 septembre 1327). Pour que son corps ne gardât aucune trace de violence, ses assassins lui brûlèrent les entrailles avec un fer rouge, introduit au travers d'un tuyau de corne.

Rien ne démontre d'une manière plus frappante l'influence du caractère personnel d'un roi sur la constitution naissante de l'Angleterre, que l'histoire des deux premiers Édouard. Le père avait, peu de temps avant sa mort, humilié ses plus fiers adversaires parmi la noblesse. Quant aux communes, loin de prétendre au droit de remontrances, nous avons vu qu'il était douteux qu'elles fussent considérées comme membres effectifs de la législature pour tout autre objet que le vote des impôts; mais, dès la seconde année du fils, elles accordèrent un vingt-cinquième de leurs biens « à condition que le roi prendrait leur conseil, et leur ferait justice sur certains points. » Dans le parlement suivant, le roi donna sa réponse sur ces différents griefs. Ils sont consignés au rôle avec les promesses de redressement. Nous croyons devoir en donner un extrait, afin de faire voir quels étaient les sujets de plainte des communes d'Angleterre, et leurs idées de droit en 1309.

« Les bonnes gens du royaume qui sont ici venus au parlement, prient notre seigneur le roi d'avoir, s'il lui plaît, égard à ses pauvres sujets, qui sont dans une grande afflic-

tion, parce qu'ils ne sont pas gouvernés comme ils devraient l'être, surtout en ce qui concerne les articles de la grande charte; et c'est à quoi ils demandent remède. Ils supplient aussi leur seigneur le roi d'ouïr les vexations que son peuple a longtemps endurées et endure encore journellement de la part de ceux qui se disent ses officiers, et d'y mettre fin, s'il lui plaît. Les principaux griefs, sont : 1° que les pourvoyeurs du roi enlèvent une grande quantité de provisions sans les payer; 2° qu'on impose de nouveaux droits sur les vins, les draps et autres articles d'importation; 3° que la monnaie n'est plus aussi bonne qu'autrefois; 4° et 5° que le sénéchal et le maréchal excèdent considérablement les limites de leur juridiction, et oppriment le peuple; 6° que les communes ne trouvent personne pour recevoir les pétitions adressées au conseil, etc. »

Ces articles exposent en raccourci la nature des maux que le peuple eut à endurer sous la plupart des princes de la famille Plantagenet, et pendant plus d'un siècle on voit les mêmes plaintes se reproduire sur les rôles du parlement, bien qu'Édouard II eût promis, dans les termes les plus positifs, de faire cesser tous ces abus.

Sous le règne de ce prince, les rôles du parlement sont imparfaits, et nous avons peu d'autres sources où nous puissions nous procurer des renseignements. Cependant on trouve le consentement des communes, dont il est rarement fait mention dans les statuts de cette époque, indiqué dans deux circonstances remarquables, dans deux actes révolutionnaires : la nomination des lords ordonnateurs chargés en 1312, lors de la révolte qui amena la mort de Gaveston, de gouverner le pays, et celle du prince Édouard comme gardien du royaume lors du soulèvement qui se termina (1327) par la déposition du roi. Il est impossible de ne pas considérer la mention faite des communes dans deux cas si graves, comme un témoignage de leur droit constitutionnel de coopérer avec les pairs aux dispositions nécessitées par tout dérangement momentané dans l'organisation du pouvoir exécutif.

CHAPITRE XVIII.

ÉDOUARD III (1327-1377).

TOUTE-PUISSANCE ET CHUTE DE MORTIMER; INVASION DES ÉCOSSAIS. — SUCCÈS ET REVERS D'ÉDOUARD BALIOL EN ÉCOSSE (1332); VICTOIRE D'ÉDOUARD III A HALIDON-HILL (1333). — COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE CENT ANS (1337); VICTOIRES DES ANGLAIS A CRÉCY ET A NEVIL'S CROSS (1346). — BATAILLE DE POITIERS (1356); TRAITÉ DE BRÉTIGNY (1360). — LE PRINCE NOIR DUC D'AQUITAINE; SON EXPÉDITION EN CASTILLE. — DERNIÈRES ANNÉES DU PRINCE NOIR ET D'ÉDOUARD III; RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE CE RÈGNE. — ORGANISATION DÉFINITIVE ET IMPORTANCE CROISSANTE DU PARLEMENT. — DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE ANGLAISES JUSQU'A ÉDOUARD III.

Toute-puissance et chute de Mortimer; invasion des Écossais.

Édouard III avait près de quinze ans lorsqu'il monta sur le trône, mais la reine douairière et son favori, loin de chercher à l'initier au maniement du pouvoir, lui cachaient soigneusement tous leurs projets et le tenaient dans la plus étroite dépendance. Le parlement avait bien nommé, pour diriger le jeune prince, quatre évêques, quatre comtes et six barons, formant un conseil permanent, à la tête duquel le duc de Lancastre paraît avoir été placé. Isabelle et Mortimer n'en faisaient pas plus de cas que du roi. Aussi la haine générale se retourna contre eux, surtout depuis qu'on oubliait les fautes d'Édouard II, pour ne plus se rappeler que ses malheurs. Une expédition peu glorieuse contre les Écossais fut loin de leur ramener l'opinion publique.

Robert Bruce avait cru devoir profiter des troubles qui avaient signalé l'avénement d'Édouard III pour rendre à l'Angleterre une partie du mal que sous Édouard Ier elle avait fait à l'Écosse. Malade de la lèpre, il donna le commandement de ses troupes à ses deux grands capitaines, le bon lord James Douglas et Thomas Randolph, comte de Murray. Les Écossais pénétrèrent dans les comtés de Northumberland et de Durham, au nombre d'environ vingt mille hommes, tous armés à la légère et montés sur des chevaux de petite taille, mais pleins d'ardeur et de force. Chaque Écossais portait pour toutes provisions un petit sac de farine d'avoine; à l'arçon de sa selle était attachée une assiette de fer, qui

lui servait à cuire son avoine pour en faire des galettes. Ils tuaient les bœufs qu'ils trouvaient dans les champs, en grillaient la chair avec des broches de bois, ou bien la faisaient cuire avec la peau même de l'animal, en arrosant l'enveloppe pour qu'elle ne brûlât pas. Leurs chaussures consistaient en bandes de cuir de bœuf, qu'ils coupaient à peu près de la forme de leurs pieds, et qui montaient sur la cheville, le poil en dehors; aussi les Anglais les appelaient-ils les Écossais au pied rude (*Rough-footed Scots*), ou encore les jambes rouges (*Red-Shanks*).

Une telle armée franchissait avec une célérité extraordinaire montagnes et vallées, pillant et ravageant tout sur sa route. Le jeune roi d'Angleterre marcha à sa poursuite à la tête d'une nombreuse armée, mais les pesants cavaliers bardés de fer n'atteignaient jamais les Écossais, bien que chaque jour on pût apercevoir la fumée des villages qu'ils avaient incendiés. Édouard les rencontra enfin campés sur une colline escarpée, dont le pied était défendu par une rivière profonde. Sommés par lui de choisir un champ de bataille plus digne de vrais chevaliers, Randolph et Douglas ne firent que rire de son message, et le dernier résolut même de donner au petit-fils d'Édouard Ier une leçon dans l'art de la guerre.

Au milieu de la nuit Douglas, à la tête de deux cents Écossais, traversa la rivière en silence et arriva au camp des Anglais, qui était gardé avec une grande négligence. Il passa devant les sentinelles comme s'il eût été de leurs officiers. « Par saint George! leur dit-il, vous ne montez pas bien la garde par ici. » Lorsqu'il eut atteint le milieu du camp, il tira son épée et poussa son cri de guerre : « Douglas! Douglas! scélérats d'Anglais, vous êtes tous morts! » Aussitôt les Écossais renversèrent les tentes, se jetèrent sur les ennemis, et en tuèrent un grand nombre. Douglas se fraya passage jusqu'au pavillon du roi, et fut près de le faire prisonnier; il n'échappa qu'en se glissant sous la toile de sa tente.

Édouard ne désira que plus ardemment de châtier ses audacieux ennemis. Il les tint assiégés sur leur colline. Mais

une nuit ils se retirèrent à travers un profond marécage, de deux milles de longueur, où Douglas avait fait secrètement pratiquer une route. Les Anglais ne trouvèrent dans le camp abandonné que deux ou trois prisonniers attachés à des arbres et chargés de ce message insultant pour le roi d'Angleterre, — que, s'il n'était pas content des Écossais, il n'avait qu'à venir se venger en Écosse.

Il est probable que le futur vainqueur de Crécy aurait accepté le défi, mais Mortimer commanda la retraite et un traité fut signé à Northampton (1328). Le roi d'Angleterre renonça à ses prétentions à la souveraineté de l'Écosse, et donna en mariage à David, fils de Robert Bruce, la princesse Jeanne, sa sœur.

L'animadversion publique fit peser sur le favori le poids de la honte d'une telle convention, et quoique le parlement l'eût ratifiée, toute la nation en murmura. Les comtes de Kent et de Norfolk, frères d'Édouard II; le comte de Lancastre, autre prince du sang, s'unirent contre le ministre. Edmond de Kent avait la faiblesse d'esprit de son frère. Mortimer lui fit insinuer secrètement qu'Édouard II vivait encore, et le prince crédule forma le dessein de le rétablir sur le trône. Ce projet absurde fut un prétexte d'accusation. Un parlement docile condamna l'oncle du roi à être décapité, et le lendemain même la sentence était exécutée.

Si le jeune roi avait eu l'indolence de son père, il aurait pu s'arranger de la domination d'un favori qui lui aurait permis de ne s'occuper que de ses plaisirs. Mais Édouard III avait tout le caractère de son aïeul Édouard I[er]. Après avoir supporté deux ans ce honteux empire, il conspira contre l'insolent qui usurpait toutes les prérogatives de la royauté.

Dans la nuit du 19 au 20 octobre 1329, Mortimer et Isabelle se croyaient parfaitement en sûreté dans le château de Nottingham; Éland, gouverneur de ce château, introduisit le roi et ses complices par un passage souterrain. Les conjurés montèrent en silence l'escalier de la tour principale, jusqu'à ce qu'ils entendissent le son de quelques voix partant d'une chambre attenante à l'appartement de la reine mère, où Mortimer tenait conseil avec ses principaux affidés.

La porte fut à l'instant enfoncée, et deux chevaliers qui essayèrent d'en défendre l'entrée furent tués. Isabelle, alarmée de ce bruit et en soupçonnant la cause, s'écria : « Doux fils, beau fils, épargne mon gentil Mortimer ! » Mais en dépit de ses larmes, on s'assura de la personne de Mortimer. Les lords le condamnèrent à être traîné et pendu comme un traître et un ennemi du roi et du royaume, sentence qui fut exécutée le 29 novembre 1329, aux ormes de Tyburn. La reine mère dut aux sollicitations du pape d'éviter l'ignominie d'un jugement public; mais Édouard réduisit son revenu à trois mille livres et l'exila dans son manoir de Risings, où elle passa dans l'obscurité les vingt-sept dernières années de sa vie. Son fils allait tous les ans lui faire une visite de cérémonie, mais il ne lui permit jamais de reprendre aucune part aux affaires publiques.

Succès et revers d'Édouard Baliol en Écosse (1332); victoire d'Édouard III à Halidon-Hill (1333).

Édouard III avait à peine commencé à gouverner par lui-même que toute son attention se porta sur l'Écosse. L'illustre Robert Bruce, le plus grand roi qui ait jamais occupé le trône d'Écosse, y était mort le 7 juin 1329, laissant pour héritiers un fils en bas âge et une fille qui porta le sceptre dans la maison de Stuart. Comme le nouveau roi David II n'était âgé que de quatre ans, la régence fut confiée à Randolph, comte de Murray, homme énergique, dont la vie nous présente beaucoup de traits qui prouvent à la fois la férocité de cette époque et celle de son propre caractère. C'est ainsi, par exemple, qu'il avait envoyé son coroner [1] au château d'Ellandonan, dans les Highlands, pour faire exécuter plusieurs malfaiteurs : cet officier fit attacher leurs têtes, au nombre de soixante, tout le long des murs extérieurs du château. Lorsque Randolph arriva, et que, descendant le lac en bateau, il aperçut les murailles ornées de ces têtes hideuses et sanglantes, il dit qu'il préférait ce coup

1. De *corona*, officier de la couronne dont les fonctions sont aujourd'hui de constater toute mort violente, et qui, à cette époque, avait une juridiction plus étendue, semblable à celle d'un grand prévôt.

d'œil à celui de toutes les guirlandes de roses qu'il eût jamais vues.

Malheureusement les efforts du régent pour faire régner partout le bon ordre et la justice furent bientôt interrompus par les mesures qu'il dut prendre pour la défense du pays; car Robert Bruce ne fut pas plutôt dans la tombe que les ennemis de sa famille commencèrent à comploter entre eux pour détruire le gouvernement qu'il avait établi. Le principal auteur de ces machinations était Édouard Baliol, le fils de ce John Baliol élevé, puis renversé par Édouard Ier. Il lui sembla que les embarras d'une régence seraient une occasion favorable pour faire valoir les droits qu'il prétendait avoir à la couronne, et, quoique Édouard III parût déterminé à respecter le traité de Northampton, il trouva un parti considérable de puissants barons anglais disposés à l'aider dans son entreprise. Voici la cause qui les détermina à s'unir à lui.

Lorsque l'Écosse fut affranchie par Robert Bruce de la domination de l'Angleterre, tous les Anglais à qui Édouard Ier ou ses successeurs avaient donné des terres dans ce royaume en furent naturellement privés. Mais une autre classe de propriétaires anglais réclamait des biens qui leur appartenaient en Écosse, non à titre de fiefs concédés par un prince anglais, mais comme héritage de familles écossaises auxquelles ils étaient alliés. Leurs prétentions furent reconnues justes par le traité signé à Northampton, en 1328; cependant Robert Bruce différa toujours d'y faire droit. De là vint qu'aussitôt après sa mort les lords déshérités résolurent de se joindre à Édouard Baliol pour rentrer dans leurs biens.

Les forces réunies des envahisseurs ne montaient qu'à quatre cents hommes d'armes et environ quatre mille archers. Mais au mois de juillet 1332 mourut le régent Randolph, dont la valeur et l'expérience auraient été si nécessaires à l'Écosse, et que remplaça un homme de talents bien inférieurs, Donald, comte de Mar, et neveu de Robert Bruce. Édouard Baliol pénétra la nuit dans le camp du nouveau régent qu'il tua avec un grand nombre des siens. Cette bataille, gagnée près de Dupplin (8 kilom. de Perth), le 11 août

1332, anéantit presque tous les avantages que celle de Bannockburn avait assurés à l'Écosse. Édouard Baliol, à peine couronné à Scone, fit un indigne usage de sa victoire. Il se hâta de reconnaître Édouard III comme son seigneur et maître, quoique, par le traité de Northampton, l'Angleterre eût renoncé à toute suprématie. Il lui céda aussi la ville et le château de Berwick, et lui promit de le suivre dans toutes les guerres. L'Écosse retombait par l'ambition d'un homme dans le même état d'asservissement que lorsque le grand-père d'Édouard avait placé le père de Baliol sur le trône, quarante ans auparavant.

Cependant les patriotes écossais, maîtres de presque toutes les forteresses, rassemblèrent une armée considérable, surprirent Baliol près d'Annan, tuèrent son frère, et le forcèrent à se sauver hors du royaume dans une telle hâte, qu'il n'eut que le temps de se jeter sur un cheval sans selle ni harnais.

Le roi d'Angleterre, qui jusque-là avait affecté de demeurer neutre, déclara alors la guerre à l'Écosse. Le régent, sir André Murray, fut pris dès les premières escarmouches. Son successeur, Archibald Douglas, frère du bon lord James, ne crut pas devoir se refuser, pour délivrer Berwick assiégée par Édouard III, à une bataille que vinrent lui présenter les Anglais à Halidon-Hill, à trois kilomètres de cette ville.

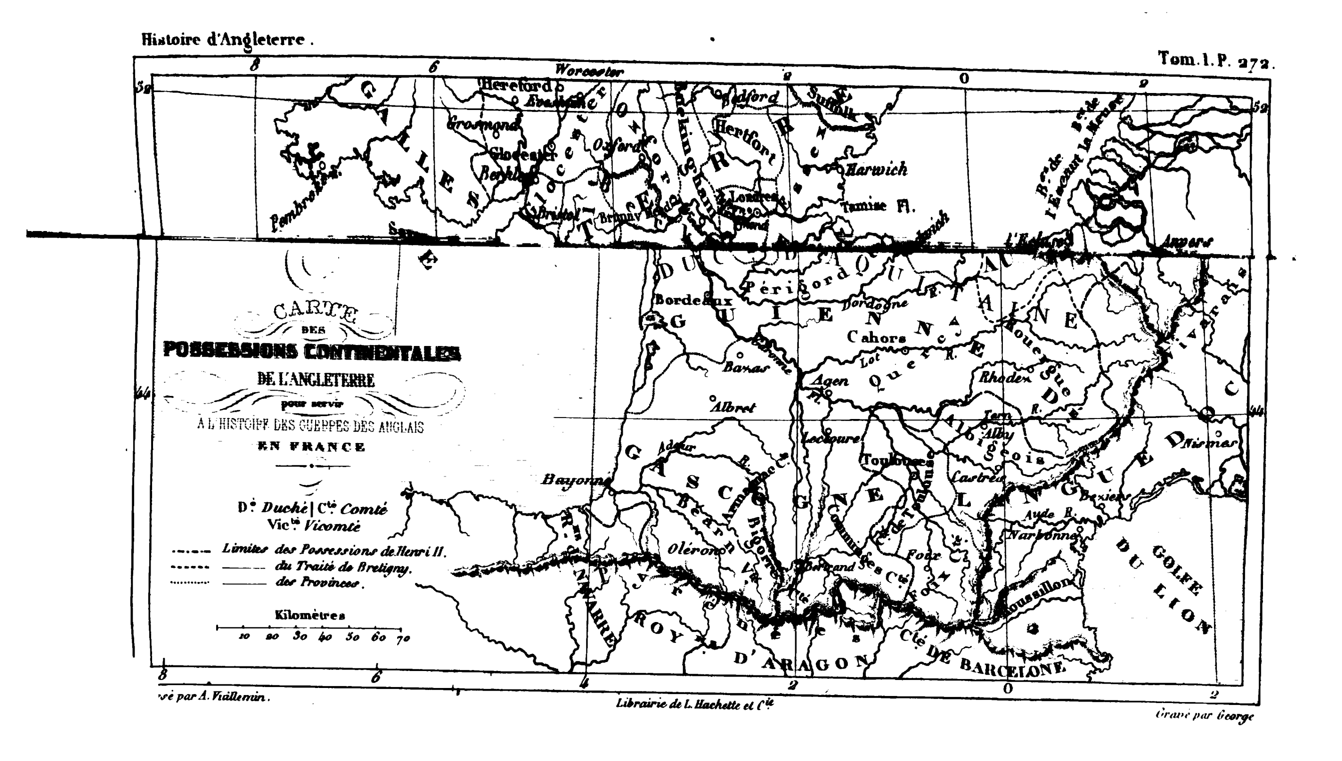
Ce combat, comme celui de Falkirk, comme les grandes batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, fut décidé par le formidable corps des archers anglais, les plus renommés de l'Europe; car dès l'âge de sept ans, on les habituait au maniement de cette arme. La déroute des Écossais fut complète : le régent resta sur le champ de bataille avec une partie de la meilleure et de la plus brave noblesse; un grand nombre furent faits prisonniers, Berwick fut obligée de se rendre. Édouard III, parcourant tout le royaume, s'empara des places fortes où il mit garnison, extorqua de Baliol, qui était roi de nom, la cession d'une grande partie des comtés méridionaux, nomma les gouverneurs des châteaux, les shérifs des comtés, et exerça une autorité absolue comme sur un pays conquis. Baliol ne reprit possession des pro-

vinces du nord et de l'ouest qu'à titre de vassal du monarque anglais.

Les Anglais, nation plus riche et plus puissante, en état de lever et d'entretenir des armées plus considérables, remportèrent souvent de grandes victoires sur les Écossais; en retour, ceux-ci avaient un amour pour l'indépendance et une haine pour la domination étrangère qui rendaient leur résistance indomptable et leur faisaient regagner ce qu'ils avaient perdu, par des efforts lents, mais opiniâtres et continus. Après la bataille d'Halidon-Hill, il ne restait plus à David Bruce, dans toute l'Écosse, que quatre châteaux et une petite tour. Mais des résistances partielles s'organisèrent sur tous les points, et une guerre d'escarmouches décima les forces ennemies. Les insurgés, avec leur connaissance du pays et soutenus par les habitants, surprenaient des châteaux, coupaient les convois de vivres et détruisaient les corps isolés qu'ils rencontraient. Une femme, Agnès la Noire, fille du régent Randolph, le sévère justicier, se distingua dans cette lutte. Elle obligea le comté de Salisbury à lever, au bout de dix-neuf semaines, le siége du château de Dunbar, et les ménestrels composèrent de nombreuses chansons pour célébrer sa persévérance et son courage. Toutefois il est évident que l'Écosse aurait été définitivement domptée, si n'eût éclaté alors la trop fameuse guerre de cent ans où l'Angleterre gagna beaucoup de gloire sans profit pour elle-même, et où elle perdit beaucoup plus d'hommes et d'argent qu'il ne lui en eût été nécessaire pour s'incorporer tout le pays au nord de la Tweed.

Commencement de la guerre de cent ans (1337); victoires des Anglais à Crécy et à Nevil's cross (1346).

Cette guerre se rattache à celle d'Écosse. David Bruce en effet était l'allié de la France qui, jusqu'au dernier jour de l'indépendance de l'Écosse, chercha et ne manqua jamais de trouver dans ce pays des amis dévoués. Philippe VI allait même donner des hommes et de l'argent à David pour l'aider à reprendre son royaume, assistance qu'Édouard se promettait bien de rendre au premier ennemi de la France


CARTE
DES
POSSESSIONS CONTINENTALES
DE L'ANGLETERRE
pour servir
A L'HISTOIRE DES GUERRES DES ANGLAIS
EN FRANCE
Dé Duché | Cté Comté
Victé Vicomté
Limites des Possessions de Henri II.
du Traité de Bretigny.
des Provinces.
Kilomètres
10 20 30 40 50 60 70
Worcester
Hereford
Grosmond
Glocester
Oxford
Bedford
Suffolk
Hertfort
Harwich
Londres
Tamise Fl.
Bristol
Pembroke
Bordeaux
Périgord
Bordogne
Cahors
Lot
Agen
Albret
Bazas
Bayonne
Rhoden
Castres
Toulouse
Narbonne
Aude R.
Nismes
Oléron
Béarn
Bigorre
GOLFE DU LION
D'ARAGON
DE BARCELONE
Roussillon
GASCOGNE
GUIENNE
GALLES
LANGUEDOC
NAVARRE
L'Escaut
Anvers

qui réclamerait son appui. Quand Robert d'Artois, accusé d'avoir *envoûté* le roi[1], s'enfuit en Angleterre, il y fut parfaitement accueilli. Les Flamands et leur comte étaient en guerre. Philippe VI soutenait celui-ci. Édouard se fit le défenseur de ceux-là, qui d'ailleurs étaient étroitement liés à l'Angleterre par leur commerce, lui achetant ses laines et lui vendant leurs draps. Enfin Édouard, petit-fils par sa mère Isabelle de Philippe IV, prétendait avoir sur la couronne de France des droits supérieurs à ceux de Philippe VI, et il aurait eu raison si la fameuse interprétation donnée par les états généraux à la loi salique n'avait exclu du trône de France les femmes et leur postérité. En rendant hommage à Philippe VI, Édouard avait, il est vrai, paru renoncer à cette prétention. Mais la morale des princes n'est pas celle des particuliers, et il y a toujours pour les politiques la ressource des restrictions mentales. Une occasion parut bonne de reprendre le droit abandonné, Édouard la saisit. Le chef des insurgés flamands, Philippe Arteweld, lui persuada que ses compatriotes le seconderaient de bien meilleur cœur s'il prenait le titre de roi de France, parce qu'alors leur conscience serait en repos au sujet de la fidélité qu'ils devaient aux successeurs de saint Louis. Édouard, pour satisfaire ces méticuleux sujets, déclara qu'il venait réclamer son bien injustement détenu par le comte de Valois.

Ainsi cette guerre sanglante eut pour cause réelle celle qui, probablement à cette heure encore, amènerait une guerre entre l'Angleterre et la France, je veux dire les Pays-Bas. Aujourd'hui Anvers, c'est-à-dire les bouches de la Meuse et de l'Escaut, aux mains de la France, serait, comme a dit Napoléon, un pistolet chargé sur le cœur de l'Angleterre. Au moyen âge, la Flandre réunie à la France, c'était le plus grand marché de l'Angleterre fermé à la seule industrie que les Anglais eussent alors, l'élève des troupeaux. Aussi cette guerre fut-elle dans ses commen-

1. Dans la croyance du moyen âge on pouvait se débarrasser de quelqu'un en faisant fabriquer son image en cire par un sorcier. On faisait baptiser cette image, et, en la piquant au cœur avec une aiguille, la personne qu'elle représentait mourait certainement du coup.

cements, populaire au delà du détroit. Nous en parcourrons rapidement les incidents principaux, renvoyant pour les détails à l'histoire de la France qui fait partie de cette collection.

En 1339, les deux rois se trouvèrent en présence dans la Picardie, sans engager d'action; l'année suivante la flotte française fut détruite à la bataille de l'Écluse, et Édouard assiégea Tournai, mais ne put la prendre.

Pendant qu'il portait de ce côté toutes ses forces, les patriotes écossais, forts des secours en hommes et en argent venus de France, étaient rentrés dans Édimbourg et rappelaient du continent David II, réfugié depuis plusieurs années à la cour de France. Baliol, le docile instrument du roi d'Angleterre, dut sortir du pays. En 1341, l'ouverture de la succession de Bretagne porta la rivalité des deux rois sur un autre terrain. Ils soutinrent chacun un candidat au trône ducal : l'Anglais, Simon de Montfort; le Français, Charles de Blois. La guerre languit ainsi quelques années. Ce ne fut qu'en 1346 qu'Édouard se décida à faire un puissant effort. Il débarqua, sous la conduite d'un traître, Geoffroy d'Harcourt, en Normandie et saccagea toute cette province. Mais il battait déjà en retraite et se trouvait dans la plus critique position quand l'imprudence et l'indiscipline de la chevalerie française lui firent remporter la victoire de Crécy, où le prince de Galles gagna si bien ses éperons et où les Anglais se servirent, pour la première fois, en bataille rangée, de canons. Les suites de cette glorieuse action furent mesquines. Édouard n'y gagna que la ville de Calais, que défendit héroïquement, pendant une année entière, Eustache de Saint-Pierre. Quand il fallut ouvrir les portes, Eustache se dévoua encore une dernière fois pour tous, en allant avec cinq autres bourgeois offrir en expiation de son courage sa tête au vainqueur irrité. Il ne leur pardonna qu'après d'instantes prières de sa femme, mais il chassa tous les Calaisiens de leur ville et les remplaça par des familles d'Angleterre. « Je tiens les clefs de la France à ma ceinture, » avait-il dit en entrant dans la ville, et il avait raison. Calais resta plus de deux siècles aux Anglais, et par là vinrent

durant ces deux siècles presque toutes leurs invasions en France.

La victoire de Crécy avait été gagnée le 26 août; le 17 octobre fut gagnée par les Écossais celle de Nevil's cross.

Philippe de Valois avait vivement pressé son allié d'Écosse, lorsque la terrible défaite de Crécy eut plongé toute la noblesse française dans la consternation et le deuil, de faire une diversion en attaquant l'Angleterre. David II était âgé alors de vingt-cinq ans. Mais il n'avait ni les talents, ni l'énergie de son père, et à son retour de France il avait trouvé l'Écosse en proie aux suites de dix ans de guerres civile et étrangère, c'est-à-dire à la plus épouvantable anarchie. Chaque noble s'était fait prince dans ses domaines, et tous guerroyaient contre David qui ne pouvait leur faire respecter la paix publique; il parvint cependant à les entraîner contre les Anglais : il passa la frontière et marcha sur Durham.

Les Écossais pensaient qu'Édouard III et la plupart des nobles étant sur le continent, ils auraient bon marché des prêtres et des artisans restés dans le pays. Mais à la voix de la reine, Philippa de Hainaut, demeurée en Angleterre pour y commander en l'absence d'Édouard, les lords des comtés septentrionaux et l'archevêque d'York rassemblèrent des forces nombreuses. Cette armée, dans laquelle il y avait beaucoup d'ecclésiastiques, avait pour principal étendard un crucifix; la reine s'y rendit pour animer le courage des soldats dont elle parcourait les rangs à cheval. On se rencontra à Nevil's cross, près de Durham. Les Écossais avaient pris position dans des champs coupés de haies qui gênaient leurs mouvements, et où leurs rangs immobiles furent moissonnés, comme dans les batailles précédentes, par les flèches anglaises. Sir John Graham offrit de disperser les archers anglais si on voulait lui confier un corps de cavalerie; mais quoique une tentative semblable eût décidé le gain de la bataille de Bannockburn, il ne put obtenir les moyens de l'essayer. Le désordre fut bientôt dans l'armée écossaise. David II lui-même, après avoir bravement combattu, fut pris blessé de deux flèches.

C'était la seconde grande victoire remportée par les Anglais sur les Écossais. Elle donna aux vainqueurs tout le pays jusqu'au Lothian. Mais Édouard Baliol ne fut pas de nouveau proclamé ; ce souverain de nom céda au monarque anglais tous ses droits, en foi de quoi il lui présenta une poignée de terre écossaise et une couronne d'or. Édouard III, en retour, assura un riche revenu à Baliol, qui passa le reste de sa vie dans une telle obscurité que les historiens n'indiquent même pas l'époque de sa mort.

Ce ne fut que neuf ans après qu'Édouard envahit de nouveau l'Écosse. Il s'avança dans le Lothian oriental au printemps de 1355, et y exerça tant de ravages, que cette époque fut longtemps appelée *la Chandeleur ardente*, à cause du grand nombre de villes et de villages qui furent brûlés. Mais les Écossais avaient emporté ou détruit d'avance les provisions, et tout en évitant une bataille ils ne cessaient de harceler l'ennemi par des escarmouches. Édouard III ne sachant où prendre ces insaisissables ennemis fit battre en retraite et quitta l'Écosse. En 1357, il permit à David II d'y retourner, moyennant une rançon de cent mille marcs, somme considérable pour un pays pauvre et épuisé, mais que le patriotisme des Écossais leur fit aisément trouver.

Bataille de Poitiers (1356) ; traité de Brétigny (1360).

Après la prise de Calais une trêve avait été signée entre Édouard III et Philippe VI ; la *peste noire* qui survint « et dont bien la tierce partie du monde mourut, » fit prolonger cette trêve pendant trois ans. Mais à l'avénement de Jean (1350), on put prévoir que les hostilités allaient recommencer. Les Anglais avaient tant gagné au pillage de la Normandie et de la Picardie, qu'ils ne demandaient qu'à retourner dans ces riches et plantureuses provinces. Édouard voulait au moins tenir ses domaines de France en toute souveraineté ; Jean refusant, la guerre recommença. Dans une course que le prince de Galles fit dans le Languedoc il ramena à Bordeaux cent mille charrettes remplies de butin. Aussi les Anglais accoururent-ils en foule pour cette guerre lucrative. En 1356 deux expéditions anglaises partirent à la

fois, l'une sous le duc de Lancastre, de la Bretagne où continuait toujours la guerre entre les maisons de Blois et de Montfort; l'autre sous le prince de Galles, de Bordeaux pour rejoindre la première. Le roi Jean arrêta aisément le duc en Normandie, et revint aussitôt sur le prince de Galles qu'on appelait aussi, à cause de la couleur de son armure, le prince Noir. Il le rencontra près de Poitiers, à Maupertuis. L'armée française, très-supérieure en nombre, aurait eu bon marché des huit mille hommes du prince Noir, si la défaite de Crécy avait servi de leçon à notre indisciplinable noblesse. On se jeta à l'étourdie dans un défilé impraticable et que bordaient les archers anglais. Ils n'eurent qu'à choisir pour abattre à leur gré comtes et barons. Une charge à fond sur la gendarmerie française, qui avait imprudemment mis pied à terre, acheva la victoire. Le roi Jean, treize comtes, soixante et dix barons et deux mille chevaliers restèrent aux mains des Anglais qui se hâtèrent de regagner Bordeaux où ils avaient cru ne jamais rentrer (19 septembre).

Les Anglais pouvaient bien triompher dans de grandes batailles rangées, grâce à leurs archers aussi habiles, aussi exercés que les fantassins français l'étaient peu; grâce à la discipline de leurs hommes d'armes que l'escuage transformait en véritables *soldats*, tandis que les armées françaises ne présentaient qu'une immense cohue de nobles indisciplinés; mais ils n'étaient pas assez nombreux pour prendre possession de tout le territoire français et y asseoir une domination durable. Édouard III le comprit, lorsqu'il vit la résistance que les vaincus de Crécy et de Poitiers lui opposaient encore, même au milieu des horreurs de la Jacquerie et avec Paris soulevé par son prévôt Marcel en faveur de Charles le Mauvais, roi de Navarre. Il offrit donc de traiter, et son captif, le roi Jean, lui céda en toute souveraineté les anciennes possessions des Plantagenets en France, avec Calais et Boulogne. Les états généraux refusèrent de ratifier cette honteuse convention. Alors Édouard débarqua à Calais avec une nombreuse armée, ravagea la Picardie, la Champagne, assiégea Reims inutilement pendant sept semaines, força la Bourgogne à se racheter au prix de deux cent mille écus

d'or, et revint sur Paris sans rencontrer une armée française, mais en laissant les routes derrière lui couvertes des cadavres de ses soldats tués par la maladie ou la faim. Arrivé à Chartres les barons vaincus par le nouveau genre de guerre que le dauphin, depuis Charles V, avait adopté, dirent à Édouard : « Vous y userez votre vie et perdrez en un jour ce que nous n'avons gagné qu'en vingt ans. » Il se décida à accepter des conditions nouvelles et signa, le 8 mai 1360, le traité de Brétigny, près de Chartres. Par ce traité, il renonçait à ses prétentions sur la couronne de France, mais obtenait que le duché d'Aquitaine, tenu en fief par ses prédécesseurs, serait érigé en souveraineté indépendante avec le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, le Bigorre, l'Angoumois et le Rouergue comme annexe. Les seigneurs qui possédaient des fiefs dans l'étendue des pays cédés devaient transporter leur hommage du roi de France au roi d'Angleterre. Le Ponthieu, Calais, Guines et la vicomté de Montreuil, lui étaient cédés au même titre, le roi de France renonçant expressément à tout droit sur ces provinces, à tout ressort, à toute souveraineté ; la rançon du roi Jean fut fixée à trois millions d'écus d'or, dont six cent mille seraient payés sous quatre mois, avant que le roi de France pût sortir de Calais, et quatre cent mille écus chaque année, pendant les six années suivantes. Pour ces payements successifs Jean devait laisser au choix d'Édouard un certain nombre d'otages pris entre les plus nobles seigneurs et les plus riches bourgeois de son royaume.

Le prince Noir duc d'Aquitaine ; son expédition en Castille.

Deux ans après la paix de Brétigny, le roi d'Angleterre investit du gouvernement de l'Aquitaine son fils aîné, Édouard, le prince Noir. La paix régnait avec la France, où l'habile Charles V, successeur depuis 1364 de son aventureux père, comptait bien ne pas recommencer les hostilités avant d'être en mesure de les conduire à bon terme. Débarrassé pour un moment des Anglais, Charles V voulut se débarrasser aussi des compagnies de soldats mercenaires qui s'étaient formées dans ces longues guerres et qui continuaient

à vivre de pillage; il les envoya, sous les ordres de du Guesclin, combattre don Pèdre le Cruel, roi de Castille. Ce prince féroce avait épousé en 1352, la belle-sœur de Charles V; mais la malheureuse Blanche de Bourbon, sacrifiée presque aussitôt par don Pèdre à Maria Padilla, avait été confiée à la garde de l'oncle de cette maîtresse favorite, chez qui l'on croit qu'elle fut empoisonnée. Parmi les nombreux exilés, forcés de fuir la tyrannie de don Pèdre, se trouvait Henri de Transtamare, son frère naturel, dont le roi de Castille avait empoisonné la mère, Éléonore de Guzman. Ce fut ce prince que Charles V prescrivit à du Guesclin de mettre sur le trône. Il trouvait à cela deux avantages: d'abord c'était un moyen d'emmener en Espagne les grandes compagnies, ensuite il renversait un allié des Anglais au profit d'un prince qui lui devant sa couronne lui devrait aussi de la reconnaissance, et à l'occasion des secours contre l'ennemi commun, l'Anglais. Grâce à l'intervention des Français, le bâtard fut en effet couronné, à Burgos, roi de Castille, le 5 avril 1366, et don Pèdre obligé de se réfugier à Bordeaux, auprès du prince Noir.

Celui-ci n'était pas homme à voir sans y répondre la guerre indirecte que Charles V lui faisait. Dès le 10 janvier 1367, quatre jours seulement après que Jeanne, sa femme, *la belle vierge de Kent,* avait donné naissance à son fils Richard, qui fut depuis roi, il quitta Bordeaux, à la tête d'une nombreuse armée, pour rétablir don Pèdre. Une grande bataille se livra près de Najara. Les archers anglais eurent bon marché des frondeurs castillans. Les Français eurent à supporter tout le poids de la lutte, et leur chef, du Guesclin, finit par être pris avec plus de soixante hommes de marque. Le surlendemain de la bataille, don Pèdre fut reçu à Burgos, et reconnu de nouveau comme roi.

Mais les seigneurs anglais et aquitains qui avaient franchi les Pyrénées, ne s'y étaient décidés qu'après avoir reçu du fils d'Édouard la promesse solennelle qu'une forte solde leur serait payée par le prince castillan pour un service qui était tout volontaire de leur part. Don Pèdre s'était vanté d'avoir d'immenses trésors en réserve dans divers châteaux.

Sommé de les livrer, il déclara avoir besoin de parcourir l'Andalousie, où ils étaient déposés, et laissa les Anglais autour de Valladolid. Bientôt les chaleurs commencèrent; les vents brûlants, le manque d'eau, se firent sentir, et les Anglais, qui se jetaient avec avidité sur les fruits et les vins du pays, furent presque tous atteints de la dyssenterie. Le prince de Galles était lui-même souffrant et abattu, et comme sa santé alla toujours depuis en dépérissant, on crut qu'il avait été empoisonné. Il repassa les Pyrénées au mois de septembre, et le 14 mars 1369, à Montiel, près de Tolède, du Guesclin, qu'il avait rendu à la liberté, battait et prenait don Pèdre. Henri de Transtamare poignarda son frère dans la tente et sous les yeux mêmes de du Guesclin. La Castille restait l'alliée de la France et allait l'aider dans la nouvelle lutte qui s'approchait.

Dernières années du prince Noir et d'Édouard III; résultats généraux de ce règne.

Le prince de Galles, de retour en Aquitaine, avait prélevé d'énormes taxes pour subvenir aux frais de son expédition. Les seigneurs gascons, mécontents, se refusèrent à les payer et en appelèrent au roi de France Charles V, qu'en dépit du traité de Brétigny ils nommaient toujours leur suzerain. Sommé par le roi de France, 25 janvier 1369, de venir répondre devant son tribunal, le prince répliqua : « Nous irons volontiers à notre ajournement à Paris, puisque mandé nous est du roi de France; mais ce sera le bassinet en la tête, et soixante mille hommes en notre compagnie. »

Les hostilités recommencèrent entre la France et l'Angleterre. Le prince de Galles se signala par un dernier et triste exploit, la prise de Limoges dont il fit massacrer les habitants (1370). Déjà au siége de cette ville, il n'avait pu paraître à la tête de ses troupes que porté en litière. Bientôt il fut obligé d'abandonner tout à fait le théâtre des hostilités, et il alla mourir en Angleterre. Il expira à Westminster le 8 juin 1376, âgé seulement de quarante-six ans; il y avait dix ans qu'il avait remporté la grande victoire de Najara; vingt ans qu'il avait vaincu à Poitiers, trente ans

qu'il avait gagné ses éperons à Crécy. Le gouvernement de l'Aquitaine et la haute administration des affaires tombèrent entre les mains de son frère Jean de Gaunt, duc de Lancastre, qui prit le titre de roi de Castille, du chef de sa femme, fille de don Pèdre le Cruel et de Maria Padilla.

Les dernières années d'Édouard III furent encore plus tristes que celles de son fils aîné, à qui il ne survécut qu'une année. Depuis longtemps son énergie semblait épuisée et il paraissait insensible à la perte de ses possessions continentales que lui enlevaient l'une après l'autre le roi de France et son vaillant connétable du Guesclin. Celui-ci avait l'ordre formel d'éviter les actions générales; cependant quelques rencontres heureuses relevaient le courage et la confiance des Français. En 1370, pendant que le prince Noir était dans le Limousin, du Guesclin battit Robert Knolles à Pont-Vallin, dans le Maine. Deux ans plus tard la flotte castillane défit celle des Anglais devant la Rochelle. Cette victoire et la prise, devant Soubise, du captal de Buch, fameux capitaine gascon au service d'Édouard, assura la soumission de tout l'Aunis. Une nouvelle défaite des Anglais à Chizey par du Guesclin les chassa du Poitou. Mais lorsqu'en 1373 le duc de Lancastre débarqua à Calais avec trente mille hommes, le connétable lui laissa traverser toute la France jusqu'à Bordeaux, se contentant de le suivre pas à pas, d'enlever ses traîneurs, ses convois, de le ruiner par la famine, sans lui laisser prendre ni une ville ni un château.

Le duc de Bretagne appela vainement les Anglais. Sa noblesse leur ferma les portes de ses forteresses, et du Guesclin accouru avec une armée força le duc à fuir chez ses alliés. « Il n'y eut oncques roi de France, disait Édouard, qui moins s'armât et si n'y eut oncques roi de France qui tant me donnât à faire. » Il ne lui restait plus en effet rien au nord de la Gironde, si ce n'est Brest, Calais et le Ponthieu. Pour ne pas tout perdre, lui naguère le maître d'une moitié de la France, il sollicita (1375) et accepta comme une grâce une trêve qui dura jusqu'à sa mort.

La honte suivait partout le vieux roi, même en Angleterre. Là il n'agissait plus que par les avis de sa maîtresse, Alice

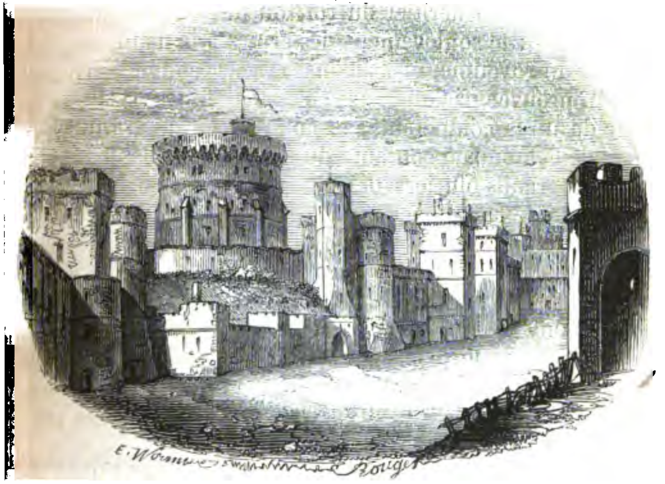
Perrers, femme cupide que la voix publique accusait de s'enrichir aux dépens de la nation, de troubler l'administration de la justice, de vendre toutes les grâces. Aussi le prince Noir, toujours avide de popularité, était-il sur la fin de sa vie à la tête de l'opposition que le parlement faisait à la favorite, tandis que son frère, le duc de Lancastre, là soutenait pour plaire au vieux roi de qui il tenait tout son pouvoir. En vain le parlement attaqua directement Alice Perrers; Édouard, plutôt que de la renvoyer, prorogea son parlement. Il se retira alors à Shène où la mort vint le saisir. Avant même qu'il expirât, Alice lui enleva l'anneau qu'il portait au doigt et partit; ses domestiques pillèrent le palais; ce fut un prêtre se trouvant là par hasard qui l'avertit de sa fin prochaine. Pour son honneur, Édouard avait trop vécu; les longs règnes finissent rarement bien.

Il faut constater, sous Édouard III, le premier germe de cette puissance industrielle qui devait prendre de si gigantesques proportions. Les premiers précepteurs de l'industrie anglaise, ceux qui apprirent aux hommes d'outre-Manche à fouler, à teindre, à tisser la laine, furent les ouvriers flamands embauchés par le vainqueur de Crécy. Ces ouvriers vivaient misérablement au milieu des splendeurs de Gand et de Bruges « se levant de bonne heure, dit l'historien Fuller, se couchant tard, travaillant rudement tout le long du jour, et ne se nourrissant que de harengs et de fromage moisi. » Le roi, pour les décider à passer le détroit, leur promit « qu'ils auraient mouton et bœuf à discrétion, que leurs lits seraient bons, leurs compagnes belles, que les *yeomen* se disputeraient l'honneur d'épouser leurs filles ; » et, de fait, ils s'enrichirent en apportant à l'Angleterre une richesse inconnue. « Les *yeomen* qui les reçurent dans leurs maisons, ajoute le même historien, s'élevèrent bientôt au-dessus des *gentlemen*, acquirent de grands domaines, et blasonnèrent leurs possessions. »

Enfin c'est à Édouard III que remonte l'institution de *l'Ordre de la Jarretière*. On prétend que la comtesse de Salisbury ayant, dans un bal, laissé tomber sa jarretière, le roi la ramassa, et que la dame, ou les courtisans, en témoignant

de la surprise, il avait dit : « Honni soit qui mal y pense. » Une telle origine pour un ordre de chevalerie a paru si peu digne à quelques écrivains, qu'ils en ont cherché une autre. Les uns veulent que le jour de la bataille de Crécy, le mot d'ordre ait été *garter*, une jarretière ; d'autres, que l'Ordre ait été créé en souvenir d'un assaut donné par Richard à Saint-Jean d'Acre où ses chevaliers, pour se reconnaître, avaient mis une bande de cuir à leur jambe, etc. Mais aucune de ces explications ne rend compte de la devise : *Honni soit qui mal y pense*; et on se serait épargné tant de ridicules efforts si l'on avait réfléchi un seul instant aux mœurs chevaleresques, au véritable culte que les chevaliers vouaient non-seulement à la personne de leur maîtresse, mais encore à ses couleurs, à ses rubans, à tout ce qui l'approchait.

La plus importante des constructions d'Édouard III fut Windsor, forteresse de Guillaume le Conquérant qu'il changea en un vaste château[1].



CHATEAU DE WINDSOR.

1. Windsor est situé sur une éminence, à quelque distance de la Tamise et à 31 kilom. de Londres. Du haut de la tour ronde la vue s'étend sur douze comtés. Ce château, sans cesse agrandi et embelli, est devenu la résidence d'été habituelle des rois. La terrasse a 575 mètres de long, mais n'a pas le grandiose de celle de Saint-

Organisation définitive et importance croissante du parlement.

On serait tenté de croire que sous un monarque victorieux les libertés publiques reçurent de rudes atteintes. Ce long règne au contraire vit le parlement établir sur une base solide trois principes essentiels du gouvernement constitutionnel : 1° l'illégalité des impôts levés sans consentement ; 2° la nécessité du concours des deux chambres pour changer la loi ; 3° le droit reconnu aux communes de s'enquérir des abus, et de mettre en accusation les conseillers du roi.

Cette assemblée posa également de précieuses barrières à l'arbitraire du monarque en décidant (1351) que la définition du crime de haute trahison ne serait plus laissée à son bon plaisir, mais ne comprendrait à l'avenir que sept cas : la tentative ou le complot de tuer le roi, ou sa femme, ou leur fils aîné et leur héritier ; le viol de la reine, ou de la femme du fils et héritier du roi, ou de la fille aînée du roi non mariée ; le soulèvement, les armes à la main, dans l'intérieur du royaume, ou l'alliance avec les ennemis étrangers du roi, prouvée par quelques actes manifestes, à la satisfaction de jurés compétents ; la contrefaçon du grand sceau ; celle de la monnaie courante du royaume, et l'assassinat de certains grands officiers de l'État ou des juges royaux dans l'exercice de leurs fonctions.

La lutte pour l'obtention de ces garanties fut, il est vrai, vive et longue, car le roi était sans cesse poussé par les nécessités de la guerre, comme par caractère, à émettre les prétentions les plus injustes, à prendre les mesures les plus despotiques et le parlement dut le forcer plus de vingt fois à jurer l'observation de la grande charte. La nation eut à lutter non-seulement contre l'accroissement des taxes ordinaires, mais encore contre l'augmentation arbitraire de ce que nous appelons l'impôt du sang, et l'on voit les com-

Germain. La chapelle royale renferme une chapelle Saint-George où sont reçus les chevaliers de la Jarretière. Le parc, où se voient de belles eaux *Virginia-Water*, a 36 kilom. de tour. Pour bâtir ce château, Édouard contraignit la plupart des comtés d'Angleterre à lui fournir des ouvriers et des matériaux. Les derniers et plus importants travaux ont été faits sous George IV.

munes demander énergiquement, dans le parlement tenu la vingtième année de ce règne, qu'il ne soit à l'avenir expédié de la chancellerie aucun ordre pour obliger le peuple à fournir des gens d'armes, des *hobelers* (chevau-légers), des archers, des vivres, ou toute autre chose, sans le consentement du parlement.

C'est également à partir du règne d'Édouard III que nous commençons à avoir des données un peu précises sur les éléments constitutifs du parlement et sa séparation en deux chambres. La chambre des lords ou chambre haute était uniquement composée des « tenants par baronnie, » personnellement convoqués au parlement, de ceux que les actes officiels de l'époque appellent ordinairement « les grands hommes de la terre, » ou « pairs de la terre. » La convocation personnelle n'était adressée dans le principe qu'aux hauts barons, sans que les autres fussent exclus pour cela de l'assemblée, comme le constate un article de la grande charte. Mais plus tard ceux qui n'avaient point de convocation personnelle finirent par être regardés comme n'ayant pas le droit de siéger au parlement, bien qu'ils possédassent par la terre dont ils étaient toujours investis le titre nécessaire; et cette convocation royale avait un effet tellement puissant que d'autres qui n'avaient pas ce titre territorial siégèrent parmi les lords en vertu de leur seul *writ* de convocation. Du reste il est très-difficile de les distinguer sur les rôles des barons territoriaux. Leur droit ne leur étant conféré que par une convocation royale, il est clair qu'il était tout personnel et ne se perpétuait pas dans leur race ; mais leur vote politique n'était point affaibli par cette distinction.

Quoique le clergé se fût de bonne heure retiré du parlement pour former des assemblées à part, pour constituer la *convocation* ou *synode* de Canterbury, et la *convocation* ou *synode* d'York, cependant les évêques continuèrent à siéger dans la chambre des lords en vertu du droit de baronnie attaché à leur temporel. Chaque *convocation* était présidée, l'une par l'archevêque de Canterbury, l'autre par l'archevêque d'York, et se subdivisait en deux chambres : la chambre haute, formée des archevêques, des évêques et

des abbés mitrés ; la chambre basse qui se composait de prêtres d'un ordre inférieur.

A côté de la chambre haute ou des lords, siégeant par droit héréditaire, mais en vertu d'une convocation individuelle de la part du roi, se constitua, sous Henri III et sous Édouard I[er], la *chambre basse* ou *des communes*, dont les membres ne siégèrent qu'en vertu de l'élection, et se subdivisaient en deux classes, les chevaliers ou représentants de la petite noblesse des comtés, nommés par les francs tenanciers; les bourgeois élus, 1° par tous les bourgs constitués en vertu d'une charte, soit qu'ils tinssent leurs priviléges de la couronne, ou d'un seigneur médiat, comme plusieurs bourgs du Cornouailles qui avaient reçu les leurs de Richard, roi des Romains; 2° par toutes les villes qui formaient le domaine ancien ou actuel de la couronne; 3° par toutes celles qui, sans être érigées en communes, pouvaient subvenir à l'entretien de leurs représentants, et se trouvaient particulièrement intéressées à la prospérité de l'État. Mais l'Angleterre n'eut jamais de parlement dont la composition fût en harmonie parfaite avec cette théorie. L'ordre de convocation, rédigé en termes généraux, était adressé au shérif; il lui enjoignait de faire élire deux chevaliers pour représenter le comté, deux citoyens pour chaque cité, et deux bourgeois pour chaque bourg. Le choix des villes qui devaient exercer ce privilége était laissé entièrement à sa discrétion ; et quelque idée que l'on se fasse de l'insouciance et de l'ignorance de ces temps, on aura peine à concevoir toutes les fraudes que les shérifs osaient commettre dans l'exécution de cette partie de leurs fonctions. Quoique les parlements s'assemblassent presque tous les ans, et qu'il ne pût y avoir d'erreur sur des faits aussi notoires, les shérifs étaient dans l'habitude d'omettre des bourgs qui avaient été récemment en possession d'élire des députés, et de déclarer qu'il n'en existait pas davantage dans le comté. Les shérifs du Lancashire, par exemple, après avoir déclaré plusieurs fois, en réponse au *writ* de convocation, qu'ils n'avaient point de bourgs dans leur comté, quoique Wigan, Liverpool et Preston fussent des bourgs,

finirent par répondre qu'on ne pouvait, à cause de leur pauvreté, en convoquer aucun pour élire des représentants.

Du reste, loin d'envisager le droit d'élection comme un privilége ou comme un avantage, les bourgs, pendant la plus grande partie de la période des Plantagenets, le considérèrent comme une charge onéreuse, car l'idée de l'État et le sentiment des intérêts généraux du pays eurent une peine extrême à entrer dans les esprits des hommes du moyen âge. Beaucoup de ces bourgs, lorsqu'ils ne pouvaient obtenir du shérif qu'il ne leur envoyât pas de *writ* de convocation, ne tenaient aucun compte de ses ordres, et ne faisaient point de nomination. Cette tactique réussissait, de sorte qu'après avoir une ou deux fois refusé d'obéir sans que cette désobéissance fût punie, ils restaient en possession tranquille de leur nullité politique.

L'indemnité due aux représentants des comtés par leurs commettants, était de quatre shillings, ou cinq francs par jour, et le montant en était levé sur tous les francs tenanciers. L'indemnité accordée aux députés d'un bourg était moindre; seulement il convient de se souvenir que le pouvoir de l'argent, au XIVe et au XVe siècle, était six fois plus grand qu'aujourd'hui, et que, par conséquent, le traitement des représentants des comtés, répondait à trente de nos francs, et celui des députés des bourgs à quinze. Quelles étaient les personnes qui concouraient à l'élection des députés des bourgs? On trouve que l'élection était ordinairement faite à la cour du comté, par quelques-uns seulement des principaux membres de la *corporation* ou conseil municipal, dont les noms sont, en général, portés sur le *writ* de convocation renvoyé par le shérif. à la chancellerie. Mais nous ne sommes nullement autorisés à en conclure que ces électeurs aient voté autrement que comme mandataires de la *corporation* ou conseil municipal; au contraire, il est souvent exprimé qu'ils choisissaient telle et telle personne, du consentement de la communauté, c'est-à-dire du consentement de tous les hommes libres qui participaient aux franchises générales du bourg. C'était une élection à deux degrés; les membres de la corporation qui

nommaient les députés au parlement étaient déjà eux-mêmes investis de leurs fonctions par le suffrage de leurs concitoyens. Il est cependant permis de croire que le consentement des petits bourgeois n'était que nominal, qu'en beaucoup d'endroits on finit par s'en dispenser entièrement, et que le corps municipal acquit, par prescription, le privilége exclusif d'élire les membres du parlement, comme il avait obtenu celui de nommer les agents de l'administration locale.

Quant au nombre des députés des cités et des bourgs, nous voyons qu'ils étaient deux cents au parlement tenu par Édouard Ier, dans la vingt-troisième année de son règne, époque de la plus ancienne représentation reconnue en Angleterre. Sous les règnes d'Édouard III et de ses trois successeurs, il y eut, terme moyen, environ quatre-vingt-dix villes qui nommèrent des députés; de sorte qu'on peut évaluer cette portion de la chambre des communes à cent quatre-vingts membres. Il semble que s'ils avaient été exacts à remplir leurs fonctions, les soixante-quatorze chevaliers qui siégeaient avec eux, comme représentants des comtés, n'auraient pu contre-balancer leur influence. Mais, à cette époque où l'esprit de la féodalité n'était pas encore éteint, et où la chevalerie était même dans tout son éclat, la dignité attachée à une ancienne naissance, l'opulence territoriale et le caractère militaire conspiraient à faire plier les bourgeois devant l'aristocratie territoriale. Il est constant que ce furent les chevaliers, secondés sans doute par les représentants des villes, qui soutinrent le principal choc dans la lutte contre la couronne.

Remarquons enfin qu'il était dans les principes et dans l'esprit de l'ancienne constitution anglaise, que chaque comté, cité ou bourg, choisît ses députés parmi les habitants résidants, nécessairement instruits des besoins et des griefs locaux. Toutefois, un acte de la première année de Henri V déclare illégale l'élection de tout individu non résidant, au jour de la date du *writ* de convocation, dans le comté, cité ou bourg pour lequel il serait élu. Ce qui tendrait à prouver que d'assez fréquentes dérogations eu-

rent lieu de bonne heure. Quant au parlement écossais, il était composé d'une seule chambre pour les lords spirituels et temporels, comme pour les députés des comtés et de la bourgeoisie. Nulle proposition ne pouvait s'y produire sans l'examen préliminaire, sans l'assentiment d'un comité dont les membres s'appelaient *les lords des articles*, et qui étaient constitués de la manière suivante. Les deux ordres du clergé et de la noblesse nommaient séparément chacun huit lords; les seize nommés de cette manière choisissaient huit députés des comtés. Ceux-ci réunis aux seize premiers, nommaient huit députés de la bourgeoisie. C'est-à-dire que tout dans le parlement écossais se décidait à la volonté d'un petit nombre de personnages influents.

En résumé, si le conquérant de l'Écosse ne possédait pas au moment de sa mort une seule forteresse au nord de la Tweed, si le vainqueur de Crécy et de Poitiers ne conservait de toutes ses conquêtes sur le continent, que Calais; si les résultats les plus brillants de ce règne avaient disparu avant qu'il fût fini, il en était d'autres qui duraient. La gloire dont Édouard et son fils entourèrent les armes anglaises devait être pour elles un élément de force. En outre la guerre de cent ans développa chez la noblesse anglo-normande, avec la haine des Français, l'esprit de nationalité, et rendit un autre service non moins précieux en obligeant le roi, par suite de son besoin continuel d'argent, à faire droit aux justes remontrances des communes.

De la langue et de la littérature anglaises jusqu'à Édouard III.

Le plus ancien idiome parlé dans la Grande-Bretagne, comme en Gaule, est la langue celtique. Les Romains, malgré un séjour de quatre siècles, ne purent faire prendre à leur langue, comme à leur civilisation, d'aussi profondes racines que sur les bords de la Seine et de la Loire, et lorsque l'idiome germanique fut implanté, par Hengist et Horsa, au nord de la Manche, il n'eut guère à lutter que contre la vieille langue du pays. A la fin du VI[e] siècle, la langue celtique disparaissait depuis la côte méridionale jusqu'au cours du Forth, et ne trouvait de refuge qu'à l'ouest de la Severn

ou dans les montagnes de l'Écosse. Les Danois n'apportèrent pas de modifications sensibles dans la langue, puisqu'ils parlaient, comme les sujets d'Alfred le Grand, un dialecte tudesque. Mais les soldats de Guillaume le Conquérant ne parlaient que le français. Le français fut la langue de la cour, l'anglo-saxon resta la langue des vaincus.

Les deux idiomes subsistèrent longtemps côte à côte sans se mêler, comme les deux races. Richard Cœur de Lion, le cinquième roi depuis la conquête, ne savait pas un mot d'anglais. Un jour qu'il passait par le comté de Pembroke, un Gallois lui dit : « *God holde ye king!* (Dieu garde le roi!) » puis lui adressa un discours. Le roi ne comprenant rien, dit à son écuyer : « Demande à ce rustre quel rêve il nous conte. » Les Anglais firent plus d'honneur à la langue française. Déjà sous le règne d'Édouard le Confesseur, les seigneurs saxons, en imitant à la cour les mœurs normandes, s'efforçaient de parler la langue que leur souverain avait apprise dans l'exil. Après la conquête, lorsque le normand devint la langue officielle, celle de la cour, du parlement, des tribunaux; lorsque, à cette langue des vainqueurs, furent accordés les honneurs et les dignités, l'ambition l'étudia, souvent même la haine. On l'apprit pour s'élever, on l'apprit pour communiquer avec ceux qu'on regardait comme les ennemis de la patrie, et pour tâcher de les renverser. Toutefois la vanité fut le plus grand mobile; le désir de parler l'idiome des seigneurs gagna jusqu'aux paysans. Ainsi s'opéra peu à peu la fusion des langues en même temps que celle des races.

Le contact de l'anglo-saxon avec le franco-normand, eut un double effet sur cette dernière langue : il modifia la prononciation et il introduisit de nouveaux mots. L'anglo-saxon lui-même subit d'assez profondes altérations. Toutefois il constitua largement la base de la langue anglaise.

Sur les 43 566 mots dont se compose cette langue, 12 098 seulement viennent de l'anglo-saxon. « Mais ce nombre, quoique limité, est la partie essentielle, indispensable du langage, celle sans laquelle il ne resterait plus, en quelque sorte, qu'un catalogue indigeste de noms, d'adjectifs

et de verbes sans nombres, ni temps, ni modes, ni personnes. C'est l'anglo-saxon, en effet, qui lie tous ces mots, au moyen de ses articles, de ses adjectifs déterminatifs, excepté *second* et *million*, de ses pronoms, de ses verbes auxiliaires, et enfin de presque tous les mots invariables, sauf quelques adverbes de qualité et quelques interjections[1]. » La conclusion, c'est qu'en Angleterre, le vrai fond de la langue comme du peuple, est d'origine germanique.

On conçoit facilement que la littérature anglaise aït pris un essor assez tardif, puisque les hautes classes de la société ne parlaient guère, même au commencement du XIVe siècle, que le français. C'est seulement sous Édouard III, en 1361, que le parlement abolit l'usage du français au barreau et dans les actes publics. Le premier document anglais que nous trouvions dans Rymer, est de 1338. Pendant bien longtemps, les compositions des trouvères normands eurent seules accès dans les châteaux, tandis que les ballades où étaient célébrés Robin Hood et les Outlaws, tandis que les légendes sur Thomas Becket, cette victime du despotisme normand, charmaient exclusivement les chaumières.

La liste des poëtes anglais s'ouvre avec Geoffroy Chaucer, qui naquit à Londres en 1328, et mourut en 1400, ayant traversé bien des vicissitudes qui se terminèrent comme ont rarement fini celles des poëtes : Chaucer devint beau-frère du duc de Lancastre. Ses principaux ouvrages furent : *la Cour d'amour*, les poëmes de *Troïlus* et *Créseïde*, d'*Arcile et Palémon*, de *la Maison de la renommée*, et celui qui les surpasse tous, *les Contes de Canterbury*. Il ne faut point chercher dans Chaucer l'esprit natif de la vieille Angleterre, plus ou moins mélangé d'esprit normand : c'est un lettré qui connaît bien les deux *Italies*, l'ancienne et la moderne, et qui imite leurs chefs-d'œuvre. Cependant il n'est pas d'écrivain où les mœurs, l'esprit, le langage du moyen âge soient mieux conservés que dans ses *Contes de Canterbury*, recueil d'historiettes dans le goût du Décaméron. Voilà son originalité : Chaucer est un *trouvère* anglais ; c'est un con-

1. M. Thommerel, dans son savant livre sur la fusion du franco-normand et de l'anglo-saxon.

teur de la cité de Londres, plein de malice, et disposé à ne ménager aucune des deux grandes puissances de l'époque, l'Église et la chevalerie. Son *Sir Thopas* est le précurseur de don Quichotte[1].

CHAPITRE XIX.

RICHARD II (1377-1399).

ESPRIT D'INDÉPENDANCE RELIGIEUSE; ABOLITION DU CENS PAYÉ AU SAINT-SIÉGE; STATUTS DE PRÆMUNIRE. — LES LOLLARDS; INSURRECTION DE WAT TYLER (1381); CONDAMNATION DE WICLEF (1382). — AVÉNEMENT DES STUARTS AU TRONE D'ÉCOSSE (1371); INVASION DE RICHARD II (1385). — OPPOSITION CONTRE RICHARD II; EXIL OU MORT DE SES FAVORIS (1388).— MEURTRE DU DUC DE GLOCESTER (1397); EXIL DE HENRI DE LANCASTRE (1398). — RETOUR DE HENRI DE LANCASTRE (1399); DÉPOSITION DE RICHARD II.

Esprit d'indépendance religieuse; abolition du cens payé au saint-siége; statuts de præmunire.

Tout se lie si intimement dans l'humanité qu'il est impossible qu'un peuple fasse des progrès dans la liberté politique sans s'avancer du même pas vers la liberté religieuse. Les Anglais combattaient avec trop d'énergie, depuis près de deux siècles, la prérogative royale pour subir docilement les exactions fiscales d'un pouvoir étranger et lointain, de la cour de Rome.

Nous avons déjà vu comment la cour de Rome n'avait attaqué, au XIe siècle, la simonie des empereurs et des rois que pour succomber à son tour à la tentation et trafiquer, dès le XIIIe, de toutes les dignités ecclésiastiques. Il a été déjà bien des fois question du mécontentement du clergé anglais, qui voyait la plupart des bénéfices passer aux mains des Italiens ou d'indigènes vendus aux intérêts pontificaux. Nous nous contenterons donc de rappeler que

1. Voyez, dans notre collection, l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Philarète Chasles.

le parlement ne se réunissait jamais sans protester contre la fiscalité papale.

Ce n'était plus qu'avec beaucoup de peine que les agents du souverain pontife percevaient le denier de Saint-Pierre, consistant en un sou payé par chaque chef de famille, conformément à l'usage établi par Offa et Kanut le Grand. Quant au cens annuel de mille marcs que Jean sans Terre s'était engagé à payer, lui et ses héritiers, comme marque de leur vasselage envers le saint-siége, il était dû en 1366 trente-trois années d'arrérages. Lorsque Urbain V les réclama, il fut dressé, au nom du roi, des lords et des communes, un acte public constatant que, de l'aveu même du clergé anglais, ni Jean ni aucune autre personne ne pouvait assujettir le royaume à un pouvoir étranger, sans le consentement de la nation, et que si le pape essayait d'appuyer sa réclamation par une procédure légale ou par tout autre moyen, ils résisteraient de tout leur pouvoir. Cette détermination solennelle mit pour jamais à néant la question du cens.

C'est aussi sous Édouard III que furent publiés les *statuts des proviseurs* et *de præmunire*[1], destinés à garantir soit la liberté des élections canoniques, soit les droits des patrons également lésés par les usurpations du saint-siége. Il fut décidé, en 1351, que si le pape, par provision ou réserve, voulait disposer d'un bénéfice sur lequel il n'avait nul droit, la collation en reviendrait au roi, dans tous les cas où lui-même, ou bien un ecclésiastique, serait le patron, ou encore lorsque le patron laïque négligerait l'exercice de son droit; et que si le bénéficier présenté par le roi était ensuite molesté par un porteur de provision papale, ce proviseur, ses procureurs, ses exécuteurs et ses notaires seraient emprisonnés, condamnés à une amende à la merci du roi et donneraient un dédommagement complet à la personne lésée.

Mais il arrivait toujours que le bénéficier présenté requé-

1. On appelait *provision* l'acte par lequel le pape *pourvoyait* quelqu'un d'un bénéfice ecclésiastique, et *proviseur* celui qui en était pourvu. Le mot *præmunire* est pris du commencement de l'acte préparatoire des poursuites à diriger contre les proviseurs, *præmunire facias*...

rait la protection de la cour royale, et le proviseur celle de la cour de Rome, et que celle-ci cherchait par les censures spirituelles à empêcher l'exécution des jugements rendus par la première. On arrêta en conséquence, en 1353, que quiconque traduirait les sujets du roi en cour étrangère, touchant des points dont la connaissance appartiendrait aux cours du roi, aurait deux mois pour répondre sur les motifs de son opposition, et qu'à l'expiration de ce terme, lui et ses fauteurs seraient mis hors de la protection du roi; que ses terres, ses marchandises et ses meubles seraient confisqués au profit du roi, et qu'il serait emprisonné jusqu'à ce qu'il eût payé une rançon à la volonté du roi. Enfin, en 1364, on confirma tous les anciens statuts rendus à ce sujet, et les peines prescrites par le dernier furent étendues à toutes les personnes qui s'étaient procuré ou qui se procureraient des citations pour plaider en cour étrangère, ou qui avaient obtenu et qui obtiendraient dans ladite cour l'un des bénéfices ecclésiastiques du royaume. Tous les fauteurs et complices furent passibles des mêmes peines.

La papauté, en s'écartant de la morale et de la charité évangéliques, préparait le grand déchirement qui, au XVIe siècle, partagea le monde chrétien. Le précurseur, *l'Étoile du matin* de cette réforme que devait faire triompher le moine de Wittemberg, fut un Anglais, Jean de Wiclif, ainsi appelé du village de Wiclif, en Yorkshire, où il avait vu le jour l'an 1324. Après de brillantes études au collége de Merton, à Oxford, il y professa à son tour avec succès. Lorsqu'en 1366 le pape Urbain V exigeait d'Édouard III qu'il lui prêtât foi et hommage pour les royaumes d'Angleterre et d'Irlande et qu'il lui payât les arrérages du tribut promis par Jean sans Terre, Wiclef (telle est l'orthographe qui a prévalu) défendit vigoureusement les droits de la couronne contre un moine qui soutenait ceux du pape. Ce zèle lui assura la protection d'Édouard III, celle de son fils, Jean de Gaunt, duc de Lancastre, tout-puissant dans le royaume, et même celle de la princesse de Galles, mère du jeune Richard, héritier présomptif de la couronne. En 1374, Wiclef fit partie de l'ambassade envoyée à Bruges

pour conférer avec les nonces du pape, et le roi, en récompense de ses services, le présenta au riche rectorat de Lutterworth. Fort de l'appui de la cour, Wiclef osa attaquer le pouvoir des papes au spirituel comme au temporel. Suivant lui, l'Église de Rome n'avait aucune prééminence sur les autres églises. Les papes, les archevêques et les évêques n'étaient pas au-dessus des simples prêtres; le clergé séculier et les moines ne devaient posséder aucun bien temporel; s'ils vivaient mal ils perdaient tout pouvoir spirituel; et dans ce cas, le devoir de l'autorité était de les dépouiller de ce qu'ils possédaient : on ne devait point souffrir qu'ils agissent par voie d'exécution judiciaire, cela n'appartenant qu'aux princes et aux magistrats. Ni le roi ni le royaume ne devaient se soumettre à aucun siége épiscopal; on ne devait rien lever sur le peuple qu'après que tous les biens de l'Église auraient été employés aux nécessités publiques; aucun évêque ou autre ecclésiastique ne pouvait exercer des emplois civils. Après Urbain V, il ne fallait plus reconnaître de pape, mais vivre, à l'exemple des Grecs, selon ses propres lois.

Par la suite, Wiclef attaqua aussi les mystères. La substance du pain et du vin, disait-il, demeure après la consécration. Il n'y a point de transsubstantiation, et Jésus-Christ n'est dans l'eucharistie qu'en figure. La confession des péchés n'est pas nécessaire lorsqu'on a la contrition. On n'a besoin ni du ministère ni de la présence d'un prêtre pour le mariage et il suffit du consentement des parties pour qu'il existe. Les enfants morts sans baptême peuvent être sauvés, etc.

Les prédications de Wiclef étaient d'autant plus dangereuses qu'elles retentissaient au moment même où l'Europe entière rougissait des scandales de la cour d'Avignon, au moment même où, *à la captivité de Babylone*, allait succéder le grand schisme d'Occident. Cité devant l'archevêque de Canterbury et l'évêque de Londres, le novateur se présenta hardiment, accompagné du duc de Lancastre et de Percy, grand maréchal d'Angleterre, qui ne dissimulèrent pas leur protection ni celle de la princesse de Galles. Percy

voulut même qu'au mépris des usages du tribunal ecclésiastique l'accusé demeurât assis pour répondre à ses supérieurs. Le duc de Lancastre déclara qu'il abattrait l'orgueil de l'évêque de Londres ainsi que de toute la prélature anglaise, et s'oublia même, dans son emportement, jusqu'à dire qu'il arracherait par les cheveux l'évêque de son siége. Ces insolentes paroles exaspérèrent à un tel point la populace de Londres contre le duc, qu'elle se précipita sur son magnifique palais de Savoie et l'aurait détruit de fond en comble, sans l'intervention du prélat qui réussit à disperser la foule, en lui rappelant ce qu'elle devait à la sainteté du temps de carême où l'on se trouvait alors. Toutefois le procès intenté à Wiclef n'aboutit pour lui qu'à une sévère réprimande et à l'ordre de se taire à l'avenir sur des sujets si délicats.

Les Lollards, insurrection de Wat Tyler (1381); condamnation de Wiclef (1382).

Il était impossible que les idées d'indépendance et d'égalité répandues par Wiclef, que la lecture de la Bible, traduite par lui en anglais, n'agissent pas sur les habitants si malheureux des campagnes, et bientôt on compta par milliers les adhérents du novateur. Ils étaient désignés généralement sous le nom de *Lollards*, du nom d'un certain Walter Lollard, anglais comme Wiclef, qui avait précédé ce dernier dans les voies de la réforme, et avait été brûlé à Cologne par l'inquisition, en 1322.

Ce n'était pas le gouvernement qui pouvait opposer des obstacles bien sérieux aux progrès des Lollards, car il venait de passer aux mains d'un enfant de dix ans et demi[1], et le principal personnage, après le roi, le duc de Lancastre, son oncle, prenait hautement le parti de Wiclef. Les prélats et les barons nommèrent bien pour « aider le chancelier et le trésorier » douze conseillers permanents, deux évêques, deux comtes, deux barons, deux bannerets et quatre chevaliers, parmi lesquels ne se trouvait point Jean de Gaunt. Mais,

1. Remarquons que, malgré ce bas âge, assurément incompatible avec l'exercice personnel de l'autorité souveraine, la nation anglaise, la plus avancée dans les voies constitutionnelles, supposa Richard II en état de régner sans l'assistance d'une régence.

quoiqu'il fût en apparence exclu de l'administration, ainsi que ses frères, il avait pris soin de procurer des places dans ce conseil de régence à plusieurs de ses créatures. Quant à lui, que l'on accusait de vouloir enlever la couronne à son neveu, pour la placer sur sa propre tête, il se retira à son château de Kenilworth, voulant, par son absence de la capitale, faire tomber les calomnies généralement répandues.

La situation se compliquait en outre de toutes les difficultés d'une double guerre. La trêve entre l'Angleterre et la France était expirée avant la mort d'Édouard III, et Charles V avait saisi cette occasion d'achever l'expulsion des Anglais. En 1377, il mit cinq armées sur pied, les battit près de la Réole et leur enleva cent trente-quatre villes ou gros bourgs en Guienne, pendant qu'une armée écossaise ravageait le Northumberland. Sa flotte alla même jusqu'à piller l'île de Wight, jusqu'à brûler la ville de Hastings, soutenue qu'elle était par toute la marine des Castillans. En effet l'animosité de ces derniers contre l'Angleterre était portée au plus haut point par l'imprudente ambition du duc de Lancastre qui prétendait au trône de Castille, du chef de sa femme, fille de don Pèdre le Cruel.

Telles furent les circonstances au milieu desquelles éclata en Angleterre une jacquerie analogue à celle dont avait souffert la France après la bataille de Poitiers, jacquerie dont les principaux instigateurs étaient un certain nombre d'ecclésiastiques, disciples de Wiclef. « Un fol prêtre de Kent, dit Froissart, nommé Jean Ball[1], avait prêché aux paysans qu'au commencement du monde il n'y avait pas d'esclaves, et qu'ainsi personne ne pouvait être réduit à l'esclavage, s'il n'avait trahi son seigneur comme Lucifer avait trahi son Dieu. Mais eux, ils n'étaient ni des anges, ni des esprits, mais des hommes créés à l'image de leur Seigneur. Pourquoi donc étaient-ils traités comme des bêtes? pourquoi, s'ils travaillaient, ne recevaient-ils point de salaire?

« Quand Adam bêchait, quand Ève filait,
Où donc était le gentilhomme? »

1. Quelques-uns écrivent *John Bull*. Il aurait alors porté pour nom le sobriquet sous lequel on personnifie vulgairement le peuple anglais.

Un autre prêtre, appelé Jack Straw ou Jacques la Paille, exerça aussi une grande influence. Voici l'accident qui alluma l'incendie. Un des collecteurs chargés de percevoir une capitation générale de trois groats ou douze sous par tête, imposée à toute personne âgée de plus de quinze ans, s'était conduit avec insolence dans la maison d'un homme de Dartford, dans le comté de Kent, nommé Wat-Tyler ou Gautier le Tuilier : afin de s'assurer de l'âge de la fille de cet artisan, il fit subir l'examen le plus outrageant à cette jeune personne qui était d'une rare beauté. La mère poussa un cri qui rappela le forgeron dans l'intérieur de sa demeure. Furieux, il étendit mort le collecteur d'un coup de son marteau.

Les vilains et le pauvre peuple de Norfolk, de Suffolk, d'Essex, de Sussex et d'autres comtés de l'est accoururent aux cris des hommes de Kent. Déclarant qu'ils ne voulaient plus être esclaves, ils se rassemblèrent (mai 1381) au nombre de soixante mille à Blackheath (8 kilom. sud-est de Londres), et commencèrent l'exécution de leurs projets par l'incendie de plusieurs châteaux et une attaque sur la capitale dont ils réussirent à s'emparer. Ils mirent à mort le chancelier et le primat, comme perfides conseillers de la couronne et cruels oppresseurs du peuple. Ils égorgèrent aussi bon nombre d'ouvriers flamands, ainsi que les Lombards employés à la perception des taxes. Toutefois, au milieu même de ce triomphe souillé de sang, les demandes des serfs étaient généralement modérées et équitables. Ils exigeaient l'abolition du servage, la liberté de vendre et d'acheter dans les foires et marchés, un pardon général, et la réduction des rentes des fermes à un taux uniforme. La dernière de ces réclamations était seule injuste et absurde.

Dans une entrevue qui eut lieu à Smithfield (aujourd'hui quartier de Londres), le 15 juin 1381, entre le roi et Wat Tyler, les écrivains du parti vainqueur disent que le forgeron, tout en conférant avec son souverain, jouait avec son poignard, et semblait se disposer à saisir la bride du cheval de Richard, quand le lord maire, William Walworth, craignant une intention hostile, plongea son épée dans le sein du rebelle. A la vue de leur chef égorgé, les insurgés flot-

tent un moment entre la vengeance et la crainte, et le jeune Richard profite de cette hésitation avec un sang-froid inattendu. Poussant son cheval au milieu d'eux : *Mes amis,* leur dit-il, *Wat Tyler n'est plus : vous n'aurez désormais d'autre chef que moi.* Ces paroles, prononcées d'un ton d'assurance et de bonté par un roi de quinze ans, leur font tomber les armes des mains. Un moment après arrive Robert Knowles avec des troupes rassemblées à la hâte. Il demande permission de charger les rebelles. *Des rebelles,* reprend Richard, *il n'y en a plus : vous ne voyez ici que mes sujets et mes enfants.* Du reste, les insurgés, loin d'en vouloir à leur jeune monarque, n'avaient cessé de crier : « Vive Richard ! » Leur haine se concentrait sur la noblesse et le haut clergé, sur les oncles du roi et notamment sur le duc de Lancastre.

Quelles étaient les intentions de Tyler? Le zèle de Walworth fut-il trop empressé? Les conseillers du roi se conduisirent-ils à cette entrevue avec une loyauté parfaite envers des ennemis qui ne leur accordaient point de quartier? Ce sont des questions qui resteront toujours douteuses. Ce qui est incontestable, c'est qu'une fois les insurgés dispersés et rentrés dans leurs foyers avec de belles chartes d'affranchissement scellées du sceau royal et les plus magnifiques promesses, la révolte fut punie avec une cruauté sanguinaire. John Ball et Jacques Straw, malgré leur caractère sacerdotal, furent décapités. Plus de quinze cents de leurs adeptes périrent par la main du bourreau. Le grand juge Tresilian en fit attacher dix-neuf, en un jour, au même gibet. Les cadavres des condamnés devaient rester à la potence comme un objet de terreur et, leurs corps étant enlevés de nuit par leurs amis, le jeune roi ordonna qu'ils fussent pendus *enchaînés*.

Wiclef n'avait pas pris part à l'insurrection, mais le haut clergé ne pouvait oublier ce qu'il y avait de séditieux dans ses doctrines, et le successeur du primat massacré, l'ancien évêque de Londres, Guillaume de Courtenay, devant qui il avait déjà comparu, le cita, pour le 17 mai 1382, devant un concile. On y examina vingt-quatre propositions extraites des livres de Wiclef, dont dix furent déclarées hérétiques,

et les quatorze autres, erronées. Obligé de se soumettre, le réformateur dut lire une profession de foi orthodoxe en présence du primat et de plusieurs évêques, puis se retira dans sa cure de Lutterworth, où il lui fut permis de rester, sans être inquiété. Il y mourut le 29 décembre 1384. Les prédications de Wiclef et surtout sa traduction de la Bible en langue anglaise préparèrent l'Angleterre à la réforme du XVIe siècle. Henri VIII, et surtout Élisabeth, n'eurent pas d'auxiliaire plus précieux que le curé de Lutterworth.

Avénement des Stuarts au trône d'Écosse (1371); invasion de Richard II (1385).

Lorsque Richard II, qui, depuis la répression de l'insurrection de Wat Tyler, ne doutait plus de l'heureuse issue de toutes ses entreprises, envahit l'Écosse, ce pays venait de passer sous les lois d'une nouvelle dynastie. Le fils de Robert Bruce, David II, fait prisonnier à la bataille de Nevil's cross, en 1346, et relâché en 1357, avait, depuis ce temps, paisiblement régné jusqu'au 22 février 1371, époque où il expira sans laisser d'enfants. La branche masculine du grand Robert Bruce était donc éteinte. Mais tel était l'attachement des Écossais pour ce prince héroïque, qu'ils résolurent de décerner la couronne à un de ses petits-fils du côté maternel. Marjorie, fille de Robert Bruce, avait épousé Walter, lord High-Steward, c'est-à-dire lord grand intendant d'Écosse, et le sixième de sa famille qui eût exercé ces hautes fonctions, d'où lui était venu le surnom de Steward. Ce Walter Steward, et sa femme Marjorie, furent les ancêtres de la longue et malheureuse dynastie des Stuarts. En effet, l'an 1371, leur fils, Robert II, monta sur le trône d'Écosse, malgré le puissant comte de Douglas, plus maître que le roi dans les comtés méridionaux, et dont l'opposition ne fut vaincue que par le mariage de son fils avec la fille du nouveau prince. Robert était doux et affable, et, dans son temps, il avait été un brave guerrier; mais âgé alors de cinquante-cinq ans, et affligé d'une maladie des yeux, il passa presque tout son règne dans la retraite (1371-1390).

Il était depuis quatorze ans sur le trône, quand le jeune

roi d'Angleterre envahit l'Écosse à la tête d'une formidable armée. Robert avait eu le temps d'avertir son allié, le roi de France, et Charles VI, très-empressé de retenir les Anglais dans leur île, lui avait envoyé, sous les ordres de l'amiral Jean de Vienne, mille hommes d'armes, suivis chacun de quatre ou cinq soldats, en outre douze cents armures complètes, et une grande somme d'argent. « Vous avez toujours déclaré, dit Jean de Vienne aux seigneurs écossais, que si vous aviez quelques centaines d'hommes d'armes de France pour vous seconder, vous livreriez bataille aux Anglais ; eh bien ! nous voici prêts à vous soutenir, livrons bataille. » Les seigneurs répondirent qu'il était trop dangereux de risquer les destinées de l'Écosse dans un seul combat ; et l'un d'eux, le comte de Douglas, conduisit Jean de Vienne dans un étroit passage où, sans être aperçus, ils pouvaient voir défiler toute l'armée anglaise. L'Écossais fit remarquer à l'amiral la multitude innombrable d'archers, le nombre et la discipline des hommes d'armes, et il lui demanda s'il conseillerait encore aux Écossais d'attaquer cette armée avec quelques tireurs d'arc des Highlands mal exercés, ou de soutenir, sur leurs petits bidets, le choc de toute la cavalerie anglaise.

L'amiral convint que la partie ne serait pas égale. « Mais que comptez-vous faire? car si vous ne cherchez point à arrêter ce torrent, il va tout ravager? — Qu'ils fassent ce qu'ils voudront, répondit Douglas, ils ne trouveront pas grand'chose à prendre : les habitants se sont retirés avec leurs troupeaux dans les bois, sur les montagnes et dans les marécages. Les Anglais mourront de faim. Les maisons des grands propriétaires sont de petites tours ayant d'épaisses murailles que le fer même ne pourra détruire. Quant au peuple, s'il prend fantaisie aux Anglais de brûler ses cabanes, quelques arbres de la forêt suffiront pour les reconstruire. — Mais que ferez-vous de votre armée? demanda le Français, et comment le peuple supportera-t-il tous les maux de l'invasion? — Vous verrez que notre armée ne restera pas oisive, dit Douglas ; et quant aux habitants, ils peuvent souffrir la faim et tous les maux de la

guerre, mais jamais ils ne souffriront un Anglais pour maître. »

L'événement donna raison à Douglas. La grande armée anglaise dévasta tout ce qu'elle rencontra sur son passage, notamment à Édimbourg, Dumfermline, Perth et Dundee; mais bientôt elle manqua de provisions. Pendant qu'elle s'enfonçait ainsi dans le pays, les seigneurs écossais se jetèrent, avec une armée leste et légère, sur les provinces anglaises, où, en quelques jours, ils causèrent plus de ravages que les Anglais n'auraient pu en faire en Écosse quand ils auraient brûlé toute la contrée, depuis la frontière jusqu'à Aberdeen. L'armée anglaise fut ainsi rappelée en arrière; elle quitta l'Écosse, laissant grand nombre de morts derrière elle. Ce système de défense, recommandé par Bruce aux Écossais, avait complétement réussi. Quant aux troupes françaises, forcées de payer tout ce qu'elles avaient consommé sans avoir eu le dédommagement d'une bataille, elles partirent très-mécontentes d'un pays qu'au XVIe siècle le vidame de Chartres appelait encore *le fin fond des sauvages.*

Opposition contre Richard II; exil ou mort de ses favoris (1388).

A l'époque de son expédition en Écosse, Richard II avait dix-huit ans, et le joug de ses oncles, les ducs de Lancastre, d'York et de Glocester, commençait à lui peser. Il était prévenu par ses favoris surtout contre le premier, et quand il avait annoncé l'intention de ne pas poursuivre sa marche en Écosse jusqu'au fond du pays, le duc de Lancastre, l'invitant à ne pas encore faire retraite : « Vous pouvez aller où il vous plaira, lui avait-il répondu; pour moi, je ne ferai pas un pas de plus vers le nord. — Je n'ai point d'autre volonté que celle de mon souverain, répondit respectueusement Lancastre, je ne suis qu'un sujet, et un sujet soumis. — *C'est ce qui est en question*, » répliqua Richard avec colère et en se retirant.

Le 9 juillet 1386, au grand plaisir de Richard, Jean de Gaunt s'embarqua à Plymouth, à la tête d'une armée de vingt mille hommes, pour aller conquérir cette couronne

de Castille à laquelle il prétendait depuis si longtemps. Bien accueilli en Portugal, il eut d'abord quelques succès; mais l'année suivante la chaleur du climat fit éclater parmi les troupes anglaises une épouvantable mortalité, et le duc rentra en Guienne sans armée. D'heureuses négociations le dédommagèrent : l'héritier du roi de Castille épousa sa fille, et il reçut lui-même d'amples compensations en argent.

L'absence de Lancastre fut mise à profit par les favoris du roi. Le principal, Robert de Vère, se fit créer duc d'Irlande, avec la souveraineté de cette île sa vie durant. Un autre, le chancelier Michel de la Pole, fils d'un riche négociant, se contenta du titre de comte de Suffolk. Rien ne se fit que par eux; toutes les grâces passèrent par leurs mains, et cette noblesse anglo-normande, si fière, si impitoyable envers les favoris, dut s'humilier devant les successeurs de Spenser et de Mortimer. Il n'en pouvait être longtemps ainsi. Deux oncles du roi, les ducs de Glocester et d'York, se mirent à la tête d'une opposition devenue bientôt formidable. Les premières remontrances du parlement furent repoussées avec hauteur; et Richard répondit à une députation de cette assemblée qu'il ne changerait pas, pour lui plaire, le moindre marmiton de ses cuisines. Les commissaires du parlement lui rappelèrent durement le sort d'Édouard II; et le roi, passant d'un excès à l'autre, leur abandonna la Pole. La chambre des communes l'accusa aussitôt de haute trahison et de manœuvres criminelles, consistant surtout à se faire accorder, sans aucun titre, des concessions du domaine royal, et à faire apposer le grand sceau à des pardons contraires aux lois. Dans cette première occasion notable où les communes aient exercé le formidable pouvoir de poursuivre les officiers publics devant la chambre des lords, pour des actes que les lois ordinaires ne pouvaient atteindre, la régularité des formes, qui est la plus puissante garantie contre l'injustice, fut religieusement observée. Après de longs plaidoyers, le chancelier fut acquitté sur certains points, reconnu coupable sur d'autres, et condamné en définitive à payer une amende proportionnée au délit.

Peu de temps après le parlement força le roi à investir des principales fonctions du gouvernement onze commissaires, à la tête desquels était placé son oncle Glocester. Des tentatives semblables du temps de Jean sans Terre, de Henri III et d'Édouard II, avaient accoutumé les barons aux mesures hardies. Le droit attribué au parlement de conseiller la couronne dans tout ce qui intéressait le salut de l'État, était un principe fondamental de la constitution reconnu probablement alors comme aujourd'hui dans le *writ* de convocation de cette assemblée; et il semblait résulter naturellement de ce droit légal que le parlement pouvait prétendre à ce que ses réclamations eussent plus de poids et d'autorité sur le monarque que ses inclinations personnelles ou les suggestions de ses conseillers privés.

On conçoit facilement quels devaient être les sentiments de Richard et de ses favoris pour les onze commissaires que de Vère, de la Pole, ainsi que le grand juge, Trésilian et quelques prélats, conseillers intimes du roi, regardaient comme autant d'usurpateurs. Le 25 août 1387, il tint à Nottingham un grand conseil, auquel assistaient les juges qui, interrogés sur la question de savoir si la commission de gouvernement était légale, déclarèrent que tous ceux qui l'avaient fait nommer étaient coupables de haute trahison. C'était une déclaration de guerre; Glocester y répondit en levant une armée de quarante mille hommes. Bientôt après les confédérés firent appel contre l'archevêque d'York, le duc d'Irlande, le comte de Suffolk, le grand juge et le lord maire, au parlement qui, se rassemblant le 3 février 1388, condamna les cinq accusés à la mort des traîtres. De Vère et la Pole s'échappèrent et moururent dans l'exil. On permit à l'archevêque d'achever ses jours dans une cure de Flandre; mais Trésilian et le lord maire Brambre furent exécutés. Les autres juges qui avaient signé la déclaration de Nottingham furent condamnés à mort; grâce à l'intercession de la reine et des évêques, ils obtinrent d'être détenus à perpétuité dans les prisons d'Irlande. Black, qui avait proposé les questions, et Usk, nommé sous-shérif pour arrêter le duc de Glocester, furent condamnés et exécutés. Simon

Burley, gentilhomme des plus recommandables et gouverneur de Richard, eut le même sort; *la bonne reine Anne* était restée trois heures aux genoux de Glocester, sans pouvoir le fléchir.

Meurtre du duc de Glocester (1397); exil de Henri de Lancastre (1398).

Quelques années de repos succédèrent à ces jours d'orage. Richard, veuf en 1394 d'Anne de Luxembourg, épousa deux ans plus tard Isabelle de France, fille de Charles VI. On a remarqué que tous les monarques anglais qui se sont unis à des princesses françaises ont eu un triste sort, témoin Édouard II, Richard II et Charles Ier. Mais le petit-fils d'Édouard III ne devait pas être précipité dans la tombe avant de s'être vengé du plus odieux de ses ennemis, de son oncle le duc de Glocester.

Le duc avait usé de sa victoire avec une cruauté qui peu à peu ramena au roi l'opinion publique. Quand Richard crut l'impopularité du prince assez grande pour pouvoir le frapper impunément, il s'assura de l'assentiment des ducs de Lancastre et d'York; puis soudainement, en 1397, l'accusa avec ses amis les comtes de Warwick et d'Arundel, de haute trahison, et pour plus de sûreté l'envoya prisonnier au château de Calais. Quelque temps après, l'ordre fut envoyé au gouverneur de cette ville d'amener son prisonnier pour qu'il eût à comparaître devant le parlement. Au bout de trois jours, on reçut du gouverneur la réponse que le duc était mort dans sa prison d'une attaque de paralysie. On donna son corps à sa veuve, qui le fit enterrer avec les honneurs dus à son rang; on fit dire des messes pour le repos de son âme, et le parlement ne demanda pas de plus amples informations qu'eût exigées la mort du dernier sujet du royaume. Quatre hommes s'étaient jetés sur lui au moment où il sortait de table, et l'avaient étranglé avec sa serviette.

Débarrassé de son oncle, Richard régna avec toute la folie et toute la licence qui caractérisent un jeune tyran. Un chevalier attaché au duc de Glocester, pour avoir parlé trop librement contre le roi, fut décapité. « Il n'y avait en ce

temps-là, dit Froissart, personne en Angleterre qui fût assez grand pour oser critiquer rien de ce que faisait le roi. Il avait un conseil esclave de ses moindres caprices, qui l'exhortait à faire tout ce qui lui plaisait. Enfin, il entretenait à ses gages dix mille archers, qui veillaient jour et nuit à sa défense, car il ne se croyait pas sûr de son oncle (le duc de Lancastre). » Un murmure général s'éleva alors contre le dernier parlement, qu'on accusait d'avoir été nommé arbitrairement; d'avoir favorisé les créatures de la cour, révoqué au mépris de la foi jurée les pardons, imposé au pays des taxes intolérables et approuvé l'infâme impunité des meurtriers de Glocester. Les deux personnages les plus considérables qui vécussent encore parmi les chefs de l'opposition de 1386, étaient : le fils de Jean de Gaunt, Henri, duc d'Hereford, et Thomas Mowbray, duc de Norfolk. Un jour ils se communiquèrent leurs pensées de haine contre cette tyrannie. Comment le secret de cette conversation fut-il ébruité, on ne saurait le dire. Henri porta plainte au roi contre Mowbray qui l'avait, disait-il, faussement accusé d'avoir prononcé des paroles scandaleuses. Norfolk rétorqua l'accusation contre lui, et il fut décidé qu'on aurait recours au jugement de Dieu. Les gages de bataille s'échangèrent, et il fut construit, près de Coventry, un magnifique amphithéâtre. Mais au jour du combat, au moment où les deux champions allaient s'attaquer, Richard jeta entre eux son sceptre, et déclara qu'en sa qualité de souverain, il se rendait l'arbitre de la querelle, que c'était son bon plaisir, pour assurer la paix du roi et du royaume, que Henri de Lancastre fût banni du royaume pour dix ans, sous peine de mort en cas de retour sans autorisation, et que Thomas Mowbray, fût exilé pour le reste de ses jours, et tenu de demeurer en Allemagne, en Bohême ou en Hongrie.

Retour de Henri de Lancastre (1399); déposition de Richard II.

Le fameux Jean de Gaunt, duc de Lancastre, mourut au mois de février 1399, peu de temps après le bannissement de son fils. Aussitôt, par une injuste résolution du parlement, la première sentence portée contre Henri de Bolingbroke

fut transformée en une mise hors la loi, et, quoiqu'il lui eût été accordé, à son départ, de pouvoir hériter et de ne rendre qu'à son retour l'hommage féodal pour les domaines qui lui écherraient, il fut alors déclaré incapable de recevoir une succession. Il n'était pas à présumer que le nouveau duc de Lancastre se résignerait à la perte de son magnifique patrimoine. Réfugié à Paris, il y eut quelques entrevues secrètes avec l'intrigant Arundel, archevêque de Canterbury, et exilé comme lui, et prit la résolution de débarquer en Angleterre pour y faire valoir ses réclamations par la force.

Richard II était alors en Irlande, où, malgré l'avis de ses plus sages conseillers, il avait conduit en personne une armée pour venger le comte de March, naguère surpris et tué par un parti d'Irlandais. Henri de Lancastre, afin d'éluder les soupçons des ministres du roi de France, beau-frère du roi d'Angleterre, sollicita la permission de rendre visite au duc de Bretagne, puis s'embarqua à Vannes. Tout son cortége, porté par trois frêles embarcations, se composait de l'archevêque, du fils du dernier comte d'Arundel, décapité par ordre de Richard, de quinze lances et d'un petit nombre de domestiques. Il prit terre à l'embouchure de l'Humber, à Ravenspur, dans le Yorkshire (4 juillet 1399), et y fut rejoint immédiatement par les puissants comtes de Northumberland et de Westmoreland. Il déclara en leur présence et sous serment, dans le couvent des moines blancs de Doncaster, que son seul but était de recouvrer les titres et les propriétés qui avaient appartenu à son père.

Le duc d'York, à qui son neveu avait confié le gouvernement pendant son absence, somma les tenanciers de la couronne de se rendre sous l'étendard royal à Saint-Albans, mais bientôt alla rejoindre le duc de Lancastre, qui, reçu dans Londres avec enthousiasme, marcha aussitôt vers l'ouest à la tête de soixante mille hommes et entra successivement dans Bristol et Chester.

Il y avait déjà quinze jours que le duc de Lancastre était débarqué à Ravenspur, lorsque la nouvelle en fut portée en Irlande, retard fort étrange quoiqu'on l'ait expliqué par une tempête qui aurait bouleversé pendant plusieurs jours la

mer d'Irlande. En l'apprenant, Richard s'écria : « Ah ! bel oncle de Lancastre, Dieu récompense votre âme ! Si je vous avais cru, cet homme ne m'offenserait pas aujourd'hui. Car je lui ai sauvé trois fois la vie : une première fois, son père voulait le tuer pour ses trahisons et perfidies. Dieu du paradis ! je chevauchai toute la nuit pour le sauver, et son père le relâcha à ma demande. Une autre fois il tira l'épée contre moi dans la chambre de la reine, dont Dieu veuille avoir pitié ; enfin il s'entendait avec Glocester et Arundel pour comploter ma mort ; et cependant je lui ai pardonné. »

Richard s'embarqua aussitôt et vint aborder à Milford-Haven, dans le Pembrokeshire, avec l'espoir de voir les Gallois se déclarer pour lui. De là il gagna l'imprenable château de Conway, où il comptait trouver une armée ; mais ses officiers le trahissaient, ses soldats l'abandonnaient. Il s'enferma dans la forteresse, prêt, en cas de péril, à fuir en Gascogne. Henri voulait l'avoir entre ses mains. Il lui envoya Percy, comte de Northumberland, avec mille hommes, qui se cachèrent à quelque distance, et le comte déclara que Henri ne demandait que la convocation d'un parlement librement élu, une amnistie, la restitution de son patrimoine, ainsi que de la charge héréditaire de grand justicier pour lui-même, enfin, la juste punition des meurtriers de Glocester, et de tous leurs fauteurs et complices. Northumberland ayant garanti, par un serment solennel, la sûreté du roi, ce malheureux prince consentit à le suivre, pour avoir une entrevue avec Lancastre. Tout à coup il aperçoit des soldats, il se récrie ; Northumberland lui répond que ce n'est qu'une garde d'honneur. Le roi réclame sa liberté. Alors Percy, devenu son geôlier, lui déclare qu'il est son captif et le conduit au château de Flint, près de l'embouchure de la Dee. A l'entrevue qui y eut lieu entre les deux princes, Henri entra dans l'appartement la tête découverte, et fléchit le genou : « Beau cousin de Lancastre, dit Richard en se découvrant lui-même, soyez le bienvenu. — Mylord, répondit Henri, je suis revenu avant le temps, mais votre peuple se plaint d'être, depuis vingt ans, soumis à un joug trop rigoureux. J'espère, si Dieu le permet, vous aider à le mieux gou-

verner. — Beau cousin, dit Richard, puisque vous le voulez, je le veux aussi. » On l'emmena prisonnier à Chester, où on lui fit publier une proclamation pour le maintien de la paix et des writs pour la convocation d'un parlement. A son arrivée à Londres, on le logea une nuit dans son palais; mais, à partir de la suivante, il fut étroitement enfermé à la Tour, jusqu'à ce que le parlement eût prononcé sur son sort.

Le lundi (29 septembre 1399), une députation des lords et des communes, composée d'un archevêque, des comtes de Northumberland et de Westmoreland, des juges Thirnyng et Markham, des docteurs en droit Stowe et Burbage, et de beaucoup d'autres ecclésiastiques et laïques, alla trouver le roi. Richard, ayant rappelé qu'il avait déjà déclaré, au château de Conway, son inaptitude à gouverner et sa résolution d'abdiquer, lut à haute voix, dit le procès-verbal, et d'un ton décidé, une renonciation à la couronne qui déliait ses sujets de la foi et de l'hommage qu'ils lui devaient. « Je confesse, reconnais, et, d'après mon sentiment intime, déclare en conscience que je me considère comme ayant été et étant encore incapable de gouverner ce royaume, et que mes fautes notoires me rendent digne d'être déposé. » Il ajouta que « s'il était en son pouvoir de se donner un successeur, c'était son cousin Henri, duc de Lancastre, qu'il placerait sur le trône : » et, ôtant son anneau de son doigt, il le lui donna. Ne voulant pas toutefois faire reposer la légitimité de la révolution sur une abdication forcée, les membres du parlement, rassemblés à Westminster le mardi 30 septembre, se firent lire les reconnaissances et abdications du dernier roi, rédigées en anglais et en latin. Elles furent encore ratifiées par les lords et les communes, aux applaudissements d'une immense multitude rassemblée dans la vaste salle qui fut témoin de tant de terribles et de mémorables événements. Pour faire ressortir d'une manière encore plus frappante sur quels puissants fondements reposaient les droits de la nation, on porta contre le roi un acte d'accusation contenant trente-deux chefs, et l'ayant unanimement déclaré coupable sur tous les points, c'est-à-dire dans

les principales circonstances de son règne, le parlement, par un luxe de précaution, voulut ajouter une déposition formelle à la prétendue abdication volontaire, qu'il considérait cependant comme valide.

A la seconde séance, le duc de Lancastre siégea à la tête de la noblesse, mais le trône resta vacant. Toutefois, dès que la sentence de déposition eut été prononcée, le duc réclama la couronne pour maintenir le principe que le roi ne meurt jamais. Se levant et faisant avec une grande solennité le signe de la croix sur son front et sur sa poitrine, le fils de Jean de Gaunt prononça les paroles suivantes : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, moi Henri de Lancastre, je réclame ce royaume d'Angleterre et la couronne, avec toutes ses appartenances et dépendances, comme descendant en ligne directe, par le sang, du bon seigneur le roi Henri III, et comme y ayant aussi droit parce que Dieu, dans sa grâce, m'a envoyé pour le recouvrer avec l'aide de ma famille et de mes amis, ledit royaume étant sur le point de tomber en ruine, faute d'être bien gouverné et par suite de la violation des bonnes lois. » Ce fut en ces termes que Lancastre fit valoir ses prétentions, mêlant avec adresse un droit fort contestable d'héritage à ceux de conquête et de convenance, et les faisant entendre tous par insinuation sans insister sur aucun. Les deux chambres admirent à l'unanimité ses prétentions, le saluèrent roi sous le nom de Henri IV, et préparèrent ainsi, par la violation du principe d'hérédité, la sanglante guerre des Deux Roses.

Richard devait ses malheurs à l'âge auquel il parvint au trône, car le pouvoir est un bien mauvais conseiller pour l'enfance. Il les dut aussi aux précautions prises par sa mère et ses amis, pour déjouer les projets d'usurpation attribués, probablement à tort, à ses oncles les ducs de Lancastre et de Glocester. Ces mesures, injurieuses pour les frères du prince Noir, détruisirent les heureux effets qu'aurait dû avoir pour le fils la gloire d'un tel père, et rendirent le jeune monarque étranger aux princes de son sang; il s'en vit négligé, et porta ses affections sur ses ministres et sur ses

compagnons. De là les jalousies et les rivalités qui finirent par la célèbre commission de gouvernement instituée en 1386, et par la ruine des favoris du jeune souverain. Quand Richard eut recouvré l'exercice de son autorité, il régna tranquillement pendant plusieurs années tant qu'il crut prudent de renoncer à ses idées de représailles; mais sa conduite, dans les derniers temps, dévoila une telle ardeur de vengeance, une telle habitude de dissimulation, des principes de gouvernement si despotiques et un projet si déterminé de régner sans contrôle, qu'il mérita d'être abandonné par le peuple, dont il avait foulé aux pieds les libertés, et de perdre un pouvoir qu'il voulait élever au-dessus des lois et de la constitution de son pays.

CHAPITRE XX.

HENRI IV (1399-1413) ET HENRI V (1413-1422).

ÉTAT DE LA FAMILLE ROYALE; PREMIÈRES MESURES DE HENRI IV; MEURTRE DE RICHARD (1399-1400). — EXPÉDITION DE HENRI IV EN ÉCOSSE (1400); SOULÈVEMENT DES GALLOIS; BATAILLE DE SHREWSBURY (1403).—DERNIÈRES ANNÉES DE HENRI IV; SON ADMINISTRATION. — HENRI V (1413-1422); SON CARACTÈRE, SES HABITUDES. — BATAILLE D'AZINCOURT; TRAITÉ DE TROYES. — MORT DE HENRI V; SES RAPPORTS AVEC LE PARLEMENT.— RÉGENCE DE BEDFORD (1422-1435). — ADMINISTRATION DE GLOCESTER EN ANGLETERRE; OPPOSITION DU CARDINAL DE WINCHESTER. — MARIAGE DE HENRI VI AVEC MARGUERITE D'ANJOU (1445); MORT DE GLOCESTER (1447).

État de la famille royale; premières mesures de Henri IV; meurtre de Richard (1399-1400).

Si l'on avait suivi après sa déposition l'ordre de succession héréditaire, la couronne eût passé à la postérité de Lionel, duc de Clarence, second fils d'Édouard III. Ce prince avait laissé ses droits, car l'Angleterre ne connaît pas ce que nous appelons la loi salique, à sa fille Philippa, épouse de Roger Mortimer, comte de March, et lord lieutenant d'Irlande. Ce comte de March, considéré et même, suivant quelques historiens, reconnu comme héritier de la

couronne, dans le commencement du règne de Richard, venait d'être tué par les Irlandais. Mais il avait un fils, Edmond Mortimer, qui alors âgé seulement de dix ans fut oublié de tous, et que le nouveau roi fit élever à Windsor, dans une douce captivité. Edmond servit fidèlement les princes lancastriens jusqu'à sa mort, en 1425, et comme il n'eut point de postérité, ses prétentions passèrent à sa sœur Anne Mortimer, qui épousa Richard d'York, descendant d'un quatrième fils d'Édouard III. Alors les droits de la maison d'York réunis à ceux de la maison de Clarence, c'est-à-dire les droits du quatrième fils d'Édouard III réunis à ceux du second, primèrent ceux du troisième, chef de la maison de Lancastre. C'est ce droit que la maison d'York invoquera dans un demi-siècle.

Henri IV de Lancastre trahit lui-même le peu de valeur de son titre, en s'efforçant de l'étayer par d'insoutenables prétentions à la légitimité. Mais c'était un homme capable et énergique, à la tête d'une armée formidable; en outre chef du parti des barons, et héritier de l'influence de son père Jean de Gaunt, il était l'idole de la populace et le maître du parlement. Dans de pareilles circonstances, qui eût osé mettre en doute son droit?

Les premiers actes de Henri IV rattachèrent avec adresse son avénement au trône à la résistance contre l'oppression de Richard II, et donnèrent des gages de cet esprit populaire et parlementaire qui, s'il ne se retrouva pas toujours dans l'administration de la maison de Lancastre, en fut du moins le principe avoué et constitua le terrain sur lequel ces princes purent se maintenir contre les doctrines de succession légitime qui encouragèrent dans la suite les Yorkistes à appeler les trois Henri de Lancastre, *rois d'Angleterre de fait, mais non de droit.*

Le premier parlement de Henri IV annula le bill d'*attainder* ou de proscription porté contre ceux qui s'étaient révoltés contre Richard II, confirma les mesures sévères adoptées contre les ministres et les juges de ce monarque, et condamna, comme subversives de la constitution, toutes les maximes qu'avaient invoquées ses conseillers pour auto-

riser ses usurpations. Henri de Monmouth, fils aîné du roi, plus tard Henri V, fut créé prince de Galles; manière indirecte de proclamer la justice des droits de son père, qu'une reconnaissance plus positive eût semblé mettre en question. Les lords qui, en accusant Glocester de vouloir usurper la couronne, avaient réellement amené sa mort, furent punis, sans trop de rigueur, par la confiscation des biens et des honneurs qu'ils avaient reçus comme prix de son sang.

Le caractère politique des lois permanentes que porta ce premier parlement est vraiment digne d'éloges. Elles défendirent aux barons de faire porter à leurs vassaux ces livrées qui couvraient le pays de signes de ralliement pour les haines de famille à famille, de propriétaire à propriétaire, et exposaient la paix publique à de perpétuels dangers. Elles annulèrent les concessions, par lettres patentes du roi, de terres sur lesquelles la couronne n'avait aucun droit; usage monstrueux qui, dépouillant les propriétaires légitimes, suffisait pour caractériser l'administration déchue, qui avait osé faire du roi le maître absolu des biens de ses sujets. « Et considérant, dit le même parlement par la bouche du roi, que diverses peines contre la haute trahison ont été portées par le statut de la vingt-et-unième année du roi Richard, statut tellement conçu, que personne ne pouvait être certain de ne point en encourir, à chaque instant, les peines, par la moindre de ses actions ou de ses paroles, il est décidé qu'à l'avenir aucun crime de haute trahison ne sera plus jugé que de la manière qui a été prescrite par le statut de notre noble aïeul Édouard III, à qui Dieu fasse paix. » Tant l'expérience avait déjà appris à vénérer ce statut. On proscrivit les *appels* (voy. p. 245) en plein parlement; arme meurtrière qu'employaient réciproquement, sous le dernier règne, les deux partis, et cette mesure tarit une source abondante de violences et de désordres. Cette assemblée fit preuve aussi d'un jugement et d'une sagacité rares dans ce siècle, en confirmant un statut de Richard pour la protection des étrangers qui approvisionnaient le royaume : statut dont les marchands de poissons de Londres, jaloux du maintien de leur monopole, avaient acheté la révocation.

Quelque sages que soient les mesures prises par le chef d'un nouveau gouvernement, il est rare qu'elles touchent assez les partisans du pouvoir déchu pour leur faire abjurer toute pensée de vengeance. Les lords qui avaient accusé le duc de Glocester de trahison, et à leur tête le comte de Rutland, fils aîné de ce duc d'York, à qui Richard II avait naguère confié la régence, ainsi que les comtes de Huntingdon et de Kent, frères utérins du dernier roi, tramèrent la mort de l'usurpateur. Huntingdon et Kent invitèrent Henri IV à une joute à Oxford, où, au milieu de la fête, des soldats devaient fondre sur lui et le mettre à mort. Un papier surpris entre les mains de Rutland, par son père, allait révéler le complot. Rutland courut à Windsor tout dire. Ses complices ne voyant pas Henri IV arriver à Oxford pour la fête projetée, ramassèrent précipitamment ce qu'ils purent trouver de troupes et se mirent en marche vers le nord, proclamant Richard comme roi. A Cirencester, ils furent surpris et complétement battus par les habitants de la ville, qui décapitèrent les comtes de Kent et de Salisbury. Les lords Lumley et Spenser eurent le même sort à Bristol. Le comte de Huntingdon fut tué près de Londres.

La mort de Richard suivit cette révolte. Plusieurs récits coururent sur sa fin. On prétendit que le huitième jour après que Henri eut quitté Windsor, sir Pierre Exton était entré avec sept assassins dans le donjon de Richard, au château de Pomfret, dans le Yorkshire; que Richard, devinant leur dessein, arracha une hache d'armes à l'un d'eux, en renversa plusieurs à ses pieds, mais qu'Exton lui avait enfin porté un coup qui l'abattit. L'opinion la plus générale fut que le royal captif était mort de faim, volontairement, selon les amis de Henri, par suite du chagrin que lui causait le sort des conspirateurs; malgré lui, si l'on en croit le parti opposé, et par les ordres de l'homme qui devait profiter de sa mort. Ce dernier récit paraît n'avoir eu d'autre fondement que l'amaigrissement de la figure de Richard, remarqué lors de l'exposition du corps à Saint-Paul, où on *le montra ouvertement au peuple*, pendant deux jours, la face découverte des sourcils au menton.

Expédition de Henri IV en Écosse (1400); soulèvement des Gallois; bataille de Shrewsbury (1403).

Un des reproches faits au dernier monarque, était qu'il avait dégénéré des vertus militaires de sa famille. Jaloux d'échapper à une pareille accusation, le nouveau roi se décida à signaler le commencement de son règne par une expédition en Écosse. Il sonda l'opinion de son parlement à ce sujet; mais on jugea imprudent de se hasarder à mécontenter la nation en imposant de nouvelles taxes, et dans un grand conseil composé de pairs spirituels et temporels, il fut arrêté que les premiers donneraient au roi un dixième de leurs revenus et que les autres serviraient dans l'armée avec un certain nombre d'hommes, pendant un temps déterminé et à leurs propres frais. Henri IV somma toutes les personnes qui possédaient des fiefs, des gages ou des annuités accordés par Édouard III, par le prince Noir, par Richard II, ou par le duc de Lancastre, de le rejoindre à York sous peine de confiscation; et des bords de la Tyne, il envoya des hérauts au roi Robert III, successeur, depuis 1390, de son père Robert II, ainsi qu'aux barons écossais, leur ordonnant de comparaître devant lui au château d'Édimbourg, le 23 août 1400, et de lui faire hommage pour la couronne d'Écosse et leurs fiefs divers. Mais ce château était occupé par le duc de Rothsay, fils aîné de Robert, et fort peu disposé à vider les lieux pour laisser le prétendu suzerain de l'Écosse accorder ses investitures. Rothsay offrit au roi de terminer la querelle par un combat d'un, de deux ou de trois cents Écossais contre un pareil nombre de chevaliers anglais. Henri IV reçut cette proposition avec mépris, et attendit plusieurs jours l'arrivée de l'armée écossaise commandée par le duc d'Albany, qui remplissait les fonctions de régent durant une maladie de Robert III. Le duc était trop prudent pour attaquer un ennemi déjà vaincu par la famine, et les Anglais, après avoir consommé leurs provisions, se retirèrent en hâte en deçà de leurs frontières. Cette expédition ne fut ni utile ni glorieuse; mais elle offrit à Henri IV l'occasion de montrer une modération

inconnue dans les annales des guerres d'Écosse. Par humanité ou par politique, il travailla à diminuer les horreurs de l'invasion; il accordait à l'instant sa protection à tous ceux qui la demandaient; et la bannière royale, déployée sur le clocher de l'église ou sur la tourelle du château, garantissait le village et ses habitants de la violence des soldats.

Tandis que Henri IV pénétrait dans l'Écosse, il se préparait à l'extrémité sud-ouest de la Grande-Bretagne une formidable insurrection. Édouard Ier, conquérant du pays de Galles (1283), avait pris les précautions les plus propres à maintenir cette contrée sous la domination anglo-normande. Il avait fait bâtir un grand nombre de châteaux forts sur les côtes, afin de pouvoir en tout temps envoyer des troupes par mer; il avait fait aussi abattre les forêts de l'intérieur qui pouvaient servir de refuge à des bandes de partisans; enfin, s'il n'avait pas ordonné, comme on l'a dit, le massacre de tous les bardes gallois, c'était lui du moins qui avait commencé le système de persécutions dont cette classe d'hommes fut constamment l'objet de la part des rois d'Angleterre. Mais on n'écrase jamais une nationalité du premier coup, et chaque nouvel expédient employé par les vainqueurs pour mieux asseoir leur prédominance ravivait au cœur des indigènes la haine de l'étranger. Obligés, pour vivre, de parcourir le pays en chantant les vieux chants nationaux, les bardes étaient traités par les justiciers anglo-normands comme de dangereux vagabonds. Aucun Gallois ne pouvait occuper le plus petit emploi public dans son pays; pour être simple gardien des rôles ou des forêts, il fallait être né en Angleterre ou sur le continent. Les villes et les châteaux étaient occupés par des garnisons anglaises, et c'étaient les indigènes qui, par des taxes imposées arbitrairement, devaient pourvoir à leur entretien.

Le gouvernement français avait maintes fois promis des secours aux Gallois; mais aucune expédition n'abordait sur leurs côtes. Las d'attendre, les Cambriens se décidèrent à agir seuls. En 1400, vivait retiré dans le pays de Galles, un noble de cette contrée, descendant des anciens rois bretons,

qui avait étudié la jurisprudence à Londres, et avait servi dans la maison de Richard II en qualité d'écuyer. Il était resté attaché à la fortune de son malheureux maître jusqu'à ce que ce prince, en se livrant lui-même, eût détruit toutes les espérances de ses partisans. Owen Glendowr, tel était son nom, eut une contestation sur les limites de sa seigneurie de Glendowrdy, avec lord Grey de Ruthyn, Anglo-Normand, dont les possessions étaient contiguës aux siennes. Ayant éprouvé ce qu'il appelait un déni de justice du premier parlement de Henri IV, il fit prisonnier le lord Grey, et dévasta sa baronnie. Dès que le chef cambrien eut ainsi arboré l'étendard de la révolte, les gens les plus considérables du pays vinrent se ranger autour de la vieille bannière bretonne. On remarqua, entre autres, deux Gallois, Rice Ab-Tudowr et William Ab-Tudowr (fils de Tudowr), membres d'une très-ancienne famille de la Cambrie, qui, dans quatre-vingt-cinq annés, montera sur le trône d'Angleterre, dans la personne de Henri VII. Au bruit de ce mouvement national, les restes dispersés des bardes gallois s'animèrent d'un nouvel enthousiasme, et annoncèrent Owen Glendowr comme celui qui devait rendre aux enfants des Kymrys la couronne de Bretagne. Il fut, dans une grande assemblée des insurgés, proclamé prince de tout le pays.

Les premiers combats furent heureux pour les rebelles qui eurent en leur faveur, outre leur enthousiasme, des pluies continuelles, puis un secours tout à fait inattendu. Un nouveau parti, hostile à Henri IV, s'était formé dans les rangs de l'aristocratie anglaise : à sa tête se trouvaient les deux Percy, Henri et Thomas, fils du duc de Northumberland, puissants barons et véritables rois du nord. Henri Percy, surnommé, à cause de la fougue de son caractère et de l'impétuosité de sa valeur, *hotspur* ou chaud éperon, s'était d'abord montré plein de zèle pour la maison de Lancastre, puis il n'avait pas tardé, quand Henri IV fut monté sur le trône, à ne plus voir en lui qu'un maître incommode. De plus, un membre de la famille Mortimer, sir Edmond, oncle du jeune comte de March, et beau-frère de Henri Hotspur, ayant été pris par Owen Glendowr, Henri IV re-

fusa de payer la rançon de ce défenseur naturel des droits du légitime héritier de Richard II ; les Percy en conçurent un vif mécontentement. Edmond Mortimer, lui-même, embrassa le parti des Gallois, d'où il résulta contre le monarque anglais une formidable confédération dans laquelle des Écossais entrèrent.

Une lutte acharnée s'engagea (1403) dans l'ouest, près de Shrewsbury. L'armée des insurgés était commandée par les deux Percy et l'Écossais Douglas. Henri IV lui-même guidait les troupes royales. Comme il savait que ses adversaires en voulaient à sa personne, il avait fait prendre à plusieurs de sa suite les insignes de la dignité royale, tandis que lui-même combattait sur un autre point avec les armes les plus modestes. Percy et Douglas se précipitèrent avec un petit nombre des leurs au plus fort de la mêlée, bien décidés à se saisir du roi ; et déjà cinq faux Henri étaient portés par terre, lorsqu'une flèche perça le crâne de Hotspur. Avec lui tombèrent les espérances et les forces des insurgés. Plus de dix mille cadavres jonchèrent le champ de bataille. Douglas dut à sa qualité d'étranger d'échapper à la mort qui attendait Thomas Percy et plusieurs hommes marquants de son parti. Scroop, archevêque d'York, fut décapité, malgré le caractère dont il était revêtu, mais seulement deux ans après la bataille de Shrewsbury et à la suite d'une nouvelle insurrection.

Privés de l'assistance de la famille des Percy dont le chef ne tarda pas à se réconcilier avec Henri IV, les Gallois tournèrent leurs regards vers la France. En 1405 seulement partit de Brest une flotte portant six cents hommes d'armes et dix-huit cents fantassins commandés par Jean de Rieux, maréchal de France. Les Français abordèrent à Milford, dans le comté de Pembroke, s'avancèrent au cœur du pays de Galles, y souffrirent beaucoup du manque de vivres, et finirent par se rembarquer sans avoir pu contraindre l'armée anglaise à une action décisive.

Henri de Monmouth, fils aîné de Henri IV, préluda à la gloire qu'il devait acquérir un jour dans les champs d'Azincourt, en battant les Gallois (1407), sur les bords de l'Usk.

Depuis cette première défaite, la fortune des insurgés ne fit que décliner, quoiqu'il se soit encore écoulé dix années jusqu'à l'entière réduction du pays. Owen Glendowr mourut obscurément, sous Henri V, en 1416. Son fils Mérédith capitula, se rendit à la cour d'Angleterre et y reçut du roi son pardon.

Dernières années de Henri IV ; son administration.

Parvenu à triompher de toutes les rébellions et à consolider la couronne sur sa tête, Henri IV vit ses dernières années attristées et par les désordres de son fils, et par des attaques d'épilepsie qui lui enlevèrent son énergie. Quoique le prince de Galles eût déjà fait preuve, notamment dans la lutte contre Owen Glendowr, d'une bouillante valeur et d'une haute capacité, toutefois il est probable que les traditions populaires sur les folies de sa jeunesse, traditions immortalisées par Shakespeare, ne sont point dénuées de tout fondement. On dit que le roi était à la fois mécontent de ses débauches et jaloux de l'ascendant que commençaient à lui donner l'énergie de son caractère et la vivacité de son intelligence. Monstrelet rapporte qu'un jour, où la maladie lui avait fait perdre le sentiment, Henri IV fut profondément irrité, lorsqu'il recouvra ses sens, de ne plus trouver à sa place habituelle, c'est-à-dire sur un coussin à ses côtés, la couronne que son fils avait enlevée. Le jeune prince réussit à l'apaiser, et comme le roi lui exprimait ses craintes qu'il ne pût garder cette couronne sur laquelle il n'avait aucun droit. « C'est avec l'épée que vous l'avez gagnée, s'écria son héritier, c'est avec l'épée que je la défendrai. »

Sir William Gascoigne, chef de la justice d'Angleterre, trouva dans les folies du prince de Galles une occasion signalée de faire preuve d'indépendance dans l'exercice de ses fonctions. Cet éminent personnage avait déjà refusé de prendre part au jugement illégal de Scroop, archevêque d'York. A une époque postérieure, on amena devant lui le jeune Henri, au sujet d'un de ces tapages nocturnes par lesquels lui et ses compagnons troublaient si souvent la tran-

quillité des rues. Le prince réclama l'élargissement de ses camarades ; Gascoigne fut inflexible. Henri tira l'épée, mais dès que le magistrat eut ordonné qu'on le menât en prison, il obéit. Le roi put se féliciter d'avoir des juges inflexibles, et un fils qui, bien que trop bouillant, revenait aisément à l'obéissance.

Miné par la maladie et les inquiétudes, Henri IV succomba dans la chambre dite de Jérusalem, à Westminster, à une attaque d'épilepsie, le 20 mars 1413, la quatorzième année de son règne ; il n'avait que quarante-sept ans.

Le titre de Henri étant fondé sur une révolution et menacé par les prétendants, il fut obligé d'adopter des principes populaires, et d'accroître l'autorité parlementaire d'où dérivait la sienne. Depuis l'avénement de Richard II, on ne trouve plus trace de la prétention de la couronne de lever de nouvelles taxes, sans le consentement du parlement. Le pouvoir attribué au parlement seul de légaliser les impôts, quoique souvent éludé par divers expédients, était néanmoins, en 1400, le principe fondamental de la constitution anglaise, aussi incontestablement qu'il l'est aujourd'hui. On ne trouve point, dans tout le règne des princes lancastriens, une seule plainte qu'il ait été violé ou même menacé. Le droit des communes de *spécifier l'emploi des subsides*, introduit pour la première fois pendan[t] la minorité de Richard II, fut exercé sans obstacle sou[s] un roi parlementaire ; et pendant son règne, pendant celu[i] de son fils, les chambres furent réunies presque tous les ans[.] Henri IV seulement ajourna sa sanction à la demand[e] qu'émirent pour la première fois les communes de faire d[u] redressement des griefs *la condition préalable* du vote de[s] subsides. Les deux chambres firent enregistrer une prote[s]tation contre l'usage abusif de suspendre des statuts o[u] d'accorder une dispense générale de les observer. L'ac[te] de 1406, qui obligea le roi à ne gouverner que par les a[vis] d'un conseil permanent, dont les membres viendraient to[us] personnellement jurer au parlement d'observer fidèleme[nt] tous les statuts, a été justement nommé par Hallam « u[n]

noble base de la liberté constitutionnelle, à peine inférieure à la *pétition des droits*. »

Il existe malheureusement dans la législation de Henri IV, à côté de mesures si favorables à la liberté, un acte tristement célèbre, le statut contre les Lollards. Il condamnait à être brûlés tous ceux qui, convaincus d'hérésie devant l'évêque diocésain, refuseraient d'abjurer leurs erreurs ou y retomberaient après les avoir abjurées. Cette persécution fut organisée régulièrement par l'acte *de heretico comburendo*, qui ordonnait que, sur un certificat de l'évêque diocésain, portant que le prévenu était hérétique obstiné ou relaps, le shérif ou tout autre magistrat du lieu, livrerait aux flammes l'impie blasphémateur. La plus illustre victime de cette sanguinaire législation fut sir John Oldcastle, lord Cobham, brûlé sous Henri V, en 1417, pour avoir soutenu que « le sacrement de l'autel est, après la consécration, tout à la fois le pain et le corps de Jésus-Christ, » et pour s'être rendu redoutable comme chef des Lollards qui se vantaient d'avoir cent mille épées à leur disposition, et qui voulaient, disait-on, après avoir aboli la royauté, l'élire président de leur république.

Henri V (1413-1422); son caractère, ses habitudes.

Henri de Monmouth avait vingt-cinq ans à la mort de son père. Éloigné jusque-là des affaires par la défiance de Henri IV, il avait été précipité par sa dévorante activité dans les plus coupables excès, et non content de se plonger dans de scandaleuses orgies, il avait souvent poussé l'oubli de ses devoirs jusqu'à attaquer et voler la nuit de paisibles bourgeois. Une fois monté sur le trône, il prouva par une transformation complète quel empire il avait sur lui-même; il répudia en quelques jours et ses anciennes habitudes et ses anciens compagnons. Bien plus, il sembla prendre à tâche de récompenser tous les services rendus à son père et d'oublier toutes les offenses qui lui étaient personnelles. Il combla de ses faveurs le juge Gascoigne qui avait réprimé ses écarts avec tant d'énergie. Désireux également d'adoucir toutes les sévérités du règne précédent, il regarda comme

un acte de justice de rendre à la liberté le comte de March, détenu depuis son enfance par le feu roi sans autre crime que son droit au trône; quelque temps après, il restitua au fils de Hotspur, exilé en Écosse, toutes les dignités et tous les biens héréditaires des Percy; enfin lorsque, par ses ordres, les restes du malheureux Richard furent transportés de Langley à l'abbaye de Westminster, il témoigna son respect pour ce prince en conduisant le deuil pendant la cérémonie des funérailles.

Une telle conduite était faite pour compléter l'entière pacification du royaume, et afin d'achever par de la gloire ce que la modération commençait, Henri V se décida à flatter l'orgueil anglais par de nouveaux triomphes sur la France qui, depuis la mort d'Édouard III et du prince Noir, n'avait rien eu de sérieux à redouter de l'Angleterre. Tant qu'avait régné Charles V il n'y avait eu que misère et désastres pour les Anglais en France. Mais au lieu de ce sage monarque régnait maintenant un prince atteint de démence, Charles VI, ou plutôt les princes du sang qui épuisaient l'État par leur cupidité et le troublaient incessamment par leurs querelles. Jamais la France n'avait passé par d'aussi mauvais jours que ceux des Bourguignons et des Armagnacs, factions sanguinaires qui couvraient le royaume de sang, de ruines et de honte, et qui allaient l'ouvrir à l'étranger.

Jamais occasion plus favorable ne s'était offerte à l'Angleterre. Henri V la saisit. Il s'apprêta à conquérir par les armes ce qu'il appelait son royaume de France, et comptait faire voile de Southampton pour la Normandie à la fin de juillet 1415, lorsque Edmond Mortimer, comte de March, vint lui dénoncer une conspiration formée en sa faveur et par son propre beau-frère, Richard, comte de Cambridge, cousin du roi. Edmond, quoiqu'il désirât la couronne, n'avait pas voulu courir de si grands risques pour l'obtenir. Il aima mieux sacrifier ses amis, qui lui avaient, seulement ce jour-là même communiqué leur complot, que de partager leurs hasards. Le comte de Cambridge, sir Thomas Grey de Heton, et lord Scroop qui, à la table, au conseil, à la chasse, était l'inséparable compagnon

du roi, furent immédiatement arrêtés, et envoyés le 5 août au supplice. Des lettres de grâce furent accordées au comte de March.

Bataille d'Azincourt ; traité de Troyes.

Cet événement arrêta le roi à peine un mois ; tout étant terminé, Henri V mit à la voile, et le mercredi, 14 août, il débarquait près de Harfleur. Le 22 il s'en emparait, le 25 octobre il gagnait la bataille d'Azincourt, par l'indisciplinable témérité de la noblesse de France ; et le 2 novembre il ramenait son armée en Angleterre. C'était, sauf Calais, presque l'histoire de la première expédition d'Édouard III. Mais en face de lui Édouard III avait trouvé au moins un roi encore obéi et un État encore uni contre l'étranger. Henri V plus heureux, pour notre malheur, vit les discordes des Français faire plus pour lui que ses armes. Ce ne fut qu'en 1417 qu'il reparut en Normandie où on lui laissa prendre impunément plusieurs villes, où des envoyés des ducs de Bretagne, d'Anjou et de Bourgogne vinrent même signer avec lui des traités de neutralité, c'est-à-dire de trahison. Aussi Henri V, ne rencontrant d'autres ennemis que quelques bourgeois qui défendaient bravement leurs villes, disait : « Dieu m'amène ici comme par la main. » Si Dieu, que les princes mêlent toujours ainsi à leurs plus injustes querelles, l'avait conduit devant les murs de Rouen, il eût dû s'en souvenir, quand l'héroïque cité après s'être défendue sept mois et demi et avoir perdu un tiers de sa population, lui ouvrit ses portes. Henri fit décapiter son maire, Alain Blanchard, coupable de patriotisme, comme Eustache de Saint-Pierre, mais moins heureux que lui.

Au bruit de la chute de Rouen on aurait dû oublier en France toutes les haines pour s'unir en un seul sentiment, le salut du pays. Les Armagnacs qui entouraient le dauphin attirèrent le duc de Bourgogne au pont de Montereau et l'y assassinèrent (1419). Le fils de la victime, Philippe le Bon, s'allia aussitôt avec les Anglais qui avaient pénétré jusqu'à Pontoise et bientôt fut signé le traité de Troyes, le plus honteux de notre histoire (1420). Henri laissait le titre de

roi à Charles VI, mais prenait l'administration du royaume, comme héritier du roi de France dont il épousait la fille. Les deux couronnes de France et d'Angleterre resteraient unies sur sa tête. La déchéance des Valois ne semblait ainsi que l'abolition de leur loi salique, et la victoire de l'étranger était dissimulée sous l'alliance avec la maison royale.

Mort de Henri V; ses rapports avec le parlement.

Mais contre toute attente Henri V précéda son beau-père au tombeau, et expira au château de Vincennes, des suites d'une fistule qu'à cette époque on ne savait pas encore opérer, le 31 août 1422. Les Anglais ont exalté avec enthousiasme, dès son vivant, le vainqueur d'Azincourt, et son souvenir leur est toujours cher; mais les Français ne peuvent voir en lui qu'un conquérant brutal et féroce. Henri V gouverna vingt-sept mois la France, et dans tout cet espace de temps il continua à traiter ceux qu'il nommait ses sujets avec la plus impitoyable cruauté. Au mois de juin 1420, il prit Sens et Montereau; comme le château de cette dernière ville tenait encore, il fit sommer son gouverneur de se rendre, s'il ne voulait pas voir pendre devant ses murs tous les prisonniers qu'il venait de faire, et ce gouverneur ayant résisté selon son devoir, Henri exécuta sa menace. A la prise de Melun, il fit couper la tête à plusieurs bourgeois et à deux moines; il fit pendre tous les Écossais de la garnison, et il envoya le reste des hommes d'armes dans les prisons de Paris, où ils périrent presque tous des mauvais traitements et de la misère qu'ils éprouvèrent. Bien rarement le gendre de Charles VI entra dans une ville de France sans y faire tomber plusieurs têtes : en Angleterre sa conduite fut tout autre.

Sous lui, les communes obtinrent enfin qu'aucun statut ne fût valide s'il n'était revêtu de leur consentement. Elles avaient répété leur ancien grief, que souvent les termes de celles de leurs pétitions que le monarque consentait à transformer en lois, quoique bien établis par écrit et expliqués par la bouche de leurs orateurs ou présidents (*speakers*),

étaient tellement altérés par des additions, des omissions ou des corrections prétendues, que la loi, lorsqu'on la publiait, différait entièrement de leur intention première. Le roi, en réponse, leur accorda que « désormais il ne serait rien statué, sur les pétitions des communes, de contraire à l'esprit de leurs demandes, et par quoi elles se pussent trouver obligées sans y avoir donné leur adhésion ; sauf toujours et pour lui-même, sa prérogative royale, d'accorder ou de refuser ce qu'il jugerait convenable, dans les pétitions ou demandes susdites. » Il leur donna bientôt après une autre preuve de condescendance, en soumettant à leur examen et à leur approbation les articles d'un traité conclu avec l'empereur Sigismond.

Henri V donnait aux Anglais gloire et liberté, aussi les communes ne surent-elles lui rien refuser en fait de taxes. Elles lui accordèrent, pour sa vie, les droits de tonnage et de pondage, ainsi que les taxes sur les laines; et pour lui procurer la faculté d'anticiper sur leur produit par des emprunts, elles offrirent la garantie du parlement à tous ceux qui refuseraient d'avancer des fonds sous la seule caution royale. Le clergé n'avait pas été plus avare de ses dîmes.

Régence de Bedford (1422-1435).

Le règne du successeur de Henri V, marqué par de sanglants revers et de cruelles discordes intestines, se partage naturellement en deux parties. La première, 1422-1455, appartient au moyen âge et renferme la fin de la guerre de cent ans, qui se termina complétement au désavantage de l'Angleterre; la seconde, 1455-1461, appartient aux temps modernes, elle ouvre une période nouvelle dans l'histoire de l'Angleterre et contient le commencement de la guerre des deux roses, guerre civile qui devait finir par l'abaissement de la haute féodalité et l'élévation, sur ses ruines, du despotisme des Tudors.

Ce fils unique de Henri V, destiné à tant de misères, était né, huit mois auparavant, de Catherine de France, fille de Charles VI. Aussi le roi mourant avait-il, par testament, chargé ses deux frères d'administrer l'État au nom

de cet enfant. Jean, duc de Bedford, l'aîné, dont on s'accordait à louer l'esprit de justice, l'amour du bien public et les talents, devait gouverner la France; Onfroi, duc de Glocester, l'Angleterre; le comte de Warwick, leur cousin, était chargé de l'éducation et de la garde de l'enfant royal. Mais le parlement anglais ne voulut point reconnaître ce partage qui, en confiant le gouvernement de l'Angleterre au puîné, semblait admettre la supériorité de la couronne de France. Aussi trouve-t-on dans le rôle de ses délibérations, à la date du 22 décembre 1422 : « Le roi, considérant son bas âge et son inhabileté à diriger en personne les affaires de son royaume, du consentement des lords et des communes, nomme le duc de Bedford, et en son absence outre-mer, le duc de Glocester, protecteur et défenseur du royaume et du clergé d'Angleterre, et principal conseiller du roi. »

Nous ne raconterons pas en détail les efforts du régent, d'abord pour assurer à son pupille la domination de la France entière, plus tard pour lui conserver au moins la partie de cette contrée qui avait reconnu l'autorité de son père. Nous nous contenterons de rappeler que les armes anglaises furent heureuses au début, qu'elles triomphèrent à Crevant-sur-l'Yonne, le 31 juillet 1423; à Verneuil, le 17 août 1424; à la bataille des Harengs, le 12 février 1429; mais qu'avec Jeanne d'Arc, la victoire passa du côté des Français. Le 8 mai 1429 les Anglais sont obligés de lever le siége d'Orléans, le 18 du même mois ils sont battus à Patay, le 17 juillet, Charles VII, qu'ils appelaient le roi de Bourges, est sacré à Reims. Un crime odieux accélère leur ruine. L'héroïque fille de Domremy, tombée entre leurs mains, est lâchement brûlée par eux comme sorcière à Rouen (1431). Ils n'éprouvent plus alors que désastres. Dunois, Richemond, La Trémouille, Lahire, Xaintrailles, le roi lui-même, enfin sorti de sa mollesse, les chassent de poste en poste. Le sentiment national, réveillé par Jeanne d'Arc et si admirablement personnifié en elle, fait lever tout le pays contre l'étranger et gagne jusqu'aux princes, qui consentent enfin à faire à la France le sacrifice de leurs rancunes. Le 21 septembre 1435, le duc de Bourgogne, par le traité d'Arras, se

réconcilie avec Charles VII; le 14 décembre de la même année, Henri VI perd dans le duc de Bedford un tuteur précieux. Avant de fermer les yeux, le frère du vainqueur d'Azincourt put voir les Anglais battus près de Gerberoy, par Lahire et Xaintrailles, perdre encore Pontoise et Saint-Denis aux portes mêmes de Paris, qui l'année suivante ouvrit ses portes à Charles VII.

Administration de Glocester en Angleterre; opposition du cardinal de Winchester.

Pour recommencer la conquête de la France, il ne restait donc qu'un roi encore enfant et qui devait l'être toujours, et le plus jeune des frères de Henri V, Glocester, qui était bien loin d'avoir les talents et les qualités de Bedford. Violent, cupide, sans esprit de conduite, sans capacité administrative, Glocester n'eut jamais qu'un titre à l'affection du peuple anglais, sa haine brutale contre la France, et cette haine il la dirigea si maladroitement que, grâce à ses folies, il nous fit moins de mal qu'il ne nous rendit de services. Sans pitié, comme Henri V dont il avait l'humeur batailleuse et l'impétuosité, il se montra dur pour nos prisonniers et s'opposa toujours à la mise en liberté de notre charmant poëte, le duc d'Orléans. Il prit pourtant dans son administration de l'Angleterre une première mesure assez sage. Depuis la conquête de Guillaume, le besoin de résister à ses puissants successeurs avait établi entre l'Écosse et la France une union intime, et dans la terrible guerre de cent ans, les hommes des bords de la Loire n'eurent pas de plus fidèles alliés que les hommes des bords de la Clyde et du Forth. Aux combats de Crevant et de Verneuil, c'étaient surtout les Écossais qui avaient payé de leur personne et soutenu le choc des Anglais. Le protecteur essaya d'enlever à Charles VII de si utiles auxiliaires. Le roi d'Écosse, Robert III, second roi de la famille des Stuarts, avait cherché vainement en quittant son nom de Jean, si fatal déjà et à Jean sans Terre et à Jean le Bon, pour prendre celui de Robert si bien porté par Bruce, à conjurer la mauvaise fortune. Non-seulement des troubles sanglants dans les Highlands furent pour son règne un fléau

continuel, mais encore d'affreux malheurs troublèrent sa paix domestique. Blessé dans sa première jeunesse par un coup de pied de cheval, d'ailleurs naturellement doux et pieux, ce monarque n'avait rien de l'énergie indispensable dans cet âge de fer, et il abandonna un ascendant démesuré à son frère le duc d'Albany, homme rusé, ambitieux et cruel. Ce prince, le plus proche héritier de la couronne s'il pouvait écarter les enfants du roi, fit jeter dans une prison où, à l'insu de son père, on le laissa mourir de faim (mars 1402), le duc de Rothsay, fils aîné et héritier présomptif de Robert III. En 1405, il restait encore au pauvre roi un fils nommé Jacques, qui pouvait avoir onze ans. Craignant sans doute de le confier au duc d'Albany, à qui sa mort aurait ouvert l'accès du trône, il résolut d'envoyer le jeune prince en France, sous prétexte qu'il recevrait une meilleure éducation qu'en Écosse; mais le vaisseau qui conduisait Jacques fut pris par les Anglais, et l'enfant amené à Londres. Lorsque Henri IV apprit que le prince héréditaire d'Écosse était en son pouvoir, il résolut de le retenir prisonnier. C'était une injustice criante, l'Écosse et l'Angleterre étant alors en paix. L'usurpateur de la couronne britannique n'en garda pas moins son captif; il disait que le jeune Écossais serait tout aussi bien élevé à sa cour qu'à celle de France, attendu que lui-même savait le français; il fit en effet donner au royal prisonnier une excellente éducation. Cette nouvelle infortune brisa le cœur de Robert III, qui mourut le 6 avril 1406.

Robert, duc d'Albany, puis son fils Murdoc, gouvernèrent l'Écosse comme régents jusqu'en 1424, époque où le duc de Glocester rendit la liberté à Jacques. Les conditions furent que le monarque écossais payerait quarante mille marcs d'argent pour sa rançon, conclurait une trêve avec Henri VI, promettrait de ne donner aucun secours aux ennemis de l'Angleterre, et rappellerait les troupes écossaises nouvellement envoyées en France. Mais ce qui faisait surtout espérer à Glocester que Jacques Ier ne se montrerait point hostile, c'est que ce dernier était devenu épris, pendant sa captivité, de Jeanne de Somerset, fille du comte de

ce nom et petite-fille du fameux Jean de Gaunt. Avant de quitter l'Angleterre Jacques fut uni à la jeune Anglaise. On rabattit même, à cette occasion, dix mille marcs sur les quarante mille qu'on lui avait extorqués.

S'il était important pour les Anglais de rompre toute alliance entre l'Écosse et la France, il n'entrait pas moins dans leurs intérêts de se maintenir en bonne intelligence avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Or, au moment même où Glocester s'occupait de la trêve avec les Écossais, il agissait, d'un autre côté, de manière à blesser profondément le plus puissant allié de l'Angleterre sur le continent.

Jaqueline, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, s'étant brouillée avec son second mari Jean, duc de Brabant, s'était fait enlever par quelques cavaliers anglais qui l'avaient menée à Londres, où régnait alors Henri V. Cette rupture faisait parfaitement les affaires du duc de Bourgogne qui, en sa qualité de cousin germain de Jaqueline, devait hériter, dans le cas où elle n'aurait point d'enfants. Aussi Henri V, bien que Jaqueline fût parvenue à faire casser son mariage par Benoît XIII, ne voulut pas permettre que son frère s'unît à elle, tant il attachait de prix à l'alliance bourguignonne. Henri V mort, Glocester épousa Jaqueline, et en 1424, au lieu d'envoyer à Bedford des renforts qui lui étaient indispensables pour achever la conquête de la France, le troisième mari de Jaqueline conduisit une armée dans le Hainaut pour en expulser le second. Le duc de Bourgogne prit fait et cause pour son cousin germain le duc de Brabant, et la querelle s'envenima à tel point qu'un cartel fut échangé entre Philippe le Bon et Glocester. La rencontre n'eut pas lieu, mais Philippe le Bon obtint en 1426 que les villes de Hainaut se déclarassent pour le duc de Brabant et lui livrassent Jaqueline. Celle-ci se sauva encore, déguisée en homme, et une partie de ses sujets de Hollande prirent les armes pour sa défense; mais mal soutenus par le peu de troupes anglaises qu'envoya Glocester, les Hollandais renoncèrent à une lutte inégale contre le puissant duc de Bourgogne. Jaqueline se trouva trop heu-

reuse d'obtenir une trêve pendant laquelle le pape Martin V constitué arbitre, cassa le mariage de Jaqueline avec le duc de Glocester, et confirma sa première union avec le duc de Brabant. Glocester n'avait donc rien gagné à se jeter dans cette honteuse affaire, et en blessant le duc de Bourgogne, il avait préparé sa défection.

La mésintelligence du duc de Glocester avec son oncle, le cardinal de Winchester, n'entrava pas moins la marche des affaires. Le cardinal, troisième fils de Jean de Gaunt, d'un esprit subtil et remuant, d'une science assez étendue pour son temps, d'une ambition démesurée que surpassait seul son besoin de richesses et de luxe, n'avait rien d'ecclésiastique. Mêlé à toutes les intrigues de la cour, il avait inspiré à Henri V, son neveu, encore plus de crainte que de respect, et ce monarque s'était opposé au dessein que le pape avait eu de le faire cardinal, de peur que cette dignité ne lui donnât occasion de trop exercer ses talents. Peu de temps après l'avénement de son petit-neveu Henri VI, l'évêque de Winchester, devenu chancelier, se plaça à la tête de l'opposition formée au sein du conseil contre les prétentions despotiques de Glocester, et, lorsqu'en 1426, il eut été revêtu de cette pourpre romaine, qui, même à la fin du moyen âge, conservait encore tant de prestige, il eut plus d'influence sur la direction des affaires que le protecteur lui-même. Ce fut lui qui empêcha que l'on ne prodiguât à Glocester, pour la conquête du Hainaut, des secours d'hommes et d'argent, qu'il valait mieux réserver pour la guerre de France. Aussi la haine entre l'oncle et le neveu fut-elle portée au point que, plus d'une fois, les gens de leur suite faillirent en venir aux mains. Bedford échoua dans toutes ses tentatives pour les réconcilier, et il fallut renvoyer l'arbitrage de leurs différends à un parlement convoqué à Leicester, pour le mois de mars 1426. Glocester accusa l'évêque de Winchester d'avoir voulu enlever le jeune Henri VI de sa maison d'Etham, pour le transférer à Windsor, en vue de se rendre maître de sa personne, et d'avoir placé, à diverses reprises, des gens en embuscade, avec mission de tuer le protecteur. Le

parlement déclara l'évêque innocent, et obligea les deux princes à se réconcilier. Ils le firent d'assez bonne grâce en apparence, mais ils ne s'en haïrent que plus.

En 1429, le prélat reçut une bulle de Martin V, qui l'établissait son légat en Allemagne, et général d'une croisade contre les hussites de Bohême. Il leva aussitôt une armée en Angleterre, mais au lieu de s'aventurer jusque sur les bords de la Moldau, il la conduisit dans le nord de la France, et servit à la fois les intérêts de Henri VI et les siens propres. Les sommes prélevées pour la croisade allèrent accroître ses énormes revenus.

Cependant Henri VI n'était pas encore couronné. Cette cérémonie fut accomplie, à Londres, le 6 novembre 1429. Six jours après, le parlement ordonna que la dignité de *protecteur et de défenseur de l'Église* serait supprimée, et que le duc de Glocester ne conserverait que celle de *premier conseiller du roi*. Ce fut un coup pour ce prince. En effet, il semblait que la cérémonie du sacre n'ajoutant rien à la capacité de l'enfant qui portait le titre de roi, l'État n'avait pas moins besoin de protecteur. Mais les partisans du cardinal prétendaient que la charge de protecteur ne pouvait subsister avec la dignité d'un roi couronné. Ainsi Winchester ruinait peu à peu le crédit et la puissance de son neveu.

A mesure que Henri VI grandissait, à mesure que se développait son caractère doux jusqu'à la plus déplorable faiblesse, à tel point, qu'il semblait de bonne heure avoir hérité de la pauvre intelligence de son malheureux aïeul maternel, il témoignait plus de penchant pour le cardinal, plus d'aversion pour le duc. A mesure aussi qu'en dépit de l'orgueil, on commençait à mieux comprendre à la cour que la guerre de France épuisait inutilement l'Angleterre, on s'écartait davantage du prince violent, qui n'avait en politique qu'une seule idée, la guerre contre Charles VII. Enfin, le désir de prendre part aux munificences de l'opulent prélat, achevait de diminuer chaque jour le nombre des partisans de Glocester, et ce dernier, après avoir tenté vainement, en 1431, de faire ap-

pliquer au cardinal les terribles statuts de *præmunire*, eut à subir, en 1441, une cruelle humiliation.

Glocester était irréprochable dans sa conduite par rapport au roi. Quelques espions que ses ennemis eussent auprès de lui, il ne leur avait pas été possible de rien découvrir qui pût servir de prétexte à la moindre accusation. Mais en faisant soigneusement observer ce qui se passait dans sa maison, ils apprirent que la duchesse, sa femme, avait de fréquentes conférences avec un certain prêtre, Roger Bolingbroke, qui passait pour un grand nécromancien, et avec une Marjory Jordemain, la sorcière d'Eye, comme on l'appelait. On imputa à la malheureuse Éléonore Cobham, duchesse de Glocester, d'avoir fait, avec ces deux personnes, une image de cire, représentant le roi. En la faisant fondre peu à peu, Éléonore prétendait, disaient ses accusateurs, que les forces de Henri VI diminueraient insensiblement, et qu'enfin il finirait sa vie dès que l'image serait entièrement fondue. Le dessein de la duchesse était donc d'ôter la vie au roi, pour faire tomber la couronne sur la tête de son époux. En même temps on voulait inspirer au roi et au peuple des soupçons contre le duc même. Quand on examina les accusés, le chapelain d'Éléonore Cobham nia tout : mais la duchesse avoua qu'elle avait prié la sorcière d'Eye de lui faire un philtre propre à fixer l'amour de son mari, qui se laissait distraire par d'autres inclinations. Quoique cet aveu ne rendît pas Éléonore coupable du crime dont elle était accusée, les ennemis du duc avaient pris de si bonnes mesures, que le prêtre fut condamné à être pendu, et la sorcière à être brûlée. Quant à la duchesse, bien qu'elle dût être la plus coupable, si le crime eût été avéré, on se contenta, sous prétexte de la considération qu'on avait pour le duc son époux, de la condamner à faire amende honorable dans l'église de Saint-Paul, un cierge à la main, la tête et les pieds nus, en présence de tout le peuple, et à être renfermée dans une prison perpétuelle. Ce déshonneur domestique infligé au duc annonçait que ses ennemis ne l'épargneraient bientôt plus lui-même. En 1445, il vit en effet la ruine complète de son crédit politique.

Mariage de Henri VI avec Marguerite d'Anjou (1445); mort de Glocester (1447).

Glocester étant partisan de la guerre, ses ennemis furent partisans de la paix. Parmi les conseillers placés par Winchester auprès de Henri VI, n'avait pas tardé à se distinguer le fils d'un riche négociant, William de la Pole, créé successivement, comte, puis duc de Suffolk. Le jeune roi, docile aux suggestions de son grand-oncle, l'envoya sur le continent, où il signa à Tours, le 20 mai 1444, une trêve qui devait durer seulement du 1er juin suivant jusqu'au 1er avril de l'année 1446. Mais Suffolk voulait davantage : il songeait à marier son souverain avec une princesse française, pour s'en faire un appui contre le duc de Glocester. Au printemps de 1445, il l'unit à Marguerite, fille de René d'Anjou, roi titulaire de Naples, de Sicile et de Jérusalem, comte de Provence, duc d'Anjou, de Lorraine et de Bar, enfin beau-frère de Charles VII.

Malgré ses seize ans, qu'elle avait à peine, Marguerite d'Anjou se distinguait déjà par une vive intelligence et un caractère énergique autant que par son éclatante beauté. Mais elle n'apportait à son époux que des mérites tout personnels, et le roi d'Angleterre, loin de recevoir une dot, en donnait une, puisqu'il restituait à son beau-père le Maine et l'Anjou, occupés encore par les troupes anglaises. Pauvre et Française, la reine avait ainsi un double titre au mépris et à la haine du peuple anglais, qui ne vit plus, dès ce moment, dans le cardinal de Winchester et le duc de Suffolk, que des traîtres vendus à Charles VII. Pour comble de malheur, la trêve expirée, le roi de France, enhardi par le succès de ses armes, se montra sourd à toutes propositions de traité. On conçoit facilement de quelles amères critiques Glocester devait poursuivre l'administration qui se déshonorait pour avoir la paix et encore ne pouvait l'obtenir. Du reste, nous n'avons que fort peu de détails sur sa conduite et son langage, après l'arrivée de Marguerite en Angleterre. Tout ce que nous savons, c'est qu'un parlement ayant été convoqué à Saint-Edmunds-bury, pour le commencement de 1447, Suffolk affecta de prendre les plus minutieuses

précautions pour la sûreté du roi, comme s'il eût appréhendé quelque attaque de la part de son oncle. Le duc de Glocester fut présent à l'ouverture du parlement, 10 février 1447, et le lendemain, 11, il fut arrêté comme coupable de haute trahison. Le 17, il était trouvé mort dans son lit. Glocester mourut-il naturellement? Succomba-t-il victime de la haine du ministre? Les contemporains n'ont pu le découvrir, et nous ne saurions le décider aujourd'hui. Seulement il y a de bien terribles présomptions contre les morts venues si à propos, alors que les victimes, sans défense, sont aux mains de leurs ennemis.

Le vieux cardinal de Winchester ne survécut que six mois à son neveu. Si nous en croyons Shakspere (acte III, scène III, de la deuxième partie de *Henri VI*), ce prélat aurait rendu l'âme à la suite d'une épouvantable agonie, s'accusant hautement d'avoir empoisonné Glocester. Si nous en croyons Baker, chapelain du cardinal, il expira en gémissant de ce que ses immenses richesses ne pouvaient racheter sa vie, et de ce que la mort l'enlevait au moment où il espérait obtenir la tiare papale. Il est peu probable que cette dernière idée ait pu germer dans la tête d'un homme de quatre-vingts ans, ayant toujours vécu loin de Rome, et, par conséquent, sans grande influence sur les cardinaux. Un contemporain déclare que le cardinal, comme plus tard Charles-Quint, fit célébrer, lui présent, son office funèbre, et qu'il entendit la lecture de son propre testament. Cette cérémonie excita grandement l'admiration de l'écrivain qui nous l'a racontée comme témoin oculaire, et affaiblit l'assertion que le cardinal serait mort en désespéré.

Glocester et Winchester étaient descendus au tombeau en 1447, et la guerre de cent ans ne finit qu'en 1453, par la réduction de la Guienne. Les événements de ces six années rentrent donc dans la première partie du règne de Henri VI, tel que nous l'avons partagé; mais comme ils ne sont que le prélude de la guerre des deux roses, c'est dans la seconde partie que nous en parlerons.

TROISIÈME PÉRIODE.

LES GUERRES CIVILES, LA RÉFORME ET LE POUVOIR ABSOLU DES ROIS (1455-1603).

CHAPITRE XXI.

LA GUERRE DES DEUX ROSES (1455-1485).

FAIBLESSE ET IMPOPULARITÉ DE LA MAISON DE LANCASTRE. — MEURTRE DE SUFFOLK (1450). — INSURRECTION DE CADE (1450); LE DUC D'YORK PRÉPARE LA GUERRE CIVILE (1452-1455); BATAILLE DE SAINT-ALBANS (1455). —COURT PROTECTORAT DU DUC D'YORK (1455); BATAILLES DE NORTHAMPTON ET DE WAKEFIELD (1460); DE SAINT-ALBANS (1460). — ÉDOUARD D'YORK PROCLAMÉ ROI (1461); BATAILLES DE TOWTON (1461) ET D'HEXHAM (1463). —NOUVELLE CAPTIVITÉ DE HENRI VI (1464); MARIAGE D'ÉDOUARD IV (1465); MÉCONTENTEMENT DE WARWICK. — ÉDOUARD IV DÉTRÔNÉ (1470) ET RÉTABLI (1471). — DERNIÈRES ANNÉES D'ÉDOUARD IV; TRAITÉ DE PECQUIGNY (1475); SUPPLICE DE CLARENCE (1478). — GLOCESTER PROTECTEUR; MEURTRE DES FILS D'ÉDOUARD; RICHARD III (1483-1485). — RÉVOLTE ET MORT DU DUC DE BUCKINGHAM; HENRI DE RICHMOND; MORT DE RICHARD III (1485). — RÉSULTATS DE LA GUERRE DES DEUX ROSES.

Faiblesse et impopularité de la maison de Lancastre.

La guerre de cent ans a coûté au peuple anglais beaucoup d'hommes et d'argent, pour ne lui laisser, comme résultat matériel, que la possession de Calais conquis par Édouard III et qui ne valait pas la Guienne perdue par Henri VI. Mais les résultats moraux furent précieux. D'une part, les souverains anglais, obligés de demander sans cesse de nouveaux subsides, ne les obtinrent qu'au prix de larges concessions accordées à leurs sujets. D'autre part, à la suite d'une rivalité d'un siècle et demi avec la mère patrie, la noblesse anglo-normande perdit ce qu'elle avait encore de français et devint non moins anglaise que le peuple lui-même. Les victoires de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt formèrent un patrimoine de gloire commun à toutes les classes; elles inspirèrent aux hommes de tous les rangs ce patriotique, cet im-

mense orgueil qui a fait faire à la nation anglaise de si grandes choses.

Le malheur de la maison de Lancastre fut d'être impuissante à satisfaire cet orgueil et d'avoir à répondre des cruelles atteintes qu'il recevait chaque jour. Tant que vécurent Glocester, cette personnification vivante de la haine des Anglais pour la France, et Winchester, ce prince romain dont on respectait l'habileté et les richesses, la maison de Lancastre avait de solides appuis. Eux morts, que restait-il? Un roi non moins faible d'intelligence que de corps, une reine à qui tous les charmes de l'esprit et de la beauté ne pouvaient faire pardonner son origine française, un ministre odieux, comme meurtrier de Glocester, comme traître à l'Angleterre, au profit des intérêts français qu'il sacrifiait, disait-on, pour plaire à une souveraine dont il était le favori. A chaque mauvaise nouvelle survenue de France, d'universelles clameurs s'élevaient contre le gouvernement. Le 17 mars 1441, c'était le Mans qui était livré aux Français sur un ordre de Suffolk; le 20 octobre 1449, c'était Rouen qui ouvrait ses portes; le 15 avril 1450, c'était une grande bataille rangée, celle de Formigny perdue par les Anglais; le 23 juin 1451, c'était Bordeaux qui voyait Dunois pénétrer en vainqueur dans ses murs. Il n'en fallait pas tant pour faire oublier aux Anglais qu'un prince de la maison de Lancastre avait gagné la bataille d'Azincourt et signé le traité de Troyes. En présence de la Normandie et de la Guienne perdues, on ne se rappela qu'une chose, c'est que Henri IV était un usurpateur et que la couronne aurait dû appartenir non à son petit-fils, mais à Richard, duc d'York, fils de ce Richard, comte de Cambridge, décapité à Southampton, en 1415, comme l'un des chefs de la conspiration tramée contre Henri V. En effet, on a vu plus haut et on le reconnaîtra aisément à l'inspection du tableau ci-joint, que la maison d'York descendait à la fois du second et du quatrième fils d'Édouard III, tandis que celle de Lancastre ne descendait que du troisième, Jean de Gaunt. Il est vrai que c'étaient les femmes qui avaient porté dans la maison d'York les droits de Lionel, duc de Clarence; mais on sait déjà que

ÉDOUARD III (1377)[1].

- 1° Édouard ou le prince Noir.
  - Richard II, roi.
- 2° Lionel, duc de Clarence.
  - Philippina, épouse Edmond Mortimer, comte de March.
    - Roger, duc de Mortimer et comte de March.
      - Edmond Mortimer, sans postérité.
      - Anne Mortimer épouse Richard d'York et lui porte les droits du second fils d'Édouard III.
- 3° Jean de Gaunt, duc de Lancastre.
  - Henri IV, roi.
    - Henri V, roi.
      - Henri VI, roi.
  - Jean, comte de Somerset.
    - Jean, duc de Somerset.
      - Marguerite, épouse d'Edmond Tudor, comte de Richmond.
        - Henri, comte de Richmond, roi sous le nom de Henri VII, épouse Élisabeth d'York.
    - Edmond, duc de Somerset.
      - Marguerite épouse de Stafford.
- 4° Edmond, comte de Cambridge et duc d'York.
  - Richard d'York, comte de Cambridge, épouse Anne Mortimer, de la seconde branche de la maison royale.
    - Richard, duc d'York, protecteur.
      - Édouard IV, roi.
        - Édouard V.
        - Élisabeth d'York.
      - Rutland.
      - Duc de Clarence.
        - Comte de Warwick.
      - Duc de Glocester, roi.
- 5° Thomas, duc de Buckingham et duc de Glocester.
  - Edmond, comte de Stafford.
    - Humphrey, duc de Buckingham.
      - Humphrey, comte de Stafford, épouse Marguerite de Lancastre.
        - Henri, duc de Buckingham.

Henri, comte de Richmond (Henri VII) et Élisabeth d'York : Henri VIII.

1. Nous omettons deux fils d'Édouard morts sans enfants et fort jeunes, dont il est inutile par conséquent de tenir compte.

ces droits n'en étaient point par là amoindris. La supériorité des titres du fils du comte de Cambridge sur ceux de Henri VI était donc incontestable. Cependant, si le consentement primitif de la nation qui avait déféré la couronne à Henri IV, si trois successions au trône, si des actes réitérés du parlement, si des serments d'obéissance de tout le royaume et en particulier de ceux qui élevaient alors une prétention contraire, si une possession paisible, non contestée, de soixante ans, ne suffisaient pas pour remplacer une simple lacune dans la généalogie de la famille régnante, et lui assurer le pouvoir, quand donc les peuples devaient-ils espérer quelque tranquillité?

Meurtre de Suffolk (1450).

La première victime de l'orgueil froissé des Anglais fut l'évêque de Chichester, odieux pour avoir rempli la triste mission de faire évacuer par leurs troupes le Maine et l'Anjou. Il fut massacré à Portsmouth (janvier 1450), à la suite d'une émeute. Le bruit courut, immédiatement après la mort du malheureux prélat, qu'au moment d'expirer il s'était écrié que le favori était un traître qui avait vendu le Maine à l'ennemi, et qui se vantait d'avoir autant d'influence auprès du roi de France qu'auprès du roi d'Angleterre. Peut-être l'évêque n'avait-il parlé ainsi que pour conjurer la rage de ses meurtriers; peut-être même n'avait-il jamais prononcé ces paroles. Ce qui est certain, c'est que la chambre des communes, se faisant l'interprète des passions populaires les plus aveugles, accusa le ministre devant les lords, d'avoir ouvert une négociation avec Dunois pour engager Charles VII à envahir l'Angleterre, d'avoir fourni aux Français les moyens de reconquérir la Normandie, et de ne pas avoir expédié de renforts à l'armée anglaise. L'absurdité de telles accusations, sauf la dernière, suffisait pour leur réfutation. Mais, expression fidèle des haines populaires, elles n'en étaient pas moins redoutables. Aussi Suffolk supplia-t-il le roi de se souvenir que son père était mort au service de l'Angleterre, à Harfleur, et qu'un de ses frères avait péri à Azincourt, deux autres à Jargeau, qu'un quatrième avait

fini ses jours en France, où il était retenu comme otage; que lui-même, depuis trente ans chevalier de la Jarretière, en avait passé trente-quatre sous les armes, longue période, pendant la moitié de laquelle il n'avait pas revu sa patrie; que depuis quinze ans il faisait partie du conseil du roi; qu'il était né en Angleterre; que son patrimoine, celui de ses enfants, se trouvait dans ce royaume. Était-il admissible qu'aucune promesse de l'ennemi, quelle qu'elle fût, eût pu engager un tel homme à devenir traître?

Cependant l'exaspération contre Suffolk était telle que le roi, dans l'intérêt même du ministre, crut devoir l'envoyer en prison. Il est vrai que peu après, et quand il crut l'effervescence calmée, Henri VI tira Suffolk de la Tour. Mais, à cette nouvelle, un soulèvement éclata dans le comté de Kent, à l'instigation d'un ouvrier foulon, et les communes présentèrent à leur souverain une adresse véhémente. Alors le roi, dans le but de sauver Suffolk, le bannit pour cinq ans et ôta toutes les charges à ses créatures. Deux mille personnes essayèrent vainement d'arrêter Suffolk à sa sortie de prison, et il put gagner le port d'Ipswich, d'où il fit voile avec deux petits navires. Mais il ne tarda pas à être abordé en mer par *le Nicolas-de-la-Tour*, un des plus grands vaisseaux de la flotte. On lui ordonna de se rendre à bord, et il fut reçu sur le pont par le capitaine, qui le salua de ces mots : « Sois le bienvenu, traître! » Le surlendemain de son arrestation, le malheureux ministre subit un jugement dérisoire devant les matelots qui le condamnèrent à mort. Le 3 mai 1450, une barque vint longer le bord : elle portait un billot, une épée rouillée et un bourreau. Le duc y fut descendu, et l'exécuteur ne lui abattit la tête qu'au sixième coup.

Insurrection de Cade (1450); le duc d'York prépare la guerre civile (1452-1455); bataille de Saint-Albans (1455).

Le mécontentement du peuple anglais était trop général et trop profond pour que la chute d'un ministre pût le satisfaire : il en voulait à la famille royale elle-même. Suffolk venait à peine d'expirer que vingt mille hommes du comté de Kent

se soulevèrent à la voix d'un Irlandais, John Cade. Cet imposteur se faisait passer pour un prince du sang victime des craintes de la maison de Lancastre, pour Jean Mortimer, parent du duc d'York, décapité illégalement, en 1445, comme soupçonné de haute trahison. A mesure qu'il avançait sur Londres, le nombre de ses adhérents augmentait, car la reine avait remplacé Suffolk par le duc de Somerset, petit-fils lui-même de Jean de Gaunt, et, par conséquent, cousin germain de Henri VI, ministre aussi impopulaire que son prédécesseur pour avoir supplanté le duc d'York comme régent de France, et pour n'avoir pu défendre la Normandie. Bientôt une immense multitude campa sur la bruyère de Black-Heath, tout proche de Londres, et adressa de là une double requête au parlement. Les insurgés s'y plaignaient, entre autres griefs, de ce que les shérifs, sous-shérifs, et les collecteurs des taxes, se rendaient coupables d'exactions intolérables; de ce que, dans l'élection des membres de la chambre des communes, le libre choix du peuple n'était plus qu'une fiction devant l'influence des lords; enfin de ce que le duc d'York était tenu éloigné de la cour, tandis qu'on y voyait encore figurer les parents du traître Suffolk. Pour toute réponse, Marguerite d'Anjou fit attaquer Cade et les siens par un détachement des troupes royales. Mais celles-ci furent repoussées, leur commandant tué, et Cade se revêtit de son armure. Le 3 juillet il pénétra en vainqueur dans Londres et même dans la Tour, d'où il arracha et fit décapiter lord Say, l'un des conseillers du roi les plus détestés. Pendant quelques jours tout alla bien pour ce chef audacieux. Mais ses gens s'étant mis à piller, les bourgeois prirent les armes, et, après une lutte de six heures, parvinrent à refouler les déprédateurs hors de leurs murs. Une amnistie offerte par l'évêque de Winchester à tous les rebelles qui se disperseraient immédiatement acheva de désorganiser l'armée de Cade, qui, atteint dans sa fuite, fut décapité dans le jardin même où il avait été saisi.

Quelques-uns des complices de Cade avouèrent, dit-on, en montant sur l'échafaud, que leur but était de placer Richard d'York sur le trône. Celui-ci avait pourtant évité jus-

qu'alors d'entrer en lutte ouverte avec la maison de Lancastre, qui de son côté lui avait d'abord montré affection et confiance. Après la mort du duc de Bedford il avait été pendant cinq ans régent de France, et ce n'était qu'en voyant croître le mécontentement général que la cour avait cru prudent d'envoyer ce prince sur un théâtre moins brillant. On le relégua en Irlande, avec le titre de gouverneur. Il y était encore lorsque éclata le soulèvement des hommes de Kent. Le grand nombre de mécontents qui, en si peu de temps, s'étaient groupés autour de Cade, lui fit penser que le moment était venu d'attaquer en face une cour détestée, et en 1451 il revint d'Irlande en Angleterre, sans la permission du gouvernement. En 1452, il prit les armes et se présenta devant Londres qui lui ferma ses portes : il offrit au roi de congédier son armée, pourvu que le duc de Somerset, à qui il ne pouvait pardonner de l'avoir supplanté dans la régence de France, fût mis à la Tour. Cette demande lui fut accordée; mais bientôt il fut arrêté lui-même, et ne recouvra sa liberté qu'après avoir prêté à Henri VI un nouveau serment de fidélité. La naissance d'un héritier du trône, dont la reine accoucha le 23 octobre 1453, loin de calmer les esprits, ne servit qu'à les irriter; car les partisans du duc d'York répandirent partout le bruit que le prince de Galles n'était qu'un enfant supposé.

Pendant une partie de l'année suivante, Henri VI fut en proie à une de ces longues absences d'esprit, triste héritage de Charles VI. Le duc d'York fut chargé du gouvernement, *tant qu'il plairait au roi*, avec le titre de protecteur, et le duc de Somerset envoyé à la Tour. Mais en 1455 le faible monarque ayant recouvré santé et raison, Richard eut le déplaisir de lui restituer le pouvoir et de voir son rival mis en liberté. Il est vrai que le duc d'York, même après avoir perdu toute autorité légale, n'en était pas moins très-redoutable, surtout par l'assistance que lui prêtait une grande partie de la puissante aristocratie des barons. Tandis que le revenu annuel de la couronne dépassait à peine cinq mille livres sterling, plusieurs grandes familles, notamment celle des Nevill, avaient réuni des fortunes royales par des

mariages ou des successions. Le seul comte de Warwick, principal partisan du duc d'York qui avait épousé Cécile Nevill, sa sœur, le dernier et le plus illustre exemple de l'hospitalité féodale, nourrissait journellement dans ses terres jusqu'à trente mille personnes. Quand il tenait maison à Londres, ses vassaux et ses amis consommaient six bœufs par repas. Cette fortune colossale était soutenue par tous les talents d'un chef de parti. Son intrépidité était étrangère au point d'honneur chevaleresque; cet homme, qu'on avait vu attaquer une flotte double de la sienne, fuyait souvent sans rougir lorsqu'il voyait plier les siens. Impitoyable pour les nobles, il épargnait le peuple dans les batailles. Comment s'étonner qu'il ait mérité le surnom de *faiseur de rois*, *king-maker*?

Le prince qui avait pour lui le chef des Nevill se croyait tout permis. Aussi Richard somma-t-il Henri VI (1455) de lui livrer le duc de Somerset, et, sur son refus, il l'attaqua le 31 mai, près de Saint-Albans. Le pauvre roi avait montré une certaine fermeté, déclarant que « plutôt que d'abandonner aucun des lords qui lui étaient fidèles, il était prêt lui-même à mourir pour les défendre. » Mais Warwick, qui commandait l'avant-garde de son beau-frère, trouvant les portes de Saint-Albans bien défendues par les lancastriens, pénétra par des jardins jusqu'au cœur de la ville. Il en chassa facilement les royalistes, qui se défendirent mal, dès qu'ils eurent vu tomber le duc de Somerset. Henri VI, blessé au cou, se réfugia dans la maison d'un tanneur où le duc vint le trouver et lui adressa la parole à genoux, en signe de profonde humilité. Telle fut la première bataille de la guerre dite *des deux roses*, parce que la maison de Lancastre avait dans ses armes une rose rouge, et la maison d'York une rose blanche.

Court protectorat du duc d'York (1455); batailles de Northampton et de Wakefield (1460); de Saint-Albans (1460).

Malgré les marques extérieures d'une profonde déférence que Richard affectait de prodiguer au monarque, son captif, il comptait s'en servir comme d'un docile instrument.

Henri VI déclara en plein parlement que Somerset avait attaqué le premier à Saint-Albans et payé de sa vie son odieuse trahison, que le duc d'York, le comte de Warwick, le comte de Salisbury, père de Warwick étaient de bons et fidèles sujets, enfin que les amis du dernier duc de Somerset étaient d'infâmes calomniateurs dont les artifices seuls avaient pu faire douter un instant de la loyauté de Richard. Vers la fin d'octobre 1455, on fit courir le bruit que Henri était de nouveau attaqué de son ancien mal, et le duc d'York, après une lutte hypocrite contre les instances des lords, consentit à accepter le protectorat, à condition qu'il ne serait pas, comme auparavant, révocable « à la volonté du roi, mais par le roi, en parlement, et de l'avis et consentement des lords spirituels et temporels. » Le gouvernement de Calais, ainsi que le commandement de toutes les forces navales, furent donnés au comte de Warwick, et la charge de chancelier au comte de Salisbury, son père.

Toutes ces mesures prises, le protecteur pouvait se croire solidement établi, et attendre une époque favorable pour changer son titre actuel contre un titre plus élevé. Mais le caractère doux et inoffensif de Henri lui avait assuré des amis qui n'entendaient pas qu'on le dépouillât de la couronne, et l'esprit altier de la reine ne laissait échapper aucune occasion de combattre les prétentions des yorkistes. Au commencement de 1456, le roi ayant recouvré la santé, la charge de protecteur fut formellement révoquée.

Les années 1456 et 1457 furent deux années de méfiance pendant lesquelles lancastriens et yorkistes ne cessèrent de s'observer. Les parents des lords tués à Saint-Albans, c'est-à-dire du duc de Somerset, du comte de Northumberland et de lord Clifford demandaient hautement vengeance, et leurs adversaires s'entouraient de partisans armés.

Incapable de haine, toujours prompt à pardonner, le débonnaire monarque travaillait seul bien sincèrement à un accommodement général, et il put croire un moment qu'il avait réalisé le plus cher de ses vœux. Le 3 avril 1458 il se rendit processionnellement à Saint-Paul. En signe de réconciliation, la reine fut conduite par le duc d'York; les lords

des deux partis marchaient devant eux, en se donnant le bras comme des amis ou des frères. Rapprochement fugitif, qui allait être suivi de la lutte la plus longue et la plus sanglante. Aussi, dès le printemps de 1459, la cour distribuait avec profusion des garnitures de peau de cygne, livrée du jeune prince de Galles, et tous les partisans du roi furent invités par des lettres sous le sceau privé à se rendre en armes auprès de lui dans la ville de Leicester. Bientôt même l'esprit de discorde, ne s'arrêtant plus aux hautes classes de la société, divisa toutes les familles et pénétra aussi bien dans la cellule du moine que dans la cabane du pauvre. D'un bout de l'Angleterre à l'autre, ce n'était que discordes intestines. Les uns soutenaient que le duc d'York était un prince outragé qui, avec ses amis, se voyait foulé aux pieds par les mignons de la cour, et qu'il avait été forcé de s'armer pour défendre sa vie ; les autres le considéraient comme un traître qui, sous de faux prétextes, cherchait à se placer sur le trône, et qui ne devait qu'à la clémence du roi une vie dont légalement il eût dû être dès longtemps privé.

La seconde bataille de la guerre des deux roses se livra le 19 juillet 1460, dans une plaine voisine de Northampton. Warwick, lord Cobham et le comte de March, fils aîné du duc d'York, commandaient les yorkistes qui reçurent l'ordre formel de ne faire aucun mal au roi, d'épargner les simples soldats, mais de faire main basse sur les officiers. Le duc de Somerset, fils de celui qui avait été tué à Saint-Albans, et le duc de Buckingham étaient à la tête de l'armée royale; la reine se tenait à quelque distance, en arrière. Le roi demeura au camp, dans sa tente, attendant l'issue d'une lutte qui devait, selon toute apparence, raffermir la couronne sur sa tête ou l'en faire tomber pour jamais. La bataille ne commença qu'à deux heures après midi. On se disputa le terrain avec opiniâtreté, jusqu'à ce qu'enfin le lord Grey de Ruthyn, qui commandait un corps considérable de l'armée du roi, alla tout à coup se ranger du côté des mécontents. Cette défection imprévue fit perdre cœur aux lancastriens. Dans la crainte où ils étaient que d'autres corps ne suivissent

cet exemple, ils commencèrent peu à peu à lâcher pied, et enfin furent mis en déroute avec perte de dix mille d'entre eux. Une rivière qu'ils avaient à droite, mettant obstacle à leur fuite, fut cause que le carnage devint si grand. Le duc de Buckingham fut tué, ainsi que le comte de Shrewsbury, fils du fameux Talbot, ce héros des guerres de France. La reine, le jeune prince de Galles et le duc de Somerset ne s'arrêtèrent dans leur fuite qu'à Durham. Quant au malheureux roi, il se trouva encore une fois au pouvoir de ses ennemis, qui lui prodiguèrent extérieurement toutes les marques de respect dont ils l'avaient entouré cinq ans au paravant.

Toutefois, le chef de la maison d'York répudia bientôt une soumission hypocrite pour réclamer ouvertement le trône. Il présenta au parlement une requête formelle pour être investi de la couronne. Mais on répugnait à dépouiller le fils du vainqueur d'Azincourt, l'inoffensif prince dont la débonnaireté et les malheurs excitaient la pitié, même chez la plupart de ses adversaires. Aussi les lords prononcèrent-ils (24 octobre 1460), que les titres de Richard étaient incontestables; mais pour « tenir leurs serments et garder leurs consciences pures, » ils proposèrent, comme compromis, que Henri possédât la couronne durant le reste de sa vie, et que le duc et ses héritiers lui succédassent après sa mort. Les deux partis souscrivirent à cet arrangement. Henri déclara le duc d'York héritier présomptif, et tout attentat contre ce prince crime de haute trahison.

Qu'un tel prince abandonnât les droits de son fils, c'était possible, mais il ne fallait pas attendre la même résignation d'une mère, et surtout d'une mère aussi énergique que Marguerite d'Anjou. Après la bataille de Northampton, cette héroïque femme était passée avec son fils dans le pays de Galles et de là en Écosse. Quand elle apprit l'arrangement souscrit par son époux, elle rassembla une armée dans les comtés du nord et de l'ouest, toujours ennemis des innovations, et marcha vers le sud. Lorsque les lancastriens rencontrèrent le duc d'York au pont de Wakefield, le 24 décembre 1460, Richard n'avait avec lui qu'une partie de ses

forces. Ne voulant pas reculer devant une femme, il accepta la lutte, et périt, suivant les uns, tué dans le combat, ou selon d'autres, pris et décapité sur le lieu même. Deux mille des siens restèrent sur le champ de bataille; le comte de Salisbury, père de Warwick, fait prisonnier dans la nuit, fut décapité le lendemain. Mais personne n'inspira plus de regrets et de pitié que le second fils de Richard, le comte de Rutland, à peine âgé de dix-huit ans. Il fuyait avec son gouverneur, lorsqu'on l'arrêta sur le pont de Wakefield. Quand Clifford, dont le père avait péri à Saint-Albans, lui demanda son nom, frappé de terreur et hors d'état de parler, il tomba à genoux. Son compagnon, croyant le sauver, s'écria que c'était le fils du duc : « Donc, répliqua Clifford, comme ton père a tué le mien, je veux aussi te tuer, toi et tous les tiens; » et il plongea son poignard dans le sein du jeune homme. Le gouverneur fut laissé libre, mais à la condition d'aller porter cette nouvelle à la mère de la victime. Ce même Clifford, ayant ensuite trouvé le corps du duc d'York, lui coupa la tête qu'il orna d'une couronne de papier; il la mit au bout d'une lance, et alla la présenter à la reine qui la fit planter sur les murs d'York. Ces barbaries ouvrirent un abîme entre les deux partis; les échafauds furent désormais dressés sur les champs de bataille, et attendirent les vaincus.

Continuant vers le sud sa marche victorieuse, la reine livra bataille au comte de Warwick, 15 février 1461, dans les rues mêmes de cette ville de Saint-Albans, qui avait été, en 1455, le théâtre de la première rencontre entre les deux partis. Les yorkistes, moins heureux que six ans auparavant, furent repoussés avec perte de deux mille huit cents hommes, et le roi que Warwick n'eut pas le temps d'emmener, tomba aux mains de ses libérateurs. Rien ne semblait manquer au triomphe de Marguerite ; mais elle allait perdre l'autorité suprême au moment même où elle croyait l'avoir recouvrée pour toujours.

Edouard d'York proclamé roi (1461); batailles de Towton (1461) et d'Hexham (1463).

L'armée royale n'était composée que de bandes indisci-

plinées. Les habitants des pauvres comtés du nord n'étaient accourus à sa suite que dans l'espoir de piller les riches terres du midi. Après la bataille de Saint-Albans ils ne songèrent qu'à ravager, sans distinction de parti, tous les domaines voisins du champ de bataille, puis à aller mettre leur butin en sûreté chez eux. Ces dévastations imprudentes dont beaucoup d'habitants de Londres furent victimes, jetèrent la grande cité dans le parti de la maison d'York. Le dernier duc était généralement regretté pour sa vaillance, pour l'énergie de son caractère, et surtout pour avoir remplacé dans le rôle d'adversaire de la cour le duc de Glocester que le peuple continuait toujours à ne désigner que sous le nom du *bon duc*. Édouard, comte de March, était encore plus populaire que son père. Jeune, d'une beauté ravissante, d'un grand courage, le fils de Richard vit éclater dans la capitale, immédiatement après la bataille de Saint-Albans, un grand enthousiasme pour sa personne. Cette bataille avait été livrée le 15 février, et le 5 mars le fils aîné de Richard était proclamé roi, dans Londres, sous le nom d'Édouard IV. Ses deux autres fils, George et Richard, furent créés peu après, le premier, duc de Clarence ; le second, duc de Glocester. Ce dernier devait être un jour l'affreux Richard III.

Non-seulement Marguerite d'Anjou avait été empêchée par l'indiscipline de ses troupes d'entrer dans Londres, mais même elle n'avait pu, en présence de nombreuses désertions, se maintenir dans le midi, et elle avait dû regagner, avec un profond chagrin, les comtés du nord. Là, toutefois, elle se vit, de nouveau, entourée de nombreux partisans et, au bout de très-peu de temps, à la tête d'une armée de soixante mille hommes. Aussi Édouard IV et son oncle, *le faiseur de rois*, crurent-ils devoir marcher immédiatement contre elle. Marguerite avait établi son quartier général à York. Une première rencontre eut lieu à Ferry-Bridge, sur les bords de l'Aire, et tourna à l'avantage des lancastriens. Lord Clifford attaqua les yorkistes avec tant d'impétuosité qu'il tua lord Fitzwalter, chef de leur avant-garde, et se rendit maître du passage de l'Aire. Warwick comprit que c'en était fait de la rose blanche s'il ne relevait le moral de

ses partisans, consternés de ce premier échec. Il se fit amener son cheval et le tua sur place, puis ayant baisé la garde de son épée qui était faite en croix, il jura que, quand même l'armée entière prendrait la fuite, il resterait seul pour défendre la cause d'Édouard IV. Ce dernier, d'après le conseil de son oncle, fit aussitôt publier qu'il donnerait congé à quiconque voudrait se retirer, qu'il récompenserait largement ceux qui feraient leur devoir, mais qu'il n'y aurait point de grâce à espérer pour ceux qui prendraient la fuite dans le combat.

La grande lutte eut lieu près de Towton, le 22 mars 1461. On se battit toute la journée avec le plus opiniâtre acharnement, et sous une neige épaisse que le vent fouettait au visage des lancastriens. Trente-six mille de ces derniers furent tués ou se noyèrent dans les eaux du Cork ou du Cook, ruisseau qui se jette dans la rivière de Warf. La retraite des lancastriens se fit, suivant un auteur, « avec tant de désordre et de précipitation, que le ruisseau se trouva incontinent plein de ceux qui s'étaient noyés, et qui, dans leur malheur, servirent de pont à leurs compagnons. On dit que le carnage fut si grand en cet endroit, que les eaux de la Warf en devinrent toutes rouges. »

Le jeune roi se distingua dans cette terrible journée par une valeur extraordinaire qui ne contribua pas peu à maintenir ses troupes dans la résolution de vaincre ou de perdre la vie pour lui. Mais, enfant de la guerre civile, il ne déploya pas moins de cruauté que de bravoure, et arrivé à York, il fit remplacer les têtes du duc d'York et du comte de Salisbury plantées sur les murailles de cette ville, par celles du comte de Devonshire et de plusieurs seigneurs lancastriens, égorgés de sang-froid après la bataille.

Marguerite d'Anjou n'avait pas, cette fois, pris part à l'action; elle était restée à York, auprès de son époux, dont l'état maladif empirait chaque jour. Elle se retira avec Henri VI et le prince de Galles, d'abord à Newcastle, puis au château d'Alnwick, et de là à Berwick, qu'elle livra au gouvernement écossais pour obtenir son assistance. C'était là une mauvaise action, dont elle ne devait pas tirer profit,

car les forces de l'Écosse étaient alors paralysées par une de ces longues minorités dont elle eut tant à souffrir au XVe siècle. Aussi ne tarda-t-elle point à aller réclamer en France une assistance plus efficace.

Débarquée sur les côtes de Bretagne, au printemps de 1462, la malheureuse princesse reçut du duc François II un présent de soixante-douze mille francs, et quitta bientôt la cour de ce vassal pour se rendre à celle du monarque, son suzerain. Louis XI l'accueillit avec bienveillance, mais, comme on sait, d'humeur peu chevaleresque, il n'était nullement disposé à prêter à sa cousine germaine une assistance gratuite. Ce fut seulement après avoir reçu de la reine d'Angleterre la promesse de lui livrer Calais qu'il consentit à ce que le sénéchal de Normandie, Henri de Brézé, la reconduisît en Angleterre à la tête de deux mille combattants, comptant également pour une bonne fortune que ce vieux gentilhomme, qu'il n'aimait pas, y pérît ou qu'il fût victorieux. Marguerite d'Anjou, après avoir échappé à la flotte anglaise ainsi qu'à une formidable tempête, aborda à Berwick (octobre 1462). Là, entourée bientôt de nombreux volontaires écossais et de partisans de la maison de Lancastre, elle put croire un instant que la fortune allait repasser de son côté. Son illusion fut de courte durée, et, le 15 mai 1463, lord Montague, frère du comte de Warwick, lui fit éprouver une déroute complète près d'Hexham. Tous les prisonniers de distinction, entre autres le duc de Somerset, furent décapités par les yorkistes.

Nouvelle captivité de Henri VI (1464) ; mariage d'Edouard IV (1465) ; mécontentement de Warwick.

Marguerite s'était sauvée avec son fils dans une forêt où elle tâchait de se cacher, lorsqu'elle fut attaquée, au milieu de la nuit, par des voleurs qui la dépouillèrent de tous ses diamants. Le partage d'un si riche butin excita entre eux une querelle dont la reine profita pour s'échapper avec son fils, et s'enfoncer au plus épais du bois. Elle erra ainsi quelque temps, épuisée de faim et de fatigue, accablée de douleur et d'effroi. En cet état, elle aperçut un voleur qui venait

à elle l'épée à la main; ne voyant aucun moyen de l'éviter, elle prit la résolution de se fier à sa générosité. Elle s'avança vers lui, et, lui présentant le jeune prince qu'elle tenait entre ses bras : « Sauve, lui dit-elle, le fils de ton roi ! » Le voleur, chez qui sa vie dépravée n'avait pas étouffé tout sentiment, fut touché de la confiance que Marguerite lui marquait et se dévoua au soin de la défendre. Il la tint quelque temps cachée dans la forêt, et à la fin la conduisit sur les côtes de la mer, d'où elle put se réfugier en Flandre. Arrivée au port de l'Écluse, elle s'y mit sous la protection du comte de Charolais, bien qu'elle nourrît contre le duc Philippe le Bon, son père, un profond ressentiment, parce qu'il avait signé une trêve avec Édouard IV, comme roi d'Angleterre. On lui avait entendu dire alors que si le duc de Bourgogne tombait jamais en son pouvoir, elle se ferait place pour passer entre sa tête et son corps. Philippe le Bon le savait; il n'oublia pas néanmoins avec elle sa galanterie accoutumée, la reçut honorablement à Hesdin et la défraya avec toute sa suite pendant le séjour qu'elle fit dans les Pays-Bas : mais il l'invita à continuer sa route pour ne pas exciter les plaintes d'Édouard IV, et Marguerite alla s'établir dans le Barrois, qui appartenait à son frère.

Henri VI ne s'était pas enfui dans la même direction que la reine, et, tandis que cette princesse se dirigeait vers le nord, lui, tournant ses pas vers l'ouest, avait cherché un asile parmi les habitants du Lancashire et du Westmoreland, population toujours sincèrement dévouée à ses intérêts. Leur fidélité parvint à le soustraire, pendant quelque temps, aux recherches des yorkistes : mais il fut enfin trahi par la perfidie d'un moine d'Abingdon, et pris, dans le comté d'York, au moment où il se mettait à table (juillet 1463). Le comte de Warwick le fit attacher sur un cheval, les pieds liés sous le ventre de sa monture, et promener trois fois autour d'un pilori, criant lui-même à haute voix : « Trahison! trahison! contemplez le traître! » Quelques misérables s'oublièrent même jusqu'à frapper le pauvre roi comme il passait devant eux. Henri se contenta, pour toute réponse, de ces simples paroles : « En vérité, en vérité, vous avez tort

de frapper l'oint du Seigneur. » Après quoi il fut confiné à la Tour.

Après la bataille d'Hexham, les conseillers d'Édouard IV le pressèrent de penser au mariage, afin de pouvoir laisser la couronne à sa postérité. Il se décida pour Bonne de Savoie, sœur de la reine de France, et chargea le comte de Warwick d'aller demander sa main. La demande accueillie, Louis XI nomma le comte de Dammartin son ambassadeur auprès du roi d'Angleterre, pour régler avec lui les derniers arrangements relatifs à cette grande affaire. Mais déjà l'amour avait fait contracter à Édouard des liens qui ne lui permettaient plus de conclure une union politique.

Pendant que le comte de Warwick pressait en France la conclusion de la négociation confiée à son habileté, Édouard IV, se trouvant un jour dans le comté de Northampton, tout près de la résidence de Grafton, voulut aller y rendre visite à Jaqueline de Luxembourg, duchesse de Bedford, qui, après avoir perdu l'illustre régent de France, avait épousé en secondes noces un simple chevalier, Richard Woodvile. Elle avait eu de ce dernier mariage, entre autres enfants, une fille nommée Élisabeth, qui avait épousé le chevalier Grey, et qui étant devenue veuve s'était retirée dans la maison paternelle. Élisabeth avait vu les biens de son mari confisqués, à cause de l'attachement de celui-ci à la maison de Lancastre, pour laquelle il avait perdu la vie. La visite du roi lui parut une occasion d'obtenir restitution; elle vint se jeter à ses pieds, lui demandant pitié pour ses enfants. Le roi fut profondément touché des charmes de la belle suppliante. La résistance qu'il rencontra changea son caprice en passion, et il s'unit à elle par un mariage secret. Lorsque la captivité de Henri VI eut semblé rendre la couronne inébranlable sur sa tête, il voulut que sa femme la partageât, et fit sacrer Élisabeth en grande pompe (1465).

L'élévation d'Élisabeth Woodvile causa un double dépit au comte de Warwick qu'elle froissait comme ambassadeur, puisqu'elle faisait avorter la négociation entamée par lui avec la cour de France; comme chef de la puissante famille

des Nevill, puisque ceux-ci allaient voir leur influence, jusque-là irrésistible, supplantée par celle des parents de la reine. En effet, les trois frères Nevill étaient accoutumés à se considérer comme les maîtres du roi et du royaume. George, évêque d'Exeter, le plus jeune des trois, avait reçu les sceaux à l'avénement d'Édouard, et venait d'être promu au siége archiépiscopal d'York. Le second, le lord Montague, était gouverneur des marches orientales d'Écosse, et, avec le titre de comte de Northumberland, il avait obtenu les biens des Percy. Le comte de Warwick, le troisième, remplissait à la fois les fonctions de premier ministre et de général en chef. Il avait la garde des frontières de l'ouest, la charge de chambellan et le gouvernement de la ville de Calais, poste le plus lucratif et le plus important que pût donner le souverain. Mais bientôt on vit le chevalier Woodvile, père d'Élisabeth, élevé à la dignité de comte de Rivers, et Antoine Woodvile, son fils, épouser la fille unique de lord Scales, la plus riche héritière du royaume. Cela ne causa pas peu de jalousie aux grands, particulièrement au duc de Clarence, qui ne put s'empêcher de savoir mauvais gré au roi son frère de ce qu'il n'avait pas pensé à lui, pour lui procurer un si riche parti. En 1467, l'archevêque d'York se vit enlever la charge de grand chancelier, qui lui fut ôtée en faveur de l'évêque de Bath et Wells, l'un des plus zélés partisans de la reine. Si lord Montague, autre frère de Warwick, ne fut point dépouillé du gouvernement des comtés du nord, il le dut uniquement à ce qu'il était, de tous les Nevill, le moins hostile à la famille de la reine. Le comte Rivers, au contraire, père d'Élisabeth, outre la charge de grand trésorier qu'il avait déjà, fut encore revêtu de celle de grand connétable, c'est-à-dire qu'il concentra dans ses mains deux des plus importantes charges de la couronne.

Ce fut à la fin de 1468 ou au commencement de 1469 que le comte, décidé à renverser le monarque élevé par ses mains, fit entrer dans ses projets ses deux frères, lord Montague et l'archevêque d'York, le premier toutefois avec beaucoup de peine. Il s'adressa ensuite au duc de Clarence,

l'aîné des frères d'Édouard IV, mécontent de ce que le roi n'avait encore rien fait pour lui que de lui donner son vain titre de duc. Warwick lui promit sa fille aînée en mariage, avec une dot très-considérable. Rien pourtant ne transpira du complot. Les deux princes, comme on le voit par diverses pièces du recueil des actes publics de Rymer, résidèrent en Angleterre pendant la plus grande partie de 1469, et même s'y trouvèrent dans les bonnes grâces du roi, qui se repentant d'avoir trop négligé Warwick le fit grand sénéchal du pays de Galles, et confia à Clarence le plus important de tous les gouvernements, celui d'Irlande.

Au commencement d'octobre éclata dans le comté d'York une sédition que tous les historiens attribuent aux intrigues secrètes des deux frères de Warwick, mais dont voici le motif apparent. Les paysans du Yorkshire, qui demeuraient aux environs de l'hôpital Saint-Léonard, se plaignaient de ce que les redevances levées pour cet établissement à raison d'un certain nombre de mesures de blé par charrue, et qui, dans l'origine, avaient été destinées à de pieux usages, tournaient au profit des administrateurs. Ils refusèrent de payer plus longtemps la contribution exigée d'eux, et prirent les armes au nombre de quinze mille. Lord Montague les battit, fit décapiter leur chef; mais loin de les poursuivre avec acharnement, laissa leurs bandes se reformer sous deux nouveaux chefs, Henri Nevill et Fitz Hugh, alliés par le sang à la puissante maison de Nevill. Les rebelles, sous leur direction, attaquèrent l'armée royale commandée par le comte de Pembroke, l'écrasèrent à Edgecote et tuèrent son chef. A Grafton-Court ils se saisirent du comte de Rivers, père de la reine, et de son fils John qu'ils décapitèrent. Le mouvement s'arrêta là et tomba de lui-même, après un pardon général qu'Édouard se crut obligé d'accorder.

Cet événement l'avait fort abattu. Il se laissa entourer et comme tenir en charte privée par Clarence, Warwick et l'archevêque d'York, recevant d'eux les marques extérieures d'un profond respect, mais en réalité étant leur captif, et l'Angleterre offrit alors le spectacle étrange de deux rois rivaux, tous deux privés de leur liberté, Henri à la Tour,

Édouard dans le Yorkshire. Il est vrai qu'Édouard s'affranchit bientôt de cette tutelle, grâce, suivant quelques-uns, à l'intervention du lord maire et des bourgeois de Londres dont le duc de Bourgogne avait, par de pressants messages, ranimé les sympathies.

L'année suivante (1470), une nouvelle révolte dirigée par sir Robert Wells, fils du lord de ce nom, éclata dans le Lincolnshire. Édouard somma le père de faire rentrer son fils dans le devoir ; mais, soit impuissance, soit mauvais vouloir, cet ordre ne fut pas exécuté, et le père expia par sa mort le crime du fils. Marchant en personne contre les insurgés, Édouard IV les défit (12 mars 1470) à Elsingham, dans le comté de Rutland. Leur chef déclara, avant de monter sur l'échafaud, qu'il avait agi à l'instigation de Warwick et de Clarence. Ceux-ci se hâtèrent de passer en France; ils abordèrent, non à Calais dont les repoussa le lieutenant de Warwick, demeuré fidèle à Édouard IV, mais à Harfleur.

Édouard IV détrôné (1470) et rétabli (1471).

L'intime alliance qui unissait le duc de Bourgogne au roi d'Angleterre, faisait de celui-ci un ennemi de la France; Louis XI avait donc tout intérêt à lui susciter des embarras. C'est dans cette vue que depuis l'ambassade de Warwick en France, il avait conservé avec celui-ci les plus étroites relations, flattant sans relâche sa vanité et lui adressant les présents les plus considérables. Quand il vit son irritation contre Édouard IV, il crut possible de le réconcilier avec la reine Marguerite, et de l'engager à rendre la couronne à cette maison de Lancastre, dont la ruine avait été surtout son ouvrage. Warwick lui-même avait eu cette pensée en venant en France ; on a encore la lettre où il déclare cette intention à ses deux frères. Ce changement de parti ne saurait être trop flétri, même pour un temps où les grands seigneurs, se regardant comme à peu près indépendants, se croyaient tenus à peu de foi envers leur souverain. Warwick avait d'abord trahi le roi Henri VI, et pour trahir maintenant le roi Édouard qui l'avait comblé de bien-

faits, il s'alliait aux ennemis de son pays. En présence de tels faits, on oublie la vaillance, l'habileté du faiseur de rois, pour ne se rappeler que sa soif insatiable de pouvoir et de richesse, que son indomptable orgueil.

Voici les principales stipulations du traité conclu sous les auspices de Louis XI, entre Warwick et Marguerite : 1° le comte replacerait Henri VI sur le trône ; 2° l'administration resterait entre les mains de ce seigneur et celles du duc de Clarence pendant la minorité d'Édouard, fils de Henri VI ; 3° ce jeune prince épouserait, ce qu'il fit aussitôt, Anne, seconde fille de Warwick, et, au défaut d'enfants mâles issus de ce mariage (c'était introduire en Angleterre cette loi salique si énergiquement repoussée par Édouard III et les parlements), la couronne passerait au duc de Clarence, à l'exclusion formelle du roi Édouard IV et de sa postérité.

Cependant le roi d'Angleterre, malgré les avertissements réitérés de Charles le Téméraire, s'endormait dans la plus complète sécurité ; pour tout préparatif il chargeait lord Montague, frère de Warwick, de lever des troupes à la tête desquelles ce puissant chef des comtés du nord devait passer du côté de la rose rouge. Il savait que l'invasion aurait lieu au sud, et il se tenait dans le nord. Une tempête dispersa sa flotte et celle du duc de Bourgogne, son allié, qui gardaient la mer, et le comte de Warwick, parti du Havre, débarqua librement à Darmouth (14 septembre 1470). Le faiseur de rois avait toujours été le favori du peuple ; son exil l'en avait rendu l'idole ; une ballade n'était populaire dans les villes et les villages que lorsqu'elle répétait ses louanges, et il n'y avait point de spectacle goûté de la foule qui ne fît allusion à ses infortunes et à sa vaillance. Les comtés du sud se déclarèrent aussitôt pour lui et il n'y eut même pas de lutte. Le 3 octobre Édouard, jugeant tout désespéré, s'embarqua pour la Hollande. Trois jours plus tard, Warwick tirait Henri VI de la prison où il était enfermé depuis sept ans, et le 29 novembre, le parlement approuvant la révolution, déclarait Édouard traître et usurpateur.

Rien ne saurait contraster plus vivement avec l'impré-

voyance qui fit perdre à Édouard IV sa couronne, que la promptitude et l'énergie employées par lui à la reconquérir. Assez mal reçu par son beau-frère, dont il avait négligé les avis et qui redoutait de s'exposer pour lui à une attaque combinée de Louis XI et de Warwick, obligé de faire en secret tous les préparatifs nécessaires à son retour, il n'en avait pas moins réuni, dès mars 1471, plusieurs navires et près de deux mille hommes. Il partit du petit port de Veere, en Zélande, et il aborda (14 mars 1471) à Ravenspur, où avait déjà débarqué Henri IV. Assez mal reçu par les habitants du Yorkshire, il s'annonça comme venant réclamer seulement les domaines de la maison d'York récemment confisqués. Il proclamait même bien haut le droit de Henri VI, car il n'entrait jamais dans une ville sans crier : « Longue vie au roi Henri ! » A York, il lui prêta encore serment de fidélité sur le maître autel de la cathédrale. Cependant, à mesure qu'il avançait vers le midi, il voyait se grouper autour de lui un plus grand nombre d'adhérents. A Nottingham, il était à la tête de cinquante mille hommes. Aussi crut-il dès lors devoir cesser toute feinte. Il quitta la plume d'autruche que portaient les partisans du prince de Galles, fils de Henri VI, et qu'il avait arborée lui-même, pour reprendre la rose blanche et le titre de roi. A Coventry, il fut rejoint par le duc de Clarence, jeune homme léger, qui avait cédé à quelques mouvements de dépit contre le roi son frère, mais qui, du moment où il n'avait plus espéré succéder à Henri VI, s'était souvenu qu'il était York et devait combattre Lancastre. Toutefois, si les portes de Londres restaient fermées à Édouard, son triomphe n'était pas certain. Mais, dit le chancelier Thomas More, plusieurs causes faisaient pencher en sa faveur les habitants de la capitale : beaucoup de commerçants qui lui avaient prêté des sommes considérables ne voyaient d'autres moyens, pour en être payés, que son rétablissement, et les jolies bourgeoises qu'il avait courtisées s'efforçaient de décider leurs maris et leurs amis en faveur du galant monarque. Outre ces singuliers auxiliaires, Édouard trouva un appui inattendu dans le plus jeune frère de Warwick, dans l'archevêque d'York, à qui le gouverne-

ment de Londres était confié, et qui lui en facilita l'entrée. Ce même prélat avait, peu de jours auparavant, promené dans les rues, pour ranimer l'enthousiasme des lancastriens, le pauvre Henri VI. L'infortuné roi tomba alors, pour la dernière fois, aux mains de ses ennemis.

Les armées d'Édouard et de Warwick en vinrent aux mains près de Barnet, douze kilomètres de Londres, le jour de Pâques, 14 avril 1471. La lutte dura de six heures du matin à midi, et fut des plus acharnées. Édouard IV qui, ordinairement, prescrivait d'épargner les soldats, avait défendu de faire aucun quartier. Warwick, de son côté, avait repoussé tout accommodement. Clarence lui ayant offert sa médiation, « Va dire à ton maître, avait-il répondu au messager de son gendre, que Warwick, fidèle à sa parole, est un autre homme que le faux et parjure Clarence. » Aussi vit-on, dès le début, le faiseur de rois, à pied, l'épée à la main, charger les yorkistes avec son impétuosité ordinaire, et se surpasser lui-même, pour décider la journée en sa faveur. Le roi, d'autre part, déploya la même intrépidité qu'à Towton, et le succès semblait incertain, lorsque le grand comte et son frère Montague tombèrent au plus épais de la mêlée, et leur mort décida la déroute des lancastriens.

Du reste les incidents de cette bataille, comme tous ceux qui ont signalé les principales rencontres de la guerre des deux roses, sont fort controversés. Suivant quelques-uns Warwick aurait péri, non dans la mêlée, mais en cherchant à se réfugier dans un bois : son frère Montague serait mort, non sous les coups des yorkistes, mais sous ceux de ses propres soldats dont il aurait excité le ressentiment en arborant tout à coup la rose blanche. Édouard IV avait pour signe de ralliement un soleil, Warwick une étoile rayonnante. La confusion était facile, et les troupes de Warwick se méprenant traitèrent en ennemi un corps nombreux que commandait le comte d'Oxford. Ce corps se serait dispersé en criant « trahison! » et en entraînant dans sa fuite le reste de l'armée.

Bien que la mort de Warwick valût mieux pour Édouard IV

que la plus éclatante victoire, il lui restait encore un adversaire qui n'était pas à mépriser. L'indomptable, l'infatigable Marguerite avait levé en France des troupes, à la tête desquelles elle débarqua à Weymouth le jour même de la bataille de Barnet. Le premier événement qu'elle apprit, ce fut le résultat de cette funeste affaire. Elle fut un instant accablée par cette nouvelle, et chercha pour elle et pour son fils un asile à l'abbaye de Beaulieu, dans le Hampshire. Mais le souvenir que les yorkistes n'avaient pas toujours respecté les lieux saints, les conseils plus hardis des seigneurs lancastriens échappés au désastre de Barnet rendirent à cette âme intrépide toute sa fermeté. Le 4 mai 1471, près de Tewksbury, non loin du confluent de l'Avon et de la Severn, Marguerite, qui voulait passer ce fleuve pour entrer dans le pays de Galles, fut atteinte par ses ennemis. C'était la deuxième fois qu'elle les affrontait sur un champ de bataille. Les lancastriens, d'abord vainqueurs, furent à la fin, par la trahison ou la lâcheté de lord Wenlock, complétement battus. Le duc de Somerset, leur chef, fendit bien, d'un coup de hache, la tête de ce misérable qui s'était refusé à charger dans le moment prescrit, mais le mal était irréparable. Plus de trois mille des partisans de la rose rouge périrent dans la mêlée. Le lendemain plusieurs furent arrachés d'une église où ils s'étaient réfugiés, et décapités, entre autres leur jeune général, dont le père avait eu le même sort après la bataille d'Hexham, et dont le grand-père avait succombé au premier combat de Saint-Albans.

Édouard IV avait mis à prix la tête du prince de Galles. Le fils de Marguerite, alors âgé de dix-huit ans, et chez qui se révélait déjà tout le caractère de sa mère, ne tarda pas à être amené devant lui. « Comment avez-vous eu la présomption, lui demanda le vainqueur irrité, d'entrer dans mon royaume, bannières déployées? — Pour recouvrer, lui répondit le jeune prince, l'héritage de mon père. » Édouard, sans rien répliquer, le repoussa, ou, comme d'autres le disent, le frappa au visage de son gantelet de fer ; et à l'instant, le fils de Henri VI fut mis à mort par les

ducs de Clarence et de Glocester, par les lords Dorset et Hastings, ou, en leur présence, par leurs chevaliers.

Quant à Marguerite d'Anjou, elle tomba également au pouvoir d'Édouard IV, qui l'envoya à la Tour de Londres rejoindre son mari. Ce dernier ne survécut que peu de jours à son fils et expira le 21 mai, à l'âge de cinquante ans : prince dépourvu de toutes les qualités qui conviennent à un roi, mais de mœurs pures et que le moyen âge eût placé au rang des saints pour ses longues souffrances. Les papes du xve siècle refusèrent cette consolation aux instances de la maison de Lancastre, et malgré la croyance du peuple aux miracles opérés sur la tombe du martyr. En effet, la plupart des historiens disent que la mort de Henri VI fut violente, et l'odieux de cet assassinat a porté principalement sur le duc de Glocester; mais les preuves manquent, et Richard III a bien assez de ses crimes avérés.

Dernières années d'Édouard IV; traité de Pecquigny (1475); supplice de Clarence (1478).

Henri VI et son fils descendus au tombeau, Marguerite d'Anjou captive à la Tour, Henri Tudor de Richmond, le seul rejeton de la maison de Lancastre, retenu par le duc de Bretagne dans les prisons de Vannes, que pouvait craindre Édouard IV? Il se livra donc sans mesure à son penchant pour la galanterie et les plaisirs de la chasse, négligeant les affaires, dont il ne s'occupait qu'autant que le permettait son indolence toujours croissante. Aussi les douze dernières années de son règne ne furent-elles marquées que par deux événements importants, le traité de Pecquigny et la condamnation de Clarence.

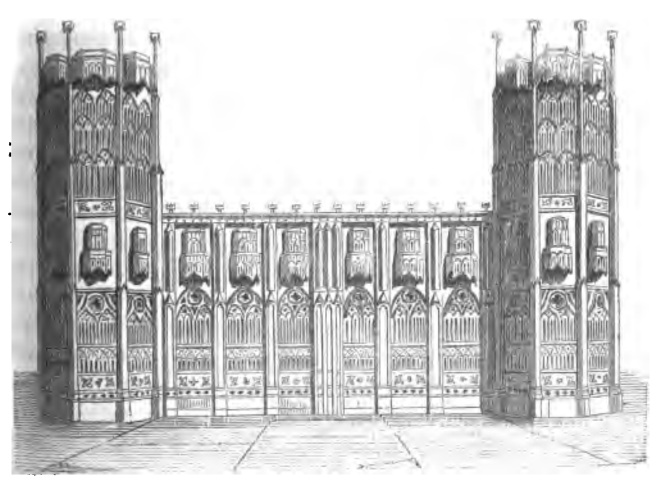
Nous ne raconterons pas l'expédition du roi d'Angleterre en France, expédition manquée par la faute de Charles le Téméraire, et nous nous contenterons de rappeler que dans une entrevue à Pecquigny, sur les bords de la Somme, Édouard IV et Louis XI signèrent, le 29 août 1475, une trêve de sept ans. La plus entière liberté de commerce était assurée aux marchands des deux nations. Les deux rois promettaient de s'assister réciproquement, de se défendre au

besoin l'un l'autre contre leurs sujets rebelles ; ils s'unissaient par le mariage de leurs enfants. Enfin, Louis promettait : 1° une somme immédiate de trois cent quatre-vingt-dix mille francs ; 2° une pension viagère de trois cent mille francs ; 3° une rançon de cinquante mille francs pour Marguerite d'Anjou. L'infortunée princesse revint à ce prix en France, où elle mourut en 1482 : héroïne digne d'un époux qui lui eût ressemblé, plus recommandable néanmoins par sa fermeté dans l'adversité que par sa modération dans la bonne fortune.

Quant au duc de Clarence, il n'avait jamais pu regagner l'amitié de son frère, même par sa trahison à Barnet. La violence de son caractère, sa légèreté, son ambition lui suscitèrent un grand nombre d'ennemis, parmi lesquels la reine et surtout le farouche duc de Glocester. Il y avait même entre ces deux frères un motif particulier de haine. Clarence, marié à la fille aînée du faiseur de rois, prétendait garder pour lui l'immense héritage des Nevill, tandis que Glocester, qui venait d'épouser Anne, seconde fille de Warwick, et veuve du malheureux prince de Galles, voulait entrer en partage de la succession, ce qu'il finit par obtenir. Pour le perdre, ses ennemis cherchèrent à l'exaspérer et à lui arracher ainsi quelque parole, à lui faire commettre quelque action imprudente. Un de ses amis fut décapité pour un mot de colère contre le roi. Un de ses chapelains, accusé de magie, fut également puni de mort. Le duc, comme on l'avait prévu, s'emporta. Ses propos violents, joints à d'actives démarches pour obtenir la main de la princesse Marie, fille et héritière de Charles le Téméraire, ce qui aurait fait de lui un des plus puissants princes de l'Europe, décidèrent le roi à l'enfermer à la Tour ; Édouard l'accusa lui-même de haute trahison devant le parlement, et demanda contre lui la peine la plus forte. Clarence fut condamné (1478) à être décapité. Son frère recula cependant devant l'idée d'une exécution publique. Le duc resta à la Tour, et dix jours après on publia qu'il venait d'y mourir. On ne sut jamais de quel genre de mort il périt ; mais le bruit ridicule se répandit qu'il avait été, sur sa demande, noyé dans un tonneau de vin

de Malvoisie. Il laissait un fils, Édouard, comte de Warwick, dont plus tard Henri VII devait faire tomber la tête.

Édouard IV ne survécut que cinq ans à sa victime; il mourut le 9 avril 1483, âgé de quarante-deux ans. Il en avait régné vingt-deux. Quelques-uns ont accusé, mais sans preuves, le duc de Glocester de l'avoir empoisonné. L'opinion la plus accréditée est qu'Édouard fut victime d'un de ces excès de table qui substituèrent de bonne heure une corpulence hideuse à ses beaux traits et à sa taille élégante. Affable envers tous, notamment envers les bourgeois de Londres qu'il appelait à sa table, quand il ne leur envoyait pas de sa venaison, ou dont il tenait les enfants sur les fonts baptismaux, Édouard était d'une valeur à toute épreuve, et gagna toutes les batailles où il commanda; mais il souilla sa gloire par son indolence, ses mœurs dépravées, et par une humeur sanguinaire qu'expliquent, sans la justifier, les guerres civiles au milieu desquelles il vécut. Peu de princes ont été plus magnifiques dans leurs vêtements, plus licencieux dans leurs amours. Son tombeau se voit encore dans une des chapelles basses de Westminster.



TOMBEAU D'ÉDOUARD IV.

Glocester protecteur; meurtre des fils d'Édouard; Richard III (1483-1485).

A la mort d'Édouard IV, les parents de la reine, Élisabeth Woodvile, tenaient le premier rang à la cour. Son père avait été élevé à la dignité de comte de Rivers; son frère aîné avait épousé la plus riche héritière du royaume; un autre de ses frères fut sur le point d'obtenir la main d'une sœur du roi d'Écosse, et, devenu comte de Rivers à la place de son père décapité par les paysans du Yorkshire, fut nommé gouverneur du prince de Galles. Des enfants qu'elle avait eus de son premier mari, l'aîné, Thomas Grey, fut fait marquis de Dorset, gouverneur de la Tour, et garde des trésors du roi. Richard Grey, son frère, fut élevé à la dignité de baron, et eut une charge considérable auprès du prince de Galles. Un grand nombre de personnages obscurs avaient reçu par son crédit le titre de lord, et son influence avait comme banni l'ancienne noblesse de la cour, où l'on ne voyait presque plus que des seigneurs de nouvelle création, tous attachés à ses intérêts. Il en était à peu près de même dans tous les emplois publics. Aussi ne tarda-t-il pas à se former deux partis dans l'État, celui de l'ancienne noblesse abaissée avec les Nevill, celui de la nouvelle noblesse triomphant avec les Woodvile. L'ancienne noblesse avait cependant à la cour trois illustres représentants : Henri Stafford, duc de Buckingham; William Hastings, et Thomas Stanley. Le premier, d'une très-ancienne maison, avait encore l'avantage de descendre d'une fille du duc de Glocester, le plus jeune des fils d'Édouard III, et allait être fait grand connétable. Bien que beau-frère d'Élisabeth, il ne lui en était pas moins hostile. Le lord Hastings était grand chambellan. Le roi avait pour lui une affection particulière, à cause de sa fidélité maintes fois éprouvée. Ce seigneur, très-attaché, comme Stanley, à Édouard et à ses enfants, n'aimait ni la reine ni cette noblesse nouvelle qu'elle formait autour du trône et qui, par son éclat emprunté, croyait déjà éclipser les vieux noms. Le frère du roi, le duc de Glocester, était assez embarrassé entre les deux partis, qu'il ménageait l'un pour le présent,

l'autre pour l'avenir ; il montrait en public beaucoup de déférence à la reine, et en secret faisait des avances à tous ses adversaires.

Voilà quel triste spectacle de divisions et de haines offrait la cour au milieu de laquelle grandissaient les nombreux enfants d'Édouard, ses deux fils, Édouard, prince de Galles, âgé d'un peu plus de douze ans; Richard, duc d'York, âgé de onze ans, et ses six filles.

Des quatre fils de Richard, duc d'York, tué au pont de Wakefield en 1460, trois étaient remarquables par leur grande beauté ; mais le plus jeune, Richard, duc de Glocester, était bossu, boiteux même, si l'on en croit quelques-uns, et n'avait pas l'âme moins laide que le corps. Tel était l'homme qui, avec une déplorable habileté et une dissimulation profonde, allait profiter de la rivalité des deux factions entre lesquelles se partageait la cour pour usurper la couronne.

Lorsque Édouard IV expira, son fils aîné était au château de Ludlow, sur les frontières du pays de Galles, sous la garde du comte de Rivers, son oncle maternel, homme distingué à qui l'Angleterre est redevable de l'introduction de l'imprimerie. Celui-ci, en apprenant la mort de son beau-frère, partit pour Londres avec son pupille, sans l'entourer d'une armée comme l'aurait souhaité la reine, qui n'osa, pour cette première mesure, passer par-dessus l'opposition d'Hastings. Celui-ci, en effet, craignait qu'avec cette armée les Woodvile ne se rendissent maîtres absolus du pouvoir. Richard se hâta d'aller au-devant du roi ; il rencontra Rivers à Northampton, l'accueillit bien, mais le lendemain, en entrant à Stony-Stratford, il le fit arrêter avec sir Richard Grey, un des fils de la reine. Édouard V, saisi de douleur en voyant cet acte de violence, ne put retenir ses larmes. Glocester se jeta à ses genoux, lui fit les plus fortes protestations d'attachement, et l'assura qu'il n'avait agi ainsi que pour sa sûreté.

Quand la reine apprit que son frère était arrêté et le roi au pouvoir de Glocester, pressentant les tragédies qui allaient suivre, elle se retira aussitôt, dès le milieu de la nuit, dans

le sanctuaire de Westminster, avec son second fils, Richard, duc d'York, ses six filles et le marquis de Dorset. Le 4 mai, le jeune roi entra dans la capitale avec une pompe convenable. Richard, à cheval devant lui, la tête découverte, le désignait aux acclamations de la foule. En attendant le 22 juin, jour fixé pour le couronnement, le roi fut transféré à la Tour, et Glocester, nommé protecteur, prit les titres pompeux de « frère et oncle de rois, protecteur et défenseur, connétable, et lord grand amiral d'Angleterre. »

Tant que Richard n'avait paru qu'aspirer au protectorat et au plaisir d'humilier les Woodvile, les lords Hastings et Stanley l'avaient appuyé. Mais ils commencèrent à entrer en défiance quand ils le virent sommer la malheureuse reine de lui livrer le duc d'York, sous le prétexte spécieux de le loger avec son frère aîné dans le palais royal de la Tour. Le 13 juin, un conseil fut tenu pour régler le cérémonial du couronnement. Les lords Hastings et Stanley y étaient présents avec plusieurs prélats. Richard, affectant une gaieté extraordinaire, pria l'évêque d'Ély d'envoyer chercher un plat de fraises pour le déjeuner, et il quitta le conseil pendant une heure. Quand il rentra, sa physionomie était changée, triste, menaçante. Au bout de quelques instants, il rompit le silence en s'écriant : « Que méritent ceux qui ont comploté de me donner la mort, à moi, qui suis naturellement et légalement le protecteur du roi ? — Ils méritent, répondit Hastings, d'être punis comme d'infâmes traîtres. — C'est cette sorcière, la femme de mon frère, reprit Glocester dissimulant encore, elle et toute sa race. » Cette réponse n'était pas très-désagréable à Hastings, ennemi mortel des Woodvile, qui ajouta : « C'est vraiment un crime infâme, s'il est prouvé. » Après une pause, le protecteur retroussa la manche de son habit, et montra au conseil son bras gauche presque desséché (il l'avait ainsi depuis l'enfance), en s'écriant : « Voyez ce que cette sorcière et la malheureuse Shore (c'était la maîtresse d'Hastings) ont fait par leurs sortiléges. Elles ont réduit mon bras en l'état où vous le voyez, et tout le reste de mon corps aurait été bientôt de même, si, par la protection de Dieu, leur

infâme complot ne m'eût pas été découvert. » Puis, se tournant vers lord Hastings : « Oui, traître! ajouta-t-il ; c'est vraiment un crime infâme et je me servirai de ta réponse contre toi, en dépit de tes *si* et de tes *mais.* » A ces mots, il frappa la table de son poing ; un homme, qui était en faction à la porte, en dehors de l'appartement, s'écria à ce signal : « Trahison ! » et des gens armés se précipitèrent dans la salle du conseil. Richard dit alors à Hastings : « Je t'arrête, traître ! » Stanley et les autres lords suspects au protecteur furent envoyés dans différentes prisons. Le duc conseilla à Hastings de se confesser promptement : « car, par saint Paul, dit-il, je ne dînerai pas que je n'aie vu tomber ta tête. » Il était inutile à Hastings de demander le motif de cette sentence. Il fit venir un prêtre et se confessa à la hâte; le protecteur était pressé. Il fut conduit sur une pelouse voisine de la chapelle de la Tour. On lui fit placer la tête sur une longue pièce de bois qui s'y trouvait par hasard, et on la lui trancha, sans même lui avoir expliqué quel était son crime. Le même jour, le comte Rivers, sir Richard Grey et quelques autres seigneurs avaient été égorgés au château de Pomfret, dans le Yorkshire, par un émissaire de Glocester. Trois jours après ces diverses exécutions, Élisabeth consentait à remettre à une députation de lords, ayant le cardinal de Canterbury à sa tête, son second fils, Richard, qui fut conduit du sanctuaire de Westminster à la Tour, et tandis que son cœur maternel était déchiré par les plus poignantes angoisses, les deux frères ne songeaient qu'au bonheur de se trouver réunis.

Débarrassé des hommes qui auraient pu mettre obstacle à ses projets, des parents et des amis d'Édouard V, le protecteur commença une nouvelle campagne, cette fois contre son frère, le roi défunt, faisant retracer partout le tableau de ses mauvaises mœurs, afin d'en tirer bientôt cette conclusion que ses fils n'étaient pas légitimes. D'abord, il ordonna à ses courtisans ecclésiastiques d'infliger une pénitence publique à Jeanne Shore, femme d'un riche bourgeois de Londres, qui avait été la maîtresse chérie du feu

roi, puis était devenue celle de lord Hastings. « Elle était belle, dit Thomas More, et cependant elle plaisait moins par sa beauté que par son amabilité, car elle avait de l'esprit naturel et savait bien lire et écrire ; elle avait la réponse prête et vive, et n'était ni muette ni bavarde. Le roi eut bien des maîtresses, mais il aima véritablement celle-ci, et, pour dire la vérité, elle n'abusa jamais de la faveur dont elle jouissait pour nuire à qui que ce fût, mais s'en servit souvent pour rendre bien des services. » Après s'être vu enlever son argenterie et ses bijoux, de la valeur de trois mille marcs, que Richard s'appropria, Jeanne Shore, en chemise, les pieds nus, portant dans ses mains un cierge allumé et précédée de la croix, fut forcée de parcourir les rues de la capitale, suivie d'un immense concours de peuple. Elle acheva ses jours dans l'indigence.

Cette exécution était une première flétrissure pour la mémoire de son frère. Le 19 juin, il alla plus loin et fit prêcher un sermon contre la légitimité de ses neveux par un prédicateur fameux, nommé Shaw, frère du lord maire. Le texte du discours était le passage suivant du livre de la Sagesse : « Les tiges bâtardes ne produiront pas de profondes racines. » Quant au principal argument du prédicateur, c'était qu'Édouard IV s'était engagé à épouser ou avait épousé secrètement lady Éléonore Butler, avant la célébration de son mariage avec Élisabeth Woodvile ; que le second mariage était donc nul, et que les enfants qui en étaient issus étaient illégitimes. Stillington, évêque de Bath, créature déhontée du protecteur, déclara qu'il avait célébré le premier mariage ou les fiançailles. Il ne rougit même pas d'y ajouter une odieuse et injuste accusation contre la duchesse douairière d'York, la propre mère de Richard, encore vivante, et dont il prétendit que les enfants étaient illégitimes, en faisant, bien entendu, une exception formelle en faveur du protecteur. Mais cette infamie ne fut sans doute qu'un excès de zèle du calomniateur, car nous ne voyons pas qu'il en ait été question dans la suite. La légèreté d'Édouard IV donnait quelque crédit à ces rumeurs, et il était certainement possible que Stillington, homme très-capable d'avoir

servi d'instrument aux vices d'un prince, eût pris quelque part à des intrigues dans lesquelles des promesses de mariage avaient été employées comme moyens de séduction. Cependant la cité se montrait tiède, l'usurpation n'avançait pas ; Richard voulait paraître avoir la main forcée, et rien n'annonçait que le peuple fût disposé à lui faire cette violence. Il fallut des moyens plus directs. Le duc de Buckingham se rendit à Guildhall (l'hôtel de ville), où le lord maire avait convoqué une assemblée ; il harangua la foule et lui demanda à plusieurs reprises si elle ne voulait pas pour roi cet excellent prince. L'assemblée reste muette. Il insiste ; alors quelques ouvriers payés et enivrés jettent leurs bonnets en l'air, en criant : « Vive le roi Richard ! » Le duc remercie l'assemblée, et conduit le jour suivant le maire et les aldermen de Londres au palais du protecteur, pour le supplier d'assurer le bonheur du peuple anglais en montant sur le trône. Richard reçoit cette députation avec une froideur affectée et proteste de sa fidélité envers Édouard V. Le duc de Buckingham s'écrie que le salut de l'État ne peut être ajourné, et que, puisque le protecteur refuse la couronne, on saura bien en trouver un autre qui l'acceptera. Glocester alors se résigne et feint de céder au vœu populaire. « J'accepte, dit-il : aux droits de ma naissance, j'ajoute ceux d'une élection libre faite par les lords et les communes du royaume. » Cette comédie est suivie de la proclamation du protecteur comme roi, sous le nom de Richard III (22 juin 1483).

Ce 22 juin était le jour fixé pour le couronnement d'Édouard V. Richard aurait donc pu être sacré le même jour ; un reste de pudeur lui fit différer cette cérémonie jusqu'au 6 juillet. Elle eut lieu avec un grand éclat ; la duchesse de Glocester, Anne Nevill, fille du faiseur de rois, fut couronnée en même temps que son mari. On remarqua que le cortége du roi était conduit par le duc de Buckingham, arrière-petit-fils de Jean de Gaunt, et celui de la reine par la comtesse de Richmond, femme de lord Stanley, aussi arrière-petite-fille de Jean de Gaunt, par conséquent tous deux chefs de la maison de Lancastre.

Le nouveau roi ne tarda pas à quitter Londres pour parcourir diverses parties de l'Angleterre, où il chercha à se concilier l'affection des habitants en leur faisant rendre bonne et prompte justice. Afin de flatter les hommes des comtés du nord, il se fit couronner de nouveau dans la ville d'York qui se considérait comme une seconde capitale. Mais peu de temps après son départ de Londres, il avait appris qu'on s'agitait dans le midi en faveur d'Édouard V, et avant d'entrer à York, à ce qu'il semble, il aurait envoyé l'ordre de faire périr les deux jeunes princes. Il y a de grands doutes sur les divers incidents de ce drame odieux, car le récit du chancelier Thomas More est loin d'avoir toute l'authenticité désirable. Voici la tradition généralement admise. Au mois d'août 1483, Richard adressa l'ordre à Brackenbury, lieutenant de la Tour, de mettre à mort ses neveux, promptement et en secret. Cet officier refusa cette mission, mais en accepta une autre également infâme, qui était de placer les clefs et la garde de la Tour, pour vingt-quatre heures, entre les mains de sir Jacques Tyrrel, maître des écuries du roi. La nuit même de son arrivée, ce misérable, accompagné de Forest, assassin connu, et de Dighton, un de ses palefreniers, monta l'escalier qui conduisait à l'appartement des deux princes. Tandis que Tyrrel veillait au dehors, Forest et Dighton entrèrent dans la chambre, étouffèrent leurs victimes sous les couvertures, appelèrent celui qui les employait, afin qu'il vît les cadavres, et, par ses ordres, les enterrèrent au pied de l'escalier, où plus tard on a cru les découvrir.

Révolte et mort du duc de Buckingham ; Henri de Richmond ; mort de Richard III (1485).

Le bruit de la mort de ces innocentes victimes redoubla l'horreur qu'inspirait déjà Richard III et le nombre de ses ennemis. On compta même parmi eux le duc de Buckingham, ce chef du parti de l'ancienne noblesse, cet ennemi acharné des Woodvile qui avait tant contribué à l'élévation de Glocester, et que celui-ci, dans sa reconnaissance, venait de faire connétable d'Angleterre, justicier du pays de Galles,

intendant des domaines royaux dans le Herefordshire et le Shropshire. On n'a jamais su les motifs qui portèrent ce puissant seigneur à devenir, en quelques semaines, l'ennemi acharné du prince dont il était naguère le plus zélé complice. Quelques-uns ont avancé que le duc n'avait pu pardonner à Richard de lui avoir refusé l'immense héritage du comte de Hereford que s'était approprié Édouard IV. Mais il paraît que le roi ne se montra pas moins généreux à son égard sous ce rapport que sous beaucoup d'autres. Toujours est-il que même avant la mort des enfants d'Édouard, Buckingham tramait la perte de Richard III. Ces enfants morts, il tourna ses regards vers Henri de Richmond, représentant naturel des droits de la Rose rouge.

Lorsque, sous Henri IV, les Gallois se soulevèrent une dernière fois à la voix d'Owen Glendowr, le monarque anglais mit fin à l'insurrection en attirant à sa cour quelques-uns des personnages les plus marquants du pays, comme en comprimant par des mesures sévères la masse de la population. Parmi les Cambriens émigrés se trouvait un membre de la famille de Tudour, nommé Owen ab Meredith ab Tudour, qui, durant tout le règne de Henri V, vécut auprès de lui comme écuyer de son palais, plaisant fort au roi qui lui accordait beaucoup de faveurs, et daignait l'appeler *nostre chier et foyal*. Ses manières et sa belle figure firent une vive impression sur la reine Catherine de France, qui, étant devenue veuve de Henri V, épousa secrètement Owen ab Tudour ou Owen Tudor, comme on l'appelait en Angleterre. Il eut d'elle deux fils, Jasper, comte de Pembroke, et Edmond, dont le second, marié à une petite-fille de Jean Beaufort, eut à son tour pour fils, en 1458, Henri de Richmond, qui fit ses premières armes sous les ordres de son oncle, le comte de Pembroke, et dans les rangs des Lancastriens. Après la bataille de Tewksbury, le comte de Pembroke et son neveu passèrent en Bretagne, où le duc François II les retint prisonniers à Vannes, mais sans vouloir les livrer à Édouard IV.

Il restait deux représentants, par les femmes, de la maison de Lancastre : le comte Henri de Richmond, descendant

d'une petite-fille aînée, et le duc de Buckingham, descendant d'une arrière-petite-fille cadette du troisième fils d'Édouard III. Les droits du premier primaient donc ceux du second, mais étaient primés à leur tour par ceux de Richard III, qui descendait à la fois du deuxième et du quatrième fils d'Édouard III. Ce fut cet Henri de Richmond que le duc de Buckingham, le marquis de Dorset et les seigneurs les plus influents du parti lancastrien invitèrent à débarquer en Angleterre. Henri, pour mettre fin à toutes les discordes par l'union des branches d'York et de Lancastre, s'engageait à épouser la fille aînée d'Édouard IV, qui s'appelait Élisabeth comme sa mère. La reine douairière lui envoya de l'argent pour lever des troupes, et le soulèvement général fut fixé au 18 octobre. Mais les contre-temps les plus fâcheux vinrent en aide à Richard III. Quand Henri eut fait voile de Saint-Malo avec une flotte de quarante bâtiments, le temps se trouva si orageux que fort peu de navires purent le suivre, et quand il atteignit la côte de Devon, l'insuffisance de ses forces l'empêcha de débarquer. Les Gallois à peine réunis se débandèrent, et le duc de Buckingham, trahi par un serviteur chez qui il s'était réfugié, eut la tête tranchée, sans forme de procès, sur le marché de Salisbury. Quant au marquis de Dorset, Richard III mit sa tête à prix dans une proclamation où il l'accusait « de vivre ouvertement en adultère ; et non-seulement de s'être révolté contre le roi, et d'avoir eu dessein de lui donner la mort, mais aussi d'avoir contribué à la propagation damnable du vice et du péché, au déplaisir de Dieu et au grand scandale de tous les chrétiens. » Mais le fils d'Élisabeth eut le bonheur d'échapper, ainsi que les évêques d'Ély et d'Exeter et un grand nombre de seigneurs, à la rage du tyran.

Ces nombreux exilés passèrent en Bretagne, où ils rendirent hommage à Henri de Richmond, comme à leur souverain légitime, à condition qu'il prêterait serment d'accomplir les clauses convenues. Richard III sentait bien qu'il avait réprimé la révolte, mais qu'il ne l'avait pas anéantie. Pour rompre l'union des exilés et des mécontents, il voulut épouser cette même Élisabeth, sa nièce, destinée

par eux à devenir le lien entre les deux Roses. La reine douairière, en dépit de son traité avec Richmond, se laissa ébranler par l'espoir de placer immédiatement sa fille sur le trône. Lady Anne Nevill, épouse de Richard, était d'une faible santé. Élisabeth, non moins ambitieuse que sa mère, montra un empressement beaucoup trop grand pour un mariage odieux à tant de titres et laissa même percer l'impatience la plus indécente de voir arriver la fin des jours de la reine, qui, lui dit Richard, ne passerait pas le mois de février (1484). Cependant il renonça à cet hymen contre lequel la voix publique s'éleva avec tant de force, qu'il fut obligé de le désavouer.

Ce qui autorise assez la présomption que le gouvernement de Richard n'était pas plus populaire qu'il n'était légal, c'est qu'il ne se hasarda pas à faire sanctionner son autorité par le parlement, comme l'avaient fait les deux rois ses prédécesseurs, avant qu'elle lui parût suffisamment affermie par l'avortement de l'entreprise de Richmond. Ce ne fut qu'au commencement de 1485 que Richard en obtint des statuts pour établir son propre titre et proscrire ses ennemis ; pour abolir le grief des « dons gratuits *forcés*, » et opérer quelques réformes utiles dans les lois.

Mais ce prince odieux ne méritait pas que le temps lui fût laissé de faire oublier ses crimes. Henri Tudor résolut de tenter une seconde fois la fortune. N'ayant ni croix ni pile, suivant l'expression de Comines, il s'adressa à Anne de Beaujeu, qui gouvernait alors la France au nom de son frère Charles VIII. Elle lui donna quelque argent, à l'aide duquel il enrôla trois mille hommes en Normandie et en Bretagne. Il partit du port de Harfleur, et, après six jours de traversée, débarqua dans le pays de Galles, patrie de ses aïeux paternels. Il y déploya un drapeau rouge, l'ancien drapeau des Cambriens, comme si son projet eût été de soulever la population pour la rendre indépendante des Anglais. Cette race enthousiaste, sur laquelle la puissance des signes fut toujours très-grande, sans examiner si la querelle de Henri Tudor et de Richard III ne lui était pas étrangère, se rangea par une sorte d'instinct autour de son vieil éten-

dard. Le drapeau rouge fut arboré sur le Snowdon, désigné par le prétendant pour rendez-vous à ceux des Gallois qui lui avaient promis de s'armer pour sa cause ; pas un ne manqua au jour fixé. Les bardes mêmes, retrouvant leur ancien esprit, chantèrent et prophétisèrent dans le style d'autrefois la victoire des Kymrys sur l'ennemi saxon et normand. Mais il ne s'agissait pas d'affranchir les Cambriens du joug de l'étranger ; tout le fruit de la victoire devait être de placer un homme qui avait dans les veines un peu de sang gallois sur le trône des conquérants du pays de Galles.

Le 21 août 1485, Henri arriva en présence de Richard III, près du village de Bosworth, à seize kilomètres ouest de Leicester. La nuit se passa des deux côtés en préparatifs que Shakspeare a si dramatiquement décrits. Les chroniques parlent aussi de noirs fantômes qui vinrent pendant son sommeil troubler le tyran. Le lendemain, 22, au crépuscule, Richard était à cheval pour inspecter son camp. Ayant trouvé, dans les avant-postes, une sentinelle endormie, il tira son épée et lui perça le cœur en murmurant d'une voix étouffée par la colère : « Endormie je t'ai trouvée, endormie je te laisse. » Comme il passait devant la tente du duc de Norfolk, cherchant un prêtre pour se confesser, il lut ces deux vers écrits au charbon sur l'une des planches du lit de camp : « Jockei de Norfolk, pas trop d'audace, car Dickon (Richard) ton maître est vendu et payé. » Richard secoua la tête en signe d'incrédulité. Cependant le poëte anonyme avait raison : le roi était vendu. A la sommation qu'il fit à lord Stanley, en vedette sur un tertre, de venir le rejoindre, le gentilhomme répondit insolemment qu'il marcherait quand il en serait temps. Richard venait de commander qu'on punît sur le fils, qu'il gardait en otage, la trahison du père, quand les trompettes sonnèrent le signal du combat. Il s'élance sur l'ennemi, en criant : Trahison ! tue de sa main William Brandon, porte-étendard de l'armée ennemie, et pénètre jusqu'à son rival. Mais entouré de toutes parts, abandonné des siens, trahi par quelques-uns de ses principaux vassaux, il est percé de coups et tombe mort au pied du monticule d'Amyon-lays, teignant de son sang l'eau

d'un petit ruisseau qui s'échappe de la colline, et dont le paysan n'oserait boire encore aujourd'hui par un sentiment de terreur superstitieuse. Sur le bord du ruisseau était un petit bouquet d'aubépine rouge où l'un des fuyards cacha la couronne royale. C'est là qu'elle fut découverte par un valet qui courut la porter à Stanley. Ce lord la posa sur la tête du vainqueur en le saluant du nom de Henri VII, pendant que son armée chantait le *Te Deum* sur la bruyère de Redmore, théâtre du combat[1].

Le corps de Richard, nu, mutilé et tout souillé de boue, fut chargé sur un cheval, les pieds pendants d'un côté, la tête de l'autre, et conduit ainsi à Leicester. Après être resté pendant deux jours exposé aux moqueries sacriléges de la populace, il fut enterré sans pompe dans l'église des moines gris de cette ville; les enfants d'Édouard étaient vengés.

Résultats de la guerre des deux Roses.

La bataille de Bosworth termine cette sanglante guerre des deux Roses qui avait commencé trente ans auparavant (1455-1485) dans les champs de Saint-Albans. Qui fut vaincu dans cette longue lutte? Ni York, ni Lancastre, remarque M. Michelet, mais l'aristocratie anglaise, décimée dans les batailles, dépouillée par les proscriptions. Quatre-vingts princes du sang y périrent. Dans le parlement convoqué l'année qui précéda cette guerre, cinquante-trois pairs, outre les évêques, avaient siégé dans la chambre haute. Il n'y en eut que vingt-cinq dans le premier parlement de Henri VII. Si l'on en croyait Fortescue, près du cinquième des terres du royaume serait tombé par confiscation entre les mains de ce monarque. Ce qui fut plus funeste encore à

1. Shakspeare a raconté toute cette histoire dans son beau drame de *Richard III*. Nous ne pouvons citer la scène terrible de l'apparition successive de toutes les victimes de Richard; nous citerons au moins le dernier cri de Richard qui excite un moment de pitié pour lui : « CATESBY. Du renfort, mylord de Norfolk! du secours! vite du secours! Le roi fait des prodiges de valeur. Intrépide, il brave tous les dangers. Son cheval est tué, et il combat à pied. Il cherche Richmond dans le sein même de la mort. Du secours, brave duc, ou la bataille est perdue! (*Une alarme.*) — LE ROI RICHARD. Un cheval! un cheval! mon royaume pour un cheval!... Je crois, en vérité, qu'il y a six Richmond sur le champ de bataille : j'en ai tué déjà cinq, et j'en trouve encore un! Un cheval! mon royaume pour un cheval! » (ACTE V, *scène* IV).

la puissance des nobles, c'est la loi qui leur permit d'aliéner leurs terres en cassant les substitutions. Les besoins croissants d'un luxe inconnu jusque-là les firent profiter avidement de cette permission de se ruiner. Ils quittèrent, pour vivre à la cour, le séjour de leurs châteaux antiques, où ils régnaient en souverains depuis la conquête. Ils renoncèrent à cette hospitalité somptueuse par laquelle ils avaient si longtemps entretenu la fidélité de leurs vassaux. *Les hommes* des barons trouvaient désertes la salle des plaids et celle des festins; ils abandonnaient ceux qui les avaient abandonnés et retournaient chez eux *hommes* du roi.

Cette terrible lutte finit donc au profit de l'autorité royale. Mais, tout en constatant ce résultat, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer la trop fréquente impuissance des institutions à réaliser ce qu'on attend d'elles. L'hérédité monarchique semble devoir prévenir toutes les contestations relatives au pouvoir suprême et cependant les trente années de la guerre des deux Roses n'avaient pas eu d'autre origine qu'une question de succession. C'est également une guerre de succession qui, au XIVe siècle, avait amené une lutte de plus de cent ans entre l'Angleterre et la France.

Constatons également la simultanéité de ces deux grands faits, le triomphe de la royauté et l'essor de la bourgeoisie. C'est le premier des Tudors qui accorda à plusieurs villes l'exemption de la loi qui défendait au père de mettre son fils en apprentissage à moins d'avoir vingt-cinq francs de rente en fonds de terre. C'est le père de Henri VIII qui voit commencer sur les ruines de l'ancienne aristocratie féodale l'élévation de ces communes qui, dans un siècle et demi, renverseront les Stuarts.

CHAPITRE XXII.

HENRI VII (1485-1509) ET L'ÉCOSSE DE 1424 A 1513.

COURONNEMENT (1485) ET MARIAGE (1486) DE HENRI VII ; LAMBERT SIMNEL (1487). — LE DROIT DE MAINTENANCE ; LA CHAMBRE ÉTOILÉE ; TRAITÉ D'ÉTAPLES (1492) ; WARBECK. — MARIAGE DU PRINCE DE GALLES, PUIS DE SON FRÈRE HENRI AVEC CATHERINE D'ARAGON. — MORT DE HENRI VII (1509) ; SON ADMINISTRATION ; CONSTITUTION DE L'ANGLETERRE. — L'ÉCOSSE SOUS LES STUARTS ; LES ROIS JACQUES Ier, II, III, IV ET V (1424-1513).

Couronnement (1485) et mariage (1486) de Henri VII ; Lambert Simnel (1487).

Avec Henri VII commence la dynastie des Tudors qui devait régner cent dix-huit ans sur l'Angleterre. Époque de grandeur et de misère, d'éclat et de honte, que remplirent trois princes, Henri VII, Henri VIII, Édouard VI, et deux reines, Marie et Élisabeth, dont l'une a pris rang parmi les grands monarques de l'histoire. Henri éprouva d'abord de l'embarras à concilier les titres divers et contradictoires sur lesquels reposaient ses prétentions à la couronne. Le droit de conquête était trop odieux pour le faire valoir ouvertement ; s'il se présentait comme héritier de la maison de Lancastre, il soulevait contre lui les yorkistes. Enfin son mariage promis avec la princesse Élisabeth ne lui donnait de sûreté qu'autant que des enfants sortiraient de cette union. « Il s'appuya principalement, dit le chancelier Bacon, son historien, sur son titre de prince de la maison de Lancastre, et ne fit valoir que subsidiairement son mariage et sa victoire. » Il prit sur-le-champ le titre de roi, aux acclamations de son armée, sans aucune mention de son projet de mariage ; et quoique, à son arrivée à Londres, il eût renouvelé à son conseil sa promesse à cet égard, il se fit cependant couronner seul, et il exclut le nom d'Élisabeth de l'acte du parlement qui établissait ses droits, afin de ne lui laisser aucune prétention à les partager.

Ce mariage, destiné à confondre les droits des deux Roses, fut enfin célébré, le 18 janvier 1486, dans l'église de Westminster ; le cardinal Bouchier, un descendant des Plantage-

nets, bénit les deux époux. De Gigli, prébendier de Saint-Paul, un humaniste qui écrivait en latin presque aussi bien qu'Érasme, se chargea de l'épithalame. A l'imitation des Italiens, ses compatriotes, il dédaigna d'ouvrir la Bible pour s'inspirer, et puisa toutes ses images dans la mythologie. C'est Mars et Vénus, Apollon et Minerve que sa muse païenne évoque pour fêter des époux chrétiens. Un autre poëte a célébré l'union royale, mais en langue vulgaire, dans un chant dont la notation et les paroles semblent avoir inspiré le poëte et le musicien du *God save the king.*

Après son mariage, le roi fit une tournée militaire dans le nord, où quelques partisans de la Rose blanche avaient pris les armes. Il les dispersa sans peine et leur infligea des châtiments sévères. Les stipulations convenues avant Bosworth en faveur des partisans de la maison d'York furent à la vérité exécutées, mais de mauvaise grâce, et il adopta contre eux avec empressement toutes les mesures de rigueur compatibles avec la lettre du traité. Aussi le parti vaïncu chercha-t-il bientôt à se venger.

Son principal agent était un prêtre du nom de Richard Simon, qui à la finesse du marchand de Temple-Bar unissait l'audace du paysan gallois. Simon avait jeté les yeux, pour remplir le personnage de prétendant, sur Lambert Simnel, fils d'un boulanger, mais digne d'un trône, si le diadème était le prix de la beauté. Simon donna des leçons de tenue royale à son élève. Simnel, dans cette entreprise, devait représenter Richard, second fils d'Édouard IV, qui « ayant trouvé moyen d'échapper à la cruauté de son oncle, Richard III, se présentait pour réclamer un titre dont on l'avait dépouillé. » Mais Simon changea de plan quand il eut entendu courir le bruit que Warwick, fils du duc de Clarence, s'était sauvé de la Tour. On croit, du reste, que ce prêtre n'était que l'instrument d'une femme, de la reine douairière, qui, disait-on, irritée du peu de crédit de sa fille et des yorkistes, avait imaginé le complot, et donné à son obscur confident les instructions dont Simnel avait besoin pour jouer avec quelque espoir de succès sa périlleuse comédie.

L'Irlande, dont le duc de Clarence avait été gouverneur et où l'on gardait de lui un assez bon souvenir, semblait devoir accueillir avec faveur le fils de son ancien vice-roi. Aussi ce fut là que se rendit d'abord Lambert Simnel. Le gouverneur de l'île, ou, comme on le nommait, le lord député, comte de Kildare, son frère le chancelier Thomas Fitz-Gérald, et la plupart des officiers étaient d'ardents yorkistes que Henri VII avait laissés en place. A peine les deux imposteurs se sont-ils montrés à Dublin, que Kildare présente Simnel à la noblesse du pays et lui prête serment de fidélité. Mais la plus grande partie de la population indigène et du clergé reste fidèle à Henri VII. Celui-ci, de son côté, fait arrêter et conduire au couvent de Bermondsey la reine douairière. Il tire de la Tour le vrai comte de Warwick, qui est promené lentement à travers les rues de Londres pour que chacun puisse le voir à son aise et même l'interroger. C'était un pauvre enfant dont la prison avait tué le corps aussi bien que l'intelligence et qui ne comprenait même rien aux témoignages de pitié qu'il recevait.

Cependant, l'Irlande persistant dans sa révolte, John, comte de Lincoln, fils de John de la Pole, duc de Suffolk, et d'Élisabeth, sœur aînée d'Édouard IV, désigné lui-même par Richard III, après la mort de son fils, comme héritier présomptif de la couronne, se rendit auprès de la duchesse douairière de Bourgogne, de qui il reçut deux mille mercenaires allemands, puis, de là, à Dublin. C'est dans cette capitale que Simnel fut porté de l'église au château, sur les épaules d'un capitaine, suivant la coutume irlandaise, puis placé sur un trône de velours, revêtu des insignes de la royauté, le front ceint d'une couronne dérobée à la vierge de la cathédrale, enfin salué roi sous le nom d'Édouard VI. Le 4 juin 1487, le monarque improvisé débarqua sur les côtes du Lancashire, à la tête de huit mille hommes que commandait le comte de Lincoln. Le 16 juin, celui-ci fut vaincu et tué près de Stoke, entre Nottingham et Newark, avec la moitié des siens, car la lutte fut des plus acharnées. Allemands et Irlandais avaient rivalisé de courage. Le prêtre

Simon, traduit devant un synode, avoua sa faute, et fut condamné à une prison perpétuelle. Édouard VI, le roi d'Angleterre et de France, plus digne de pitié que de colère, reprit le nom du boulanger son père, passa en qualité de marmiton dans les cuisines de Henri VII, et plus tard reçut, pour sa bonne conduite, la charge de fauconnier.

Le droit de maintenance; la chambre étoilée; traité d'Étaples (1492); Warbeck.

Henri VII profita de sa victoire de Stoke non pour verser le sang, mais pour ruiner à son profit, par d'énormes amendes, les plus riches familles yorkistes. Il porta aussi un coup terrible aux priviléges de l'aristocratie par l'abolition du droit de *maintenance*. La maintenance était une association d'individus sous un chef dont ils portaient la livrée et à qui ils juraient de soutenir, même par les armes, ses querelles personnelles. Avec la maintenance le jury était intimidé, l'autorité impuissante. Un tribunal spécial fut chargé de punir tous les prévenus de coalition illégale ou de maintenance, d'émeute et d'entretien de vagabonds, tribunal qui prit de la salle où il siégeait, et dont le plafond représentait un ciel parsemé d'étoiles, le nom de *chambre étoilée*. Cette cour criminelle, destinée à réprimer les abus de la féodalité, allait devenir elle-même un abus intolérable du despotisme monarchique et faire couler, sous Henri VIII, bien des larmes et du sang. En effet, sa constitution en faisait un instrument de tyrannie des plus commodes[1]. La *star-chamber*, ou *camera stellata*, se composait du chancelier, du trésorier, du garde du sceau privé, du président de la cour du banc du roi, du président de la cour des plaids communs[2], lesquels

1. Hallam discutant tout ce qui concerne la chambre étoilée, arrive contrairement à l'opinion commune aux conclusions suivantes : 1° la cour créée par le statut de Henri VII n'était pas la cour de la chambre étoilée ; 2° la cour créée par ce statut subsista dans toute sa puissance au delà du milieu du règne de Henri VII, mais bientôt après tomba en désuétude ; 3° la cour de la chambre étoilée était l'ancien *concilium ordinarium* contre la juridiction duquel tant de statuts avaient été rendus depuis le règne d'Édouard III.

2. Il y avait à Westminster trois cours de justice : le banc du roi, les plaids communs et l'échiquier, comptant chacune quatre ou cinq juges qui rendaient la justice à tout le royaume. On pouvait en appeler des plaids communs au banc du roi. L'échiquier ne s'occupait guère que des causes relatives au domaine de la couronne. C'étaient d'ordinaire les juges de Westminster qui allaient présider les as-

s'adjoignaient un évêque et un lord temporel du conseil du roi, c'est-à-dire que sur sept juges cinq étaient des serviteurs du roi, révocables à sa volonté, et investis du droit de choisir deux autres membres sur la complaisance de qui ils pussent entièrement compter.

Quant à Henri VII, sa passion dominante était non la cruauté, mais l'avarice ; peu soucieux de gloire, il ne recherchait dans la guerre étrangère, comme dans la guerre civile, que le moyen de s'enrichir. Il demandait de l'argent à son peuple pour combattre l'ennemi, il en demandait à l'ennemi pour ne pas lui faire la guerre, et prenait des deux mains. C'est ainsi qu'au moment où l'on s'attendait à voir éclater des hostilités entre le roi d'Angleterre et Charles VIII, qui venait, par son mariage avec Anne, de s'emparer de la Bretagne, un traité fut tout à coup signé à Étaples (3 novembre 1492). Le roi de France reconnaissait sa femme débitrice envers la couronne d'Angleterre, comme duchesse de Bretagne, d'une somme de six cent vingt mille écus d'or, et lui-même se reconnaissait débiteur, pour les arrérages de la pension que son père, Louis XI, s'était engagé à payer à l'Angleterre, de cent vingt-cinq mille écus d'or, en tout sept cent quarante-cinq mille écus qu'il s'engageait à payer en quinze ans, à Calais, à raison de cinquante mille écus par année.

Henri allait terminer ainsi en marchand ses démêlés avec la France, lorsqu'un vaisseau de Lisbonne jeta l'ancre dans la baie de Cork, en Irlande. Parmi les passagers était un jeune homme, d'une physionomie remarquable. Durant la traversée il était demeuré pensif et silencieux ; personne ne le connaissait : c'était Perkin Warbeck.

Orbeck ou Warbeck son père, juif converti, après avoir

sises, deux fois par an, dans chaque comté. Outre ces cours ambulatoires qui servirent puissamment à combattre la féodalité et l'esprit de clan, à rattacher les provinces éloignées à la capitale et à faire sentir partout l'action du gouvernement, il y avait encore, quoique bien déchus, les petits tribunaux de comté, de centurie et de manoir. Dans certains comtés on trouvait aussi une juridiction palatine indépendante des cours du roi ; mais dans ces tribunaux mêmes, les règles de la loi commune et le jugement par jury avaient été conservés. Les juges de paix choisis parmi les bons propriétaires de chaque comté, envoyaient en prison les coupables et les jugeaient à leurs sessions trimestrielles, d'après les mêmes formes que les juges ambulatoires. Les villes qui avaient des chartes avaient aussi des juridictions séparées et des magistrats municipaux.

quitté Tournai, sa patrie, était venu s'établir à Londres. Il eut le bonheur de rendre quelques services à Édouard IV, dont il gagna l'affection : ce roi daigna, par reconnaissance, tenir sur les fonts de baptême l'enfant de l'Israélite qui reçut le nom de Peter, en flamand Peterkin ou Perkin. Quand plus tard on eut remarqué la ressemblance étonnante du filleul et du parrain, quelques personnes firent courir le bruit qu'Édouard, si connu par ses galanteries, était plus que son parrain. A partir de l'âge de seize ans, Perkin avait erré en diverses parties de l'Europe occidentale, et il avait environ vingt ans lorsqu'il aborda en Irlande, dans cette même île où, cinq ans plus tôt, Lambert Simnel s'était fait passer pour le jeune comte de Warwick. Lui se donna pour Richard, duc d'York, second fils d'Édouard IV. Déjà quelques seigneurs irlandais s'étaient rangés sous son étendard, lorsque Charles VIII, qui n'avait pas encore signé le traité d'Étaples, conçut le projet de tirer parti de cette singulière apparition. L'aventurier fut reçu comme prince à la cour de France, logé dans le palais du roi, entouré d'une garde d'honneur. Plus de cent Anglais de distinction se rendent à Paris, reconnaissent le fils d'Édouard IV, et ne font nulle difficulté de lui prêter serment. Mais bientôt Charles VIII signe la paix avec Henri VII, et le duc d'York sacrifié va demander un asile à la duchesse douairière de Bourgogne. Cette sœur d'Édouard IV le traite publiquement comme son neveu, et le surnomme *Rose blanche*.

Henri VII affecta d'abord de mépriser un tel compétiteur, puis ordonna de constater par une enquête l'assassinat des enfants d'Édouard, enfin il envoya des émissaires en Flandre, et publia avoir trouvé dans leurs rapports la preuve irrécusable que le prétendu duc d'York n'était qu'un juif de Tournai. Cependant la duchesse de Bourgogne fournit à Perkin les moyens de passer en Angleterre. Cette première tentative, sur la côte de Kent (1495), ne fut point heureuse. Le prétendant alla pour la seconde fois en Irlande, et n'y trouvant pas les habitants bien disposés, se rendit en Écosse, où le roi Jacques IV l'accueillit à bras ouverts. Non content de le reconnaître solennellement, il

l'unit à Catherine Gordon, alliée à la famille royale, et l'une des beautés les plus accomplies de la cour. Il fit plus encore : il envahit à deux reprises (1496, 1497) le nord de l'Angleterre. Henri VII, voyant que le danger devenait sérieux, entama des négociations à la suite desquelles le roi d'Écosse fit conduire en Irlande le duc d'York et sa femme. En 1498, Perkin profita d'un soulèvement des habitants du Cornouailles pour débarquer à White-Sand. De là il marcha sur Exeter, essaya vainement de s'en emparer, et vit une terreur panique disperser son armée dans la plaine de Taunton, quarante-huit kilomètres nord-est d'Exeter. Il se réfugia lui-même dans cette abbaye de Beaulieu (Hampshire) qui avait reçu Marguerite d'Anjou avant la bataille de Tewksbury. Cerné par les troupes royales, il finit par se rendre, fut conduit à Londres, promené dans les rues de la capitale et enfermé à la Tour. Au bout d'un an, il y forma un plan d'évasion avec le malheureux comte de Warwick, plan que tous deux payèrent de leur tête (1499). La belle Écossaise dont cet imposteur avait reçu la main fut attachée comme dame d'honneur à la personne de la reine et resta, sous le surnom de *Rose blanche*, qu'elle méritait encore mieux que lui, un des ornements de la cour d'Angleterre.

Mariage du prince de Galles, puis de son frère Henri avec Catherine d'Aragon.

Le comte de Warwick, dernier rejeton mâle de la race des Plantagenets avait, au moment de son supplice, vingt-quatre ans, mais il était dénué de sens, à tel point, dit un contemporain, qu'il ne pouvait distinguer un canard d'une poule. Il était donc incapable de tramer un complot quelconque. Aussi la fin violente d'une vie si triste et si peu redoutable, est-elle un acte dont rien ne semble pouvoir augmenter l'horreur, même dans ce XVe siècle, témoin de tant de crimes politiques, si ce n'est les motifs de ce meurtre impitoyable, les vils intérêts auxquels cette victime fut sacrifiée, et l'affreux sang-froid avec lequel deux monarques concertèrent ce crime. Henri VII était depuis longtemps occupé d'une négociation pour le mariage

d'Arthur, son fils aîné, avec l'infante Catherine, fille de Ferdinand le Catholique et de la grande Isabelle. Pendant le cours de la correspondance personnelle qui eut lieu à ce sujet entre eux, « ces deux rois, dit Bacon, s'entendant à demi mot, Ferdinand avait fini par dire à Henri en termes exprès, dans les passages relatifs à ce traité de mariage, qu'il ne voyait pas de sûreté pour la succession au trône tant que le comte de Warwick vivrait, et qu'il ne se souciait pas d'envoyer sa fille au milieu des troubles et des dangers. » L'union éphémère d'Arthur et de Catherine ne fut célébrée par procuration en Espagne que lorsque le meurtre de Warwick pouvait se prévoir. C'est en se rappelant cet odieux rapprochement que la pieuse princesse s'écria longtemps après, dans les moments les plus tristes de sa vie : « Ce divorce est un jugement de Dieu, car mon premier mariage avait été cimenté par le sang! » L'union personnelle des deux époux fut différée jusqu'en 1501. Après quatre mois de mariage Arthur mourut inopinément, emporté par une maladie de consomption, ou par les rigueurs d'un hiver auquel son tempérament débile ne put résister. Il laissait pour veuve une femme qui n'en avait que le nom, que ses médecins lui avaient prescrit de regarder comme sa sœur, et qui plus tard fut forcée d'invoquer, pour défendre ses droits d'épouse et de mère, une virginité que Henri VIII lui contestait, sans rougir, après avoir reconnu pendant de longues années qu'elle était entrée vierge dans sa couche.

Arthur mourut le 2 avril 1502, et Henri, duc d'York, prit au mois de juin le titre de prince de Galles. Ce trépas subit affecta vivement Henri VII, qui se voyait forcé, ou de renvoyer l'infante en Espagne, et par conséquent de restituer à Ferdinand les cent mille couronnes qui formaient la moitié de la dot de l'infante, ou de garder la princesse en Angleterre, en lui garantissant la jouissance d'un tiers des revenus du pays de Galles, du duché de Cornouailles et du comté de Chester, douaire qu'elle tenait d'Arthur. Ferdinand le Catholique offrit à Henri VII de marier la jeune veuve à Henri, son second fils, devenu prince de Galles. Cet arrangement déplut d'abord au roi d'Angleterre; mais, quand le

roi d'Aragon redemanda sa fille avec la dot, il revint sur sa décision et donna son consentement à l'union proposée, à condition que le pape accorderait les dispenses nécessaires et que cent mille écus, portion de la dot de Catherine qui n'avait point encore été payée, seraient versés immédiatement dans ses coffres. Jules II signa la bulle demandée et les fiançailles eurent lieu le 25 juin 1503.

Le 8 août de cette même année, Henri VII, pour cimenter ses bonnes relations avec l'Écosse, unit Marguerite sa fille aînée à Jacques IV. Malheureusement pour les deux pays, mais surtout pour l'Écosse, cette paix, qui devait être éternelle, ne dura que dix ans. Néanmoins la sage politique de Henri VII porta ses fruits cent ans après; par suite du mariage de Jacques IV et de la princesse Marguerite, un terme fut mis à toutes les guerres entre les deux nations, leur arrière-petit-fils, Jacques VI d'Écosse et I[er] d'Angleterre, étant devenu roi de toute l'île de la Grande-Bretagne. Le droit de suprématie, réclamé par l'Angleterre au moyen âge, n'est pas mentionné dans le traité signé le 4 janvier 1502; et comme les monarques traitèrent ensemble sur le pied d'une parfaite égalité, on doit regarder cette prétention, qui avait coûté tant de sang aux deux peuples, comme ayant été par le fait abandonnée.

Mort de Henri VII (1509); son administration; constitution de l'Angleterre.

En paix avec la France, avec l'Écosse, sorti vainqueur de toutes les épreuves que lui avait suscitées le parti yorkiste, ce monarque consacra toute la dernière partie de son règne à amasser un trésor évalué par quelques-uns à un million huit cent mille livres sterling, ce qui ferait de nos jours au moins seize millions de livres sterling, ou quatre cents millions de francs. Cette somme d'argent monnayé est si immense, qu'elle permet de soupçonner de l'exagération, surtout si nous nous rappelons qu'un siècle et demi après, sir W. Petty n'évaluait la totalité de l'argent monnayé en Angleterre qu'à six millions de livres sterling. Mais il est certain que les trésors de Henri VII étaient considérables et beaucoup

trop pour avoir été accumulés par l'économie, même sous un roi parcimonieux comme le chef des Tudors. Ce digne contemporain de Louis XI, de Ferdinand le Catholique et d'Alexandre VI ne reculait devant aucun moyen pour remplir ses coffres, et trouvait dans ses deux conseillers, Dudley et Empson, des instruments précieux. Dudley était un homme de bonne famille, ayant de l'éloquence, et en état de donner une couleur favorable aux actes les plus odieux. Empson, fils d'un faiseur de tamis, abjurant toute pudeur, ne cherchait pas à dissimuler sa conduite et travaillait ouvertement à ruiner l'aristocratie déjà décimée par la guerre des Roses. Ces deux ministres jetaient en prison tous ceux qu'ils pouvaient accuser, et les y retenaient, sans intention de les faire mettre en jugement, jusqu'à ce qu'ils eussent payé rançon. Quand ils croyaient devoir pousser l'affaire jusqu'au bout, des juges complaisants prononçaient des amendes énormes. Ils emprisonnaient et condamnaient à une amende les jurés qui hésitaient à leur prêter aide. Enhardis par de longs succès, ils dédaignèrent enfin, suivant l'heureuse expression de Bacon, de montrer même « le profil de la justice, » et appelant devant eux en particulier les gens riches et timides, ils leur faisaient subir un interrogatoire sommaire, et commettaient d'impudentes exactions qui n'avaient d'autres bornes que la crainte et la fortune de leurs victimes. Le cardinal Morton lui-même, cet archevêque de Canterbury à qui Thomas More fut redevable de son éducation et dont il nous a laissé un éloge dicté trop souvent par la reconnaissance, ne songea guère, comme chancelier, qu'à satisfaire la passion dominante de son souverain. Il rétablit la *bénévolence,* impôt odieux aboli par Richard III lui-même, et avait imaginé pour contraindre tout le monde à la payer le dilemme suivant : *Ou tu fais de la dépense, donc tu es riche et tu payeras, ou tu ne dépenses rien, donc tu fais des économies, et tu payeras également.* Ce dilemme infernal s'appelait la *fourche* ou l'*hameçon* de Morton.

Un seul seigneur, le comte d'Oxford, paya quinze mille livres sterling pour les amendes qu'il avait encourues en gardant à sa suite des bandes d'hommes armés. Henri

lui-même n'était ni moins adroit ni moins dur que son ministre. Le comte d'Essex, un de ses plus dévoués partisans, l'avait magnifiquement reçu dans son château de Henningham. Au moment où le roi partit, un grand nombre de domestiques et de vassaux portant la livrée du comte, se rangèrent sur deux lignes pour faire honneur au monarque. « Mylord, dit le roi, j'ai beaucoup entendu parler de votre hospitalité, mais je vois qu'elle est encore plus grande qu'on ne le dit. Tous ces beaux gentilshommes et fermiers que je vois autour de moi sont sûrement des gens de votre maison! » Le comte répondit : « Plaise à Votre Grâce, la plupart d'entre eux sont de mes vassaux qui viennent me rendre le service de leur tenure, et ils ont choisi ce moment pour voir Votre Grâce. » Henri affecta d'avoir peur et répliqua : « Par ma foy, Mylord, je vous remercie de votre bonne chère, mais je ne puis souffrir qu'on manque à mes lois en ma présence. Il faut que mon procureur vous parle. » Essex dut payer une amende de deux mille livres. Pour Henri VII la clémence même était une occasion de profit : il se faisait payer pour les pardons qu'il accordait, trouvait à gagner sur chaque emploi de sa cour et ne donnait d'évêchés qu'argent comptant. Il fit rechercher avec soin les terres de tous ceux qui mouraient sans héritier, et par *droit de déshérence* s'en empara; mais bien souvent ce droit était exercé lors même qu'il y avait des héritiers véritables[1].

Henri VII se départit quelquefois de son avarice, soit dans des cérémonies qui nécessitaient une grande pompe, soit dans les encouragements donnés par lui à l'architecture, soit dans ses aumônes. Il fit bâtir le château de Richmond où il tenait sous clef ses immenses trésors et où il mourut le 22 avril 1509, dans la vingt-quatrième année de son règne. Il fut enterré à l'abbaye de Westminster, dans la

1. Nous avons fait allusion plus haut à un statut de Henri VII, comme indiquant son intention d'aider la noblesse à se ruiner, en lui accordant la permission d'aliéner les terres substituées. Hallam trouve que c'est exagérer la portée de ce statut dit des *fines*, et qui n'est que la copie d'un statut de Richard III. On voulait, dit-il, mettre un terme, après la guerre civile, aux nombreux procès pour le recouvrement des terres. Le statut établissait qu'un arrangement en aliénation, ou *fine*, conclu avec proclamation, dans une cour publique de justice, serait, après cinq ans, un obstacle à toute réclamation au sujet des terres.

belle chapelle qui porte son nom, et qui, œuvre de Torrigiano, est un curieux monument du style d'architecture au commencement du xvie siècle.



CHAPELLE DE HENRI VII A WESTMINSTER.

Quant aux éloges décernés à Henri VII pour avoir envoyé une expédition à la découverte de l'Amérique septen-

trionale, ce monarque ne les mérite pas. Il engagea bien un marin vénitien, Sébastiani Gabotto, établi à Bristol, à équiper une petite escadre pour découvrir, conquérir et occuper les terres au delà de l'Océan occidental, mais il ne lui prêta qu'une assistance insignifiante. Ce fut seulement en 1497 que Gabotto réussit à équiper un navire à Bristol et trois petits bâtiments à Londres, chargés de marchandises communes et légères, propres à un trafic avec des barbares. Il rapporta, à son retour, qu'il avait découvert Terre-Neuve, fait voile au nord-ouest jusqu'à la côte du Labrador, puis longé les vastes territoires au sud du golfe de la Floride.

Il faut reconnaître toutefois que Henri VII ne négligea jamais les occasions d'encourager le commerce de ses sujets, surtout lorsqu'il pouvait le faire aux dépens des monarques étrangers. Un traité de commerce célèbre sous le nom d'*Intercursus magnus* fut signé (1496) entre l'Angleterre et les États bourguignons. Les deux puissances y stipulèrent une liberté réciproque de porter toute espèce de marchandises dans les ports l'une de l'autre, et de pêcher mutuellement sur leurs côtes. Elles convinrent de se protéger réciproquement contre les pirates. La pratique infâme de piller les navires échoués sur les côtes fut défendue pendant un an à compter du jour du naufrage. Les priviléges des commerçants d'une nation leur furent assurés sur le territoire de l'autre. L'arrestation des débiteurs étrangers fut soumise à des règlements. On défendit l'importation dans chacun des deux pays, de marchandises venant de contrées ennemies. On fit même une tentative pour mettre fin en partie à cette espèce de guerre privée que les nations civilisées se font encore aujourd'hui; il fut stipulé qu'on n'accorderait plus de lettres de marque ou de représailles, sans en avoir dûment averti le souverain de la nation ennemie, et « que toutes lettres semblables seraient alors révoquées, à moins qu'il n'en fût autrement décidé par un congrès des deux parties. »

Nous avons cru devoir entrer dans quelques détails sur ce traité, parce que nul autre n'avait auparavant si fortement démontré que l'Europe, sortant de la barbarie du moyen

âge, commençait à reconnaître une réciprocité de droits et de devoirs entre les États, et à respecter un code de règles et d'usages aussi obligatoires moralement pour les nations, que les maximes ordinaires des devoirs privés le sont pour la conscience des particuliers. Enfin il n'était pas sans intérêt de marquer les premiers pas de l'Angleterre vers ce développement commercial qui fait aujourd'hui l'admiration du monde.

Nous devons cependant faire une autre remarque : Henri VII si libéral dans le traité avec les Pays-Bas, l'est beaucoup moins avec la France. Il déclara en 1485 que les vins de Gascogne n'entreraient en Angleterre que sous pavillon anglais. Même disposition fut appliquée en 1489 au pastel, dont les teinturiers faisaient grand usage et qu'ils tiraient de France. Le système prohibitif est donc antérieur en Angleterre à Cromwell.

Du reste les négociants anglais n'avaient pas attendu l'assistance de leur gouvernement pour profiter des admirables avantages que la nature leur a donnés. Presque tout le commerce du nord était déjà entre leurs mains, et des manufactures de laine élevées en grand nombre avaient permis non-seulement d'interdire l'importation des draps étrangers, mais d'en exporter déjà des quantités considérables. La population[1] de l'Angleterre était alors d'environ trois millions, mais non répartis de la même manière qu'aujourd'hui. Le Lancashire, le Cumberland et les comtés du nord étaient très-peu peuplés. Londres et Westminster ne comptaient pas plus de soixante ou soixante-dix mille habitants.

Nous ne poursuivrons pas plus longtemps l'histoire du despotisme des Tudors, sans jeter un coup d'œil sur cette constitution anglaise qui semblait devoir empêcher et les exactions fiscales de Henri VII et les exécutions sanguinaires de Henri VIII.

L'autorité royale était limitée au temps de notre sagace Philippe de Comines et du célèbre jurisconsulte anglais, Fortescue, qui tous deux s'accordent à proclamer l'excel-

1. Évaluation de 1378, 2 300 000 habitants ; recensement de 1588, 4 400 000.

lence de la constitution britannique, par cinq barrières principales. — 1° Le roi ne pouvait lever aucune nouvelle taxe sur son peuple, si ce n'est avec la permission de son parlement, composé aussi bien des évêques et abbés mitrés, ou lords spirituels, et des pairs héréditaires ou lords temporels, qui siégeaient et votaient ensemble dans la même chambre, que des représentants des francs tenanciers[1] de chaque comté, et des bourgeois de plusieurs villes et bourgs, formant la chambre basse ou chambre des communes. — 2° L'assentiment préalable et la sanction de cette même assemblée étaient nécessaires pour toute nouvelle loi, qu'elle eût un caractère général ou spécial. — 3° Personne ne pouvait être emprisonné que sur un ordre légal, indiquant le délit; et par un usage presque équivalent à un droit constitutionnel, tout individu arrêté devait être promptement jugé, les magistrats faisant des tournées qui n'avaient d'autre but que de mettre fin aux détentions préventives. — 4° La culpabilité ou l'innocence de l'accusé était fixée dans une audience publique, et dans le comté où le crime était présumé avoir été commis, par un jury de douze hommes, dont le verdict rendu à l'unanimité était sans appel. — 5° Les officiers et serviteurs de la couronne, violant la liberté individuelle ou tout autre droit d'un sujet, pouvaient être poursuivis en dommages et intérêts et ils ne pouvaient jamais mettre en avant pour leur justification un ordre quelconque, même du roi.

Il faut reconnaître cependant que ces cinq grandes garanties de la liberté des Anglais, quoique toutes légales, étaient loin d'avoir toutes la même efficacité. Quant à la première, on peut dire qu'elle était alors solidement établie. Après une longue lutte, les rois d'Angleterre avaient cessé depuis environ cent ans toute tentative d'imposer des taxes sans le consentement du parlement, et leur récent expédient de demander des *bienveillances,* ou des prêts forcés, quoique très-oppressif, et à ce titre aboli par Richard III, était

1. Sous Henri VI, une loi formelle enjoignit au shérif de chaque comté d'exclure de l'assemblée électorale ceux qui ne posséderaient pas dans le comté un franc fief de la valeur annuelle de cinquante francs, déduction faite de toute charge.

en réalité une reconnaissance du principe général qu'Édouard IV et Henri VII, par ces *bienveillances*, cherchaient à éluder plutôt qu'à transgresser ouvertement.

Le concours nécessaire des deux chambres du parlement pour toute œuvre législative est également incontestable. Il n'existe pas de lois qui aient jamais été rendues par les rois d'Angleterre sans l'assentiment de leur grand conseil, quoi qu'on doute avec raison, si les représentants des francs tenanciers des comtés et des habitants des bourgs eurent place et suffrage dans cette assemblée sous les sept ou huit règnes qui suivirent immédiatement la conquête. Plus tard nous trouvons même une sanction formelle du droit des communes dans ce statut de la quinzième année (1322) d'Édouard II, qui porte que « tout ce qui concerne les prérogatives du roi et de ses héritiers, aussi bien que celles de son peuple, doit être traité, accordé et établi en parlement, par le roi, du consentement des prélats, comtes et barons, ainsi que des communes du royaume, comme on l'a eu pour accoutumé précédemment. »

Quant aux trois dernières prérogatives destinées à protéger les libertés individuelles, nous devons reconnaître qu'elles étaient beaucoup moins respectées que les deux premières, créées pour défendre les libertés générales. Les divers officiers de la couronne se permettaient souvent de graves abus de pouvoir; les cours de justice n'étaient pas toujours assez fortes pour les châtier; les jurés, par faiblesse ou ignorance, rendaient trop fréquemment des verdicts conformes aux désirs de la couronne, et Henri VII, par une loi que son successeur retira, alla même jusqu'à déférer aux juges d'assises et aux juges de paix le droit de juger tous les crimes, ceux de trahison et de félonie exceptés, sans l'assistance d'un jury. Mais les principes étaient posés, et le peuple anglais en luttant pour leur sincère application avait devant lui un but déterminé qu'il devait finir par atteindre, en dépit des Tudors et des Stuarts.

L'Écosse sous les Stuarts; Jacques Ier, II, III, IV et V (1424-1513).

On a vu (p. 300) dans quelles circonstances la maison de

Stuart monta sur le trône, et le peu qu'il y a à dire de ses deux premiers souverains, ainsi que de la minorité et de la captivité du troisième. Celui-ci, célèbre dans les annales écossaises sous le nom de Jacques Ier, fut aussi le premier de sa malheureuse famille qui montra de grands talents. Robert II (1371) et Robert III (1390), son père et son grand-père, avaient plutôt les vertus d'un particulier que celles d'un roi. Mais Jacques avait reçu de la nature des qualités brillantes que l'excellente éducation qu'on lui donna à la cour d'Angleterre, pendant sa captivité de dix-neuf ans (1405-1424), avait développées encore. Aussi prudent que juste, il s'occupa des intérêts de son peuple, et fit tous ses efforts pour réparer les maux qu'en son absence le gouvernement cruel de Robert, duc d'Albany, l'administration faible et molle de Murdoc et la conduite violente et licencieuse de ses fils avaient attirés sur l'Écosse.

La première vengeance des lois tomba sur Murdoc qui fut jugé et condamné à Stirling, pour avoir abusé de l'autorité du roi pendant sa régence. Il fut décapité sur une petite éminence, d'où il pouvait voir le magnifique château de Doune qu'il avait fait construire lui-même.

Jacques Ier tourna ensuite ses pensées vers les Highlands qui étaient dans un état complet d'anarchie. Il pénétra dans ces districts turbulents à la tête d'une forte armée, s'empara de plus de quarante des principaux chefs qui entretenaient la discorde, en mit plusieurs à mort, et força les autres à fournir caution qu'ils resteraient tranquilles à l'avenir. Alaster Mac-Donald, lord des îles, tenta de résister à l'autorité royale; mais les mesures que Jacques prit contre lui réduisirent tellement sa puissance, qu'il fut enfin obligé de se mettre à sa merci. Dans cette intention, le chef humilié se rendit secrètement à Édimbourg, et parut tout à coup dans la cathédrale, où le roi était occupé à remplir ses actes de dévotion le jour de Pâques. Il était sans toque, sans armure, sans ornements, ayant les jambes et les bras nus, et le corps couvert seulement d'un plaid. Dans cet état, il se remit à la discrétion du roi, et tenant à la main, par la pointe, une épée nue, il en présenta la poignée à Jacques,

en gage de sa soumission sans réserve. Le roi lui pardonna ses offenses réitérées, à la demande de la reine et des seigneurs de sa cour, et se borna à le confiner dans le château fort de Tantallon, dans l'East-Lothian.

Un seul trait suffira pour montrer la férocité des hommes des hautes terres et ce qu'il fallait à un roi d'énergie et de persévérance pour les dompter. Un Mac-Donald, chef de bande dans le comté de Ross, avait pillé une pauvre veuve qui, dans son désespoir, s'était écriée à plusieurs reprises qu'elle irait demander justice au roi, dût-elle aller à pied jusqu'à Édimbourg pour l'obtenir. « C'est un long voyage, » lui dit le barbare, « et pour que vous puissiez le faire plus commodément, il faut que je vous fasse ferrer. » En effet, il fit venir un forgeron, qui, sur son ordre, cloua des souliers aux pieds de la pauvre femme, comme on met des fers à un cheval ; dès que les blessures de la veuve lui permirent de marcher, elle partit pour Édimbourg, comme elle l'avait dit, et, se jetant aux pieds de Jacques, elle lui apprit l'affreux traitement qu'elle avait souffert. Le roi indigné fit saisir Mac-Donald et douze de ses principaux affidés, et leur fit clouer aux pieds des semelles de fer. Ils furent exposés dans cet état sur la place publique pendant trois jours, et ensuite exécutés.

La royauté était ainsi l'unique refuge contre les cruelles vexations des petits tyrans féodaux. Malheureusement le xv[e] siècle, époque où dans toute l'Europe les rois portèrent des coups si sensibles à la féodalité, fut pour l'Écosse un temps d'épouvantable anarchie. Quatre minorités successives y permirent à la noblesse de conserver toutes ses prérogatives, et elle ne fut pas, comme la noblesse anglaise, décimée par une guerre civile et acharnée de trente ans. Si Jacques I[er] eût vécu, l'Écosse serait probablement sortie la première du chaos féodal; la mort prématurée de cet excellent roi l'y replongea pour plus d'un siècle.

Le but constant de ses efforts, c'était de diminuer le pouvoir des grands, qui vivaient sur leurs domaines dans la plus complète indépendance, et attaquaient le roi, ou s'attaquaient l'un l'autre, toutes les fois que l'envie leur en

prenait. Il fit mettre en jugement plusieurs de ces puissants personnages, et confisqua leurs biens. Les seigneurs poussèrent les hauts cris, disant que le roi voulait détruire la noblesse. Malheureusement, pour faire face aux frais de la justice et du gouvernement, il fut jugé nécessaire d'établir quelques taxes sur le peuple. Les Écossais qui étaient pauvres et n'avaient pas l'habitude de payer des impôts, imputèrent cette mesure odieuse à l'avarice du roi, et Jacques Ier avec les plus louables intentions, vit les grands et le peuple également irrités contre lui. Quelques nobles profitèrent de cette erreur de l'opinion publique pour conspirer la mort du roi.

Le 20 février 1437 il se trouvait à Perth, où il avait établi sa résidence dans l'abbaye des Black-Friars (moines noirs), parce qu'il n'y avait pas dans la ville de château convenable. Ses gardes étaient logés chez les habitants. Aussi, lorsqu'au milieu de la nuit trois cents conjurés, sous la conduite du féroce Robert Grahame, investirent tout à coup la maison, le roi n'avait autour de lui que les dames de la reine. A l'aide d'un morceau de fer, il réussit à lever une planche, et se laissa tomber dans un caveau étroit où l'on jetait les immondices du couvent. Ce caveau avait une ouverture qui donnait sur la cour, et par laquelle il aurait pu s'échapper. Mais Jacques, deux ou trois jours auparavant, l'avait fait boucher, parce qu'en jouant à la balle il la voyait toujours rouler par ce trou. Pendant que le roi était ainsi caché, les conspirateurs le cherchaient dans tout le couvent, et ils arrivèrent enfin à la chambre où les dames étaient renfermées. La reine et ses femmes s'efforcèrent de tenir la porte close, et l'une d'elles, Catherine Douglas, mit hardiment son bras en travers, à la place de la barre qui avait été soustraite à dessein pendant la journée. Le bras de cette courageuse dame fut bientôt brisé, et les traîtres se précipitèrent dans l'appartement, blessant et renversant celles des femmes qui voulaient s'opposer à leur passage. Ils finirent par découvrir le caveau où était retiré Jacques, et ils criblèrent de coups le malheureux monarque. On compta seize blessures sur sa poitrine seulement. La reine, délivrée par

ses gardes, poursuivit avec un acharnement tout naturel les assassins de son époux. La plupart furent pris et exécutés. Robert Grahame ne chercha pas un seul instant à se justifier. « Il avait, » dit-il, « le droit de tuer le roi, puisqu'il avait abjuré son serment d'allégeance, et qu'il lui avait déclaré la guerre. » Le comte d'Athol, son plus illustre complice, fut également décapité.

Bien que le peuple eût murmuré quelquefois contre le roi Jacques, sa fin déplorable et la justice que ses sujets furent bien forcés de lui rendre, qu'il n'avait jamais agi que dans l'intérêt du pays, le firent généralement regretter. Il avait aussi beaucoup de ces qualités qui plaisent à la multitude. Sa figure était agréable; tout son extérieur annonçait la force et l'activité; son esprit avait été cultivé avec soin. Il savait la musique où même il innova, et faisait des vers; fort jeune encore, dans sa prison d'Angleterre, il composa son *King's Quair* (le livre du roi), poëme en six chants, divisés par strophes, chacune de sept vers, où il célébrait, dans une longue allégorie, lady Jeanne Beaufort qui lui avait inspiré une vive passion,

Lorsque Jacques Ier fut assassiné, son fils, Jacques II, n'avait encore que six ans, de sorte que l'Écosse se vit replongée dans les discordes et la confusion d'une régence, malheurs qu'on pouvait être sûr de voir arriver à leur plus haut période, dans un pays où l'autorité même d'un souverain légitime et d'un âge mûr n'était point respectée.

Pendant la minorité de Jacques II, les affaires du royaume furent principalement conduites par deux hommes qui, dans leur lutte contre la féodalité, déployèrent beaucoup de talents et très-peu de loyauté, sir Alexandre Livingston, tuteur du roi, et sir William Crichton, chancelier du royaume. Ils osèrent s'attaquer aux plus redoutables de tous les barons écossais, aux Douglas, très-puissants par l'étendue de leurs domaines, mais encore plus par les grands talents militaires héréditaires dans leur famille. Se croyant au-dessus des lois du pays et du serment d'allégeance au roi, ces orgueilleux vassaux semblaient s'arroger le rang et l'autorité de princes souverains. C'était une chose commune

que de les rencontrer se promenant à cheval avec une suite de mille cavaliers. Les deux dépositaires de la puissance royale ne demandèrent donc qu'à la ruse les moyens de se débarrasser de tels ennemis.

Le comte Archibald Douglas mourut en 1438, laissant deux fils dont l'aîné n'avait que seize ans. Les deux ministres engagèrent ces jeunes gens à venir à la cour, leur faisant entrevoir qu'ils deviendraient les compagnons et les favoris du jeune roi. William, le nouveau comte, et son frère David acceptèrent l'invitation et furent reçus par l'enfant royal avec les marques du plus vif empressement. Mais dès le premier repas, la tête d'un taureau noir fut placée sur la table. Sachant que, d'après une coutume établie en Écosse, ce mets était un signe de mort, les Douglas quittèrent la salle avec épouvante, mais furent aussitôt saisis par des gens armés. On leur fit subir un procès dérisoire, dans lequel on leur imputa les torts accumulés de leurs ancêtres, et ils furent condamnés à avoir la tête tranchée. Malgré les larmes du jeune roi, l'exécution eut lieu immédiatement.

Ce double meurtre trouva un vengeur dans un cousin des deux victimes, Archibald Douglas qui, même lorsque Jacques II eut atteint l'âge d'homme, ne cessa de braver avec affectation l'autorité et la justice du roi. L'insolent feudataire prenait les châteaux de ses ennemis, en passait les garnisons au fil de l'épée, absolument comme il eût fait s'il eût été le maître absolu du pays. Pour mieux s'assurer l'impunité, il forma une ligue d'une part avec le comte de Crawford, tout-puissant dans les comtés d'Angus, de Perth et de Kincardine ; d'autre part avec le comte de Ross, qui exerçait une autorité presque souveraine dans le nord de l'Écosse. Ces trois comtes se promirent de se soutenir mutuellement en toute occasion, et contre quelque personne que ce fût, sans même en excepter le roi.

Le roi et ses deux conseillers ne pouvaient espérer triompher d'une telle association par la force. Ils eurent donc encore une fois recours à la trahison. Jacques II se trouvant à Stirling à la fin de février 1452, invita à une conférence Archibald Douglas. Après un souper fort gai et les conversations

les plus amicales, Jacques, conduisant Douglas dans l'embrasure d'une croisée, fit tomber l'entretien sur la ligue que le comte avait formée avec Ross et Crawford, et l'exhorta à la rompre. Sur ses refus hautains et réitérés : « Voici qui la rompra, » s'écria le roi en lui plongeant son poignard dans la poitrine.

Le trépas prématuré d'Archibald porta à la puissance des Douglas un coup dont elle ne se releva jamais. Délivré de la rivalité de ces formidables barons, et d'un autre côté n'ayant rien à craindre de l'Angleterre, déchirée par la guerre des deux Roses, Jacques II gouverna l'Écosse avec fermeté. Le royaume jouit d'une grande tranquillité pendant son règne ; et son dernier parlement crut pouvoir lui recommander l'exécution ferme et régulière des lois, comme à un prince qui possédait tous les moyens de s'acquitter de son devoir de roi sans avoir à craindre aucune résistance de la part de la noblesse. C'était en 1458. Mais, hélas ! deux ans après, toutes ces belles espérances étaient évanouies.

Le château fort de Roxburgh, situé sur les frontières, était toujours resté au pouvoir des Anglais depuis cette désastreuse bataille de Durham, où le roi David avait été fait prisonnier, en 1346. Jacques II résolut de reprendre ce boulevard du royaume, et, rompant une trêve qui existait alors avec l'Angleterre, il convoqua toutes les forces de l'Écosse pour exécuter ce grand projet. Situé sur une éminence, près du confluent de la Tweed et du Teviot, le château de Roxburgh n'était pas d'un abord facile. Le siége durait déjà depuis quelque temps, et l'armée commençait à se fatiguer, lorsqu'elle reprit un nouveau courage par l'arrivée du comte de Huntly, qui amenait un corps de troupes fraîches. Le roi, enchanté de ce secours, commanda à son artillerie de faire une décharge générale contre le château, et resta lui-même près des pièces pour voir l'effet qu'elles produiraient. Les canons d'alors étaient grossièrement formés de barres de fer, attachées ensemble par des cercles de même métal, à peu près comme sont faits les tonneaux. Une de ces pièces mal fabriquées creva en tirant ; un éclat tua le roi sur la place.

A cette nouvelle, l'armée perdit courage et parut vouloir lever le siége. Mais la reine Marie de Gueldre arriva au milieu du conseil de guerre, conduisant par la main le jeune Jacques III, âgé de huit ans, et prononça ces paroles énergiques : « Fi, mes nobles lords ! N'auriez-vous point de honte d'abandonner une expédition commencée avec tant de bravoure, et de ne point venger sur ce château fatal le malheureux événement arrivé sous ses murs ? En avant, mes braves lords ! » La garnison finit par être obligée de se rendre, et les Écossais nivelèrent jusqu'au sol les murs du château.

Une acquisition beaucoup plus précieuse pour les Écossais, fut la ville de Berwick que leur livra Marguerite d'Anjou, en 1461, après la bataille de Hexham. Les Orcades et les Shetland, qui jusqu'alors avaient appartenu aux rois de Norvége, furent aussi réunies à la couronne par le mariage du jeune roi avec Marguerite, fille de Christian Ier, roi de Danemark et de Norvége, qui les lui apporta en dot.

La minorité de Jacques III avait donc été plus heureuse que celle de son père et de son aïeul. Mais son triste caractère devait attirer sur le pays et sur lui-même de grands désastres. Il était craintif, grand défaut dans un siècle belliqueux, et sa poltronnerie lui faisait soupçonner sans cesse tous ceux qui l'entouraient, particulièrement ses deux frères, le duc d'Albany et le comte de Mar. Il tenait beaucoup à l'argent, ce qui l'empêchait de se montrer généreux à l'égard des grands de sa cour, seul moyen de s'assurer leur attachement ; il cherchait, au contraire, à augmenter ses richesses en empiétant sur les droits des prêtres et des laïques, ce qui lui attira tout à la fois la haine et le mépris. Il aimait passionnément les beaux-arts, goût heureux s'il l'avait manifesté d'une manière convenable. Mais les architectes et les musiciens étaient ses compagnons favoris, et il excluait la noblesse de sa société intime, pour y admettre ceux que les hautains barons appelaient des maçons et des ménétriers. Cochran, architecte ; Rogers, musicien ; Léonard, forgeron ; Hommel, tailleur, et Torphichen, maître d'armes, étaient

ses amis et ses conseillers. Les habitudes de basse société qu'il prenait avec ces sortes de gens excitèrent la haine de la noblesse, qui commença à faire des comparaisons, toutes au désavantage du roi, entre lui et ses deux frères. Ceux-ci avaient précisément toutes les qualités physiques et morales qui manquaient à Jacques. De là la haine violente de ce dernier pour eux, haine que les favoris du monarque envenimaient par tous les moyens.

Accusés l'un et l'autre de conspirer, Albany fut enfermé au château d'Édimbourg, et de Mar mis à mort immédiatement. Jacques III le fit étouffer dans un bain, ou, selon d'autres, lui fit tirer jusqu'à la dernière goutte de son sang. Peut-être Albany eût-il éprouvé le même sort, s'il ne fût parvenu à se sauver en France.

La mort du comte de Mar et la fuite du duc d'Albany augmentèrent l'insolence des indignes favoris du roi. Robert Cochran, l'architecte, devint si puissant, qu'aucune pétition ne parvenait jusqu'à son maître que par son entremise, et qu'il se faisait donner des sommes considérables pour les appuyer. Il amassa tant de richesses, qu'il fut à son tour en état d'acheter du roi, à prix d'argent, le comté de Mar avec les terres et les revenus du prince assassiné. Tout le monde fut indigné de voir l'héritage du fils d'un roi d'Écosse passer entre les mains d'un vil parvenu. Ce misérable se fit faux monnayeur ; il ordonna qu'on mêlât dans l'argent monnayé du cuivre et du plomb pour composer des pièces appelées par le peuple *Cochran-placks* (un *plack* est un demi-liard). Invité par un de ses amis à faire disparaître cette monnaie de mauvaise aloi : « Le jour où je serai pendu, répondit-il, elle pourra être supprimée, mais pas avant. » Paroles qui devaient s'accomplir à la lettre.

En effet, l'an 1484, Édouard IV, que les Écossais appelaient Édouard le Voleur à cause de son usurpation, ayant marché contre Jacques III qui, de même que son père, favorisait la Rose rouge, une armée écossaise fut réunie sur la frontière. Mais les nobles étaient beaucoup plus pressés de se venger des favoris du roi que de triompher des Anglais. Pénétrant tout à coup dans la tente de Jacques III, ils en

arrachèrent ses favoris, qu'ils pendirent au milieu du pont de Lauder. Cochran, le plus orgueilleux de tous, ayant demandé à n'être pendu qu'avec une corde de soie, on trouva une corde de chanvre encore trop bonne pour lui, et on prit pour le mettre à mort un licou de crin. Lorsque l'exécution fut terminée, les lords retournèrent à Édimbourg, et ils décidèrent que le roi resterait dans le château sous une surveillance sévère, mais respectueuse.

Pendant ce temps, les Anglais, commandés par Richard, duc de Glocester, reprenaient Berwick, place importante qu'ils gardèrent. La paix ne tarda pas à être conclue, sur les instances du duc d'Albany qui combattait dans leurs rangs, d'abord entre l'Angleterre et l'Écosse, puis entre le roi et les nobles. Le frère de Jacques III, après ce grand service, reparut à la cour d'Écosse, mais pour y exciter de nouveau les défiances de son souverain. Il dut retourner en Angleterre, et de là en France où il eut un fils, Jean, qui devint ensuite régent d'Écosse sous le règne de Jacques V.

Le duc d'Albany était généralement aimé. Le roi, au contraire, achevait chaque jour de se rendre plus odieux à ses belliqueux sujets par ses goûts tout pacifiques, et surtout par sa cupidité. A peine accordait-il quelque faveur ou faisait-il droit à quelque réclamation sans recevoir un présent. En 1488, plusieurs barons prirent les armes, et Jacques III, se fiant à ce que son armée était très-supérieure en nombre à la leur, marcha contre eux. La rencontre eut lieu à un mille ou deux du champ de bataille où Bruce avait vaincu les Anglais dans la glorieuse journée de Bannockburn. Dès le premier choc, Jacques III perdit, au milieu du bruit des armes, le peu de présence d'esprit qui lui restait, et, tournant le dos, il s'enfuit vers Stirling. Au passage d'un ruisseau, le cheval fougueux qu'il montait fit un écart, et Jacques, vidant les arçons, tomba sur la terre, où la violence de sa chute et le poids de son armure le firent rester sans mouvement. Les gens d'un moulin voisin l'y transportèrent et le mirent au lit. Lorsqu'il revint à lui, il pria ses hôtes de lui procurer un prêtre. La femme du meunier lui de-

manda qui il était, et il répondit imprudemment : « Ce matin j'étais votre roi. » Avec une égale imprudence, la pauvre femme courut à la porte, et demanda à grands cris un prêtre pour confesser le roi. « Je suis prêtre, dit un inconnu qui venait d'arriver, conduisez-moi auprès du roi. » Lorsqu'il arriva au pied du lit, il s'agenouilla avec une apparente humilité, et demanda à Jacques s'il était blessé mortellement. Le roi lui répondit que ses blessures ne seraient pas mortelles si elles étaient pansées avec soin, mais qu'avant tout il désirait l'absolution. « Voilà qui te la donnera, » répondit l'assassin; et tirant un poignard, il en porta quatre ou cinq coups au roi à l'endroit du cœur. Alors prenant le corps sur son dos, il sortit sans que personne s'y opposât, et l'on ignore ce qu'il fit du cadavre (18 juin 1488).

Jacques III, prince pusillanime et inconsidéré, mourut ainsi à la fleur de l'âge. Comme presque tous les princes de sa famille, ses deux successeurs, Jacques IV et Jacques V, ne devaient pas être plus heureux. De là cinq minorités successives qui prolongèrent le règne de la féodalité en Écosse, tandis qu'elle succombait dans tout le reste de l'Europe.

Le fils aîné de Jacques III était parmi les rebelles. Toute sa vie, il s'accusa d'avoir été l'instrument de la mort de son père; mais cette pensée ne fit qu'affermir en lui la résolution de réduire sous le joug de l'autorité royale cette indomptable noblesse qui tuait si aisément ses rois. Il s'y prit autrement que ses prédécesseurs, imitant François Ier plutôt que Louis XI, et formant une cour splendide où les rudes barons écossais vinrent perdre dans les plaisirs leur fortune et leur indépendance. Jacques institua l'ordre de Saint-André, et prit pour emblème le chardon qui est resté l'emblème national de l'Écosse, avec la devise : *Qui s'y frotte, s'y pique*. En 1498, il soutint l'aventurier Perkin Warbeck et lui donna même en mariage une de ses parentes, la *Rose blanche d'Écosse*. Henri VII, qui n'aimait pas la guerre et qui ne songeait, après les longues agitations de la lutte qu'il avait terminée, qu'à endormir doucement l'Angleterre sous le despotisme, se hâta de

signer avec l'Écosse une trêve qu'il changea bientôt en paix définitive, en donnant sa fille Marguerite au roi d'Écosse. Nous avons déjà parlé de cet événement et de ses conséquences; bientôt aussi nous raconterons la mort de Jacques IV à Flodden, en 1513. Nous terminons donc ici l'histoire particulière de l'Écosse, dont les destinées vont se mêler de plus en plus avec celles de l'Angleterre, jusqu'à ce que le premier de ces deux pays vienne perdre enfin au sein du second son indépendance.

CHAPITRE XXIII.

HENRI VIII (1509-1547) ET LA RÉFORME[1].

PORTRAIT DE HENRI VIII; SON INTERVENTION DANS LES AFFAIRES DU CONTINENT; BATAILLES DE GUINEGATE ET DE FLODDEN (1513). — WOLSEY. — ANNE BOLEYN. — L'AFFAIRE SECRÈTE (1527); DISGRACE ET MORT DE WOLSEY (1530). — THOMAS MORE, GRAND CHANCELIER (1529-1532); CRANMER ET CROMWELL; RUPTURE AVEC ROME (1531). — HENRI VIII ÉPOUSE ANNE BOLEYN (1532); SUPPLICE DE FISHER ET DE THOMAS MORE (1535); SPOLIATION DES MONASTÈRES (1536). — DÉCAPITATION D'ANNE BOLEYN (1536); HENRI VIII ÉPOUSE JEANNE SEYMOUR; PÈLERINAGE DE GRACE (1536). — SÉCULARISATION GÉNÉRALE DES COUVENTS (1537); LES CATHOLIQUES DÉCAPITÉS, LES PROTESTANTS BRULÉS. — LE CARDINAL POLE; BILL DU SANG (1539); ANNE DE CLÈVES; CHUTE DE CROMWELL (1540); CATHERINE HOWARD (1540). — GUERRE AVEC LA FRANCE (1543-1546); CATHERINE PARR (1543); SUPPLICES; MORT DU ROI (1547); RÉSULTATS DE SON RÈGNE.

Portrait de Henri VIII; son intervention dans les affaires du continent; batailles de Guinegate et de Flodden (1513).

Au roi courbé par l'âge et les soucis, rongé par l'avarice, aigri par les soupçons, succéda le 25 avril 1509 un prince de dix-huit ans, dont l'avénement au trône fut salué par d'unanimes acclamations. Henri VIII, que l'Angleterre fêtait

1. Burnet, *History of the reformation* : Strype, *Ecclesiastical memorials, Annals of Reformation and Lives of Archbishops Cranmer, Parker*, etc.; Butler, *Memoirs of english catholics*; Audin, *Histoire d'Henri VIII et du schisme d'Angleterre.*

ainsi, était un des plus beaux princes de son temps. Sa figure reproduisait le type anglo-saxon. Il avait le front lisse, les sourcis arqués, l'œil d'un bleu tendre, le menton garni d'une barbe fauve, les épaules larges, une main toute féminine. A le voir, on devinait qu'il prenait un soin extrême de sa personne. Sa toque de velours, ombragée d'une plume d'autruche, était posée sur l'oreille avec coquetterie. Son manteau était drapé à l'espagnole, son justaucorps fortement arrêté sur les hanches. Il recherchait la soie, le velours, les couleurs chatoyantes. Il était cité pour l'un des meilleurs cavaliers d'Angleterre et excellait dans tous les exercices du corps : à la chasse, où quelquefois il lassait jusqu'à dix chevaux ; au jeu de boule, où il faisait sa partie avec le meilleur pointeur ; à la balle, qu'il renvoyait avec une admirable dextérité ; au tir à l'arbalète, où rarement il manquait le but. Quand on l'apercevait au milieu de ces flots de jeunes seigneurs, son cortége accoutumé, il était impossible de ne pas être frappé de la fleur de santé qui s'épanouissait sur son teint, de ses manières aisées, de son attitude martiale. Mais le regardait-on de près, on remarquait bien vite en lui comme une impatience fébrile qui se manifestait par des mouvements saccadés. Comme son père, il ne pouvait regarder en face celui qui l'approchait : son œil se fermait et s'ouvrait incessamment ; brusque, fantasque, il répondait par quelques monosyllabes aux longs discours dont on l'ennuyait.

La première éducation de Henri avait été toute cléricale. Comme il n'était que le second fils du roi, cet avide monarque, pour le doter un jour aux dépens de l'Église, l'avait destiné de très-bonne heure à être primat d'Angleterre. A sept ans le petit prince apprenait à solfier ; à dix ans il faisait sa partie à la chapelle royale et écrivait à Érasme une lettre latine que le philosophe courtisan conserva précieusement dans une boîte de cèdre, comme la plus jolie épître qu'on eût écrite depuis la renaissance ; à douze ans il composait, dit-on, des messes en musique. On chante encore à l'église du Christ, à Oxford, une antienne à quatre voix qu'il écrivit quand il était duc d'York : *O Lord the maker*. Ses

maîtres, enchantés de ses heureuses dispositions pour la théologie, lui mirent entre les mains la Somme de saint Thomas. Comme Luther au couvent, le royal théologien, quand ses yeux s'étaient fatigués sur cette œuvre de l'*Ange de l'école*, prenait sa flûte et improvisait des mélodies. On remarquait qu'il était vain de sa science et supportait difficilement la contradiction; quelque peu pédant et amoureux de la dispute, il devait, l'an 1521, entrer directement en lutte avec le grand réformateur et promettait au novateur de Wittemberg un adversaire peu courtois.

Le règne de Henri VIII est l'époque où l'Angleterre intervient dans la politique continentale avec plus de régularité, de permanence et d'étendue qu'elle ne l'avait fait jusque-là. La première question sur laquelle ce monarque dut prendre une décision importante, fut celle des affaires de l'Italie où les Français et les Espagnols se disputaient la prépondérance. Louis XII, non content du Milanais, s'efforçait d'enlever à Ferdinand le Catholique le royaume de Naples. Le roi d'Angleterre se déclara pour son beau-père, non par affection personnelle, mais dans l'espoir de profiter des embarras de Louis XII pour reprendre une partie de la France. Il accéda en 1512 à la *sainte ligue* formée par le pape Jules II contre les Français, mais fut joué par Ferdinand qui attira une armée anglaise en Espagne sous prétexte d'attaquer Bayonne, ancienne possession de l'Angleterre, et s'en servit pour conquérir la Navarre qu'il garda. Henri ne fut pas plus heureux sur mer où ses vaisseaux furent deux fois battus. Mais cet échec fut réparé par la prise de Térouanne. Le 16 août 1513, Henri VIII et l'empereur Maximilien, qu'il avait pris à sa solde à raison de cent écus par jour, gagnèrent sur les Français, dans l'Artois, la bataille de Guinegate ou des Éperons, ainsi nommée parce que notre cavalerie y fit plutôt usage de ses éperons que de ses lances. Le mois suivant, 9 septembre, les Écossais, nos alliés, éprouvaient un désastre bien autrement grave dans les champs de Flodden.

Le successeur du faible Jacques III était doué de toutes les qualités chevaleresques qui manquaient à son père.

Lorsque Louis XII fut attaqué à la fois par les Espagnols et les Impériaux, les Anglais et les Suisses, la reine de France fit dire à Jacques IV qu'elle le choisissait pour son chevalier et le conjurait de faire trois milles sur le territoire anglais par amour pour elle. Elle lui envoya en même temps une bague qu'elle avait ôtée de son doigt. Jacques, si directement provoqué, fut sourd aux prières et aux larmes de sa femme, Marguerite, sœur de Henri VIII, et envahit aussitôt l'Angleterre. Il prit rapidement plusieurs places frontières et fit un grand butin. Mais au lieu de pénétrer dans le cœur du pays ennemi, lorsqu'il ne s'y trouvait nulles troupes pour l'en empêcher, il se laissa captiver par les charmes de lady Heron de Ford, dame d'une grande beauté, aux bras de laquelle l'approche d'une armée anglaise put seule l'arracher. Elle était commandée par le comte de Surrey, et livra bataille aux Écossais à Flodden dans le Northumberland, huit kilomètres nord de Wooler. Les Highlanders furent mis en déroute, dès le commencement de la lutte, par les archers et les cavaliers anglais; mais la division commandée par Jacques IV lui-même fit une plus longue résistance. Ce prince était chéri de sa noblesse dont il résumait en sa personne les aimables qualités comme les brillants défauts, et il combattait entouré de tous ses barons, dont l'armure était si solide que les flèches anglaises n'y faisaient qu'une impression légère. Tous à pied, guidés par le roi, également à pied, ils attaquèrent avec une telle fureur le corps commandé par le comte de Surrey, qu'ils eurent un moment l'avantage. Ils culbutèrent les escadrons ennemis, pénétrèrent à peu de distance de l'étendard du comte, et le comte de Bothwell amenant la réserve, Jacques IV se flattait déjà de gagner la bataille. Mais, dans ce moment, lord Stanley, qui avait mis les montagnards en pleine déroute, vint prendre en flanc la division du roi. Celui-ci finit par succomber au milieu de ses braves gentilshommes. Deux fois des flèches le blessèrent, et un coup de hallebarde l'acheva. Les Anglais perdirent environ cinq mille hommes, les Écossais deux fois ce nombre pour le moins: le roi, deux évêques, deux abbés mitrés, douze comtes,

treize lords et cinq fils aînés de pairs étaient parmi les morts.

Le peuple écossais contesta avec obstination que Jacques IV eût péri dans la bataille de Flodden. Les uns disaient qu'il s'était retiré du royaume, pour entreprendre un pèlerinage à Jérusalem. D'autres prétendaient qu'à l'entrée de la nuit, au moment où le combat touchait à sa fin, quatre grands cavaliers avaient paru tout à coup sur le champ de bataille, ayant chacun un bouchon de paille à la pointe de leurs lances, pour se reconnaître facilement l'un l'autre; qu'ils avaient fait monter le roi sur un cheval brun, et qu'on l'avait vu traverser la Tweed avec eux. On supposait qu'il avait été conduit et assassiné dans le château de lord Home. Or, ce lord était chambellan de Jacques IV, possédait toute sa confiance et ne pouvait rien gagner à la mort du roi. Mais ce qui confirmait les Écossais dans l'idée que leur roi n'était point resté sur le champ de bataille, c'est que les Anglais ne trouvèrent aucun corps entouré d'une ceinture de fer et que Jacques IV depuis la bataille de Bannockburn, où il avait porté les armes contre son père, n'avait jamais quitté cet instrument de mortification.

La reine douairière, Marguerite, devint régente du royaume, et tutrice du jeune roi, Jacques V, âgé seulement de deux ans. Cette princesse compromit étrangement son autorité en contractant un mariage imprudent et précipité avec Douglas, comte d'Angus, jeune seigneur téméraire, dont l'élévation excita la jalousie des autres barons.

L'Écosse ne tarda pas, il est vrai, à être comprise dans le traité conclu entre la France et l'Angleterre; mais à peine peut-on dire que ce fut un bonheur pour elle, si l'on considère l'état de détresse où se trouva le pays, qui, n'ayant plus à craindre les ravages des Anglais, se replongea avec plus d'animosité que jamais dans ses querelles intestines.

Battu en Italie et en France, entouré d'ennemis et n'ayant plus, depuis Flodden, un allié, Louis XII offrit d'acheter la paix avec l'Angleterre par le payement annuel d'une somme d'argent. C'était ainsi que Charles VI avait

traité, en 1393, avec Richard II; Louis XI, en 1475, avec Édouard IV, et Charles VIII, en 1492, avec Henri VII. Mais ces payements annuels n'avaient que trop l'apparence d'un tribut ou d'une reconnaissance du droit des monarques anglais à la couronne de France: du moins c'était toujours ainsi que ceux-ci l'avaient considéré. Trois traités différents furent signés à Londres, août 1504. Par le premier, le traité de paix entre la France et l'Angleterre, signé à Étaples en 1492, était renouvelé aux mêmes conditions. Par le second, un mariage était conclu entre Louis XII et Marie d'Angleterre, seconde sœur de Henri VIII, qui lui apportait une dot de quatre cent mille écus. Par le troisième, Louis XII s'engageait à payer au roi d'Angleterre six cent mille écus par année, pendant dix ans.

La jeune princesse que le traité de Londres unissait à Louis XII n'avait que quatorze ans et était une des beautés les plus remarquables des deux cours. Son mari en avait cinquante-trois et en paraissait soixante et dix. Elle lui fut conduite par Charles Brandon, favori du roi, qui le créa duc de Suffolk. Ce jeune et beau seigneur fut pour Marie Tudor un guide assez peu sûr. Après la mort de Louis XII, dont les funérailles suivirent promptement son mariage, il fit ouvertement la cour à la jeune veuve. Henri VIII donna à entendre à sa sœur que si elle voulait épouser le duc, le meilleur expédient était de commettre la faute d'abord, et d'en solliciter le pardon ensuite. Par cette union, elle devint la tige d'un grand nombre de rejetons ayant droit à la couronne, mais qui, malgré le règne éphémère de la malheureuse Jeanne Grey, ne sont pas ordinairement comptés parmi les prétendants au trône.

La victoire de Marignan et l'éclat qui en rejaillit sur le nom de François Ier, excitèrent la jalousie de Henri VIII. A la mort de Maximilien, il se mit sur les rangs concurremment avec Charles d'Espagne et François Ier pour solliciter son élection à l'empire. « Les angelots n'y firent non plus de miracles que les écus d'or au soleil. » Charles fut nommé. Cet échec, et la brillante entrevue du *camp du Drap d'or*, entre Guines et Ardres, où les deux rois de France et d'An-

gleterre déployèrent tant de magnificence, parurent ramener Henri VIII dans notre alliance. Mais déjà Charles le tenait à son insu par son ministre Wolsey qu'il avait gagné en faisant briller à ses yeux l'espérance de la tiare. Wolsey, au sortir du camp du Drap d'or, amena son maître à Gravelines où était l'empereur, et bientôt après (1521) lui fit signer avec Charles V une ligue offensive contre la France, à laquelle François répondit par une alliance avec l'Écosse et les révoltés de l'Irlande. Cette guerre, toutefois, que Henri VIII déclara en 1522, fut conduite mollement. Le comte de Surrey assiégea inutilement Hesdin; mais en 1523 les Anglais ravagèrent la Picardie et pénétrèrent jusqu'à onze lieues de Paris. Le duc de Vendôme les força de reculer; et quand arriva la défaite des Français à Pavie, la guerre n'avait fait encore que coûter beaucoup d'argent à Henri VIII, sans lui donner aucun résultat. Pour la campagne de 1523, il avait exigé une bénévolence du dixième du revenu des laïques et du quart du revenu des ecclésiastiques. Le parlement dut voter un subside de huit cent mille livres sterling.

En 1525 la captivité de François Ier changea les dispositions du roi d'Angleterre. Il commença à redouter la toute-puissance de l'empereur et il s'empressa de traiter avec la régente de France, Louise de Savoie. Ce traité contenait une clause singulière et qui s'explique. Henri VIII interdisait à la régente la cession à Charles V d'aucune portion du territoire français. Cette convention décida l'empereur à relâcher son prisonnier, qui à peine libre oublia la parole donnée dans la prison et conclut une nouvelle ligue avec les États italiens, qui nommèrent Henri protecteur de leur confédération; mais il refusa, car à ce moment « l'affaire secrète » devenait publique et les grands embarras commençaient.

Wolsey.

Nous avons plusieurs fois déjà nommé Wolsey. Ce personnage, sur qui roula toute la politique extérieure de Henri VIII jusqu'en 1526, a joué un rôle trop important pour qu'il ne soit pas nécessaire de le faire connaître.

Thomas Wolsey naquit en 1471, à Ipswich, dans le comté de Suffolk, non d'un boucher mais d'un riche bourgeois de cette ville. Il fit ses études au collége de la Madeleine, à Oxford, avec tant de succès que, par une distinction extraordinaire, il obtint, à l'âge de quinze ans, les grades de bachelier et de maître ès arts, et fut admis à professer dans une école qui acquit par son enseignement une grande célébrité. Érasme étant venu à Oxford, ils se lièrent d'une étroite amitié, et travaillèrent de concert à mettre la langue grecque en vogue dans l'université. Henri VIII, après l'avoir fixé auprès de sa personne par une place de chapelain, le chargea d'aller traiter à Bruxelles, avec l'empereur Maximilien, d'une affaire très-délicate. Étonné de le voir reparaître à la cour au bout de peu de jours, le roi crut qu'il n'était pas encore parti, et lui en fit des reproches; le négociateur lui présenta le traité conclu. « J'avais, lui dit-il, envoyé un courrier après vous avec de plus amples instructions. — Sire, repartit Wolsey, je l'ai rencontré à mon retour, mais j'avais pris sur moi de remplir ce que je prévoyais être vos intentions. » Ce succès lui valut la place d'aumônier du roi et le riche doyenné de Lincoln. Sa faveur s'accrut encore à l'avénement de Henri VIII.

L'élégance de ses manières, la gaieté de son esprit, sa souplesse et sa complaisance peu scrupuleuse ne tardèrent pas à lui mériter la confiance presque exclusive du nouveau roi. Entré en 1510 dans le conseil d'État, il y prit bientôt un ascendant irrésistible. L'adroit ministre avait l'art de diriger Henri VIII, en le laissant dans la persuasion qu'il se conduisait par lui-même. Devenu l'arbitre de l'Europe par le rôle qu'il voulait faire jouer au roi d'Angleterre, rôle parfaitement résumé dans la devise de ce monarque : *Qui je défends est maître,* il fut recherché par Charles-Quint et par François Ier, et ces princes le prirent souvent pour médiateur de leurs différends. Évêque de Tournai, en 1513; évêque de Lincoln et archevêque d'York, en 1514; cardinal, en 1515, chancelier la même année, légat du pape en 1519; regardé comme le pontife de la Grande-Bretagne par l'extension qu'il donna à ses fonctions de légat, dignité qu'il

rendit permanente dans sa personne, il aspira à l'être de toute l'Église. A la mort de Léon X (1521), il envoya à Rome le docteur Pace, son secrétaire confidentiel, pour lui gagner les suffrages des cardinaux; mais cet agent n'arriva qu'après l'élection d'Adrien VI. Ce pontificat n'ayant duré qu'un an, Wolsey reprit son projet en 1523; mais les cardinaux français le firent échouer. Persuadé cependant que c'était la faction impériale qui lui avait été le plus nuisible, il en conçut un vif ressentiment contre l'empereur qui l'avait flatté de faire réussir ses prétentions, et chercha à s'en venger en ménageant entre son maître et François Ier une alliance qui fut conclue après la bataille de Pavie, en 1525.

L'opulence de Wolsey répondait à sa puissance. Maître, en sa qualité de légat, de disposer de tous les bénéfices du royaume, il ne s'oublia pas dans cette distribution. En passant de l'évêché de Lincoln à l'archevêché d'York, il conserva l'administration temporelle du premier. Il posséda en commende l'évêché de Bath qu'il échangea pour celui de Durham, beaucoup plus riche et celui-ci pour l'évêché de Winchester, qui l'était encore davantage, et auquel il joignit l'abbaye de Saint-Albans. Il donna les évêchés de Worcester et d'Hereford à des Italiens qui, résidant à Rome, se contentaient d'une pension modique, et laissaient le revenu à celui qui les leur avait procurés. En abandonnant l'administration temporelle de l'évêché de Tournai, lorsque cette ville retourna aux Français, il se réserva une pension de douze mille livres. Le pape Léon X, pour s'attacher un personnage si puissant, lui accorda une pension de quatre-vingt-dix mille francs sur les évêchés de Tolède et de Placentia. En le créant légat *a latere*, dignité très-lucrative par elle-même, il lui laissa la faculté d'en étendre les prérogatives au delà de toute mesure, et Wolsey en abusa pour restreindre la juridiction primatiale de l'archevêque de Canterbury. Le même pape lui donna le droit de créer cinquante chevaliers, cinquante comtes palatins, quarante notaires apostoliques, avec les mêmes attributions que les siens propres, de légitimer les bâtards, de conférer des degrés dans toutes les facultés, d'accorder toutes sortes de

dispenses, de visiter, de réformer, de supprimer les monastères, c'est-à-dire de tout vendre au plus offrant. Le roi y joignit le pouvoir d'expédier des lettres de naturalisation, de délivrer des congés, d'élire pour les grands bénéfices, de recevoir les serments de fidélité, etc. Enfin, l'empereur lui faisait une pension de cent vingt mille francs sur le duché de Milan, à laquelle il en joignit une autre de neuf mille couronnes d'or.

Par l'accumulation de tant de bénéfices, de pensions et de prérogatives, les revenus de Wolsey égalèrent presque ceux de la couronne. Son train répondait à ses immenses richesses et à l'étendue de son ambition. Sa maison surpassait en faste celle des souverains eux-mêmes. Les principaux emplois en étaient remplis par des comtes, des barons, des chevaliers, des fils des familles les plus distinguées du royaume qui voulaient s'avancer par la faveur dont il jouissait. Le duc de Northumberland ne dédaigna pas d'y faire entrer son fils, lord Percy. On y comptait jusqu'à huit cents personnes. Lorsque Wolsey alla en ambassade auprès de François Ier, il avait une escorte de mille chevaux. C'est le premier prélat anglais qui ait porté de l'or et de la soie dans ses habits, sur les selles et les housses de ses chevaux. On comptait jusqu'à deux cent quatre-vingts lits de soie dans son magnifique château de Hamptoncourt. Mais Wolsey, parvenu au faîte des grandeurs, touchait au moment de sa chute; ce fut la fameuse affaire du divorce qui l'amena.

Anne Boleyn.

La famille de Boleyn était d'origine française. Geoffroy Boleyn était chef de la compagnie des marchands de Londres, et, au début de la guerre des deux Roses, shérif de la cité. Son courage et sa probité, « car il maniait l'épée aussi bien que l'aune, » lui valurent, en 1447, la dignité de lord maire. Son fils, William Boleyn, quitta le commerce, fréquenta la cour, et, grâce à sa fortune, fut nommé chevalier du bain au couronnement de Richard III. Thomas, fils de sir William, et père d'Anne, se distingua, sous Henri VII

dans l'expédition contre les insurgés de Cornouailles et leur chef, Perkin Warbeck. Il avait épousé une femme charmante, Élisabeth Howard, sœur du comte de Surrey, le vainqueur de Flodden. Élisabeth était l'ornement de tous les bals de la cour, et on a prétendu que son mari, qui ne tarda pas à être nommé ambassadeur en France, lui fut redevable de cette faveur.

En 1514, leur fille, Anne Boleyn, accompagnait, en qualité de fille d'honneur, Marie Tudor, épouse de Louis XII, et seule de toutes les femmes de la suite de la jeune reine, elle fut admise à rester à la cour de France. Lorsque, veuve après trois mois de mariage, la sœur de Henri VIII retourna en Angleterre, elle laissa en France sa fille d'honneur dont le père était ambassadeur auprès de François Ier. A en croire certains bruits, ce galant monarque aurait le premier séduit la jeune Anglaise. Mais il ne faut pas moins se défier, pour tout ce qui concerne Anne Boleyn, de la haine des catholiques, que, pour ce qui concerne Marie Stuart, de la haine des protestants. A la mort de la reine Claude, en 1524, Anne entra dans la maison de Marguerite, duchesse d'Alençon, sœur de François Ier; l'auteur de l'*Heptaméron* ne devait pas être pour elle un mentor bien rigide.

Il existe un grand nombre de portraits d'Anne Boleyn, tous de la main de Holbein ou de ses meilleurs élèves. Elle a, dans la physionomie, une vivacité toute française, dans le profil une pureté de lignes antique. Ses bras et ses mains sont d'une exquise perfection, ses yeux noirs, sa bouche un peu grande, sa taille d'une rare élégance. Elle brillait moins encore par ses charmes naturels que par la vive expression de son regard et son sourire mutin, par sa conversation enjouée et sa coquetterie provocante. Elle possédait des talents variés : elle était musicienne, « menait fort gentiment fluste et rebec, » s'accompagnait sur le luth, faisait des vers, et surtout dansait avec une grâce enchanteresse.

Telle était la femme qui allait disputer à Catherine d'Aragon le cœur de Henri VIII. La reine était un modèle accompli de vertus ascétiques. Elle se levait à minuit pour assister à l'office divin, s'habillait à cinq heures du matin, et por-

tait sous sa robe le cilice du tiers ordre de Saint-François. Elle se confessait deux fois par semaine et communiait tous les dimanches. Chaque matin elle récitait l'office de la Vierge, et après son dîner se faisait lire la Vie des saints par une de ses dames de compagnie, puis retournait à l'église, où elle restait jusqu'à l'heure du souper.

C'était trop de vertu pour un homme tel que Henri VIII, et bien vite il oublia ses devoirs. Une de ses premières maîtresses fut, dit-on, Marie, sœur aînée d'Anne Boleyn. Quant à Anne, à peine eut-elle quitté la cour de France, qui déjà, à cette époque, donnait le ton à toutes les autres, qu'elle charma celle d'Angleterre par ses grâces et son humeur enjouée, et fut admise par Catherine d'Aragon au nombre de ses filles d'honneur.

En 1527, Catherine d'Aragon avait quarante-six ans, Anne Boleyn vingt-six, Henri trente-huit. La reine était, en outre, d'une santé chancelante, accablée d'infirmités précoces, et les cinq enfants, dont trois garçons, auxquels elle avait donné le jour, étaient morts de bonne heure, à l'exception d'une fille, appelée Marie. Le roi remarqua pour la première fois Anne Boleyn à un bal donné par le cardinal Wolsey dans sa résidence archiépiscopale de Battersea. Mais il avait déjà un heureux rival dans Thomas Percy, fils du comte de Northumberland. Il s'en aperçut bientôt, et le comte reçut ordre de marier immédiatement son fils. Le roi se crut alors au comble de ses vœux; mais lorsque après avoir adressé à Anne Boleyn des vers dictés par la passion la plus vive, il la supplia de ne point repousser ses hommages, elle lui répéta le mot d'Élisabeth Grey à Édouard IV: « Je suis trop digne pour être votre maîtresse, pas assez pour être votre épouse. »

Le monarque, en présence d'une si énergique résistance, conçut pour la première fois des scrupules sur la validité de son mariage avec Catherine. Leur union avait été autorisée par une bulle spéciale du pape Jules II; elle avait été célébrée solennellement par l'archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre; elle n'avait jamais été attaquée par personne. Néanmoins Henri devint tout à coup inquiet; sa

conscience se troubla. Il ouvrit l'Ancien Testament, et il lut dans le Lévitique, ch. XVIII, v. 16 : « Vous ne découvrirez point ce qui doit être caché dans la femme de votre frère, parce que c'est la chair de votre frère. » Ainsi la loi de Moïse interdit formellement le mariage entre le beau-frère et la belle-sœur : c'est un éclair, une illumination pour son cœur tourmenté. Dès ce moment, le « remords » entre dans l'âme du monarque, qui se croit maudit de Dieu s'il garde Catherine, avec laquelle il a cohabité pendant dix-huit ans. Immédiatement après cette précieuse découverte, le royal casuiste eut bien soin de fermer la Bible ; s'il eût feuilleté quelques pages de plus, il aurait lu au Deutéronome, ch. XXV, v. 5 : « Lorsque deux frères demeurent ensemble, et que l'un d'eux sera mort sans enfants, la femme du mort n'en épousera pas d'autre que le frère de son mari, qui la prendra pour femme et suscitera des enfants à son frère. » Tel était précisément le cas où se trouvait Henri à la mort d'Arthur.

L'affaire secrète (1527); disgrâce et mort de Wolsey (1530).

La grande, l'unique préoccupation de Henri VIII fut bientôt son divorce ou, comme on disait tout bas dans le principe, l'*affaire secrète du roi*. En mai 1527, il donna une fête magnifique à Greenwich, où il dansa avec Anne, et laissa éclater publiquement toute la violence de sa passion. En juillet suivant, Knight, un des secrétaires d'État, fut envoyé à Rome pour obtenir le divorce; et, le 1er août, Wolsey, dans une lettre qu'il écrivit de France à Henri, informa ce prince qu'on parlait déjà à Madrid de son projet de divorce avec la tante de Charles-Quint.

C'est alors que la situation du ministre commença à devenir fort difficile, et qu'il se trouva amené à jouer le rôle le plus dangereux. D'une part, il semble, par l'entremise de l'habile Pace, avoir secrètement favorisé les désirs du roi ; car cet agent gagna à la cause du divorce la plume vénale de Wakefield, savant professeur d'hébreu à Oxford, qui s'était d'abord déclaré pour la validité du mariage de Catherine. Mais, d'une autre part, implacable envers Charles-

Quint, qui ne lui avait pas fait donner la tiare, Wolsey désirait vivement marier son maître à une princesse française, à Marguerite, duchesse d'Alençon, sœur de François Ier, ou à Renée, fille de Louis XII. Il espérait ainsi faire réussir son propre projet de s'élever à la papauté, et, en même temps, couvrir de la popularité d'une alliance utile et illustre l'odieux qui s'attacherait, comme il devait le prévoir, à un divorce justement réprouvé. Il est probable, en outre, que Wolsey craignait le pouvoir que les Boleyn et leurs alliés obtiendraient par l'élévation de leur parente. On dit qu'il se jeta aux genoux du roi, qu'il y resta près d'une heure, et qu'il le conjura avec larmes de renoncer à son projet. Il est à peine nécessaire d'ajouter que le ministre qui était aussi humble devant un maître impérieux qu'insupportable par son arrogance à l'égard de la foule de ses inférieurs, se hâta d'expier le zèle indiscret qu'il avait osé, en cette seule occasion, opposer aux désirs du roi. Il redoubla en apparence d'empressement et d'activité pour amener le mariage de Henri avec Anne, et il reçut même d'elle, à ce sujet, une lettre pleine d'expressions de reconnaissance.

Lorsque Casallis, agent italien de Henri, arriva à Rome en septembre 1527, pour solliciter le divorce ou sonder Clément VII sur cet objet, il trouva ce pontife dans une situation peu favorable au succès de cette demande. Le pape, en effet, venait de payer bien cher son alliance récente avec François Ier et Henri VIII contre Charles-Quint. Le 6 mai Rome avait été prise par les Impériaux, par les soldats du neveu de Catherine d'Aragon, que commandait le connétable de Bourbon. Le 7 juin, Clément VII, réfugié depuis ce moment dans le château Saint-Ange, s'était rendu à eux, sous condition de payer cent mille ducats d'or en deux mois, et ne pouvant effectuer ce payement, il était surveillé de si près dans sa rigoureuse captivité, qu'il n'osa donner une audience publique à Knight, ambassadeur extraordinaire de Henri VIII. Après que le pape se fut échappé à Orvieto, en décembre, l'accès près de lui devint un peu plus libre. On avait d'abord conçu l'espoir de déterminer la reine à se retirer dans un monastère ; mais elle rejeta toute

proposition qui impliquât un doute sur la légitimité de sa fille. Clément VII consentit alors à nommer des légats pour connaître de cette affaire et prononcer sur la validité du mariage, et il y ajouta une pollicitation, c'est-à-dire une promesse solennelle par écrit, de ne pas révoquer leurs pouvoirs et de ne rien faire qui pût annuler leur jugement ou entraver l'instruction de l'affaire. Seulement il demanda avec instance que le roi ne se servît de ces pièces que lorsque l'évacuation de l'Italie par les armées allemande et espagnole lui aurait rendu une véritable liberté.

Au moment où Clément VII chargea les cardinaux Wolsey et Campeggio d'examiner ce qu'il y avait de fondé dans les scrupules du roi d'Angleterre, cet événement ne paraissait pas fort éloigné. Lautrec s'avançait à travers l'Italie, sans que rien lui résistât, pour faire le siége de Naples, et l'influence française paraissait tout près de se substituer dans la péninsule à l'influence de la maison d'Autriche. Il est vrai qu'au moment où Campeggio s'approcha (octobre 1528) des côtes d'Angleterre, les affaires avaient déjà changé de face. Lautrec était mort sous les murs de Naples, et l'armée française avait dû lever le siége. Aussi le pape avait-il recommandé à ce vieux diplomate italien de tout faire pour gagner du temps, et ce fut seulement en 1529 que les deux légats procédèrent au jugement.

Les avocats de Henri disaient que, d'après la loi de Moïse, il était défendu d'épouser la sœur de sa femme défunte, prohibition que nul pouvoir n'avait le droit de lever, puisqu'elle était d'autorité divine; mais ils prétendaient aussi que quand même ce point serait contesté, la bulle de Jules II était nulle dans tous les cas, parce qu'elle avait été obtenue sous le faux prétexte, mentionné dans les motifs de la bulle, que ce mariage était demandé par les parties pour établir la paix entre l'Angleterre et l'Espagne, quoique cette paix existât déjà de fait; et de plus, que la dispense avait été sollicitée d'après le vœu des deux parties, quoique Henri, n'ayant alors que douze ans, fût inhabile à exprimer à ce sujet un vœu qui dût être regardé comme un motif pour l'accorder. Enfin ils soutenaient, contrairement aux asser-

tions de Catherine, que son mariage avec Arthur avait été consommé, et qu'elle n'était pas entrée vierge dans la couche royale.

Le 28 juin 1529, les deux légats tinrent une séance solennelle. Lorsque l'appariteur cria en latin, suivant la formule ordinaire :

« *Henrice, Anglorum rex, adesto in curia.* »

« *Adsum,* » répondit le roi en se levant.

L'appariteur continua : « *Catherina, Anglorum regina, adesto in curia.* » La reine, au lieu de répondre, quitta son siége, et se précipitant aux genoux du roi, les mains jointes, elle lui adressa la parole en ces termes : « Je suis une pauvre femme, une étrangère dans vos domaines, et je ne puis y espérer ni de bons conseils ni des juges impartiaux. Mais, sire, j'ai été longtemps votre épouse, et je désire savoir en quoi je vous ai offensé. J'ai été votre femme vingt ans et plus ; vous avez eu de moi plusieurs enfants. J'ai toujours cherché à vous plaire ; et j'en appelle à votre conscience si, dans les premiers moments de notre union, vous n'avez pas été convaincu que mon mariage avec votre frère n'avait pas été consommé. Nos parents passaient pour les princes les plus sages de leur siècle, et ils étaient entourés de prudents conseillers et de savants casuistes. Je dois présumer que leur avis était juste. Je ne puis donc me soumettre à la cour, et mes avocats, qui sont vos sujets, ne peuvent parler librement pour moi. » Elle se releva tout en pleurs, s'inclina respectueusement devant le roi, et sortit, interjetant appel au pape.

Le lendemain même de cette séance était signé à Barcelone, entre Clément VII et Charles-Quint, un traité qui portait en substance : Que l'empereur rétablirait la maison de Médicis à Florence, qu'il ferait restituer au pape Ravenne et Cervia, qu'il le mettrait en possession de Modène et de Reggio. Le 12 juillet partait de la cour pontificale un courrier chargé de porter en Angleterre la bulle par laquelle Clément VII évoquait l'affaire à Rome, et sommait le roi de comparaître devant lui, soit en personne, soit par un délégué. Le pape finissait, après avoir longtemps balancé, par se

jeter dans les bras de Charles-Quint. En effet, que lui demandait Henri VIII? qu'il révoquât une dispense accordée par un pape son prédécesseur, sur le fondement que ce pape n'avait pas eu le pouvoir de l'accorder; c'est-à-dire qu'il déclarât que jusqu'alors les pontifes romains s'étaient attribué un droit qui ne leur appartenait pas. Et cela, au moment où Clément VII n'avait d'espoir que dans Charles-Quint pour triompher des luthériens.

On conçoit le profond dépit que l'évocation à Rome fit éprouver à Henri VIII. Il s'était cru au comble de ses vœux, et son union avec Anne se trouvait retardée peut-être indéfiniment. Il fallait une victime à leur colère : ce fut Wolsey. Henri, qui avait eu de si nombreuses preuves de sa dextérité diplomatique, était persuadé que si l'affaire n'avait pas réussi, c'était par la faute du cardinal. Le 9 octobre 1529, Hall, procureur général, porta contre lui, à la cour du banc du roi, une formidable accusation : celle d'avoir violé le statut de Richard II sur les proviseurs, en recevant de Rome une bulle qui le nommait légat *a latere;* violation qui entraînait les peines portées par l'acte de *præmunire*, c'est-à-dire pour l'accusé la perte de ses biens et même de sa liberté. Une pareille accusation eût inspiré peu de craintes à Wolsey, dans d'autres circonstances, tant elle eût paru ridicule; mais Wolsey connaissait bien son maître, et il vit tout d'abord que sa perte était résolue. Le 17 du même mois, le roi lui fit demander le grand sceau, et le remit entre les mains du vénérable Thomas More. Le duc de Norfolk, oncle d'Anne Boleyn, et le duc de Suffolk, beau-frère de Henri VIII, que le roi avait envoyés vers le cardinal, avaient reçu mission de lui demander non-seulement cet instrument de ses fonctions de chancelier, mais encore l'abandon à Sa Majesté des trésors que, pendant la longue durée de son pouvoir, il avait amassés dans ses divers palais. Henri voulait faire d'York-House, plus tard White-Hall, résidence du cardinal à Londres, une de ses demeures royales, tandis que le favori disgracié irait rêver à Esher, maison de campagne dépendante de son évêché de Winchester, sur l'instabilité de la fortune. Pendant près de quinze jours, les commissaires

du roi s'occupèrent à dresser l'inventaire des immenses richesses contenues dans York-House, inventaire qui ne forme pas moins de quarante pages in-folio[1].

Comme le cardinal-ministre se rendait, par une pluie battante et dans le plus simple appareil, au lieu de son exil, il fut rejoint par Norris, gentilhomme de la chambre, qui lui apportait, de la part de son souverain, une bague d'or que le roi avait tirée de son doigt, et une lettre tout entière écrite de sa main. Wolsey, en présence de ces dernières preuves d'affection, sauta en bas de sa mule, et, les deux genoux en terre, au milieu de la boue, prit l'anneau royal, qu'il baisa et mouilla de larmes de joie. Ne sachant comment témoigner à Norris sa satisfaction, il tira de son cou une chaîne d'or, où pendait un morceau de la vraie croix, et la lui donna : « Gardez-la par amour pour moi, ajouta-t-il, et chaque fois que vous jetterez les yeux dessus, rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de mon bon maître. Et dire que je n'ai personne ici pour lui porter l'expression de ma reconnaissance ! Mais j'y pense, Patch, mon fou, qui est avec moi, me servira d'interprète auprès de Sa Grâce[2] avec vous, mon bon Norris. Je le lui donne. » Mais le fou refusa de quitter le cardinal, et ce fut à grand'peine que six hommes vigoureux parvinrent à l'attacher sur la croupe d'un cheval.

Cependant le retour de Henri vers son ministre ne fut que bien fugitif ; car les ennemis de Wolsey travaillèrent sans relâche à rassembler contre lui les chefs d'accusation qu'ils devaient présenter au parlement. Le bill d'*impeachment*, auquel quatorze pairs avaient apposé leur signature, contenait quatorze griefs principaux. On lui reprochait notamment :

1. Nous y avons remarqué, entre autres articles, celui-ci : mille pièces de la plus belle toile de Hollande. Il y avait à York-House une galerie tendue d'étoffe d'or et d'argent. Dans deux pièces voisines, dont une était connue sous le nom de chambre dorée, on voyait exposée sur deux longues tables une immense quantité de vaisselle de toute espèce ; une partie était d'or pur. Un registre indiquait le nom et le poids de chaque pièce.

2. Avant le règne de Henri VIII on n'appelait le roi d'Angleterre que *Votre Grâce*. Henri VIII fut le premier qui se fit appeler *Votre Altesse*, puis *Votre Majesté*. Ce fut François Ier qui lui donna ce titre dans la célèbre entrevue de 1520. On trouve cependant deux exemples du titre de majesté donné à Henri II.

« D'avoir exercé les fonctions de légat sans autorisation du roi ; de signer dans ses dépêches au pape, ainsi qu'aux autres souverains étrangers : *Ego et rex meus*, se plaçant ainsi avant son souverain.

« D'avoir dénoncé par un héraut d'armes la guerre à Charles-Quint, sans avoir consulté le roi ; d'avoir, malade du mal français, insufflé à l'oreille du roi son haleine fétide; enfin, pour obtenir la tiare, d'avoir fait passer en Italie les trésors de la couronne. »

C'est le 1er décembre 1529 que le bill fut présenté aux communes : Cromwell, un des membres de la chambre, qui du service du cardinal était passé dans la maison du roi, plaida la cause de son ancien patron avec tant d'habileté, que l'acte fut rejeté. Ce triomphe attira l'attention publique sur l'orateur qui allait devenir, comme tant d'autres, le favori, puis la victime de Henri. Quant à Wolsey, l'espérance sinon de reprendre le pouvoir, du moins de conserver la vie et même la liberté, lui était revenue, et il se livrait tout entier à l'administration de son archevêché d'York, où il s'était rendu, lorsqu'il fut arrêté au château de Cawood, dans l'Yorkshire (4 novembre 1530).

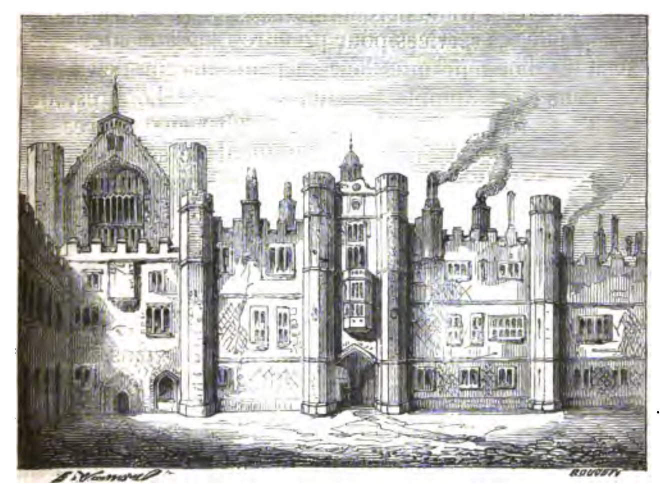
Dirigé vers Londres pour y être enfermé à la Tour et jugé comme criminel de haute trahison, le cardinal fut atteint à Sheffield d'une dyssenterie qui le retint quinze jours au lit. S'étant remis en route, il sentit le mal augmenter, s'arrêta à l'abbaye de Leicester, et dit à l'abbé en y entrant qu'il venait laisser ses cendres dans son monastère. Kyngston, lieutenant de la Tour, chargé de sa garde, voulut adoucir ses peines en lui faisant tout espérer de la bonté du roi, qui n'avait cédé qu'à regret à l'importunité de ses ennemis. « Maître Kyngston, lui répliqua-t-il, je supplie Sa Grâce de se rappeler tout ce qui s'est passé entre nous; combien de fois je me suis jeté à ses genoux pour l'engager à contenir ses passions, sans pouvoir y parvenir. Si j'avais servi Dieu avec autant de zèle que j'ai servi le roi, il ne m'aurait pas ainsi abandonné dans mes derniers jours. Mais je reçois la juste récompense de tous mes soins pour ne m'être occupé que de ce qui pouvait être agréa-

ble à mon prince, sans aucun égard pour ce que je devais à Dieu. » Il expira le 30 novembre 1530, à l'âge de soixante ans.

Il est difficile de donner, d'après les contemporains, une juste idée du caractère de ce fameux ministre : les catholiques lui reprochaient d'avoir été le grand promoteur du divorce; les protestants de s'être montré leur implacable ennemi. Le clergé séculier ne pouvait lui pardonner l'abus qu'il avait fait de sa dignité de légat pour anéantir la juridiction épiscopale; et les moines, l'usurpation de leurs biens. La noblesse le méprisait à cause de l'obscurité de son extraction, et toute la nation le détestait comme l'auteur des taxes énormes sous lesquelles elle gémissait. Il faut cependant convenir que plusieurs des reproches que lui font les historiens trouvent leur excuse dans le caractère violent et capricieux de son maître. S'il abusa de sa faveur, s'il révolta la nation par l'insolence de son faste, il eut aussi des qualités éminentes qui rachetèrent ses défauts. Habile politique, il profita de toutes les circonstances pour donner une grande influence à l'Angleterre dans les affaires générales de l'Europe, et tint d'une main ferme la balance entre François Ier et Charles-Quint. Protecteur éclairé des sciences et des arts, il fit éprouver aux deux universités les effets de sa magnificence. Celle d'Oxford lui dut la création de sept chaires, notamment de la première chaire de grec qu'il y ait eu en Angleteterre, et la fondation du collége du Christ. Il en érigea un second à Ipswich, lieu de sa naissance, et il était sur le point d'en établir un troisième à Londres, pour le droit civil et le droit canon, lorsque sa disgrâce arriva. Les artistes n'étaient pas moins encouragés par lui que les savants, et il laissa comme preuves irrécusables de son bon goût White-Hall et Hampton-Court[1]. C'est même lui, dit-on, qui avait fourni le dessin de ce dernier palais, dont il fit hommage à Henri VIII,

1. Le White-Hall moderne n'est pas celui de Wolsey, qui fut brûlé en 1695. Hampton-Court est sur le bord de la Tamise, à treize milles de Londres. C'est encore aujourd'hui une résidence royale dont le parc est presque aussi beau que celui de Windsor. La petite ville, où le château s'élève, sert de refuge à un certain nombre de familles nobles ruinées.

comme plus tard Richelieu offrit à Louis XIII le Palais-Cardinal.



HAMPTON-COURT.

Thomas More, grand chancelier (1529-1532); Cranmer et Cromwell; rupture avec Rome (1531).

Les sceaux que tenait Wolsey depuis 1515 avaient été remis en 1529 à Thomas More ou Morus, suivant la désinence latine que beaucoup de savants du XVIe siècle ajoutaient à leur nom. C'était un homme bien différent de son prédécesseur. Autant Wolsey était ambitieux, fastueux, insolent envers les faibles, souple envers les forts, autant Thomas More était modeste, simple, bon pour les faibles, inébranlable devant les puissants. Fils d'un juge à la cour du banc du roi, il avait fait de brillantes études à l'université d'Oxford, puis avait obtenu au barreau d'éclatants succès. Entré ensuite à la chambre des communes il y avait donné, en 1509, le premier exemple d'une opposition faite par un député à une demande d'argent de la couronne et n'en avait pas moins été nommé plus tard orateur ou président (*speaker*). Hen-

ri VIII, après l'avoir entendu plaider, l'avait nommé membre de son conseil privé, l'avait chargé de diverses missions importantes, et tout récemment n'avait eu qu'à se louer de sa participation au traité de Cambrai, en 1529. Mais loin de se prévaloir de ses services pour prendre rang à la cour, More n'avait de bonheur que dans sa petite maison de Chelsea. C'est dans cette humble retraite, voisine de Londres, qu'il passait tout le temps qu'il pouvait dérober aux affaires. Il y vivait entouré de sa famille, notamment de ses trois filles, dont il avait dirigé lui-même l'éducation. Marguerite, l'aînée, avait profité de ses leçons encore mieux que ses sœurs. Homère, Virgile, Tite Live lui étaient familiers, et elle écrivait le latin comme un cicéronien. Henri VIII venait quelquefois à Chelsea pour y jouir de la savante conversation de More et de ses filles, et c'est sous leur toit qu'il rencontra et apprit à connaître son plus grand peintre, Hans Holbein.

Mais si More, quoique de petite naissance, quoique laïque (les chanceliers étaient presque toujours des prélats), avait reçu les sceaux, cette faveur insigne devait être impuissante à faire dévier de son devoir un homme tel que lui. Henri VIII se flatta que le nouveau chancelier, par reconnaissance, soutiendrait le divorce ; il s'aperçut bientôt qu'il s'était donné un ministre trop rigide et au bout de deux ans, Thomas More, après avoir fait à tous bonne et prompte justice, rendit les sceaux à un souverain dont il n'avait pas la confiance.

Henri, en effet, ne considérait comme des serviteurs dévoués que ceux qui travaillaient au progrès de ce qu'on n'appelait plus l'*affaire secrète*, mais l'*affaire importante du roi*, et c'est à ce titre qu'un docteur de l'université de Cambridge, jusque-là inconnu, Thomas Cranmer, monta auprès de lui en grande faveur. Le soir même du jour où le roi avait décidé la disgrâce de Wolsey, deux de ses conseillers, Gardiner, qui allait bientôt devenir évêque de Winchester, et Fox, soupèrent à Waltham-Abbey, chez un gentilhomme du nom de Cressy. Pendant le repas, comme on parlait du divorce, le précepteur des enfants du maître de la maison, Cranmer, prit la parole. « Si j'étais à la place du roi, dit-il,

ce n'est pas au pape que je m'adresserais, mais aux universités du monde catholique tout entier. Si elles décident que le mariage est nul, que pourra la voix d'un pape contre leurs décisions? Et si elles se prononcent contre le divorce, la conscience du roi est désormais rassurée : il peut vivre et mourir tranquille. » Ce conseil devait conduire Cranmer, sous Henri, à la primatie, sous Marie Tudor, au bûcher.

Le roi, en apprenant cette conversation, s'écria : « Sainte Marie ! je tiens la truie par l'oreille. » Puis, sans perdre de temps, il envoya des gens savants et habiles en France, en Italie, en Allemagne, en Suisse, pour y consulter les universités sur l'affaire du divorce. Les décisions des universités de Paris, d'Angers, de Bourges, d'Orléans, de Toulouse, de Bologne, de Ferrare, de Padoue, toutes uniformes, portent que la dispense accordée par Jules II pour le mariage de Henri avec Catherine étant contre la loi de Dieu, ne pouvait être regardée comme valide. Celles d'Angleterre, ayant été aussi consultées, décidèrent la même chose, mais non pas sans une grande opposition de la part de divers docteurs. Quant aux protestants allemands, ils refusèrent d'acheter la bienveillance de Henri en sanctionnant son divorce, et les universités catholiques d'au delà du Rhin ne lui firent aucune réponse, parce qu'elles étaient sous la domination de l'empereur.

Bien que la plupart des universités se fussent prononcées pour le divorce, plusieurs, il est vrai, après s'être laissé intimider ou gagner à prix d'argent, cette mesure n'avait pas produit tout l'effet qu'en attendait le roi d'Angleterre, et il résolut de s'adresser une dernière fois au pape. Il envoya Cranmer et le comte de Wiltshire, père d'Anne Boleyn, à Rome, les chargeant d'employer tous les moyens possibles pour obtenir le consentement désiré. L'empereur se trouva présent à la réception des ambassadeurs. En voyant parmi eux le comte de Wiltshire, il ne put retenir son indignation : « Arrêtez, s'écria-t-il, laissez parler vos collègues ; vous êtes partie intéressée dans cette cause. » Le comte exposa qu'il parlait au nom de son souverain et non comme père d'Anne Boleyn ; Charles reprit, en faisant allusion aux avantages pécuniaires

que voulait lui faire Henri, qu'il ne vendrait jamais l'honneur de sa bonne tante Catherine. Le comte partit, et Cranmer resta à Rome, où il offrit hardiment de soutenir contre tous les savants de la cour pontificale la légalité du divorce du roi. Personne n'accepta le défi du docteur. Celui-ci, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir du pape, quitta Rome, et se rendit en Allemagne, où il se convertit aux doctrines nouvelles, et où il épousa la nièce de son ami Osiander, l'un des principaux réformateurs d'au delà du Rhin. Ce mariage fut tenu secret. C'était même, si l'on en croit les catholiques, le second, car ils prétendent que Cranmer s'était uni en premières noces à une servante d'auberge, nommée Jeanne la Noire.

Au moment où Henri et ses courtisans paraissaient le plus alarmés de la vigoureuse opposition que leur faisait le pape, ce Thomas Cromwell que nous avons vu défendre si habilement Wolsey, son premier maître, demanda une audience au roi. Fils d'un forgeron ou, suivant d'autres, d'un foulon de Putney, il avait reçu néanmoins une éducation assez libérale, puis était passé sur le continent où il avait fait tantôt le commerce, tantôt la guerre. Il avait même pris part au sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon. Dans cette audience que lui accorda Henri VIII, il dit au roi que le principal obstacle provenait de la timidité des ministres qui se laissaient conduire par l'opinion populaire; que le meilleur moyen de décider la question du divorce était de nier l'autorité du pape, et de ne tenir compte que de l'opinion des universités, opinion qu'on pouvait faire confirmer sans peine par le parlement anglais. Cromwell qui devait avoir pour arrière-petit-neveu, dans la personne du protecteur, le plus redoutable ennemi du papisme, recommandait également à Henri de suivre l'exemple des princes allemands convertis au luthéranisme, et de se déclarer le chef suprême de son Église; il lui démontrait que, par la séparation du pouvoir spirituel d'avec le pouvoir temporel, il n'était qu'un demi-roi, et que, pour être entièrement roi, il devait avoir dans sa dépendance absolue les évêques et tout le clergé.

Les avis de Cromwell furent fortement goûtés par Henri, qui voyait déjà la possibilité de s'approprier les richesses immenses du clergé. Il admit immédiatement dans son conseil privé un homme si habile à dénouer les plus graves difficultés, et l'Angleterre ne tarda pas à éprouver que le condottiere du connétable de Bourbon était devenu légiste, et légiste retors.

Il y avait plus d'un siècle, c'était le 21 janvier 1401, que le parlement assemblé par Henri IV avait renouvelé d'anciens statuts, passés sous les règnes d'Édouard III et de Richard II, qui avaient reçu le nom de *præmunire*. En vertu de ces bills, défense était faite, comme nous l'avons déjà vu, de poursuivre des provisions ou des expectatives à la cour de Rome, et de porter aux tribunaux ecclésiastiques des causes qui étaient du ressort des juges séculiers. Celui qui enfreignait la loi était obligé, en vertu d'un *writ* qui commençait par ces mots : *præmunire facias*, de comparaître devant la cour du banc du roi : la confiscation des biens, et l'emprisonnement durant un laps de temps qui dépendait du bon plaisir du prince, étaient la peine qu'encourait le coupable. Ces statuts étaient depuis longtemps tombés en désuétude, mais la loi n'avait pas été rapportée. Ordinairement le roi accordait des lettres de licence ou de protection à ceux qui se trouvaient en contravention avec une des dispositions des statuts. C'est ainsi que Wolsey s'était fait délivrer, sous le grand sceau, des lettres royales qui lui permettaient d'exercer en Angleterre l'autorité de légat du pape. Mis en jugement, il refusa d'invoquer contre ses accusateurs l'autorisation royale, et se confessa coupable de violation du *præmunire*. Or, tout le clergé d'Angleterre ayant reconnu l'autorité de Wolsey, autorité exercée contrairement aux statuts de *præmunire*, était entaché du même crime; et ce crime emportait la confiscation des biens et l'emprisonnement. Mais Cromwell donna à entendre que la colère royale s'apaiserait par le don d'une forte somme d'argent. La *convocation* ou assemblée du clergé offrit cent mille livres sterling, ou deux millions cinq cent mille francs. Henri promit de s'en contenter si les évêques

et abbés le reconnaissaient pour chef suprême de l'Église d'Angleterre, ce qu'ils firent le 22 mars 1531, avec cette restriction : *quantum per legem Christi liceat,* autant que le permet la loi du Christ. La clause restrictive que le clergé mettait ainsi à son serment excita chez Henri une violente colère. « Mère de Dieu ! s'écria-t-il, je ne veux ni de leur *tantum,* ni de leur *quantum.* » Mais il finit par se radoucir et laissa passer le *quantum.* Un vote du parlement transforma la décision du clergé en loi de l'État.

Henri VIII épouse Anne Boleyn (1532); supplice de Fisher et de Thomas More (1535); spoliation des monastères (1536).

Clément VII avait gardé le silence en présence de l'audacieux empiétement du monarque anglais et cette humble attitude ne pouvait qu'enhardir l'amant d'Anne Boleyn. Celui-ci la créa marquise de Pembroke, et le 14 octobre 1532 il débarquait avec elle à Calais. Le 21 et jours suivants eurent lieu à Boulogne, entre Henri VIII et François Ier, plusieurs entrevues dont l'éclat rappela les fêtes données, douze ans auparavant, au camp du Drap d'or. Henri, à la demande de son royal ami, avait amené l'objet de sa passion. Un soir, après souper, douze jeunes femmes masquées entrèrent dans la salle du bal, et choisirent chacune un cavalier : c'était la fleur des beautés anglaises. Après la danse, Henri fit ôter les masques, et la marquise de Pembroke parut radieuse aux regards de l'assemblée, à côté de François Ier, son partenaire. Le lendemain elle reçut à son réveil un diamant de la valeur de quinze mille couronnes, (quatre-vingt-dix mille francs), dont son danseur lui faisait présent. Il lui promit, en même temps, d'accélérer, par ses instances à la cour de Rome, le moment où il pourrait la saluer comme reine. Henri ne négligea rien pour exciter son allié à suivre son exemple, et à se déclarer chef de l'Église gallicane, mais ne put y réussir.

C'est au retour de ce voyage que Henri, après cinq ans d'attente, s'unit secrètement à Anne Boleyn, dans une chambre retirée du palais de White-Hall. Le chapelain du roi reçut de lui l'assurance qu'il avait dans son cabinet

l'autorisation du pape, et procéda, sur cette assertion, à la cérémonie qui eut pour uniques témoins Norris et Heneage, gentilshommes de la chambre, et Anne Savage, porte-queue d'Anne Boleyn. Un silence absolu devait être gardé, et ce qu'il y a de certain c'est qu'on n'a même jamais bien su la date exacte de ce mariage. Les catholiques, intéressés à faire d'Élisabeth un enfant adultérin, ne le placent que le 25 janvier 1533, tandis que les protestants prétendent qu'il aurait été célébré dès le 14 novembre 1532. C'est du reste cette dernière époque qu'ont adoptée les Bénédictins, dans leur *Art de vérifier les dates*. Le temps devait être laissé à François Ier pour s'aboucher avec le pape et tout concilier. Mais au printemps de 1533 Anne Boleyn se trouva dans un état de grossesse trop avancé pour qu'il fût possible de dissimuler plus longtemps. Tout le clergé d'Angleterre, solennellement consulté, répondit : 1° que Jules II n'avait pas eu le droit de permettre, contre la loi de Dieu, l'union de Henri et de Catherine; 2° que la consommation du premier mariage de Catherine était prouvée autant que chose de cette nature pouvait l'être. Fort de cette double décision, Cranmer, qui venait d'être promu, le 30 mars 1533, à l'archevêché de Canterbury, somma Catherine de comparaître devant son tribunal. Cette malheureuse princesse, alors exilée au château de Ampt-Hill, près Dunstable, s'y refusa, déclarant persister dans son appel au pape, et ne point reconnaître d'autre juridiction que celle du souverain pontife. Cranmer la déclara contumace (23 mai), et prononça, en qualité de primat d'Angleterre, une sentence qui déclarait nul et non avenu son mariage avec Henri VIII. Cinq jours après, une autre sentence reconnaissait Anne Boleyn pour épouse et reine légitime, et Henri la faisait aussitôt couronner avec une pompe extraordinaire. Environ trois mois plus tard, le 7 septembre 1533, elle donnait le jour à une fille, qui fut plus tard la reine Élisabeth.

On a dit de Clément que son nom peignait très-justement la douceur ou plutôt la faiblesse de son caractère; il est certain qu'il aurait voulu contenter à la fois Henri VIII et Charles-Quint. Mais au point où en étaient venues les

choses une transaction n'était plus possible et il fallait opter. Le neveu de Catherine était tout-puissant en Italie, tout-puissant dans une grande partie de l'Europe. Le faible pontife savait ce qu'il fallait attendre des soldats impériaux. Il tremblait également qu'un concile ne déposât dans sa personne le fils illégitime de Julien de Médicis. Enfin il ne pouvait être insensible à l'audace avec laquelle l'archevêque de Canterbury empiétait sur les droits du saint-siége. Il cassa les deux sentences du primat d'Angleterre et menaça Henri de l'excommunication, si, avant un terme fixé, il n'avait point tout remis sur l'ancien pied. Pour toute réponse, Henri déclare princesse de Galles Élisabeth qu'Anne Boleyn venait de mettre au monde; Marie, fille de Catherine d'Aragon, fut enveloppée dans la condamnation de sa mère. François Ier, dans l'intervalle, s'était rendu à Marseille, auprès de Clément VII, qui y avait accompagné sa nièce, Catherine de Médicis, fiancée au second fils du roi de France. A la prière de ce monarque, le souverain pontife se borna à demander que Henri VIII comparût à Rome par procureur, et s'engageât, par écrit, à se soumettre aux décisions du saint-siége. De son côté, le pape promettait de faire juger ce grand procès, à Cambrai, par une commission qui ne serait point suspecte au roi d'Angleterre. François expédie promptement à Londres Jean du Bellay, évêque de Paris, pour presser Henri d'accepter cette proposition. Jean du Bellay, avec la même célérité, passe de Londres à Rome; mais il n'est chargé que d'une promesse verbale. Clément insiste pour que le roi produise une promesse écrite, et il fixe le terme auquel cet acte authentique doit lui être remis. Ce terme expire et rien ne paraît. Le bruit circule à Rome qu'on vient de publier à Londres un libelle infâme contre le siége apostolique, et qu'on y a joué, en présence du roi lui-même, une farce indécente dirigée contre le pape et les cardinaux. L'évêque de Paris demande un délai de six jours, et il ne peut l'obtenir : la sentence est prononcée, 23 mars 1534; conformément à l'opinion de dix-neuf cardinaux sur vingt-deux, l'union de Henri VIII avec Catherine d'Aragon est déclarée valide, et il est sommé

de reprendre sa première femme sous peine d'excommunication.

C'en est fait. L'Angleterre est à jamais séparée du saint-siége. Henri est devenu *le chef suprême* aussi bien pour les affaires spirituelles que pour les affaires temporelles, et malheur à qui niera sa *suprématie*. Jusque-là, il avait rarement versé le sang. En 1521, il avait bien fait tomber la tête du duc de Buckingham, fils de ce Buckingham complice, puis victime de Richard III, pour avoir critiqué les folles dépenses du camp du Drap d'or, pour avoir écouté avec complaisance les prédictions du chartreux Hopkins qui flattait la vanité de ce descendant d'Édouard III par l'espoir d'une couronne. En 1531, il avait bien fait brûler trois protestants, pour prouver que s'il attaquait la toute-puissance du pape, il entendait maintenir tous les dogmes du catholicisme, mais jusque-là il ne s'était pas montré plus cruel que les autres princes, ses contemporains. A partir de ce moment, il va verser des flots de sang pour contraindre tous ses sujets à se courber devant son autorité spirituelle non moins humblement que devant son autorité temporelle, pour les forcer à déclarer que la fille de Catherine d'Aragon n'est qu'un enfant incestueux indigne de monter jamais sur le trône.

Une des premières victimes fut un vieillard des plus vénérables, Fisher, évêque de Rochester. Condamné comme criminel de haute trahison pour n'avoir pas prêté le serment relatif à la succession au trône, succession réglée de manière à ce qu'Élisabeth héritât de la couronne au préjudice de Marie, ses soixante et dix-sept ans, son savoir et sa vertu lui auraient peut-être sauvé la vie, si Paul III, successeur de Clément VII, n'eût cru le protéger en l'investissant de la dignité de prince de l'Église. Henri, regardant comme au-dessous de lui de laisser croire qu'une grâce accordée par Rome pouvait préserver l'objet de sa colère, ordonna que le vieux prélat fût mis à mort, en disant que le pape pouvait envoyer le chapeau de cardinal, mais que Fisher n'aurait plus de tête pour le porter. Ce fut par cette hideuse plaisanterie et par cette bravade brutale que Henri commença sa nouvelle carrière de tyrannie. Il poussa même le cynisme

envers l'homme qui peut-être avait été un de ses précepteurs, jusqu'à prescrire que sa tête fût placée sur le pont de Londres, et son corps exposé aux regards des passants.

L'acte sanguinaire que le roi commit ensuite a condamné son nom à un opprobre éternel. Il frappa dans Thomas More le plus juste, le plus charitable des hommes. Tout nourri de la lecture de la République de Platon et égaré par son bon cœur, ce grand homme était sans doute tombé dans une étrange aberration lorsqu'il représenta dans son *Utopia* l'abolition de la propriété comme l'idéal auquel devait tendre l'humanité. A ce point de vue, le nom qu'il a donné à son île imaginaire était bien digne de servir à caractériser désormais tout projet chimérique, mais nous ne devons pas oublier que dans cet ouvrage, écrit en 1516, More a proposé la plupart des grandes améliorations réalisées seulement de nos jours, notamment l'adoucissement du code pénal, l'abolition de la peine de mort pour les attentats contre la propriété, et la liberté de conscience la plus illimitée. Son humilité n'était pas moins grande que sa charité et que son érudition. Il ne se contentait pas d'entendre, mais servait la messe chaque matin, et lors même qu'en sa qualité de chancelier il était le premier personnage de l'État après le roi, il n'en chantait pas moins au lutrin, chaque dimanche, dans la petite église de Chelsea.

La fin de Thomas More n'est pas moins belle que celle de Socrate dont il avait à la fois l'enjouement et la sérénité d'âme, qualités qu'il garda jusqu'à son dernier moment. La honte d'être traîné comme un vil criminel devant ce tribunal que naguère il présidait, l'horreur du dernier supplice, les larmes de sa nombreuse famille, les embrassements de sa chère Megg, sa fille bien-aimée, rien ne put le décider à prêter ce serment de suprématie que réprouvait sa conscience.

Lord Audley, qui avait remplacé More comme chancelier, lut lui-même la sentence ainsi conçue : « Sir Thomas sera conduit de Westminster-Hall à la Tour par William Kyngston, le shérif; et de la Tour il sera traîné sur une claie, à travers la cité, jusqu'à Tyburn, où il sera pendu et déta-

ché à demi mort de la potence, pour être éventré; ses entrailles seront jetées au feu, son corps sera coupé en quatre morceaux, qui séront placés chacun au-dessus de l'une des quatre principales portes de la ville, et sa tête exposée sur le pont de Londres. »

Tel fut l'arrêt rendu contre le meilleur des hommes, mais il ne fut pas exécuté à la lettre. Le matin du 6 juillet 1535, un de ses vieux amis, du nom de Pope, lui dit : « Sa Grâce m'a ordonné de vous annoncer, qu'ayant égard aux grandes charges que vous avez occupées dans l'État, elle a daigné commuer la peine à laquelle vous étiez condamné; vous mourrez par la hache. — Merci, dit en souriant More; mais que Dieu préserve mes enfants et mes amis de la clémence de Sa Grâce. » Il conserva jusque sur l'échafaud ce ton enjoué, qui lui était naturel et auquel il n'avait pas renoncé, même sur son siége de chancelier. « Tu vas me rendre, dit-il au bourreau, le plus grand service que j'aie jamais reçu. Seulement, comme j'ai le cou très-court, tâche de t'en tirer à ton honneur. » Il se banda les yeux lui-même, plaça sa tête sur le billot, en prenant bien soin d'arranger sa barbe de manière à ce qu'elle ne pût être touchée par la hache, « car, dit-il, n'ayant pas commis de haute trahison, elle n'a rien fait pour être coupée, » et la tête tomba.

Cette mort, celle de Fisher sont à l'éternel honneur du catholicisme anglais, et, chose triste à dire, il avait besoin de cette réhabilitation. Car, excepté ces deux héroïques martyrs, excepté quelques pauvres chartreux, et une fille hystérique, la nonne de Kent, demeurée célèbre dans le souvenir du peuple par ses prophéties et ses extases, tous les catholiques, évêques, abbés, docteurs, courbèrent la tête devant la suprématie spirituelle du tyran. Ce dernier mot n'est pas trop fort. Toutes les infamies, toutes les bassesses de l'empire romain se renouvelèrent à la cour de Henri, où on voit figurer comme délateur, dans le procès de Fisher et de More, un certain solliciteur général du nom de Rich, qui serait bien digne du pinceau de Tacite.

Mélanchton, en analysant les causes qui contribuèrent en

Allemagne au triomphe de la réforme, avoue que la plupart des princes qui s'étudiaient à répandre la parole nouvelle, ne cherchaient ni la propagation des lumières, ni la glorification d'un symbole, ni l'amélioration des mœurs, mais le triomphe de grossiers intérêts; et Luther affirme que les ostensoirs des églises avaient opéré plus d'une conversion. Il ne fallait pas attendre plus de désintéressement du sanguinaire et cupide Henri VIII.

Depuis longtemps la spoliation des couvents était arrêtée dans les conseils du roi, et dès 1526 Wolsey avait obtenu du saint-siége une bulle qui lui permettait de séculariser un certain nombre de monastères, pour en consacrer les revenus à la création de nouveaux colléges à Oxford et à Ipswich. Cromwell avait même débuté au service du cardinal par être chargé de cette délicate opération. C'est également à lui que le roi confia le soin de dépouiller son clergé. A cet effet il le créa son vice-gérant, son vicaire général, son commissaire extraordinaire, son légat apostolique. Le royaume fut divisé en districts, et à chaque district furent attachés par Cromwell, sous le nom de visiteurs, deux commissaires chargés de recueillir les informations sur les frères et les nonnes dont on convoitait les revenus. Si l'on en croit le témoignage des agents du ministre, la plupart des communautés des deux sexes étaient de honteuses maisons de corruption où le soleil éclairait d'affreux désordres. Si ces dénonciateurs n'ont pas menti, ce n'est pas la sécularisation, mais la prison, la potence, que beaucoup de moines auraient méritées. Mais les accusés ne purent se défendre : ils ne comparurent devant aucun tribunal; on ne les confronta avec aucun de leurs accusateurs. Du reste, c'eût été pour eux une triste ressource; malheur au moine qui aurait osé accuser de faux témoignage les hommes du roi : on l'aurait envoyé à Tyburn[1] pour crime de haute trahison.

Sur le rapport des *visiteurs*, un bill fut présenté au roi le 4 mars 1536. Il concédait à Henri, pour en faire ce que bon

1. Tyburn a été longtemps pour Londres, ce que Montfaucon fut pour Paris. un gibet et un cimetière.

lui semblerait, tous les établissements monastiques dont le revenu n'excéderait pas la somme annuelle de deux cents livres sterling ou cinq mille francs [1]. Cet acte supprimait trois cent quatre-vingts communautés, ajoutait trois cent vingt mille livres sterling (sept millions six cent mille francs) au revenu annuel de la couronne, et donnait au prince cent mille livres sterling (deux millions cinq cent mille francs) en argent, en vaisselle et en joyaux de toute espèce. On se demandera peut-être comment il se faisait que tous les grands monastères fussent moraux, tous les petits immoraux. Mais le motif de cet étrange bill d'indemnité accordé aux opulentes communautés d'Angleterre s'explique par la présence au parlement des prieurs et abbés des grandes maisons ou de leurs amis, qui auraient pu convaincre de mensonge les commissaires de l'enquête.

Décapitation d'Anne Boleyn (1536); Henri VIII épouse Jeanne Seymour; pèlerinage de grâce (1536).

La pieuse Catherine d'Aragon n'eut point la douleur d'assister à une persécution qui lui eût été plus sensible qu'à toute autre. Elle avait terminé sa vie et ses chagrins dans la cinquantième année de son âge, au château de Kimbolton, dans le comté de Huntingdon. Avant d'expirer elle dicta une lettre pour le roi, qu'elle nommait *son très-cher roi, seigneur et époux*, et finissait ce dernier adieu par ces mots : *Je vous proteste qu'au moment où mes yeux sont prêts à se fermer pour jamais, mon unique désir serait de les attacher sur vous*. Henri qui, depuis plus de cinq ans, avait enlevé à cette malheureuse mère jusqu'à la consolation d'embrasser sa fille, en fut attendri et prescrivit qu'un service pour le repos de l'âme de Catherine fût célébré à Greenwich. La cour eut ordre d'y assister en grand deuil: Anne Boleyn seule refusa de s'y montrer. A son lever elle parut avec une robe d'un jaune éclatant, et s'adressant à ses dames d'honneur : « Enfin je suis reine, » dit-elle dans un

1. L'argent ayant alors, suivant le docteur Lingard, un pouvoir dix fois plus grand qu'aujourd'hui, il faut multiplier par dix toutes ces valeurs pour avoir une estimation exacte.

mouvement de joie qu'elle ne sut pas réprimer, et que nous critiquerions amèrement, si l'expiation n'avait pas suivi de si près la faute.

La première femme de Henri VIII était ensevelie depuis trois mois à peine dans l'abbaye de Peterborough, lorsque, le 25 avril 1536, une commission formée du lord chancelier Audley, du duc de Suffolk, beau-frère du roi, du vice-gérant Cromwell, du comte de Wiltshire, père d'Anne Boleyn, du duc de Norfolk son oncle[1], et de plusieurs autres grands personnages, s'assembla secrètement à Westminster, par ordre du roi, pour examiner les charges portées contre la reine. Les membres de cette commission reconnurent qu'il existait des preuves suffisantes pour accuser Anne Boleyn de liaisons adultères avec Brereton, Norris, Weston, officiers de la chambre, Smeaton, musicien du roi, et d'inceste avec son frère, le vicomte de Rochford. Rien ne prouve la vérité de ces odieuses allégations. Tout ce que nous savons c'est que l'amour du roi n'avait pas survécu longtemps à la possession et qu'il s'était lassé assez vite de la femme pour laquelle il avait fait couler tant de larmes et de sang. Quant à Anne Boleyn, nous ignorons si elle continua au mari les témoignages d'affection qu'elle prodiguait à son royal amant; mais, en 1535, Henri n'était plus ce prince si beau dans les premiers tableaux de Holbein. Sa figure était injectée de sang; deux joues épaisses tombaient en chairs flasques sur sa collerette; il marchait avec peine, et ne pouvait plus monter à cheval que porté sur les bras de ses écuyers. La lutte avec Rome avait développé son penchant à la colère : il était devenu soupçonneux, taciturne, et déjà grandissait chaque jour cette lèpre fétide qui devait le ronger jusqu'à la moelle.

Le 1er mai 1536 un tournoi eut lieu à Greenwich : les deux tenants étaient lord Rochford, frère d'Anne Boleyn, et Norris, favori de Henri. Au moment d'une passe d'armes, la reine, soit hasard, soit imprudence, laissa tomber son mouchoir que Norris, après s'en être essuyé le front, lui

1. Connu d'abord sous le titre de comte de Surrey, il avait été créé, après la bataille de Flodden, duc de Norfolk.

tendit de la pointe de sa lance. Le roi pâlit, se leva brusquement et le tournoi fut interrompu. Peu d'heures après tous les amants supposés d'Anne Boleyn étaient arrêtés : elle-même le fut le lendemain. Conduite à la Tour, elle tomba à genoux en y entrant, et prit Dieu à témoin de son innocence. « Je suis pure, s'écriait-elle, pure de tout péché, ô mon Jésus ! » Un torrent de larmes succéda à cet élan pieux, puis à ces pleurs des rires de folie plus déchirants encore que les sanglots ; dans d'autres moments elle se tordait les bras de désespoir, à la pensée de la douleur qu'allait ressentir sa mère. Mais le 15 mai Anne avait retrouvé, pour comparaître devant ses juges, autant de calme que de noblesse. Le tribunal siégea dans une des salles de la Tour. Il était composé de vingt-six lords. Henri voulut voir figurer parmi eux non-seulement le père et l'oncle maternel de l'accusée, mais encore son premier adorateur, Percy, comte de Northumberland. A peine ce dernier était-il assis sur son siége qu'il se trouva mal et quitta la salle. Il mourut quelques mois après. Quant au duc de Norfolk, président de la commission, il poussa la dureté jusqu'à interrompre fréquemment dans sa défense sa malheureuse nièce, murmurant à demi voix, avec une sorte de dégoût méprisant : « Bah ! bah ! bah ! » Ce qui n'était pas moins odieux, c'est que les principales charges fournies contre la victime de Henri VIII furent avancées par des femmes, dont une était sa belle-sœur. Depuis l'entrée d'Anne Boleyn à la Tour, lady Rochford, qui faisait tout pour faire périr son mari, frère de la prisonnière, ainsi que la prisonnière elle-même, mistress Cosyns, mistress Stonor, toutes trois connues par leur haine pour la reine, avaient été chargées, sur leurs propres instances, de la surveiller nuit et jour : elles couchaient près de son chevet, écoutaient ce que dans ses songes fébriles elle murmurait, et tâchaient quand elle était réveillée de la surprendre par d'insidieuses questions. La moindre parole équivoque qui pouvait lui échapper, même dans ses accès nerveux, était aussitôt transmise au conseil. Anne fut déclarée coupable, on ne sait si c'est à l'unanimité, c'est-à-dire avec l'assentiment de son père et de son oncle,

et condamnée à être décapitée ou brûlée vive, suivant le bon plaisir du roi. Ce même tribunal, où siégeait toujours le comte de Wiltshire, condamna le frère d'Anne à être écartelé. Le 17 mai il fut décapité, ainsi que Brereton, Norris, Weston; Smeaton fut pendu comme roturier. Deux jours après l'exécution de ses prétendus amants, 19 mai 1536, Anne marcha à l'échafaud d'un pas assuré. « Bon peuple chrétien, dit-elle aux assistants, je vais mourir pour satisfaire à la loi; je n'accuse personne, pas même mes juges. Que Dieu sauve le roi, qu'il lui accorde un long règne, c'est un noble prince, le plus généreux des hommes : il se montra toujours pour moi plein de douceur et de tendresse. Que Dieu me pardonne! » Puis elle couvrit ses cheveux d'un serre-tête pour les empêcher d'émousser le tranchant du fer, s'agenouilla, ramena pudiquement sa robe sur ses pieds, se laissa bander les yeux et posa sa tête sur le billot en murmurant : « Jésus-Christ, je te prie de recevoir mon âme. » La hache tomba[1].

Henri avait versé des larmes à la mort de Catherine; mais, comme s'il avait voulu faire parade de son mépris pour la mémoire d'Anne Boleyn, il s'habilla en blanc le jour de son exécution et partit pour la chasse aussitôt qu'un coup de canon, signal convenu, lui eut annoncé que cette tête, naguère si chère, venait de rouler sur l'échafaud. Le lendemain matin, 20 mai, il épousait Jeanne Seymour, fille d'honneur d'Anne Boleyn, comme Anne Boleyn elle-même l'avait été de Catherine d'Aragon. Peu de temps auparavant Cranmer, comme primat d'Angleterre, avait prononcé le divorce de Henri et d'Anne Boleyn et déclaré Élisabeth illégitime, de même qu'il avait déjà cassé l'union de Henri et de Catherine et déclaré Marie Tudor indigne de succéder au trône.

Tandis que Henri prodiguait ainsi la mort ou la honte aux êtres qui auraient dû lui être le plus chers, et que tout tremblait autour de lui, les paysans du nord de l'Angleterre

1. Hallam, d'après Burnet, soutient hautement contre quelques écrivains catholiques l'innocence d'Anne Boleyn, femme vaine et imprudente, mais dont rien ne prouve la culpabilité.

se disposaient à secouer un joug si odieux. Attachés à la vieille foi d'Alfred, ces hommes des comtés reculés avaient vu avec effroi l'introduction, dans le conseil du souverain, de Cromwell et de Rich, ennemis secrets du catholicisme; l'élévation à la primatie d'Angleterre d'un prêtre marié, Cranmer; la nomination à l'évêché de Salisbury de Shaxton, qui avait adopté sur l'eucharistie la doctrine de Zwingle; le supplice de Fisher et de Thomas More avaient excité de douloureuses émotions dans le Lincolnshire où on les révérait comme des martyrs. Le mécontentement des campagnes s'accrut encore après la spoliation des monastères où les pauvres trouvaient souvent du pain et des consolations. Henri répondit lui-même au manifeste des paysans et il le fit avec sa violence ordinaire. « Comment, s'écrie-t-il en s'adressant aux hommes du Yorkshire, comment vous êtes assez présomptueux, vous, habitants du comté le plus abject, le plus ignare, le plus bête du royaume, pour reprocher à votre prince le choix de ses conseillers et de ses prélats, et pour vouloir, au mépris des lois divines et humaines, dicter des conditions à qui vous devez soumission et obéissance, à qui appartient tout ce que vous possédez : vie, sol et propriétés! » En peu de temps vingt mille mécontents prirent les armes, conduits par le docteur Mackrel, prieur de Barling, déguisé en artisan, et par le docteur Melton, qui s'intitulait capitaine-savetier. Des moines, la croix à la main, parcouraient les rangs des paysans pour les encourager. Des curés marchaient à leur tête. Sur leurs drapeaux étaient peints un calice surmonté d'une hostie, et Jésus-Christ crucifié, dont le corps était transpercé de cinq plaies saignantes; chaque rebelle portait, brodé sur la manche de sa veste, le Christ aux cinq plaies. Ils donnaient à leur marche vers le sud le nom de *pèlerinage de grâce*. De vingt mille, les séditieux montèrent bientôt à quarante mille. Les comtés de Lancastre, de Westmoreland et de Durham imitèrent celui d'York, et un gentilhomme du nom d'Aske prit le commandement général. Il força les portes de plusieurs villes, notamment d'York et de Hull, et traînait à sa suite l'archevêque d'York et plusieurs lords. Henri

comprit alors qu'il fallait user de ruse et non de violence. Son beau-frère, le duc de Suffolk, fit aux paysans les plus magnifiques promesses, puis, quand ils se furent dispersés, on les pendit par centaines.

Sécularisation générale des couvents (1537); les catholiques décapités, les protestants brûlés.

Toute insurrection consolide le pouvoir contre lequel elle échoue et le pèlerinage de grâce ne fit que fortifier Henri VIII contre l'Église romaine. Le parlement l'avait investi dès le 13 mai 1536 de toutes les propriétés, meubles et immeubles des établissements monastiques, qu'ils eussent été ou non supprimés, abolis ou volontairement abandonnés. Après la dispersion des paysans des comtés du nord, Cromwell procéda à la spoliation des couvents, et cette fois sans épargner les grands plus que les petits. On avait maintenant une arme terrible pour fermer la bouche aux réclamations, même des plus puissants, l'accusation de connivence avec les rebelles. En présence de l'affreux supplice réservé aux criminels de haute trahison les abbés et prieurs restèrent muets. Beaucoup n'attendirent pas qu'on les dépouillât et offrirent d'eux-mêmes au roi tout ce qu'ils possédaient, terres et bâtiments. Dès que les agents de la couronne avaient pris possession d'une abbaye, ils en brisaient les sceaux et partageaient le butin; au roi la part du lion. On possède une suite d'*item* signés de la main de Henri, et qui peuvent nous donner une idée des convoitises du prince. *Item*, délivré à Sa Majesté une patène en or du poids de neuf onces. — *Item*, le 25 juin, vingt-huit vieux nobles et trois petites pièces d'or de la valeur de douze shelings. — *Item*, une statuette de saint Erkemvald, avec sa mitre et sa crosse dorée du poids de cinquante onces. — *Item*, une crosse d'argent garnie d'émeraudes de onze rubis balais et de deux saphirs. — *Item*, deux paires de burettes, etc., etc., et toujours à côté la signature du royal percepteur.

La férocité de Henri VIII égalait sa cupidité. Parmi les objets sacrés que ses agents mettaient au pillage il y avait dans la principauté de Galles un crucifix très-vénéré que le

peuple avait baptisé des noms de David Darvel Gatheren, et auquel la superstition accordait des vertus extraordinaires. Une vieille légende avait prédit qu'entre autres choses merveilleuses le crucifix incendierait un jour une forêt. Il arriva qu'à cette époque un moine, nommé Forêt, après avoir prêté le serment de suprématie, voulut se rétracter. Forêt fut aussitôt arrêté et condamné à être brûlé comme traître, relaps et hérétique. Alors Henri ordonna que le David Darvel Gatheren fût transporté de la principauté de Galles à Smithfield pour servir de combustible et allumer le bûcher destiné au malheureux Forêt. Le jour de l'exécution on plaça côte à côte le crucifix et le condamné, et tous deux furent consumés à la fois.

Certes, si les couvents, ces asiles d'ordre et de paix, ont été pour le moyen âge un immense bienfait, il faut reconnaître que leur multiplicité n'est guère compatible avec l'esprit moderne. On sait où ils ont conduit l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Mais néanmoins on ne peut se défendre d'un profond sentiment de pitié en voyant les vieux monastères d'Angleterre, ces foyers de la civilisation anglo-saxonne, anéantis par un prince cupide, par des courtisans non moins rapaces, qui jetaient au vent les reliques pour avoir les reliquaires. Les anabaptistes n'auraient pas fait pire. Quand les *visiteurs* ne prenaient pas possession de l'abbaye même, ils en enlevaient les plombs, les fenêtres, les portes, en morcelaient les terres. Henri VIII donna à son cuisinier une terre pour un bon plat, et le revenu d'un couvent à une femme qui lui avait fait d'excellent boudin. Du reste, par un juste retour des choses d'ici-bas, ce morcellement des terres monastiques, joint au droit d'aliénation accordé par Henri VII à la noblesse, va contribuer puissamment à enrichir la petite noblesse et la haute bourgeoisie et leur permettra de faire contre la monarchie la révolution de 1648.

La persécution s'étendit des vivants jusqu'aux morts. Le fameux Thomas Becket, dont la châsse valait à elle seule plusieurs abbayes, ne fut pas épargné. Le 24 avril 1538, l'avocat du roi reçut ordre de diriger des poursuites contre l'archevêque de Canterbury, et un clerc déposa sur la tombe du

saint une citation dont nous possédons encore le texte. Après un délai de trente jours donné au saint pour qu'il se choisît un procureur et préparât sa défense, la cause fut appelée; Becket ne sortit pas de son tombeau. Afin qu'on ne dît pas qu'il avait été condamné sans être entendu, le roi lui fit donner un conseil. Le tribunal se réunit à Westminster le 11 juin, l'avocat du roi comparut, et le procureur officieux de l'archevêque, ne pouvant repousser les charges alléguées contre l'accusé, garda prudemment le silence : un verdict fut rendu contre le contumace, et ses immenses trésors confisqués au profit du roi. Henri fit monter en bague et porta au doigt le plus beau diamant du saint.

De la spoliation des couvents naquit pour l'Angleterre un fléau rongeur, un gouffre toujours béant et qu'elle s'efforce en vain de combler, la taxe des pauvres. Pour arrêter les désordres de la mendicité, depuis que les pauvres gens ne recevaient plus l'assistance des couvents, un acte législatif autorisa les shérifs, les marguilliers de paroisse *à lever des aumônes* et décerna diverses peines contre les pauvres qui continueraient de rançonner la pitié publique. Pour la première fois on leur coupait les oreilles, pour la seconde on les pendait. Mais, d'un autre côté, il faut reconnaître que la misère est pour l'homme le plus vif aiguillon et que des besoins à satisfaire naît l'activité industrielle. « Henri VIII, a écrit Montesquieu, ôta les hôpitaux où le bas peuple trouvait sa subsistance, comme les gentilshommes trouvaient la leur dans les monastères. Depuis ce changement, l'esprit de commerce et d'industrie s'établit en Angleterre. » D'ailleurs l'Espagne et l'Italie ne prouvent que trop que les couvents ne sont pas un préservatif contre le paupérisme. Une charité mal entendue engendre la paresse et à sa suite la misère.

En recevant la permission de lire la Bible en anglais, en voyant briser les ornements des chapelles et les vitraux des cathédrales, en contemplant les chevaux des démolisseurs attachés au maître-autel et le bétail parqué sous les voûtes sacrées, en foulant aux pieds les reliques les plus vénérées, tous ceux des sujets de Henri qui avaient applaudi secrètement aux innovations de Luther crurent le moment venu

de laisser éclater publiquement leur joie et leurs doctrines. Grave erreur qu'ils allaient expier cruellement! Le théologien couronné n'avait pas oublié et ce qu'il avait étudié dans saint Thomas, son auteur favori, et sa lutte contre Luther, qui lui avait valu du saint-siége le titre de *Défenseur de la foi*. Il se rappelait de quels applaudissements l'Europe avait salué, en 1521, son apologie du catholicisme, son *Assertio septem sacramentorum contra Martinum Lutherum* ou *Défense des sept sacrements contre Martin Luther*. Aussi, dès 1533, il faisait brûler un certain John Frith, qui maintenait qu'il n'était nécessaire ni d'admettre ni de nier la doctrine de la présence réelle, et Hewet, tailleur de son métier, qui partageait les mêmes opinions. Au mois de mai 1535, des anabaptistes allemands furent arrêtés à leur débarquement en Angleterre, et huit d'entre eux livrés aux flammes. En novembre 1538, nous voyons un homme et une femme brûlés pour les mêmes motifs. Mais nulle exécution ne fit une sensation aussi profonde que celle d'un prêtre qui exerçait à Londres les fonctions d'instituteur. Ce malheureux, mandé pour certains propos novateurs devant le primat Cranmer, et réprimandé par lui, déclara en appeler au roi-pontife. C'était une bonne fortune pour la vanité théologique du prince qui accepta avec empressement le cartel du maître d'école, et convia toute sa cour au tournoi dont il arrangea lui-même les préparatifs.

A l'heure fixée, Henri parut vêtu de satin blanc, comme le jour de son mariage avec Anne Boleyn : un trône magnifique s'élevait dans la grande salle du palais de Westminster. Prenant la parole au milieu d'une nombreuse assemblée, Henri demanda à l'appelant son nom. Celui-ci, se jetant à genoux, répondit : « Mon vrai nom est *Nicholson*, mais on m'appelle encore Lambert. — Ah ! tu as deux noms, répliqua le roi ; mais sais-tu qu'avec tes deux noms je ne me fierais pas à toi, quand même tu serais mon frère ? Voyons, crois-tu que le corps du Christ soit dans le sacrement de l'autel ? — Je le nie, répondit Lambert : le corps du Christ ne peut être à la fois au ciel et sur la terre. »

Après une argumentation de cinq heures pendant laquelle

plusieurs évêques, et notamment Cranmer, se relayèrent pour venir en aide au monarque, celui-ci coupa ainsi court à la discussion : « Choisis, l'abjuration ou la mort. — La mort, » dit Lambert en fléchissant le genou.

Il est impossible de se défendre d'une profonde émotion en voyant ce malheureux sacrifier sa vie à ses convictions et en songeant que, parmi les prélats qui l'attaquèrent si vivement, plusieurs embrassèrent son opinion, et, à leur tour, moururent pour elle. Les derniers moments du sacramentaire furent déchirants. Après avoir dévoré les jambes et les cuisses du patient, la flamme s'arrêta faute d'aliment; alors les soldats, soulevant le tronc sur la pointe de leurs hallebardes, le laissèrent retomber sur un lit de charbons ardents.

C'est ainsi que Henri VIII faisait brûler comme *hérétiques* les protestants qui niaient la présence réelle, et décapiter comme *coupables de haute trahison* les catholiques qui lui refusaient le serment de suprématie. Mais, à ces deux espèces de victimes, allait s'en joindre une troisième, accusée de vouloir ravir au roi sa couronne.

Le cardinal Pole; bill du sang (1539); Anne de Clèves; chute de Cromwell (1540); Catherine Howard (1540).

Richard de la Pole, chevalier de la Jarretière et Gallois de naissance, avait épousé Marguerite, comtesse de Salisbury, fille de George, duc de Clarence, mis à mort par ordre de son frère Édouard IV : de ce mariage naquit Reginald de la Pole ou Polus, célèbre dans l'histoire sous le nom de cardinal Pole. D'abord comblé de faveurs par Henri VIII, il lui dut de pouvoir mener en Italie, où l'avaient appelé ses goûts tout littéraires, un train de prince. Il avait, à Padoue, un palais où l'illustre Bembo lui apprenait l'italien, Léonicéno le grec, Longueuil la rhétorique, Lupset le latin. Mais quand le jeune humaniste eut refusé de se prononcer sur la question du divorce, sous prétexte qu'il était mieux familiarisé avec l'Iliade qu'avec la Bible, l'affection du roi se changea en une haine implacable. Cette haine fut portée à son comble quand Pole eut signalé à la réprobation du monde entier

le meurtrier de More et de Fisher. Il fut accusé par Henri de conspirer avec le successeur de Clément VII, avec le pape Paul III, qui venait de le créer cardinal. Héritier des droits de la maison d'York, espoir de la cour de Rome et de tout le parti catholique, il se serait flatté de détrôner le second des Tudors, surtout en s'unissant à Marie, fille de Catherine d'Aragon.

Ne pouvant obtenir ni de François Ier ni de Charles-Quint qu'ils lui livrassent le cardinal, le roi avait résolu de se venger sur sa famille. Le 3 novembre 1538, on arrêta sir Geoffrey Pole et lord Mountague, frères du cardinal, et leur mère Marguerite, comtesse de Salisbury, ainsi que plusieurs seigneurs soupçonnés de dévouement à l'homme qui était devenu pour Henri un épouvantail. Tous furent condamnés à mort : Geoffrey Pole, seul, pour prix de lâches aveux, et peut-être de menteuses révélations, obtint de traîner hors du royaume une existence déshonorée. L'unique pièce de conviction d'après laquelle fut envoyée à la mort la comtesse de Salisbury, fut une robe de soie trouvée dans sa garde-robe, et qui portait par devant les armes d'Angleterre, par derrière les cinq plaies du Christ. La mère du cardinal avait alors soixante et dix ans. Comme le bourreau lui demandait de poser la tête sur le billot : « Non, dit-elle, ma tête n'a jamais commis de trahison, elle ne s'inclinera pas : courbe-la si tu peux. » Le bourreau la saisit par ses cheveux blancs et une lutte hideuse s'engagea entre lui et sa victime. La sentence de cette malheureuse femme avait été prononcée en 1539, mais elle languit deux ans en prison, et l'exécution n'eut lieu qu'en 1541.

Il était impossible, surtout à une époque où la moindre observation faisait monter sur l'échafaud, que le pouvoir n'indiquât pas aux fidèles, d'une manière très-précise, ce qu'ils devaient admettre, ce qu'ils devaient rejeter; c'était surtout une étroite obligation pour un roi-pontife tel que Henri VIII. Mais ses conseillers eux-mêmes étaient loin de s'entendre sur ce difficile sujet, et il y avait à la cour deux partis bien distincts : le parti du mouvement qui voulait aller jusqu'au luthéranisme et même jusqu'au calvi-

nisme, et qui reconnaissait pour chefs, Cranmer, archevêque de Canterbury, Latimer, évêque de Worcester, Fox, évêque de Hereford, Shaxton, évêque de Salisbury; et le parti de la résistance, désireux de sortir le moins possible des voies du catholicisme, formé de Gardiner, évêque de Winchester, de Lee, archevêque d'York, et des évêques de Londres, de Durham et de Bath et Wells. Au mois de juin 1539, le parlement adopta le fameux bill destiné à apprendre aux Anglais ce qu'ils devaient croire ou ne pas croire. Son titre officiel était : *Statut pour examiner la diversité d'opinions sur certains articles de la religion chrétienne.* Mais il est plus souvent appelé *bill des six articles*, ou mieux encore d'un nom qu'il ne méritait que trop : *Statut de sang*. La partie dogmatique contient six articles portant :

1° Que dans l'eucharistie, le corps de Jésus-Christ est véritablement présent sous la forme et non sous la substance du pain et du vin;

2° Que la nécessité de la communion sous les deux espèces n'était pas établie par l'Écriture, et qu'on pouvait être sauvé sans y croire, puisque le corps et le sang de Jésus-Christ existent ensemble dans chacune des espèces;

3° Que la loi de Dieu défend aux prêtres de se marier;

4° Que la loi de Dieu prescrit de garder les vœux de chasteté;

5° Que l'on doit conserver l'usage des messes privées, usage fondé sur l'Écriture;

6° Que la confession auriculaire est utile et même nécessaire.

Voici maintenant pour la partie pénale : *peine du feu* pour quiconque combattrait, soit par écrit, soit par paroles, la présence réelle; *peine de la corde* pour quiconque prêcherait contre l'observation des cinq autres articles; *confiscation et emprisonnement perpétuel* pour tout prêtre infidèle au vœu de chasteté; *peine de mort* en cas de récidive; *amende et prison* pour quiconque s'abstiendrait de se confesser et de communier aux époques prescrites; *peine de mort* en cas de récidive. L'inquisition espagnole n'avait

rien à envier au réformateur anglais, dont les juges prononcèrent, dit-on, soixante et douze mille condamnations capitales.

Nous avons vu que Wolsey avait été remplacé dans la direction des affaires par Cromwell, mais le bill des six articles prouvait que ce dernier, chef, avec Cranmer, du parti du mouvement, n'avait plus la confiance de son maître. Sorti de la foule et devenu, moins par des talents réels que par un jeu du hasard, vicaire général, vice-gérant, garde du petit sceau, il excitait au plus haut point la jalousie de la noblesse anglaise. Les catholiques exécraient en lui le spoliateur des couvents; les protestants eux-mêmes ne savaient trop que penser de cette âme égoïste, dévouée en secret à leurs doctrines, mais qui les servait ou les trahissait suivant les dispositions où il voyait son maître. Pour prévenir sa disgrâce, un seul moyen restait à Cromwell, c'était, en donnant à l'Angleterre une luthérienne pour reine, de relever le parti réformé abattu par le bill du sang, et de se faire une puissante protectrice de la princesse qui lui devrait sa couronne. Cette couronne n'était cependant pas à envier, dès qu'il fallait la partager avec Henri, et Christine, duchesse de Milan, repoussa la demande qu'il faisait faire de sa main, en disant : « Si j'avais deux têtes, je pourrais en risquer une; mais je n'ai que la mienne et j'y tiens. »

En effet, Henri VIII cherchait alors à contracter une quatrième union. Jeanne Seymour n'avait pas eu le temps d'éprouver son inconstance. Accouchée, le 12 octobre 1537, d'un fils qui fut plus tard Édouard VI, elle mourut le lendemain de l'opération césarienne qu'on lui avait faite pour sauver son enfant. En 1539, Cromwell proposa au roi d'épouser Anne de Clèves. Cette alliance, faisait remarquer habilement le ministre, devait être avantageuse à l'Angleterre, parce que le duc de Clèves avait des prétentions sur le duché de Gueldre; que sa fille aînée était mariée au duc de Saxe, et que, placé entre les Pays-Bas et l'Allemagne, il occuperait les forces de Charles-Quint, si jamais la guerre éclatait entre l'empereur et Henri. Cromwell acheva de triompher des irrésolutions de ce monarque sensuel par un

argument irrésistible, le portrait de la princesse, peint sur ivoire, par Holbein. Femme aux traits grossiers, aux formes masculines, dépourvue de toute grâce, marquée de la petite vérole, Anne de Clèves avait été transformée par le peintre en une de ces ravissantes jeunes filles qu'il n'est pas rare de rencontrer dans la Souabe : peau blanche, cheveux cendrés, lèvres un peu épaisses mais rosées et toujours épanouies, un air de bonté dans tous les traits, des chairs riches de coloris et de santé. L'ambassadeur anglais, vendu à Cromwell, écrivait qu'Anne de Clèves était aux autres duchesses d'Allemagne ce que le soleil d'or est à la lune d'argent. Le 31 décembre 1539, la princesse débarqua à Douvres. « Mais c'est une vraie cavale flamande, » s'écria Henri du plus loin qu'il l'aperçut. Il voulait la renvoyer immédiatement en Allemagne. Toutefois la crainte de choquer trop ouvertement les luthériens l'engagea à tendre, comme il disait, le cou à la chaîne et à faire célébrer le mariage (6 janvier 1540). Mais l'intimité conjugale n'eut d'autre résultat que d'augmenter l'aversion du roi. Toute l'occupation d'Anne était de coudre ou de broder. Bien différente d'Anne Boleyn et de Jeanne Seymour, elle ne savait ni danser, ni chanter, ni peindre ; d'anglais ou de latin, pas un mot, en sorte que des journées entières se passaient sans qu'elle pût échanger une seule parole avec son royal époux. Le 13 juin 1540, Cromwell, l'unique appui de la reine, fut arrêté ; le 28 juillet, sa tête roulait sur l'échafaud ; quelques jours auparavant, le divorce entre Henri et Anne avait été solennellement prononcé par une assemblée de cent soixante archevêques, évêques et docteurs.

L'homme qui succéda à l'influence de Cromwell fut ce même duc de Norfolk, vainqueur à Flodden, et oncle d'Anne Boleyn, que nous avons vu présider avec tant de dureté le tribunal chargé d'envoyer sa nièce à la mort. Il profita de son crédit pour faire déclarer reine, le 8 août 1540, une autre de ses nièces, Catherine Howard, à laquelle Henri s'était déjà uni secrètement.

La nouvelle reine, cousine germaine d'Anne Boleyn, était presque aussi gracieuse qu'elle, et le roi, au comble du

bonheur, semblait disposé à se départir tant soit peu de son humeur sanguinaire. Il permettait à Catherine d'adoucir les souffrances des pauvres prisonniers, il était heureux de se faire accompagner par elle dans tous ses voyages et d'entendre le concert de louanges dont elle était l'objet. Mais un parti, le parti réformé, qui venait d'être frappé cruellement dans la personne de Cromwell et d'Anne de Clèves, détestait dans Catherine l'appui du duc de Norfolk et de Gardiner, chefs de la réaction catholique. Quinze mois s'étaient à peine écoulés depuis son mariage; Henri parcourait le Yorkshire avec sa jeune femme dont il ne pouvait se séparer un jour, quand un misérable, nommé Lassels, vint trouver Cranmer resté seul, depuis la mort de Cromwell, à la tête du parti anticatholique. Il tenait, disait-il, de sa sœur, autrefois au service de la duchesse douairière de Norfolk, et maintenant mariée dans le comté d'Essex, que Catherine, avant son élévation, avait accordé ses faveurs à un gentilhomme nommé Derham, et alors page de la noble dame. Que le dénonciateur mentît ou dît la vérité, le rôle de Cranmer était tout tracé; il devait se taire et engager le dénonciateur à en faire autant. Il ne put résister au désir de se débarrasser, en parlant, de la protectrice des catholiques, et révéla tout au roi. Aussitôt il arriva pour Catherine Howard ce qui était déjà arrivé pour sa cousine : une enquête confiée aux créatures de Cranmer transforma la jeune reine en une véritable Messaline. Peu soucieux de nous arrêter sur de si hideuses turpitudes, nous nous contenterons de remarquer, comme pour Anne Boleyn, qu'il est des monstruosités dont l'énonciation seule prouve la fausseté et que rien n'est moins supposable que les faits reprochés à la quatrième femme de Henri[1]. Cette même lady Rochford, qui avait fait monter sur l'échafaud son mari et Anne Boleyn, fut représentée au roi comme ayant facilité les amours de Catherine. Cette dernière fut décapitée le 13 février 1542. Lady Rochford,

1. Hallam qui s'était d'abord prononcé contre elle à cause des désordres de sa jeunesse, qu'elle avoua, revient dans l'édition de 1845 sur ce jugement, en s'appuyant sur les lettres publiées dans les *State Papers, temp. Hen. VIII.*

avant de poser sa tête sur le billot encore tout dégoûtant du sang de la reine, dit aux spectateurs « qu'elle mourait pour expier le crime qu'elle avait commis en dénonçant injustement son mari et Anne Boleyn, mais qu'elle était pure de toute autre souillure. » Deux des amants prétendus de Catherine furent, Derham pendu et écartelé, Culpepper décapité. Sa mère, sa grand'mère, son père et neuf personnes de leur maison furent enveloppés, pour non révélation, dans l'accusation de haute trahison.

Pour assurer désormais le maître de l'État contre les chances de ces infortunes conjugales, le parlement déclara coupables de haute trahison : 1° tout individu qui, connaissant les débordements de la reine, ne les révélerait pas aussitôt au roi ; 2° toute fille qui, n'étant plus vierge, épouserait le souverain ; 3° toute reine d'Angleterre qui se laisserait séduire ; 4° tout individu qui lui adresserait une déclaration de bouche ou par écrit, ou par un entremetteur ; 5° quiconque assisterait les amants de la reine dans leurs intrigues.

Guerre avec la France (1543-1546) ; Catherine Parr (1543) ; supplices ; mort du roi (1547) ; résultats de son règne.

Henri VIII avait espéré longtemps que François Ier le soutiendrait dans le schisme, et que la France, à l'exemple de l'Angleterre, se séparerait de Rome ; mais le fils aîné de l'Église, le roi très-chrétien, avait résisté à toutes les sollicitations de son allié. De son côté, François s'était offensé du mariage de Henri avec Anne Boleyn, après la promesse qu'on lui avait faite, à lui médiateur entre le roi d'Angleterre et le saint-siége, de retarder cette union. Toutefois, la véritable cause de la rupture complète entre ces deux princes, ce fut l'alliance du roi de France avec les Stuarts, ces ardents ennemis des Tudors. Une des idées que nourrissait Henri était de soulever l'Écosse contre la suprématie du pape, et d'introduire dans ce royaume la réformation qu'il venait d'imposer à l'Angleterre. Il ne put pardonner à François d'avoir fait échouer son projet favori. D'un autre côté, la mort de Catherine d'Aragon avait affaibli, étouffé peut-être dans Charles-

Quint le désir de venger sa tante. Son grand ennemi, c'était toujours François Ier, et dès qu'un acte du parlement eut restitué aux deux filles de Henri, Marie et Élisabeth, leurs droits au trône d'Angleterre, il se réconcilia avec lui. En 1544 Charles-Quint en personne envahit la France du côté de l'est, tandis que le roi d'Angleterre débarquait à Calais; tous deux devaient se rejoindre sous les murs de Paris. Ils eussent réalisé leur plan si Henri n'eût préféré employer son temps et ses troupes aux siéges des ports de Montreuil et de Boulogne. Cette dernière place tomba au pouvoir des Anglais, mais ne leur fut laissée par le traité signé à Ardres, en 1546, que provisoirement. Il fut arrêté dans ce traité que l'ancienne dette de la France envers l'Angleterre, stipulée par la convention du 30 août 1525 et montant à deux millions d'écus d'or, serait acquittée en huit années, à l'expiration desquelles Boulogne repasserait sous la domination française.

L'année même où Henri VIII entra pour la dernière fois en lutte avec la France, il épousa (12 juillet 1543), sa sixième et dernière femme, Catherine Parr. Elle était fille du chevalier Thomas Parr, de Kendal, et veuve de Nevill, lord Latimer. De ses cinq premières femmes, Henri en avait répudié deux, fait décapiter deux, et il s'en fallut de bien peu que Catherine Parr n'eût le sort d'Anne Boleyn et de Catherine Howard. En effet la nouvelle reine partageait le goût de son mari pour les discussions théologiques et Henri l'appelait ordinairement, comme ses autres femmes, *mon doux cœur*, mais souvent aussi *docteur Kate* (abréviation de Catherine). Or, le docteur Kate avait un assez vif penchant pour les doctrines réformées, et le chef suprême de l'Église d'Angleterre, ne voyant en lui que l'hérétique, donna ordre de l'arrêter. Arrestation, condamnation, exécution, se suivaient de près sous un tel despote. Heureusement pour la reine que son médecin l'avertit du danger. Catherine parvint à faire croire au roi que si elle s'était permis de le contredire, c'était uniquement pour avoir le plaisir de l'entendre discourir sur des matières qu'il traitait avec tant de supériorité, et la vanité du théologien pardonna.

Henri devait être beaucoup moins clément envers le plus illustre de ses sujets, le vieux duc de Norfolk. Ce seigneur avait cependant rendu d'importants services à son pays. Depuis la capture du corsaire écossais, André Barton, en 1511, jusqu'à l'extinction de la révolte connue sous le nom de *pèlerinage de grâce,* il ne comptait chaque année que par des actions d'éclat. C'est lui que nous avons vu à Flodden décider par d'habiles manœuvres la déroute des Écossais : s'il n'a pas toujours été aussi heureux dans les guerres contre la France, il a toujours servi son pays avec une incontestable bravoure. Ses richesses sont immenses ; Henri a successivement épousé deux de ses nièces, et Henri Fitzroy, duc de Richmond, fils naturel du monarque, a été son gendre. Allié à la couronne par la maison de Mowbray dont il descend, il a pour femme une fille du duc de Buckingham, descendant d'Édouard III. En Angleterre et en France on le regarde comme le chef politique du parti catholique, qui, dirigé par un homme habile, pourrait reprendre son ascendant en Angleterre. Enfin c'est Henri lui-même qui, après avoir fait décapiter Cromwell, a transmis au duc de Norfolk la puissance du ministre disgracié. Mais en présence de la mort qui s'approche à grands pas, en présence d'un enfant chétif et de deux filles d'une légitimité contestée, seuls rejetons de ses nombreux mariages, Henri devient plus soupçonneux, plus cruel. Les souffrances physiques irritent encore son caractère violent. Son ventre énorme est retenu par un cercle de fer ; un ulcère cancéreux laisse échapper de sa cuisse gauche un pus fétide, et sa main paralysée se refuse même à la simple signature d'un ordre, mais sa bouche peut encore le prononcer et des sentences de mort s'en échappent. Pour assurer le trône à son fils Édouard, pour garantir la tutelle aux oncles maternels de l'enfant, Thomas et Édouard Seymour, il croit nécessaire de sacrifier le puissant Norfolk, et surtout son fils, le comte de Surrey. Ce dernier, homme remarquable par sa beauté et sa grâce, brave guerrier, bon poëte, protecteur éclairé des arts, était le plus bel ornement de la cour d'Angleterre. Les Seymour l'accusèrent d'aspirer au trône et de vouloir y

monter, au préjudice du jeune Édouard, en épousant Marie, fille aînée du roi. Le comte de Surrey fut décapité le 19 janvier 1547 et son père allait avoir le même sort, lorsque le roi expira dans la nuit du 28 au 29 de ce même mois.

Les résultats religieux et politiques du règne de ce prince hideux, à qui on a fait trop d'honneur en ne l'appelant que le Tibère anglais, peuvent se formuler en un seul mot *despotisme,* et despotisme le plus absolu, celui que l'Orient seul connaît. Les Turcs voient dans leur sultan *l'ombre de Dieu sur la terre;* tel fut Henri VIII pour les Anglais. Dans les premières années de son gouvernement, la nation, bien que fatiguée de la sanglante anarchie des deux Roses, avait encore quelques velléités d'indépendance dont le parlement se faisait le timide interprète. Un jour notamment l'assemblée se refusait à voter un nouveau subside. Henri mande le plus influent des opposants; celui-ci s'agenouille pour lui parler, et le roi lui passant la main sur les cheveux : « Que demain, dit-il, le bill soit voté, ou demain cette tête tombera[1]. » Le bill fut voté, et désormais les *varlets des communes* ne se signalèrent plus que par leur empressement à enregistrer les volontés du souverain. Cependant comme cet enregistrement exigeait encore certaines formalités qui, dans quelques circonstances, pouvaient gêner le monarque, un statut donna *force de loi* à toutes les ordonnances royales. Le dernier vestige de la grande charte était effacé. L'argent, le sang, les croyances religieuses de la nation, tout fut sacrifié par le parlement.

Malgré l'immense trésor laissé par son père, malgré le produit incalculable des amendes et confiscations, malgré les honteux bénéfices d'une fréquente altération des monnaies, malgré les biens enlevés aux couvents, et montant à

1. En 1525 il exigea de chacun la sixième partie de son bien, payable en argent, en vaisselle ou en bijoux. Le lord maire et les principaux citoyens voulurent résister, on les avertit de prendre garde à leur tête. Henri VIII exigea souvent ces *bénévolences*. Celle de 1545 fut appelée *contribution d'amour*. Il fut déclaré que le moins que Sa Majesté pût raisonnablement accepter, c'était vingt pence par livre sterling de revenu annuel. Reed, alderman de Londres, s'étant refusé à cette *contribution d'amour,* fut envoyé comme soldat à l'armée d'Écosse, et le général reçut l'ordre de l'employer aux services les plus pénibles et les plus dangereux. Il fut pris, en effet, par les Écossais et mis à très-forte rançon.

sept millions de notre monnaie, Henri se trouvait souvent à court d'argent. La spoliation des monastères est de 1539. Dès 1543, c'est-à-dire quatre ans après, le parlement lui accordait un énorme subside. Il était habitué à voter au roi de l'argent sous toutes les formes, impôt, don gratuit, emprunt, altération des monnaies. Enfin les communes, sanctionnant la banqueroute, abandonnèrent à Henri tout ce qu'il avait emprunté depuis la trente et unième année de son règne. On prétendait qu'avant la vingt-sixième les recettes de l'échiquier avaient surpassé la somme de toutes les taxes imposées par ses prédécesseurs, et qu'avant sa mort cette somme s'était plus que doublée.

Quant à la liberté et à la vie des sujets de Henri, un bill d'*attainder* frappait ceux qui auraient eu quelques chances d'échapper à la justice ordinaire. C'était comme une mise hors la loi, une proscription prononcée sans procédure, sans même que l'accusé eût été entendu. Il respecta encore moins, si c'est possible, leur conscience que leur existence et leur argent. *De par le roi*, il était défendu soit d'être protestant, soit d'être catholique : il fallait croire ce que croyait Henri, rejeter ce qu'il rejetait, le tout sous peine de mort. Il infligea ce supplice à deux reines, deux cardinaux, trois archevêques, dix-huit évêques, treize abbés, cinq cents prieurs, moines et prêtres, quatorze archidiacres, soixante chanoines, plus de cinquante docteurs, douze ducs, marquis et comtes, avec leurs fils, vingt-neuf barons et chevaliers, trois cent trente-cinq autres nobles, cent vingt-quatre bourgeois, et cent dix femmes de condition. La plupart de ces victimes marchèrent à la mort *en priant pour le roi,* tant le pouvoir conservait de prestige, même entre les mains de son plus odieux dépositaire.

Tout, cependant, n'est pas à blâmer sous ce règne. Le pays de Galles fut assujetti aux formes régulières de l'administration anglaise, et l'Irlande, alors érigée en royaume[1],

1. Henri VIII, à l'époque de sa rupture avec la cour de Rome, était parvenu à obtenir du simulacre de parlement siégeant à Dublin, le titre de roi d'Irlande, afin de n'être plus obligé de prendre celui de seigneur, *lord*, qu'avaient porté ses prédécesseurs et qu'ils tenaient du souverain pontife.

connut quelque ordre civil. La marine et le commerce poursuivirent l'essor qu'ils avaient déjà pris après la guerre des deux Roses, et le bien-être général augmenta en même temps que le luxe[1].

CHAPITRE XXIV.

ÉDOUARD VI (1547-1553) ET MARIE (1553-1558).

ÉTABLISSEMENT DU PROTESTANTISME EN ANGLETERRE; JACQUES V D'ÉCOSSE ET MARIE STUART. — CHUTE (1549) ET EXÉCUTION (1552) DE SOMERSET; MINISTÈRE DE WARWICK; MORT D'ÉDOUARD VI (1553). — JEANNE GREY (1553) ET MARIE TUDOR (1553-1558); RÉTABLISSEMENT DU CATHOLICISME; MARIAGE DE MARIE AVEC PHILIPPE D'ESPAGNE (1554). — CHAGRINS ET MORT DE MARIE (1558).

Établissement du protestantisme en Angleterre: Jacques V d'Écosse et Marie Stuart.

Le fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour avait neuf ans et trois mois lorsqu'il monta sur le trône. Proclamé roi à Londres le 31 janvier 1547, et couronné le 20 février 1548, il devait régner sous la tutelle d'un conseil de régence composé de seize membres désignés par le testament de son père. Mais tous les partisans de la réforme désiraient voir l'autorité concentrée entre les mains d'un seul homme, Édouard Seymour, comte de Hertford. Cet oncle maternel du jeune roi fut créé duc de Somerset, et ensuite protecteur du royaume, malgré l'opposition du chancelier Wriothesley, zélé catholique, qui fut dépouillé de sa charge. Délivré de cet obstacle, Somerset travailla avec le primat, Cranmer, à l'établissement de la religion protestante en Angleterre. Le jeune monarque ne fut entouré que de

1. On a remarqué que c'est à cette époque que les légumes commencèrent à entrer davantage dans l'alimentation des Anglais. Dans les premières années de Henri VIII, il ne croissait ni chou, ni carotte, ni aucune racine comestible, et la reine Catherine d'Aragon ne put manger de la salade qu'après que son mari eut fait venir un jardinier des Pays-Bas. Les artichauts, les abricots, les prunes, les groseilles, les cerises, parurent pour la première fois en Angleterre vers le même temps.

maîtres imbus des nouvelles doctrines, et Cranmer fit venir d'Allemagne des novateurs qui s'emparèrent de toutes les chaires dans les églises et dans les écoles. Nul prélat, excepté Gardiner, évêque de Winchester, n'osa réclamer en faveur de l'ancienne religion, et le protecteur, trompé par la facilité de ses premiers succès, résolut de faire triompher la réforme même au nord de la Tweed.

Nous avons laissé les Écossais plongés dans la consternation par la mort de Jacques IV, à Flodden, et obéissant plutôt de nom que de fait à la reine douairière, mère de Jacques V, alors âgé de deux ans. Marguerite, sœur de Henri VIII, déjà odieuse à ses sujets comme Anglaise, acheva de s'aliéner leur affection et leur respect en se remariant bientôt au comte d'Angus, jeune gentilhomme peu considéré. Les états, mécontents, allèrent jusqu'à retirer la régence à Marguerite pour la donner à Jean, duc d'Albany, petit-fils du roi Jacques III, prince né et élevé en France. Ce choix excita de grands troubles en Écosse jusqu'à la majorité du roi. Dès que Jacques V fut parvenu à l'âge de dix-sept ans, il gouverna par lui-même et remplit tous les devoirs d'un excellent prince; mais il eut à souffrir de la noblesse, qui commençait à être imbue des doctrines de Calvin et trouvait dans la différence de religion un nouveau motif de division entre elle et la couronne. Elle l'abandonna même à Solway-Moss, en 1542, lorsqu'à la sollicitation de François Ier il allait livrer bataille aux Anglais; ce qui lui causa un tel chagrin qu'il en mourut quelques jours après, le 13 décembre, âgé de trente et un ans. Comme Jacques V était étendu sur son lit de douleur on vint lui annoncer que la reine, Marie de Lorraine, était accouchée d'une fille. Il se contenta de répondre : « Par fille elle est venue (voulant parler de la couronne), et par fille elle s'en ira. » Ce furent ses dernières paroles : se tournant du côté du mur, il expira.

L'enfant dont l'entrée dans le monde était saluée par des paroles de si mauvais augure était Marie Stuart. Le malheur la prit à la naissance et ne la quitta qu'au tombeau.

Deux partis se disputaient le pouvoir suprême. La reine mère, Marie de Guise, et le cardinal Beaton étaient à la tête

de celui qui favorisait l'alliance avec la France et voulait maintenir dans toute son intégrité le catholicisme. Hamilton, comte d'Arran, le plus proche parent mâle de la jeune reine, était à la tête de l'autre, c'est-à-dire de la faction portée vers la réforme et l'alliance avec l'Angleterre. Henri VIII crut ses partisans assez forts et assez nombreux au nord de la Tweed, pour oser demander la garde et la tutelle de Marie Stuart jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'être mariée à son fils, et insista pour que quelques-unes des places les plus fortes du royaume lui fussent remises. Mais il ne fit, par ces demandes exagérées, que réunir dans un commun sentiment, celui de l'indépendance nationale, tous les barons écossais. Ils déclarèrent à l'ambassadeur d'Angleterre que la nation ne souffrirait pas qu'on remît à Henri la garde de la jeune reine, que leurs propres vassaux refuseraient de leur obéir et de prendre les armes pour une telle cause, et que les femmes mêmes s'armeraient de leurs quenouilles et ramasseraient des pierres dans les rues pour les combattre. Henri voulut alors recourir à la force, mais ses troupes furent battues. De tous les seigneurs d'Écosse qui avaient été dans l'origine du parti anglais, Lennox fut le seul qui resta fidèle à Henri ; il fut obligé de s'enfuir en Angleterre, où le roi lui fit épouser lady Marguerite Douglas, fille de sa sœur Marguerite et du comte d'Angus, par conséquent sa propre nièce : ils eurent pour fils ce lord Henri Darnley, si criminel et si malheureux, dont nous aurons bientôt à parler.

Quand la paix fut signée (1546) entre l'Angleterre et l'Écosse, les affaires étaient presque exclusivement dirigées par le cardinal Beaton, habile homme d'État, mais catholique exagéré et d'un caractère dur jusqu'à la cruauté. De nombreux supplices furent ordonnés par lui ; aucun n'excita l'indignation générale à un plus haut degré que celui de George Wishart. Ce martyr de la réformation était un homme d'une naissance honorable, d'une grande éloquence et d'une haute piété. Condamné à être brûlé vif, il lui fut déclaré que son supplice aurait lieu en face du château même de Saint-André, habité par le cardinal. Ce der-

nier, le jour de l'exécution, s'assit sur les murailles ornées de tapisseries pour contempler plus à l'aise la mort de son prisonnier hérétique. Wishart fut alors amené et attaché à un poteau par des chaînes de fer; plusieurs sacs de poudre étaient placés autour de lui pour hâter l'action du feu. Tandis que, debout, il attendait avec calme le moment fatal, ses yeux se dirigèrent vers le château. « Capitaine, dit-il à celui qui commandait la garde, puisse Dieu pardonner à l'homme qui est là-bas, si fièrement assis sur les murs de son palais! Dans peu de jours on l'y verra suspendu avec autant de honte et d'opprobre qu'il montre aujourd'hui de pompe et de vanité. » Peut-être ces paroles, qui semblaient prophétiques, furent-elles un aiguillon qui excita quelques coreligionnaires à venger la mort de Wishart. Fort peu de temps après, Norman Leslie, seigneur de Rothes, profita de réparations faites au château de Saint-André pour y pénétrer à la tête de seize hommes seulement. Ils poignardèrent le cardinal et pendirent son cadavre à ces créneaux d'où il avait contemplé d'un air de triomphe le supplice de l'hérétique (1546).

Tel était le sort que venait d'éprouver l'homme qui, bien plus que le régent, comte d'Arran, dirigeait les affaires de l'Écosse, lorsque l'année suivante (1547) le protecteur d'Angleterre résolut de contraindre par la force les Écossais à donner leur jeune reine en mariage à Édouard VI. Une grande bataille, la dernière de cette lutte de dix siècles entre l'Angleterre et l'Écosse, fut livrée par Somerset à Pinkie, près de Musselburgh, à environ huit kilomètres d'Édimbourg, le 10 septembre 1547. Les Écossais, avertis par la *croix de feu* [1], étaient accourus en grand nombre autour du comte d'Arran. Ils étaient armés de larges épées de la meilleure trempe et portaient autour du cou une espèce de grosse cravate, qui faisait jusqu'à trois tours, pour se garantir, « non pas du froid, dit un vieil historien, mais des entailles. » Ils avaient tous, et c'était leur arme la plus redoutable, une

1. Lorsqu'un chef de clan déclarait la guerre à un ennemi, ou qu'il en était attaqué, il allumait un brandon qu'il envoyait successivement à tous les clans alliés. Tous, avertis par ce signal, accouraient à sa défense.

lance de dix-huit pieds de long. Le premier rang mettait un genou en terre, le second se baissait un peu, le troisième restait debout. De cette manière, ils opposaient aux attaques de l'ennemi un mur d'airain ; mais cette fois les décharges des archers et fusiliers anglais firent dans leurs rangs de tels ravages, que bientôt le champ de bataille resta aux envahisseurs, jonché de cadavres écossais.

Le désastre de Pinkie ne fit que redoubler l'aversion des Écossais pour toute alliance avec l'Angleterre, et afin d'être bien sûrs que Marie Stuart n'épouserait pas Édouard VI, ils l'envoyèrent en France au mois de juillet 1548.

Au moment où tout le monde s'attendait à voir le protecteur profiter de sa victoire pour pénétrer dans Édimbourg et achever de subjuguer l'Écosse, il reprit tout à coup le chemin de l'Angleterre. Quelques-uns dirent qu'enflé d'orgueil, Somerset était pressé de jouir des applaudissements du peuple et de recevoir les remercîments de son neveu ; d'autres pensèrent que les intrigues secrètes de son frère, le lord amiral, l'avaient décidé à retourner promptement à la cour. La guerre avec l'Écosse et la France fut suspendue, et un traité ramena, en 1550, la paix entre les trois pays. Une des conditions de cette paix fut la restitution de Boulogne à la France moyennant quatre cent mille écus.

Sir Thomas Seymour, lord Sudeley, amiral d'Angleterre, était un brave militaire, un courtisan plein de dignité et de magnificence, plus aimé de la noblesse que du peuple, franc, ardent mais ambitieux. Il avait fait la cour à Catherine Parr, tandis qu'elle était lady Latimer, et il aurait réussi auprès d'elle s'il n'eût eu pour rival Henri VIII. A peine ce monarque avait-il rendu le dernier soupir, que Seymour épousa secrètement Catherine, et son union avec la reine douairière excita au plus haut point la jalousie du protecteur. Catherine Parr étant morte peu de temps après son troisième mariage, Thomas fut accusé d'aspirer à la main d'Élisabeth, seconde fille de Henri VIII, et de vouloir, par cet hymen, se frayer le chemin du trône. Le 7 mars 1549, un ordre, portant entre autres signatures celle du protec-

teur, enjoignait de mettre à mort le lord amiral, qui fut décapité trois jours après. Rien de plus commun à cette époque que de voir les plus grands personnages de la cour d'Angleterre déposer les uns contre les autres, malgré les liens les plus étroits de parenté. Sous Henri VIII, on voit continuellement des pères, des oncles siéger parmi les juges qui condamnent leurs fils, leurs neveux. Des filles accusent leurs pères, des femmes leurs maris. Ce sont là les tristes fruits du despotisme.

Cependant le protecteur se trompait s'il croyait que le sang de son frère suffirait pour l'affermir au pouvoir. Son autorité allait être ébranlée par le mécontentement des populations rurales, et par la perfidie avec laquelle un rival ambitieux devait l'exploiter.

Emporté dans son zèle pour la réformation bien au delà de Luther, et aboutissant immédiatement à Calvin, Somerset, non content d'annuler le bill des six articles, de proscrire la messe, de placer dans toutes les églises, pour l'usage du peuple, la Bible en anglais et le commentaire d'Érasme sur les Évangiles, avait envoyé dans tous les comtés des visiteurs chargés de faire enlever des sanctuaires les images que Cranmer lui-même était d'avis de respecter comme chères aux paysans. Ceux-ci eurent bientôt à regretter les solennités religieuses qui étaient leurs principales occasions de réunion, les seules fêtes qui jetassent un peu de variété dans leur vie. Une autre mesure les blessa dans leurs intérêts, la clôture des pâturages communs, devenus propriétés particulières, et du produit desquels les classes les plus pauvres avaient tiré jusque-là une partie de leur subsistance. Cette clôture devenait chaque jour plus rigoureuse, par suite du profit qu'offrait la laine, matière première des manufactures déjà actives du royaume. La rapacité des nouveaux propriétaires des terres abbatiales formait un triste contraste avec l'indulgence des moines, qui étaient souvent les meilleurs des maîtres, parce que la part d'intérêt personnel de chacun d'eux pris individuellement était très-faible, et parce qu'un clergé sans famille éprouve rarement le besoin de pressurer ceux qui dépendent de lui.

On n'était pas heureux non plus dans les villes, où cependant les innovations étaient beaucoup mieux accueillies; mais cela tenait à une autre cause. L'importation de l'or et de l'argent de l'Amérique en Europe avait eu pour résultat immédiat d'augmenter le prix des denrées, avant d'amener une hausse proportionnée dans les salaires. La dépréciation de l'argent avait même été accélérée en Angleterre par une cause particulière, l'impudente altération du titre de la monnaie pendant tout le règne de Henri VIII.

Le 10 juin 1549, dix mille hommes du comté de Cornouailles se soulevèrent, demandant le rétablissement de la messe et du bill des six articles, la restitution des terres des abbayes, et le rappel du cardinal Pole qui était, avec la princesse Marie, fille de Catherine d'Aragon, tout l'espoir des catholiques. Ils furent battus près d'Exeter par lord Russell qui envoya à la mort leurs principaux chefs, et notamment Humphrey Arundel, gentilhomme d'une très-ancienne famille. Un prêtre romain fut pendu à Exeter, au haut de la tour de son église, revêtu de ses ornements sacerdotaux, et son chapelet à la ceinture.

Mais la flamme était à peine éteinte dans l'ouest, qu'elle se ralluma avec plus de violence dans le comté de Norfolk. Le mécontentement général s'y montra sous la forme d'une guerre déclarée contre la *gentry* ou petite noblesse que les fermiers accusaient d'oppression. En juillet 1549, Ket, tanneur, mais en même temps propriétaire de terres considérables, campa à Mousewold-Hill, près de Norwich, et remporta plusieurs succès sur les forces royales. Le protecteur fut obligé de rappeler des troupes qu'il avait en Écosse, sous Dudley, comte de Warwick, à qui il n'aurait pas donné une telle occasion d'acquérir de la réputation et de se faire des partisans, si Ket n'eût rendu nécessaires des mesures extrêmes. Ket, vaincu, fut pendu aux créneaux du château de Norwich, son frère au clocher de l'église de Windham, et neuf autres aux branches du *chêne de la réformation*, sous lequel Ket avait coutume de s'asseoir pour administrer la justice avec une sorte d'imitation de la royauté. Il avait, en effet, pris le titre de roi de Norfolk et de Suffolk.

Chute (1549) et exécution (1552) de Somerset; ministère de Warwick; mort d'Édouard VI (1553).

Odieux à l'ancienne noblesse par la prodigieuse élévation à laquelle ne semblait pas pouvoir prétendre la famille des Seymour, odieux aux catholiques qui étaient encore nombreux et puissants par ses innovations, Somerset fut accusé par les uns d'être la première cause de ces révoltes, tandis que d'autres lui reprochaient de n'avoir pas su les réprimer avec assez de promptitude et d'énergie. Il acheva de s'aliéner tout le monde par un faste insolent, et en commençant sur les plus vastes proportions ce palais de Somerset qu'on admire encore aujourd'hui dans le Strand.



SOMERSET-HOUSE.

Le 13 octobre 1549, Somerset fut arrêté et dépouillé de toutes ses charges au profit du comte de Warwick, le vainqueur des insurgés. Quoique ennemi mortel du protecteur, le nouveau chef de l'État ne tarda pas cependant à lui rendre la liberté, et même, le 8 avril 1550, sa place dans le conseil du roi. Bien mieux, lord Lisle, fils aîné de Warwick, épousa, le 3 juin suivant, la fille de Somerset. Mais sous cette apparence d'amitié, l'esprit d'aigreur et d'animosité était loin d'être étouffé entre eux. Somerset ne pouvait se persuader qu'il fût jamais en sûreté sans posséder le pou-

voir, et Warwick craignait perpétuellement que son rival ne fît quelques tentatives pour s'élever de nouveau au protectorat. Le 17 octobre 1551, le duc et la duchesse de Somerset furent enfermés à la Tour comme coupables d'avoir voulu enlever le pouvoir à Warwick, récemment élevé au rang de duc de Northumberland. Le 22 janvier 1552, l'oncle du roi portait sa tête sur l'échafaud.

Jean Dudley, vicomte de Lisle, puis comte de Warwick et enfin duc de Northumberland, était fils de cet Édouard Dudley, ministre de Henri VII, qui, de concert avec sir Richard Empson, ne reculait devant aucun moyen pour remplir les coffres de son maître et fut, ainsi que son collègue, décapité en 1510. Le nouveau roi, Henri VIII, n'avait pu refuser leurs têtes à la nation indignée, mais il nomma le fils de Dudley grand amiral d'Angleterre. Sa bravoure le rendait digne de cette place que lui enleva, sous Édouard VI, le duc de Somerset pour la donner à son frère; de là leur haine mutuelle. Warwick avait de l'intelligence, mais encore plus d'ambition, et il n'était pas plus scrupuleux que son père pour arriver à ses fins. Quoique catholique au fond du cœur, il s'efforça de persuader aux réformés qu'ils trouveraient en lui un appui non moins solide que dans son prédécesseur, et nous allons même le voir prendre toutes les mesures pour écarter du trône la princesse Marie, de qui les catholiques attendaient le rétablissement de leur culte.

Il était temps, en effet, de s'occuper de la succession au trône. Fils d'une femme poitrinaire, Édouard VI était d'une constitution délicate qui fut encore ébranlée par une suite de maladies dangereuses. C'était un malheur pour l'Angleterre, car le fils de Henri VIII était bon et intelligent. Il lutta pendant un an contre le primat qui voulait lui faire signer la sentence de mort d'une pauvre folle accusée de professer sur l'incarnation une opinion peu orthodoxe. Il savait bien le latin et le français, n'ignorait pas le grec, pouvait lire l'italien et l'espagnol, et avait des connaissances suffisantes en philosophie, en physique et en musique. Il tenait lui-même un journal de toutes ses actions, journal

qui nous est parvenu et qui prouve beaucoup en faveur de son cœur et de son esprit. Au commencement de 1553, il parut évident que le jeune monarque n'atteindrait pas sa dix-septième année, et Northumberland combina ses efforts pour élever encore sa famille, et assurer à Édouard VI un successeur protestant.

Si l'on considère Henri VII comme la tige d'une nouvelle dynastie, il est évident que d'après le simple principe du droit héréditaire, la couronne devait appartenir d'abord aux descendants de Henri VIII, ensuite à ceux de Marguerite Tudor, reine d'Écosse, sœur aînée de Henri VIII, et enfin à ceux de Marie Tudor, reine de France, puis duchesse de Suffolk, sœur puînée du même prince. Sous tous les rapports, le titre d'Édouard VI était également incontestable; mais Marie et Élisabeth pouvaient être considérées comme exclues du trône par les sentences de nullité dont avaient été frappés les mariages de Henri avec Catherine et avec Anne Boleyn. Ces deux princesses avaient été expressément déclarées illégitimes. Elles semblaient avoir été privées ainsi de leurs droits héréditaires, et leurs prétentions à la couronne n'étaient appuyées que sur la disposition conditionnelle du testament de leur père, qui les y avait appelées en vertu de l'autorité qui lui avait été conférée par un acte du parlement. Après Élisabeth, Henri avait placé les descendants de Marie, femme de Louis XII, laissant à l'écart ceux de sa sœur aînée, Marguerite d'Écosse. Marie de France avait deux filles, issues de son second mariage avec Charles Brandon, duc de Suffolk, savoir : lady Francis, qui épousa Henri Grey, marquis de Dorset, créé duc de Suffolk, et lady Élinor, qui s'unit à Henri Clifford, comte de Cumberland. Henri, par son testament, léguait, après sa fille, la couronne aux héritiers de ces deux dames successivement, sans faire aucune mention de ses propres nièces. Northumberland fit épouser lady Jeanne Grey, fille aînée du duc de Suffolk et arrière-petite-fille de Henri VII, à lord Guilford Dudley, son quatrième fils. Puis il obtint facilement d'Édouard VI mourant que, dans l'intérêt du protestantisme, il écartât du trône ses deux sœurs, dont il avait tou-

jours vécu éloigné, en faveur de lady Jeanne, compagne de son enfance.

Jeanne Grey (1553) et Marie Tudor (1553-1558); rétablissement du catholicisme; mariage de Marie avec Philippe d'Espagne (1554).

Il n'était pas rare de voir au XVIe siècle des princesses vraiment érudites. Vittoria Colonna, cette heureuse imitatrice de Pétrarque, s'exprimait également bien et dans le pur toscan et dans un latin tout cicéronien. La sœur de François Ier, Marguerite de Valois, avait pris des leçons d'hébreu. La princesse de Galles, plus tard Marie la Sanglante, recevait d'Érasme, au sujet de ses lettres latines, un éloge bien précieux dans la bouche d'un tel juge. Marie Stuart, à l'âge de treize ans, récita publiquement, dans une salle du Louvre, en présence du roi Henri II et de toute la cour, un discours latin de sa composition, où elle soutenait qu'il sied aux femmes d'être instruites, et que des connaissances variées sont pour elles une grâce de plus. Mais la plus savante de toutes fut sans contredit Jeanne Grey. Elle était, dit un contemporain, point belle si l'on veut, mais jolie, aimable, sans affectation, douce et modeste. Ses devoirs domestiques et l'attachement qu'elle portait à son jeune mari, l'occupaient presque entièrement; elle aimait la retraite et l'étude et avait si bien profité du temps qu'elle leur consacrait, qu'elle pouvait lire Platon dans l'original. Le latin lui était également familier, ainsi que plusieurs langues vivantes. Tout entière à ses livres, elle n'avait rien su des machinations de son beau-père. Lorsque Northumberland vint la saluer comme reine, elle tomba sans connaissance sur le plancher, et ne reprit ses sens que pour verser un torrent de larmes. C'était, du reste, une royauté bien éphémère qu'on lui apportait ainsi. Édouard VI était mort à Greenwich le 6 juillet 1553, à l'âge de seize ans; le 9 Jeanne était proclamée, le 19 finissait son règne, qui n'avait consisté pour elle qu'en neuf jours de chagrins et d'angoisses.

Les Anglais avaient pour le sang de leurs rois une vénération trop profonde pour ne pas respecter le principe

d'hérédité, même lorsqu'il était en opposition avec leurs intérêts ou leurs passions. C'est ainsi que beaucoup de protestants, quoique Jeanne Grey partageât leurs croyances, se déclarèrent pour Marie, et Northumberland, consterné de cette défection, n'eut même pas le courage d'engager la lutte avec les partisans de la fille aînée de Henri VIII. Il posa les armes, proclama lui-même Marie, mais n'en fut pas moins arrêté puis décapité. Du haut de l'échafaud il déclara mourir dans la foi catholique.

Le 3 août 1553, Marie fit son entrée dans Londres, en compagnie de sa sœur Élisabeth, qui l'avait jointe sur la route avec un renfort de mille chevaux. Bientôt une proclamation rendit publiques ses opinions religieuses. En se félicitant d'avoir conservé dans toute sa pureté la foi catholique qui lui avait été transmise par sa pieuse mère, elle exprimait le vif désir de voir tous ses sujets reprendre le culte de leurs ancêtres, promettant d'ailleurs de ne contraindre personne *jusqu'à ce que tout fût réglé par l'autorité du parlement*. Tous les évêques catholiques privés de leurs siéges, Gardiner, Bonner, Tunstall, Day et Heath y furent rétablis. Le premier reçut même de Marie, avec le titre de chancelier, la haute direction des affaires, quoique autrefois il n'eût pas combattu les projets de divorce de Henri VIII. Les évêques protestants, au contraire, furent considérés comme ayant encouru la déposition en se mariant, ou des peines encore plus sévères en prêchant l'hérésie. Le primat, Cranmer, fut envoyé à la Tour, et il y fut suivi par Latimer, prélat d'un caractère diamétralement opposé, c'est-à-dire sincère et inflexible. Toutes les lois sur la religion, rendues sous le règne d'Édouard VI, furent abrogées : c'était prononcer implicitement la réintégration du culte catholique ; et bientôt il ne resta plus de doute à cet égard, lorsque l'on vit le parlement porter des peines sévères contre ceux qui profaneraient le sacrement de l'eucharistie, ou qui abattraient les crucifix et les images sacrées. Si l'on ne toucha pas encore aux lois de Henri VIII, devenues caduques par le fait, c'est que l'on crut nécessaire de s'entendre premièrement avec le pape sur certaines difficultés.

Après avoir, toujours sous la direction de Gardiner, évêque de Winchester, consacré ses premiers soins au rétablissement du catholicisme et à l'affermissement de son autorité, Marie prêta l'oreille aux propositions qui lui furent faites pour donner des héritiers à la couronne. Le choix d'un époux ne la tint pas longtemps en suspens, et elle résolut, malgré les conseils du chancelier, de s'unir à son cousin Philippe, fils de Charles-Quint. Dès que le bruit s'en répandit, une immense clameur s'éleva dans toute l'Angleterre, et la chambre des communes vota une humble adresse à la reine pour la supplier de préférer un Anglais à un étranger, et surtout à un prince espagnol. Dans la soirée du jour où cette adresse lui fut présentée, Marie envoya chercher l'ambassadeur de Charles-Quint, et le conduisit dans son oratoire privé. Là, se mettant à genoux devant l'autel, elle récita l'hymne « *Veni Creator,* » et prit Dieu à témoin qu'elle engageait solennellement sa foi à Philippe, prince de Castille.

Le traité de mariage n'était pas encore ratifié en mars 1554; mais les conditions en avaient été arrêtées en substance dans le courant de janvier. Les plus importantes étaient que la nomination à toutes les places en Angleterre continuerait à appartenir à la reine, et qu'elles ne seraient occupées que par ses sujets naturels; que les lois et les priviléges du royaume seraient maintenus dans toute leur intégrité. Don Carlos, fils aîné de Philippe, fut déclaré héritier de l'Espagne, des Deux-Siciles et de la Lombardie, domaines qui, à défaut de descendants de ce prince, seraient dévolus aux enfants à naître du mariage de Philippe avec Marie, lesquels devaient être aussi héritiers immédiats des Pays-Bas. Mais ces conditions spécieuses furent loin d'apaiser le mécontentement national. Le but de Charles-Quint, disait-on, était atteint; il avait obtenu que son fils prît pied en Angleterre. Le prince avait peu à s'inquiéter de clauses qu'il pouvait annuler ou violer à la tête d'une armée étrangère. Les protestants se voyaient déjà assujettis à une inquisition tout espagnole, aussi résolurent-ils d'empêcher par la force une telle union. Sir Thomas Wyatt, dont le père

avait été le poëte favori de Henri VIII et d'Anne Boleyn, devait se mettre en campagne dans le comté de Kent; le duc de Suffolk, père de Jeanne Grey, lever ses vassaux dans les comtés de l'intérieur; et sir Peter Carew se mettre à la tête des insurgés du Devonshire. Henri II, roi de France, qui craignait ce nouvel agrandissement de la maison d'Autriche, fit concevoir aux chefs des mécontents l'espoir qu'il les aiderait. Wyatt remporta d'abord quelques succès et pénétra même jusque dans les rues de Londres, mais bientôt obligé de se rendre il fut décapité. Le duc de Suffolk eut le même sort. La malheureuse Jeanne Grey, qui était aussi étrangère à cette insurrection de son père qu'elle l'avait été aux trames ambitieuses de son beau-père, porta sa tête sur l'échafaud ainsi que son mari Guilford Dudley; son innocence et ses dix-sept ans ne purent la sauver. C'était cependant vers Élisabeth et non vers elle que les rebelles avaient tourné leurs regards. Du reste il s'en fallut de bien peu que la fille d'Anne Boleyn ne fût, elle aussi, condamnée à périr, et elle ne dut la vie qu'à l'insistance de Gardiner.

Philippe aborda à Southampton le 19 juillet 1554, accompagné d'un cortége magnifique de grands d'Espagne, de seigneurs bourguignons, et suivi de quatre mille soldats. Le verre de bière qu'il but solennellement à son débarquement, les sermons de son confesseur sur la tolérance, ne lui donnèrent aucune popularité. C'est au milieu d'une animadversion générale que le mariage fut célébré dans la cathédrale de Winchester, le 25 juillet, par Gardiner, qui lui-même le désapprouvait. Il craignait de voir Marie poussée par l'influence du prince espagnol à de cruelles représailles contre les protestants, appréhension qui ne fut que trop tôt justifiée.

Toutefois les supplices ne commencèrent qu'après que l'Angleterre eut été réconciliée solennellement avec l'Église romaine. Pendant quelque temps il fut difficile de faire agréer au pape Jules III la condition la plus essentielle de la paix du saint-siége avec l'Angleterre, savoir, la garantie accordée aux personnes devenues propriétaires des biens du

clergé, sous Henri VIII et Édouard VI, qu'elles *ne pourraient jamais être inquiétées* dans leurs nouvelles possessions. La cour de Rome consentit enfin à cette concession indispensable, et le 20 novembre 1554, le cardinal Pole débarqua à Douvres, en qualité de légat du saint-siége. Le 28 du même mois, il se rendit solennellement à la chambre des lords, où se trouvaient aussi les députés des communes, et là, en présence du roi et de la reine, il déclara que le parlement et le royaume étaient absous de tout schisme et de toute hérésie, ainsi que de toutes peines et jugements encourus pour cette cause. Un *Te Deum* fut chanté dans la chapelle du palais pour remercier Dieu de cette seconde conversion de l'Angleterre au catholicisme, et l'exaltation de Marie fut si grande, en ce jour de triomphe, qu'elle crut ressentir dans son sein, pour la première fois, les tressaillements d'un enfant destiné à consolider à jamais son œuvre, et à écarter du trône la protestante Élisabeth.

Mais la reine avait pris un désir pour une réalité, et il ne restait plus qu'un moyen d'empêcher Élisabeth de régner, c'était de la traiter comme Henri VIII avait traité sa mère. Il est probable que si Philippe II conserva la vie à la fille d'Anne Boleyn, ce fut, non par pitié, car il aurait rougi de sa faiblesse, mais par suite de profondes combinaisons politiques. Avec tout son zèle religieux, il n'en restait pas moins dans son âme une fort large part faite à la jalousie et à la crainte de son formidable rival, le roi de France. Dès qu'il désespéra d'avoir des enfants de Marie Tudor, il s'aperçut que tous les fervents catholiques regardaient le droit héréditaire à la couronne d'Angleterre comme dévolu à Marie Stuart, reine d'Écosse, nièce de Henri VIII, cette princesse étant née de Marguerite, sœur aînée de ce roi. Comme la jeune reine d'Écosse était fiancée au dauphin de France, plus tard François II, Philippe n'avait d'autre moyen, pour s'opposer à la réunion sur une même tête des trois couronnes de France, d'Angleterre et d'Écosse, que de s'unir à Élisabeth. Cette dernière fut donc condamnée à une étroite captivité, mais on lui laissa la vie, vie pleine, il est vrai, d'angoisses sans cesse renaissants.

En effet, à chaque instant, elle apprenait le supplice d'hommes dévoués à sa cause. Cranmer, qui avait tant contribué à amener la séparation entre Henri et Catherine d'Aragon et à faire déclarer Marie illégitime, venait d'être frappé. D'un caractère faible, Cranmer avait toujours caché à Henri VIII son penchant pour le protestantisme ; sous Marie, il espéra racheter sa vie par une honteuse rétractation. Quand il vit que la dissimulation ne pouvait plus lui servir, il montra une certaine énergie, et affecta, dit-on, d'exposer tout d'abord aux flammes la main qui avait signé l'acte dont il avait tant à rougir. Hooper, évêque de Glocester, Rogers, chanoine de Saint-Paul, Ridley, le plus modéré, Latimer, le plus franc, le plus sincère de tous les prélats protestants, l'avaient précédé au supplice. Rogers, lors de son interrogatoire, dit à Gardiner, cet ancien conseiller de Henri VIII : « N'avez-vous pas vous-même prié contre le pape pendant vingt ans ? — J'y étais forcé par la cruauté, répondit Gardiner. — Et userez-vous de cruauté envers les autres ? » répliqua Rogers. Lorsque sa condamnation fut prononcée, il supplia ses juges de lui accorder une dernière entrevue avec sa femme, née en pays étranger, sans appui, et dont il avait eu dix enfants. Les sophismes du droit canon avaient tellement imposé silence aux sentiments de la nature dans le cœur de Gardiner, qu'il eut la brutalité d'aggraver la dureté du refus qu'il lui fit dans un pareil moment, en lui disant : « Elle n'est pas votre femme. » En se rendant à Smithfield, lieu ordinaire du martyre des protestants, Rogers rencontra cette femme fidèle avec ses dix enfants, dont elle allaitait encore le dernier. Cette scène douloureuse n'ébranla pas sa fermeté, et il rendit le dernier soupir avec un héroïque courage. On remarqua même que les membres du clergé qui étaient mariés marchaient à la mort avec plus d'ardeur que les autres. Il leur semblait qu'ils devaient par leur héroïsme rendre témoignage à la validité et à la sainteté de leur mariage. Il y allait de l'honneur de leurs femmes et de leurs enfants. Le désir de leur laisser un nom sans tache et un exemple de vertu se joignait au sentiment du devoir religieux, et leur cœur puisait ainsi de la force

dans les nœuds mêmes qui, en d'autres circonstances, auraient pu paralyser leur énergie.

Gardiner ne tarda pas à se lasser de présider le tribunal de sang qui envoyait à la mort de si nobles victimes, et céda ces tristes fonctions à Bonner, évêque de Londres. Celui-ci, homme d'un caractère féroce, poussa la brutalité jusqu'à fustiger des prisonniers de ses propres mains, tant que ses forces purent y suffire. Il arracha lui-même la barbe à un tisserand qui refusait d'abjurer, et pour lui donner un avant-goût du supplice du feu, il lui tint la main sur une chandelle, jusqu'à ce que les nerfs et les vaisseaux desséchés se rompissent. Mais nous n'avons ni le temps ni l'intention de nous appesantir sur cette longue série d'horreurs. Disons seulement que la persécution commencée en février 1555 se prolongea jusqu'en septembre 1558, et que quatre cents personnes environ périrent pour leur attachement au protestantisme, dont deux cent quatre-vingt-dix par le feu[1].

Chagrins et mort de Marie (1558).

Assise sur ce trône d'Angleterre dont les protestants auraient voulu lui interdire à jamais l'accès ; tenant entre ses mains le sort de la fille d'Anne Boleyn, et pouvant venger sur elle toutes les souffrances de sa mère; unie au prince le plus puissant, au catholique le plus fervent, rien ne semblait manquer au bonheur de Marie Tudor, et cependant elle n'était pas heureuse. En 1554, Philippe était dans sa vingt-neuvième année, et Marie dans sa trente-huitième. Austère et morose, plaçant sa dignité dans la froideur, le prince espagnol se montra peu affectueux pour une femme qui n'était ni belle, ni jeune, ni aimable. Au bout de quatorze mois, lorsqu'il désespéra de voir la reine lui donner un héritier, il la quitta malgré ses prières et ses larmes. La fille de Catherine d'Aragon, persécutée pendant toute sa jeunesse,

1. Burnet porte ce chiffre à huit cents. La torture fut sous ce règne employée plus fréquemment qu'à aucune autre époque, et un acte déclara coupable de haute trahison tout citoyen détenteur d'un livre hérétique. Un acte de 1534 avait déjà défendu l'importation des livres étrangers. Cependant le parlement se releva quelque peu sous Édouard et Marie de l'avilissement où il était tombé sous Henri VIII, en refusant plusieurs bills. Aussi voit-on Édouard et Marie intervenir hautement et sans détour dans les élections pour arrêter cette opposition renaissante.

continuellement entourée d'espions, et d'un caractère naturellement chagrin, avait concentré sur son mari toute la puissance de son affection. A peine Philippe était-il débarqué en Flandre (1555), qu'elle l'y poursuivit de lettres qui restaient sans réponse : il n'écrivait à cette épouse délaissée que lorsqu'il avait besoin d'argent, et aussitôt elle s'épuisait pour le satisfaire. Charles-Quint ayant, à cette même époque, abdiqué en faveur de son fils, Marie dut perdre toute espérance d'une réunion devenue impossible. Une profonde mélancolie s'empara d'elle, et on la trouva indifférente à tout ce qui se passait au dedans comme au dehors. Elle ne sortit de son apathie qu'en 1557, au moment où Philippe, désirant l'entraîner dans une ligue contre la France, reparut tout à coup en Angleterre. Il obtint de Marie un corps de troupes considérable; mais il ne put persuader à son conseil d'admettre une garnison espagnole dans Calais, qu'il prétendait menacé par les Français. Le coup le plus imprévu justifia sa prédiction : le duc de Guise enleva, dès les premiers jours de 1558, cette place si chère aux Anglais et qu'ils possédaient depuis deux cent dix ans[1]. Marie ne survécut que quelques mois à ce désastre. Une hydropisie, qu'on avait prise d'abord pour une grossesse, la conduisit au tombeau le 17 novembre 1558, dans la quarante-troisième année de son âge et la sixième de son règne. Elle répéta plusieurs fois avant d'expirer que si l'on ouvrait son cœur, on y trouverait gravé le nom de Calais.

Les protestants ont voué Marie à une éternelle réprobation en la flétrissant du surnom de *sanglante, bloody*; ils ont au contraire entouré d'une auréole de gloire sa sœur Élisabeth, dont aujourd'hui encore ils ne prononcent le nom qu'avec amour. L'impartialité historique nous fait un devoir de n'accepter ni cette haine pour la fille de Catherine, ni cette admiration sans bornes pour la fille d'Anne Boleyn. Élisabeth a persécuté les catholiques et les non conformistes

1. Les conférences pour la paix ouvertes du vivant de Marie, n'aboutirent qu'en avril 1559 au traité de Cateau-Cambrésis, qui laissa Calais à la France. Élisabeth, qui avait besoin d'être libre de tout embarras au dehors au commencement de son règne, dut souscrire à cette dure condition.

avec autant de dureté que Marie en a déployé contre les protestants : la tolérance religieuse était une vertu inconnue des hommes du XVIe siècle, à tel parti qu'ils appartinssent. Calvin brûla Servet ; Cranmer, avant d'être brûlé lui-même, brûlait les anabaptistes. Il faudra que deux siècles passent encore pour que l'on vienne enfin à comprendre que la conscience est un sanctuaire où l'œil de Dieu seul doit pénétrer, et qu'il n'appartient qu'à lui de demander compte des croyances religieuses qui respectent la loi civile[1].

CHAPITRE XXV.

ÉLISABETH (1558-1603)[2].

RETOUR DE L'ANGLETERRE AU PROTESTANTISME. — LA RELIGION ANGLICANE ; BILL DES TRENTE-NEUF ARTICLES. — AFFAIRES D'ÉCOSSE ; MARIE STUART ET KNOX. — MARIAGE DE MARIE ET DE BOTHWEL (1567) ; RETRAITE DE MARIE EN ANGLETERRE (1568). — CONSPIRATION DU DUC DE NORFOLK (1569) ; DES COMTES DE NORTHUMBERLAND ET DE WESTMORELAND (1569-1570). — ASSASSINAT DU RÉGENT D'ÉCOSSE (1570) ; RÉGENCE DE LENNOX (1570), DE MAR (1571), DE MORTON (1572) ; JACQUES VI. — CAPTIVITÉ DE MARIE STUART (1568-1587) ; ÉLISABETH PERSÉCUTE LES CATHOLIQUES ANGLAIS ET SOUTIENT LES PROTESTANTS ÉTRANGERS. — DÉCAPITATION DE MARIE STUART (1587). — L'INVINCIBLE ARMADA (1588). — LE COMTE D'ESSEX ; SA MORT (1601) ; MORT D'ÉLISABETH (1603). — IMPORTANCE DU RÈGNE D'ÉLISABETH. — DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE AUX XVe ET XVIe SIÈCLES.

Retour de l'Angleterre au protestantisme.

Au moment où Élisabeth quitta sa prison de Hatfield pour monter sur le trône, elle venait d'atteindre vingt-cinq ans. L'ambassadeur de Venise nous dit qu'elle était alors « une femme pleine de grâces au physique et au moral ; qu'elle avait la figure plus agréable que belle ; qu'elle était grande

1. Sous Marie se placent les premières relations de l'Angleterre avec la Russie. Les Anglais faisaient déjà un grand commerce avec la Moscovie par Archangel. Le czar envoya à la reine une ambassade qui fut magnifiquement reçue à Londres. Les marchands hanséatiques exerçaient à Londres une sorte de monopole pour le commerce du nord : Marie supprima leurs privilèges.

2. Dargaud, *Histoire de Marie Stuart*, 1850 ; Mignet, *Histoire de Marie Stuart*, 1851.

et bien faite, d'une carnation belle, quoique un peu olivâtre ; qu'elle avait de beaux yeux, et surtout une belle main, qu'elle ne cherchait pas à cacher[1]. » Les uns la peignent comme majestueuse, d'autres comme hautaine ; mais tous les témoignages concourent à prouver que son maintien et ses traits offraient plus de dignité que de charme. L'étude des lettres, que lui avait enseignées Roger Ascham, lui avait rendu familières, dès l'âge de seize ans, les deux langues anciennes qui, à cette époque, étaient presque les seules voies pour arriver aux trésors de la science et aux chefs-d'œuvre du génie. Elle apprit le latin en lisant Tite Live et tous les ouvrages de Cicéron. Elle compara les œuvres philosophiques de Platon avec les abrégés de la philosophie des Grecs, écrits par Cicéron pour instruire ses concitoyens; et elle voulut qu'Ascham lui apprît combien les discours de Démosthènes, qu'elle lut sous ses yeux, l'emportaient sur ceux des plus grands maîtres de l'éloquence romaine. Son précepteur la place à la tête des femmes lettrées d'Angleterre, au-dessus même de Jeanne Grey et de Marguerite Roper, cette savante fille de Thomas More.

Telle était la femme dont le règne marqua l'apogée du pouvoir royal en Angleterre et acheva une transformation religieuse qui domine encore les destinées de ce pays. Cette transformation définitive fut un de ses premiers actes. Le peuple anglais, en effet, sous peine de s'annuler, ne pouvait demeurer plus longtemps incertain entre le catholicisme et le protestantisme. Après une assez longue hésitation, il se décida pour la réforme; ses antécédents l'y conduisaient. Personne aujourd'hui n'oserait soutenir que si l'Angleterre s'est séparée de Rome, c'est uniquement parce que Henri VIII a voulu épouser Anne Boleyn; une telle assertion n'est pas plus admissible que de prétendre que si l'Allemagne a lutté pendant deux siècles pour repousser le joug des papes, c'est parce que les augustins étaient jaloux des dominicains.

L'Angleterre avait toujours été, à l'égard du saint-siége,

1. Bella mano, de la quale fa professione, *Relazione dello stato d'Inghilterra.*

une terre de résistance et de liberté. Nous avons vu toute l'indocilité de l'Église bretonne, indocilité partagée bientôt par le clergé anglo-saxon, toute l'indépendance de Guillaume le Conquérant envers Grégoire VII, toute l'énergie de Henri II envers son propre clergé. Matthieu Pâris nous a initiés à la haine des prêtres anglais pour les *romipètes*. Nous avons été témoins de la faveur avec laquelle avaient été reçues les doctrines de Wiclef et des Lollards, ses disciples. Quoi d'étonnant qu'avec de tels antécédents la voix de Luther ait retenti profondément au cœur des Anglais? Quoi d'inattendu à ce que le principe de la réforme, l'examen ait trouvé des adhérents chez un peuple qui, depuis 1215, surveillait d'un œil jaloux le gouvernement de ses monarques, étudiait ses droits et défendait contre l'autorité royale son argent et ses libertés? Le peuple anglais, en se faisant protestant, s'est montré fidèle à ses tendances de plusieurs siècles. Il s'est en même temps créé un rôle important, celui de protecteur des réformés de tous les pays. Novateurs français, suisses, hollandais, allemands, tous implorèrent l'assistance du peuple anglais, qui se trouva appelé ainsi à peser d'un grand poids dans la balance des destinées de l'Europe. La part si large que tient Élisabeth dans la mémoire de sa nation, elle la doit à l'intelligence avec laquelle elle comprit le rôle que l'Angleterre était appelée à jouer : les Stuarts, au contraire, sont tombés pour l'avoir méconnu.

Le catholicisme était encore fort puissant à l'avénement d'Élisabeth, et cette princesse eut besoin d'agir, au début de son règne, avec beaucoup de circonspection. Heureusement pour elle qu'au milieu de ces circonstances difficiles elle trouva un guide précieux dans son grand trésorier sir William Cecil, que Marie Tudor avait privé de la place de secrétaire d'État, qu'il occupait sous Édouard VI. Par les conseils de cet homme d'État, qui devait être pendant quarante ans comme son premier ministre, elle se garda bien d'attaquer immédiatement et de front le nouvel ordre de choses établi par Marie Tudor. Dans le fait, nul homme raisonnable n'aurait pu douter que la fille d'Anne Boleyn, la sœur favorite

d'Édouard VI, élevée par de savants et zélés protestants, ne préférât la religion dont les partisans respectaient la légitimité de sa naissance, et soutenaient ses droits au trône, à la foi catholique dont les adhérents la regardaient comme le fruit d'une union illégale, comme une femme à qui l'on ne devait d'autre obéissance que celle que Néron aurait pu exiger. Aussi n'est-ce que successivement qu'Élisabeth procéda à la grande transformation religieuse qu'elle se proposait de faire subir à l'Angleterre. La première mesure consista à remettre en vigueur tous les statuts de Henri VIII contre *une juridiction étrangère*, celle du pape bien entendu, et le statut protestant d'Édouard VI relativement au sacrement de l'autel. Tous les fonctionnaires ecclésiastiques, ainsi que la plupart des magistrats et officiers civils furent requis, sous peine de perdre leurs places, de prêter serment que la reine « était seul chef suprême du royaume, au spirituel comme au temporel. » A la mi-juin 1559, la liturgie protestante fut mise en vigueur, et le serment de suprématie fut exigé. Quinze évêques refusèrent de le prêter; c'étaient les seuls prélats qui vécussent encore, à l'exception de Kitchen, évêque de Llandaff, qui n'hésita pas à donner ainsi une dernière preuve de cette flexibilité tristement constatée sous trois règnes successifs, mais dont ses confrères avaient enfin rougi. L'exemple de ceux-ci fut suivi par soixante-dix-sept dignitaires ecclésiastiques et par quinze chefs de colléges, mais dans tout le nombreux clergé des paroisses, seulement par *quatre-vingts recteurs* (curés), proportion qui montre combien les idées de réforme étaient répandues et populaires. Cette fois le refus du serment de suprématie emporta avec lui, non plus, comme sous Henri VIII, la perte de la tête, mais uniquement la perte de la place. Bonner, cet évêque de Londres qui, sous Marie Tudor, avait rempli les fonctions de grand inquisiteur avec tant de barbarie, fut retenu en prison jusqu'à sa mort.

La religion anglicane; bill des trente-neuf articles.

La transformation religieuse opérée par Élisabeth était, depuis l'avénement de Henri VIII, la quatrième révolution

que les Anglais subissaient dans leurs croyances, et devait être définitive. Il est donc indispensable de nous en rendre un compte exact.

Nous avons vu qu'en 1539 Henri VIII, par son trop fameux bill des six articles, avait imposé à ses sujets le catholicisme pur, moins l'autorité du pape à laquelle il substituait la sienne. Mais nous avons signalé à la même époque les tendances de Cromwell, son vice-gérant, vers le protestantisme. Dans les diverses ordonnances rendues par lui sur les matières religieuses, il n'est point fait mention en général des sacrements, à l'exception, pourtant, de ceux du baptême et de l'eucharistie. En 1543 parut, sous le nom de *livre du roi*, un ouvrage destiné à formuler ce que devaient croire les sujets de Henri. On y retrouve, non plus l'influence de Cromwell décapité en 1540, mais celle de Cranmer, autre chef du parti novateur. Aussi l'adoration des images, les prières pour les saints, les messes pour les morts, le purgatoire y sont-ils mis de côté. Toutefois la religion légale de l'Angleterre, jusqu'à la mort de Henri VIII, peut être considérée comme catholique, quant aux dogmes et à la liturgie.

Sous Édouard VI, au contraire, cette religion légale devient le protestantisme pur. 1° Le latin cesse d'être employé dans les prières de l'Église, et on adopte une liturgie en langue anglaise, traduite du reste en très-grande partie de la liturgie catholique. On a l'attention de mettre cette liturgie en français pour les habitants des îles Jersey et Guernesey ; mais pour les Irlandais on ne fait pas tant de façons, et bien que la plupart d'entre eux ne sachent pas mieux l'anglais que le latin, on leur impose la liturgie anglaise. 2° Les églises sont dépouillées de tous les ornements se rapportant au culte catholique. Les autels sont supprimés, les missels détruits, tous les insignes sacerdotaux répudiés à l'exception du surplis, et une foule de pratiques, telles que l'usage de l'encens, des cierges, de l'eau bénite, supprimées comme idolâtriques. 3° Condamnation formelle est portée contre les doctrines *du purgatoire, des indulgences, de la vénération et adoration des reliques et images, de l'invocation des saints. Le culte de la Vierge*, si populaire parmi les catholiques, est

aboli. 4° Les sept sacrements des catholiques sont réduits à deux, le baptême et l'eucharistie. La confirmation, l'ordre, le mariage sont conservés, mais seulement comme pratiques édifiantes. Quant à la confession auriculaire, elle est laissée à la discrétion de chacun. A l'extrême-onction correspond l'invitation pour chaque chrétien, au moment de comparaître devant le juge suprême, de s'entretenir de ses fautes avec un ministre du Seigneur. 5° Les Anglicans, tout en conservant le sacrement de l'eucharistie, sont bien loin de l'entendre comme l'Église romaine. Suivant eux « le corps de Jésus-Christ est donné, pris et consommé d'une manière seulement spirituelle et céleste, » et ils nient dans les termes les plus positifs la présence réelle. Suivant eux encore, les laïques aussi bien que le prêtre, doivent, comme dans la primitive Église, communier sous les deux espèces. Quant à la messe, ils la considèrent comme une invention de blasphème, par le motif qu'on ne peut offrir d'autre sacrifice pour le péché que celui qui fut offert sur la croix. 6° *La Foi* suffit pour obtenir la grâce par les mérites de Jésus-Christ, et *l'Espérance* ainsi que *la Charité* ne sont pas indispensables. 7° Le célibat ecclésiastique est aboli. 8° La hiérarchie ecclésiastique est maintenue, mais avec le roi au lieu du pape au sommet, et le roi, comprenons-le bien, aussi absolu, aussi puissant pour décider du dogme, pour faire administrer les sacrements, pour conférer à d'autres la puissance spirituelle, que l'ait jamais été le pontife romain lui-même. Tel fut le système religieux inauguré par Édouard VI, supprimé par Marie Tudor, définitivement constitué par Élisabeth sous le nom d'*Église anglicane*. Ce système empruntait au luthéranisme le maintien de la hiérarchie catholique et se conciliait ainsi très-bien avec les institutions monarchiques et aristocratiques ; quant au calvinisme, dont il répudiait les tendances démocratiques, il ne lui emprunta que son dogme fondamental, la négation de la présence réelle. Il fut formulé dans un bill célèbre, dit *des trent-neuf articles*, et publié l'an 1562 avec approbation formelle des deux chambres et des deux *convocations* de Canterbury et d'York.

Certes, l'origine de l'Église anglicane, née à la voix et élevée à l'ombre du pouvoir temporel, a été pour elle une grande infirmité comparée à l'origine purement spirituelle et à la forte indépendance de l'Église catholique. Mais l'Angleterre en a retiré cet avantage que toute lutte a cessé entre le gouvernement de l'Église et celui de l'État : l'Église anglicane, intimement unie au trône et tenant de lui sa force première, lui a été constamment et loyalement dévouée, tandis que dans les États catholiques le clergé a souvent opposé à la marche du gouvernement de graves obstacles.

Affaires d'Écosse; Marie Stuart et Knox.

La nouvelle religion devait prendre possession de toute l'île de Bretagne, mais après une lutte terrible entre le catholicisme personnifié dans Marie Stuart et le protestantisme personnifié dans Élisabeth. Nous connaissons déjà la seconde, voyons quelle était la première.

Marie Stuart avait remplacé son père Jacques V sur le trône d'Écosse, le 13 décembre 1542, six jours après sa naissance. A l'âge de six ans, elle fut envoyée (1548), pour la sûreté de sa personne, en France où elle épousa, le 24 avril 1558, le dauphin, qui devint roi le 10 juillet de l'année suivante, sous le nom de François II. En 1560, Marie perdit successivement, sa mère, Marie de Guise et son époux. Nièce des Guise, belle-sœur de Charles IX, au nom de qui se fera bientôt la Saint-Barthélemy, Marie Stuart était l'unique espoir des catholiques anglais qui la regardaient comme leur légitime souveraine, puisqu'elle descendait d'une sœur aînée de Henri VIII, et que le pape n'avait jamais ratifié le mariage de la mère d'Élisabeth. Le roi de France Henri II avait même voulu que le dauphin et sa femme prissent le titre de roi et de reine d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, et fissent graver les armes d'Angleterre sur leur sceau et leur vaisselle. La position de Marie Stuart et d'Élisabeth, l'une à l'égard de l'autre, était donc nettement dessinée. Marie Stuart, reine d'Écosse, voyait tous les protestants de ce pays favorables à Élisabeth; Élisabeth, reine d'Angleterre, voyait tous les catholiques de son royaume

favorables à Marie Stuart. Enfin n'oublions pas, puisqu'il s'agit d'une haine entre femmes, combien Élisabeth était jalouse de Marie plus jeune et plus belle[1]. L'Europe en effet admirait dans la reine d'Écosse la femme la plus accomplie de son temps. Ses yeux et ses cheveux étaient du plus beau noir. (Élisabeth avait les cheveux rouges); son teint était éblouissant de blancheur, sa taille élevée et svelte, tous ses mouvements pleins de grâce, l'expression de sa figure enchanteresse; elle excellait dans la danse et l'équitation, et possédait tous les talents qu'on demandait alors à son sexe. Son éducation avait été très-soignée à la cour de France, à cette cour des Valois à la fois si lettrée et si corrompue. Bonne musicienne, poëte facile et digne élève de Ronsard, elle parlait plusieurs langues, notamment le latin, et s'entendait à l'administration, pour laquelle son mari avait souvent profité de ses conseils. La beauté de Marie était encore rehaussée par une grande affabilité, et par une gaieté que ses ennemis l'accusent d'avoir portée quelquefois jusqu'à l'excès. Sa jeunesse, car elle n'avait que dix-huit ans lorsqu'elle revint en Écosse, augmentait encore la vivacité de son caractère, et il faudrait être plus que sévère pour ne pas lui tenir compte de tous les obstacles qu'elle allait rencontrer.

Ce fut le 15 août 1561 que Marie Stuart s'embarqua à Calais pour sa sauvage patrie, qu'on appelait encore à la cour de France *le fin fond de la Barbarie.* Au moment où elle gagnait le large un bâtiment périt à sa vue : « Oh! s'écria-t-elle, quel augure pour mon voyage! » Par son ordre, un lit lui avait été préparé sur le tillac : en se réveillant, elle aperçut encore les côtes de France, à l'instant où elles allaient disparaître. Dans l'excès de son émotion, elle s'écria plusieurs fois : « Adieu, France, adieu, je ne te reverrai plus! »

1. Les preuves de cette triste jalousie sont nombreuses et montrent Élisabeth sous un tout autre jour. Nous ne les rapporterons pas. Nous rappellerons seulement qu'Élisabeth rendit un édit qui interdisait de graver son portrait, jusqu'à ce qu'un peintre habile en eût fait un, duquel elle fût parfaitement satisfaite, et qui pût servir de modèle à tous les autres : « Ne voulant pas, disait-elle, que, par des copies infidèles, je puisse être représentée avec des imperfections dont, par la grâce de Dieu, je suis exempte. »

Elle aurait même, dit-on, exhalé sa douleur dans ces vers malheureusement peu authentiques :

Adieu, plaisant pays de France !
O ma patrie
La plus chérie,
Qui a nourri ma jeune enfance !
Adieu, France ! adieu mes beaux jours !
La nef qui disjoint nos amours,
N'a eu de moi que la moitié ;
Une part te reste, elle est tienne ;
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

La flotte anglaise était alors en mer, et on a lieu de croire qu'elle avait l'intention, contre tout droit des gens, de s'emparer de la reine d'Écosse. Marie lui échappa à la faveur d'un épais brouillard, et arriva le 20 août à Leith, port d'Édimbourg, où rien n'avait été préparé pour la recevoir. Les nobles qui se trouvaient dans la capitale se hâtèrent d'aller à sa rencontre et de la conduire à Holyrood, palais de ses ancêtres. Par leurs soins, des chevaux lui avaient été envoyés ainsi qu'à sa suite : mais c'étaient de misérables montures dont les harnais tombaient en lambeaux; la pauvre Marie ne put s'empêcher de verser des larmes en pensant aux beaux palefrois et à tout le luxe élégant et riche de la cour de France. Cependant le peuple qu'elle rencontra sur son passage parut heureux de la voir, et environ deux cents bourgeois jouèrent toute la nuit sous sa fenêtre sur de mauvais violons à trois cordes, comme pour lui souhaiter la bienvenue; sérénade bruyante qui l'empêcha de goûter un sommeil nécessaire après tant de fatigues.

La régente Marie de Guise, faible et douce femme, sans cesse harcelée par de rudes barons, chez qui le fanatisme presbytérien augmentait encore l'ancienne indocilité féodale, avait laissé l'Écosse partagée en deux camps ennemis : l'un, celui des catholiques, soutenu par la France; l'autre, celui des protestants, secouru secrètement d'argent par Élisabeth. A sa mort, en 1560, Marie et son époux, François II, pour conjurer la colère d'Élisabeth, avaient reconnu de la manière la plus formelle les droits de cette dernière à la

couronne d'Angleterre. Mais la même année le parlement d'Écosse déclarait le protestantisme presbytérien religion d'État, qualifiait le culte catholique d'idolâtre et menaçait de peines sévères ceux qui persévéreraient dans les croyances de leurs pères. Tel était l'état des choses lorsque Marie débarqua dans son royaume. Elle en eut bientôt une terrible preuve. Ayant voulu faire dire la messe dans sa chapelle, le peuple en montra tant d'indignation, que sans l'intervention d'un protestant très-influent, de son frère naturel, Jacques, qu'elle venait de nommer prieur de Saint-André, son aumônier aurait été massacré sur l'autel même. Marie, en présence d'un tel fanatisme, redoubla de prudence et de modération, et captiva par sa grâce et son affabilité ceux qui purent en être témoins. Lorsqu'elle siégeait dans le conseil, occupée ordinairement de quelque ouvrage de son sexe, sa sagesse était admirée de tous les hommes d'État qu'elle consultait. Elle avait grand soin de ne rien entreprendre de contraire à la religion nouvelle, quoique cette religion ne fût pas la sienne, et se conduisant d'après les conseils du prieur de Saint-André qu'elle créa successivement comte de Mar, puis comte de Murray, et du sage et savant légiste Maitland, elle fit des progrès rapides dans l'affection des Écossais.

Avec la même prudence, la reine s'attacha à mettre toujours les procédés de son côté dans ses relations avec Élisabeth, et tout en refusant d'abandonner ses droits à la couronne d'Angleterre, au cas où Élisabeth mourrait sans enfants, elle ne cessait d'exprimer son vif désir de vivre en parfaite intelligence avec sa sœur, et sa ferme résolution de ne jamais réclamer, pendant la vie de la reine, un héritage qu'elle ne pourrait posséder qu'à son préjudice. Si Élisabeth n'était pas satisfaite, du moins elle n'en laissait rien voir; toutes les apparences de l'amitié continuèrent à régner entre les deux cousines; et un échange de lettres, de compliments, et même parfois de présents, tels qu'ils convenaient à des reines, semblait prouver leur bon accord.

Mais il y avait une classe importante de personnes à qui la religion de Marie était si importune, que rien ne fut capable de lui concilier leur affection. C'étaient les prédicateurs de

la réforme, qui, se rappelant que Marie descendait de la famille de Guise, l'ennemie jurée de la cause protestante, déclamaient contre la reine, dans leurs écrits et jusque dans la chaire. Le plus fougueux et le plus célèbre de tous, Knox, qui était allé puiser à Genève même les principes du calvinisme, composa un livre sous ce titre apocalyptique : *Premier son de la trompette contre le gouvernement monstrueux des femmes ;* il n'appelait jamais la reine que *la nouvelle Jézabel.* Marie crut désarmer cet homme farouche en lui témoignant des égards. Elle le fit inviter à se rendre au palais : « Venez me trouver dans le temple où je prêche, » lui répondit-il, « si vous voulez vous convertir. » Il daigna, au reste, lui promettre qu'il lui serait soumis *comme saint Paul l'avait été à Néron.* Ce Knox avoue lui-même, dans son histoire de la réformation en Écosse, qu'un jour il traita sa souveraine avec tant de *sévérité,* qu'oubliant la dignité de son rang, elle fondit en larmes devant lui ; et l'on voit dans son récit qu'il s'applaudit encore de cet excès d'audace. C'était à sa voix que le peuple avait partout mutilé, brisé les plus beaux chefs-d'œuvre de l'architecture gothique, églises, couvents, oratoires et notamment la délicieuse chapelle de Melrose. « Abattez les nids, » s'écriait Knox, « et les corbeaux s'envoleront. » Sans doute ce langage et ces actes étaient de coupables violences ; il faut pourtant avouer que les soupçons sur la sincérité de la reine étaient naturels et bien fondés. Marie, en effet, avait constamment refusé de ratifier le système religieux adopté par le parlement en 1560, ainsi que la confiscation des biens du clergé ; elle semblait considérer l'état actuel des choses comme un arrangement temporaire, auquel elle voulait bien se soumettre pour le moment, mais en se réservant de le changer lorsqu'elle trouverait une occasion favorable. Cette politique était autant dans ses droits qu'elle était dans sa conviction.

Cependant, grâce à une prudente réserve et à la constante intervention du comte de Murray auprès des réformés, ses coreligionnaires, les premières années du règne de Marie s'écoulèrent sans de grandes difficultés. Mais il s'agissait d'assurer la succession au trône. Les Écossais pressaient leur

reine de prendre un nouvel époux. Il était nécessaire, ou au moins politique, de consulter Élisabeth sur ce projet. Cette princesse avait déclaré son intention de ne se marier jamais; et si elle tenait cette résolution, Marie Stuart était la plus proche héritière de la couronne d'Angleterre. Avec la perspective d'un si bel héritage, il était prudent et naturel que, pour former de nouveaux liens, Marie désirât les conseils et l'approbation d'une reine à qui elle ou ses enfants pouvaient succéder.

Malheureusement toute la conduite d'Élisabeth envers Marie fut empreinte d'un odieux caractère de fausseté et de jalousie. Déterminée à rester seule maîtresse de ses destinées et de sa couronne, elle eût voulu empêcher aussi Marie de prendre un époux, de peur de voir naître des enfants qui, ne lui étant rien à elle-même, seraient cependant ses héritiers. On la voit, en effet, engager successivement sa parente à conclure divers mariages, puis lui susciter des obstacles dès que l'une de ces alliances semblait au moment de s'accomplir. D'abord elle parut désirer que Marie épousât le comte de Leicester[1], jeune seigneur de la cour d'Angleterre, dont elle admirait la beauté, quoiqu'il ne fût distingué ni par ses talents, ni par son caractère, au point de déclarer que, sans le vœu qu'elle avait fait de ne jamais se marier, elle l'aurait choisi elle-même pour époux. On peut croire aisément qu'Élisabeth n'avait nulle intention que l'union qu'elle proposait s'effectuât, et que si Marie se fût montrée docile à ses avis, Élisabeth aurait trouvé mille moyens de rompre cette alliance.

En ce moment les plus puissants princes de l'Europe recherchaient la main de la reine d'Écosse, reine douairière

1. Robert Dudley, comte de Leicester, était fils cadet de ce duc de Northumberland qui fut régent sous Édouard VI, puis décapité sous Marie Tudor, et par conséquent frère de lord Guilford Dudley, mari de la malheureuse Jeanne Grey. Beau-frère d'une reine, pourquoi n'aurait-il pas espéré, lui aussi, en épouser une? Amant heureux d'Élisabeth, il est accusé d'avoir fait périr ses deux femmes pour pouvoir épouser la reine d'Angleterre. Walter Scott nous a fait connaître la première de ses deux victimes, la pauvre Amy Robsart; la seconde était veuve du comte d'Essex. D'autres meurtres et notamment plusieurs empoisonnements ont été reprochés à Leicester qui semble avoir été privé de tout sentiment moral. C'est ce misérable qui, à diverses reprises, engagea Élisabeth à se défaire de Marie Stuart par l'assassinat.

de France. L'archiduc Charles, troisième fils de l'empereur Ferdinand Ier, lui était proposé, ainsi que don Carlos, prince héréditaire d'Espagne; le duc d'Anjou, plus tard roi de France sous le nom de Henri III, se mit aussi sur les rangs. Mais s'unir à un prince étranger, c'eût été, pour Marie, renoncer à tout espoir de succéder jamais à la couronne d'Angleterre; bien plus encore, avec le caractère défiant et jaloux de ses sujets protestants, c'eût été compromettre peut-être la possession de celle qu'elle portait en Écosse. Ces considérations la frappèrent tellement, qu'elle alla jusqu'à faire entendre qu'elle pourrait épouser le comte de Leicester, pourvu qu'Élisabeth voulût la reconnaître publiquement pour son héritière au trône d'Angleterre, dans le cas où celle-ci mourrait sans enfants. Mais, nous l'avons dit, Élisabeth ne désirait point que Marie épousât personne, encore moins Leicester, son favori personnel, et, quant à ses sentiments sur la succession à la couronne, il n'était pas probable qu'elle romprait le mystérieux silence qu'elle avait toujours gardé sur cette question, afin d'amener l'union de sa rivale avec l'homme même qu'elle préférait.

Les vues de Marie se portèrent alors sur un jeune seigneur de haute naissance, allié de très-près à sa famille et à celle d'Élisabeth. C'était Henri Stuart, lord Darnley, fils aîné du comte de Lennox. On peut se rappeler qu'après la bataille de Flodden, le jeune Douglas, comte d'Angus, épousa la reine douairière d'Écosse, et que, dans les troubles qui suivirent, il fut forcé de se retirer quelque temps à Londres. Pendant le séjour d'Angus à la cour de Henri VIII, son beau-frère, sa femme lui donna une fille, appelée lady Marguerite Douglas, qui, lorsque ses parents retournèrent en Écosse, continua de rester en Angleterre, sous la protection du roi, son oncle. Le comte de Lennox, du sang des Stuarts, et chef du parti anglais en Écosse, ayant été à son tour obligé de chercher un refuge à Londres, Henri VIII, en reconnaissance de ses services, lui accorda la main de sa nièce, lady Marguerite Douglas, qui, par sa mère, avait des droits à la couronne d'Angleterre. De cette union naquit Darnley. Ce jeune lord, d'une taille et d'une beauté remarquables, avait

les qualités extérieures les plus brillantes, mais il était dépourvu de sagacité, de prudence, de force de caractère, et, quoique très-violent dans ses passions, il ne montrait qu'un courage équivoque. Marie, pour son irréparable malheur, vit Darnley d'un œil favorable, et hésita d'autant moins à céder à son penchant, qu'il lui tardait de mettre fin aux intrigues déloyales par lesquelles Élisabeth s'efforçait de faire avorter successivement tous les projets de mariage de *sa bonne sœur*. Ils furent unis à Édimbourg le 19 juillet 1565.

Lorsque Élisabeth apprit que ce mariage était décidé, elle laissa voir tout le dépit d'une femme que dévorait la jalousie[1]. Elle fit de vives remontrances contre cette union, quoique au fond Marie n'eût pu faire un choix moins dangereux pour l'Angleterre. Elle rappela à la cour d'Angleterre Lennox et son fils, qui refusèrent ou au moins différèrent d'obéir à cet ordre. Elle fit alors enfermer dans la Tour de Londres la comtesse de Lennox, la seule de la famille qui fût restée en sa puissance. Par-dessus tout, elle tâcha de troubler la tranquillité de l'Écosse en excitant à l'insurrection les barons qui avaient vu ce mariage avec déplaisir. On ne peut, du reste, s'expliquer l'opposition d'Élisabeth et des barons écossais que par la ferme résolution de trouver mal tout ce que ferait Marie Stuart, puisque celle-ci, en épousant Darnley, Anglais et protestant, au lieu d'un prince étranger et catholique, faisait tout ce qui devait leur être le plus agréable.

Parmi ces mécontents, le comte de Murray, frère de la reine, était sans contredit le plus puissant et le plus habile. Darnley et lui étaient ennemis personnels, et de plus Murray, ami de Knox, était un des principaux lords de la *congrégation* ou association des chefs protestants, qui affectaient de voir du danger pour la religion réformée dans le choix que Marie avait fait de Darnley et dans la rupture que ce choix allait sans doute amener avec l'Angleterre. Murray, dans son

1. Nous ne pouvons que rappeler à cette occasion l'odieuse conduite d'Élisabeth contre Catherine Grey, dernier rejeton royal de la maison de Suffolk, qu'elle mit à la Tour pour la punir de s'être unie par un mariage secret au comte de Hertford. La malheureuse ne put jamais revoir son époux et mourut de chagrin.

ingratitude envers une sœur qui n'avait cessé de le combler de bienfaits, dressa même un plan pour s'emparer de Darnley, et le mettre à mort. Ce plan ayant échoué, il prit les armes avec ses complices, le duc de Châtellerault, Glencairn, Argyle, Rothes et plusieurs autres. Dans cette extrémité, la reine, trop pauvre, ainsi que ses prédécesseurs, pour avoir d'autres troupes que les milices féodales, fit un appel à ses sujets, et l'on put juger de sa popularité par le grand nombre de combattants qui se réunirent autour d'elle. Darnley se mit à leur tête, monté sur un superbe cheval, et couvert d'une armure dorée, accompagné de la reine en personne, qui avait des pistolets chargés à l'arçon de sa selle. Incapables de tenir la campagne, Murray et ses complices se réfugièrent en Angleterre, où Élisabeth les désavoua publiquement, mais leur fournit les moyens de se tenir sur les frontières, prêts à profiter de la première occasion pour troubler de nouveau l'Écosse. Elle ne devait pas se faire attendre.

Marie avait dompté ses sujets rebelles; mais elle s'aperçut qu'elle s'était donné un ennemi plus formidable dans le mari déraisonnable et violent qu'elle avait choisi. Ce jeune inconsidéré en vint bientôt à ne la respecter pas plus comme femme que comme reine, s'abandonnant chaque jour à l'ivresse ou à de honteuses liaisons. Marie lui avait accordé plus de pouvoir que n'en méritaient ses dix-neuf ans et son peu de capacité, cependant il ne cessait de l'importuner pour obtenir ce qui était appelé en Écosse la couronne matrimoniale, c'est-à-dire le partage égal de l'autorité royale avec la reine. Tant qu'il n'obtenait pas cette prérogative, il n'était point roi, quoiqu'on lui en donnât le titre; il n'était que le mari de la reine. La couronne matrimoniale avait été accordée à François II, le premier époux de Marie, et Darnley était décidé à posséder le même privilége.

Son impatience puérile lui faisait porter une haine mortelle à tous ceux qui semblaient s'opposer à l'exécution immédiate de ses désirs; son animosité éclata surtout contre David Rizzio, jadis son ami, mais qu'il soupçonnait d'encourager la reine à résister à son ambition. C'était un Piémontais d'une humble origine, qui, de valet de chambre de la

reine avait été promu au rang de secrétaire français. Ses talents pour la musique le faisaient admettre souvent en présence de Marie, qui aimait passionnément cet art, et son adresse insinuante lui fit prendre un grand ascendant sur son esprit. Il était presque indispensable que la reine eût près de sa personne un homme de confiance, unissant à la connaissance des affaires celle des langues vivantes, par l'entremise duquel elle pût correspondre avec les royaumes étrangers, et en particulier avec ses amis de France et la cour de Rome. Il était impossible de trouver en Écosse quelqu'un qui réunît ces qualités, à moins de prendre un prêtre catholique, qui eût donné bien plus d'ombrage aux protestants. Néanmoins, l'élévation d'un Italien, d'un catholique, au rang de ministre de la couronne, et plus encore la condescendance de la reine qui l'admit dans sa société intime, ainsi que les grands airs que se permit cet étranger de basse naissance, offensèrent l'orgueil des nobles écossais, et firent beaucoup parler dans le peuple. La laideur de Rizzio, qui n'avait guère plus de trente ans, était loin de suffire à écarter toute médisance.

Tel était l'homme dont Darnley résolut l'assassinat, et ce qui ne peint que trop fidèlement la société barbare au milieu de laquelle Marie était condamnée à vivre, le royal meurtrier, qui ne craignait pas de commettre l'attentat le plus odieux sous les yeux de sa femme, enceinte de six mois, avait pour principaux complices lord Ruthven, et Jacques Douglas, comte de Morton, chancelier du royaume, c'est-à-dire le magistrat suprême chargé tout spécialement de faire respecter les lois.

Marie, comme son père Jacques V, était heureuse lorsque, laissant de côté l'appareil de la royauté, elle pouvait oublier les embarras inséparables des grandeurs dans une société familière, gaie et paisible. Le 9 mars 1566, six personnes avaient soupé dans un petit cabinet dont la seule porte donnait dans la chambre à coucher de la reine, et Rizzio était du nombre. A sept heures environ, dans la soirée, les portes du palais furent envahies par Morton, à la tête de deux cents hommes; un certain nombre de conspi-

rateurs conduits par Darnley lui-même, pénétrèrent dans l'appartement de la reine par un escalier dérobé. Tandis que Marie leur demandait le sujet de cette visite, Rizzio, voyant ses jours menacés, s'attacha avec force aux plis de sa robe, espérant que le respect dû à son auguste maîtresse pourrait le protéger. Les assassins renversèrent la table et s'emparèrent du malheureux, tandis que Darnley, passant son bras autour de la taille de la reine, l'empêchait de le défendre. Georges Douglas, frère naturel du chancelier, saisissant le poignard que Darnley portait à sa ceinture, en frappa le premier Rizzio. Les meurtriers le traînèrent alors à travers la chambre à coucher et l'antichambre, et l'achevèrent au haut de l'escalier où il tomba percé de cinquante-six coups de poignard. La reine continuait à demander la grâce de son secrétaire avec de vives instances et les yeux baignés de larmes; mais lorsqu'elle apprit qu'il était mort, elle essuya ses pleurs. « Je le vengerai, » dit-elle.

Les conspirateurs avaient un autre plan, ils voulaient enfermer la reine et faire gouverner l'Écosse par Murray et Morton, sous le nom de Darnley, à qui l'on donnerait la couronne matrimoniale. Mais Darnley, aussi pusillanime que cruel, le coup fait, se montra épouvanté et consentit à combattre ses complices. Marie l'emmena d'Holyrood, et se rendit à Dunbar, d'où elle publia une proclamation qui rassembla autour d'elle un grand nombre de fidèles sujets. Ce fut alors le tour des conspirateurs de trembler. Afin d'assurer sa victoire en les privant de leurs auxiliaires, Marie pardonna au comte de Murray et à tous ses partisans, qui étaient accourus d'Angleterre pour se joindre aux meurtriers. Morton et ses complices s'enfuirent à leur tour en Angleterre. Aucun Écossais, quel que fût son crime, n'y cherchait un refuge sans être sûr d'y recevoir d'Élisabeth, sinon une protection déclarée, du moins quelque assistance secrète.

Le 19 juin 1566, Marie donna le jour à un fils, qui fut ensuite Jacques VI. Lorsque la nouvelle en arriva à Londres, la reine Élisabeth était au bal; dès qu'elle apprit cet événement, elle quitta la danse, se jeta sur une chaise, se cacha

la figure dans ses deux mains, et s'écria d'un ton de colère : « N'entendez-vous pas que la reine d'Écosse a un beau garçon? Et moi je ne suis qu'une souche stérile ! » Mais le lendemain matin elle avait repris assez de pouvoir sur elle-même pour conserver tous les dehors de l'aménité et de la bienveillance; elle fit à l'ambassadeur écossais l'accueil le plus gracieux, et accepta avec de vifs remercîments le titre de marraine du jeune prince.

Après avoir célébré de la manière la plus splendide le baptême de l'héritier de la couronne, cérémonie à laquelle toutefois Darnley n'assista pas, Marie crut l'occasion favorable pour ramener en Écosse une paix générale, et pardonna aux assassins de Rizzio. Lord Ruthven, le plus coupable de tous, venait de mourir en Angleterre. George Douglas, qui avait frappé le premier coup, et Ker de Faldonside, autre scélérat, qui dans le tumulte avait dirigé son pistolet sur la reine, furent seuls exceptés de l'amnistie générale. Il semble que nous touchons enfin pour Marie à des jours de paix, et cependant nous sommes à la veille d'épouvantables catastrophes.

Jacques Hepburn, comte de Bothwell, était un homme de trente à quarante ans, qui avait joué un grand rôle dans ces temps de troubles. Il s'était rangé jadis du côté de la reine régente, Marie de Guise, contre le parti de la réformation, et il venait de rétablir dans les provinces du sud-est l'autorité de Marie; il avait fait lui-même un des principaux rebelles prisonniers, et dans cette lutte il avait été blessé. Chef de la puissante famille d'Hepburn, il exerçait beaucoup d'influence dans le Lothian oriental et dans le comté de Berwick, où l'on trouvait toujours d'excellents soldats. La conduite de Bothwell était licencieuse, son ambition effrénée. Comme il montrait un grand zèle pour la cause de la reine, Marie, bien qu'il fût protestant, était naturellement portée à l'avancer à la cour; mais un sentiment aveugle put seul lui faire admettre dans sa plus étroite intimité un homme de mœurs si dissolues et d'un caractère si farouche.

Cependant, les dissensions entre Darnley et la reine al-

laient toujours croissant. Elle ne pouvait plus aimer l'assassin de Rizzio, que ses propres complices regardaient comme un misérable qui les avait lâchement trahis[1]. Bothwell, de son côté, affectant encore plus d'amour que d'ambition, pressait Marie de lui laisser briser les liens qui l'enchaînaient à un insensé. Effrayé pour sa sûreté personnelle, Darnley parlait de quitter l'Écosse, lorsqu'il fut atteint à Glascow de la petite vérole. La reine lui envoya son médecin; peu de temps après elle se rendit auprès de lui, et se réconciliant encore une fois ils revinrent ensemble à Édimbourg, le 31 janvier 1567. Le roi fut logé dans la petite maison de l'ancien prébendaire de l'Église des Champs, en dehors des murs de la ville. La reine et son fils allèrent habiter le palais d'Holyrood, de crainte que l'enfant ne gagnât la petite vérole: mais Marie était remplie d'attentions pour son mari; elle venait le voir très-souvent, et ils ne parurent jamais mieux ensemble. Dans la soirée du 9 février, Marie, accompagnée de Bothwell et d'autres courtisans, vint voir Darnley à l'Église des Champs, et y resta jusqu'à près de dix heures. Alors elle retourna au palais pour assister à un bal masqué donné à l'occasion du mariage d'une de ses suivantes. Après le départ de la reine, plusieurs personnes, parents, vassaux et domestiques du comte de Bothwell, vinrent en secret à l'Église des Champs, pénétrèrent à l'aide de fausses clefs dans le rez-de-chaussée de la prébende, et y déposèrent de la poudre sous la chambre de Darnley située au premier étage. Vers deux heures du matin, Bothwell arriva pour surveiller l'exécution du projet. Peu d'instants après, l'explosion eut lieu; elle fit sauter la maison, et jeta l'alarme dans toute la ville. Le corps de Darnley fut trouvé dans un verger voisin, et à côté de lui son jeune page également inanimé. Ils avaient été étranglés d'abord et portés dans le verger avant l'explosion qui n'avait eu lieu que pour cacher le crime.

1. Voici ce que l'ambassadeur d'Angleterre écrivait de Darnley: « Quand les grands d'Écosse ont tout dit et pensé tout ce qu'ils peuvent, ils ne trouvent qu'une chose, c'est qu'il faut que Dieu lui envoie une prompte fin ou à eux une vie misérable. C'est grand'pitié de penser combien de gens sont en hasard et en danger pour leur vie, leurs terres et leurs biens! Le seul remède c'est que Darnley disparaisse ou que ceux qu'il hait trouvent quelque bon appui. »

Mariage de Marie et de Bothwell (1567); retraite de Marie en Angleterre (1568).

Marie parut d'abord accablée : elle resta tout un jour enfermée dans son appartement; Bothwell seul y fut admis près d'elle. C'était cependant l'homme que l'opinion publique désignait comme l'auteur de l'assassinat. Lennox, père de la victime, l'accusa, dans deux lettres touchantes, du meurtre de son fils, et demanda justice. Le procès commença ; mais pour que ces poursuites se trouvassent paralysées, tout se fit avec une précipitation qui semblait vouloir éluder les investigations de la justice. Lennox reçut cet avis, le 28 mars, que le 12 avril était le jour fixé pour le jugement ; il n'avait donc que quatorze jours pour rassembler les preuves de la culpabilité d'un si puissant criminel, et cependant il ne put obtenir de sursis.

Il était d'usage en Écosse que les personnes accusées de quelque grand crime comparussent devant les tribunaux, entourées de tous leurs amis et de tous leurs partisans, dont le nombre était souvent si considérable que les juges et les accusateurs, intimidés, craignaient d'approfondir l'affaire. Bothwell parut dans Édimbourg à la tête de cinq mille de ses partisans. Deux cents fusiliers d'élite marchaient à ses côtés, et ils gardèrent les portes du tribunal dès que le criminel fut entré. Lennox ne comparut pas; seulement un de ses vassaux protesta en son nom contre tout ce qui allait se passer. Aucune charge ne fut produite, aucune preuve, par conséquent, ne fut requise, et le jury acquitta Bothwell d'un crime dont tout le monde le croyait coupable. Fier de ce premier succès, il invita les principaux nobles à un repas donné dans une taverne, et il sut les engager à signer un écrit par lequel non-seulement ils déclaraient Bothwell innocent de la mort du roi, mais encore ils le désignaient à la reine comme l'époux le plus convenable qu'elle pût choisir. Le chancelier Morton, le jurisconsulte Maitland et autres, qui furent ensuite les accusateurs de Marie, signèrent cet acte remarquable, soit qu'ils fussent effrayés des conséquences que pourrait avoir un refus, soit qu'ils pensassent que le moyen le plus sûr de précipiter la ruine de Bothwell

et de la reine était de les encourager à former une union qui soulèverait l'indignation de la nation entière.

Marie revenait un jour (24 avril) de Stirling à Édimbourg, lorsque Bothwell se présenta tout à coup à sa rencontre à la tête de mille cavaliers, prit son cheval par la bride et désarma ses serviteurs trop peu nombreux pour la défendre. Il la conduisit, suivant les catholiques malgré elle, de son plein vouloir selon les protestants, qui ne voient là qu'une scène arrangée d'avance, dans le château de Dunbar dont il était gouverneur, puis dans celui d'Édimbourg. Le 12 mai, la reine déclara publiquement qu'elle pardonnait à Bothwell la violence dont il s'était rendu coupable à son égard; elle le créa duc d'Orkney, et le 15 mai, trois mois après la mort de Darnley, par un dernier scandale qui mit le comble à celui de l'impunité, elle le prenait pour son troisième époux.

L'Écosse n'était nullement disposée à reconnaître pour son maître un homme tel que Bothwell. Morton, Maitland et autres, qui avaient trempé dans le meurtre de Darnley, se mirent à la tête d'une grande partie de la noblesse pour arracher à Bothwell un pouvoir usurpé. Les deux armées se trouvèrent en présence à Carberry-Hill, non loin du champ de bataille de Pinkie, le 15 juin 1567. Plusieurs des lords confédérés, avant qu'une lutte générale s'engageât, provoquèrent Bothwell à des combats singuliers, que la reine lui défendit d'accepter. Pendant ces pourparlers, l'armée de Marie commença à se débander, et il devint évident que personne ne voulait combattre pour sa cause, tant qu'elle serait unie à celle de Bothwell. Celui-ci voyant la haine générale à laquelle il était en butte, gagna Dunbar à franc étrier, et de là s'échappa par mer. Après avoir reçu la promesse d'être traitée avec respect, Marie se rendit au laird de Grange. Mais lorsque la reine approcha d'Édimbourg, conduite en quelque sorte en triomphe par les vainqueurs, elle eut à souffrir les insultes les plus grossières de la populace. Ces gens sans pitié portaient une bannière faite exprès pour cette insurrection, représentant d'un côté le cadavre de Darnley étendu sous un

arbre dans le fatal verger, avec ces mots brodés pour légende : « O Seigneur ! juge et venge ma cause ; » et de l'autre le petit prince à genoux et les mains jointes, comme s'il priait le ciel de punir les meurtriers de son père. Pendant que Marie traversait les rues d'Édimbourg, les cheveux épars, les vêtements en désordre, couverte de poussière et succombant sous le poids du chagrin, de la honte et de la fatigue, cette fatale bannière ne cessa de flotter devant ses yeux. Les cris frénétiques de la multitude l'accusaient en même temps du meurtre de Darnley. Toutefois tant d'infortunes rangèrent au parti de cette malheureuse femme les citoyens les plus respectables, et dès le lendemain, 16 juin 1569, les barons crurent prudent d'emmener leur captive de la capitale et de l'enfermer au château de Lochleven, situé sur une petite île au milieu du lac du même nom. Quant à Bothwell, n'ayant aucun moyen de subsistance, il fit le métier de pirate sur les mers du nord ; bientôt il fut pris par les Danois et enfermé au château de Malmæ, sur le Sund, où il mourut à la fin de 1576.

Maîtres de la personne de Marie, et débarrassés par la fuite de Bothwell de toute appréhension de son côté, les lords insurgés se formèrent en conseil secret pour diriger les affaires de l'État. Ils résolurent de se soustraire à l'autorité de la reine, en la forçant à abdiquer en faveur de son fils encore enfant, et à nommer le comte de Murray, le politique le plus habile de toute l'aristocratie écossaise, régent du royaume pendant la minorité. Des actes furent dressés à cet effet, et envoyés au château de Lochleven pour être signés par Marie. Lord Lyndsay, le plus fanatique et le plus cruel des confédérés, fut député vers elle pour la décider à obéir. Il se conduisit avec la plus odieuse brutalité, étreignant de son gantelet de fer le bras de la reine, afin de l'obliger à signer l'acte d'abdication. Murray, en acceptant la régence, consomma la ruine de sa sœur. Il s'était mis à la tête de la faction dominante, composée de ceux qui se faisaient appeler les lords du roi, tandis que ceux des nobles qui désiraient que Marie, affranchie du joug de Bothwell, fût replacée à la tête des affaires, se nommaient

les lords de la reine. L'administration sage et sévère de Murray imposa quelque temps silence à ces derniers; mais un incident singulier rendit un rayon d'espoir à l'infortunée captive.

Le laird de Lochleven, sir William Douglas, propriétaire du château où gémissait la reine, était *demi-frère*, par sa mère, du régent Murray. L'ancienne maîtresse de Jacques V torturait à plaisir, dans Marie, l'enfant légitime de son amant, et le baron lui-même s'acquittait avec une fidélité sévère du soin de garder sa captive; mais le plus jeune de ses frères, George Douglas, devint bientôt plus sensible aux malheurs de Marie, et peut-être à sa beauté, qu'aux intérêts du régent et à ceux de sa propre famille. Un plan dressé par lui pour l'évasion de la royale prisonnière ayant été découvert, il fut à l'instant renvoyé de l'île; mais il y conserva des intelligences avec un de ses parents, le petit Douglas, enfant de quinze ou seize ans qui était resté dans le château. Le 2 mai 1568, ce Douglas réussit à s'emparer des clefs du château, tandis que le reste de la famille était à souper. Il conduisit Marie hors de la tour, ferma les portes du château pour empêcher qu'on ne les poursuivît, et rama vigoureusement jusqu'à l'autre bord, après avoir eu la précaution de jeter au milieu du lac les clefs de la forteresse. Lord Seaton et plusieurs membres de la famille des Hamilton[1] les attendaient à l'endroit du débarquement. Cette nouvelle se répandit en Écosse avec la rapidité de l'éclair, et presque partout elle fut reçue avec enthousiasme. Beaucoup se rappelaient l'affabilité, la beauté et les malheurs de Marie, et si elle avait commis des fautes, n'était-elle pas assez sévèrement punie? Le dimanche, Marie était encore une triste captive, abandonnée sans secours dans une tour solitaire, et le samedi suivant elle se trouvait à la tête d'une puissante confédération. Neuf comtes, huit lords, neuf évêques et quantité de gentilshommes s'étaient engagés à lui rendre sa couronne; mais rien ne devait lui réussir.

1. Cette illustre maison, puissante par ses alliances et par le nombre de ses partisans, venait dans l'ordre de la succession à la couronne, d'après la déclaration du parlement, immédiatement après Marie et ses descendants, et ne voyait alors entre le trône et elle qu'un faible enfant, Jacques VI.

Le 13 mai 1568, Murray et Morton, par une habile manœuvre, mirent en déroute près de Langside, à six kilomètres de Paisley, l'avant-garde de Marie. Celle-ci n'eut que le temps de chercher un refuge à l'abbaye de Dundrennan, dans le Galloway. De là elle pouvait également se rendre en France ou en Angleterre; en France, elle était certaine d'être bien reçue; mais l'Angleterre lui offrait un asile plus rapproché, et, à ce qu'elle croyait, tout aussi sûr. Oubliant donc toutes les causes de rivalité qui existaient entre elle et Élisabeth, ne se rappelant que les lettres flatteuses qu'elle en avait reçues, la reine d'Écosse ne songea pas un instant qu'elle pût courir le moindre danger en réclamant l'hospitalité de l'Angleterre. On doit aussi supposer que l'infortunée Marie, qui parmi ses défauts ne comptait point le manque de générosité, jugea de l'accueil que lui ferait Élisabeth d'après celui qu'elle aurait fait à la reine d'Angleterre, si elle se fût trouvée dans la même situation. En vain ses amis, plus prudents, se jetèrent à ses genoux et la supplièrent de changer de dessein; elle entra dans la barque fatale, traversa le Solway, et se remit à la foi d'un gentilhomme nommé Lowter, gardien des frontières anglaises.

Élisabeth ordonna immédiatement que sa *bonne sœur* fût traitée en captive, et, craignant même qu'elle ne fût délivrée par ses amis d'Écosse, la fit conduire, sous forte escorte, du château de Carlisle à celui de Bolton, dans le Yorkshire. Toutefois il fallait un prétexte pour une conduite aussi injuste; voici celui qu'elle trouva.

Le régent Murray s'était efforcé de justifier son usurpation aux yeux de la reine d'Angleterre, en alléguant que sa sœur avait pris part au meurtre de Darnley, afin d'épouser Bothwell son amant. En supposant que cette inculpation fût fondée, la conduite de Marie était sans doute criminelle, mais Élisabeth n'avait nul droit de se constituer juge entre la reine d'Écosse et son peuple. Pour se donner ce droit, elle prit un moyen des plus perfides. Ses messagers exprimèrent à Marie tout le regret que leur maîtresse éprouvait de ne pouvoir l'admettre en sa présence, ni lui faire l'accueil affectueux qu'il lui tardait de lui offrir, avant qu'elle

se fût justifiée aux yeux du monde des accusations calomnieuses portées par ses sujets. Marie offrit aussitôt de prouver son innocence à la satisfaction d'Élisabeth ; et la reine d'Angleterre affecta de prendre cette offre pour une demande d'agir comme arbitre entre Marie et le parti qui l'avait déposée. En vain Marie représenta que, en consentant à dissiper les scrupules d'Élisabeth, elle n'obéissait qu'au désir de mériter son estime, mais qu'elle n'entendait nullement constituer la reine d'Angleterre son juge dans un procès judiciaire ; Élisabeth résolut de conserver l'avantage qu'elle avait acquis, et d'agir comme si Marie l'avait, de son plein gré, rendue seule l'arbitre de son sort.

Les commissaires nommés par Élisabeth pour ce grand procès se réunirent à York en octobre 1568. Après une tentative inutile pour faire revivre la vieille question de la prétendue suprématie de l'Angleterre sur l'Écosse, ils invitèrent le régent Murray, qui était venu en personne, assisté de son précepteur, le fameux poëte Buchanan, soutenir l'accusation contre sa sœur, à fournir ses preuves. Pendant longtemps il ne put rien articuler qui fût digne de ce nom. A la fin une cassette fut produite, qui avait été saisie entre les mains d'un serviteur de Bothwell, nommé Dalgleish, lequel fut exécuté sans avoir été confronté avec Marie. Cette cassette était remplie de lettres qui, si elles étaient véritables, prouvaient que Marie avait été la maîtresse de Bothwell, même du vivant de Darnley, et qu'elle avait connu et approuvé le meurtre de ce malheureux jeune homme [1].

Après cinq mois d'enquête, la reine d'Angleterre fit savoir aux deux parties que, d'un côté, elle n'avait rien découvert qui pût lui faire douter de l'honneur du comte de Murray, tandis que de l'autre il n'avait prouvé aucun des crimes dont

1. M. Mignet dans le beau livre qu'il vient de publier sur Marie Stuart, l'accuse formellement de complicité dans le meurtre de Darnley. Hallam aussi lui est contraire. Lingard et le prince Labanoff, qui a récemment publié les lettres de Marie, lui sont favorables. Les faits sur lesquels M. Mignet s'appuie, sont : 1° la conduite de Marie avant et après le meurtre ; 2° les témoignages judiciaires ; 3° les lettres mêmes de Marie. Les originaux de ces lettres écrites en français sont perdus, mais nous en avons la traduction anglaise. M. Nisard, qui se refuse par sentiment plutôt que par raison à admettre les conclusions de M. Mignet, accuse ces lettres

il accusait sa souveraine. D'après une pareille sentence, il aurait fallu traiter les deux parties avec la même impartialité. Cependant Murray que les avocats de Marie accusaient avec assez de vraisemblance d'avoir été lui-même un des principaux complices du meurtre de Darnley, Murray repartait pour l'Écosse, chargé d'une somme considérable qui lui était prêtée par Élisabeth, et Marie était retenue dans cette captivité qui ne devait finir qu'avec sa vie.

Conspiration du duc de Norfolk (1569); des comtes de Northumberland et de Westmoreland (1569-1570).

Par une justice toute providentielle Marie Stuart, prisonnière d'Élisabeth, allait devenir plus dangereuse pour elle qu'elle ne l'avait jamais été sur le trône d'Écosse, et la reine d'Angleterre devait voir prendre fait et cause pour sa victime les hommes qu'elle croyait le plus dévoués à son autorité.

La commission chargée par Élisabeth de prononcer entre Marie Stuart et Murray était présidée par le duc de Norfolk. Ce premier sujet du royaume, digne fils du malheureux Surrey, et héritier des vastes possessions de la maison de Norfolk, outre la part qu'il avait à la faveur d'Élisabeth, comme étant le plus noble des parents de la mère de sa souveraine[1], devait à ses qualités une influence plus honorable encore. On distinguait en lui cette facilité de caractère et ce généreux penchant à la confiance, qui contribuent si efficacement aux charmes de la vie privée, mais qui, dans des temps de troubles, ne peuvent pas toujours se concilier avec la fermeté indispensable, soit pour la pratique constante du devoir, soit pour le succès de l'ambition. Quoiqu'il professât la foi protestante, cependant, comme bien des membres de l'ancienne noblesse, qui s'étaient laissé gagner par des concessions de biens de

d'avoir été interpolées, mais ne peut aller dans la défense de Marie plus loin que le doute. C'est le point aussi où s'arrête un autre défenseur de Marie, dans la *Quarterley Review* de février 1841.

1. Son grand-père, rappelons-nous-le, était cet oncle d'Anne de Boleyn qui se montra si dur envers elle. Son père, cousin germain d'Anne Boleyn, était ce poëte charmant, célèbre sous le nom de comte de Surrey, que Henri VIII fit décapiter neuf jours avant d'expirer lui-même.

l'Église, il était indulgent pour les catholiques, si même il ne leur était pas favorable. Comment aurait-il pu rester insensible aux souffrances et à la beauté de Marie? Il prêta donc l'oreille à un projet formé par les amis de cette reine infortunée, et d'après lequel elle devait recouvrer sa liberté et même le trône en épousant Norfolk. Élisabeth ne tarda pas à en être instruite par le frère même de Marie, par Murray qui avait d'abord paru acquiescer à une combinaison qui cependant lui enlevait la régence. La reine d'Angleterre chercha à arrêter Norfolk sur la pente glissante où il se laissait entraîner. « Prenez garde, lui dit-elle, à l'oreiller sur lequel vous allez poser votre tête! » Il lui répondit: « Je n'épouserai jamais une femme avec laquelle je ne serais pas sûr de mon oreiller, » et n'en poursuivit pas moins son plan chimérique. Il fut enfermé dans la Tour, le 9 octobre 1569, et y resta jusqu'au 4 août 1570. Il fut alors élargi, à la satisfaction générale, en prenant l'engagement par écrit de ne jamais songer à se marier sans la permission d'Élisabeth. Cette dernière avait été portée à l'indulgence par la conduite du duc qui du fond de sa prison avait engagé ses amis et ses vassaux à ne point se joindre aux rebelles du nord.

En effet, si les dix premières années de l'administration intérieure d'Élisabeth furent une période de repos que rien ne troubla et que les contemporains, dans leur langage affecté, appelèrent *ses jours alcyoniens,* il ne devait pas en être toujours ainsi. Il était impossible qu'au moment où le catholicisme, par le bras de Philippe II, faisait un dernier effort pour contraindre les dissidents à rentrer dans son sein, la reine d'Angleterre, espoir du protestantisme, demeurât étrangère à cette grande lutte. Le roi d'Espagne, le pape, les Guises et avec eux tous les catholiques français, comptaient au nombre de leurs projets favoris celui de détrôner la fille d'Anne Boleyn. Au commencement de 1569 Pie V lança une bulle qui excommuniait Élisabeth et tous ses adhérents comme hérétiques, la déclarait déchue, comme bâtarde, de ses droits prétendus à la couronne, déchargeait tous ses sujets de leur serment d'allé-

geance, et défendait, sous peine d'excommunication, à tous les habitants de ses États, d'obéir à ses lois et ordonnances. Cette sentence acheva de pousser à la révolte Percy, comte de Northumberland, et Nevill, comte de Westmoreland, dont les vastes domaines s'étendaient le long de la ligne des frontières d'Écosse, et dont les vassaux indisciplinés, mais audacieux, endurcis dans les combats et habitués à tous les stratagèmes de la guerre du *border*, rendaient ces seigneurs les plus puissants et les plus indépendants de tous les barons de l'Angleterre. Ils professaient le catholicisme, qui conservait un tel ascendant dans ces provinces éloignées, que sir Ralph Sadler nous apprend « qu'il n'y avait pas alors dans le nord de l'Angleterre dix gentilshommes qui approuvassent les mesures d'Élisabeth relativement à l'Église. » Dans le manifeste qu'ils publièrent, les deux comtes déclarèrent que leur dessein était, de concert avec la noblesse du royaume, de pourvoir à la sûreté de la personne de Sa Majesté, de la tirer des mains de mauvais conseillers, d'obtenir la liberté de conscience et d'établir la vraie religion sur une telle base qu'on pourrait se passer de l'intervention des princes étrangers, qui, autrement, prendraient des mesures pour guérir les plaies déjà anciennes de l'Angleterre. En marchant sur Durham, ils prouvèrent leur fidélité à la foi de leurs pères, en arborant un drapeau sur lequel était peint le corps de Jésus-Christ avec les cinq plaies. Cet étendard était porté à l'avant-garde par Norton, vénérable vieillard qui, avec ses cinq fils, s'était dévoué au rétablissement de la religion romaine. Le 14 novembre tous les insurgés entendirent publiquement la messe à Darlington; neuf jours après ils étaient réunis au nombre de neuf mille près de Witherby. Leur dessein était d'abord de marcher sur York, mais quelques troupes de la reine s'étant jetées dans cette ville, ils rétrogradèrent vers les frontières. Pour une insurrection, rétrograder c'est s'avouer vaincue. Aussi le comte de Sussex, général d'Élisabeth, reprenant courage, sortit d'York et prit à son tour l'offensive. Les comtes de Northumberland et de Westmoreland s'enfuirent en Écosse, laissant leurs partisans à la merci des protestants exaspérés.

Soixante-six catholiques furent décapités le même jour dans la seule ville de Durham. Northumberland fut emprisonné par ordre du régent d'Écosse, puis livré en 1572 à Élisabeth qui le fit décapiter à York. Westmoreland, plus heureux, s'échappa en Flandre, où il mourut en 1584, colonel d'un régiment au service de Philippe II.

En dépit de la victoire des protestants et des actes de rigueur dont elle avait été suivie, Léonard Dacre leva encore l'étendard de la révolte, vers la fin de janvier 1570. Il attaqua hardiment l'armée de la reine, et on peut juger de l'exaltation du parti catholique d'après le fait qu'il se trouvait dans les rangs des révoltés des femmes qui, non-seulement les encourageaient à se défendre jusqu'à la mort, mais combattaient elles-mêmes avec bravoure. Après une lutte acharnée et longtemps douteuse Dacre parvint, grâce à la vitesse de son cheval, à gagner l'Écosse. Il allait y être témoin de la mort du principal persécuteur de celle en faveur de qui il avait pris les armes.

Assassinat du régent d'Écosse (1570); régence de Lennox (1570), de Mar (1571), de Morton (1572); Jacques VI.

Au nombre des partisans de Marie Stuart punis de leur attachement à sa personne par la confiscation de leurs biens se trouvait Hamilton de Bothwellhaugh, homme d'un caractère farouche et vindicatif. Son domaine de Woodhouselee, près de Roslyn, fut donné par Murray à l'un de ses favoris, qui poussa la barbarie jusqu'à mettre la femme d'Hamilton à la porte de sa propre maison, sans lui laisser même le temps de prendre ses vêtements pour s'abriter du froid. Elle en devint folle et bientôt mourut. Hamilton résolut de se venger sur Murray lui-même. Ayant appris que le régent devait traverser Linlithgow un certain jour, il s'embusqua dans une maison située sur son passage, le frappa d'un coup de feu qui lui fit une blessure mortelle et parvint à se réfugier en France.

Lennox fut alors nommé régent. Quoique père de Darnley, il ne montra pas une soif excessive de vengeance, et s'efforça de concilier les partis. Il ne put y parvenir, et, fait

prisonnier dans une rencontre avec les partisans de Marie Stuart, il fut immédiatement mis à mort (1571). Le comte de Mar le remplaça. C'était un homme plein de modération, qui n'avait que des vues honorables, et qui prenait si fort à cœur de rétablir la paix dans son pays, que l'impossibilité où il se trouva d'y parvenir abrégea, dit-on, ses jours. Il mourut le 29 octobre 1572. Son successeur fut Morton, un des assassins de Rizzio, et un des complices du meurtre de Darnley. Non moins énergique que rusé, il engagea une lutte acharnée avec les lords de la reine et leur enleva le château d'Édimbourg, le 29 mai 1573; c'était leur dernier refuge. Cette prise mit fin à la guerre civile. Kirkaldy de Grange, l'homme le plus brave de cette héroïque nation écossaise, fut décapité à Édimbourg, et l'habile jurisconsulte Maitland, qui avait fini, lui aussi, par se ranger du côté de Marie, s'empoisonna.

Morton ne profita de l'affermissement de son autorité que pour exécuter docilement toutes les volontés d'Élisabeth. Il s'oublia même jusqu'à trahir la vieille hospitalité écossaise, en lui livrant Northumberland. Il se croyait inattaquable, du moment où il avait l'appui de la reine d'Angleterre, et accumulait d'immenses richesses soit par les confiscations les plus arbitraires, soit en vendant toutes les charges à sa nomination, et même la justice. Mais l'opinion publique finit par se manifester avec tant de force, que, le 12 mars 1578, il dut se démettre de ses fonctions de régent et laisser l'administration à un conseil composé de douze seigneurs. Il sut, il est vrai, employant la force et l'adresse, chasser les nouveaux conseillers et reprendre le pouvoir, toutefois pour peu de temps.

Jacques VI n'était plus alors un enfant, mais de très-bonne heure il se passionna pour des favoris, et à treize ans il avait déjà accordé toute sa confiance à deux courtisans qui s'étaient insinués si avant dans ses bonnes grâces, qu'il n'agissait que d'après eux. Le premier était Esmé Stuart, de cette famille d'Aubigny si illustre dans nos guerres d'Italie. Neveu du feu comte de Lennox, il avait été créé par Jacques duc de Lennox. C'était un bon jeune homme, fort

inoffensif. Le second, le capitaine James Stewart, sans conduite, sans principes, ne se distinguait que par l'audace de son ambition et l'effronterie de ses manières. Ce dernier, fait comte d'Arran, accusa de complicité dans le meurtre de Darnley le régent Morton, qui fut déclaré coupable et *guillotiné* (1581)[1]. Les deux favoris gouvernèrent alors l'Écosse jusqu'en 1582, qu'une révolte des barons força Lennox d'aller mourir en France. Le comte d'Arran, un moment dépouillé du pouvoir, ne l'exerça ensuite qu'avec plus de rigueur. Mais en 1585 il fut définitivement renversé, et tué onze ans plus tard, en 1596.

Captivité de Marie Stuart (1568-1587); Élisabeth persécute les catholiques anglais et soutient les protestants étrangers.

Tandis que l'Écosse allait enfin, après quatre régences successives, trouver quelque repos sous un roi élevé dans le protestantisme, la mère de Jacques, victime de la haine des réformés, subissait une longue et dure captivité de dix-neuf ans.

Une de ses premières afflictions fut la mort du duc de Norfolk à qui Élisabeth avait d'abord pardonné, mais qui accusé de nouveau de correspondre, en faveur de Marie, avec Rome et l'Espagne, fut arrêté puis décapité. Norfolk, aimé de tout le monde, fut pleuré même de ses juges, dont le président ne lui lut sa sentence qu'en sanglotant. Sa mort eut lieu en 1572, date terrible! qu'on n'écrit jamais sans émotion et qui n'explique que trop bien les implacables rancunes d'Élisabeth et de son peuple. Norfolk, du reste, ne périt pas par le contre-coup du massacre des huguenots de France à la Saint-Barthélemy, puisque son exécution est du 8 juin, mais ce fut à Marie que l'on s'en prit. Transférée successivement de château en château, la pauvre prisonnière ne fut jamais placée que sous la surveillance de gar-

1. Il mourut, en effet, par une machine appelée *maiden* (la jeune fille) qu'il avait lui-même importée du comté d'York en Écosse. Le criminel était ajusté sur des planches, le corps courbé et la tête placée sous une hache pesamment chargée de plomb, qui était suspendue à une corde passée dans une poulie. Lorsque le signal était donné, on lâchait la corde, et la hache, en tombant sur le cou du condamné, séparait la tête du reste du corps.

diens d'autant plus disposés à se montrer implacables, qu'Élisabeth les aurait punis du moindre témoignage de pitié. Son appartement ne contenait que les meubles les plus grossiers et les dépenses de sa maison étaient réglées avec la plus sordide parcimonie. Ce fut, par exemple, avec la plus grande difficulté que Marie, reine douairière de France et reine actuelle d'Écosse, parvint à obtenir un lit de plumes, que de vives douleurs dans les jambes, causées par l'humidité et une trop longue retraite, rendaient un objet de nécessité plutôt que de luxe.

Pendant cette dure captivité d'une part, et de l'autre l'anxiété, le doute, la jalousie la plus vive, les deux reines n'en continuaient pas moins à entretenir entre elles une sorte de correspondance. Dans le commencement, Marie s'efforça d'adoucir le cœur d'Élisabeth; puis, désespérant de se la rendre favorable, elle ne se servit plus de cette correspondance que pour irriter et provoquer la reine d'Angleterre. Longtemps sous la garde du comte de Shrewsbury, dont la femme était médisante et acariâtre, Marie écrivait à Élisabeth que la comtesse avait appelé la reine d'Angleterre vieille et laide, et avait dit que sa souveraine était maintenant aussi contrefaite au physique qu'au moral. On ne peut douter que ces tracasseries sans dignité n'aient ajouté bien de l'amertume à la haine qu'Élisabeth portait déjà à Marie.

Mais indépendamment de ces raisons toutes féminines pour détester sa prisonnière, Élisabeth en avait une autre plus sérieuse pour redouter la reine d'Écosse au moins autant qu'elle la détestait. Le parti catholique était encore très-puissant en Angleterre et ne cessait de tramer des complots pour détrôner Élisabeth et lui substituer Marie. Aussi des lois de plus en plus sévères étaient rendues contre les *papistes*. Ce fut trahison, et l'on sait quel affreux supplice en était la conséquence, non plus seulement de convertir, mais d'être converti à la foi catholique; trahison d'appeler la reine *hérétique* ou *infidèle;* trahison de dire que le choix de son successeur ne pouvait pas être déterminé par un acte du parlement. Toute personne s'absentant de l'église de sa

paroisse, les jours consacrés au service divin, fut condamnée à une amende de cinq cents francs pour chaque mois d'absence.

Les rigueurs d'Élisabeth étaient un titre de plus aux yeux des protestants étrangers qui la voyaient avec joie rendre aux catholiques tout le mal que ceux-ci leur faisaient. Nous avons déjà vu dans quelle étroite dépendance se tenaient à l'égard de la reine d'Angleterre les réformés écossais ; il nous serait facile de constater également la continuelle intervention de cette princesse dans les guerres de religion qui depuis 1562 ensanglantaient la France ; enfin c'était en elle que les Pays-Bas insurgés contre Philippe II mettaient tout leur espoir.

Depuis bien longtemps il n'y avait plus que des rapports hostiles entre l'Angleterre et l'Espagne. Après la mort de Marie, Élisabeth avait quelque temps continué sa politique, aidé les Espagnols à leur victoire de Gravelines et signé avec eux et la France le traité de Cateau-Cambrésis qui confirma l'abandon de Calais. Mais lorsque Philippe II sollicita sa main, il essuya un refus, et l'accession définitive de l'Angleterre au système protestant le rendit l'ennemi de celle dont il avait sauvé la vie dans un autre but. Il fit aussitôt des remontrances à Élisabeth au sujet de ses réformes et prit en main la défense des catholiques persécutés. Son ambassadeur donna soixante mille écus aux prêtres catholiques, et noua de si actives intrigues avec tout ce parti que la reine le fit, en 1563, arrêter dans son hôtel, et que Cecil déclara au parlement que Philippe II préparait une descente. Dès 1564 les courses de corsaires commencèrent entre les deux nations ; la même année le roi d'Espagne, pour aider Marie Stuart à sortir de ses embarras, lui envoya vingt mille écus et prépara pour elle une expédition dans les ports de Flandre. C'était attaquer indirectement Élisabeth à qui la révolte des Pays-Bas fournit une occasion de représailles. Elle leur envoya en secret de l'argent et des vaisseaux. En 1567 le duc d'Albe saisit les biens de tous les Anglais qui se trouvaient en Flandre, comme dédommagement de cinq navires espagnols portant la solde de l'armée des Pays-Bas et

que les Anglais avaient capturés. En cinq ans quatre-vingt-deux vaisseaux espagnols furent ainsi enlevés. En 1569 les prises des Anglais montaient à une valeur de vingt-cinq millions. Un peu de cet argent alla soudoyer la révolte des Maures des Alpujarras. Telle était la singulière situation des deux peuples, fomentant chacun des troubles chez son adversaire sans oser encore s'attaquer en face, lorsque le prince d'Orange qui, après une lutte acharnée, était parvenu à établir l'indépendance des provinces de Hollande et de Zélande, offrit la souveraineté de ces deux contrées à Élisabeth, regardée comme le représentant naturel des anciens maîtres du pays, parce qu'elle descendait de Philippa de Hainaut, femme d'Édouard III. La reine hésita; à la fin reculant devant une lutte acharnée et décisive, elle déclara qu'elle ne pouvait en conscience accepter une telle proposition et se contenta de fournir quelque secours aux Hollandais. Ceux-ci s'adressèrent alors à l'archiduc Mathias, puis au duc d'Anjou, frère de Henri III. Ces deux princes ne surent rien faire pour les protéger, et le dernier en donna pour prétexte qu'il n'avait pas voulu chagriner la reine d'Angleterre dont le patriotisme devait être choqué de voir les Pays-Bas passer sous la domination d'un prince français.

En effet on était alors en 1580, et il était question depuis 1572 d'une union entre Élisabeth et le plus jeune des fils de Catherine de Médicis. Cette princesse qui tenait tant à conserver son titre de *reine vierge* et à ne pas se donner un maître dans la personne d'un époux, avait mis le duc d'Anjou au nombre des princes à qui elle parlait de donner sa main, lorsqu'elle voulait faire patienter ses sujets protestants, avides de lui voir un héritier. Des Pays-Bas où il se trouvait, le duc d'Anjou envoya à la cour d'Angleterre un gentilhomme du nom de Simier, renommé pour son habileté en affaires de cœur. Simier gagna bientôt un ascendant extraordinaire sur l'esprit de la reine à laquelle il représentait constamment le duc comme vivement épris de ses charmes. Il lui découvrit que son favori, le comte de Leicester, avait récemment épousé en secret la veuve du comte d'Essex.

Leicester eut beau protester, pour la première fois de sa vie, il trouva sa royale maîtresse implacable, et fut emprisonné à Greenwich.

Cependant Élisabeth dit à Simier, comme elle l'avait fait tant de fois auparavant, qu'elle n'épouserait jamais un homme qu'elle n'aurait pas encore vu. Le duc d'Anjou vint en conséquence en Angleterre (1580), après avoir voyagé sous un déguisement. Cette démarche plut à la reine, et il paraît que la personne du duc, dont la figure était pourtant marquée de la petite vérole, fit sur elle une impression favorable. Après quelques jours d'assiduités empressées et de nombreux entretiens privés, le duc partit, et Élisabeth rassembla les lords de son conseil pour leur soumettre la grande question. Il n'est pas facile d'expliquer les étranges oscillations de l'esprit d'Élisabeth dans cette circonstance. On prétend qu'elle était fortement décidée à s'unir au duc, et qu'elle versa des larmes abondantes en voyant que les lords de son conseil ne s'empressaient point de lui adresser, comme ils l'avaient déjà fait plusieurs fois, une pétition pour l'engager à se marier. Il y eut même des arrangements préliminaires arrêtés avec Simier. Mais deux mois s'étaient à peine écoulés qu'Élisabeth déclarait de nouveau qu'elle voulait mourir telle qu'elle avait vécu. A quelque temps de là, Catherine de Médicis lui envoya une splendide ambassade, et elle revint sur sa décision (1581), en arrêtant que le mariage serait conclu dans l'espace de six semaines, sous la condition toutefois qu'elle serait libre de le rompre si certaines stipulations secrètes n'étaient point préalablement remplies. Tout semblait maintenant aller à merveille. Les états de Hollande, où l'influence de la reine était considérable, avaient élu formellement le duc d'Anjou pour leur souverain. Celui-ci revint en Angleterre, vivement sollicité par Élisabeth, qui le pressait avec instance de se rendre auprès d'elle. Son arrivée fut le signal de réjouissances publiques; la reine, en présence de toute la cour, tira de son doigt une bague qu'elle mit à celui du duc. Le bruit se répandit au dehors qu'il était décidément vrai que la reine allait se marier; à Anvers ainsi qu'à Bruxelles on alluma

des feux de joie, comme si le mariage avait déjà eu lieu. Mais Élisabeth venait encore de changer de détermination; et le duc d'Anjou apprit bientôt de sa bouche qu'il devait renoncer à ses vœux.

Les protestants, il est vrai, désapprouvaient toute union avec cette race abhorrée des Valois, auteurs de la Saint-Barthélemy. Un nommé Stubbs publia un libelle dans lequel il blâmait la reine au sujet de son mariage, et attribuait au duc d'Anjou des vices abominables. Le pamphlet fut brûlé par la main du bourreau, et Stubbs, ainsi que l'éditeur et l'imprimeur, condamnés à perdre leur main droite et à rester en prison durant le bon plaisir de la reine. L'imprimeur obtint son pardon, mais la peine barbare reçut son exécution à l'égard des deux autres coupables. Lorsque Stubbs vit tomber sa main droite, il ôta son chapeau de la gauche, et, l'agitant au-dessus de sa tête, il s'écria : « Vive la reine! » Le duc d'Anjou, après un séjour de trois mois en Angleterre, partit; mais ce ne fut pas sans promettre à la reine qu'il reviendrait bientôt. Elle l'accompagna jusqu'à Canterbury, où elle prit congé de lui en pleurant à chaudes larmes. D'Anjou repassa dans les Pays-Bas, qu'il quitta, après avoir perdu la plus grande partie de ses troupes, pour revenir en France, où il tomba malade et mourut (1584).

Tous ces préparatifs de mariage avec le duc d'Anjou n'avaient pas ralenti la persécution contre les catholiques. Cecil, le principal ministre d'Élisabeth, pensait au contraire que c'était un motif de redoubler de rigueur, afin de convaincre les protestants anglais qu'ils n'avaient rien à redouter de l'union de leur souveraine avec un prince *papiste*. Quiconque célébrerait la messe fut menacé d'une amende de deux cents marcs et d'une année d'emprisonnement; quiconque l'entendrait, d'une amende de cent marcs et d'une année d'emprisonnement; bientôt les catholiques furent exposés à des rigueurs dont ils n'avaient pas eu l'idée jusqu'alors. Les noms de tous les réfractaires de chaque paroisse, au nombre d'environ cinquante mille, furent envoyés au conseil. Les prisons des divers comtés se remplirent de gens suspects, comme prêtres, recéleurs de prêtres, ou dé-

linquants, passibles, d'une façon ou d'autre, des *lois pénales*[1]. L'Anglais est habitué à faire respecter son domicile comme un sanctuaire inviolable, et cependant, dès qu'il s'agissait de papisme, personne ne jouissait de la moindre sécurité, même dans l'intérieur de sa maison, et l'on était exposé à toute heure, et plus particulièrement la nuit, à des visites des magistrats suivis de la populace armée. A un signal donné, les portes étaient enfoncées, et ces limiers de nouvelle espèce, par bandes séparées, se précipitaient dans les divers appartements, examinaient les lits, arrachaient les tapisseries et les boiseries qui couvraient les murs, forçaient les cabinets, les tiroirs, les coffres et faisaient toutes les recherches que leur industrie leur suggérait, pour découvrir ou un prêtre, ou des livres, ou des calices, ou des ornements appropriés au culte catholique. Résister ou faire des représentations ne servait qu'à provoquer de nouvelles agressions. Tous les locataires étaient interrogés : on fouillait leurs personnes, sous le prétexte que des objets de superstition pouvaient se cacher dans les vêtements, et il y eut des cas où la brutalité des officiers mit en danger la raison et la vie des femmes les plus recommandables. L'usage de la torture n'était que trop commun à toutes les nations européennes, mais, en Angleterre, on s'en servit contre les catholiques avec la plus odieuse barbarie. Un prêtre était-il saisi, on lui faisait endurer toute espèce de souffrances pour l'obliger à dire s'il avait célébré la messe, où et en présence de qui. Il fallait qu'il nommât les différentes personnes qui lui avaient donné asile, celles qui avaient eu connaissance de son séjour, celles dont il attendait l'assistance.

Rien d'étonnant à ce que les catholiques fissent tous leurs efforts pour secouer un joug aussi odieux. Des jésuites se rendaient sans cesse d'Angleterre en France, en Italie, en Espagne, en Écosse, pour unir dans un but commun les Guise, Henri III, le pape, Philippe II et engager le jeune Jacques VI à revenir à la religion de ses pères et à partager le trône avec Marie Stuart. Un prêtre et un jésuite anglais

1. Cette expression avait un sens tout spécial et fort restreint. On ne l'employait que pour désigner l'ensemble des mesures décrétées contre les catholiques.

nommés le premier Allen[1] et le second Persons ou Parsons, furent l'âme de toutes ces intrigues qui avaient pour but tantôt d'obtenir l'élargissement de Marie Stuart par un traité entre Élisabeth et Jacques VI, tantôt l'invasion de l'Angleterre par une armée espagnole, tantôt même, si l'on en croit les protestants, l'assassinat de la reine d'Angleterre.

De nombreuses victimes, prises dans tous les rangs de la société, payèrent de leur tête leur complicité réelle ou prétendue à ces projets. Les protestants voyaient dans tout catholique un conspirateur et ils ne tardèrent pas à former un projet d'association dont tous les adhérents s'engageaient à poursuivre jusqu'à la mort non-seulement les personnes qui attenteraient à la vie de la reine, mais encore celle en faveur de laquelle on ferait de pareilles tentatives. Cette dernière clause qui concernait évidemment Marie Stuart, la mettait complétement à la merci de ses ennemis; car ils pouvaient à tout moment supposer un complot pour se justifier de son assassinat. Quand on lut à la captive (31 octobre 1584) les conditions de cette association, elle les entendit comme son arrêt de mort; toutefois, reprenant son empire sur elle-même, elle proposa d'ajouter son nom à celui des signataires. On n'accepta point cette proposition, mais on répandit des copies de l'acte dans le royaume, et on les fit signer par toutes les personnes qui avaient quelque chose à redouter du ressentiment ou à espérer de la faveur de la souveraine. Le parlement bannit du royaume les jésuites et les prêtres de l'Église romaine, déclarant coupables de trahison ceux qui y resteraient ou y reviendraient[2].

A ces complications intérieures se joignaient les compli-

1. William Allen, d'une ancienne famille du Lancashire et principal du collége de Sainte-Marie, à Oxford, était un homme savant et énergique qui organisa sur le continent, notamment à Douai et à Saint-Omer, des colléges destinés à tenir lieu aux catholiques anglais de ceux qu'ils ne trouvaient plus dans la mère patrie. De ces colléges ne cessèrent de sortir, pendant deux siècles, d'ardents missionnaires qui retournaient ensuite en Angleterre pour ranimer, au péril de leur vie, le zèle de leurs frères. Mais Élisabeth avait des espions jusque parmi les élèves de ces séminaires.

2. Le nombre des catholiques mis à mort pour cause de religion, sous Élisabeth, est porté à cent quatre-vingt-onze, suivant les uns, à deux cent quatre suivant d'autres. Mais beaucoup moururent de souffrances et de misère en prison; un grand nombre furent privés de leurs biens.

cations extérieures qui étaient peu rassurantes. Il n'y avait point encore eu de déclaration de guerre contre l'Espagne, quoique depuis longtemps les corsaires des deux nations fissent au commerce une guerre acharnée. En 1567, Hawkins avait été surpris et battu dans la baie de Saint-Jean d'Ulloa par le vice-roi du Mexique. Un seul de ses navires échappa : un hardi aventurier le montait, Drake, qui jura de se dédommager de ses pertes en pillant les Indes occidentales, d'où l'Espagne voulait exclure le commerce des autres nations. Dans le cours de trois expéditions, il saccagea la ville espagnole de Nombre de Dios, et fit, en 1570, un tel butin qu'en 1577 il put partir d'Angleterre avec cinq vaisseaux et cent soixante hommes. La reine elle-même avait engagé mille couronnes dans cette entreprise de flibustiers. Drake passa le détroit de Magellan, rançonna sans obstacle toutes les villes qui sont situées sur la côte du Chili et du Pérou, et captura un nombre considérable de navires; mais une escadre espagnole l'attendait au retour dans le détroit. Pour l'éviter, Drake prit l'audacieuse résolution de traverser tout l'océan Pacifique et de revenir en Angleterre par le cap de Bonne-Espérance. Il mit trois ans à ce voyage et fit, un des premiers, le tour du monde. Il rapportait huit cent mille livres sterling, dont une petite partie fut remise à l'ambassadeur d'Espagne qui réclamait la totalité. Cavendish renouvela, six ans plus tard (1586), la même expédition avec le même bonheur. Mais déjà Élisabeth, répudiant enfin toute dissimulation, avait fait passer l'année précédente en Hollande une armée de six mille hommes, à la condition que les états payeraient toutes les dépenses de ses troupes et lui livreraient, pour sûreté, les villes de Briel, de Flessingue et l'importante forteresse de Dammekins. Leicester, qui ne jouissait plus de la même faveur dans l'esprit de la reine, depuis qu'elle avait appris son mariage secret, eut pourtant le commandement de cette armée. Le comte, dans ce poste élevé, montra une grande incapacité militaire; il n'en nourrissait pas moins des projets très-ambitieux; et, sans consulter sa souveraine, il engagea les états à le nommer gouverneur général des Pays-Bas et à lui conférer l'autorité

suprême. Élisabeth lui écrivit avec colère pour lui dire de ne point oublier la poussière d'où elle l'avait tiré, et de faire ce qu'elle pourrait lui commander s'il tenait à sa tête. Il revint en 1586, après avoir calmé la reine, mais sans avoir rien accompli d'important.

Le bruit se répandit alors en Angleterre que le roi d'Espagne se préparait à faire une invasion dans le royaume avec des forces considérables. Chaque jour on parlait en outre de quelques conspirations catholiques. Mais la plupart de ces conspirations n'existaient que dans l'imagination populaire. Cependant, dans l'automne de 1586, on découvrit un complot réel. A la tête était Anthony Babington, jeune catholique anglais d'un caractère enthousiaste, qui avait formé le projet d'assassiner la reine Élisabeth et de délivrer Marie. Babington avait plusieurs complices, notamment un nommé Pooley, qui le trahit pour se mettre en relation directe avec Walsingham, le plus rusé de tous les ministres d'Élisabeth. Celui-ci, satisfait des détails qu'il avait reçus, n'ébruita point ce qu'il savait, car il voulait impliquer Marie dans le complot; mais quand il eut en sa possession deux lettres adressées à Babington par la prisonnière, il le découvrit à Élisabeth. Babington et ses complices furent arrêtés, condamnés à mort et exécutés.

Le moment était opportun pour se défaire de la reine d'Écosse. Aussi le conseil d'Élisabeth voulait-il la faire passer immédiatement en jugement; cependant, au grand regret de Walsingham et de Cecil qu'on ne désignait plus depuis assez longtemps que sous le titre de lord Burleigh, Élisabeth hésitait encore. Leicester, en ce moment sur le continent, proposa de nouveau son expédient favori, le poison; mais Walsingham, qui avait la principale responsabilité de cette affaire, comme directeur suprême de la police d'Élisabeth, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, repoussa cette proposition. Il ne voulait frapper Marie que légalement. Or, les conspirations si rapprochées l'une de l'autre des catholiques avaient donné lieu à une des lois les plus extraordinaires qui aient jamais été promulguées en Angleterre. Cette loi portait que si quelque insurrection ou quelque atteinte à

la personne de la reine Élisabeth venait à être méditée par ou *pour* quelqu'un qui se crût des droits à la couronne, la reine pourrait nommer une commission chargée de condamner et les conspirateurs et la personne *pour* qui ils auraient conspiré. En conséquence la reine d'Écosse fut accusée de complicité avec Babington. On ne peut douter en effet que plusieurs des plans des conspirateurs catholiques, et notamment celui de faire envahir l'Angleterre par une armée espagnole, n'aient été communiqués à Marie dans sa prison; et si l'on considère toutes les raisons qu'elle avait de se plaindre d'Élisabeth, il eût été très-étonnant qu'elle eût révélé à son implacable geôlier les projets que formaient ses amis pour la mettre en liberté. Mais ce qui est certain, c'est: 1° que Babington fut exécuté en toute hâte au lieu d'être confronté avec Marie; 2° que les deux secrétaires de Marie, Nau et Curle, à qui Walsingham parvint à arracher des aveux compromettant leur maîtresse, ne furent jamais mis en présence de la reine d'Écosse, malgré ses instances réitérées; 3° que dans cette circonstance, comme dix-neuf ans auparavant, quand il s'agissait pour Marie de réfuter les incriminations du régent d'Écosse, on ne lui représenta pas une seule fois les originaux des pièces accusatrices, mais toujours de simples copies; 4° que s'il est prouvé que Marie Stuart désirait l'invasion de l'Angleterre par les puissances catholiques, il ne l'est nullement qu'elle eût cherché à faire assassiner Élisabeth. Elle n'en fut pas moins condamnée à mort par une commission qu'avait choisie Élisabeth et où siégeaient, parmi les plus grands noms de l'Angleterre, d'ardents persécuteurs de Marie, tels que les ministres Burleigh, Walsingham et Sadler, et le propre geôlier de l'accusée, sir Amyas Pawlet.

Décapitation de Marie Stuart (1587).

Après la publication de la sentence, 6 décembre 1586, Élisabeth passa deux mois dans un état d'irrésolution apparente, irrésolution qui ne venait d'aucun sentiment de pitié, mais des craintes que lui inspirait le soin de sa réputation. Souvent on l'entendit se lamenter de ce que, parmi les mil-

liers d'hommes qui protestaient de leur attachement à leur souveraine, il n'en existait pas un qui voulût lui épargner la nécessité de tremper ses mains dans le sang d'une reine. « Certainement, ajoutait-elle à Burleigh, Pawlet et Drury (ce dernier avait été depuis peu adjoint au premier pour la garde de Marie) pourraient me délivrer de ce fardeau; Walsingham et vous, devriez sonder leurs dispositions. En conséquence, on fit passer une lettre au château de Fotheringay, dans le Northamptonshire, dernier lieu de détention de Marie. Cette lettre avertissait les deux gardiens que la reine les accusait de peu de zèle pour son service, qu'autrement ils auraient depuis longtemps abrégé la vie de leur captive. Il ne restait plus aucun doute sur sa culpabilité, puisqu'elle avait été jugée, et le serment qu'ils avaient prononcé en entrant dans l'association fondée pour la défense des jours d'Élisabeth devait justifier leur conscience devant Dieu, et sauver leur réputation devant les hommes. Pawlet était un dévot sévère et insensible : il haïssait Marie, parce qu'elle était catholique ; il voulait sa mort, parce qu'il croyait son existence incompatible avec le repos d'Élisabeth, en qui se personnifiait le protestantisme. Cependant c'était un homme honnête, trop éclairé pour être dupe d'un tel sophisme, et trop ferme pour faire le sacrifice de sa conscience à la volonté de sa souveraine. Il répondit le même jour que ses biens, ses emplois, sa vie, étaient au service de la reine; qu'il était prêt, si elle le souhaitait, à les perdre dès le lendemain ; mais que verser le sang sans y être autorisé par un warrant (ordre d'exécution) serait un crime dont il ne souillerait jamais sa conscience, et une tache ineffaçable qu'il n'imprimerait pas à sa postérité. Un post-scriptum ajouta que Drury souscrivait de tout cœur à l'opinion de Pawlet. A la réception de cette réponse, Élisabeth entra dans une violente colère. Le geôlier de Marie n'était plus *son cher et fidèle Pawlet*, mais *un sot formaliste bien prétentieux,* qui affectait le scrupule de ne pas violer son serment, afin de rejeter le blâme sur elle. Davison, secrétaire du conseil, à qui Élisabeth avait remis le warrant signé de sa main, crut alors devoir faire procéder à l'exécution.

Le 7 février 1587 arriva à Fotheringay le comte de Shrewsbury, et sa charge de comte maréchal annonçait assez le fatal objet de sa visite. La reine d'Écosse se leva aussitôt de son lit où la retenaient ses infirmités, s'habilla et s'assit près d'une petite table, après avoir fait ranger des deux côtés ses serviteurs des deux sexes. Le comte entra la tête découverte : il était suivi du comte de Kent, du shérif et de plusieurs gentilshommes du comté. L'ordre d'exécution fut lu à Marie qui l'écouta sans manifester la plus légère émotion. Faisant alors le signe de la croix, elle leur souhaita le bonjour, ajoutant que le jour qu'elle désirait depuis si longtemps était enfin arrivé ; qu'elle languissait en prison depuis près de vingt ans, inutile aux autres et à charge à elle-même ; qu'elle ne pouvait terminer une telle vie d'une manière plus heureuse et plus honorable qu'en versant son sang pour sa religion. Ensuite, elle rappela les maux qu'elle avait soufferts, les offres qu'elle avait faites, les artifices et les fourberies employés par ses ennemis ; enfin, posant la main sur une Bible placée sur la table : « Quant à la mort de votre souveraine, dit-elle, je prends Dieu à témoin que jamais je n'en ai formé le dessein, que je ne l'ai jamais demandée, et que je n'y ai jamais consenti. — Ce livre, s'écria le comte de Kent, est une Bible papiste, et, d'après cela, le serment est nul. — Oui, c'est une Bible catholique, reprit la reine, et c'est celle que j'estime le plus ; ainsi, d'après votre propre jugement, vous devez regarder mon serment comme le plus obligatoire. » Le comte, en réponse, l'exhorta à renoncer à toute superstition papiste, à sauver son âme, en embrassant la véritable croyance, et à accepter les services spirituels du doyen de Peterborough, savant théologien, désigné par Élisabeth. Mais Marie répliqua qu'elle était peut-être plus versée dans la controverse qu'il ne le croyait ; qu'elle avait beaucoup lu, et avait entendu les plus savants prédicateurs de la religion réformée ; mais qu'aucun de leurs arguments ne l'avait disposée à quitter la religion de ses pères. D'après cela, elle pria, qu'au lieu du doyen de Peterborough, qu'elle ne voulait pas écouter, on lui accordât l'assistance de son aumônier, Le Preau, qui était encore dans la maison. Elle ajouta

que c'était la dernière et la seule grâce qu'elle eût à demander. On lui répondit qu'on ne pouvait se rendre à sa prière; qu'elle était contraire aux lois divines et humaines, et qu'elle exposerait, à la fois, le salut des âmes des commissaires et leur sûreté sur la terre. Interrogé par Marie sur l'instant marqué pour son supplice, le comte de Shrewsbury répondit, mais avec une extrême agitation : « Demain matin, à huit heures. »

Au moment où les commissaires se retirèrent, les gens de la maison de Marie éclatèrent en gémissements; mais elle leur imposa silence en disant : « Ce n'est pas le moment de pleurer, mais de se réjouir. Dans peu d'heures vous verrez la fin de mes infortunes. Mes ennemis peuvent maintenant dire ce qu'il leur plaît; le comte de Kent a trahi le secret. C'est ma religion qui est la cause de ma mort. Résignez-vous donc, et laissez-moi à mes dévotions. » Après une longue et fervente prière, la reine fut appelée pour le souper. Elle mangea peu, et, avant de sortir de table, but à tous ses domestiques, qui lui firent raison à genoux, la priant de leur pardonner les fautes qu'ils avaient commises à son service. Elle le fit de grand cœur, leur demandant en même temps de lui pardonner, si jamais elle avait dit ou fait quelque chose de désobligeant pour eux. Marie divisa en trois parties cette nuit importante, la dernière qui lui restât. Elle en employa la première et la plus longue à régler ses affaires domestiques, à écrire son testament, et trois lettres, à son confesseur, à son cousin de Guise et au roi de France. Elle passa toute la seconde en exercices de dévotion, cherchant sa force et sa consolation dans la lecture de la passion du Christ. Vers les quatre heures, elle se retira pour se reposer, mais ne dormit point. Ses lèvres étaient dans un mouvement continuel, et son esprit semblait absorbé dans la prière. Dès la pointe du jour (8 février 1587), toute sa maison s'assembla autour d'elle. Elle leur lut son testament, leur partagea ses habits et son argent, et leur dit adieu, embrassant les femmes et donnant aux hommes sa main à baiser.

Au milieu de la grande salle du château, on avait dressé

un échafaud, couvert d'une serge noire. Marie, en y descendant, trouva, au pied de l'escalier, Melville, l'intendant de sa maison, que, depuis plusieurs semaines, on avait exclu de sa présence. Ce vieux et fidèle serviteur se jeta à genoux, et, se tordant les mains, s'écria : « Ah! madame, que je suis malheureux! Aucun homme sur la terre aura-t-il causé autant de douleur que moi, quand je dirai que ma bonne et gracieuse reine et maîtresse a été décapitée en Angleterre! » L'excès de son émotion couvrit sa parole, et Marie répondit : « Bon Melville, cesse de te désoler : tu as plus de sujet de te réjouir que de pleurer, car tu verras bientôt la fin des peines de Marie Stuart. Ce monde n'est que vanité, sujet à plus de chagrins que n'en pourrait racheter un océan de larmes; mais je te prie de rapporter que je meurs fidèle à ma religion, à l'Écosse et à la France. Puisse Dieu pardonner à ceux qui ont été longtemps altérés de mon sang, comme le cerf de l'eau du ruisseau. O Dieu! tu es l'auteur de la vérité, et la vérité elle-même! Tu connais les replis les plus secrets de mes pensées, et tu sais que j'ai toujours désiré l'union de l'Angleterre et de l'Écosse. Rappelle-moi à mon fils, et dis-lui que je n'ai rien fait de préjudiciable à la dignité de sa couronne, ou de favorable à la suzeraineté prétendue de nos ennemis. » Alors, fondant en larmes, elle dit : « Adieu, bon Melville! » Puis, l'embrassant : « Encore une fois, bon Melville, adieu; prie pour ta maîtresse et ta reine. » On remarqua que c'était la première fois de sa vie qu'on l'avait entendue s'adresser à une personne quelconque en la tutoyant.

Marie avait mis pour marcher à la mort le plus riche de ses habillements. Sa coiffure était de fine batiste, garnie de dentelles, avec un voile de dentelle rejeté en arrière et tombant jusqu'à terre. Elle portait un manteau de satin noir imprimé, doublé en taffetas noir, et garni, par devant, de zibeline. Son justaucorps était de satin noir façonné; sa jupe de satin cramoisi, bordé de velours de même couleur. Une chaîne de boules odorantes, avec une croix d'or, descendait de son cou, et deux rosaires étaient suspendus à sa ceinture. Elle soutint, sans faiblesse, les re-

gards des spectateurs, la vue de l'échafaud, du billot, de l'exécuteur, et s'avança dans la salle avec cette grâce et cette majesté qu'en des jours plus heureux elle avait déployées soit au Louvre, soit à Holyrood. Pour l'aider à monter sur l'échafaud, Pawlet lui offrit son bras. « Je vous remercie, dit Marie, c'est la dernière peine que je vous donnerai, et le plus agréable service que vous m'ayez jamais rendu. » Puis elle harangua l'assemblée, déclarant qu'elle n'avait jamais fomenté, encouragé, ni approuvé aucun complot contre la vie de la reine d'Angleterre, et qu'elle pardonnait à ses ennemis. Ici elle fut interrompue par Fletcher, doyen de Peterborough, ce docteur protestant dont elle avait déjà refusé le ministère, et qui commença à la prêcher. Marie le pria plusieurs fois de ne pas se fatiguer ainsi à la tourmenter. Il persista et elle se mit alors de côté : il fit le tour de l'échafaud et s'adressa de nouveau à elle, en face. Le comte de Shrewsbury mit fin à cette scène qu'on ne sait comment caractériser, en ordonnant au doyen de prier. Sa prière fut l'écho de son sermon ; mais Marie ne l'écoutait pas. Elle achevait ses dévotions, répétant à haute voix et en langue latine de longs passages du livre des psaumes. Quand elle eut fini, elle pria en anglais, pour l'Église persécutée du Christ, pour son fils Jacques et pour la reine Élisabeth, puis éleva le crucifix qu'elle tenait dans ses mains, en s'écriant : « Ainsi que tes bras, ô mon Dieu ! furent étendus sur la croix, reçois-moi dans ceux de ta miséricorde, et pardonne-moi mes péchés. — Madame, lui dit le comte de Kent, vous feriez mieux d'abandonner toutes ces farces papistes, et de le porter en effet dans votre cœur. » Lorsque ses femmes, baignées de larmes, commencèrent à déshabiller leur maîtresse, les bourreaux, craignant de perdre leurs droits accoutumés, se hâtèrent d'intervenir. La reine fit de vives objections ; mais, se soumettant immédiatement à leur rudesse, elle fit observer au comte, avec un sourire, qu'elle n'était point habituée à se servir de pareils valets, et à se déshabiller en si nombreuse compagnie. Ses domestiques, à la vue de leur souveraine dans un si déplorable état, ne purent commander à leur émotion ; mais Marie, posant son doigt sur

ses lèvres, les rappela au silence. Alors elle s'assit. Kennedy, sa nourrice, lui banda les yeux avec un mouchoir brodé d'or; les exécuteurs la saisissant par les bras, la conduisirent vers le billot, et la reine, s'agenouillant, répéta plusieurs fois d'une voix ferme : « O Seigneur! je remets mon esprit entre tes mains. » Mais les sanglots des spectateurs troublèrent le bourreau qui trembla et manqua sa victime[1]. Marie resta sans mouvement, au troisième coup seulement, sa tête fut séparée du corps. Lorsque l'exécuteur la montra au public, on vit que les chagrins avaient rendu presque complétement chauve cette reine de quarante-cinq ans. Il s'écria, selon l'usage : « Vive la reine Élisabeth! — Ainsi périssent tous ses ennemis! » ajouta le doyen de Peterborough. « Ainsi périssent tous les ennemis de l'Évangile! » s'écria, d'une voix forte le fanatique comte de Kent. Pas une autre voix ne s'éleva pour répondre. L'esprit de parti avait fait place à l'admiration et à la pitié.

L'invincible Armada (1588).

Élisabeth aggrava l'horreur généralement ressentie en Europe pour sa cruauté par des regrets affectés et des dénégations hypocrites. Elle prétendit que son secrétaire avait agi positivement contre ses ordres en portant le warrant au conseil privé; et, afin de donner plus de poids à ses allégations, elle le fit condamner à une forte amende, le priva de tous ses emplois et lui retira pour toujours ses bonnes grâces. Elle envoya un ambassadeur exprès au roi d'Écosse pour lui faire ses excuses de ce malheureux accident, comme il lui plaisait d'appeler la mort de Marie Stuart. Jacques VI témoigna d'abord une grande indignation, qui fut partagée par la nation écossaise. Il refusa de voir l'envoyé anglais, et il exhala des menaces de vengeance. Lorsqu'un deuil général fut ordonné pour la feue reine, le comte d'Argyle parut à la cour armé de pied en cap, disant que c'était là la véritable manière dont il fallait porter le deuil de la mère du roi.

1. Suivant Étienne Pasquier, Marie désira avoir la tête tranchée avec une épée à la française. C'était une dernière preuve de son amour pour sa patrie adoptive, mais nous croyons qu'il eût été fort difficile de la décapiter avec une telle arme.

Mais Jacques avait les yeux fixés sur la couronne d'Angleterre, et c'était s'exposer à perdre cet héritage que de déclarer la guerre à Élisabeth. D'un autre côté, si Jacques se liguait avec le roi d'Espagne, il serait probablement abandonné de la partie protestante de ses sujets; en outre, il n'ignorait pas que Philippe avait lui-même des prétentions sur la couronne d'Angleterre, comme descendant par les femmes de Jean de Gaunt, troisième fils d'Édouard III; de sorte que, seconder ce prince dans l'invasion qu'il méditait, c'était élever une barrière peut-être insurmontable entre lui et le trône dont il était l'héritier présomptif. Jacques VI s'adoucit donc par degrés; il feignit de croire sincères les excuses de la reine Élisabeth, et bientôt ils furent en aussi bonne intelligence qu'ils l'avaient été avant l'exécution de l'infortunée Marie.

La mort de cette princesse ne fut nulle part plus ressentie qu'en France. Mais qui l'aurait vengée? Son beau-frère, Henri III, tombait du trône; son cousin, Henri de Guise, croyait y monter. Philippe II seul résolut de le tenter et d'abattre en même temps cette Angleterre protestante, principal boulevard de l'hérésie. Le 3 juin 1588 sortit de l'embouchure du Tage le plus formidable armement qui eût jamais effrayé la chrétienté : cent trente-cinq vaisseaux d'une grandeur jusque-là inouïe, huit mille matelots, dix-neuf mille soldats, la fleur de la noblesse espagnole, et Lope de Vega sur la flotte pour chanter la victoire. Les Espagnols, ivres de ce spectacle, décorèrent cette flotte du nom d'*Invincible Armada.* Elle devait rejoindre aux Pays-Bas le prince de Parme, et protéger le passage de trente-deux mille vieux soldats; la forêt de Waësen Flandre s'était changée en bâtiments de transport. L'alarme était extrême en Angleterre : on montrait aux portes des églises les instruments de torture que les inquisiteurs apportaient sur la flotte espagnole. La haine de l'étranger fit même taire les haines religieuses : les catholiques accoururent en foule dans chaque comté sous l'étendard du lord lieutenant. Un d'eux, le lord Montague vint offrir à la reine un régiment de cavalerie commandé par lui-même, par son fils et par son petit-fils.

La reine parut à cheval devant les milices assemblées à Tilbury, et promit de mourir pour son peuple. Mais la force de l'Angleterre était dans sa marine. Sous l'amiral Howard servaient les plus grands hommes de mer du siècle, Drake, Hawkins, Forbiser[1]. Les petits vaisseaux anglais harcelèrent la flotte espagnole quand elle parut, le 31 juillet, en vue des côtes d'Angleterre. L'Armada s'éleva au nord jusqu'à Calais pour embarquer les troupes de Flandre bloquées par les Hollandais; mais, maltraitée par les éléments, sans relâche assaillie par les Anglais, la flotte espagnole fut bientôt incapable d'effectuer le transport des troupes; et les restes de cet armement formidable, poursuivis par la tempête sur les rivages de l'Écosse et de l'Irlande, qu'ils tournèrent pour éviter de rencontrer l'ennemi dans la Manche, vinrent cacher dans les ports de l'Espagne la honte et l'impuissance de Philippe.

Le reste de la vie d'Élisabeth ne fut au dehors qu'un triomphe : elle rendit inutiles les entreprises de Philippe II sur l'Irlande, et poursuivit sa victoire sur toutes les mers, où de nombreux corsaires interceptaient les galions des Indes. L'or et l'argent sortaient bien des colonies espagnoles, mais pour entrer dans les ports de l'Angleterre. Une flotte anglaise pénétra même impunément dans le Tage et une autre saccagea Cadix (1596). Philippe II épuisa ses arsenaux et ses trésors pour armer une nouvelle flotte; la tempête la détruisit encore, et cette dernière tentative acheva la ruine de la marine espagnole : celle du Portugal était tombée en même temps et du même coup. La mer restait donc libre. La Hollande, la France et l'Angleterre en saisiront successivement, au siècle suivant, la domination.

L'enthousiasme de l'Europe, exalté par de tels succès, prit la forme la plus flatteuse pour une femme, celle d'une ingénieuse galanterie. On oublia l'âge de la reine qui avait soixante ans. Henri IV déclarait à l'ambassadeur d'Angleterre qu'il la trouvait plus belle que sa Gabrielle. Shakspere la proclamait *la belle vestale assise sur le trône d'Occident;*

1. On trouve son nom écrit Forbisher et Frobisher, mais il signait Forbiser.

mais aucun hommage ne la touchait plus que ceux du spirituel Walter Ralegh et du jeune et brillant comte d'Essex : le premier avait commencé sa fortune en jetant son manteau, le seul bien qu'il possédât alors, sous les pieds de la reine qui traversait un endroit fangeux; le second la charma par son héroïsme.

Le comte d'Essex; sa mort (1601); mort d'Élisabeth (1603).

Robert Devereux, comte d'Essex, qui, vers 1588, remplaça Leicester dans les bonnes grâces d'Élisabeth, était le beau-fils de ce courtisan. Il devait le jour, en effet, à ce comte d'Essex que le favori était accusé d'avoir empoisonné pour pouvoir s'unir à sa veuve. Aussi témoigna-t-il longtemps à son beau-père la plus profonde aversion. Il y avait d'ailleurs antipathie profonde entre leurs caractères. D'Essex était aussi franc, aussi loyal, aussi brave que Leicester était fourbe et lâche. Il commença à attirer sur lui toute l'attention de la cour par un duel avec Charles Blount, depuis lord Montjoy, l'un de ces courtisans pour qui Élisabeth n'éprouva qu'un caprice passager, tandis qu'elle voua à Leicester et à Essex seuls un long et vif attachement. Le dernier en était digne, notamment par sa bouillante valeur. On le vit se sauver de la cour, malgré les ordres formels de la reine, pour prendre part à une expédition contre Cadix : il sauta le premier à terre, et, si on eût suivi ses avis, Cadix serait peut-être resté aux Anglais. Mais il gâtait ses brillantes qualités par une présomption et un caractère altier qu'explique la haute faveur dont fort jeune encore il jouit près de sa souveraine. Dans une discussion entre la reine et son favori sur le choix de la personne qui convenait le mieux pour gouverner l'Irlande alors soulevée par le comte de Tyrone, Essex, ne pouvant parvenir à faire partager son opinion à Élisabeth, s'oublia au point de lui tourner le dos avec un air de mépris. Justement blessée de cette insolence, la reine lui appliqua un soufflet, en lui disant, d'un ton qu'elle tenait de son père, d'aller se faire pendre. Essex mit aussitôt la main à la garde de son épée, mais le grand amiral, qui était présent, se jeta entre eux. Cette scène violente n'en fut pas moins

suivie d'une réconciliation, et Essex lui-même fut placé à la tête de l'administration de l'Irlande et d'une armée de vingt mille hommes pour dompter les rebelles et prévenir une descente des Espagnols (1599). Là, il ne fit rien de ce qu'on espérait de ses talents et sembla même affecter d'agir toujours contrairement aux instructions de sa souveraine. Appelé en Angleterre, il y exhala son mécontentement dans les termes les moins ménagés, et alla jusqu'à dire que la vieillesse rendait la reine difforme, et que son esprit n'était pas moins tortu que son corps. Privé de toutes ses charges et relégué dans ses terres, Essex médita d'insensés projets de vengeance. Il négocia avec le roi d'Écosse, réunit des mécontents, et, pour contraindre Élisabeth à éloigner d'elle ceux de ses conseillers qu'il accusait d'être ses ennemis, le 8 février 1601, il parut dans les rues de Londres l'épée à la main, suivi de deux à trois cents partisans et chercha à soulever le peuple. Abandonné de tout le monde, il fut obligé de se rendre, mis en jugement et condamné, comme coupable de haute trahison, à périr de la mort des traîtres. Ce sort affreux ranima dans le cœur d'Élisabeth les sentiments les plus tendres. Elle signa son arrêt de mort, mais pour le contremander; et, à peine venait-elle d'y consentir de nouveau, qu'elle éprouva encore un retour d'affection. Les ennemis d'Essex assurèrent la reine, d'une part qu'il désirait la mort et d'autre part qu'il avait dit qu'elle ne pourrait jamais être en sûreté tant qu'il vivrait. Ces discours eussent pu produire un effet contraire à celui qu'ils en attendaient; mais, ce qui finit par fermer le cœur d'Élisabeth à la pitié, fut l'obstination du comte à ne pas implorer sa miséricorde : elle attendit inutilement, et dans les plus terribles angoisses, cette preuve de soumission. Enfin elle donna l'ordre fatal. On a attribué les irrésolutions d'Élisabeth, dans cette occasion, à la cause suivante. Essex, à son retour de sa brillante expédition contre Cadix, voyant que la tendresse de la reine pour lui prenait une nouvelle force, se plaignit de ce que la nécessité de la servir l'obligeait souvent de s'absenter, et l'exposait à tous les mauvais services que pouvaient lui rendre ses ennemis res-

tés près d'elle. Touchée de cette tendre inquiétude, elle lui donna un anneau qu'elle lui recommanda de garder comme une marque de son affection, l'assurant que quelques griefs qu'elle pût avoir contre lui, il n'aurait qu'à lui envoyer cet anneau pour qu'elle fût prête à entendre sa justification. Essex, après sa condamnation, voulut faire cet essai, et remit l'anneau à la comtesse de Nottingham, pour le porter à la reine. Le mari de la comtesse, ennemi mortel d'Essex, la détermina à ne pas s'acquitter de cette commission. Élisabeth, qui espérait que le comte ferait usage de ce dernier appel à l'amitié, dut croire qu'il le négligeait par entêtement. Le ressentiment et la politique étouffèrent alors tout autre sentiment dans son cœur, et le comte monta sur l'échafaud, persuadé qu'Élisabeth était parjure à la parole qu'elle lui avait donnée. Il fut, suivant son désir, décapité dans la Tour, le 25 février 1601, à l'âge de trente-quatre ans. On est tout disposé, en présence d'une fin si malheureuse, à ne se rappeler que ses aimables qualités. Ajoutons qu'il était instruit et protégea les savants. Le poëte Spenser était près de mourir de faim à Dublin, quand il vint à son secours, et, après sa mort, il lui fit faire des obsèques magnifiques dans l'église de Westminster.

A partir de l'exécution d'Essex, Élisabeth ne fit plus que languir. Deux ans après, lorsque la comtesse de Nottingham, au lit de la mort, avoua l'infidélité dont son mari l'avait forcée à se rendre coupable, la reine lui dit : « Dieu peut vous pardonner; pour moi je ne le pourrai jamais. » Dès ce moment, le coup fatal était porté; à peine consentit-elle à prendre quelque nourriture; elle refusa tous les remèdes, disant qu'elle ne désirait plus que la mort. On ne put la déterminer à se mettre au lit. Assise sur des coussins, un doigt sur la bouche, les yeux fixés à terre, pendant dix jours elle sembla ne prêter d'attention qu'aux prières que récitait auprès d'elle l'archevêque de Canterbury. A la fin, sur les instances de son conseil, elle désigna le roi d'Écosse pour son successeur, tomba dans un sommeil léthargique et expira le 3 avril 1603. Elle avait soixante et dix ans et en avait régné plus de quarante-quatre.

Importance du règne d'Élisabeth.

Il n'y a peut-être pas de règne aussi important dans les annales de l'Angleterre que celui d'Élisabeth. Cette princesse, mettant un terme aux hésitations religieuses de sa nation, la fit marcher d'un pas ferme dans la voie du protestantisme, et bientôt même la plaça, grâce à son énergie, à la tête des États réformés. Le gouvernement anglais devint l'espoir des novateurs de l'Europe entière : en Écosse, en France, en Suisse, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Danemark, en Suède, on invoqua son assistance. C'est là une des principales causes de la grandeur de l'Angleterre. Car le fanatisme protestant uni au plus indomptable orgueil, voilà les deux mobiles qui n'ont cessé de raviver dans le cœur du peuple anglais ce patriotisme opiniâtre à l'aide duquel il a dompté l'Écosse et l'Irlande, et pris dans le monde une si large place.

Nous avons parlé de la persécution contre les catholiques; il aurait fallu y joindre la persécution contre les non-conformistes, puritains ou indépendants, qui, dépassant le point où la reine voulait arrêter la réforme, rejetaient la hiérarchie épiscopale, la juridiction des cours spirituelles et les cérémonies du culte. Contre les uns et contre les autres, c'est-à-dire contre le sanctuaire de la conscience qui doit toujours rester libre, Élisabeth promulgua un effrayant ensemble de lois qui forment un code odieux et qu'on justifiait par l'excuse banale de toutes les tyrannies, la nécessité politique. Et quel fut le résultat de cet arbitraire? Voici le témoignagne d'un protestant : « L'Église ne fut pas laissée par Élisabeth dans un état qui pût valoir des éloges à la politique de ses chefs. Après quarante ans de vexations constamment aggravées contre les non-conformistes, leur nombre était augmenté, leur popularité avait poussé de plus profondes racines, leur inimitié pour l'ordre établi était plus irréconciliable[1]. » Une révolution était là en germe, le second successeur d'Élisabeth la verra s'accomplir si même.

1. Hallam, *Constitutional History*, ch. IV, p. 225.

Cette tyrannie religieuse servit le despotisme politique, car pour mieux atteindre les catholiques, leurs communs adversaires, les fanatiques des deux partis anglican et puritain laissèrent toute latitude à la couronne de violer les lois. Grâce à la chambre étoilée qui citait devant elle les jurés, lorsqu'ils acquittaient un accusé que la cour voulait perdre, et les condamnait à d'énormes amendes ou à une prison sans terme fixe, la plus précieuse des garanties anglaises, le jury, n'existait plus, et l'écrivain que nous citions tout à l'heure a pu dire sans dépasser la mesure de la vérité : « Dans les procès de haute trahison, nos cours de justice différaient peu de vraies cavernes d'assassins. » Le conseil privé, même un seul de ses membres, prononçait de son chef des emprisonnements arbitraires, et les ministres appliquaient toutes les rigueurs de la loi martiale avec la plus extrême facilité, même, comme il arriva une fois, pour les désordres sans gravité de quelques apprentis tapageurs.

Élisabeth ménagea plus la bourse de ses sujets que leurs libertés. Son extrême économie lui permit de subvenir à toutes les dépenses avec les revenus ordinaires de la couronne ; et elle fut rarement obligée, si ce n'est vers la fin de son règne, pour la guerre contre l'Espagne, de demander de l'argent à son parlement, ce qui la dispensait de réunir cette assemblée où quelques voix libres eussent pu se faire entendre. Plusieurs faits, quelques discours du temps montrent même que la nation n'avait nullement perdu le souvenir de ses antiques privilèges, et qu'elle les eût fait valoir, certainement dès ce règne, sans la crise religieuse qu'elle traversait.

Cependant, bien que l'époque d'Élisabeth soit un temps de despotisme, le haut rang pris en Europe par l'Angleterre, durant ce règne, a paru un dédommagement suffisant de la perte des libertés publiques. On oublie un peu le parlement et ses droits lorsque la reine nous apparaît entre Shakspere et Bacon, entourée d'hommes d'État tels que Burleigh, de marins tels que Drake, Hawkins, Forbiser, Ralegh et Davis. Drake est le premier capitaine qui ait fait le tour du monde, Magellan étant mort en route, et le premier

qui ait doublé le cap Horn, découverte qui aurait dû lui rester. Élisabeth se rendit sur son vaisseau pour l'armer elle-même chevalier. Hawkins, parent de Drake, est célèbre notamment par le développement qu'il fit prendre à la traite des nègres, commerce qui n'emportait pas alors le déshonneur qu'on y a justement attaché depuis. Forbiser essaya, le premier de tous les marins anglais, de trouver un passage au nord-ouest, pour aller en Chine, et Davis découvrit le détroit qui garde encore son nom; Gilbert établit quelques colons à Terre-Neuve, Ralegh en conduisit d'autres dans cette partie de l'Amérique septentrionale à laquelle il donna, en l'honneur de la *reine vierge*, le nom de *Virginie*, et importa en Europe la pomme de terre, certainement la plus précieuse de toutes ses découvertes. Ce fut aussi lui qui, le premier, transporta le cerisier en Irlande. Les colons qu'il avait laissés dans la Virginie adoptèrent l'usage, qui de là passa en Angleterre, de fumer le tabac.

L'industrie prit aussi sous Élisabeth un grand essor. De nombreux émigrés flamands, fuyant le joug espagnol, vinrent se fixer sur divers points du territoire, notamment dans le Lancashire, s'y marièrent, et, mettant leur industrie au service du pays qui leur avait donné asile, accrurent l'activité déjà considérable des manufactures de laine. Ce sont également des Flamands qui, à cette époque, remplacèrent à Londres les humbles échoppes où ils n'avaient vendu jusque-là que de la poterie et des brosses, par de vastes magasins où s'étalaient les produits du monde entier. N'oublions pas non plus qu'Élisabeth inaugura en personne le 25 janvier 1571, sous le nom de *Royal Exchange*, la bourse de Londres fondée par la munificence de son banquier, Thomas Gresham, et que le précieux système des assurances commerciales commençait.

Toutefois le *comfort* ne faisait encore que de naître. On ne commença qu'en 1588 à faire usage de carrosses. Avant ce temps, Élisabeth paraissait dans les cérémonies publiques montée en croupe derrière son chambellan. Cette princesse reçut en présent, la troisième année de son règne, une paire de bas de soie noire tricotés, chose inconnue jusqu'a-

lors en Angleterre. Très-peu de maisons, même dans les villes, étaient pourvues de cheminées. On faisait le feu au coin d'un des murs, et la fumée sortait par le toit, par la porte ou par la fenêtre. La plupart des habitants couchaient sur la paille. Tous les meubles et ustensiles étaient de bois. Il n'y avait presque de vin que chez les apothicaires, où il était compté parmi les drogues.

De la littérature anglaise aux XVe et XVIe siècles.

Après la mort de Chaucer, en 1400, les annales littéraires de l'Angleterre présentent une longue et triste lacune, qui ne dure pas moins d'un siècle, mais pour faire place à une brillante période. Elle est inaugurée par deux poëtes contemporains de Henri VIII, Surrey et Wyatt.

Contrairement à l'Allemagne, où elle s'était popularisée dans les basses classes, la littérature en Angleterre, au XVIe siècle, fut presque le partage exclusif de l'aristocratie. Henri Howard, comte de Surrey, le parent de la reine Catherine Howard, le compagnon d'études et l'ami de Richmond, fils naturel de Henri VIII, mérite notre attention comme le premier adepte de la nouvelle poésie romantique, qui naissait du mélange de la forme de Pétrarque avec la manière antique, et constituait un genre bâtard fort goûté à la cour. Comme Pétrarque, Surrey a consacré la plupart de ses poésies à célébrer les mérites de *la Dame de ses pensées*. Sa Géraldine, lady Élisabeth Fitz-Gérald, était une enfant d'à peine quinze ans pour qui sa passion, si on peut lui donner ce nom, prit naissance plusieurs années après son propre mariage. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer dans les poésies galantes de Surrey plutôt un ton factice et tout conventionnel, que celui d'une véritable émotion. C'est lui qui, le premier, introduisit dans la poésie anglaise le vers blanc que Milton et Thomson devaient adopter, que Byron a rejeté. Nous avons déjà raconté la fin malheureuse de Surrey, l'une des dernières victimes de Henri VIII : nous avons eu aussi occasion de nommer, à propos d'Anne Boleyn, John Wyatt, l'un de ses adorateurs. Il y a dans les satires de ce dernier une ironie plus fine,

plus piquante que dans celles de Surrey, et si l'on trouve plus d'inégalité dans les poésies légères de Wyatt, l'ode à son luth ne le cède à aucune des productions de son noble rival. Le sonnet dans lequel il laisse percer sa passion secrète pour Anne Boleyn, qu'il représente sous la forme allégorique d'une biche, portant sur son collier l'inscription « *Noli me tangere;* j'appartiens à César » ne plaît pas moins pour la vivacité du sentiment que pour le charme de la poésie.

Sous Élisabeth, toute la cour s'occupait de vers, et la première tragédie régulière (*Gordobuc* ou *Ferrex et Porrex*) fut l'œuvre de son grand chancelier, Thomas Sackville. Nous nous contenterons de citer, sous Élisabeth, Philippe Sidney (1554-1586), Spenser (1550-1598), et enfin W. Shakspere (1564-1616). Philippe Sidney, un des seigneurs les plus accomplis de la suite d'Élisabeth, fit de la littérature par délassement comme de la politique par devoir. A vingt et un ans, la reine l'envoya en mission diplomatique : il fit le tour de l'Europe, en étudia successivement toutes les langues littéraires, et fut tué, en 1586, à la bataille de Zutphen. Indécis entre son goût pour l'antiquité et le romantisme de son temps, ses poésies participèrent des deux genres. Son *Arcadie*, roman pastoral, dédié à la comtesse de Pembroke, est écrit en prose poétique, mêlée d'églogues et de stances lyriques. Ce poëme, longtemps les délices de l'aristocratie anglaise, est tombé dans l'oubli comme l'*Adonis* de Marini, comme la *Clélie* de Mlle de Scudéry. Sidney fut le protecteur du coryphée des poëtes de l'époque, d'Edmond Spenser, qui conserve encore chez ses compatriotes une haute réputation. Celui-ci, l'Arioste des Anglais, composa, outre *the Fairy Queen*, *la Reine des Fées*, l'un des chefs-d'œuvre poétiques du genre allégorique et chevaleresque, *le Calendrier des Bergers*, *Shepherds's Kalendar*, recueil de onze églogues à la manière de Théocrite, des poésies lyriques, des hymnes, des élégies, des sonnets, etc. Quant au grand Shakspere, nul poëte ne fut jamais plus national que lui : c'est le génie anglais personnifié, dans son allure fière et libre, sa rudesse, sa profon-

deur et sa mélancolie. Le théâtre entier de Shakspere, ses grands drames historiques, ses comédies de mœurs ou de féeries, forment un monument unique dans l'histoire des littératures modernes. Ses immortels ouvrages sont devenus l'objet d'un culte national, et de nos jours encore, après les deux siècles de splendeur des littératures européennes, c'est encore Shakspere que l'on oppose à tout ce que les anciens et les modernes ont produit d'admirables chefs-d'œuvre dans la littérature dramatique. Un ami de Shakspere, son camarade de théâtre, Ben Johnson (1574-1637), mort dans la misère, quoique poëte lauréat, a mérité par ses comédies et ses poésies gracieuses ou satiriques, d'être associé à la gloire du grand poëte dont il a partagé les travaux.

Dans les ouvrages de Sidney, comme dans ceux de Spenser et même jusque dans Shakspere, surtout dans les sonnets, on retrouve des traces de cette recherche qui, à la cour d'Élisabeth, faisait estimer les pensées et les expressions, non pas en raison de leur justesse et de leur naturel, mais selon qu'elles s'éloignaient davantage de la compréhension ordinaire, et qu'elles étaient plus exclusivement de l'invention de ceux qui les employaient. Le spécimen le plus remarquable de ce mauvais goût qui se trahissait dans la poésie par des pointes, des jeux d'esprit affectés, et dans la prose par le pédantisme des allusions mythologiques, fut l'*Euphues* de Lilly. Toutes les dames du temps, nous dit-on, étaient élèves de Lilly, et on faisait aussi peu de cas à la cour de celle qui ne parlait pas *euphuisme* que si elle n'eût pas parlé français. Le style *euphuistique* était seul reçu dans le grand monde. Le bon goût, le naturel s'étaient réfugiés dans les ballades de l'Écosse et du nord de l'Angleterre, ballades dont l'âge d'or fut la seconde moitié du XVIe siècle.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Les conquérants (55 ans av. J. C. - 1066 après).

SECONDE PÉRIODE.

Rivalité de la France et de l'Angleterre. Fondation des libertés publiques (1066-1455).

TROISIÈME PÉRIODE.

Les guerres civiles, la réforme et le pouvoir absolu des rois (1455-1603).

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME.



DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD, 9.

